

HISTOIRE
CURIEUSE ET PITTORESQUE
DES SORCIERS

DEVINS, MAGICIENS, ASTROLOGUES, VOYANTS, REVENANTS, AMES EN PEINE,
VAMPIRES, SPECTRES, FANTOMES, APPARITIONS, VISIONS, GNOMES, LUTINS,
ESPRITS MALINS, SORTS JETÉS, EXORCISMES, ETC., ETC., ETC.

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours

Par le révérend père dominicain MATHIAS DE GIRALDO

Ancien exorciste de l'Inquisition,

REVUE ET AUGMENTÉE

PAR M. FORNARI

Professeur de philosophie hermétique à Milan.



PARIS,
B. RENAULT, ÉDITEUR

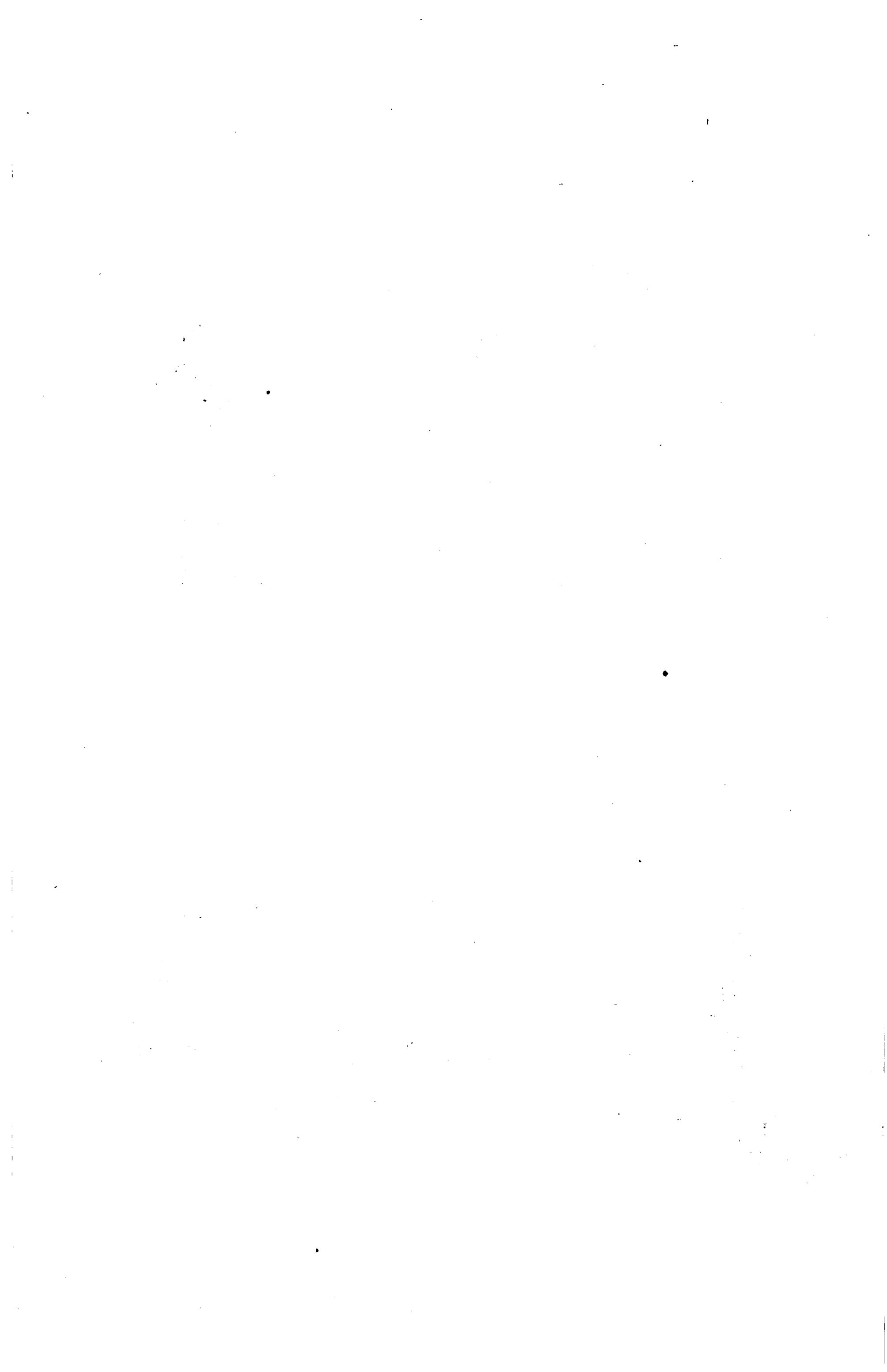
1846

24244.64



Monart fund







Exorciseurs en campagne.



L'exorcisme.

HISTOIRE

DES SORCIERS

ANCIENS ET MODERNES.

Opinion universelle d'une puissance supérieure sur les destinées humaines.

En remontant jusqu'à la plus haute antiquité, on trouve, chez toutes les nations, la preuve que l'homme est dominé par l'idée que son sort dépend d'une force supérieure; qu'il est maîtrisé par quelque génie inconnu, qu'il est sous l'empire d'une puissance céleste ou infernale.

Le premier livre du monde, la Bible, est rempli de récits qui attestent l'intervention d'êtres surnaturels dans les événements de la terre.

La réalité de l'apparition de ces êtres à l'homme passe pour constante parmi une infinité de personnes.

L'histoire du monde fourmille de prodigieuses combinaisons d'événements. La raison humaine veut-elle les expliquer? Elle chancelle et reste stupéfaite. Que dire, en effet, à ces choses? Rien. On est forcé, devant mille faits qui défient toute interprétation, devant mille prédestinations, marquées d'un cachet mystérieux, de s'étonner, de se taire et d'admirer l'action, partout présente, partout agissante, d'une puissance impénétrable, et de s'humilier devant ses inexplicables décrets.

Chaque peuple possède, dans ses annales, des faits qui tiennent du merveilleux.

Dans l'espace de moins d'un siècle, n'avons-nous pas vu, chez nous, à Paris, de grandes catastrophes se dresser comme de fatals pronostics au milieu de la joie des fêtes publiques?

On célèbre le mariage de Louis XVI, encore dauphin, avec Marie-Antoinette; la place Louis XV est jonchée de cadavres, et, quelques années plus tard, Louis XVI et Marie-Antoinette, descendus du trône, portent leur tête sur un échafaud dressé sur cette même place.

De nos jours, n'avons-nous pas entendu cette grande voix du

peuple que l'on a surnommée la voix de Dieu, parce qu'elle ne se trompe jamais, quand elle est unanime, annoncer malheur à l'empereur Napoléon, lorsqu'il brisa le talisman protecteur qu'une croyance populaire attachait à sa première femme.

Tout est gloire et splendeur autour de la dynastie de Napoléon ; mais un incendie dévore la salle du bal donné par l'ambassadeur d'Autriche, à l'occasion du mariage du conquérant et de Marie-Louise. Le grand homme, bientôt est attaqué par la famille de sa seconde épouse adultère, et il meurt dans l'exil, abandonné de celle-ci.

Après la révolution et l'empire, la race des Bourbons reparaît sur le trône. C'est au milieu d'une fête théâtrale que le duc de Berry meurt frappé par le poignard d'un assassin, et il se passe seulement dix ans, après lesquels cette race disparaît de nouveau, frappée de proscription, quand régnait le père du prince assassiné.

Il succède une nouvelle dynastie sur le trône de France : encore des cadavres!!!

C'est au milieu des nocés de l'héritier présomptif de la couronne, que des victimes tombent pressées, foulées, écrasées contre une grille ; et, le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans meurt à la suite d'un accident inopiné et peut-être sans exemple!

Les archives des familles nobles ou royales sont pleines de mille rapprochements semblables. Des réjouissances ensanglantées présagent des fins tragiques.

Si l'on n'admet pas, en dehors de l'ordre naturel, quelque puissance extraordinaire qui frappe sur les destinées des individus, des familles et des royaumes, il faut reconnaître du moins des bizarreries bien singulières dans certaines existences. Si votre logique est déconcertée, admettez-vous la fatalité? Dans ce cas, vous reniez la Providence et vous croyez tout soumis au hasard : vous vous jetez dans l'absurde!

Il n'entre pas dans notre plan de discuter des points métaphysiques. Notre ouvrage consistera à relater ce que les traditions témoignent, relativement à cette opinion universelle que l'homme, de tout temps, s'est cru sous l'empire d'une puissance surhumaine, qui préside à ses destinées.

Apparitions vocales des livres saints.

On appelle, en général, apparition, la vision de substances dégagées de la matière grossière. Par exemple, une personne voit en songe un de ses amis qui lui annonce une chose entièrement inconnue, passée ou future, et qui lui donne avis de sa propre mort : voilà une apparition.

Une voix qui se fait entendre sans figure visible est une apparition vocale.

Les livres de Moïse sont remplis d'exemples d'apparitions vocales. En voici quelques uns :

Adam est tenté et séduit par son épouse ; il succombe et désobéit. Dieu lui-même ne manque pas de l'en reprendre. Il dut user de l'organe de la voix. C'est une apparition vocale.

Cain, poussé de jalousie, tue son frère Abel. Dieu ne se contente pas de lui faire connaître l'énormité de son crime, il le charge encore d'une malédiction dont il porta la peine toute sa vie. Nouvelle apparition vocale.

Abraham eut neuf apparitions différentes de ce genre.

Ce sont autant d'apparitions vocales, quand Dieu parle à Moïse dans le buisson ardent sur le mont Oreb, pour donner au législateur des Hébreux la mission d'aller les délivrer de la tyrannie des Egyptiens ; quand il lui ordonne de préparer le peuple à recevoir sa loi ; quand il s'entretient avec le même prophète, sur le mont Sinai, au milieu de la foudre, du tonnerre, des éclairs et des nuages enflammés, lors de la promulgation de cette loi ; quand encore il lui parle dans un nuage, soit pour l'avertir d'apaiser le peuple séditieux, soit pour faire connaître sa volonté ; quand enfin, dans le propitiatoire et du milieu des chérubins, il lui communique ses ordres sur la conduite des Hébreux.

Job eut apparition vocale quand Dieu lui parla du milieu d'un tourbillon de vent, ou d'un orage, pour lui faire connaître sa colère.

Elie en eut une aussi, lorsque Dieu, dans un doux zéphyr, lui ordonna de consacrer les rois Hazaël et Jéhu ainsi que le prophète Elisée.

Tout l'Ancien-Testament est plein du récit d'apparitions merveilleuses.

Le Nouveau-Testament n'est pas privé de ces faits extraordinaires. C'est au moment d'une apparition vocale que se fit l'incarnation du Verbe. Par une semblable apparition, saint Joseph apprit en Egypte que ceux qui cherchaient à faire mourir l'enfant Jésus étaient morts et qu'il pouvait s'en retourner en Judée.

Le Christ commence sa mission par une apparition. Au moment de son baptême, une colombe descendit sur lui et tout le peuple assemblé entendit une voix céleste qui disait : « C'est ici mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute ma complaisance. » De semblables paroles se firent entendre lors de la transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor.

C'est dans une pareille apparition que fut terrassé et converti saint Paul, et par une autre qu'Ananias eut ordre d'aller instruire ce nouveau prosélyte à qui le Christ venait de faire sentir toute la force de sa lumière.

Le peuple hébreu avait une grande foi dans les apparitions vocales. Obligés de lire l'Écriture sainte et de se pénétrer de son esprit, les habitants de la Terre promise devaient être fortement impressionnés de ce qui était advenu à leurs plus grands personnages, tous révéérés comme des êtres extraordinaires. Ils croyaient à leur histoire prodigieuse, et par conséquent ils ne doutaient point de leurs communications avec la Divinité. C'est dans ces communications que les lois et les devoirs furent révélés. Quel souvenir pieux le peuple d'Israël n'avait-il pas du mont Sinai, d'où sa charte lui avait été donnée au milieu de l'appareil imposant d'une tempête ? Il envisageait ses patriarches comme la Scandinavie ses héros. Toutes les aventures merveilleuses de Noé, d'Abraham, de Loth, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse, de Josué, de Gédéon, des prophètes n'étaient pas une tradition d'un simple fait : c'étaient des points de foi, de culte. Les rejeter, c'était s'apostasier, c'était renoncer à la mémoire de ses pères. L'on sait combien les Juifs sont encore attachés à tout ce qui vient de leur mère-patrie, et de là l'on peut se figurer quelle était la force de la croyance de leurs ancêtres pour tous les événements écrits dans la Bible par des hommes inspirés. Les apparitions vocales n'étaient pas, pour les Hébreux, seulement une commotion une modulation de l'air, elles étaient un enseignement d'en haut Dieu s'expliquait par ces apparitions. Un père de l'Eglise, saint Grégoire-le-Grand, rapporte jusqu'à douze manières dont s'était servie la Divinité pour faire connaître sa volonté par ce genre d'apparitions.

Tous les endroits où les apparitions s'étaient manifestées, étaient considérés comme des lieux saints dans une terre travaillée par les miracles, comme l'appelle M. de Châteaubriand.

De père en fils, de génération en génération, les traditions se perpétuaient et se gravaient dans les souvenirs des enfants des douze tribus. Ceux-ci relisaient les livres saints que leurs pères avaient lus. Puis de temps à autre survenaient de nouveaux prophètes qui, doués du don de la parole, rappelaient les faits prodigieux comme étant le signe indubitable de la volonté divine.

Apparitions intellectuelles des livres saints.

Qu'une âme religieuse se livre entièrement à la méditation des vérités éternelles, qu'elle en fasse son unique occupation, alors elle s'imprimera dans l'esprit quelque chose de céleste. Cette attention fixe dont elle est vivement saisie lui révélera les merveilles de l'éternité, les délices de l'heureuse félicité. Elle y verra même en esprit les élus qui ont mérité d'y prendre part. Cette âme peut dire alors qu'elle reçoit, dès cette vie, une révélation de la béatitude.

éternelle. Sous le rayon de la pensée divine, elle sent que Dieu lui communique la lumière qui l'éclaire, qu'elle entend la voix du ciel qui l'instruit et lui donne l'intelligence de toutes choses. Avoir des illuminations sur Dieu, sur la révélation des choses mystérieuses, c'est ce qui s'appelle apparition intellectuelle.

Les livres saints sont aussi remplis d'exemples de ces sortes d'apparitions.

Saint Paul est ravi au troisième ciel : il entend des mystères secrets qu'il n'est pas permis à l'homme de révéler.

Saint Jean, après une pareille apparition, dit que l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point compris ce que Dieu réserve à ses élus.

Elisée fut entièrement éclairé de ce qui devait arriver, selon les chapitres 3 et 13 du iv^e livre des Rois.

Dieu apparaît en songe au patriarche Abraham, et lui annonce quelle sera la destinée de sa postérité.

Il se présente à Salomon, et lui donne à choisir ou de la sagesse ou des richesses.

Les mages sont instruits par un songe de ne pas retourner en leur pays par Jérusalem.

Il est ordonné, par la même voie, à Joseph de fuir en Egypte et d'y transporter Jésus avec Marie, pour éviter la fureur d'Hérode.

Il est enjoint à l'apôtre saint Pierre, dans une extase, de tuer et de manger des animaux et des viandes, de celles même qui étaient défendues par l'ancienne loi hébraïque. Elles lui sont montrées, dans son ravissement, pour lui faire connaître que la Divinité ne présentait rien d'impur aux hommes.

Sous l'influence d'une apparition intellectuelle, Joseph, fils de Jacob, explique le songe des sept bœufs et des sept épis que Pharaon avait vus en rêve.

C'est ainsi que Daniel, non seulement rappelle le songe que Nabuchodonosor avait eu et qui s'était échappé de sa mémoire, ce que n'avaient pu faire les prêtres et les philosophes chaldéens. Il lui en donne même l'explication.

Sentiments des Orientaux sur les apparitions.

Il n'est pas de religions qui soient plus imbues de l'idée des apparitions que les contrées orientales ; c'est là qu'on peut dire qu'est la patrie du merveilleux.

Les musulmans, notamment, croient que les anges apparaissent aux hommes sous la forme humaine ; qu'ils ont apparu à Abraham, qu'ils ont conservé Loth et puni les habitants de Sodôme.

Ils croient aussi que les âmes demeurent auprès du corps qu'elles ont animé, et même dans leur tombeau, jusqu'au jour du jugement.

Ils soutiennent que l'archange Gabriel a apparu à Mahomet, et lui a révélé les choses qu'il débite dans son Alcoran ; que les démons servaient Salomon et lui obéissaient comme des esclaves ou des domestiques. Ils prétendent que les génies ou les démons sont d'une nature mitoyenne entre l'ange et l'homme, tenant de l'un et de l'autre ; qu'ils boivent, qu'ils mangent, qu'ils engendrent, qu'ils meurent tous suivant notre condition mortelle ; qu'ils connaissent les choses futures, de même que les anges. Tellement frappés de cette intervention des démons dans leur existence, quelques musulmans passent pour être engendrés par eux : ils les appellent *gimi*, comme qui dirait *génies*.

Ils nomment *fagia* ou *méfagian* certains esprits qui donnent la mort aux hommes. Un jour le sultan Moctadi-Bunvilla, au sortir de table, dit à une de ses femmes qui était présente : Qui sont ces gens qui sont entrés ici sans permission ? Elle regarda et ne vit personne ; mais, jetant les yeux sur le roi, elle remarqua qu'il pâlissait, et en même temps il tomba mort.

Les mahométans croient que ces esprits qui donnent la mort, lorsqu'ils sont noirs, font toujours des blessures mortelles.

On sait que l'islamisme n'est qu'une grande hérésie chrétienne, et l'on ne doit pas s'étonner de retrouver dans ce culte les mêmes notions d'esprits surnaturels que chez les chrétiens et les juifs.

Le fameux Abd-el-Kader, dont le nom nous est si connu qu'il est devenu populaire, doit le commencement de sa puissance au récit d'apparitions merveilleuses que des succès subséquents ont de plus en plus accréditées. Pour avoir rapporté et fait prévaloir les rêves de son imagination, ses parents, ses compatriotes l'ont surnommé le sage par excellence. Il est devenu émir ; ses partisans l'appellent sultan. Rien que sa réputation fait trembler sur son trône l'empereur du Maroc.

Les Perses et les Turcs pensent qu'il y a entre les anges ou génies des mâles et des femelles. Les mâles, à qui les Perses donnent le nom de *dives*, sont mauvais et fort laids. Ils font ordinairement la guerre aux péris, qui sont leurs femelles ; ces péris sont des espèces d'êtres semblables aux fées de nos vieux romans.

Des rabbins pensent que les génies sont nés d'Adam, sans le concours de sa femme Eve, ni d'aucune autre femme ; que ces génies sont ce que nous appelons esprits follets. Ce sentiment peut s'étendre aussi aux spectres, aux furies, aux empauses, aux larves, etc., des Grecs et des Romains.

Ces opinions des Orientaux, touchant la corporéité des génies, s'étaient répandues parmi quelques uns des premiers chrétiens. Ceux-ci croyaient que les anges et les démons avaient des corps ; qu'ils étaient capables d'engendrer. Ils leur ont appliqué ce qui est dit dans la Genèse : *Les enfants de Dieu* (les anges), *ayant vu les*

filles des hommes, en devinrent amoureuses, les épousèrent et engendrèrent les géants.

Le fameux livre d'Enoch, auquel plusieurs anciens pères de l'Église ont donné une grande autorité, a enseigné cette doctrine, qui a été fort suivie dans l'antiquité.

Les apparitions ont toujours frappé l'imagination de l'homme. Bien des personnes se persuadent qu'elles sont un pronostic pour l'avenir.

Tous les livres de l'Orient sont écrits sous l'impression du merveilleux.

Rien n'a pu éteindre dans l'esprit humain l'effet de cette tradition, qu'il existe des êtres d'une puissance supérieure à la nôtre, qui interviennent dans le gouvernement du monde.

Apparitions visibles des livres saints.

L'Écriture abonde aussi en apparitions sensibles à la vue, qui est celui de nos sens le plus susceptible de ce genre de merveilles. C'est par la vue que l'image de ce qui se montre dans ces apparitions se porte à l'imagination, et de là à l'âme, qui modifie ses idées conformément à ses préjugés ou à la situation dans laquelle elle se trouve.

Il y a apparition visible toutes les fois que les yeux sont frappés par la présence d'un être extraordinaire sous une figure déterminée.

Dieu apparaît à notre premier père sous une forme visible, c'est-à-dire sous une figure humaine. Je ne comprends pas, dit saint Augustin, en quel sens on pourrait expliquer littéralement ce qui est dit, que *Dieu se promenait*, à moins qu'on ne croie que le Créateur s'est montré sous une forme humaine.

Abraham reçoit chez lui trois hommes, dans la plaine de Mambré, et leur accorde l'hospitalité, vertu essentielle de ces anciens temps. Deux de ces hommes vont trouver Loth, qui leur rend le même devoir d'humanité. Ce fut par leur moyen que ce patriarche évita de périr dans l'incendie de Sodôme.

Un ange du Seigneur se fait voir à Agar, dans le désert, et l'empêche de périr, elle et son fils Ismaël.

Jacob a une apparition visible d'un ange, avec lequel même il eut à combattre.

Sans parler de Moïse, qui eut aussi plusieurs apparitions, tout Israël fut conduit, pendant quarante ans, dans le désert, par une apparition visible. C'était une colonne claire et lumineuse pendant la nuit, et, pendant le jour, une colonne d'un nuage épais.

Balaam, quoique faux prophète, fut favorisé de Dieu par une apparition visible.

Daniel en eut de plusieurs sortes.

Les deux Tobies eurent une apparition visible de l'ange Rapnaël, qui dura même quelque temps et qui leur fut très salutaire.

La naissance du Sauveur fut annoncée aux pasteurs par une apparition visible d'une troupe d'esprits célestes.

Toute l'assemblée des Juifs vit descendre une colombe sur Jésus-Christ, au moment qu'il fut baptisé par le saint précurseur.

Le Seigneur, après sa résurrection, apparaît visiblement aux saintes femmes, aux pèlerins d'Emmaüs et à tous les disciples, non une, mais plusieurs fois.

Deux anges se firent voir aux disciples, au moment même de l'ascension du Sauveur. Au jour de la Pentecôte, tous les disciples rassemblés virent descendre sur eux des langues de feu. A l'instant de cette apparition, tous furent remplis du Saint-Esprit, et eurent le don des langues.

Saint Pierre est délivré de prison par un ange qui se présenta visiblement à lui.

S'il n'y a rien que d'imaginaire dans toutes les relations d'apparitions constatées par la Bible, il faut effacer ce livre, source de la première religion du monde et de notre civilisation.

Diverses apparitions rapportées dans les annales chrétiennes.

Nous rapportons, selon qu'elles se présentent à notre mémoire, différentes apparitions fort accréditées dans les ordres religieux et la chrétienté.

Voici d'abord le fait imputé, à sainte Catherine de Sienne.

L'esprit malin obtint de Dieu, dit-on, la permission d'attaquer la virginité et la pudeur de cette pieuse personne, à la condition qu'il ne pourrait toucher à son corps. Le démon commença par des suggestions intérieures. Et comme ce fut sans effet, il se présenta devant cette sainte avec ses complices : les uns sous la figure d'hommes, et les autres sous celle de femmes. Ils firent mille gestes indécentes, accompagnés même de paroles plus licencieuses encore que leurs actions. Rien n'était plus capable de séduire l'innocence, si elle n'avait été soutenue par la grâce, dit l'historien. Ce spectacle d'épreuves dura longtemps. Enfin Jésus-Christ, qui avait soutenu la vertu de cette sainte, se fit voir à elle. Alors, la vertueuse fille s'adressant au Sauveur du monde lui dit : Oh ! où étiez-vous, Seigneur, lorsque mon cœur était environné de ténèbres et d'horreur ? — J'étais dans ton cœur, répondit Jésus-Christ. — Mais pouviez-vous, Sauveur, habiter en un cœur obsédé de tant d'objets funestes à la pudeur, et prévenu d'actions aussi horribles que celles qui m'ont assailli ? — Et, répliqua le Seigneur, toutes ces actions indécentes te faisaient-elles plaisir ? — Nullement, dit la sainte, mon cœur était pénétré

d'amertume et de tristesse. — Eh bien ! reprit le Sauveur, c'était moi qui, m'étant retiré au fond de ton cœur, y faisais naître cette tristesse et cette résistance salutaire. Ces peines, ces chagrins, cette amertume que tu ressentais, furent ton plus grand mérite. Quel autre que moi pouvait faire cette impression sur ton âme. C'était un effet de ma présence, sans quoi, tu succombais à la tentation et ton âme était perdue.

L'historien de cette apparition est saint François de Sales, qui la consigne dans son livre : *Introduction à la vie dévote*.

Guérison du pape Étienne II.

Ce pape fut contraint, par la tyrannie d'Astolphe, roi des Lombards, de venir en France en 754, pour implorer le secours du roi Pépin. Il tomba malade à l'abbaye de Saint-Denis, où il s'était retiré. Les médecins désespérèrent de sa santé ; mais le vertueux pontife se mit en prières. Il lui paraissait qu'étant en oraison au pied du clocher et sous les cloches de cette abbaye, il voyait devant l'autel, les apôtres saint Pierre et saint Paul, dont la face et les cheveux étaient d'une blancheur éclatante, et leurs habillements brillaient de broderies d'or et de pourpre. Et comme ils s'entretenaient familièrement ensemble, le chef des apôtres dit à saint Paul : Voilà notre frère Étienne qui demande sa guérison. A quoi l'apôtre des Gentils répondit : Bientôt il sera guéri. Et ce dernier s'approchant, mit la main avec amitié sur la poitrine de saint Denis qui était présent. A l'instant le prince des apôtres dit au patron de cette église : La guérison de notre frère est due à votre charité. Saint Denis, qui d'une main tenait un encensoir, et de l'autre une palme, était accompagné d'un prêtre et d'un vicaire. Il s'approcha donc du souverain pontife et lui dit : Mon frère, que la paix soit avec vous. N'ayez aucune crainte, vous ne mourrez pas que vous ne soyez entièrement rétabli sur votre siège. Levez-vous, car vous êtes guéri ; faites la consécration de cet autel en l'honneur de Dieu et sous la protection des apôtres Pierre et Paul, qui sont ici présents. Célébrez la messe en actions de grâce. Une clarté admirable, et une odeur extrêmement douce remplissaient toute l'église. Au même instant, le pape recouvra la santé et fit ce qui avait été ordonné. Tous ceux, jusqu'au roi même, et aux seigneurs de la cour, à qui Étienne rapporta cette apparition, crurent que son esprit était égaré. C'est ce qu'il avoue lui-même dans la relation de l'apparition, relation qu'on lui attribue.

Charles-le-Chauve, roi de France, parcourt l'enfer et le purgatoire. Il aperçoit quelque chose de la gloire céleste.

Le trait historique qui regarde Charles-le-Chauve, est des plus extraordinaires. On lui en attribue également la relation.

La nuit du dimanche, au retour de matines, comme ce prince allait se reposer, une voix terrible vint frapper ses oreilles. Charles, **lui dit cette voix, ton esprit va sortir de ton corps, tu viendras, et tu verras les jugements de Dieu, qui le serviront ou de préservatif ou de présage. Ton esprit néanmoins te sera rendu quelque temps après. A l'instant il fut ravi en esprit. Celui qui l'enleva était d'une blancheur éclatante. Il lui mit dans la main un peloton de fil, qui jetait une lumière extraordinaire, et pareille à celle d'une comète. Il le dévida et lui dit : Prenez ce fil et attachez-le fortement au pouce de votre main droite. Par son moyen, je vous conduirai dans les labyrinthes infernaux, séjours de peines et de souffrances.**

Aussitôt, il marcha devant moi avec une extrême vitesse, dit ce roi, mais toujours en dévidant ce peloton de fil lumineux. Il me conduisit dans des vallées profondes, remplies de feu, et pleines de puits enflammés où l'on voyait bouillir de la poix, du soufre, du plomb, de la cire et d'autres matières onctueuses. Là, je remarquai les prélats qui avaient servi mon père et mes aïeux. Quoique tremblant, je ne laissai pas de les interroger, pour apprendre d'eux quelle était la cause de leurs tourments. Ils me répondirent : Nous avons été les évêques de votre père et de vos aïeux ; et au lieu de les porter, eux et leurs peuples, à la paix et à l'union, nous avons semé parmi tous la discorde et le trouble. C'est pourquoi nous sommes brûlés dans ces souterrains infernaux, avec les homicides et les voleurs. C'est ici que viendront vos évêques et tout ce grand nombre d'officiers qui vous environnent, et qui vous imitent dans le mal.

Dans le temps que, tout tremblant, le roi considérait ces choses, il vit fondre sur lui de noirs et d'affreux démons. Ils voulaient, avec des crochets de fer enflammés, se saisir de ce peloton de fil, et l'enlever des mains du prince ; mais l'extrême lumière qu'il jetait les empêchait de le prendre. Ces mêmes démons voulurent prendre le roi lui-même par derrière, et le précipiter dans les puits de soufre. Le conducteur débarrassa le prince des embûches qu'on lui tendait, et le mena sur de hautes montagnes, d'où sortaient des torrents de feu, qui faisaient fondre et bouillir toutes sortes de métaux. Là, dit le roi, je trouvai les âmes des seigneurs, qui avaient servi mon père et mes frères. Les uns y étaient plongés jusqu'aux cheveux, d'autres jusqu'au menton, et d'autres jusqu'à mi-corps. Alors ils s'écrièrent en s'adressant à moi :

« Hélas ! Charles, vous voyez comme nous sommes punis dans ces » torrents de flammes, pour avoir malheureusement semé le trouble et la division entre votre père, vos frères et vous. »

Je ne pouvais cependant m'empêcher, continue le roi Charles, de gémir de leurs peines. Dans le même temps, je vis venir à moi des dragons dont la gueule enflammée cherchait à m'engloutir, mais mon conducteur me fortifia par le fil de peloton dont il m'entoura, et cette clarté extraordinaire offusqua si bien ces dangereux ennemis qu'ils ne purent m'atteindre. Nous descendîmes aussitôt dans une vallée dont un côté était obscur et ténébreux, mais cependant rempli de fournaies ardentes. Je trouvai le côté opposé très éclairé et fort agréable.

Je m'attachai particulièrement à examiner le côté obscur. Là, je vis des rois de ma race, tourmentés par d'étranges supplices. Le cœur serré d'ennui et de tristesse, je croyais à tout moment me voir précipité dans les mêmes gouffres par de noirs géants qui mettaient toute cette vallée en feu. La frayeur ne m'abandonna pas. Cependant, au moyen de ce peloton lumineux, j'aperçus que l'autre côté de ce vallon commençait à s'éclairer, et je remarquai deux fontaines, dont l'une était d'une eau très chaude, et l'autre plus douce et plus tempérée. Au moyen du peloton lumineux qui me conduisit, je remarquai deux tonneaux remplis l'un et l'autre de ces différentes eaux. Dans l'un, je vis mon père Louis qui était plongé jusqu'aux cuisses. Quoique accablé de tristesse et de chagrin, il me rassura néanmoins, et me dit : Mon fils Charles, ne craignez rien, je sais que votre esprit retournera dans votre corps, et Dieu a permis que vous vinssiez ici pour voir les peines que je souffre pour mes péchés. De ce tonneau plein d'eau bouillante, je suis transporté de jour à autre dans celui-là qui est d'une chaleur douce et modérée. C'est un soulagement que je dois aux prières de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi, qui sont les protecteurs de notre maison royale. Pourtant, si par des prières, des offrandes, des aumônes, vous me secourez, vous, mes fidèles évêques et abbés, et même tout l'ordre ecclésiastique, je ne tarderai guère à être délivré de ce tonneau bouillant. Votre frère Lothaire, et Louis, son fils, ont été exempts de ces peines par l'intercession de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi. Ils jouissent à présent de toutes les joies du paradis.

Regardez à votre gauche, me dit mon père. A l'instant je tournai la tête et je remarquai deux grands et vastes tonneaux d'eau bouillante. Voilà ce qui vous est destiné, continua-t-il, si vous ne vous corrigez et ne faites pénitence de tous vos crimes.

La frayeur me saisit aussitôt, et mon guide, qui s'en aperçut, me dit : Suivez-moi dans la partie qui est à la droite de ce vallon, où se trouve toute la gloire du paradis. Je ne marchai pas longtemps sans voir, au milieu des plus illustres rois, mon oncle Lothaire assis sur

une topase d'une grandeur énorme, et couronné d'un riche diadème. Son fils Louis était dans un éclat aussi brillant. A peine m'eut-il aperçu que, d'une voix fort douce, il m'appela et me parla en ces termes : Charles, qui êtes mon troisième successeur dans l'empire romain, approchez. Je sais, poursuivit-il, que vous êtes venu voir les lieux de supplices et de peines où votre père et mon frère gémissent encore pour quelque temps. Mais, par la miséricorde de Dieu, ils seront bientôt délivrés de leurs souffrances, comme nous-mêmes en avons été retirés à la prière de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi que Dieu a établis les patrons des rois et du peuple français. S'ils n'avaient été nos protecteurs, notre famille ne serait plus sur la terre. Sachez donc que vous ne tarderez pas à être détrôné, après quoi vous vivrez peu. Et Louis se tournant vers moi : L'empire romain, dit-il, que vous avez possédé jusqu'ici, doit passer incessamment entre les mains de Louis, fils de ma famille. A l'instant j'aperçus ce jeune enfant : Remettez-lui donc l'autorité souveraine, continua Louis, et donnez-lui-en des marques en lui confiant ce peloton que vous tenez.

Sur-le-champ je le détachai de ma main pour le lui donner. Par là il se trouva revêtu de l'empire, et tout le peloton se trouva dans sa main. A peine en fut-il maître qu'il devint tout brillant de lumière. Et, ce qu'on ne croirait pas, mon esprit rentra dans mon corps.

Ainsi tout le monde doit savoir que, quoi qu'on fasse, il possédera tout l'empire romain que Dieu lui a destiné. Et, quand je serai passé à une autre vie, c'est ce qu'exécutera le Seigneur dont la puissance s'étend, dans tous les siècles, sur les vivants et sur les morts. *Amen.*

Apparitions tirées de l'Exameron de Torquemada, concernant un grand d'Espagne, et de l'historien Le Loyer, touchant un marchand de Lyon.

Un seigneur des principaux d'Espagne, dit Torquemada, sortit un jour pour aller à la chasse sur une de ses terres où il y avait plusieurs montagnes couvertes de bois. Il fut très étonné lorsque, se croyant seul, il ne laissa pas d'être appelé par son nom. Cette voix ne lui était pas inconnue, mais comme il ne paraissait pas fort empressé, il fut rappelé une deuxième fois par la même voix, qu'il reconnut être celle de son père, décédé depuis peu. Malgré sa peur il s'avança. Quel ne fut pas son étonnement de voir une grande caverne ou une espèce d'abîme dans laquelle était une immense échelle qui allait depuis le haut jusqu'en bas. L'ombre de son père se présenta sur les premiers échelons, et lui dit que Dieu avait permis qu'elle lui apparût pour l'instruire de ce qu'il devait faire pour son propre salut et pour la délivrance de celui qui lui parlait, aussi

bien que pour celle de son grand-père, qui était placée sur quelques échelons plus bas. L'ombre ajouta que la justice divine les punirait et les retiendrait même jusqu'à ce qu'on eût restitué à un monastère un héritage usurpé par ses aïeux. Ordre fut enjoint au seigneur de le faire incessamment pour éviter la vengeance divine, autrement, que sa place était déjà marquée dans ce lieu de souffrance. A peine eut-il fait cette menace, que l'échelle et l'ombre commencèrent insensiblement à disparaître, et l'ouverture de cette caverne à se refermer. Pour lors la frayeur l'emporta sur l'imagination du fils. Son agitation ne lui permet pas d'approfondir ce mystère. Il retourne chez lui, rend l'héritage ainsi qu'on le lui avait donné, laisse à un fils le reste de son bien, et se retire dans un monastère où il passa pieusement le reste de sa vie.

Un riche marchand de Lyon, voyageant avec un domestique affidé qui le servait depuis longtemps, entra sur sa route dans une plaine remplie de landes et de bruyères. Instantanément une voix, qui se déclare être celle d'un ange du Seigneur, vint frapper les oreilles du maître, et lui ordonna, de la part de Dieu, de donner aux pauvres une partie des richesses mal acquises dont il jouissait, et surtout de bien récompenser un serviteur qui le servait avec tant d'affection depuis longues années, et pour lequel il n'avait encore rien fait.

Le marchand étonné demande à son domestique s'il n'avait rien entendu. Ce dernier répond que non. La voix réitère les mêmes ordres, mais si expressément et avec tant de menaces, que le marchand, persuadé que c'était une voix céleste, se mit en devoir d'y obéir. Il arriva donc chez lui et récompensa largement ce fidèle domestique. L'apparition, divulguée dans Lyon, fut reçue avec beaucoup de créance.

Apparition à l'ermite de l'île de Lipari.

Saint Grégoire rapporte que l'ermite de l'île de Lipari, près de la Sicile, vit Théodoric, roi d'Italie, conduit par le pape Jean et le patrice Symmaque, pour être précipité dans une chaudière toute bouillante.

Apparition de saint Jérôme.

On attribue à saint Augustin une lettre par laquelle il mentionne que le même jour que mourut saint Jérôme, son âme s'était présentée à lui. Il l'adressait à saint Cyrille, évêque de Jérusalem, qui lui répondit que lui-même avait vu monter au ciel l'âme de saint Jérôme.

Apparition rapportée par le roi Gontram, contre Chilpéric, roi de France.

On sait que Chilpéric, roi de France, l'un des fils de Clotaire I^{er}, avait peu ménagé ses sujets. Sa mort funeste le fait même conjecturer.

On assurait qu'il mourut dans l'impénitence.

Sur ces entrefaites, Gontram annonça qu'il avait vu l'âme de son père liée et chargée de chaînes, et qu'en cet état elle lui fut présentée par trois évêques. C'étaient Tetricus, Agricola et Nicetius de Lyon. Ces deux derniers, plus humains que le premier, témoignèrent qu'il suffisait de châtier ce prince, et qu'il fallait ensuite le renvoyer. Ils priaient, ils suppliaient même pour lui. Mais Tetricus, plus dur que les deux autres, s'y opposait avec aigreur. Non, non, dit-il, point de grâce, il faut qu'il soit brûlé en punition de ses crimes. Enfin, après bien des altercations et des contestations entre eux, le résultat fut de précipiter cette âme dans une grande chaudière bouillante que j'aperçus de loin, dit le roi Gontram. Je ne pus retenir mes larmes, continue-t-il, lorsque je vis le misérable état de Chilpéric, auquel on brisa tous les membres pour le jeter dans cette chaudière. Il n'y demeura pas longtemps, sans être entièrement consumé, au point qu'il n'en resta pas la moindre chose.

C'est Grégoire de Tours qui a écrit cette apparition, sur le témoignage de Gontram.

Les auteurs s'accordent à dire que le nombre des apparitions est considérable, et qu'on pourrait l'élever à plus de quarante mille, rien que dans l'ordre religieux.

Sans doute que dans cette multitude il y en a beaucoup qui sont purement imaginaires; mais toujours est-il que le sentiment des peuples manifeste qu'il existe une puissance surhumaine qui a mission de Dieu d'avertir les hommes sur diverses destinées.

Sentiment des peuples occidentaux sur les apparitions. Idées sur l'évocation des morts.

Les anciens peuples occidentaux comme les orientaux étaient dans la persuasion que les spectres qui apparaissaient étaient les âmes des morts descendus dans la tombe depuis peu.

La nécromancie est une preuve que ces apparitions pouvaient exister, ou que telle était l'opinion des peuples.

Lucain, dans sa *Pharsale*, introduit Pompée qui consulte une magicienne et lui commande d'évoquer l'âme d'un mort pour en apprendre ce qui lui doit arriver.

Le poète fait dire à cette femme : « Magicienne, obéis à mes charmes, car je n'évoque pas une âme qui soit depuis longtemps

» dans le noir Tartare, mais une âme qui depuis peu y est descendue, et qui se trouve encore aux portes de l'enfer. »

Cette magicienne promet, pour récompense, au mort qu'elle avait évoqué, de brûler son corps de façon que jamais personne ne puisse l'inquiéter dans la suite par ses exorcismes.

L'on ne connaissait point de moyens plus propres à faire cesser les apparitions, que de couper la tête au mort, de l'empaler et de lui percer le corps avec un pieu ou de le brûler, comme il se pratiquait encore il y a peu, si cela n'a lieu même aujourd'hui dans la Grèce, la Hongrie, la Moravie.

Les anciens Grecs qui avaient tiré leur religion et leur théologie des Egyptiens et des Orientaux, et les Latins qui avaient tiré à leur tour des Grecs leur religion et leur théologie, étaient tous dans la ferme persuasion que les âmes des morts apparaissaient quelquefois aux vivants et que les nécromanciens les évoquaient; qu'elles rendaient des réponses et donnaient aux vivants des avertissements pour l'avenir; qu'Apollon rendait des oracles; que la prêtresse remplie de son esprit et transportée de l'enthousiasme sacré, annonçait sûrement des choses futures.

Homère, le plus ancien des écrivains grecs et leur plus grand théologien, rapporte plusieurs apparitions tant des dieux que des hommes et des héros après leur mort. Dans l'*Odyssée*, il représente Ulysse qui va consulter le devin Tirésias, et ce devin ayant préparé une fosse pleine de sang pour évoquer les mânes, Ulysse tire son épée pour empêcher les âmes de venir boire ce sang, dont elles étaient fort altérées, et dont on ne voulait pas qu'elles goûtassent avant que d'avoir répondu à ce qu'on demandait d'elles.

Les Grecs croyaient aussi que les âmes n'étaient point en repos et qu'elles rôdaient autour de leurs cadavres, tandis qu'ils n'étaient point inhumés.

On citerait mille passages tirés des poètes et auteurs grecs, à l'appui du sentiment des apparitions.

Plutarque dont on connaît la sagesse et l'austérité, parle souvent d'apparitions. Il dit, par exemple, que dans la fameuse bataille de Marathon contre les Perses, plusieurs soldats virent le fantôme de Thésée qui combattait pour les Grecs contre les ennemis.

Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter toutes les autorités qui militent en faveur des apparitions. Cicéron est du nombre, ainsi que Pline et Lucien. En un mot, les histoires d'apparitions sont innombrables.

Bossuet rapporte, dans l'oraison funèbre de la princesse palatine, deux visions qui déterminèrent toute la conduite de ses dernières années. Il dit que cette princesse, après avoir prêté cent mille francs à la reine de Pologne, sa sœur, vendu le duché de Rhételois un million, marié avantageusement ses filles, étant heureuse selon le

monde, mais doutant des vérités de la religion catholique, fut rappelée à la conviction et à l'amour des vérités religieuses par deux visions.

La première fut un rêve, dans lequel un aveugle-né lui dit qu'il n'avait aucune idée de la lumière, et qu'il fallait en croire les autres sur ce qu'on ne pouvait concevoir.

La seconde fut un violent ébranlement des méninges et des fibres du cerveau dans un accès de fièvre. Elle vit une poule qui courait après un de ses poussins qu'un chien tenait dans sa gueule. La princesse palatine arrache le petit poulet au chien. Une voix lui crie. Rendez-lui ce poulet; si vous le privez de son manger, il fera mauvaise garde. — Non, s'écria la princesse, je ne le rendrai jamais. Ce poulet était l'âme d'Anne de Gonzague, princesse palatine, la poule était l'Eglise, le chien était le diable. Anne de Gonzague, qui ne devait jamais rendre le poulet au chien, était la grâce efficace.

Telle est la force du sentiment des apparitions, que les plus grands esprits y ont cru. Bossuet n'est pas une petite autorité.

Notons, avant de passer à d'autres exemples sur le sujet, que de même que l'on a cru à l'apparition des bons et des mauvais esprits, on a cru à la nature de différentes sortes d'apparitions, ainsi que nous l'avons distingué en rappelant les apparitions vocales, intellectuelles et sensibles.

Ce qui suit confirmera notre pensée

Discours épouvantable d'une étrange apparition de démons en la maison d'un gentilhomme en Silésie, en 1609.

« Un gentilhomme de Silésie ayant convié quelques amis, et l'heure du festin étant venue, se voyant frustré par l'excuse des conviés, entre en grande colère, et commence à dire que puisque nul homme ne daignait être chez lui, que tous les diables y vinssent ! Cela dit, il sort de sa maison et entre à l'église où le curé prêchait, lequel il écoute attentivement.

» Comme il était là, voici entrer en la cour du logis des hommes à cheval, de haute stature et tout noirs, qui commandèrent aux valets du gentilhomme d'aller dire à leur maître, que les conviés étaient venus. Un des valets court à l'église avertir son maître, qui bien étonné demande avis au curé. Icelui, finissant son sermon, conseille qu'on fasse sortir toute la famille hors du logis.

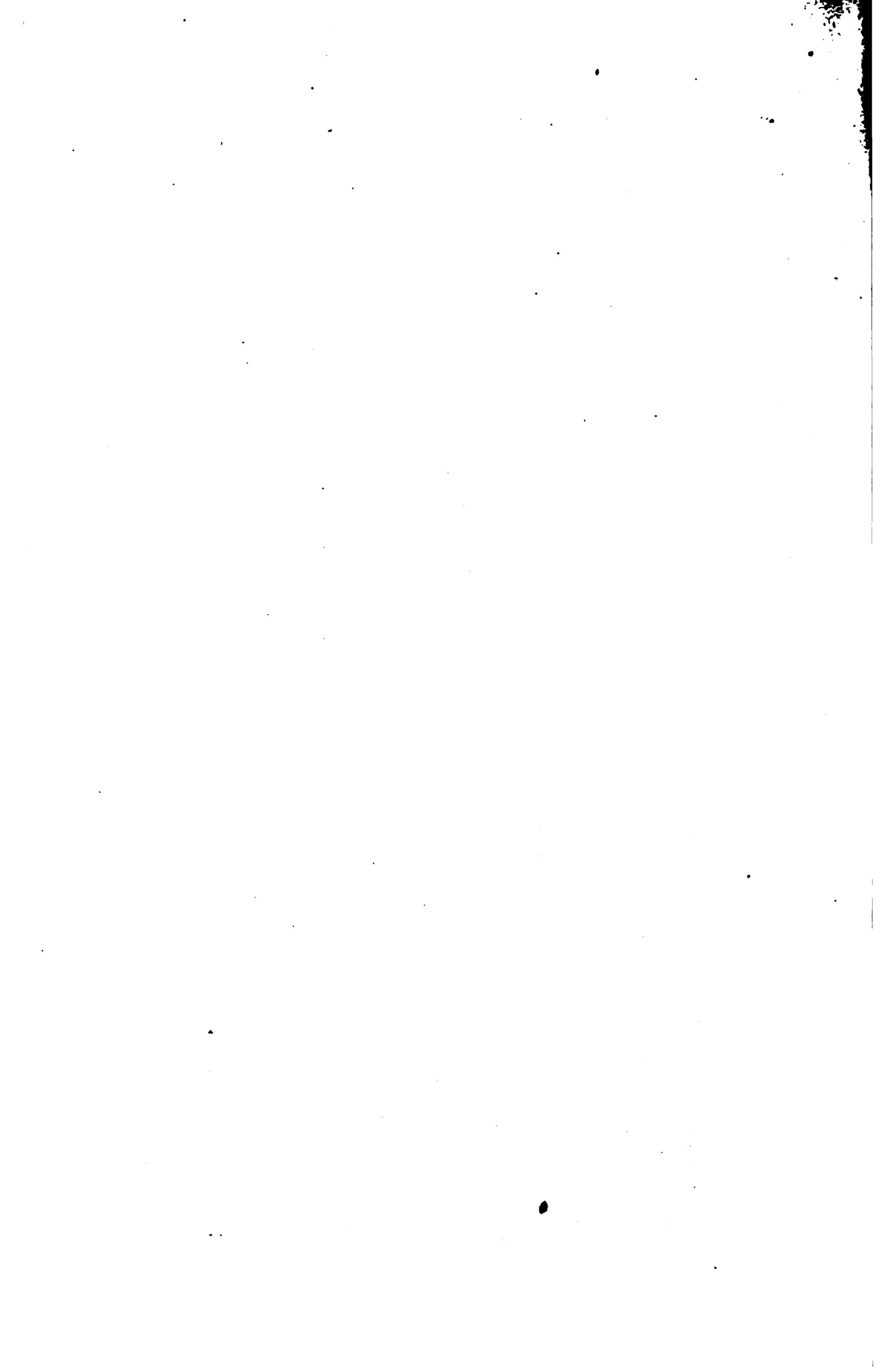
» Aussitôt dit, aussitôt fait; mais de hâte que les gens eurent de déloger, ils laissèrent dans la maison un petit enfant dormant au berceau. Ces hôtes, ou, pour mieux dire, ces diables commencèrent bientôt à remuer les tables, à hurler, à regarder par les fenêtres en forme d'ours, de loups, de chats, d'hommes terribles, tenant à



Un mort ressuscité.



Apollonius de Tyanes.





Une victime des persécutions des esprits.



Une âme en peine.



Un esprit céleste.



la main ou dans leurs pattes des verres pleins de vin, des poissons, de la chair bouillie ou rôtie.

» Comme les voisins, le gentilhomme, le curé et autres, contemplaient avec frayeur un tel spectacle, le pauvre père se mit à crier : « Hélas ! où est mon pauvre enfant ? » Il avait encore le dernier mot à la bouche, quand un de ces hommes noirs apporta l'enfant aux fenêtres, et le montra à tous ceux qui étaient dans la rue. Le gentilhomme demanda à un de ses serviteurs auquel il se fiait le mieux : « Mon ami, que ferai-je ? — Monsieur, répond le serviteur, je recommanderai ma vie à Dieu ; après quoi j'entrerai dans la maison, d'où, moyennant son secours, je vous rapporterai l'enfant. » A la bonne heure, dit le maître, Dieu t'accompagne, t'assiste et te fortifie !

» Le serviteur, ayant reçu la bénédiction de son maître, du curé et des autres gens de bien, entra au logis, et, approchant du poêle où étaient ces hôtes ténébreux, se prosterna à genoux, se recommande à Dieu et ouvre la porte. Voilà les diables en horribles formes, les uns assis, les autres debout, aucuns se promenant, autres rampant sur le plancher, qui tous accourent contre lui, criant ensemble : « Hui ! hui ! que viens-tu faire céans ? » Le serviteur, suant de détresse et néanmoins fortifié de Dieu, s'adresse au malin qui tenait l'enfant et lui dit : « Ça, baille-moi cet enfant. — Non, répond l'autre, il est mien ; va dire à ton maître qu'il vienne le recevoir. Le serviteur insiste, et dit : « Je fais la charge que Dieu m'a commandée, et sais que tout ce que je fais selon icelle lui est agréable ; partant à l'égard de mon office, en vertu de Jésus-Christ, je t'arrache et saisis cet enfant, lequel je rapporte à son père. »

» Ce disant, il empoigne l'enfant, puis le serre entre ses bras ; les hôtes noirs ne répondent que par des cris effroyables et par ces mots : « Hui ! hui ! méchant ; hui ! garnement ! laisse, laisse cet enfant, autrement nous te dépiècerons. » Mais lui, méprisant ces menaces, sortit sain et sauf, et rendit l'enfant au gentilhomme, son père ; et quelques jours après tous ces hommes s'évanouirent, et le gentilhomme, devenu sage et bon chrétien, retourna en sa maison.

Le grand feu, tonnerre et foudre du ciel, advenu sur l'église cathédrale de Quimpercorentin, avec la vision publique d'un très épouvantable démon dans le feu sur ladite église.

« Samedi, premier jour de février 1650, advint un grand malheur et désastre en la ville de Quimpercorentin : une belle et haute pyramide, couverte de plomb, étant sur la nef de la grande église, fut brûlée par la foudre et le feu du ciel, depuis le haut jusqu'à ladite nef, sans pouvoir y apporter aucun remède. Le même jour,

sur les sept heures et demie, tendant à huit du matin, se fit un coup de tonnerre et d'éclair terrible. A l'instant fut visiblement vu un démon horrible, au milieu d'une grande onde de grêle, se saisir de ladite pyramide par le haut et au dessous de la croix, étant ce démon de couleur verte, avec une longue queue. Aucun feu ni fumée n'apparut sur la pyramide, que vers une heure après midi, que la fumée commença à sortir du haut d'icelle, et dura un quart d'heure : et du même endroit commença le feu à paraître peu à peu, en augmentant toujours, ainsi qu'il dévalait du haut en bas : tellement qu'il se fit si grand et si épouvantable, que l'on craignait que toute l'église ne fût brûlée, et non seulement l'église, mais toute la ville.

» Les trésors de ladite église furent tirés hors ; les processions allèrent à l'entour, et finalement on fit mettre des reliques saintes sur la nef de l'église, au devant du feu. Messieurs du chapitre commencèrent à conjurer ce méchant démon, que chacun voyait dans le feu, tantôt bleu, vert ou jaune ; ils jetèrent des *agnus Dei* dans icelui et près de cent cinquante barriques d'eau, quarante ou cinquante charretées de fumier, et néanmoins le feu continuait. Pour dernière ressource, on fit jeter un pain de seigle de quatre sous, dans lequel on mit une hostie consacrée, puis on prit de l'eau bénite, avec du lait d'une femme nourrice de bonne vie, et tout cela jeté dedans le feu, tout aussitôt le démon fut contraint de quitter la flamme ; et avant de sortir il fit un si grand remue-ménage, que l'on semblait être tous brûlés, et qu'il devait emporter l'église et tout avec lui ; il ne s'en alla qu'à six heures et demie du soir, sans avoir fait aucun mal, Dieu merci, que la totale ruine de ladite pyramide, qui est de douze mille écus au moins.

» Ce méchant étant hors, on eut raison du feu, et, peu de temps après, on trouva encore ledit pain de seigle en essence, sans être endommagé, hors que la croûte était un peu noire ; et sur les huit ou neuf heures et demie, après que tout le feu fut éteint, la cloche sonna pour amasser le peuple afin de rendre grâces à Dieu.

» Messieurs du chapitre, avec les choristes et musiciens, chantèrent un *Te Deum* et un *Stabat Mater*, dans la chapelle de la Trinité, à neuf heures du soir. Grâces à Dieu ; il n'est pas possible de voir chose plus horrible et épouvantable qu'était ce dit feu. »

Le lecteur nous permettra d'indiquer, entre les exemples qui précèdent et ceux qui suivent, les différentes causes qui ont occasionné les apparitions ou visions. On les a réduites à huit chefs :

1° L'apparition sert à faire connaître le sort des âmes séparées de leurs corps. Elle a dû avoir nécessairement lieu pour les procédures en canonisation des saints ;

2° A instruire les hommes sur l'objet de leurs croyances ;

- 3° À manifester la volonté suprême dans les temps de calamités ;
- 4° À annoncer les événements futurs ;
- 5° À prédire aux fidèles l'époque de leur mort ;
- 6° À révéler la cessation des fléaux ;
- 7° À reprendre et punir les hommes des fautes commises contre Dieu même ;
- 8° À renseigner les hommes sur les choses mystérieuses de la vie, sur tout ce qui est indépendant de la prévoyance humaine.

Aveu fait en justice d'apparitions démoniaques.

Des sorciers brûlés à Paris ont dit en justice, que quand le diable veut se faire un corps aérien, pour se montrer aux hommes, « il faut que le vent lui soit favorable et que la lune soit pleine. » Et lorsqu'il apparaît, c'est toujours avec quelque défaut nécessaire, ou trop noir, ou trop pâle, ou trop rouge, ou trop grand, ou trop petit, ou le pied fourchu, ou les mains en griffes, ou la queue au derrière et les cornes en tête, etc. ; à moins qu'il ne prenne une forme bizarre. C'est ainsi qu'il parlait à Simon le magicien et à d'autres, sous la figure d'un chien ; à Pythagore, sous celle d'un fleuve ; à Apollonius, sous celle d'un orme ; à l'abbé Adam, sous plusieurs métamorphoses.

Apparition pour un dépôt caché, pour l'image du Christ. Opinion de Jamblique sur l'essence des apparitions.

En admettant la vérité des récits, il y a en effet des apparitions qui, réelles ou imaginaires, sont très surprenantes. On lit dans la vie de saint Macaire qu'un homme ayant reçu un dépôt, le cacha sans en rien dire à sa femme, et mourut subitement. On fut très embarrassé quand le maître du dépôt le vint réclamer. Saint Macaire pria, et le défunt apparut à sa femme, à qui il déclara que l'argent redemandé était enterré au pied de son lit, ce qui fut trouvé vrai. On voit par là que, s'il y a de mauvaises apparitions, il s'en trouve aussi de bonnes. Cedrenus raconte, dans son abrégé historique, que Cosroès assiégeant Edesse, une femme de belle et haute stature apparut la nuit à Eulalius, évêque de cette ville, et lui révéla le lieu où était cachée la fameuse image du Sauveur, envoyée par Jésus-Christ lui-même au roi Abgare. Eulalius fit promener ce sùaire par la ville ; et les ennemis ayant élevé contre les murs un grand amas de bois pour brûler Edesse, le pieux évêque y jeta une goutte d'huile sainte. Incontinent, dit Leloyer, le feu préparé par les ennemis contre la ville, se tourna contre eux, et en fit une telle fracas, qu'ils furent contraints de lever le siège. On ne dit pas, ajoute-t-il, quelle est la femme qui apparut à Eulalius ; mais on

peut croire que ce fut la sainte Vierge ou quelque autre sainte du paradis.

Les apparitions des esprits, dit Jamblique, sont analogues à leur essence; l'aspect des dieux (ou des saints) est consolant; celui des archanges terrible, celui des anges moins sévère, celui des démons épouvantable. Il est assez difficile, ajoute-t-il, de se reconnaître dans les apparitions de spectres; car il y en a de mille sortes. Delancre donne les moyens de ne s'y point tromper. « On peut distinguer les âmes, des démons, dit-il, parce qu'ordinairement elles apparaissent en hommes portant barbe, en vieillards, en enfants ou en femmes, bien que ce soit en habit et en contenance funeste. Or, les démons peuvent se montrer ainsi. Mais, ou c'est l'âme d'une personne bienheureuse, ou c'est l'âme d'un damné. Si c'est l'âme d'un bienheureux et qu'elle revienne souvent, il faut tenir pour certain que c'est un démon, qui, ayant manqué son coup de surprise, revient plusieurs fois pour le tenter encore. Car une âme ne revient plus quand elle est satisfaite, si ce n'est par aventure une seule fois pour dire grand merci.

» Si c'est une âme qui se dise l'âme d'un damné, il faut croire que c'est un démon, vu qu'à grande peine laisse-t-on jamais sortir l'âme des damnés. » Voilà les moyens que Pierre Delancre donne comme très aisés. Il dit, un peu plus loin, que le spectre qui apparaît sous une peau de chien ou sous toute autre forme laide est un démon; mais s'il paraît sous les traits d'un ange et avec une très belle figure, ce peut bien encore être un démon. Le diable est si malin!

Revenons aux anecdotes.

Il y avait, dans un coin du Poitou, un fermier nommé Hervias qui avait une fille extrêmement belle. Le valet du fermier devint amoureux de cette fille; mais comme il n'était pas fortuné et que celle qu'il aimait était fille unique d'un père assez riche, il comprit qu'il fallait trouver quelque stratagème. Catherine avait plusieurs adorateurs; celui qu'elle préférait était un jeune cousin, élevé à la ville, dont le cœur était bon et l'esprit cultivé. Les parents approuvaient leur amour; on parlait même de les marier dans un mois; mais une nuit que le fermier était plongé dans un profond sommeil, il en fut tiré en sursaut par un bruit étrange qui se fit dans sa chambre. Une grande main agita les rideaux de son lit, et une grosse voix lui dit de lever les yeux.... Le fermier tourna la tête et vit au fond de sa chambre un fantôme horrible, couvert d'un drap noir sur une longue robe blanche.... Le fantôme tenait une torche à demi éteinte à la main droite, et une fourche à la gauche.... Il traînait des chaînes; il avait une tête de cheval enflammée, surmontée d'un globe lumineux et de deux cornes.... Hervias, qui avait l'imagination facile à effrayer, poussa un gémissement étouffé, son sang se glaça, et il eut à peine la force de demander en trem-

blant au fantôme ce qu'il voulait. « Tu mourras, répondit l'esprit, le jour du mariage projeté entre ta fille et son jeune cousin, à moins que tu ne la maries dans ta maison avec le premier homme que tu verras demain à ton lever.... »

En achevant ces mots le fantôme disparut. Hervias passa la nuit sans dormir. Le point du jour parut, quelqu'un entra pour lui demander des ordres; c'était le valet amoureux de Catherine. Hervias fut consterné de la pensée qu'il fallait lui donner sa fille; mais il ne témoigna rien, se leva, alla trouver Catherine et lui raconta le tout. Catherine, désolée, ne sut que répondre. Son jeune cousin vint ce jour-là; on lui apprit l'état des choses, et il eut le bonheur de voir combien il était aimé; mais il ne se troubla point. Il proposa à son futur beau-père de passer la nuit dans sa chambre : Hervias y consentit. Le jeune cousin feignit donc de partir le soir pour la ville, et rentra, après la chute du jour, dans la ferme. Il resta sur une chaise auprès du lit d'Hervias, et tous deux attendirent patiemment le spectre.

La fenêtre s'ouvrit enfin avec fracas vers minuit; on vit paraître le fantôme, dans le même accoutrement que la veille, il répéta le même ordre. Hervias tremblait; mais le jeune cousin, qui ne craignait pas les apparitions, se leva et dit : « Voyons qui nous envoie des ordres et des menaces si précises..... » En disant ces mots, il sauta sur le spectre qui voulait fuir, il le saisit, et sentant entre ses bras un corps solide, il reprit : « Ce spectre n'est pas un esprit, mais une masse bien matérielle. » Il prit alors le fantôme par le milieu du corps, et l'entraînant d'un effort vigoureux, il le jeta par la fenêtre, qui était élevée de plus de douze pieds. On entendit un cri plaintif. « Le revenant n'osera plus revenir dit le jeune cousin; allons voir s'il se porte bien. »

Il était mort.

On voit par l'exemple ci-dessus qu'il ne faut pas croire à toutes les apparitions. Celle-là est évidemment un stratagème imaginé pour détruire un projet de mariage à l'aide de la terreur et de l'effroi.

Apparition au château d'Ardivilliers, en Picardie.

Dans le château d'Ardivilliers, près de Breteuil, en Picardie, apparaissait, du temps de la jeunesse de Louis XV, un esprit qui faisait un bruit effroyable; c'étaient toute la nuit des flammes qui faisaient paraître le château en feu. C'étaient des hurlements épouvantables; mais cela n'arrivait qu'en certain temps de l'année, vers la Toussaint. Personne n'osait y demeurer que le fermier, avec qui l'esprit était apprivoisé. Si quelque malheureux passant y couchait une nuit, il était si bien étrillé, qu'il en portait les marques pendant

plus de six mois. Les paysans d'alentour voyaient mille fantômes qui ajoutaient à l'effroi. Tantôt quelqu'un avait aperçu en l'air une douzaine d'esprits au-dessus du château ; ils étaient tous de feu, et dansaient un branle à la paysanne ; un autre avait trouvé, dans une prairie, je ne sais combien de présidents et de conseillers en robes rouges, assis et jugeant à mort un gentilhomme du pays qui avait eu la tête tranchée il y avait bien cent ans ; un autre avait rencontré, la nuit, un parent du maître du château, qui se promenait avec la femme d'un seigneur des environs ; on nommait la dame ; on ajoutait même qu'elle s'était laissé caresser, et qu'ensuite elle et son mystérieux amant avaient disparu. Plusieurs autres avaient vu, ou tout au moins ouï dire des merveilles du château d'Ardivilliers.

Les apparitions se renouvelèrent pendant cinq ans. Il résolut enfin de faire cesser la lutinerie, persuadé, par beaucoup de circonstances, qu'il y avait de l'artifice en tout cela. Il se rend à sa terre, vers la Toussaint, couche dans son château, et fait demeurer dans sa chambre deux gentilshommes de ses amis, bien résolus, au premier bruit ou à la première apparition, de tirer sur les esprits avec de bons pistolets. Les esprits, qui savent tout, surent apparemment ces préparatifs : pas un ne parut. Ils se contentèrent de traîner des chaînes dans une chambre du haut, au bruit desquelles la femme et les enfants du fermier vinrent au secours de leur seigneur en se jetant à ses genoux pour l'empêcher de monter dans cette chambre. « Ah ! mon seigneur, criaient-ils, qu'est-ce que la force humaine contre des gens de l'autre monde ? Tous ceux qui ont tenté avant vous la même entreprise en sont revenus disloqués. » Ils firent tant d'histoires au maître du château, que ses amis ne voulurent pas qu'il s'exposât : mais ils montèrent tous deux à cette grande et vaste chambre où se faisait le bruit, le pistolet dans une main, la chandelle dans l'autre.

Ils virent d'abord une épaisse fumée, que quelques flammes redoublaient par intervalles. Un instant après, elle s'éclaircit, et l'esprit parut confusément au milieu. C'était un grand diable tout noir qui faisait des gambades, et qu'un autre mélange de flammes et de fumée déroba une seconde fois à la vue. Il avait des cornes, une longue queue ; son aspect épouvantable diminua un peu l'audace de l'un des deux champions : « Il y a là quelque chose de surnaturel, dit-il à son compagnon ; retirons-nous. — Non, non, répondit l'autre ; ce n'est que de la fumée de poudre à canon.... et l'esprit ne sait son métier qu'à demi, de n'avoir pas encore soufflé nos chandelles. »

Il avance à ces mots, poursuit le spectre, lui lâche un coup de pistolet, ne le manque pas ; mais au lieu de tomber, le spectre se retourne et le fixe. Il commence alors à s'effrayer à son tour. Il se rassure toutefois, persuadé que ce ne peut être un esprit ; et, voyant

que le spectre évite de l'approcher, il se résout de le saisir, pour voir s'il sera palpable, ou s'il fondra entre ses mains. L'esprit, trop pressé, sort de la chambre et s'enfuit par un petit escalier. Le gentilhomme descend après lui, ne le perd point de vue, traverse cours et jardins, et fait autant de tours qu'en fait le sceptre, tant qu'enfin le fantôme étant parvenu à une grange qu'il trouve ouverte, se jette dedans et fond contre un mur, au moment où le gentilhomme pensait l'arrêter.

Celui-ci appelle du monde; et dans l'endroit où le spectre s'était évanoui, il découvre une trappe qui se fermait d'un verrou après qu'on y était passé, il descend, trouve le fantôme sur de bons matelas, qui l'empêchaient de se blesser quand il s'y jetait la tête la première. Il l'en fait sortir, et l'on reconnaît, sous le masque du diable, le malin fermier, qui avoua toutes ses souplesses, et en fut quitte pour payer à son maître les redevances de cinq années sur le pied de ce que la terre était affermée avant les apparitions. Le caractère qui le rendait à l'épreuve du pistolet était une peau de buffle ajustée à tout son corps....

Un capitaine anglais, ruiné par des folies de jeunesse, n'avait plus d'autre asile que la maison d'un ancien ami. Celui-ci, obligé d'aller passer quelques mois à la campagne, et ne pouvant y conduire le capitaine, parce qu'il était malade, le confia aux soins d'une vieille domestique, qu'il chargeait de la garde de sa maison quand il s'absentait. La bonne femme vint un matin voir de très bonne heure son malade, parce qu'elle avait rêvé qu'il était mort dans la nuit; rassurée, en le trouvant dans le même état que la veille, elle le quitta pour aller soigner ses affaires, et oublia de fermer la porte après elle. Les ramoneurs, à Londres, ont coutume de se glisser dans les maisons qui ne sont point habitées, pour s'emparer de la suie, dont ils font un petit commerce. Deux d'entre eux avaient su l'absence du maître de la maison, et ils épiaient le moment de s'introduire chez lui. Ils virent sortir la vieille, entrèrent dès qu'elle fut éloignée, trouvèrent la chambre du capitaine ouverte, et sans prendre garde à lui, grimpèrent tous les deux dans la cheminée. Le capitaine était en ce moment assis sur son séant. Le jour était sombre; la vue de deux créatures aussi noires lui causa une frayeur inexprimable; il retomba dans ses draps, n'osant faire aucun mouvement.

Le docteur arriva un instant après; il entra avec sa gravité ordinaire, et appela le capitaine en s'approchant du lit; le malade reconnut la voix, souleva ses couvertures et regarda d'un œil égaré, sans avoir la force de parler. Le docteur lui prit la main et lui demanda comment il se trouvait. « Mal, répondit-il; je suis perdu; les diables se préparent à m'emporter, ils sont dans ma cheminée... » Le docteur, qui était un esprit fort, secoua la tête, tâta le pouls et dit gravement: « Vos idées sont coagulées; vous avez

un *lucidum caput*, capitaine...» — « Cessez vos galimatias, docteur : il n'est plus temps de plaisanter, il y a deux diables ici...» — « Vos » idées sont incohérentes, je vais vous le démontrer. Le diable est » un conté, vous en verrez tout le roman dans le *Paradis perdu* ; » votre effroi est donc....»

Dans ce moment, les ramoneurs, ayant rempli leur sac, le laissèrent tomber au bas de la cheminée et le suivirent bientôt. Leur apparition rendit le docteur muet ; le capitaine se renfonça dans sa couverture, et se coulant au pied de son lit, se glissa dessous, sans bruit, priant les diables de se contenter d'emporter son ami ; le docteur, immobile d'effroi, cherchait à se ressouvenir des prières qu'il avait apprises dans sa jeunesse ; se tournant vers son ami, pour lui demander son aide, il fut épouvanté de ne plus le voir dans son lit. Il aperçut, dans ce moment, un des ramoneurs qui se chargeait du sac de suie ; il ne douta pas que le capitaine ne fût dans ce sac. Tremblant de remplir l'autre, il ne fit qu'un saut jusqu'à la porte de la chambre, et de là au bas de l'escalier. Arrivé dans la rue, il se mit à crier de toutes ses forces : « Au secours ! le diable emporte mon ami ! »

La populace accourt à ses cris ; il montre du doigt la maison, on se précipite en foule vers la porte, mais personne ne veut entrer le premier... Le docteur, un peu rassuré par le nombre, excité à un exemple tout le monde en particulier, exemple qu'il ne donnerait pas pour tout l'or des Indes. Les ramoneurs, en entendant le bruit qu'on faisait dans la rue, posent leur sac dans l'escalier, et, de crainte d'être surpris, remontent quelques étages. Le capitaine, mal à son aise sous son lit, ne voyant plus les diables, se hâte de sortir de la maison ; sa peur et sa précipitation ne lui permettent pas de voir le sac, il le heurte, tombe dessus, se couvre de suie, se relève et descend avec rapidité ; l'effroi de la populace augmente à sa vue : elle recule et lui ouvre un passage, le docteur reconnaît son ami, et se cache dans la foule pour l'éviter.

Enfin, un ministre qu'on était allé chercher pour conjurer l'esprit malin parcourt la maison, trouve les ramoneurs, les force à descendre, et montre les prétendus diables au peuple assemblé. Le docteur et le capitaine se rendirent enfin à l'évidence ; mais le docteur, honteux d'avoir, par sa sottise frayeur, démenti le caractère d'intrépidité qu'il avait toujours affecté, voulait rosser ces coquins, qui, disait-il, avaient fait une si grande peur à son ami ; et il soutint que, pour sa part, il ne croyait pas plus au diable qu'auparavant.

Un théologien raconte l'histoire d'un malade qui vit longtemps dans sa chambre un spectre habillé en ermite avec une longue barbe, deux cornes sur la tête et une figure horrible. Cette vision, qui épouvantait le malade sans qu'on pût le rassurer, n'était, dit le

professeur, que l'effet du cerveau dérangé. Il croit, après cela, que les morts peuvent revenir, à cause de l'apparition de Samuel; et il dit que les âmes du purgatoire ont une figure intéressante et se contentent en se montrant de gémir et de prier, tandis que les mauvais esprits laissent toujours entrevoir quelque supercherie et malice.

Voici le dernier exemple que nous rapportons sur les apparitions qui sont d'une espèce différente que celles que l'on connaît sur le retour des âmes. Nous avons déjà touché un mot sur le retour des morts ou sur leurs apparitions : mais la matière demande de plus grands développements qui paraîtront dans les pages qui vont suivre.

Grandes et merveilleuses choses advenues dans la ville de Besançon par un tremblement de terre.

« Le troisième jour de décembre, environ neuf heures du matin, faisant un temps doux et un beau soleil, l'on vit en l'air une figure d'un homme de la hauteur d'environ neuf lances, qui dit trois fois : « Peuples, peuples, peuples, amendez-vous, ou vous êtes à la fin » de vos jours. » Et ce advint un jour de marché, devant plus de dix mille personnes, et après ces paroles, ladite figure s'en alla en une nue comme se retirant droit au ciel. Une heure après, le temps s'obscurcit tellement, qu'à vingt lieues autour de la ville, on ne voyait plus ni ciel ni terre. Il y eut beaucoup de personnes qui moururent ; le pauvre monde se mit à prier Dieu et à faire des processions. Enfin, au bout de trois jours, vint un beau temps comme auparavant et un vent le plus cruel que l'on ne saurait voir, qui dura environ une heure et demie, et une telle abondance d'eau, qu'il semblait qu'on la jetait à pipes, avec un merveilleux tremblement de terre, tellement que la ville fondit, comprenant quatorze lieues de long et six de large, et n'est demeuré qu'un château, un clocher et trois maisons tout au milieu. On les voit en un rondeau de terre assises comme par devant ; on voit quelques portions des murs de la ville, et dans le clocher et le château, du côté d'un village appelé des Guetz, on voit comme des enseignes et étendards qui pavolent ; et n'y saurait-on aller. Pareillement on ne sait ce que cela signifie, et n'y a homme qui regarde cela à qui les cheveux ne dressent sur la tête ; car c'est une chose merveilleuse et épouvantable. »

Opinion des peuples sur le retour des âmes.

Dès que les peuples ont conçu l'évocation des morts, ils ont cru au retour des âmes. Ce sont là deux sentiments inséparables. Les

saintes Écritures supposent ce retour en plus d'un endroit : par exemple, lorsque Saül fait évoquer l'âme de Samuel par la pythonisse. Que l'évocation ait été réelle ou non ; que l'âme de Samuel, ou son ombre, ou même rien n'ait apparu à la pythonisse, il est toujours vrai que Saül et ses gens avec le commun des Hébreux, croyaient la chose possible. Du temps de Moïse, on croyait déjà, chez les Hébreux, au retour des âmes, puisque ce législateur, dans le chapitre 18 du Deutéronome, défend de demander aux morts la connaissance de la vérité.

Lors de la promulgation de l'Évangile, ce sentiment était le même chez les Juifs. Il est dit, dans saint Luc, chapitre 16, que le mauvais riche pria Abraham d'envoyer quelqu'un des morts, pour annoncer aux vivants de se garder de tomber comme lui dans les flammes de l'enfer. L'évangéliste suppose évidemment que les morts peuvent revenir et parler aux vivants.

Saint Thomas ne doutait point que le Christ ne pût paraître avec un corps subtil et aérien, à ses apôtres, mais il doutait qu'il fût réellement ressuscité en chair et en os.

Après la résurrection du Sauveur, les apôtres le prirent d'abord pour un esprit qui leur apparaissait. L'Évangile énonce formellement que plusieurs saints personnages décédés depuis longtemps, ressuscitèrent et apparurent à plusieurs.

Moïse et Élie s'entretenaient avec le Christ pendant la transfiguration de l'homme-Dieu.

Impossible de nier le sentiment du retour des âmes chez les Juifs. Il était tellement répandu, ce sentiment, parmi cette nation, que ni Jésus-Christ, ni les apôtres, ni, après eux, les pères de l'Église, ne se sont pas appliqués à le détruire ni à le réfuter.

Leur conduite semble même lui donner une sanction.

Mais les morts qui apparaissaient quelquefois aux vivants, n'ont ni chair ni os. Saint Mathieu dit : Les esprits n'ont ni chair ni os. *Spiritus carnem et ossa non habent*. Ce sont donc plutôt des fantômes et des corps aériens sans solidité, que de vrais corps massifs et terrestres. Peut-être même ne sera-ce qu'une figure corporelle qui frappe vivement l'imagination.

Il y a une grande différence entre les apparitions miraculeuses, et le retour des âmes.

Dans les apparitions de l'ordre divin, ce sont des personnages sacrés, des ministres de l'Être-Suprême qui font entendre aux hommes les oracles éternels. Dieu donne mission, par une vision, par une voix intérieure, à des êtres privilégiés, de faire connaître ses volontés au monde. Ils les lui transmettent en un langage qui surpasse autant le nôtre, que l'esprit surpasse la matière. Qui jamais, roi, prince, ministre de la terre, put se servir d'expressions aussi sublimes que celles des prophètes, que celles d'Isaïe qui manifesta

la voix de l'avenir; que celles de Daniel, qui dévoila les mystères des empires? Nos paroles sont une glace près des révélations de feu des hommes inspirés. Ceux-ci semblent porter un signe qui les distingue du reste des écrivains.

Dans le retour des âmes, tout ce qui se passe entre celui qui n'a plus de corps, qui est ce que nous appelons fantôme, et l'habitant de la terre qu'il frappe de son ombre, ne révèle rien qui ne touche des intérêts privés. Ce n'est plus la voix prophétique, c'est un avertissement que cette ombre, d'une nature humaine, vient donner d'un fait passé hors la présence de son interlocuteur, ou du visionnaire, d'une mort, d'un événement tragique. Cette ombre vient verser souvent l'effroi dans les âmes inquiètes ou torturées par le remords, ou elle demande une intercession pour elle-même.

Nous avons entendu de la bouche de M. Maffioli, curé de Plombières, que le jour où un de ses frères, magistrat à Nancy, était monté sur l'échafaud révolutionnaire, il avait reçu, par une voix qui se fit entendre distinctement dans sa chambre, avis de cette mort de martyr. Il nous raconta qu'au même instant, il en écrivit à deux de ses autres frères, qui lui répondirent avoir eu eux-mêmes, un avertissement de cette fin malheureuse, à la même heure et de la même manière, avoir subi les mêmes impressions d'effroi que celles dont il avait été pénétré. Une secousse se fit sentir dans sa demeure. Il ajouta que, depuis lors, il n'avait pu se défendre de cette terrible émotion; que, dans sa vieillesse avancée, souvent, dans le calme des nuits, le souvenir, comme un peintre funèbre, lui retraçait le tableau de son frère conduit par le bourreau sous le couteau fatal, l'effusion du sang fraternel, l'ignominie du supplice réservé à la vertu persécutée. L'accent de la persuasion était dans son récit.

Saint Augustin raconte que, pendant son séjour à Milan, un jeune homme étant poursuivi en justice par un autre, qui lui répétait une dette déjà acquittée par son père, mais dont la quittance ne se trouvait point, l'âme du père apparut à son fils et lui enseigna où était la quittance qui lui donnait tant d'inquiétude.

Saint Macaire, l'égyptien, rappela à la vie un mort pour rendre témoignage à l'innocence d'un autre homme accusé de l'avoir tué. Le mort disculpa l'accusé, mais il ne voulut pas nommer le meurtrier.

Le même saint Macaire, ne pouvant autrement réfuter un hérétique que par une évocation, lui dit: « Allons au tombeau d'un mort et demandons-lui qu'il nous instruisse de la vérité dont vous ne voulez pas convenir. » L'hérétique n'osa pas s'y présenter, mais saint Macaire s'y rendit, accompagné d'une multitude de personnes accourues à un spectacle si nouveau. Le saint interrogea le mort, qui lui répondit que si l'hérétique avait paru dans l'assemblée, il se

serait levé pour le convaincre et pour rendre témoignage à la vérité ; après quoi saint Macaire lui ordonna de s'endormir jusqu'au temps où le Christ, à la fin du monde, le ressusciterait en son rang.

Saint Macaire encore interrogea un crâne qu'il trouva dans le désert, et qui était d'un païen, prêtre égyptien. Celui-ci lui dit que les âmes des méchants et des infidèles même, recevaient quelques soulagements, lorsque les gens de bien, comme Macaire, étaient touchés des tourments qu'ils souffraient dans l'enfer ; mais que ce soulagement ne consistait qu'en ce qu'ils pouvaient se voir l'un l'autre, au lieu que, hors cela, ils demeuraient toujours dans des ténèbres affreuses sans se voir et sans discerner aucun objet.

Les pères grecs et latins professaient le sentiment sur le retour des âmes.

On le voit clairement dans Tertullien, dans Origène, et dans saint Irénée.

Dans son livre de l'âme, Tertullien en appelle à l'expérience de ceux à qui des âmes de personnes mortes sont apparues et qui les ont vues d'une manière sensible, quoique d'une couleur et d'une consistance aérienne.

Origène, dans le second livre contre Celse, rapporte et approuve le sentiment de Platon, qui dit qu'on voit autour des sépulcres les ombres et les images des morts qui ne sont autre chose que l'âme dégagée de son corps grossier, mais non encore débarrassée de la matière qui l'environne. Ces âmes deviennent enfin lumineuses, transparentes, subtiles, ou plutôt elles sont portées dans des corps lumineux et transparents, comme dans un char où elles apparaissent aux vivants.

Saint Irénée enseigne, comme une doctrine reçue du Seigneur, que les âmes non seulement subsistent après la mort du corps, sans toutefois passer d'un corps dans un autre, mais qu'elles en gardent la figure ; qu'elles conservent ce corps comme de fidèles gardiennes ; qu'elles se souviennent de ce qu'elles ont fait et n'ont pas fait en cette vie. Il le prouve par ce qui est rapporté dans l'Évangile relativement à Lazare et au mauvais riche.

Les évocations des âmes des morts étaient fréquentes chez les païens. Ce fait implique suffisamment l'opinion qu'ils avaient nécessairement du retour des âmes.

Pline raconte qu'Appion évoqua l'âme d'Homère pour savoir de lui quelle était sa patrie et ses parents. Mais Appion n'avait osé publier ce qu'il en avait appris. Philostrate dit qu'Apollonius de Thyanes étant venu au tombeau d'Achille évoqua ses mânes et les pria de lui faire apparaître la figure du héros. Après un tremblement de terre, il vit paraître d'abord un jeune homme de cinq coudées, c'est-à-dire de sept pieds et demi de haut, ensuite le fantôme parut grand de douze coudées et d'une beauté singulière.

Apollonius lui fit quelques questions assez frivoles, et, voyant que le jeune homme badinait d'une manière indécente, il comprit qu'il était possédé d'un démon qu'il chassa de son corps.

Lactance, réfutant les philosophes Démocrite, Epicure et Diécarque, qui niaient l'immortalité de l'âme, dit qu'ils n'oseraient soutenir leur sentiment devant celui qui, par le secret de son art et de ses charmes, a le pouvoir de faire sortir les âmes de l'enfer, de les faire paraître, parler, prédire l'avenir, et donner des marques certaines de leur présence.

Après la mort funeste de Caligula, qui fut massacré dans son propre palais, on l'enterra, à la hâte et à demi brûlé, dans ses jardins. Les princesses, ses sœurs, à leur retour de l'exil, le firent brûler en entier et en cérémonie, puis elles l'inhumèrent avec honneur. Mais il passait pour constant qu'avant cela, ceux qui avaient la garde du jardin et du palais, avaient toutes les nuits été inquiétés par des fantômes et par des bruits épouvantables.

Jules César, étant prêt d'entrer en Italie et de passer le Rubicon, aperçut un homme d'une taille au dessus de l'ordinaire qui commença à siffler. Plusieurs soldats étant accourus pour l'entendre, ce spectre saisit la trompette de l'un d'entre eux, commence à sonner l'alarme et à passer le fleuve. Alors César, sans délibérer davantage, dit : « Allons où les présages des dieux et l'injustice de nos ennemis nous appellent. »

L'empereur Trajan fut tiré par un fantôme de la ville d'Antioche, et sortit par une fenêtre au milieu de ce terrible tremblement de terre qui renversa presque toute la ville.

Le philosophe Simonide eut un semblable avis touchant sa maison qui devait tomber; il en sortit à la bonne heure, et peu après elle tomba.

On raconte qu'un homme, qui n'entendait pas un mot de grec, vint voir Saumaise père, conseiller au parlement de Dijon, et lui montra ces mots qu'il avait ouïs la nuit en dormant, et qu'il avait écrits en caractères français dès qu'il avait été éveillé : *Apithi ouc osphrainé ten sen apsychiau*. Il demanda à Saumaise ce que cela voulait dire. Il lui répondit : *Va-t'en, ne sens-tu pas ta mort ?* Cet homme quitta la maison où il demeurait et elle se renversa la nuit suivante.

Joseph, l'historien du siège de Jérusalem, raconte que quelque temps avant la ruine du temple de Jérusalem, on entendit, pendant la nuit, des voix qui criaient : *Sortons d'ici*.

L'empereur Julien l'apostat, racontait à ses amis que, dans le temps que ses troupes le pressaient d'accepter l'empire, pendant son séjour à Paris, il vit dans le milieu de la nuit un spectre sous la forme du génie de l'empire, qui se présenta comme pour demeurer avec lui; mais il l'avertit que ce ne serait que pour peu de temps.

Le même empereur disait, qu'un jour écrivant la nuit dans sa tente, peu de jours avant sa mort, son esprit familier lui apparut sortant de cette tente, tout triste et tout morne.

Un peu avant la mort de l'empereur Constance, Julien eut encore, la nuit, une vision d'un fantôme lumineux, qui lui répéta plusieurs fois quatre vers grecs, portant que, lorsque Jupiter serait en Acquarius, et Saturne au 25° degré de la vierge, l'empereur Constance finirait en Asie d'une triste mort.

On assure que la nuit qui suivit la mort de Julien l'apostat, saint Basile eut une révélation où il crut voir le saint martyr Mercure, qui reçut l'ordre de Dieu d'aller tuer Julien, et que peu de temps après, le même saint Mercure, étant revenu, s'écria Seigneur, Julien est percé à mort, comme vous me l'avez commandé. Dès le matin, saint Basile annonça à son peuple cette nouvelle qui fut bientôt confirmée.

Didyme, le fameux aveugle d'Alexandrie, vit aussi, la même nuit, en extase, des chevaux qui couraient en l'air et qui criaient : Qu'on dise à Didyme que Julien, aujourd'hui, à la sixième heure, a été tué et qu'il le fasse savoir à l'évêque Athanase.

Quelques moments avant la mort de saint Ambroise, Honorat, évêque de Verceil, qui couchait en un appartement au haut de la maison; ouït une voix qui lui cria trois fois : Levez-vous, hâtez-vous, il va passer. Honorat descendit, lui donna le corps du Seigneur, et aussitôt que saint Ambroise l'eût avalé, il expira. Après sa mort on porta son corps à l'église. C'était la nuit de Pâques, où l'on baptisait les néophytes. Plusieurs enfants, nouvellement baptisés, le virent et le montrèrent de la main à leurs parents, qui ne le purent voir, parce qu'ils n'avaient pas les yeux épurés, dit Paulin, disciple du saint et auteur de sa vie.

Paulin, ajoute que, le jour de sa mort, le même saint évêque apparut en Orient à plusieurs saints personnages, priant avec eux et leur imposant les mains. Ils en écrivirent à Milan, et l'on trouva, en confrontant les dates, que c'était le jour même de sa mort. On conservait encore ces lettres du temps de Paulin.

On a vu aussi ce saint évêque, plusieurs fois après sa mort, prier dans l'église Ambrosienne de Florence, qu'il avait promis, pendant sa vie, de visiter souvent.

Pendant le siège de la même ville, par Radagaise, saint Ambroise apparut à un homme de la cité, et lui promit que le lendemain ils auraient du secours; ce qui arriva.

Le même saint apparut à Mascezel, qui conduisait l'armée romaine contre Gildon, et frappant trois fois la terre de son bâton, il dit : Ici, ici, ici. Il lui marquait par là, qu'au même endroit, dans trois jours, il remporterait la victoire. C'est ce qui fut suivi de l'effet. Paulin tenait ceci de la bouche de Mascezel même.

Un aveugle, ayant appris en vision que les corps des martyrs Sisinnius et Alexandre arrivaient par mer à Milan, et qu'Ambroise venait au devant d'eux, pria en songe le même évêque de lui rendre la vue. Ambroise lui dit : Allez à Milan, venez au devant de mes frères, ils vous rendront la vue. L'aveugle alla à Milan, où il n'avait jamais été, toucha la châsse des reliques des saints martyrs et recouvra la vue. C'est ainsi que lui-même le raconta à Paulin.

Saint Augustin reconnaît que les morts ont souvent apparu aux vivants, leur ont révélé le lieu où leurs corps étaient sans sépulture, et leur ont montré celui où ils voulaient être inhumés. Il dit de plus, qu'on entend souvent du bruit dans les églises où des morts sont inhumés, et que des morts ont été vus, souvent, entrer dans les maisons où ils demeuraient avant leur décès. Il dit encore : Que les vivants peuvent annoncer à d'autres personnes vivantes, mais absentes, des choses dont celui qui les annonce n'a aucune connaissance, et dont il ne se met nullement en peine.

Si cela est, comme on n'en peut pas douter, ajoute-t-il, peut-on révoquer en doute que les morts ne puissent apparaître aux vivants sans les voir, et leur annoncer des choses dont l'événement futur déçoit la vérité ?

Il en conclut, que cela arrive ou par le commandement, ou par la permission de Dieu.

Il est remarquable que, quand un homme vivant apparaît à un autre homme aussi vivant, on ne dit pas que son âme ou son corps lui ait apparu ; mais qu'une telle personne lui a apparu, comme si les morts ne pouvaient pas de même apparaître sans corps, sans âme, mais simplement en leur figure, ou leur représentation à l'esprit ou à l'imagination des personnes vivantes.

Roger, comte de Calabre et de Sicile, assiégeait la ville de Capoue. Un nommé Sergius, Grec de naissance, à qui il avait donné le commandement de deux cents hommes, s'étant laissé gagner par argent, forma le dessein de le trahir et de livrer l'armée de Robert au prince de Capoue, pendant la nuit. C'était le premier jour de mars qu'il devait exécuter sa trahison. Saint Bruno, qui vivait alors dans son désert de Squillame, apparut au comte et lui dit de courir aux armes, s'il ne voulait être opprimé par ses ennemis. Le comte s'éveille en sursaut, et ordonne à ses gens de monter à cheval, et de voir ce qui se passe dans le camp. Ils rencontrèrent les gens de Sergius avec le prince de Capoue. Ceux-ci se retirèrent dans la ville dès qu'ils les aperçurent. Mais les gens du comte Roger en prirent cent soixante-dix, de qui ils apprirent toute la trahison. Roger étant allé le 29 juillet suivant à Squillame, et ayant raconté à Bruno ce qui lui était arrivé, le saint lui dit : Ce n'est pas moi qui vous ai averti, c'est l'ange de Dieu qui est auprès des princes, en temps

de guerre. C'est ce que raconte le comte Roger lui-même, dans un privilège accordé à saint Bruno.

Peu de temps avant la mort déplorable de Louis, roi de Hongrie, arrivée en 1526, comme ce prince dinait enfermé dans la citadelle de Bade, on vit paraître à la porte un homme mal bâti, boiteux, mal vêtu, qui demandait avec grande instance à parler au roi. Il assurait qu'il avait des choses fort graves à lui communiquer. On le méprisa d'abord, et l'on ne daigna pas l'annoncer au roi. Il cria beaucoup plus haut et avec pleurs, demandant toujours à parler au roi, et protesta qu'il ne pouvait découvrir qu'à lui seul ce dont il était chargé. A la fin, lassé de son importunité, on alla dire à Louis ce qui se passait. Le prince envoya le plus apparent des seigneurs qui étaient auprès de lui, et qui feignit d'être le roi. Il demanda à cet homme ce qu'il avait à lui dire. Il répondit : Je sais que vous n'êtes pas le roi ; mais puisqu'il méprise de m'entendre, dites-lui qu'il mourra certainement et bientôt. Ayant dit cela, il s'en alla et disparut.

C'est ce que Leunclavius tenait du baron d'Erbestin, qui avait ouï raconter ce fait par une dame qui était à la cour du roi Louis, lorsque la chose arriva.

La reine Marguerite, dans ses mémoires, prétend que Dieu protège d'une manière particulière les grands, et leur fait connaître en songe, ou autrement ce qui doit leur arriver. Elle cite à l'appui de son sentiment ce qui arriva à Catherine de Médicis, sa mère, qui, la nuit du jour d'une course funeste, songea voir le roi Henri II blessé à l'œil, comme il arriva. A son réveil, elle avait prié Henri de ne point courir ce jour-là.

La reine Marguerite cite encore ce fait :

Catherine de Médicis étant dangereusement malade à Metz, et ayant autour de son lit Charles IX, ses parents et force dames et princesses, s'écria, comme si elle avait vu donner la bataille de Jarnac : *Voyez comme ils fuient ; mon fils a la victoire. Voyez dans cette haie le prince de Condé mort.* Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait. Mais, la deuxième nuit suivante, Delosse lui en apporta des nouvelles : *Je le savais bien, dit-elle, ne l'avais-je pas vu avant-hier ?*

La duchesse Philippe de Gueldre, épouse du duc de Lorraine, René II, étant religieuse à Sainte-Claire, à Pont-à-Mousson, vit, pendant son oraison, la malheureuse bataille de Pavie. Elle s'écria tout d'un coup : Ah ! mes sœurs, mes chères sœurs ! en prières, pour l'amour de Dieu !... Mon fils de Lambesc est mort et le roi François I^{er}, mon cousin, est fait prisonnier.

Quelques temps après arrivèrent à Nancy les courriers qui apportèrent la nouvelle de ce désastreux événement arrivé le jour même que la princesse l'avait vu. Ni le prince de Lambesc, ni le roi Fran-

çois I. n'avaient certainement aucune connaissance de cette révélation.

Nous suspendons la relation des exemples pour intercaler une controverse sur la question que nous traitons, savoir : si les morts reviennent. Cette petite controverse sera suivie de deux autres : l'une sur les génies, l'autre sur les fantômes. Peut-être quelques unes de nos pensées seront rejetées, mais cela ne nuira pas à l'intelligence de l'ouvrage.

Si les esprits des morts reviennent.

Les protestants reprochent aux catholiques de croire au retour des esprits, et la vérité est que leur crédulité n'est pas sans fondement, ayant pour eux la parabole de Lazare et du mauvais riche. Ils accusent les ministres de l'Eglise romaine de fomenter cette erreur, ou de la combattre mollement par raison d'intérêt. L'envie n'aurait-elle pas autant de part que le zèle dans ces déclamations de leurs prédicateurs ?

C'est la faute de leurs chefs. Ils ont imité Charles VIII, qui passa en Italie, sans avoir pris les mesures convenables pour s'y maintenir. Ces messieurs les réformateurs sont pour l'ordinaire gens ardents, aussi destitués de sagesse que pourvus d'imaginative. Mais venons à notre sujet.

Puisqu'il y a une cause suprême purement intellectuelle, il est de la perfection de l'univers qu'il y ait aussi des créatures purement intellectuelles, semblables en quelque façon à cette première cause qui les a produites, et ce sont les anges et les âmes raisonnables.

Aristote a reconnu cette vérité, et il donne au premier moteur neuf esprits servants, selon le nombre des cieux auxquels ils doivent présider ; bien que Mercure Trismégiste n'en reconnaisse que deux, qui gouvernent le pôle arctique et le pôle antarctique.

Avicenne a exprimé la même chose par sa chaîne d'intelligence. Entre ces esprits, il en est aussi qui sont destinés à conserver les hommes. Tels sont les anges gardiens, qui étaient les génies des anciens, par lesquels ils faisaient leurs plus grands serments. D'autres nous font une guerre continuelle, et ce sont les démons. D'autres enfin animent des corps, savoir : les âmes raisonnables, qui, après la dissolution du corps, sont heureuses ou malheureuses, selon qu'elles ont bien ou mal vécu.

L'histoire sacrée et profane fait foi que les anges et les démons se sont souvent manifestés. On croit le même communément des âmes des défunts.

Outre la témérité qu'il y aurait de contredire toute l'antiquité, qui convient de plusieurs faits en ce genre, l'Ecriture sainte, dont

l'autorité est tout-à-fait respectable et impose silence à la critique, fait apparaître Moïse et Samuel après leur mort, ce qui ne peut être entendu que de leurs âmes. Et la même raison qui nous fait concevoir une âme unie à un corps, parce que c'est une forme qui lui convient, veut aussi que les âmes séparées de leurs corps les puissent désirer, comme les lieux et les personnes qu'elles ont chéries; et il n'y a pas plus de difficultés à concevoir comment une âme séparée se peut mouvoir, que remuer le corps qu'elle informe : l'un et l'autre étant incompréhensibles.

Oui ; mais les spectres ne subsistent que dans l'imagination : ils ne sont ni palpables, ni vus de tout le monde, mais seulement des personnes qui sont préoccupées de quelque grande passion, comme l'amour, le désir, l'espérance et la crainte ; ou faibles, comme les femmes et les enfants, qui sont susceptibles de toutes sortes d'impressions, non seulement durant la nuit, mais encore durant le jour.

Mais les bons esprits, les esprits forts et solides, ne sont point sujets à de pareilles illusions. On dira que c'est être trop sensuel de ne croire que ce que l'on voit ; qu'à ce compte il ne faudrait admettre dans la nature que des accidents, parce qu'ils sont seuls sensibles.

Tels étaient les Sadducéens, qui ne croyaient aucuns esprits, ainsi qu'ont fait de tout temps les libertins, qui n'ont point d'autre règle de leur créance que leurs sens; encore que du consentement de tous les sages de l'antiquité, non seulement il y ait des esprits, mais qu'ils paraissent souvent aux hommes pour les nécessités les uns des autres. Et ces nécessités, selon Aristote même, touchent les âmes des défunts. Argument certain de la créance de ce philosophe touchant l'immortalité de l'âme raisonnable, qu'il tenait d'ailleurs venir de dehors.

Ainsi, au rapport d'Apulée, les platoniciens ont fait trois différences d'esprits, dont ils appelaient, les uns démons ou génies, savoir : les âmes tandis qu'elles informaient les corps ; les autres, lares ou pénates, qui étaient les mêmes âmes de ceux qui avaient bien vécu, et qui, après leur mort, étaient réputés dieux tutélaires des maisons qu'ils avaient habitées ; et les derniers, lemures ou larves, c'étaient les âmes des méchants, occupées à nuire, à mal faire, ou folâtrer après leur mort, comme ils avaient fait durant leur vie.

Quelques autres, et particulièrement les poètes, ont cru que l'homme était composé de trois parties : du corps, de l'âme et de l'ombre ; qu'elle paraissait seule après la dissolution des deux premières, le corps étant réduit aux éléments qui le composaient, et l'âme allant dans le ciel ou dans les enfers, l'ombre dans les champs Elysées, d'où elle n'avait pas la liberté de sortir, errant çà et là, tant que le corps était privé de sépulture.

Il faut bien distinguer entre la vision, l'apparition et le fantôme. La vision est lorsque nous pensons voir une chose qui arrive en effet après, telle qu'elle nous a paru. L'apparition, lorsqu'en veillant ou dormant, il se présente à nous quelque figure visible. Celle-ci est de trois sortes : intellectuelle, imaginaire et corporelle.

L'intellectuelle est, quand les substances dégagées de la matière s'insinuent dans l'esprit seul, sans emprunter de forme étrangère, et sans passer par les sens.

L'imaginaire, lorsque ces mêmes âmes impriment quelque figure ou espèces étrangères dans notre imagination, et se donnent ainsi à connaître.

La corporelle est lorsqu'elles s'offrent à nos sens extérieurs, et pour ne parler point de la première, parce qu'elle est rare et une image de la vision béatifique, qui appartient à la théologie, l'apparition imaginaire des âmes, qui s'appelle aussi spirituelle, se fait lorsque, par l'entremise des anges ou des démons, selon la qualité des âmes, elles tracent dans notre fantaisie la représentation de leur personne telle qu'elle était durant leur vie, avec des signes extérieurs de tristesse, lorsqu'elles endurent encore les peines de leurs péchés; mais gaies, et en habit blanc quand elles en sont délivrées.

J'ai dit, par l'entremise des anges ou des démons, parce qu'elles ne peuvent mouvoir rien au dehors, et qu'elles n'ont pas une habileté qu'elles n'avaient pas en cette vie : bien que cette apparition soit imaginaire, elle ne laisse pas d'être véritable. Ce fut en effet par ce moyen que Judas Machabée reconnut le grand-prêtre Onias et le prophète Jérémie; que Constantin vit saint Pierre et saint Paul, et que, suivant le jugement de plusieurs écrivains ecclésiastiques, Samuel parut à Saül, à qui il prédit les disgrâces dont il était menacé, encore que d'autres pensent que l'apparition fut corporelle.

Celle-ci est encore plus certaine, vu que les âmes y apparaissent, ou sous leurs véritables corps, ce qui est fort rare, et même indécemment à des âmes bienheureuses de se rejoindre à des corps quelquefois infectés de pourriture; ou, ce qui est le plus ordinaire, elles se font voir sous des corps composés d'air, d'exhalaisons ou autre matière propre, fabriqués par les anges ou par les démons.

On attribue la cause de ces apparitions à l'union qui est entre l'âme du défunt et celle du survivant aux yeux de qui elle se produit, soit que cette union procède de la proximité du sang, ou de la ressemblance des mœurs et de la liaison des cœurs, qui semble ne faire qu'une âme de celles de deux amis; de sorte que l'âme se trouvant en peine, soit par les maux présents qu'elle souffre, soit par l'appréhension de ceux dont elle est menacée pour l'avenir, principalement quand elle est engagée par quelque vœu

dont elle a négligé de s'acquitter, Dieu lui permet pour sa gloire, pour son utilité propre et pour la conversion des pécheurs, de se manifester par les voies les plus convenables.

Génies.

La théologie, la philosophie ancienne et l'histoire parlent des génies. Il faudrait être bien incrédule pour douter d'un fait attesté si généralement. Ne mesurons donc pas la nature à la portée de notre vue.

Platon a fait trois sortes de natures raisonnables : les dieux, qu'il met dans le ciel ; les hommes, qui ont eu la terre en partage ; les génies, qui occupent l'espace qui est entre la sphère de la lune et nous, et qu'il appelle de ce nom, parce qu'ils sont causes d'ici-bas, et démons à raison de leur vaste savoir.

Ces génies, que ses sectateurs ont cru des corps subtils, instruments de la Providence divine, sont chez eux de trois sortes : ignées, aériens et aqueux. Les premiers poussent à la contemplation, les seconds à l'action, et les troisièmes à la volupté. Et la créance de toute l'antiquité était que chaque homme avait deux génies : l'un bon, qui l'invitait à l'honnêteté et à la vertu, tel était le bon génie de Socrate, qu'ils plaçaient dans l'ordre des ignées : l'autre mauvais, qui portait au mal, tel était celui qui apparut à Brutus, et qui lui dit qu'il le verrait à Philippes.

Mais quoique, selon cette doctrine, tous les hommes soient instruits par leurs génies, qui sont comme leurs pédagogues, ils ne peuvent pas tous ressentir leur assistance ; mais ceux-là seulement, qui n'ont pas l'âme troublée par les passions.

C'est pourquoi Avicenne dit qu'il n'y a que les prophètes et autres saints personnages, qui aient bien éprouvé le secours de leurs génies en la conduite de leur vie. Je pense néanmoins que ces génies ne sont rien autre chose que nos âmes, dont la partie intellectuelle et supérieure, qui nous incline au bien honnête et à la vertu, tient lieu de bon génie ; la sensitive, ou inférieure, qui ne vise qu'au bien sensible et délectable, est le mauvais génie qui nous sollicite au mal. Ou bien, si les génies sont quelque chose hors de nous, ils ne sont point autres que nos bons ou mauvais anges, constitués, les premiers pour nous garder, les seconds pour nous faire tenir sur nos gardes.

En effet, il était à propos que, puisque les corps d'en-bas reçoivent leur mouvement des corps supérieurs, de même les substances spirituelles attachées aux corps fussent assistées, en leurs opérations, des esprits supérieurs détachés de la matière. Car il est ordinaire en la nature, que le plus parfait donne la loi au

moins parfait en même genre. Et non seulement les hommes, mais aussi toutes les autres parties du monde, ont des anges destinés à leur conservation, puisque les anges tutélaires ne sont rien que les organes de la Providence qui embrasse toutes choses.

Il est certain que les génies produisent des effets dont nous ignorons la cause, et qui ne peuvent être rapportés qu'à eux, n'y ayant personne qui ne sente des mouvements qui le poussent au bien ou au mal, sans y mettre rien du sien, et souvent contre sa volonté et sa propre résolution.

Simonide avait entrepris

L'éloge d'un athlète, et, la chose essayée,
Il trouva le sujet plein de récits tout nus.
Les parents de l'athlète étaient gens inconnus,
Son père un bon bourgeois, lui sans autre mérite
Matière infertile et petite.

Le poète d'abord parla de son héros.
Après en avoir dit ce qu'il en pouvait dire ;
Il se jette à côté, se met sur le propos
De Castor et Pollux, ne manque pas d'écrire
Que leur exemple était aux lecteurs glorieux,
Elève leurs combats, spécifiant les lieux
Où ces frères s'étaient signalés davantage.

Enfin, l'éloge de ces dieux
Faisait les deux tiers de l'ouvrage.
L'athlète avait promis d'en payer un talent.
Mais, quand il le vit, le galant
N'en donna que le tiers, et dit fort franchement
Que Castor et Pollux acquitteraient le reste.
Faites-vous contenter par ce couple céleste.

Je vous veux traiter cependant.
Venez souper chez moi ; nous ferons bonne vie ;
Les conviés sont gens choisis,
Mes parents, mes meilleurs amis.
Soyez donc de la compagnie.

Simonide promet ; peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le gré de sa louange.
Il vient, l'on festine, l'on mange.
Chacun étant en belle humeur,

Un domestique accourt, l'avertit qu'à la porte
Deux hommes demandaient à le voir promptement.
Il sort de table, et la cohorte
N'en perd pas un seul coup de dent.

Ces deux hommes étaient les gémeaux de l'éloge :
Tous deux lui rendent grâce, et, pour prix de ses vers,
Ils l'avertirent qu'il déloge,
Et que cette maison va tomber à l'envers.

La prédiction fut vraie.
Un pilier manque, et le plafond,
Ne trouvant plus rien qui l'étaie,
Tombe sur le festin, brise plats et flacons
N'en fait pas moins aux échansons.

Ce ne fut pas le pis ; car, pour rendre complète
 La vengeance due au poète,
 Une poutre cassa les jambes à l'athlète,
 Et renvoya les conviés
 Pour la plupart estropiés.

On rapporte de Socrate que, se promenant hors de la ville, il fit rappeler ses amis, qui allaient devant, et leur dit que son esprit familier lui défendait d'aller par là ; et que ceux qui poursuivirent leur route furent gâtés, et quelques uns renversés par une troupe de pourceaux.

Deux hommes, qui ne se sont jamais vus auparavant, s'entr'aident d'abord. Des parents, se rencontrant sans se connaître, se sentent souvent saisis d'une joie extraordinaire. Un homme sera toujours malheureux : tout succédera à un autre ; ce qui semble ne pouvoir provenir que des génies, entre lesquels il y en a de plus parfaits que les autres, et dont les premiers communiquent à ceux qu'ils dirigent une supériorité qui leur attire le respect et la crainte de leurs rivaux.

Tel était le génie d'Antoine par rapport au génie d'Auguste ; celui de César par rapport à celui de Pompée. Mais, bien qu'il n'y ait rien de si commun que le mot de génie, il n'est pas aisé de savoir au vrai ce qu'il signifie.

Platon dit que le génie est le gardien de notre vie ; Epictète, qu'il est le curateur et la sentinelle de notre âme. Les Grecs l'appelaient le mystagogue ou initiateur de la vie. C'est proprement notre ange gardien. Les stoïciens faisaient deux sortes de génies : l'un singulier, qui est l'âme de chaque homme, et l'autre universel, qui est l'âme du monde.

Varron, dans le VIII^e livre de la Cité de Dieu de saint Augustin, après avoir divisé les âmes en immortelles, qui sont dans l'air, et en mortelles, qui sont dans l'eau et sur la terre, dit qu'entre la lune et la moyenne région de l'air, il y a des âmes aériennes appelées héros, lares et génies, dont un ancien disait que l'air est aussi rempli qu'il est peuplé de mouches en été.

Pythagore veut que l'air fourmille d'âmes ; opinion qui approche fort de la créance de l'Eglise, qui tient que le nombre des esprits est infiniment plus grand que celui des substances corporelles.

En effet, comme les corps célestes sont plus excellents, et, par cette raison, sans comparaison plus nombreux que les corps sublunaires et corruptibles (on en juge par la comparaison de la terre qui n'est qu'un point, avec les cieux, dont l'immensité est prodigieuse), de même les esprits purs, étant les plus nobles ouvrages de Dieu, devaient être en plus grand nombre que les autres créatures.

Les poètes feignent que le génie est fils de Jupiter et de la Terre. Ils le représentent, tantôt sous la figure du serpent, comme fait Virgile celui qui se présenta à Enée, tantôt sous une corne d'abondance, qui était le symbole du génie du prince, par lequel juraient leurs flatteurs. On lui sacrifiait du vin et des fleurs, cérémonie aussi mystérieuse que le reste.

Il y a certainement bien de l'apparence, qu'outre notre âme, nous avons un bon et un mauvais génie. Le premier porte au bien, et détourne du mal ; et quand on s'y est laissé emporter par suggestion ou autrement, il travaille à en retirer, faisant naître les syndèreses.

L'autre, au contraire, fade, embellit le mal, et nous bouche les oreilles aux conseils de notre bon ange. Figurez-vous deux avocats qui plaident devant le libre arbitre de l'homme ; car il est le juge et donne gain de cause à qui bon lui semble. C'est peut-être ce que voulait dire Homère par les deux chemins qui furent proposés à Achilles ; et Pythagore par son célèbre emblème Y.

En effet, l'Auteur de la nature, à qui l'homme est cher, et qui prévoyait la malice du démon, dont l'unique consolation est d'avoir des semblables, a donné au premier un guide pour le conduire dans les sentiers épineux de la vie. Aussi y voit-on des actions héroïques et admirables, et d'autres si noires et si scélérates, qu'on ne peut les attribuer qu'à la seule nature humaine.

Les esprits forts et les libertins sifflent tous ces systèmes, et soutiennent que le génie n'est rien que le tempérament de chaque chose ; qu'il consiste en un mélange harmonique des quatre qualités, qui n'étant jamais tout-à-fait ressemblant, mais plus parfait aux uns qu'aux autres ; est aussi cause de la diversité des actions ; que le génie de chaque lieu est sa température, laquelle, secondée par les influences célestes, que quelques uns ont nommées les génies supérieurs, est cause de toutes les productions qui s'y font : que les crimes médités viennent de l'humeur mélancolique ; que le génie de la colère et des meurtres est l'humeur bilieuse ; celui de la paresse et des désordres qu'elle entraîne avec elle, c'est la pituite, et le génie de l'amour, l'humeur sanguine. D'où vient que suivre son génie, c'est suivre ses inclinations, tant au bien qu'au mal.

Laissons là ces esprits forts, et tenons-nous-en à ce que l'Eglise en croit. Saint Athanase dit, dans la vie de saint Antoine, que l'air est tout plein de démons. Mercure Trismégiste a dit la même chose.

Voulez-vous savoir au juste le nombre des mauvais génies ? Jean Wier vous le dira ; il en a fait le compte dans son livre des Prestiges, et il trouve qu'il se monte à sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six, ayant à leur tête soixante-douze princes, dont il donne, dans son inventaire, les noms et surnoms ; le tout

sauf erreur de calcul. Il enseigne aussi leurs qualités et propriétés. Admirez l'étendue du génie de cet auteur, et ne me demandez pas où il a pris ce qu'il débite.

Mahomet dit, dans son Alcoran, que les étoiles sont les sentinelles du ciel, et qu'elles empêchent les mauvais génies d'en approcher et de connaître les secrets de Dieu.

Apprêtez-vous pour d'autres remarques. Le célèbre Bodin, dans la page 245 de ses ouvrages, veut que les mauvais génies apparaissent plutôt la nuit que le jour, et la nuit du vendredi au samedi plutôt que les autres jours. Pourquoi cela? Il nous le dira une autre fois.

Le Loyer, page 197, nous apprend que le mauvais génie du midi se montre en forme de femme, à qui il donne le nom d'Empuse, que c'est le même génie que le scoliaste d'Aristophane dit avoir été envoyé par Hécate, et qu'il n'apparaît qu'aux misérables et aux désespérés sur l'heure de midi. Attendez-moi sous l'orme.

Ce même génie du midi est fort craint et révérend des Russiens, au rapport de Camerarius. Il apparaît en habit de deuil (c'est un vêtement modeste) quand on fauche les foins et au temps des moissons, rompant bras et jambes aux faucheurs et aux moissonneurs, s'ils ne se jettent la face contre terre, quand ils l'aperçoivent. Oh! le dangereux esprit!

Il y a eu un génie à Anneberg, dit le Loyer, qui tua plus de douze ouvriers de son souffle, dans la minière appelée la Couronne-de-la-Rose. Une centaine comme celui-là déferait les armées les plus nombreuses.

Hésiode dit (or vous savez qu'Hésiode n'est pas menteur) qu'il y a dans l'air trente mille génies bienfaisants.

Delrio nous apprend que jamais les mauvais génies n'ont pris la forme de colombe, ni de brebis, ni d'agneau.

Les mauvais génies sont quelquefois amoureux, car de Lancre nous assure qu'un de cette espèce imprima sur le ventre d'Attia, mère d'Auguste, la figure d'un serpent après en avoir abusé.

Cardan dit avoir vu une femme à Milan qui avait un génie familier invisible, mais qui ne lui parlait que de loin. Grande précaution!

Le même auteur apporte l'exemple d'un de ses amis qui couchant dans une chambre que fréquentaient des génies folets, sentit comme une main glacée et molle comme coton, qui passa sur son cou et sur son visage.

Une personne m'a dit, rapporte Camerarius, qu'aux contrées les plus avancées vers le septentrion, il y a des génies qu'on appelle Drôles, qui pansent les chevaux, qui avertissent des dangers, et qui font ce qu'on leur commande. Cela est en vérité bien drôle.

Bodin prétend que les génies familiers donnent des signes sensi-

bles de leur présence; comme de toucher à l'oreille droite, si l'on fait bien; à la gauche, si l'on fait mal; et de frapper sur un livre, pour faire cesser d'y lire.

Paracelse avait un génie familier qu'il tenait renfermé dans le pommeau de son épée. N'était-ce pas plutôt deux ou trois doses de laudanum, dont il ne voulait jamais être dépourvu, parce qu'il en faisait des merveilles, et s'en servait comme d'une médecine universelle pour guérir toutes sortes de maladies?

On a dit du fameux médecin Pierre d'Apono, qu'il était le plus savant de son siècle; qu'il s'était acquis la connaissance de sept arts libéraux par le moyen de sept génies familiers qu'il tenait enfermés dans un cristal; qu'il avait aussi l'industrie, comme un autre Pasetès, de faire revenir dans sa bourse l'argent qu'il avait dépensé. Secret merveilleux pour les avarés.

Mais voici assurément le meilleur. C'est un génie nommé Barbu, qui montre dans un morceau de papier le moyen de faire la pierre philosophale. C'est ce même génie qui, au rapport de Cardan, donna autrefois des leçons de philosophie à Niphus.

Mais les génies ne sont pas toujours philosophes, ils s'amusent quelquefois à polissonner: témoin le génie qui jeta des pierres et fit tomber le bonnet du président Latonii à Toulouse.

Tous les génies ne sont pas dans l'air, il y en a aussi sous terre que Psellus assure rendre le visage des hommes tout bouffi, et méconnaissable par le vent de leur haleine.

Désirez-vous encore quelque chose des faits et gestes des génies? voyez Saxon grammairien. Il vous apprendra une histoire terrible, la voici: Asmond et Asuith, compagnons d'armes danois, étant liés d'une étroite amitié, convinrent par serment solennel qu'ils ne s'abandonneraient ni à la mort, ni à la vie. Asuith mourut le premier, et suivant leur accord, Asmond se confina dans le sépulcre de son ami; mais un mauvais génie qui était entré dans le corps du défunt, tourmenta tant Asmond en le déchirant, lui défigurant le visage, et lui arrachant une oreille, qu'enfin Asmond coupa la tête du mort.

Dans la Tartarie il y a des génies qui appellent les passants par leur nom, pour les faire fourvoyer et périr. Quelle méchanceté!

Quelquefois les mauvais génies prennent la forme d'une mouche. Kunibert, roi des Lombards, s'entretenait un jour avec son grand écuyer du dessein qu'il avait de faire mourir deux seigneurs lombards, nommés Aldon et Granson; mais une grosse mouche importuna si fort ce prince à plusieurs reprises, qu'il prit un couteau pour la tuer; il ne lui coupa cependant qu'une jambe. Dans ce moment, un homme se présente à Aldon, et à Granson avec une jambe de bois, et les avertit du dessein que le roi avait pris contre eux: ce qui fit croire que cette mouche était un démon.

On ne finirait jamais, si l'on voulait rapporter tout ce qu'on a mis sur le compte des génies; ce que nous en avons dit doit suffire; mais regardez si vous n'en avez pas chez vous de cachés; car deux auteurs graves, Scot et Delrio rapportent, comme l'ayant tiré de Meltius, que ces génies se retirent dans les endroits les plus cachés d'une maison: par exemple, dans un tas de bois, où on les nourrit de toutes sortes de mets délicats, parce qu'ils apportent à leurs maîtres du blé qu'ils volent dans les greniers d'autrui.

Ils ajoutent que, lorsque ces génies ont dessein de s'établir dans quelque maison, ils se font connaître aussitôt; car ils entassent quelques monceaux de copeaux les uns sur les autres, et jettent du fumier dans des seaux pleins de lait.

Si le maître du logis remarque cela et laisse les copeaux sans y toucher, non plus qu'au fumier dans le lait, le génie se présente à lui, et demeure dans sa maison; alors on les appelle gobelins.

Des fantômes.

Nous avons déjà prononcé plusieurs fois le mot fantôme et celui des esprits ou revenants de mauvais augure, qui effrayaient fort nos pères, quoiqu'ils sussent bien qu'on n'a aucunement peur des fantômes, si l'on tient dans sa main de l'ortie avec du millefeuille.

Les Juifs prétendent que le fantôme qui apparaît ne peut reconnaître la personne qu'il doit effrayer si elle a un voile sur le visage; mais, quand cette personne est coupable, ils prétendent, au rapport de Buxtorf, que Dieu fait tomber le masque, afin que l'ombre puisse la voir et la mordre.

On lit, dans les Chroniques de saint Dominique, que les religieux trouvèrent un jour le réfectoire plein de moines décédés, qui se disaient damnés; c'était Dieu (ou plutôt le supérieur) qui avait envoyé ces religieux morts, pour exciter les religieux vivants à faire pénitence.

On a vu souvent aussi des fantômes venir annoncer la mort. Un spectre se présenta pour cela aux noces du roi d'Écosse, Alexandre III, qui mourut peu après. Il y a mille exemples semblables. Un curé d'Italie montrait le diable à ceux de ses paysans qu'il ne pouvait dominer que par la crainte, et ce diable tant redouté n'était qu'un savetier de village, affublé d'un costume infernal, et engagé au silence par une récompense de 3 francs pour chaque séance. — Ne pouvait-on pas de même faire annoncer la mort d'un personnage qu'on voulait ôter du monde, puisque dès lors le peuple était beaucoup moins frappé de le voir mourir, qu'il ne l'eût été de le voir survivre à la prophétie.

Camerarius rapporte néanmoins que, de son temps, on voyait

souvent, dans les églises, des fantômes sans tête, qui ouvraient de grands yeux, vêtus en moines et en religieuses, assis dans les chaises des vrais moines et des nonnes qui devaient bientôt mourir.

Un chevalier espagnol aimait une religieuse et en était aimé. Une nuit, qu'il allait la voir, en traversant l'église du couvent dont il avait la clé, il vit quantité de cierges allumés, et plusieurs prêtres, qui lui étaient tous inconnus, occupés à célébrer l'office des morts autour d'un tombeau fort élevé. Il s'approcha de l'un d'eux, et lui demanda pour qui on faisait le service. « Pour vous, » lui dit le prêtre. Tous les autres lui firent la même réponse ; c'est pourquoi il sortit tout effrayé, remonta à cheval, s'en retourna à la maison, et deux chiens l'étranglèrent à sa porte : A qui a-t-il pu raconter son aventure, s'il mourut avant de rentrer chez lui?...

Une dame, voyageant seule dans une chaise de poste, fut surprise par la nuit près d'un village où l'essieu de sa voiture s'était brisé. On était en automne, l'air était froid et pluvieux ; il n'y avait point d'auberge dans le village ; on lui indiqua le château. Comme elle en connaissait le maître, elle n'hésita pas à s'y rendre. Le concierge alla la recevoir, et lui dit qu'ils avaient, dans ce moment, beaucoup de monde qui était venu célébrer une noce, et qu'il allait informer le seigneur de son arrivée. La fatigue, le désordre de sa toilette et le désir de continuer son voyage engagèrent la belle voyageuse à prier le concierge de ne point déranger son maître. Elle lui demanda seulement une chambre. Toutes étaient occupées, à l'exception d'une seule, dans un coin écarté du château, qu'il n'osait lui proposer à cause de son délabrement ; mais elle lui dit qu'elle s'en contenterait, pourvu qu'on lui fit un lit et un bon feu. Après qu'on eut fait ce qu'elle désirait, elle soupa légèrement et s'étant bien chauffée, elle se mit au lit. Elle commençait à s'endormir, lorsqu'un bruit de chaînes et des sons lugubres la réveillèrent en sursaut. Le bruit approche, la porte s'ouvre, elle voit, à la clarté de son feu, entrer un fantôme d'un aspect effroyable ; il était couvert de lambeaux blanchâtres ; sa figure pâle et maigrie, sa barbe longue et touffue, les chaînes qu'il portait autour du corps, tout annonçait un habitant de l'autre monde, tels du moins qu'on nous les représente. Le fantôme s'approche du feu, se couche auprès, tout de son long, se tourne de tous côtés en gémissant, puis à un léger mouvement qu'il entend près du lit, il se relève promptement et s'en approche. Quelle amazone eût bravé un tel adversaire ? Quoique notre voyageuse ne manquât pas de courage, elle n'osa l'attendre, se glissa dans la ruelle du lit, et avec une agilité dont la frayeur rend capables les moins légères, elle se sauve en chemise à toutes jambes, enfile de longs et obscurs corridors, toujours poursuivie par le terrible fantôme dont elle entend le frottement des chaînes contre la muraille. Elle aperçoit enfin une faible clarté, et recon-

naissant la porte du concierge, elle y frappe et tombe évanouie sur le seuil ; il vient ouvrir, la fait transporter sur son lit, et lui prodigue tous les secours qui sont en son pouvoir. Elle ouvrit enfin les yeux, et raconta ce qui lui était arrivé. « Hélas ! s'écria le concierge, notre fou aura brisé sa chaîne, et se sera échappé. » Ce fou était un parent du maître du château, qu'on gardait depuis plusieurs années. Il avait effectivement profité de l'absence de ses gardiens, qui étaient allés à la noce, pour détacher ses chaînes, et le hasard avait conduit ses pas à la chambre de la voyageuse, qui en fut quitte pour une grande peur, et n'éprouva aucun accident fâcheux de la désagréable visite qu'elle avait reçue.

Anecdotes sur le retour des âmes.

Saint Spiridion, évêque de Trémizonte en Egypte, avait une fille nommée Irène, qui demeura vierge jusqu'à sa mort. Après son décès, un particulier vint réclamer un dépôt dont elle s'était chargée à l'insu de son père. Saint Spiridion était fort embarrassé. Il chercha partout, et ne trouva rien. Enfin il va au tombeau de sa fille, et, l'appelant par son nom : — Irène ! — Plaît-il, mon père ? — Qu'as-tu fait du dépôt d'un tel ? — Vous le trouverez enterré à tel endroit. Le saint y alla, et trouva en effet le dépôt.

Saint Martin de Tours, soupçonnant qu'on révérait à tort un prétendu martyr de son voisinage, lui enjoignit de ressusciter. Le mort sortit de sa tombe, et avoua qu'il n'était qu'un brigand justement puni pour ses crimes et damné dans l'autre monde.

Le parent d'un auteur contemporain qui vit encore et qui occupe dans le monde une position fort recommandable, suivait les cours de l'Ecole polytechnique, alors que cette école fameuse, libre encore, ne se voyait pas changée en une caserne d'instruction. La personne dont nous parlons avait alors dix-huit ans. Mu, comme ses condisciples, par un insatiable amour de l'étude, il travaillait quinze heures par jour. Un soir, comme il venait de se mettre au lit, bien éveillé, les yeux ouverts, il voit, dans un angle de sa chambre de garçon, un homme assis, immobile sur une chaise. Son premier mouvement est d'interpeller l'étranger : point de réponse. Il se lève, s'avance de son côté, veut le saisir par le bras, mais il n'entreint que le vide. Il se recouche, et voit tout aussitôt l'homme revenu à sa place. Même manège que la première fois, même résultat. Alors l'élève de l'Ecole polytechnique attrapa bien son fantôme. Avant de se remettre au lit pour la troisième fois, il éteignit sa lumière, et le fantôme disparut dans l'obscurité. Jamais depuis il n'en entendit parler ; mais l'auteur qui rapporte le fait, ainsi que beaucoup de ses amis, soutiennent que l'apparition ne peut être révoquée en doute.

Valère-Maxime s'appuyant sur la grande autorité de Cicéron, raconte un songe ou apparition qui en vaut la peine.

Deux amis voyageant ensemble arrivèrent à Mégare. L'un d'eux alla loger dans une hôtellerie, et l'autre chez un Mégarien de sa connaissance. Celui-ci, pendant la nuit, crut voir son compagnon de voyage qui le suppliait de venir à son secours, attendu que son hôte voulait le tuer. L'impression que lui fit ce rêve l'éveilla; mais il se rendormit aussitôt, persuadé que ce n'était qu'une vaine illusion. Quelques instants après, son ami lui apparut de nouveau, lui annonça que le crime était consommé et que son hôte, après l'avoir assassiné, avait caché son cadavre sous le fumier. Le mort le pria instamment de se rendre de grand matin à la porte de l'hôtellerie, avant qu'on eût emporté son corps hors de la ville. Troublé de cette vision terrible, l'ami se leva, courut à l'hôtellerie, trouva un charretier prêt à emmener un chariot. Il lui demanda ce qu'il y avait dedans. Le charretier effrayé prit la fuite. Le mort fut retiré de dessous le fumier et le maître de l'hôtellerie condamné au dernier supplice.

Il y avait à Marseille, nous a raconté un Provençal, une femme extrêmement pieuse. Elle passait ses journées entières à l'église, et presque toutes les nuits elle rêvait qu'elle était sous l'impression d'une métamorphose. Son rêve s'accomplit le jour même de sa mort. Elle fut changée en une lampe d'argent que l'on vit suspendue dans le chœur de l'église où elle se livrait à ses dévotions. Ce récit ne manquait guère d'exciter quelque incrédulité, ce qui courrouçait fort le Provençal. « Quand je dis que je l'ai vu, s'écriait-il alors, de mes yeux vu ! Que diable, je ne l'invente pas ce prodige ! »

Il n'est pas jusqu'aux philosophes à qui des aventures d'apparitions n'aient été attribuées.

Voici l'exemple d'Athénodore, philosophe stoïcien qui vivait du temps d'Auguste. On conte qu'il y avait à Athènes une fort belle maison où personne n'osait demeurer, à cause d'un spectre qui s'y montrait la nuit. Le philosophe Athénodore étant arrivé dans Athènes, vit la maison, ne s'effraya point de ce qu'on en disait, et l'acheta.

La première nuit qu'il y passa, étant occupé à écrire, il entendit tout à coup un bruit de chaînes, et aperçut en même temps un vieillard hideux, chargé de fers, qui s'approchait de lui à pas lents. Il continua d'écrire. Le spectre, l'appelant du doigt, lui fit signe de le suivre. Athénodore répondit à l'esprit, par un autre signe, qu'il le priait d'attendre, et continua son travail; mais le sceptre fit retentir ses chaînes à ses oreilles, et l'obséda tellement, que le philosophe, fatigué, se détermina à suivre l'aventure. Il marcha donc avec le fantôme, qui disparut dans un coin de la cour. Athénodore étonné, arracha une poignée de gazon pour reconnaître le

lieu, rentra dans sa chambre, et le lendemain il fit part aux magistrats de ce qui lui était arrivé. On fouilla dans l'endroit indiqué; on trouva les os d'un cadavre avec des chaînes, on lui rendit publiquement les honneurs de la sépulture, et dès ce moment, ajouta-t-on, la maison fut tranquille.

Tite-Live raconte que le matin d'un jour où l'on représentait les grands jeux, un citoyen de Rome conduisit un de ses esclaves à travers le cirque, en le faisant battre de verges; ce qui divertit ce grand peuple romain. Les jeux commencèrent à la suite de cette parade; mais quelques jours après, Jupiter Capitolin apparut la nuit, en songe, à un homme du peuple nommé Atinius, et lui ordonna d'aller dire, de sa part, aux consuls qu'il n'avait pas été content de celui qui menait la danse aux derniers jeux, et que l'on recommencât la fête avec un autre danseur.

Le Romain, à son réveil, craignit de se rendre ridicule en publiant ce songe; et le lendemain son fils, sans être malade, mourut subitement. La nuit suivante, Jupiter lui apparut de nouveau, et lui demanda s'il se trouvait bien d'avoir méprisé l'ordre des dieux, ajoutant que s'il n'obéissait il lui arriverait pis. Atinius, ne s'étant pas encore décidé à parler aux magistrats, fut frappé d'une paralysie qui lui ôta l'usage de ses membres. Alors enfin, il se fit porter en chaise au sénat, et raconta tout ce qui s'était passé. Il n'eut pas plus tôt fini son récit qu'il se leva, rendu à la santé.

Toutes ces circonstances parurent miraculeuses. On comprit que le mauvais danseur était l'esclave battu. Le maître de cet infortuné fut recherché et puni; on ordonna aussi de nouveaux jeux qui furent célébrés avec plus de pompe que les précédents, l'an de Rome 265.

En allant dans les archives du merveilleux de l'antiquité profane à l'antiquité sacrée, nous trouvons le fait suivant, rapporté par saint Clément d'Alexandrie :

Un jeune Égyptien, dit le saint prélat, était convenu d'une certaine somme pour obtenir les faveurs d'une courtisane. Les conditions étaient acceptées de part et d'autre, et il ne s'agissait plus que de fixer le jour et l'heure du rendez-vous. Dans l'intervalle, le jeune homme rêva qu'il avait obtenu de la courtisane ce qu'il désirait et se trouva si satisfait qu'il ne voulut plus tenir l'engagement qu'il avait contracté avec elle. La courtisane le fit assigner, et l'affaire fut portée devant le roi Bocchoris. Ce prince, judicieux et sage, décida que la courtisane serait payée comme elle avait servi aux plaisirs du jeune homme en imagination. Il ordonna donc à celui-ci de vider sa bourse au soleil, et s'adressant à la courtisane, il lui dit : Prenez l'ombre de cet or, elle vous appartient.

Vision de Mallebranche.

En la rue Sainte-Genève, faubourg Saint-Marceau, à Paris, chez un nommé Mallebranche, le 11 décembre 1618, on entendit, dit la chronique, beaucoup de bruit, un heurtement de porte. Mallebranche demanda qui c'était. Une voix faible et débile lui répond : « Je suis ta femme, morte depuis cinq ans. Je veux te parler, pour te communiquer quelque chose qui te touche, pour ton salut, pour le bien de ton ménage. » Mallebranche resta muet de stupeur. La femme reprit : « Eh quoi ! ne sais-tu pas que je suis ta femme ? c'est moi qui te parle, et qui t'avertis de faire pénitence, ou tu périras ! »

A ces mots, Mallebranche s'évanouit. Après quelque intervalle, la voix reprit : « Ne te frappe donc pas ; c'est ta femme qui parle : elle est décédée depuis cinq ans, trois mois et dix jours. Elle t'avertit qu'elle est en quelque peine dont tu peux la tirer, si tu l'as jamais aimée. Si tu vas à Saint-Cloud, prie là pour elle, et offre cinq chandelles ; tu l'allégeras beaucoup. »

Il se rend donc à Saint-Cloud, sous l'impression de cette apparition, et fait l'offrande recommandée.

Mallebranche, de retour, et pensant être en repos pour avoir satisfait aux prescriptions de sa femme, entend frapper à sa porte, et demande qui c'était. C'était la même voix, qui dit que son mari l'aimait, et le priait de retourner à Saint-Cloud encore une fois ; puis après qu'elle serait en repos. L'affaire s'ébruite dans Paris : on parle de supercherie diabolique. Cela ne laisse pas de continuer pourtant, et, tous les matins, le marqueur entend frapper à la porte. Il fait le sourd. La voix insiste à plusieurs reprises, et demande qui est au logis. Toujours point de réponse, et toujours renouvellement de bruit. Enfin la voix retentit comme d'un creux profond : « Je veux parler à mon mari. Vous qui êtes là, vous êtes sa seconde femme, et lui fait le sourd. Je viens l'avertir qu'il a à se reconnaître et à faire pénitence ; qu'il ait surtout à se corriger de ses mauvaises habitudes, de ses blasphèmes habituels, à vivre en bon ménage avec toute sa famille, avec ses bons voisins et voisines, à ne pas tourmenter ses enfants, à ne point battre sa femme, puisque Dieu a permis qu'il en ait une autre après moi.

« En outre, je lui recommande qu'au jour des Rois il fasse un grand gâteau, et qu'il assemble tous ses voisins, pour que chacun en ait une part, et qu'on me laisse la mienne, parce que je leur avais promis une telle invitation, que je n'ai pu réaliser à cause de ma mort. Après tout cela, je serai en repos. »

Il y eut information, de par l'autorité ecclésiastique, pour vérifier

le fait. On ne dit pas ce qu'il en est résulté. Toujours est-il qu'une grande affluence de gens se rendit à l'enquête.

Vision d'une procession prodigieuse.

Voici ce qui est survenu près Belac.

Les chroniques rapportent que : dans une plaine spacieuse, sans habitation, trois hommes, allant de compagnie, aperçurent trois hommes vêtus de noir, inconnus aux témoins, et tenant chacun une croix à la main.

Après eux, marchait une troupe composée de jeunes filles, vêtues de longs manteaux de toile blanche, ayant les pieds et jambes nus, portant sur leurs têtes des chapeaux de fleurs. A ces chapeaux pendaient par derrière, jusque sur les talons, de grandes bandes de toiles d'argent; tenant en leur main gauche quelques rameaux, et de la main droite, comme un vase de faïence, d'où sortait un peu de fumée.

Après ces filles, venait une dame habillée en deuil, vêtue d'une robe noire fort longue, traînant par derrière sur la terre. Cette robe était toute de cœurs percés de flèches, ruisselant de larmes, respirant de flammes. Les cheveux de la dame étaient épars sur ses habits; elle tenait en sa main comme une branche de cèdre. Sous ce costume, elle cheminait toute triste.

A sa suite, s'avançaient six petits enfants, portant une longue robe de taffetas vert, parsemée de flammes semblables à du satin blanc. Ils avaient de gros flambeaux allumés; leurs têtes étaient couvertes de chapeaux de fleurs.

Ceci n'est encore rien; car ensuite arrivait un très grand nombre de gens tous vêtus de blanc et de noir. Ils marchaient deux à deux; leur habillement représentait plus de joie et de plaisir que les quatre premiers rangs. Ils avaient aussi des chapeaux de fleurs sur leurs têtes, et portaient à la main des bâtons blancs.

Au milieu de la troupe, figurait comme une déesse, très richement vêtue, ayant sur sa tête une grande couronne de fleurs; ses bras étaient retroussés; elle tenait dans ses mains une belle et grande branche de cyprès, remplie de petits écriteaux qui pendaient de tous côtés. A l'entour de la déesse, il y avait comme des joueurs d'instruments, qui toutefois n'exécutaient aucun air.

A la fin de cette procession, étaient huit hommes, tout nus jusqu'à la ceinture, ayant le corps entièrement couvert de poils; leur barbe tombait jusqu'à la ceinture; des peaux de chèvres couvraient le reste de leur corps. Ils tenaient en leurs mains de grosses masses; et, comme tout furieux et en colère, ils suivaient de loin la troupe.

La date de cette apparition est le 15 avril 1620 ; elle se renouvela six jours.

Bien des gens graves de la contrée affirmaient l'avoir vue plusieurs fois.

Une peste survint dans le pays.

Vision près du château de Lusignan en Poitou.

Le 22 juillet 1620, et pendant la nuit, il apparut, entre le château de Lusignan et le parc, sur les bords de la rivière, deux hommes de feu, extrêmement puissants, armés de toutes pièces, dont le costume était tout enflammé ; ils avaient un glaive tout en feu d'une main, et tenaient de l'autre une lance toute flamboyante. De cette lance dégoûtait du sang. Ces deux hommes, chargés de semblables défenses, se combattirent longtemps. A la fin, l'un d'eux fut blessé ; et en tombant, il poussa un si horrible cri, qu'il réveilla plusieurs habitants de la haute et basse ville, et frappa la garnison d'étonnement, bien qu'elle fût sous les armes. Leur lutte finie, il survint une longue bouche de feu, qui passa la rivière et pénétra dans le parc : cette bouche était suivie de monstres de forme de singe. De pauvres gens, qui étaient allés dans la forêt chercher du bois pour travailler, rencontrèrent ce prodige. La frayeur qu'en ressentit l'un d'entre eux le fit mourir. Pendant que les soldats étaient montés sur les murailles de la ville, pour voir ce spectacle, il passa sur eux une grande troupe d'oiseaux, les uns noirs, les autres blancs, jetant un cri hideux et épouvantable. Deux flambeaux précédaient ce groupe ailé, et une figure d'homme les suivait, contre-faisant le hibou.

Il tardait aux soldats alarmés de voir paraître le jour, pour rapporter la vision aux habitants de la ville.

Réflexions.

Qu'on s'étonne de la vision du château de Lusignan, c'est très bien. Le premier livre des Machabées ne parle-t-il pas d'un ange qui parut à la tête de l'armée d'Israël, et combattit pour elle ? Il est dit aussi dans le second livre des héros israélites, que Judas Machabée vit le grand-prêtre Orias et le prophète Jérémie qui l'encourageaient. Jérémie lui-même, selon ce second livre, donna au guerrier une épée pour la défense du peuple de Dieu.

Pourquoi l'armée de Sennachérib, de cent quatre-vingt mille hommes, disparaît-elle en une nuit, sous la faux de l'ange exterminateur ? Est-il possible que ce fait, consigné dans la Bible, qu'une

simple lecture eût démenti, si ce fait eût été une pure invention, soit passé dans le domaine de la tradition, accueilli comme une manifestation de la protection divine, sans subir l'affront du mensonge de la part d'aucun habitant de la Judée? Quel historien contemporain eût osé inscrire comme faux, dans les annales du peuple de Dieu, un fait de cette importance? On ne peut mentir ainsi à la face de la nation! Qui de nous voudrait nier la révolution de juillet? Il est donc évident qu'une puissance supérieure agit sur les destinées des peuples et des individus, à la vue de tant de faits que renferme l'histoire!

Esprit du château d'Egmont.

L'académicien Segrais fait mention, dans ses remarques historiques, d'un esprit dont la conduite est singulière:

Patris avait suivi Gaston en Flandre. Il logea dans le château d'Egmont. L'heure du dîner étant venue, Patris sortit de sa chambre, pour se rendre où l'on mangeait. Il s'arrêta, en passant, à la porte d'un officier de ses amis, fort honnête homme, pour le prendre avec lui. Il heurta assez fort; mais voyant que l'officier ne venait pas, il frappa une seconde fois, et l'appela en même temps, en lui demandant s'il ne venait point dîner. L'officier ne répondit pas. Patris ne doutant pas qu'il ne fût dans sa chambre, parce que la clé était à la porte, ouvre, et, en entrant, il le voit assis près de sa table comme hors de lui-même. Il s'approche de fort près, pour savoir de lui ce qu'il avait. L'officier, revenant à lui, dit: « Vous ne seriez pas moins frappé que je le suis, si vous aviez vu, comme moi, ce livre que vous voyez en cet endroit-là, y passer tout seul, et les feuillets se tourner d'eux-mêmes sans que je visse autre chose. » C'était le livre de Cardan, sur la subtilité. « Bon! lui dit Patris, vous vous moquez; vous aviez l'imagination remplie de ce que vous venez de lire; vous vous êtes levé de votre place, vous avez mis vous-même le livre à l'endroit où il est; vous êtes revenu ensuite vous remettre en votre place, et ne trouvant plus votre livre auprès de vous, vous avez cru qu'il était allé là tout seul. — Ce que je vous dis est très vrai, dit l'officier; et pour marque que ce n'est pas une vision, c'est que la porte que voilà s'est ouverte et refermée, et c'est par là que l'esprit s'est retiré. » Patris alla ouvrir cette porte, qui était celle d'une galerie assez longue, au bout de laquelle il y avait une lourde chaise seulement. Ce meuble, massif, se branla, quitta sa place en venant vers lui, comme soutenu en l'air. Alors Patris dit: « Monsieur le diable, les intérêts de Dieu à part, je suis bien votre serviteur; mais je vous prie de ne plus m'effrayer. » La chaise retourna aussitôt à sa place. Cela fit une si forte impression sur Patris, qu'il en devint dévot.

Segrais affirme que Patris était incapable d'en imposer.

Esprit du mont Cenis.

Au commencement du seizième siècle, dit un auteur dont nous ne nous rappelons pas le nom, deux marchands du Milanais, se rendant à la foire de Lyon, rencontrèrent, sur le mont Cenis, près du Pont-du-Diable, ainsi nommé à cause d'un vent continuel qui y souffle, un homme assez grand qui leur présenta une lettre, et leur dit de s'en retourner, et de rendre cette lettre à son frère Louis. Etonnés de cette commission, ils lui demandèrent qui il était? L'esprit répondit : « Je suis Galéas Sfortia », et disparut.

Les marchands retournèrent à Milan, d'où ils allèrent à Vigevano, où était alors le duc de Milan, et lui remirent la lettre. Pour cela, ils furent arrêtés, incarcérés et mis à la question. Cependant, comme ils persistaient dans leur dire, ils furent rendus à la liberté. Un conseiller du duc, nommé Vincent Galéas, prit la lettre écrite, pliée, cachetée comme en Italie; mais scellée d'un fil d'archal fort fin. Elle contenait ce qui suit :

« Louis ! Louis ! prends garde à toi ! Les Français et les Vénitiens » font une alliance ensemble contre toi, pour te ruiner; mais si tu » me veux fournir trois mille pistoles, je tâcherai de calmer les » esprits. Adieu. »

La signature était : « L'esprit de ton frère Galéas. »

Chacun était surpris de cette aventure, sur laquelle on se confondait en commentaires.

La chose pourtant se trouva vraie; car, avant la fin de l'année, le duc Louis fut pris par les Français et les Vénitiens, qui, s'étant ligüés contre lui, lui faisaient la guerre. Ils l'amènèrent captif en France, où il mourut dans sa prison.

Esprit à Lagny-sur-Marne

La chronique de Metz rapporte qu'en l'année 1330, arriva à Lagny-sur-Marne, à six lieues de Paris, l'apparition suivante :

L'âme d'une bonne dame, décédée, revint à Lagny plusieurs fois, et parla, en présence de plus de vingt-huit personnes, à son père, à sa sœur, à sa fille, à son gendre et à ses autres amis, leur demandant intercession, et surtout des messes; car elle disait que les messes qu'on disait pour les âmes les délivrent du purgatoire. Elle révélait mille choses cachées, que personne ne savait hors Dieu. Elle parlait de bienfaits, et se taisait sur le mal. Comme on appréhendait que ce fût un mauvais esprit, un religieux, qui était présent, lui lut l'évangile saint Jean, lui fit réciter des prières. Il demanda si un prêtre était dans l'assistance, pour aller chercher le

Saint-Sacrement de l'autel. L'âme répondit que ce prêtre était au milieu de l'assemblée ainsi qu'e son père, à qui, et à plusieurs autres, ce prêtre avait administré, le mardi auparavant, jour de Noël, le Saint-Sacrement. Elle disait enfin que le jour des Morts, six mille et soixante-quinze personnes avaient été délivrées des tourments du purgatoire par les messes et prières faites pour ces morts.

Ce fait fut longtemps une tradition populaire.

Esprit qui s'est fait entendre à Vérone.

En 1325, Guy de Tornes, étant mort à Vérone, parla au bout de huit jours à sa femme, qui ne vit rien. Elle entendit simplement sa voix. Les voisins et les voisines entendirent la même voix. Cette femme en parla à l'autorité cléricale, qui, voulant s'assurer de la vérité du fait, demanda au maire de la ville deux cents hommes armés, qui se partagèrent, quatre à quatre, tous les coins de la maison. Ils portaient avec eux, dans une boîte, le corps de Jésus-Christ. Ils commencèrent à réciter leurs Matines et les sept Psaumes. Après quoi le mort fit entendre sa voix, et répondit, à propos, à plusieurs questions théologiques que lui fit le prieur des dominicains. Il avoua qu'il était en purgatoire, pour certains péchés qu'il avait commis et pour lesquels il n'avait point satisfait, et qu'il serait délivré quatre ans plus tôt, à cause des messes qu'avait dites pour lui un pauvre prêtre de ses parents.

On lui demanda comment il pouvait parler sans les organes nécessaires. Il répondit que tout-esprit séparé du corps avait le pouvoir de se former dans l'air des instruments propres à prononcer des paroles. Il ajouta que le feu de l'enfer agit sur les esprits, non par sa force naturelle, mais par la puissance divine, dont le feu est l'instrument.

Le prieur des dominicains revint dans la même maison, la veille de l'Épiphanie, et fit encore diverses questions à l'esprit, qui y répondit; puis il cessa de parler, et se retira comme un souffle qui passait au milieu des assistants.

Vision d'un esprit à Paris, rue des Écouffes, en l'année 1663.

Rien n'est plus certain ni plus remarquable que ce qui est arrivé à Paris, rue des Écouffes, à la mort d'un grand, en l'année 1663.

Le fait est rapporté par Barré, auditeur des comptes.

Un homme marié, riche et de bonne famille, demeurait en une maison à porte cochère, vers le milieu de cette rue. Il occupait l'appartement de derrière, où l'on entrait par une grande cour. Sa

famille consistait en sa femme et un enfant qui leur restait de six autres décédés. Le père de la mère était infirme, mais spirituel, et leur rendait souvent visite. Peu de temps avant sa mort, il veut les voir, et témoigna à la fille qu'il rendait une visite d'adieu. Elle l'embrassa tendrement, et appelant son fils, qui jouait dans la cour avec d'autres enfants, elle lui dit d'accourir saluer son grand-père et lui montrer le bel habit qu'elle lui avait fait faire. Il en parut fort content ; il embrassa tendrement son petit-fils, et lui dit : — Va, va, mignon, je te ferai porter bientôt un petit habit noir qui vaudra beaucoup mieux que celui-là. — Mon père, répondit la dame, de quoi nous parlez-vous là ! Ne pensons pas à des choses tristes. — Ah ! ma fille, reprit le père, je me sens bien : j'approche de mon terme. Que la volonté de Dieu soit faite ! Je vous viendrai revoir encore une fois. Après ces mots, il sortit et partit le lendemain pour sa terre de Crécy, en Brie. Y étant arrivé, il se trouva mal. Comme on le vit en danger, on en fit savoir la nouvelle au gendre, avec prière d'arriver en toute hâte. On précipita le départ, et néanmoins le gendre et son valet le trouvèrent à l'agonie, qui dura un jour. Le lendemain il expira, à onze heures du soir. Le gendre fit au défunt des funérailles honorables, et resta à Crécy quelques jours pour l'inventaire de la succession.

Pendant l'absence du gendre, sa femme, qui aimait tendrement son père dont elle était chérie, avait reçu avis du danger de l'auteur de ses jours ; elle en était inconsolable, et pleurait sans cesse. Elle était restée avec son fils, sa femme de chambre, une cuisinière et un laquais. Comme elle était peureuse, elle avait fait dresser, pour sa femme de chambre, un lit près du sien, afin de se rassurer par sa présence, et couchait avec son enfant. On avait mis même un chien dans l'appartement. Tout était couché à dix heures.

Il arriva, malgré tant de précautions, le même jour qu'expira le père et à la même heure, quand à peine chacun goûtait un paisible sommeil, que la dame et sa femme de chambre furent réveillées tout à coup par un grand bruit qui se fit à l'une des fenêtres de leur chambre, du côté de la cour, dont les volets et les croisées étaient bien fermés. Puis les volets s'entr'ouvrirent sans effraction, d'une manière surnaturelle. On entendit un frottement semblable à celui d'une personne vêtue de soie et de taffetas. On entra de force dans la chambre, par l'ouverture extraordinaire. L'épouvante saisit les femmes dans leurs lits, au point qu'elles ne trouvèrent plus de voix pour parler. Le chien fit mille tours dans la chambre, comme un être éperdu, se heurtant aux murs et aux chaises, et l'on ne put arrêter son manège, qui continua jusqu'au jour levé, où, tombant enfin de sueur et de lassitude, il se coucha par terre, et s'y endormit d'un sommeil si profond, qu'on ne put l'en tirer pendant deux jours, pour le faire manger. Le matin qui suivit le

bruit, les volets se trouvaient encore ouverts. C'était sans doute la dernière visite que le défunt avait promis de rendre à sa fille, qui après cette scène effrayante, reçut une lettre de son mari renfermant tout ce qui s'était passé à Crécy jusqu'à la mort de son père. La fille du défunt fit prier pour le repos de son âme, et l'on n'entendit plus rien de surnaturel dans la maison.

L'historien dit que le fait ci-dessus est appuyé de preuves si convaincantes, que c'est faire tort à la vérité que d'en douter.

Esprit qui s'est fait entendre à Épinal.

Richerius, du monastère de Senones (Vosges), écrit qu'à Épinal il arriva, de son temps et vers l'an 1210, chez un bourgeois nommé Hugues de la Cour, une chose bien merveilleuse. Un esprit, depuis Noël jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste, fit, dans cette maison, des manifestations très nombreuses, à la vue de tout le monde, qui ne le voyait pas. Tout le monde l'entendait fort bien, quoiqu'il parlât d'une voix rauque et embarrassée.

Il disait qu'il était l'esprit d'un jeune homme de Clésentine, village à sept lieues d'Épinal, qui avait abandonné sa femme, parce qu'elle avait des relations intimes avec son curé.

Un jour, Hugues, ayant ordonné à son domestique de seller son cheval et de lui donner à manger, parce qu'il voulait aller en campagne, le valet différa de le faire, prétextant une autre besogne. Dans l'intervalle, l'esprit fit l'ouvrage ordonné, au grand étonnement de tout le monde.

Le maître étant parti, l'esprit demanda à Etienne, gendre de Hugues, un denier pour en faire une offrande à saint Goeric, patron d'Épinal. Etienne lui offrit un denier faux; mais il n'en voulut point, disant qu'il voulait un bon denier toulinois. Etienne mit, sur le seuil de la porte, un denier toulinois qui disparut aussitôt. La nuit suivante, on ouït un grand bruit dans l'église de Saint-Goeric, comme celui d'un homme qui y marchait.

Une autre fois, Hugues, voulant se faire saigner, dit à sa fille de lui préparer des bandelettes. L'esprit alla prendre aussitôt une chemise neuve dans une autre chambre, et la réduisit en diverses bandes qu'il présenta au maître de la maison, lui disant de choisir les meilleures.

Enfin, la servante d'Hugues, ayant étendu du linge de femme au jardin, pour le sécher, l'esprit le porta à la chambre haute, et le plia plus proprement que n'aurait pu faire la plus habile blanchisseuse.

Ce qui est surprenant, c'est qu'il se fit entendre six mois en la maison, sans nuire à personne.

Apparitions remarquables tirées de l'histoire profane.

Amilcar, général des Carthaginois, ayant mis le siège devant Syracuse, crut que, pendant son sommeil, il avait entendu une voix qui l'avertissait que le lendemain il souperait dans la ville. A cette bonne nouvelle, et comme si les dieux lui eussent promis la victoire, il manifesta une grande joie, et commença à disposer son camp pour combattre ou aller à l'assaut. Cependant, comme il était à l'œuvre, il s'éleva une mutinerie dans son camp entre les Carthaginois et les Siciliens, pendant laquelle les Syracusains, ayant surpris son camp au dépourvu par une sortie qu'ils firent, saisirent ce capitaine, et l'emmenèrent lié et garrotté dans cette ville. Ainsi, plutôt trompé dans son espérance que dans son songe, il soupa à Syracuse et non en vainqueur, comme il l'avait présumé, mais prisonnier.

Crésus, au rapport d'Hérodote, était frappé de l'idée d'un extrême malheur. Cette idée le poursuivit sans cesse, et jusque sur le bûcher où il fut brûlé par ordre de Cyrus, roi de Perse. Crésus songea qu'il perdrait son fils Atys par un coup de trait qu'il recevrait infailliblement. Ce qui advint bien peu après, quelque soin que prit Crésus de faire ôter de la maison de son fils toutes sortes de bâtons et d'armes qu'on tenait pendus à l'entrée des portes, craignant qu'il ne tombât quelqu'un de ces objets sur Atys. Un Phrygien, nommé Adraste, après avoir tué son frère, s'était réfugié dans le palais de Crésus, et y avait été si bien reçu que le roi de Lydie lui donna la garde de son fils, et permit, contre sa volonté, à Atys d'aller à la chasse. A la poursuite d'un sanglier, sur le mont Olympe, le Phrygien, par mégarde tua d'un coup de trait le fils de Crésus, pensant tirer sur le sanglier.

Valère rapporte qu'Alexandre songea que Cassandre, fils d'Antipater, avait conspiré sa mort, quoique, au moment de son songe, il ne l'eût jamais vu. L'événement vérifia ce songe. Cassandre, en effet, suivant l'histoire d'Alexandre, aurait empoisonné le vainqueur de l'Asie. Il résulte des suites de la mort d'Alexandre, qu'Olympias, sa mère, convaincue que Cassandre s'était rendu coupable du crime d'empoisonnement contre son fils, s'en serait vengée par la mort de plusieurs personnes attachées au parti de Cassandre, et en jetant au vent les cendres d'Iolas, fils aîné de ce dernier, qui avait été le premier échanson d'Alexandre, et qui aurait exécuté le dessein de Cassandre.

Alcibiade, suivant Plutarque, étant dans un bourg de Phrygie, et ayant avec lui une concubine, nommée Lymandre, de laquelle quelques uns assurent que la fameuse Laïs était fille, songea, en dormant, qu'il avait revêtu la robe de sa concubine et que celle-ci,

le tenant entre se bras, lui peignait la tête et lui faisait une toilette de femme. Le songe ne fut pas vain. Peu de temps après, Lysandre, Pharnabase et leurs partisans mirent le feu à la maison où il était logé. Lors de sa fuite, ils lui tirèrent tant de coups de traits qu'ils le tuèrent sur place. Plutarque ajoute que quand ils se furent retirés, Lymandre alla prendre le corps qu'elle enveloppa et l'ensevelit dans les meilleurs draps qu'elle possédait. Enfin elle lui donna la sépulture la plus honorable qui lui fût possible.

Dion, Plutarque et Suétone écrivent que César fut menacé des ides de Mars. Il les atteignit, mais il ne les passa pas. Il reprocha même sa prédiction à l'aruspice Spurin. Sur ces entrefaites, Calpurnie, femme de César, dormant d'un profond sommeil avec lui, songea, la nuit qui précédait le jour où il fut tué, que le pinacle de la maison de son mari tombait, et qu'elle tenait César, son mari, tout ensanglanté et mort entre ses bras. A raison de ce songe, Calpurnie le pria le lendemain de ne point aller au sénat. Cela jeta dans l'âme de César le soupçon et la défiance, parce qu'il n'avait jamais aperçu dans Calpurnie aucune superstition; et le tourment qu'elle éprouvait redoublait son anxiété. Assurément, tant par le songe de Calpurnie que par une infinité d'autres signes, César fit connaître par son exemple qu'il est plus facile de prévoir que d'éviter une fatale destinée. César inquiet ne put se garder le lendemain d'aller au sénat, où il fut tué par Cassius, Brutus, Cascalimber, Bucolianus et autres conjurés qui le percèrent de vingt-trois coups de poignards, avec tant de fureur et d'animosité que, selon Appius, plusieurs des meurtriers donnèrent, sans le savoir, des coups à leurs complices.

Quand Octave eut défait Marc-Antoine, à la bataille d'Actium, que les légions étaient en déroute et que le camp se rompait, Cassius, qui avait suivi le parti d'Antoine, se sauva à Athènes, où peu après son arrivée et pendant une nuit fort douce, il vit venir à lui, pendant son repos, un homme de haute et massive stature, noir de couleur, les cheveux grands, la barbe mal peignée et crasseuse. Il lui demanda qui il était. Le fantôme lui répondit : Je suis un mauvais démon. Dans l'épouvante d'une si horrible et si épouvantable vision, Cassius appela ses serviteurs et leur demanda s'ils avaient vu entrer ou sortir de sa chambre un homme tel qu'il leur dépeignait celui de son apparition. Ses serviteurs lui répondirent n'avoir rien vu de semblable et n'avoir même vu personne. Cassius se remit à dormir comme auparavant. Aussitôt le fantôme reparut à lui. Son étonnement augmenta. Quand la vision fut évanouie, il rappela ses gens et demanda de la lumière dans sa chambre. C'était un avant-coureur de sa destinée, car bien peu de temps après et par l'ordre d'Octave, qui lui en voulait d'avoir suivi le parti d'Antoine, il fut mis à mort.

Quel songe plus épouvantable que celui de Brutus, rapporté par Plutarque et Appius. Une nuit, et bien tard dans cette nuit, dit Plutarque, comme chacun dormait dans le camp de Brutus, ce Romain était sous son pavillon avec peu de lumière et réfléchissait profondément en lui-même, lorsqu'il lui sembla entendre quelqu'un entrer. Il jette aussitôt les yeux à l'entrée de son pavillon et aperçoit la monstrueuse et effroyable figure d'un corps humain, maigre, sec, horrible. Ce fantôme se présenta à lui sans rien dire. Brutus, sans s'effrayer de cette vision, demanda avec fermeté au fantôme s'il était Dieu ou homme et ce qui l'amenait là. Le fantôme lui répondit : « Je suis ton mauvais génie, Brutus, tu me verras de nouveau à Philippes. » Brutus, sans plus de trouble, reprit : « Eh bien, je te verrai. » Et le fantôme disparut. Or, la nuit qui précéda la mort de Brutus, peu avant de livrer bataille à Octave et à Antoine, à Philippes, où il se tua de ses propres mains, le même fantôme se présenta à lui en la même forme et sous la même figure, puis disparut silencieusement. Brutus allait se suicider.

Quel homme intrépide n'aurait senti ses cheveux se dresser sous l'impression d'une vision aussi épouvantable et n'admirerait une réplique aussi hardie que celle de Brutus.

Ajournements devant Dieu.

Sous le règne de Ferdinand IV, roi de Castille, deux chevaliers furent mis à mort, moins pour leurs fautes que parce qu'ils étaient en butte à la colère du roi. Ces chevaliers voyant qu'ils ne pouvaient fléchir Ferdinand, l'émouvoir de pitié, ni lui faire révoquer leur condamnation, l'ajournèrent devant Dieu et le citèrent à comparaître dans trente jours. Le roi ne fit que rire de cet ajournement. Toutefois, son sceptre ni sa force ne le garantirent point de la mort, qui arriva précisément au dernier des trente jours, et il alla comparaître devant Dieu.

Le pape Clément V condamna injustement à mort, à Avignon, un chevalier de l'ordre des Templiers. A ce moment, Philippe-le-Bel était dans cette ville; comme l'on conduisait ce chevalier au supplice, le templier aperçut le pape à une fenêtre près de Philippe-le-Bel et lui cria à haute voix : « Cruel Clément, puisqu'en ce monde il n'y a aucun juge devant qui je puisse appeler de ta sentence injuste, j'en appelle devant le juge Jésus-Christ; je t'ajourne donc devant lui dans un an où je plaiderai ma cause qui sera décidée, non plus sous l'entraînement de l'avarice ou de toute autre passion, comme tu l'as fait. » L'ajournement sortit son effet, car le pape Clément mourut au temps marqué, et en la même année mourut aussi Philippe-le-Bel.

Apparitions d'hommes vivants à d'autres hommes vivants et éloignés.

Saint Augustin apparut, sans le savoir, à deux personnes qui ne le connaissaient que de réputation, comme elles l'affirmaient et comme il le reconnaît lui-même dans son ccxxxiii^e sermon.

On a plusieurs autres exemples de pareilles apparitions de personnes vivantes à d'autres personnes absentes et éloignées : par exemple, celui de saint Benoît qui se fit voir à des hommes, près de qui il avait promis de se rendre pour leur montrer la manière dont il voulait qu'ils bâtissent un monastère.

Saint Méléce, archevêque d'Antioche, apparut à Théodose-le-Grand, encore particulier, et le revêtit du manteau impérial, comme l'avoua cet empereur, lorsqu'il vit, pour la première fois, Méléce et le reconnut, quoiqu'il ne l'eût vu que dans cette apparition.

Après la conversion de saint Paul, il sembla à cet apôtre voir un nommé Ananias qui lui imposait les mains et lui rendait la vue. Saint Augustin au livre du soin des morts, dit qu'un moine, saint Jean, apparut à une femme pieuse qui souhaitait ardemment de le voir. Le saint docteur raisonne beaucoup sur cette vision.

Le grand-veneur.

En 1599, Henri IV, chassant dans la forêt de Fontainebleau, accompagné de plusieurs seigneurs, entendit un grand bruit de cors, de veneurs et de chiens ; et, en un moment, tout ce bruit, qui semblait être éloigné, se présenta à vingt pas de son oreille....

Il commanda au comte de Soissons de voir ce que c'était, ne presumant pas qu'il y eût des gens assez hardis pour venir troubler sa chasse. Le comte de Soissons s'étant avancé, aperçut, dans l'épaisseur des broussailles, un grand homme noir, qui disparut, en criant d'une voix rauque et épouvantable : *M'entendez-vous ? ou amendez-vous !* Ces paroles effrayèrent tellement ceux qui les entendirent, qu'ils n'osèrent poursuivre la chasse.

Au reste, les paysans des environs dirent que souvent ils voyaient ce grand homme noir qu'ils nommaient *le grand-veneur*, et qu'il chassait dans la forêt de Fontainebleau, sans faire de mal à personne.

Le revenant de circonstance.

L'auteur d'un ouvrage justement estimé : *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle*, raconte, entre plusieurs anecdotes piquantes, une histoire de revenant, aussi originale que peu connue.

M. Bodri, fils d'un riche négociant de Lyon, fut envoyé, à l'âge

de vingt-deux ans, à Paris, avec des lettres instantes de recommandation de ses parents pour leur correspondant, dont il n'était pas connu personnellement. Muni d'une somme assez forte pour pouvoir vivre agréablement quelque temps dans la capitale, il s'associa pour ce voyage avec un de ses amis, aussi jeune que lui et extrêmement gai. En arrivant, M. Bodri fut attaqué d'une fièvre très violente. Son ami, qui resta auprès de lui la première journée, ne voulait pas absolument le quitter, et se refusait d'autant plus aux instances qu'il lui faisait pour l'engager à se dissiper, que n'ayant fait ce voyage que par complaisance pour lui, il n'avait aucune connaissance à Paris. Mais M. Bodri l'engagea à se présenter sous son propre nom, chez le correspondant de sa famille, où il trouverait une société aimable, et à lui remettre ses lettres de recommandation, sauf à éclaircir comme ils le pourraient, *l'imbroglio* qui résulterait de cette supposition lorsqu'il se porterait mieux.

Une proposition aussi singulière ne pouvait que plaire au jeune homme. Elle fut acceptée gaiement, et exécutée de même. Sous le nom de M. Bodri, il se rend chez le correspondant, lui présente les lettres apportées de Lyon; joue très bien son rôle, et est parfaitement accueilli. Cependant, de retour à son logement, il trouve son ami dans l'état le plus alarmant, sans espérance; et, nonobstant tous les secours qu'il lui prodigue, il a le malheur de le perdre dans la nuit.

Malgré le trouble que lui occasionna ce cruel événement, il sentit qu'il n'était pas possible de le taire au correspondant de la maison Bodri. Mais, comment avouer, en une aussi triste circonstance, la mauvaise plaisanterie concertée entre les deux amis, n'ayant plus aucun moyen de la justifier; ne serait-ce pas s'exposer volontairement aux soupçons les plus injurieux, sans avoir, pour les écarter, d'autre ressource que sa bonne foi, à laquelle on ne voudrait pas croire? Ne risquerait-il pas même d'être victime de son aveu, jusqu'à ce qu'on eût eu le temps d'en éclaircir la vérité...? Cependant il ne pouvait se dispenser de rester, pour rendre les derniers devoirs à son ami; et il était impossible de ne pas inviter le correspondant à cette lugubre cérémonie.

Ces différentes réflexions se mêlant avec le sentiment de sa douleur, le tinrent toute la journée dans la plus grande perplexité. Mais tout à coup une idée originale, qu'il ne manqua pas de mettre sur-le-champ à exécution, vint fixer son incertitude. Pâle, défait par toutes les fatigues de la nuit et celles du jour, accablé de tristesse, il se présente, à dix heures du soir, chez le correspondant, qu'il trouve au milieu de sa famille, et qui, frappé aussitôt de cette visite, à une heure indue, et du changement de sa figure, lui demande ce qu'il a? s'il lui est arrivé quelque malheur?... « Hélas! » monsieur, le plus grand de tous, répond le jeune homme, d'un

« ton solennel ; je suis mort ce matin et je viens vous prier d'assister à mon enterrement qui se fera demain ; » et, profitant de la stupeur que ces mots ont jetée dans la société, il s'échappe, sans que personne fasse un mouvement pour le retenir. Tout le monde le regarde avec la plus grande surprise ; on veut lui répondre, il a disparu. On se consulte, on décide que le malheureux jeune homme est devenu fou ; et le correspondant se charge d'aller dès le lendemain matin, avec son fils, lui porter tous les secours qu'exige sa situation.

Ils arrivent en effet de bonne heure à son logement, sont troublés en apercevant des préparatifs funéraires, et demandent M. Boudri. On leur apprend qu'il est mort la veille, et qu'il va être enterré ce matin.... A ces mots, frappés de la plus grande terreur, ils ne doutèrent pas que ce ne fût l'âme du défunt qui leur eût apparu, et revinrent communiquer leur effroi à toute la famille, qui n'a jamais voulu revenir de cette idée.

Les fourches patibulaires.

Deux paysans, allant au marché de Beaumont-le-Vicomte, dans le Maine, partirent au clair de la lune, deux heures avant le jour. Ils avaient été devancés par un pauvre cloutier des environs, qui suivait les marchés, pour débiter ses clous et ses fers de cheval, qu'il portait sur son dos, dans une besace. Etant en chemin et n'entendant ni ne voyant personne, devant ni derrière lui, il jugea qu'il était parti de trop bonne heure, et fut saisi de frayeur, en songeant qu'il lui fallait passer tout proche des fourches patibulaires, où il y avait alors un grand nombre de pendus... Il s'écarta donc un peu du chemin, et, se couchant sur un petit tertre de gazon, derrière une haie, en attendant quelque compagnon, il s'y endormit.

Peu de temps après, les deux paysans passèrent. Ils allaient au petit pas et ne disaient mot. Quand ils furent près du gibet, l'un des deux, nommé Mathurin, dit à l'autre, qu'il fallait compter les pendus ; et Thomas, son camarade, y consentit. Ils avancèrent jusqu'au milieu des piliers, pour faire leur compte, et virent un mort fort sec, qui était tombé de sa potence. Mathurin dit qu'il fallait le relever et l'appuyer tout droit contre un des piliers : ce qu'ils firent facilement avec le bâton qu'ils trouvèrent là.

Après avoir compté quatorze pendus, sans celui qu'ils avaient relevé, ils continuèrent leur chemin. Ils n'avaient pas fait vingt pas, que Mathurin dit en riant à Thomas qu'il fallait appeler ce mort, pour voir s'il voudrait venir à eux ; et tous deux se mirent à crier bien fort : — Hola ! ho ! veux-tu venir avec nous ? Le cloutier, qui ne dormait pas trop profondément, se leva de suite, et leur répon-

dit, en criant aussi de toutes ses forces : — J'y vais ! j'y vais ! attendez-moi. En même temps il se mit à les suivre.

Les deux paysans, croyant que c'était effectivement le pendu qui leur répondait, commencèrent à courir de toutes leurs jambes ; et le cloutier, qui courait aussi en criant toujours, *attendez-moi !* redoubla leur frayeur, en agitant ses clous et ses fers, qu'ils prirent pour les chaînes du revenant... Le tremblement les ayant saisis, ils tombèrent le nez contre terre. Le cloutier les rejoignit, il les trouva presque morts de peur... Il les fit revenir, et parvint à les rassurer, en ajoutant qu'ils l'avaient bien fait courir. Les deux champions le reconnurent pour un de leurs voisins, et continuèrent avec lui leur chemin jusqu'à Beaumont, moitié riant, moitié frissonnant encore de leur aventure.

Le barbier.

Un régiment d'infanterie étant en garnison à D..., joli village de Lorraine, plusieurs des officiers qui en avaient le commandement rendirent visite au seigneur du lieu, qui les retint dans son château, et ne négligea rien pour les bien recevoir ; il leur donna les plus belles chambres, et, comme il avait beaucoup de monde, l'un d'eux, à qui on ne pouvait trouver d'appartement, consentit à passer la nuit dans une très belle chambre où, lui dit-on, un spectre effrayant venait, toutes les nuits, faire son sabbat. Ce discours fit rire notre officier. Il répliqua qu'il n'était pas assez superstitieux pour s'en laisser imposer par des contes aussi absurdes ; qu'il n'avait, d'ailleurs, aucune crainte des revenants. L'heure de se reposer étant venue, il se munit, par précaution, d'une paire de pistolets qu'il posa sur sa table de nuit, et, s'étant mis au lit, il ne tarda pas à s'endormir ; mais il fut bientôt réveillé en sursaut par un bruit de chaînes, et il entrevit distinctement un fantôme vêtu de blanc qui vint droit à son lit, dont il tira les rideaux avec violence. L'officier saute à ses pistolets, et en tire un sur l'ombre ; mais quel est son effroi, lorsque le fantôme lui rejette sa balle toute froide. Il saisit en tremblant son second pistolet, et tire de nouveau ; mais la balle lui est renvoyée sans avoir produit aucun effet. Persuadé qu'il a en tête toutes les puissances de l'enfer, l'officier perd courage, et se jette, tout effrayé, aux pieds du fantôme auquel il demande pardon de sa témérité. Le redoutable spectre le prend avec force par le bras, le fait asseoir sur une chaise, et tirant un rasoir et une lanterne sourde de dessous sa longue robe, il coupe fort adroitement la barbe à l'officier d'un seul côté. Pendant cette opération, celui-ci, qui croyait toucher à sa dernière heure, se laissa tranquillement raser ; enfin, au bout d'un quart d'heure, la lanterne s'éteignit et le fantôme disparut.

Notre officier passa le reste de la nuit dans des trances qu'il est facile d'imaginer. Dès la pointe du jour, ses camarades n'eurent rien de plus pressé que d'aller s'informer de ses nouvelles. En le voyant pâle, défait, et la barbe faite seulement d'un côté, leur curiosité fut excitée au plus haut point, lorsque l'officier leur eut conté ce qui lui était arrivé, en exagérant beaucoup l'aspect terrible et effrayant du fantôme; ils ne purent s'empêcher de rire, et loin d'en être intimidé, l'un d'eux jura qu'il éclaircirait l'aventure, et voulut absolument y coucher la nuit suivante. Soupçonnant que le spectre usait de supercherie, lorsqu'il se fut déshabillé, il posa un sabre à ses pieds, et cacha ses pistolets entre ses cuisses. A minuit, il commença à entendre un frottement de chaînes, et bientôt il distingua une figure blanche qui s'approcha de son lit d'un pas lent et solennel. Il voulut prendre son sabre, mais il ne le trouva plus. Il apostropha le fantôme et n'en obtint point de réponse, mais il sentit enlever sa couverture. Prenant alors un des pistolets, il tire au hasard. La balle siffle aux oreilles du prétendu spectre; tremblant de peur à son tour, il se laisse tomber sur ses genoux, et conjure l'officier, qui venait de saisir son second pistolet, de lui faire grâce de la vie, qu'il va lui révéler tout. Alors il découvre sa lanterne, se débarrasse de la longue robe dont il était affublé, ainsi que des chaînes qui lui ceignaient le corps, et avoue à l'officier les motifs qui le portaient à contrefaire ainsi le spectre. C'était un habitant du village, jadis barbier, qui, devenu tout d'un coup excessivement riche, s'était mis en tête de supplanter son seigneur et d'acheter le château. Pour en dégoûter le propriétaire, à l'aide des intelligences qu'il avait pratiquées dans la maison, il s'introduisait toutes les nuits dans cet appartement où il faisait un tintamarre effrayant.

L'officier demanda au spectre comment il avait pu essuyer les deux coups de pistolet que lui avait tirés son camarade, sans être blessé. Il répliqua qu'ayant eu connaissance de leur projet, aussitôt que la nuit était venue, il s'était glissé doucement dans la chambre de l'officier, avait extrait les deux balles des pistolets, et avait remis les armes à leur place.

Il avait supposé que notre brave ayant reconnu l'inutilité des armes à feu s'était simplement muni d'un sabre, mais quand il avait entendu le sifflement d'une balle, la frayeur s'était emparée de lui.

Cette explication satisfait l'officier, qui laissa le barbier se retirer, et se contenta d'instruire, le lendemain matin, ses camarades et le maître du château des exploits de son voisin. Depuis lors tous les bruits cessèrent, et M. N... put coucher sans crainte dans toutes les chambres du château.

Épouvantable et prodigieuse apparition advenue en la présence de Jean Hélias, laquais du sieur d'Audiguier, le premier jour de l'an 1623, au faubourg Saint-Germain, dont le récit est de M. d'Audiguier.

Il arriva donc, dimanche dernier, premier jour de cette année, que m'en étant allé sur les quatre heures de l'après-midi au temple de Notre-Dame, pour parler à M. le grand pénitencier, sur la conversion de Jean Hélias de Martoit, auprès d'Angoulême, mon laquais, et ayant pris heure et résolution de le faire instruire, avant que de lui faire abjurer son erreur, afin qu'il sût pourquoi il quittait son hérésie, et embrassait la vraie religion ; je m'en allai passer le reste du jour chez M. Sainte-Foy, docteur en Sorbonne, et logé maintenant au faubourg Saint-Germain, assez près de mon logis, où j'envoyai mon laquais devant, et me retirai après lui, sur les six heures. Comme j'arrivai, j'appelle mon laquais, avant que monter en la chambre ; il ne répond point. Je demande s'il n'était point à l'écurie : on ne m'en sut rien dire. Je monte à ma chambre, éclairé d'une servante, et trouve les deux portes fermées, les deux clés néanmoins aux deux serrures. En entrant à la première chambre, j'appelle derechef mon laquais ; personne ne me répond : à la seconde, je le trouve à demi couché auprès du feu, la tête appuyée contre la muraille, les yeux et la bouche ouverte, et parlant toujours, mais avec tant de promptitude, qu'un mot n'attendait pas l'autre. « Je n'en ferai rien, disait-il ; vous avez beau faire, je ne veux point servir maître tel que vous ; je me rendrai, je me rendrai. » Au commencement, je pensais qu'on l'eût débauché, et qu'il ne me voulait plus servir, l'oyant parler de ne vouloir point un tel maître ; mais voyant qu'il continuait toujours à dire : « Je n'en ferai rien, vous avez beau faire, je me rendrai, » je crus qu'il y avait du vin dans sa tête, qui, joint à la chaleur du feu, lui avait donné la fièvre ; qui le faisait extravaguer comme cela ; et le poussant du pied, je lui dis : « Levez-vous, ivrogne. » Il lève les yeux seulement sur moi ; car bien qu'il les eût ouverts, il les avait néanmoins abaissés en terre ; et pour le corps, il ne le put remuer d'un long temps après ; et, revenant à lui d'un éblouissement qui lui avait ôté toute connaissance, il me dit : « Monsieur, je suis perdu ! je suis mort ! le diable était tout à cette heure ici. » Encore pensais-je que cette vision lui fût venue en dormant. « Mais, nenni, dit-il, il est venu par deux fois : la première, j'étais à la garde-robe, la chandelle à la main, quand il est venu me demander si je le voulais quitter. En montant le degré, je me suis souvenu de feu M. le chevalier Charles, Anglais (il venait souvent au logis peu de jours avant que de mourir) ; et puis, passant devant la seconde chambre,

il m'a souvenu du peintre (c'était défunt Porbus, qui était mort l'été passé là-dedans), et après il m'est venu soudainement à la pensée : qu'est-ce que je ferais si le diable venait maintenant ici pour m'empêcher d'être catholique; et tout aussitôt il a paru devant moi, et si près, qu'il n'y eut point de place entre nous deux pour un tiers. » Il ajoute qu'il porta lors ses yeux sur lui, et que le voyant tout noir, comme celui qu'il est, il lui demanda : « Qui êtes-vous ? » et que le diable lui répondit : « Je suis votre maître. — Mon maître, lui dit-il, n'est pas fait comme vous; il porte une fraise blanche et du clinquant sur ses habits. » Plaisant laquais, de ne discerner son maître d'avec le diable que par sa fraise et par le clinquant de ses habits, qui n'en sont pas autrement fort chargés; mais voilà la portée de son jugement : « Je ne suis pas ce maître que vous servez à cette heure, dit le diable; mais je suis celui que vous avez servi depuis que vous êtes au monde. » Alors mon laquais fit le signe de la croix en disant : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, la bonne Vierge Marie me soit en aide », et cela disparut. Il dit qu'à le voir ainsi, noir partout, sans fraise ni collet, et à la pensée qu'il avait en lui, il reconnut qui c'était. Et notez qu'étant seul, et de nuit, dans un logis assez grand, aussi n'y avait-il point d'hôte que moi, qui n'y étais pas, il ne l'effraya pas outre mesure de se voir en une troisième chambre avec le diable.

Ce commencement de discours me rendit plus attentif pour voir la fin, étant très apparent que mon laquais ne dormait point en ce lieu-là, et tenant une chandelle à la main, qui lui fût tombée à terre au premier instant du sommeil. Par quoi je lui commandai d'achever, et il poursuivit qu'étant entré dans la chambre, fermé les portes sur lui, et allumé du feu, il s'assied auprès, et avoir tiré son chapelet de sa poche pour le dire. Mais se voulant mettre plus à son aise, il le remit dedans, et s'appuya contre la cheminée, par laquelle il vit tomber un gros charbon ardent entre les chenets, et tout aussitôt on lui dit : « Eh bien ! vous me voulez donc quitter ? » Il dit qu'à ce premier mot il crut que c'était moi à qui quelqu'un eût dit qu'il ne me voulut plus servir; que pensant parler à moi, il répondit avant que le voir : « Pardonnez-moi, monsieur; qui vous a dit cela ? — Je l'ai bien vu, dit le diable ! quand vous êtes tantôt allé à l'église. — Eh quoi ! répliqua alors mon laquais, le voyant tout droit devant lui, et le reconnaissant, êtes-vous encore là ? Je pensais que vous vous en fussiez allé. — Mais pourquoi, dit le diable, me voulez-vous quitter ? je suis un si bon maître ! vous m'avez tant servi ; il y en a tant d'autres qui me servent ; je puis tant faire pour vous ! Dites de quel métier vous voulez être, je vous le ferai apprendre ; si vous n'en voulez aucun, je vous ferai aller comme un seigneur dans Paris ; je vous ferai vivre autant que vous voudrez : tenez, voilà de l'argent ; prenez-en tant qu'il vous



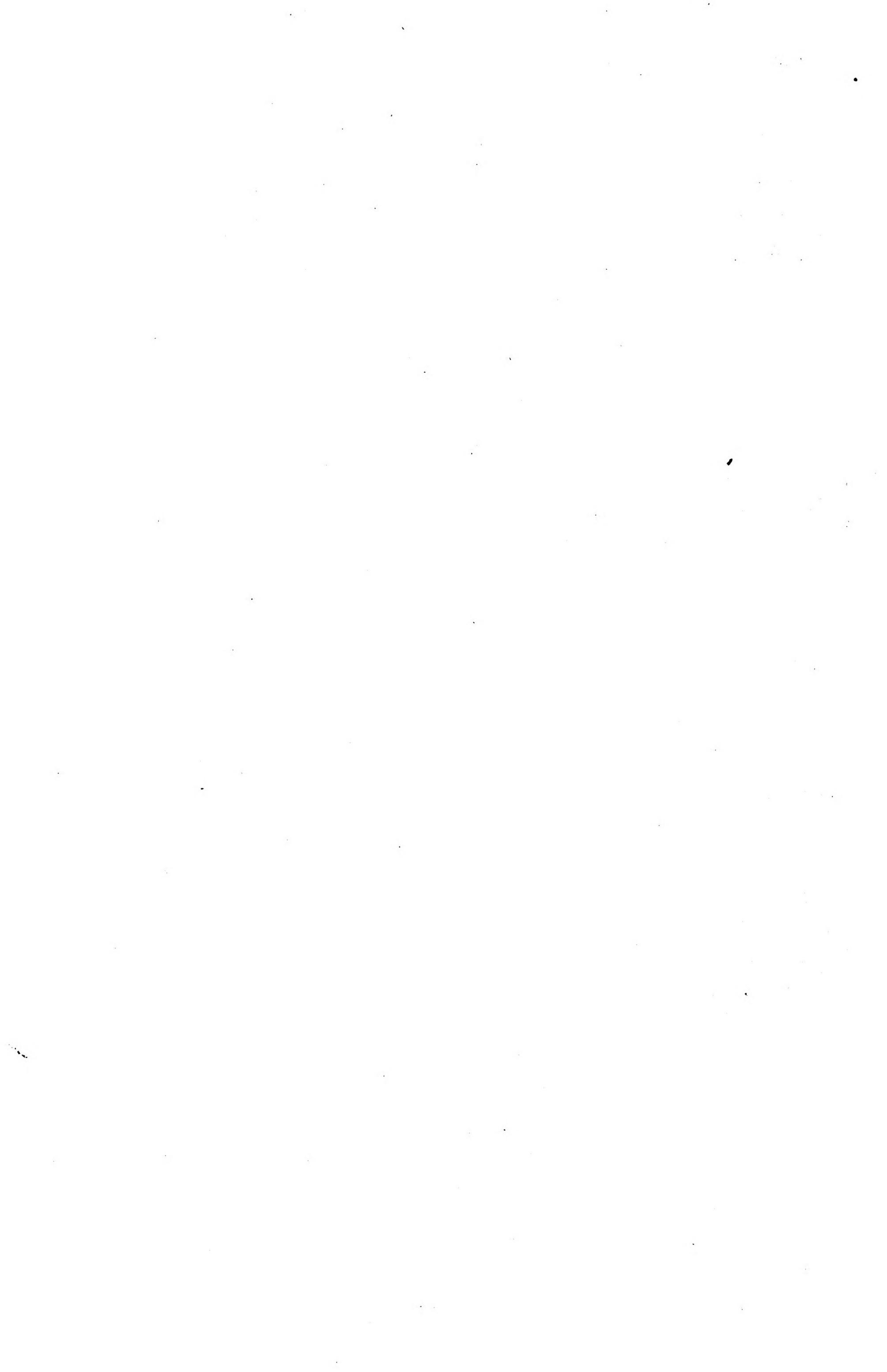
Le diable tentateur.



Conférence de Luther avec le diable.



Le diable à la messe.





plaira. » Et alors il se courba devant lui, et lui compta plus d'argent qu'il n'en pourrait tenir dans un chapeau, le priant toujours instamment d'en prendre, et lui parlant toujours par vous et non par tu, tant il est respectueux envers ceux qu'il veut séduire. « Mais Dieu ne commande point cela, dit mon laquais ; je n'ai que faire de vous, ni de votre argent (il dit qu'il n'y voyait point de croix) ; si je vous ai servi si longtemps, vous m'en avez assez mal récompensé ; je ne vous veux plus servir, je veux servir Dieu. » Et en disant cela, il est remarquable qu'il se hâtait de parler le plus qu'il pouvait, de peur que le diable n'allât plus vite que lui, et qu'il ne le gagnât de la parole. Mais ce qui l'est encore davantage, c'est que quand le diable vit qu'il ne le pouvait gagner par l'abondance de son argent, il le voulut engager par une partie, le priant d'en prendre un écu, ou le quart, ou si peu qu'il voudrait, lui représentant sa pauvreté. « Mais je n'en veux point, je n'en veux point, disait-il, Dieu m'en donnera, avec une constance qui marque une grande preuve de sa vocation. — Vous fiez-vous en Dieu ? dit le diable : tous ceux qui le servent sont pauvres ; vous vivrez et mourrez misérable. » Et, voyant que tout cela ne l'émouvait point, il ajouta par deux fois : « Vous vous en repentirez. » Le laquais dit qu'il eut peur à cette menace ; mais, conforté d'une merveilleuse assistance de Dieu, il lui dit : « Je ne vous ai rien fait, vous ne me sauriez rien faire ; hasard comme qui pêche, en vous payant, quitte. » Je mets ici les mêmes mots de l'un et de l'autre ; mais je laisse à dire une autre malice du diable, qui, voyant que l'autre ne voulait pas de son argent, le voulut porter à lui donner son chapelet ; il ne l'appela pas chapelet : « Mais ces grains, dit-il, que vous avez dans la poche, je vous prie de me les donner. » Voyez la ruse ; il veut qu'il reçoive ou qu'il donne, afin de l'engager ou par l'autre, et contracter derechef une alliance ; mais étant encore refusé de cela, il le prie au moins de les brûler devant lui, en lui représentant que ce sont des bracelets inutiles, que les femmes portent ordinairement à l'entour des bras et du cou. Voyez en combien de formes ce Prothée s'est transformé pour décevoir ce pauvre garçon ; par combien d'endroits il l'a diversement attaqué. Quant à moi, je confesse que ceci me confirme grandement en tous les points de la religion catholique, encore que, dieu merci, je ne doutasse d'aucun ; mais particulièrement en la vertu du chapelet, où je n'avais pas beaucoup de dévotion jusqu'à présent. Mais voici le refrain ordinaire de mon laquais : « Dieu ne commande point cela, je n'en ferai rien ; vous avez beau faire, je ne veux point tel maître que vous ; je me rendrai, je me rendrai ; vous ne m'en saurez empêcher. » Et là-dessus, j'entre, sans qu'il me connût, ni l'hôtesse, ni sa fille, ni ses servantes qui toutes vinrent dans ma chambre, jusqu'à ce que je lui eusse donné du pied. Et quand il le sentit, il croyait que je fusse le

diabla qui l'allait étrangler ou emporter ; car j'ai encore omis qu'il lui persuada longtemps de s'en aller avec lui, tellement qu'au commencement il prenait le diable pour moi, et à la fin il m'en prenait pour le diable.

Après qu'il m'eût raconté tout ceci, je lui demandai s'il ne saurait point représenter la forme que le démon avait prise, et s'il n'avait vu d'homme auquel elle ressemblât. Il dit qu'il n'avait jamais rien vu de semblable, et qu'il l'avait envisagé deux fois sous deux formes différentes : la première, à la garde-robe, où il lui sembla qu'il avait le corps plus petit, et le visage plus humain et moins difforme qu'à la seconde, qui fut dans la chambre, où il lui apparut beaucoup plus grand et plus hideux que la première fois, ayant la figure et le corps d'un homme noir, tout ridé par le visage, et sans barbe, les dents crochues, et faites en défenses de sanglier, et le nez fort gros et pointu, courbé et redressé, avec des ongles fort grands : ce qu'il avait aperçu pendant qu'il lui comptait son argent. Il dit aussi qu'il voulut souvent faire le signe de la croix comme auparavant, mais qu'il ne put jamais lever la main.

Depuis, lui ayant demandé s'il n'avait jamais eu de telles visions, il me dit que servant un chevalier de Malte, appelé le chevalier de la Tallonnière, et revenant un soir d'Angoulême à Cognac, il vit quelque chose noire, qu'il ne pouvait discerner, qui se présenta devant lui sur le chemin, mais qui disparut incontinent ; et que l'été passé, étant un soir au même logis assez tard, et couché sur son lit, moi étant encore à la ville, quelque chose vint à lui, qu'il ne vit point, qui lui dit qu'il se levât, et qu'il le suivit à bas, ce qu'il fit jusqu'à la cour du logis, où cela même qui l'avait fait descendre le fit coucher par terre, et lui fit voir plusieurs diables autour de lui, dont il ne saurait dire les formes ; mais il dit qu'il eut une si grande frayeur, et se mit si fort à crier, qu'un autre laquais que j'avais y accourut avec tous ceux du logis, qui lui voulurent faire dire Jésus, Maria, ce qui ne lui fut jamais possible.

Reste maintenant à dire comment il vint à moi ; car c'est encore une marque de sa prédestination. A la fin du siège de Montauban, la plupart des valets étaient morts, et plusieurs bons maîtres, que de maladie, que de guerre. Entre autres, j'en avais perdu sept, et étais demeuré seul avec un camarade qui avait été fort mal, et qui n'avait qu'un laquais pour nous servir tous deux. Et comme j'avais perdu, celui-ci avait perdu son maître. Nous nous rencontrâmes sur un carrefour, lui venant de Montauban, et moi me retirant de Picocos à mon quartier : et comme l'un cherchait un maître, l'autre un valet, nous fûmes tous deux bien aises de nous trouver. Quelques jours après, le siège s'étant levé, je me retirai chez mon père, où je fis un séjour de trois mois après une absence de dix-huit ans. Et venant les fêtes de Noël, il y a à cette heure un an,

je m'informai de sa religion, car jusqu'alors nous ne nous étions rien demandé l'un à l'autre. Il me confessâ qu'il était de ceux qu'on appelle réformés; et bien que je ne perdisse pas l'espoir de le voir réduit, je ne pus néanmoins gagner rien sur lui. Je ne le voulus pas presser aussi, en attendant que Dieu y travaillât par sa divine providence; et croyant que la religion se doit persuader, puisqu'on ne peut être contraint en sa croyance.

Depuis, étant en cette ville, je le fis parler aux jésuites et à M. le grand pénitencier; mais autant traîné que porté, il ne s'y est jamais pu résoudre jusqu'à présent. Ainsi le diable n'a jamais tâché de l'en détourner qu'alors qu'il l'y avait vu résolu; et ce qui l'a empêché de se résoudre plus tôt, c'est que le ministre de Marton qui l'avait instruit en son hérésie, plaidant en cette ville l'été passé, le voyait quelquefois à mon insu, et l'entretenait en la même erreur en laquelle il l'avait nourri, lui disant toujours qu'il se gardât bien de se faire catholique, encore qu'il s'en fût fait lui-même; mais c'était pour gagner un procès qu'il avait ici contre un prêtre de Saint-Sauveur, après lequel il faisait état de tourner casaque, comme il a fait depuis; en quoi l'on peut voir, en passant, la bonne foi de ce ministre, qui faisait de sa religion comme d'une selle à tous chevaux, la changeant à toutes occasions, et ayant changé pour un intérêt temporel et misérable, celui qui a dit : Qui me niera devant les hommes, je le nierai devant le père.

Mais revenant à mon laquais, j'en dirai encore deux mots, qui marqueront une faveur de Dieu en son endroit, bien particulière. Étant encore petit, son père, qui est un chirurgien de Marton, le fouettait toujours pour le faire aller au ministre dont nous venons de parler, et il s'en déroba le plus souvent pour aller aux prêtres. Quelqu'un lui ayant donné un Agnus Dieu, il lui fut trouvé un jour par son père, qui lui ayant donné le fouet à l'accoutumée, jeta l'Agnus dedans le feu. Il dit qu'il demeura plus de deux heures à brûler, quoique son père y mit plus de vingt cotrets, et il lui dit : Mon père, vous nous ferez bouillir tous deux dans une même chaudière; baillez-moi encore le fouet, et rendez-moi l'Agnus Dei, ou faites-nous brûler tous deux dans un même feu.

Étant à La Rochelle, on lui faisait manger du poisson toutes les semaines, hormis le vendredi, qu'on le voulait contraindre de manger de la chair : et bien qu'alors il fût huguenot, néanmoins il n'en voulait point, aimant mieux n'avoir que du pain, et souffrir que les autres se moquassent de lui, disant qu'il lui fallait acheter un brochet ou une sole.

J'ai dit tout ceci, parce qu'il me semble que ce sont autant de marques d'une vocation extraordinaire et d'autant plus grande, que la personne est petite; croyant aussi que Dieu a permis cette dernière vision pour le confirmer au désir qu'il avait franchement conçu de

se convertir, comme il n'a point cessé depuis de m'en presser, au lieu qu'il fallait auparavant que je l'en pressasse, et qu'il a voulu que je m'y sois rencontré pour faire deux coups d'une même pierre, me touchant aussi bien en mes mœurs, comme lui en sa religion, ou pour mieux dire, en son hérésie, et pour m'obliger à rendre ce véritable témoignage que je dois en la gloire de son nom et à l'édification de mon prochain.

Histoire d'Urbain Grandier.

Le couvent des Ursulines, établi à Loudun, en 1626, se trouva bientôt après hanté par des lutins et des mauvais esprits. Plusieurs religieuses déclarèrent qu'elles étaient possédées; elles l'avouèrent à Jean Mignon, leur directeur, qui résolut de faire tourner cette possession à la gloire de Dieu, et d'en profiter pour se défaire d'Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun. C'était un prêtre de bonne famille, homme d'esprit, bien fait, éloquent, et qui réunissait en sa personne tous les agréments de la nature. Il avait gagné l'estime des dames par des manières polies qui le distinguaient de tous les ecclésiastiques du pays. Il choquait tous les moines, en prêchant contre les confréries; il avait eu un procès avec Barot, président de l'élection, Trinquant, procureur du roi, et leur neveu Mignon, confesseur des Ursulines.

Ces trois ennemis ligüés lui en suscitèrent d'autres; ils accusèrent Grandier d'avoir causé la possession des religieuses, par les ressorts de la magie. L'évêque de Poitiers le condamna sans l'entendre; mais Grandier vint à bout de ses accusateurs, et se fit absoudre par le parlement de Paris.

Cependant, Mignon ne perdit pas courage; les convulsions des possédées devenaient plus fortes de jour en jour; et bientôt elles furent en état d'étonner le public. Alors on avertit les magistrats de la pitoyable situation des religieuses. La supérieure, qui était une des plus belles femmes de France, se trouvait possédée, disait-on, de plusieurs démons, dont le chef était Astaroth; le diable Zabulon s'était emparé d'une sœur Laye, et d'autres malins esprits faisaient de grands ravages dans le reste du couvent...

Le bailli, le procureur du roi, le corps des juges et le clergé se rendirent sur les lieux. A leur approche, la supérieure se mit à faire plusieurs contorsions, et des cris qui approchaient de ceux d'un petit pourceau. Mignon lui mit les doigts dans la bouche, et commença à conjurer les démons.

Les interrogatoires se firent en latin, selon la coutume. Mignon fit d'abord cette question au diable Astaroth: — Par quel pacte es-tu entré dans le corps de cette religieuse? — Par des fleurs, ré-

pondit-il. — Quelles fleurs? — Des roses. — Qui les a envoyées? — (Après un moment d'hésitation) Urbain..... — Quel est son autre nom? — Grandier....—Quelle est sa qualité?—Il est prêtre. — De quelle église? — De Saint-Pierre de Loudun. — Qui a apporté les roses? — Un diable déguisé, etc.

Un autre jour, la supérieure fut mise sur un petit lit près de l'autel; et pendant qu'on disait la messe, elle fit de grandes contorsions. Le sacrifice achevé, Barré (curé de Saint-Jacques de Chinon, homme atrabilaire, et qui s'imaginait être saint) s'approcha d'elle, tenant le Saint-Sacrement, obligea le diable de l'adorer, et lui dit : *Quem adoras* (qui adores-tu?) — *Jesus-Christus*, répliqua-t-elle... Quelqu'un entendant ce solécisme, dit assez haut : « Voilà un diable qui n'est pas congru!... » Barré changea la phrase, pour la faire répondre mieux, mais elle se trompa encore plus lourdement, et les assistants s'écrièrent : « Ce diable-là ne sait pas parler latin. » Barré soutint qu'on n'avait pas bien entendu, et demanda ensuite à une autre religieuse, qui disait qu'Asmodée s'était emparé d'elle, combien ce diable avait de compagnons? Elle répondit : *sex* (six). Quelqu'un lui demandant de répéter la même chose en grec, elle ne put rien répondre.

On voulut voir si la sœur Laye parlait mieux. Quand on l'eût mise sur le petit lit, elle prononça d'abord en riant, Grandier, Grandier; et après plusieurs mouvements qui firent horreur, étant conjurée de dire le démon qui la possédait, elle nomma premièrement Grandier, et enfin le démon Elimi. Mais elle ne voulut point déclarer combien elle en avait dans le corps; et, comme le diable se trompa encore plusieurs fois, on suspendit quelque temps les exorcismes.

Lorsque les démons eurent mieux appris leur rôle, on annonça qu'on ferait sortir deux diables, un certain jour; mais le tout se passa fort mal; de sorte que l'autorité fit cesser la possession.

Mignon, résolu de mourir plutôt que d'abandonner ses projets, alla trouver M. de Laubargemont, conseiller d'état, qui se trouvait alors dans le pays. De concert avec tous ceux de son parti, il accusa Grandier d'un pamphlet qui venait de paraître sous l'anonyme, contre le ministère de Richelieu.

Laubardemont parut écouter ces plaintes; et aussitôt tous les diables revinrent au couvent, accompagnés de plusieurs autres.

Laubardemont trouvant dans cette intrigue de quoi faire sa cour à l'éminence, se hâta d'aller à Paris, et en revint bientôt avec plein pouvoir d'agir contre Grandier. Il l'envoya donc, sans aucune information, dans le château d'Angers, et fit commencer la procédure. Les exorcistes, à qui on avait donné des pensions considérables, s'efforcèrent de les bien gagner, en travaillant avec vigueur.

Le 20 mai 1633, on demanda à la prieure de quels démons elle était possédée ? Elle répondit qu'elle logeait chez elle Asmodée, Gre-sif et Aman ; mais elle ne parla plus d'Astaroth. On voulut savoir encore sous quelle forme les démons entraient chez elle ? — En chat, répliqua-t-elle, en chien, en cerf et en bouc. On avait promis que ces trois diables sortiraient ce jour-là du corps de la supérieure, à la vue de tout le monde, mais on ne put les forcer à déloger ; et plusieurs des assistants se plaignirent qu'on leur manquât de parole. Lauhardemont, pour apaiser les murmures, défendit par un décret de mal parler d'une possession aussi authentique.

Alors un des exorcistes produisit contre Grandier une copie de la cédule qu'il avait donnée au diable, en faisant pacte avec lui. Ce religieux avait eu assez de crédit pour se la faire apporter par un démon, intime ami du garde des archives des enfers. Ce contrat horrible était écrit d'un style tout-à-fait infernal. Quoique Grandier protestât qu'il ne connaissait ni ce pacte, ni aucun autre, on lui soutint qu'il l'avait déposé entre les mains de Lucifer, dans une assemblée du sabbat.

Enfin, malgré toutes les irrégularités de la procédure, et quoique deux religieuses eussent demandé pardon en public d'avoir joué les possédées, pour perdre un innocent, on déclara la possession incontestable et bien avérée.

C'est pourquoi, sur la déposition d'Astaroth, démon de l'ordre des séraphins et chef des diables possédants ; après avoir entendu Easas, Cham, Acaos, Zabulon, Nephtalim, Chaim, Uriel et Achas, tous diables de l'ordre des principautés, qui parlaient par l'organe des religieuses démoniaques :

Urbain Grandier fut déclaré atteint et convaincu des crimes de magie, maléfice et possessions, arrivés par son fait au couvent des Ursulines de Loudun ; et pour la réparation de ces crimes, il fut condamné à faire amendé honorable, à être brûlé vif et ses cendres jetées au vent.

A peine l'arrêt fut-il rendu, qu'on envoya un chirurgien dans la prison de Grandier, avec ordre de le raser à la tête, au visage, dans tout le reste du corps, et de lui ôter les ongles, pour voir s'il ne portait pas quelque marque du diable. On le revêtit après cela d'un méchant habit, et on le conduisit en cet état au palais de Loudun, où se trouvaient rassemblés tous les juges, avec une foule de spectateurs.

Le père Lactance et un autre moine exorcisèrent l'air, la terre, le patient lui-même, et enjoignirent aux diables de quitter sa personne. Ensuite Grandier se mit à genoux et entendit la lecture de son arrêt avec une constance qui étonna tout le monde. Il reçut aussitôt la question, qui fut horrible et tellement cruelle qu'on ne peut en lire les détails. Comme il protestait toujours de son inno-

cence, on le conduisit sur-le-champ au supplice, qu'il souffrit avec une constance inébranlable.

On lui avait promis deux choses qu'on ne lui tint point : la première, qu'il parlerait au peuple ; la seconde, qu'on l'étranglerait ; mais, toutes les fois qu'il voulut ouvrir la bouche, les exorcistes lui jetaient une si grande quantité d'eau bénite sur le visage, qu'il en était accablé.

Un d'entre eux, sans attendre l'ordre du bourreau, alluma une torche de paille pour mettre le feu au bûcher, sur lequel il était attaché à un cercle de fer ; un autre noua la corde de façon qu'on ne put la tirer pour l'étrangler. « Ah ! père Lactance, s'écria Grandier, ce n'est pas là ce qu'on m'avait promis. Il y a un Dieu au ciel qui sera mon juge et le tien ; je t'assigne à comparaître devant lui dans un mois... »

Pour l'empêcher d'en dire davantage, ils lui jetèrent au visage ce qu'ils avaient d'eau bénite dans le bénitier, et se retirèrent, parce que le feu qui le brûla vif commençait à les incommoder.

Une troupe de pigeons vint voltiger sur le bûcher, sans être épouvantée par les hallebardes dont on commandait aux archers de frapper l'air, pour les faire fuir, ni par le bruit que firent les spectateurs en les voyant revenir plusieurs fois. Les partisans de la possession s'écrièrent que c'était une foule de démons qui venaient tâcher de secourir le magicien. D'autres dirent que ces innocentes colombes venaient, au défaut des hommes, rendre témoignage à l'innocence du patient.

Enfin il arriva qu'une grosse mouche vola en bourdonnant autour de sa tête. Un moine, qui avait lu dans un concile que les diables se trouvaient toujours à la mort des hommes, pour les tenter, et qui avait entendu dire que Belzébuth signifiait en hébreu le dieu des mouches, cria tout aussitôt que c'était le diable Belzébuth qui volait autour de Grandier pour emporter son âme en enfer...

Après la mort de Grandier, les diables se retirèrent peu à peu. Une fille nommée Elisabeth Blanchard avait, pour sa part, six démons assez adroits, que l'on parvint pourtant à expulser.

Le père Lactance chassa pareillement quelques-uns des principaux diables qui possédaient la prieure ; mais il en restait encore quatre, qu'il se proposait de bien exorciser, lorsqu'il tomba malade et mourut dans des crises de rage, un mois après Grandier, le jour de l'assignation donnée par le patient sur le bûcher. Tous les autres exorcistes eurent une fin aussi malheureuse.

On confia aux jésuites la conduite de la possession, que Richelieu fit bientôt cesser, en retranchant les pensions des exorcistes et des religieuses possédées. Il est vrai que Léviathan, Isacaron, Balaam et Béhémoth, les quatre diables de la supérieure, avaient délogé, et qu'il ne restait plus de farce bien importante à jouer.

Les parricides.

L'histoire suivante est racontée par un témoin oculaire, dans une lettre à un de ses amis, dans les termes suivants :

Je vais te confier, mon cher ami, un secret affreux que je ne puis dire qu'à toi. La noce de mademoiselle de Vildac avec le jeune Sainville s'est faite hier ; comme voisin, j'ai été obligé de m'y trouver. Tu connais M. de Vildac ; il a une physionomie sinistre dont je me suis toujours défié. Je l'observai hier au milieu de toutes ces fêtes ; bien loin de prendre part au bonheur et à la joie de son gendre et de sa fille, il semblait que la joie des autres fût un fardeau pour lui. Quand l'heure de se retirer fut venue, on m'a conduit dans l'appartement qui est au-dessous de la grande tour. A peine commençai-je à m'endormir que j'ai été éveillé par un bruit sourd au-dessus de ma tête. J'ai prêté l'oreille, et j'ai entendu quelqu'un qui trainait des chaînes, et qui descendait lentement quelques degrés. En même temps une porte de ma chambre s'est ouverte ; le bruit des chaînes a redoublé : celui qui les portait s'est avancé vers la cheminée ; il a rapproché quelques tisons à demi éteints, et il a dit d'une voix sépulcrale : « Ah ! qu'il y a longtemps que je me suis chauffé. » Je te l'avoue, cher ami, j'étais effrayé. J'ai saisi mon épée pour pouvoir me défendre ; j'ai entr'ouvert doucement mes rideaux. A la lueur que produisaient les tisons, j'ai aperçu un vieillard décharné, et moitié nu, une tête chauve, une barbe blanche, il approchait ses mains tremblantes des charbons. Cette vue m'a ému. Pendant que je le considérais, le bois a produit de la flamme ; il a tourné les yeux du côté de la porte par laquelle il était entré ; il a fixé le plancher et s'est livré à une douleur extraordinaire. Un instant après, s'étant jeté à genoux, il a frappé la terre avec le front. J'entendais qu'il disait, en sanglotant : « Mon Dieu, ô mon Dieu ! . . . Dans ce moment mes rideaux ont fait du bruit ; il s'est retourné avec effroi. « Y a-t-il quelqu'un, a-t-il dit ; y a-t-il quelqu'un dans ce lit ? » — Oui, lui ai-je répondu, en ouvrant tout-à-fait mes rideaux. Mais qui êtes-vous ? » Ses pleurs l'ont empêché de parler. Il m'a fait signe de la main que la voix lui manquait. Enfin il s'est calmé. « Je suis le plus malheureux des hommes, m'a-t-il dit ; je ne devrais peut-être pas vous en dire davantage ; mais il y a tant d'années que je n'ai vu personne, que le plaisir de parler à un de mes semblables m'entraîne. Ne craignez rien, venez vous asseoir auprès de cette cheminée, ayez pitié de moi, vous adoucirez mes maux en m'écoutant. » La frayeur que j'avais eue a fait place à un mouvement de compassion. Je suis allé m'asseoir auprès de lui ; cette marque de confiance l'a touché. Il a pris ma main, il l'a mouillée de ses larmes. « Homme généreux,

m'a-t-il dit, commencez par satisfaire ma curiosité; dites-moi pourquoi vous logez dans cet appartement qu'on n'habite jamais? Que veut dire le fracas des boîtes que j'ai entendues ce matin? Que s'est-il passé aujourd'hui d'extraordinaire dans le château?» Quand je lui ai appris le mariage de la fille de Vildac, il a étendu les bras vers le ciel. «Vildac a une fille, elle est mariée!... Grand Dieu! faites qu'elle soit heureuse! faites surtout que son cœur ignore le crime! Apprenez enfin qui je suis... Vous parlez au père de Vildac... le cruel Vildac!... Mais ai-je droit de m'en plaindre? Serait-ce à moi de l'accuser? — Quoi! me suis-je écrié avec étonnement, Vildac est votre fils? et ce monstre vous retient ici! Vous ne parlez à personne? Il vous a chargé de chaînes? — Voilà, m'a-t-il répondu ce que peut produire un vil intérêt. Le cœur dur et farouche de mon malheureux fils n'a jamais connu aucun sentiment. Insensible à l'amitié, il s'est rendu sourd aux cris de la nature, et c'est pour s'emparer de tous mes biens qu'il m'a chargé de fers. Il était allé un jour chez un seigneur voisin qui avait perdu son père : il le trouva entouré de ses vassaux, occupé à recevoir des rentes et à vendre ses récoltes. Cette vue fit un effet affreux sur l'esprit de Vildac. La soif de jouir de son patrimoine le dévorait depuis longtemps; je remarquai à son retour qu'il avait l'air plus sombre et plus rêveur qu'à l'ordinaire. Quinze jours après, trois hommes masqués m'enlevèrent pendant la nuit; après m'avoir dépouillé de tout, ils me conduisirent dans cette tour. J'ignore comment Vildac s'y est pris pour répandre le bruit de ma mort; mais j'ai compris par le bruit des cloches et par quelques chants funèbres qu'on célébrait mon enterrement. L'idée de cette cérémonie m'a plongé dans une douleur profonde. J'ai inutilement demandé comme une grâce qu'il me fût permis de parler un moment à Vildac; ceux qui m'apportent mon pain me regardent sans doute comme un criminel condamné à périr dans cette tour : il y a environ vingt ans que j'y suis. Je me suis aperçu ce matin qu'en m'apportant à manger, on avait mal fermé ma porte. J'ai attendu la nuit pour en profiter. Je ne cherche pas à m'échapper; mais la liberté de faire quelques pas de plus est quelque chose pour un prisonnier. — Non, me suis-je écrié, vous quitterez cette indigne demeure; le ciel m'a destiné à être votre libérateur. Sortons, tout est endormi; je serai votre défenseur, votre appui, votre génie..... — Ah! m'a-t-il dit, après un moment de silence, ce genre de solitude a bien changé mes principes et mes idées. Tout n'est qu'opinion; à présent que je suis fait à ce que ma position a de plus dur, pourquoi la quitterai-je pour une autre? qu'irais-je faire dans le monde? Le sort en est jeté, je mourrai dans cette tour. — Y songez-vous? nous n'avons qu'un moment, la nuit s'avance, ne perdons pas de temps, venez. — Votre zèle me touche; mais j'ai si peu de jours à vivre, que la liberté me tente peu. Irai-je, pour en jouir,

deshonorer mon fils?... — C'est lui qui s'est déshonoré. — Et que m'a fait ma fille? Cette jeune innocente est dans les bras de son époux, et j'irais les couvrir d'infamie? Ah! plutôt, que ne puis-je la voir, l'arroser de mes larmes, la serrer dans mes bras? Mais je m'attendris inutilement, je ne la verrai jamais. Adieu, le jour va paraître, on pourrait nous entendre, je vais rentrer dans ma prison... — Non, lui ai-je dit en l'arrêtant, je ne le souffrirai pas. L'esclavage affaiblit votre âme, c'est à moi à vous prêter du courage. Nous examinerons après s'il faut vous faire connaître; commençons par sortir. Je vous offre mon château, mon crédit, ma fortune. On ignorera qui vous êtes; on cachera, s'il le faut, le crime de Vildac à toute la terre. Que craignez-vous? — Rien. Je suis pénétré de reconnaissance, je vous admire; mais tout est inutile, je ne saurais vous suivre. — Eh bien! choisissez: je vous laisse ici; je vais trouver le gouverneur de la province, je lui dirai qui vous êtes; nous viendrons, à main armée, vous arracher à la barbarie de votre fils. — Gardez-vous d'abuser de mon secret; laissez-moi mourir ici, je suis un monstre indigne du jour... Il est un crime qu'il faut que j'expie, le plus infâme, le plus horrible... Tournez les yeux, voyez ce sang dont il reste des traces sur le plancher et sur les murailles. Ce sang est celui de mon père, et c'est moi qui l'ai assassiné. J'ai voulu, comme Vildac... Ah! je le vois encore! il me tend ses bras ensanglantés!... Il veut m'arrêter... Il tombe... O image affreuse! ô désespoir!»

En même temps le vieillard s'est jeté à terre; il s'arrachait les cheveux... Il était dans des convulsions effrayantes; je voyais qu'il n'osait plus se tourner vers moi; je demeurais immobile. Après quelques moments de silence, nous avons cru entendre du bruit. Le jour commençait à paraître; il s'est levé. « Vous êtes pénétré d'horreur, m'a-t-il dit; adieu, fuyez-moi, je remonte dans ma tour, et c'est pour n'en sortir jamais. » Je suis resté sans voix et sans mouvement. Tout me donnait de la terreur dans ce château; j'en suis sorti aussitôt. Je me prépare à présent à aller habiter une autre de mes terres; je ne saurais ni voir Vildac ni demeurer ici. O mon ami, comment est-il possible que l'humanité produise des monstres et des forfaits pareils?

Devant et après Pâques de l'année 1700, apparut, en la maison de M. Vidi, receveur des tailles de Dourdan, un esprit qui commença à faire du bruit dans une chambre peu éloignée des autres, où l'on mettait les serviteurs malades, et la servante entendait quelquefois auprès d'elle pousser des soupirs semblables à ceux d'une personne qui souffre, et cependant ne voyait ni ne ressentait rien au lieu où

elle était ; le malheur voulut qu'elle tombât malade. On la garda, pendant six mois, dans cet état, pour la faire panser. Lorsqu'elle fut convalescente, M. Vidi l'envoya chez son père pour reprendre son air natal : elle y resta environ un mois, pendant lequel temps elle ne vit et n'entendit rien d'extraordinaire.

Etant revenue ensuite au logis en bonne santé, à la réserve d'une petite gratelle qui lui restait de sa maladie, M. et madame Vidi la firent coucher à part, dans une chambre proche d'eux. Elle se plaignit d'avoir entendu du bruit dans cette chambre ; et, deux ou trois jours après, étant dans le bûcher, où elle allait quérir du bois, elle se sentit tirer par la jupe. L'après-dînée du même jour, madame Vidi l'envoya au salut qui se dit après Pâques, et lui recommanda de dire à une demoiselle de lui venir parler. Lorsqu'elle sortit de l'église, elle sentit que l'esprit la tirait si fort par la jupe, qu'elle ne pouvait sortir. Une heure après, elle revint au logis, et, entrant dans la chambre de madame Vidi, elle fut si fort tirée, que cette dame en entendit le bruit, et que toutes les deux remarquèrent, lorsqu'elle fut entrée, que les basques de son corps, par derrière, étaient hors de sa jupe, et une agrafe en avait été rompue. La fille était alors embarrassée des deux mains. Madame Vidi, voyant ce prodige, en frémit de peur, et entra aussitôt dans une antichambre, pour placer ce qu'elle avait dans les mains. En sortant, l'esprit la tira encore bien fort : c'était un vendredi au soir. La nuit du dimanche au lundi, sitôt qu'elle fut couchée, elle entendit marcher dans sa chambre, et, quelque temps après, l'esprit se coucha auprès d'elle, lui passant une main froide, comme pour l'essuyer et lui faire des caresses. Elle prit son chapelet, qui était dans sa poche, et le mit en travers de sa gorge. M. et madame Vidi lui avaient dit, les jours précédents, que, si elle continuait à entendre quelque chose, elle conjurât l'esprit, de la part de Dieu, de s'expliquer à elle ; ce qu'elle fit mentalement, la grande peur qu'elle avait lui ôtant l'usage de la parole. Elle entendit alors marmotter, sans qu'il y eût rien d'articulé. Vers les trois heures du matin, l'esprit fit si grand bruit, qu'il semblait que la maison fût tombée. Cela réveilla tout le monde ; en même temps, madame Vidi appela une femme de chambre pour aller voir ce que c'était, croyant que la servante avait fait ce bruit pour quelque peur qu'elle avait eue. On la trouva tout en eau ; on la fit habiller, à la réserve de ses bas, qu'elle ne put trouver. Elle vint en cet état dans la chambre de M. et de madame Vidi, qui virent comme un brouillard ou grosse fumée qui la suivait et disparut un moment après. Elle leur fit le récit de ce qu'on vient de marquer. Ils lui dirent qu'il fallait se mettre en bon état, et sitôt que la messe de cinq heures sonnerait, qu'il fallait aller à confesse et communier. Elle fut pour chercher ses chausses, qu'elle ne put trouver. Sa maîtresse lui dit de chercher partout, sur le fond du lit : ce qu'elle

fit ; mais elle les trouva dans la ruelle du lit , tout au haut de la tapisserie , et les fit tomber avec un long bâton. Elle trouva ses souliers sur la fenêtre , les deux bouts se regardant , et remarqua qu'une des fenêtres était ouverte. Lorsqu'elle eut rappelé ses sens , elle alla à confesse et communia. À son retour , M. Vidi lui demanda ce qu'elle avait fait. Elle lui dit que , sitôt qu'elle fut à la sainte table pour communier , elle vit sa mère à son côté , de la même façon qu'elle était au monde avant sa maladie , quoiqu'il y eût onze ans qu'elle était morte. Après la communion , elle se retira dans une chapelle , où elle ne fut pas plus tôt entrée , que sa mère se mit à genoux devant elle , et lui prit les mains , en lui disant : Ma fille , n'ayez point peur , je suis votre mère. Votre frère fut brûlé par accident , pendant que j'étais au Four-à-Ban-d'Oisonville , proche d'Estampes. Je fus , au même temps , trouver M. le curé de Garancières , qui vivait saintement , pour lui demander une pénitence , croyant qu'il y avait de ma faute à ce malheur. Il ne voulut pas m'en donner , disant que je n'étais pas coupable , et me renvoya à Chartres , au pénitencier. Je l'allai trouver , et il refusa de même de m'en donner une ; mais , comme il vit que je m'obstinais à en vouloir une , celle qu'il m'imposa fut de porter , pendant deux ans , une ceinture de crin , ce que je n'ai pu exécuter , à cause de mes grossesses et maladies , étant morte enflée , sans l'avoir pu faire. Ne voulez-vous pas bien , ma fille , accomplir pour moi cette pénitence ? La fille le lui promit. La mère la chargea ensuite de jeûner au pain et à l'eau , pendant quatre vendredis et samedis , qui restaient jusqu'à la fête de l'ascension prochaine , de faire dire une messe à Gromerville , de payer au nommé Lânier , meunier , 26 sous qu'elle lui devait pour du fil qu'il lui avait vendu ; d'aller dans la cave de la maison où elle était morte ; qu'elle y trouverait la somme de 7 livres qu'elle y avait mise sous la troisième marche ; que si celui à qui la maison appartenait à présent ne voulait pas souffrir qu'elle y cherchât , qu'elle ne le forçât pas , n'en étant pas en peine ; qu'elle fit un voyage à Chartres , à la bonne Notre-Dame , pour elle , et qu'elle lui parlerait encore une fois. Elle lui fit beaucoup de remontrances , lui disant qu'il fallait bien prier la Sainte Vierge , que Dieu ne lui refusait rien , que la pénitence de ce monde était bien aisée à faire , mais que celle de l'autre était bien rude.

Le lendemain , elle lui fit dire une messe , pendant laquelle l'esprit lui tirait son chapelet. Le même jour , il lui passa la main sur le bras , comme pour la flatter. Deux jours consécutifs , elle le vit à côté d'elle , proche le buffet , pendant que M. et madame Vidi soupaient , et le fantôme se retira pour faire place à un laquais , et voir si la fille se retirerait. Comme M. Vidi s'aperçut qu'elle s'était retirée assez loin , ayant le visage tout en eau , il lui fit signe pour savoir ce qu'elle avait. Elle lui dit qu'elle voyait sa mère : et le lendemain , qu'il n'y

avait pas tant de monde, elle montra à M. et madame Vidi qu'elle était à la même place; mais ils ne voyaient rien. M. Vidi crut qu'il fallait la faire acquitter au plus tôt de ce dont sa mère l'avait chargée; c'est pourquoi il l'envoya, par la première commodité, à Gromerville, où elle fit dire une messe, paya les 26 sous qui étaient effectivement dus, et trouva les 7 livres qui étaient sous la troisième marche de la cave, comme l'esprit l'avait marqué. De là elle fut à Chartres, où elle fit dire trois messes, fut à confesse, et communia dans la chapelle basse. En sortant, sa mère apparut encore à elle, lui disant : Ma fille, ne voulez-vous pas bien faire ce que je vous ai dit? La fille répondit qu'oui. En même temps, elle lui dit : Je m'en décharge et vous en charge à ma place. Je vous dis adieu, ne me le dites pas; je m'en vais à la gloire éternelle.

Depuis ce temps, la fille n'a rien vu ni entendu. Elle porte la ceinture de crin nuit et jour, ce qu'elle continuera pendant les deux ans que sa mère lui a recommandé de le faire.

M. de S., jeune homme âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, demeurant à Saint-Maur, en l'an 1706, après avoir entendu plusieurs fois, étant couché, donner de grands coups à sa porte, sans que sa servante, qui y courait aussitôt, trouvât personne, et tirer les rideaux de son lit, quoiqu'il n'y eût que lui dans la chambre; le 22 mars de cette année, sur les onze heures du soir, étant à contrôler des rôles d'ouvrages dans son cabinet, avec trois jeunes garçons, qui sont ses domestiques, ils entendirent tous distinctement feuilleter des papiers sur la table. Le chat fut soupçonné de cet ouvrage; mais le sieur de S., ayant pris un flambeau et cherché avec attention, ne trouva rien. S'étant mis au lit peu après et ayant envoyé coucher ceux qui étaient avec lui, dans sa cuisine, qui est à côté de sa chambre, il entendit encore le même bruit dans son cabinet : il se leva pour voir ce que c'était; et, n'ayant rien trouvé, non plus que la première fois, il voulut en fermer la porte; mais il y sentit quelque résistance; il entra donc pour voir d'où pouvait venir cet obstacle. Il entendit en même temps un bruit en l'air, vers le coin, comme d'un grand coup donné sur la muraille, ce qui lui fit faire un cri, auquel ses gens accoururent; il tâcha de les rassurer, quoique effrayé lui-même; et, n'ayant rien trouvé, il s'alla recoucher et s'endormit. A peine les garçons avaient éteint la lumière, que le sieur de S. fut réveillé subitement par une secousse telle que pourrait être celle d'un bateau qui échouerait contre l'arche d'un pont : il en fut si ému, qu'il appela ses domestiques, et lorsqu'ils eurent apporté de la lumière, il fut étrangement surpris de voir son

lit déplacé au moins de quatre pieds, et il connut que le choc qu'il avait senti était celui qu'avait fait son lit contre la muraille. Ses gens, ayant replacé le lit, virent, avec autant d'étonnement que de frayeur, tous les rideaux s'ouvrir au même temps, et le lit courir vers la cheminée ; le sieur de S. se leva aussitôt, et passa le reste de la nuit auprès du feu. Sur les six heures du matin, ayant fait une nouvelle tentative pour dormir, il ne fut pas sitôt couché, que le lit fit encore le même mouvement jusqu'à deux fois, en présence de ses gens qui tenaient les quenouilles du lit, pour l'empêcher de se déplacer. Enfin, étant obligé de quitter la partie, il s'alla promener jusqu'au dîner, après lequel ayant essayé de se reposer et son lit ayant encore par deux fois changé de place, il envoya quérir un homme qui logeait dans la même maison, tant pour se rassurer avec lui, que pour le rendre témoin d'un fait si surprenant ; mais la secousse qui se passa devant cet homme fut si violente, que le pied gauche du chevet du lit en fut cassé, ce qui le surprit si fort qu'aux offres qu'on lui fit de lui en faire voir une seconde, il répondit que ce qu'il avait vu, avec le bruit effroyable qu'il avait entendu toute la nuit, étaient suffisants pour le convaincre de la vérité du fait.

Ce fut ainsi que la chose, qui était demeurée jusques là entre le sieur de S. et ses domestiques, devint publique. Ce bruit s'étant répandu aussitôt, et étant venu aux oreilles d'un très grand prince qui venait d'arriver à Saint-Maur, son altesse fut curieuse de s'en éclaircir, et se donna la peine d'examiner avec soin la qualité des faits qui lui furent rapportés. Comme cette aventure était le sujet de toutes les conversations, on n'entendit bientôt qu'histoires d'esprits rapportées par les plus crédules, et que plaisanteries de la part des esprits forts. Cependant le sieur de S. tâchait de se rassurer, pour se remettre, la nuit suivante, dans son lit, et se rendre digne de la conversation de l'esprit, qu'il ne doutait pas qu'il n'eût quelque chose à lui dire. Il dormit jusqu'au lendemain neuf heures du matin, sans avoir senti autre chose que de petits soulèvements, comme si les matelats s'étaient élevés en l'air, ce qui n'avait servi qu'à le bercer et à provoquer le sommeil. Le lendemain se passe assez tranquillement ; mais le 26, l'esprit, qui paraissait être devenu sage, reprit son humeur badine, et commença le matin par faire un grand bruit dans la cuisine. On lui aurait pardonné ce jeu, s'il en était demeuré là ; mais ce fut bien pis l'après-midi. Le sieur de S., qui avoue qu'il se sentait un attrait particulier pour son cabinet, auquel pourtant il ne laissait pas de répugner, y étant entré sur les six heures, y fit un tour jusqu'au fond, et revenant vers la porte pour rentrer dans sa chambre, fut fort surpris de la voir se fermer toute seule, et se barricader avec les deux verroux. En même temps, les deux volets d'une grande armoire s'ouvrirent derrière lui, et

rendirent son cabinet un peu obscur, parce que la fenêtre, qui était ouverte, se trouvait derrière l'un des volets.

Ce spectacle jeta le sieur de S. dans une frayeur plus aisée à imaginer qu'à décrire ; cependant il lui resta assez de sang-froid pour entendre à son oreille gauche une voix distincte qui venait d'un coin du cabinet, et qui lui semblait un pied environ au dessus de sa tête, laquelle lui parla en fort bons termes pendant l'espace d'un *miserere*, et lui ordonna, en le tutoyant, de faire certaine chose, sur quoi elle lui recommanda le secret. Ce qu'il a publié, c'est qu'elle lui a donné quatorze jours pour l'accomplir, qu'elle lui a commandé d'aller en un endroit où il trouverait des gens qui l'instruiraient sur ce qu'il devait faire, et qu'elle l'a menacé de revenir le tourmenter, s'il manquait à lui obéir. Sa conversation finit par un adieu.

Après cela, le sieur de S. se souvient d'être tombé évanoui sur le bord d'un coffre, dont il a ressenti de la douleur dans le côté. Le grand bruit et les cris qu'il fit ensuite, firent accourir plusieurs personnes qui, ayant fait des efforts inutiles pour ouvrir les portes du cabinet, allaient l'enfoncer avec une hache, lorsqu'ils entendirent le sieur de S. se traîner vers la porte, qu'il ouvrit avec beaucoup de peine. Dans le désordre où il parut, et hors d'état de parler, on le porta près du feu, et ensuite sur son lit, où il éprouva toute la compassion du grand prince dont on a parlé, qui accourut aux premiers bruits de cet événement. Son altesse ayant fait visiter tous les coins et recoins de la maison, où l'on ne trouva personne, voulut faire saigner le sieur de S. Mais son chirurgien ne lui ayant point trouvé de pouls, ne crut pas qu'il le pût sans danger.

Lorsqu'il fut revenu de son évanouissement, son altesse, qui voulait découvrir la vérité, l'interrogea sur son aventure ; mais elle n'apprit que les circonstances dont on a parlé, le sieur de S. lui ayant protesté qu'il ne pouvait, sans courir risque de la vie, lui en dire davantage. L'esprit n'a point fait parler de lui pendant quinze jours ; mais ce terme expiré, soit que ses ordres n'eussent pas été fidèlement exécutés, ou qu'il fût bien aise de venir remercier le sieur de S. de son exactitude, comme il était pendant la nuit couché dans un petit lit, près d'une fenêtre de sa chambre, madame sa mère dans un grand lit, et un de ses amis dans un fauteuil, près du feu, ils entendirent tous trois frapper plusieurs fois contre la muraille, et donner un si grand coup contre la fenêtre, qu'ils crurent toutes les vitres cassées. Le sieur de S. se leva dans le moment, et s'en alla dans son cabinet, pour voir si cet esprit importun aurait encore quelque chose à lui dire ; mais il n'y trouva ni n'entendit rien. C'est ainsi que finit cette aventure qui a fait tant de bruit, et qui a attiré à Saint-Maur tant de curieux.

Un bon prêtre de la ville de Valogne, nommé M. Bézuel, étant prié à dîner, le 7 janvier 1708, chez une dame, parente de M. l'abbé de Saint-Pierre, avec cet abbé, leur conta, d'après leur désir, l'apparition d'un de ses camarades, qu'il avait eue en plein jour il y a douze ans.

En 1695, leur dit M. Bézuel, étant jeune écolier d'environ 15 ans, je fis connaissance avec les deux enfants d'Abaquène, procureur, écoliers comme moi. L'ainé était de mon âge, le cadet avait dix-huit mois de moins, il s'appelait Desfontaines; nous faisons nos promenades et toutes nos parties de plaisir ensemble; et soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frère, je l'aimais aussi davantage.

En 1696, nous promenant tous deux dans le cloître des Capucins, il me conta qu'il avait lu depuis peu une histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au vivant; que le mort revint, et lui dit des choses surprenantes. Sur cela, Desfontaines me dit qu'il avait une grâce à me demander, qu'il me la demandait instamment: c'était de lui faire une pareille promesse, et que, de son côté, il me la ferait; je lui dis que je ne voulais point. Il fut plusieurs mois à m'en parler souvent et très sérieusement; je résistais toujours. Enfin, vers le mois d'août 1696, comme il devait partir pour aller étudier à Caen, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis. Il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettait, en cas de mort, de me venir dire des nouvelles de son état, l'autre où je lui promettais pareille chose. Je me piquai au doigt, il en sortit une goutte de sang avec lequel je signai mon nom; il fut ravi d'avoir mon billet, et, en m'embrassant, il me fit mille remerciements.

Quelque temps après, il partit avec son frère. Notre séparation nous causa bien du chagrin; nous nous écrivions de temps en temps de nos nouvelles, et il n'y avait que six semaines que j'avais reçu de ses lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je m'en vais conter.

Le 31 juillet 1697, un jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sorteville, auprès de qui je logeais, et qui avait eu de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré près des Cordeliers, et d'aider à presser ses gens qui faisaient du foin; je n'y fus pas un quart d'heure que vers les deux heures et demie je me sentis tout d'un coup étourdi et pris d'une faiblesse; je m'appuyais en vain sur ma fourche à foin, il fallut que je me misse sur un peu de foin, où je fus environ une demi-heure à reprendre mes esprits. Cela se passa; mais comme jamais rien de semblable ne m'était arrivé, j'en fus surpris, et je craignis le commencement d'une maladie,



Le diable étouffant un enfant.



Tony Johanna

B.







Un revenant.



Un fantôme.

il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour ; il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareille heure, comme je menais au pré M. de Saint-Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avait alors dix ans, je me trouvai en chemin, attaqué d'une pareille faiblesse, je m'assis sur une pierre à l'ombre. Cela se passa, et nous continuâmes notre chemin ; il ne m'arriva rien de plus ce jour-là, et la nuit je ne dormis guère.

Enfin, le lendemain, deuxième jour d'août, étant dans le grenier où on serrait le foin que l'on apportait du pré, précisément à la même heure, je fus pris d'un pareil étourdissement et d'une pareille faiblesse, mais plus grande que les autres. Je m'évanouis et perdis connaissance. Un des laquais s'en aperçut. On m'a dit qu'on me demanda alors qu'est-ce que j'avais ; et que je répondis : J'ai vu ce que je n'aurais jamais cru ; mais il ne me souvient ni de la demande ni de la réponse. Cela cependant s'accorde à ce qu'il me souvient avoir vu alors comme une personne nue à mi-corps, mais que je ne reconnus cependant point. On m'aida à descendre de l'échelle : je me tenais bien aux échelons ; mais comme je vis Desfontaines, mon camarade, au bas de l'échelle, la faiblesse me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons, et je perdis encore connaissance. On me descendit et on me mit sur une grosse poutre qui servait de siège sur la grande place des Capucins ; je n'y vis plus alors M. de Sortoville, ni ses domestiques, quoique présents ; mais apercevant Desfontaines vers le pied de l'échelle, qui me faisait signe de venir à lui, je me reculai sur mon siège, comme pour lui faire place, et ceux qui me voyaient, et que je ne voyais pas, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquèrent ce mouvement.

Comme il ne venait point, je me levai pour aller à lui ; il s'avança vers moi, me prit le bras gauche de son bras droit, et me conduisit, à trente pas de là, dans une rue écartée, me tenant ainsi accroché. Les domestiques croyant que mon étourdissement était passé, et que j'allais à quelques nécessités, s'en allèrent chacun à leur besogne, excepté un petit laquais qui vint dire à M. de Sortoville, que je parlais tout seul. M. de Sortoville crut que j'étais ivre ; il s'approcha, et m'entendit faire quelques questions et quelques réponses qu'il m'a dit depuis.

Je fus là près de trois quart d'heure à causer avec Desfontaines. Je vous ai promis, me dit-il, que si je mourais avant vous, je viendrais vous le dire. Je me noyai avant-hier à la rivière de Caen ; à peu près à cette heure-ci, j'étais à la promenade avec tels et tels, il faisait grand chaud, il nous prit envie de nous baigner, il me vint une faiblesse dans la rivière, et je tombai au fond. L'abbé de Ménil-Jean, mon camarade, plongea pour me reprendre, je saisis

son pied ; mais, soit qu'il eût peur que ce ne fût un saumon, parce que je le serrai bien fort, soit qu'il voulût promptement remonter sur l'eau, il secoua si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup sur la poitrine, et me jeta au fond de la rivière, qui est là fort profonde.

Desfontaines me conta ensuite tout ce qui leur était arrivé dans la promenade, et de quoi ils s'étaient entretenus. J'avais beau lui faire des questions s'il était sauvé, s'il était damné, s'il était en purgatoire, si j'étais en état de grâce, et si je le suivrais de près, il continua son discours comme s'il ne m'avait point entendu, et comme s'il n'eût point voulu m'entendre.

Je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser ; mais il me parut que je n'embrassais rien ; je sentais pourtant bien qu'il me tenait fortement par le bras, et que lorsque je tâchais de détourner ma tête pour ne le plus voir, parce que je ne le voyais qu'en m'affligeant, il me secouait le bras, comme pour m'obliger à le regarder et à l'écouter.

Il me parut toujours plus grand que je ne l'avais vu, et plus grand même qu'il n'était lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix-huit mois que nous ne nous étions vus ; je le vis toujours à mi-corps et nu, la tête nue avec ses beaux cheveux blonds, et un écriteau blanc, entortillé dans ses cheveux, sur son front, sur lequel il y avait de l'écriture, où je ne pus lire que ces mots : *In, etc.*

C'était son même son de voix : il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme et tranquille ; il me pria, quand son frère serait revenu, de lui dire certaines choses pour dire à son père et à sa mère ; il me pria de dire les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, qu'il n'avait pas encore récités ; ensuite il me recommanda encore de parler à son frère, et puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant : « Jusques, jusques, » qui était le terme ordinaire dont il se servait quand nous nous quittions à la promenade pour aller chacun chez nous. ●

Il me dit que, lorsqu'il se noyait, son frère, en écrivant une traduction, s'était repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelques accidents : il me peignit si bien où il s'était noyé, et l'arbre de l'avenue de Louvigni, où il avait écrit quelques mots, que deux ans après, me trouvant avec le feu chevalier de Gotot, un de ceux qui étaient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai l'endroit même, et qu'en comptant les arbres d'un certain côté, que Desfontaines m'avait spécifié, j'allai droit à l'arbre, et je trouvai son écriture : il me dit aussi que l'article des sept psaumes était vrai, qu'au sortir de confession, ils s'étaient dit leur pénitence ; son frère me dit depuis qu'il était vrai qu'à cette heure-là il écrivait sa version, et qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son frère.

Comme je passai près d'un mois sans pouvoir faire ce que m'avait

dit Desfontaines à l'égard de son frère, il m'apparut encore deux fois, avant dîner; à une maison de campagne où j'étais allé dîner, à une lieue d'ici. Je me trouvais mal; je dis qu'on me laissât, que ce n'était rien, que j'allais revenir: j'allai dans le coin du jardin. Desfontaines m'ayant apparu, il me fit des reproches de ce que je n'avais pas encore parlé à son frère, et m'entretint encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions.

En allant le matin à Notre-Dame-de-la-Victoire, il m'apparut encore, mais pour moins de temps, et me pressa toujours de parler à son frère, et me quitta en me disant toujours: «Jusques, jusques,» et sans vouloir répondre à mes questions.

C'est une chose remarquable que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avait saisi la première fois, jusqu'à ce que j'eusse parlé à son frère. Je fus trois jours que je ne dormais pas de l'étonnement où j'étais. Au sortir de la première conversation, je dis à M. de Varonville, mon voisin et mon camarade d'école, que Desfontaines avait été noyé, qu'il venait lui-même de m'apparaître et de me le dire. Il s'en alla toujours courant chez les parents, pour savoir si cela était vrai; on en venait de recevoir la nouvelle; mais, par un malentendu, il comprit que c'était l'aîné. Il m'assura qu'il avait lu la lettre de Desfontaines, et il le croyait ainsi; je lui soutins toujours que cela ne pouvait pas être, et que Desfontaines lui-même m'était apparu: il retourna, revint, et me dit en pleurant: «Cela n'est que trop vrai.»

Il ne m'est rien arrivé depuis, et voilà mon aventure au naturel. On l'a contée diversement; mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire. Le feu chevalier de Gotot m'a dit que Desfontaines est aussi apparu à M. de Ménil-Jean. Mais je ne le connais pas; il demeure à vingt lieues d'ici, du côté d'Argentan, et je ne puis en rien dire de plus.

Il arriva, à Paris, le 1^{er} de janvier 1613, pendant que ces pluies qui nous ont si longtemps tourmentés duraient encore, qu'un jeune gentilhomme de cette ville, lequel retournait, vers les quatre heures après dîner, de quelque compagnie avec laquelle il avait passé une bonne partie du jour, il rencontre, dans une petite allée, une jeune demoiselle bien en ordre, ayant apparence de quelque courtisane, bien vêtue d'une robe de taffetas découpé, enrichie d'un collier de perles et de plusieurs autres bijoux, beaux et bien apparents, laquelle, comme étonnée, et toutefois d'une façon riante, s'adressa au gentilhomme, et lui dit: «Monsieur, combien que l'injure du temps ne me permette pas de me mettre à sa merci, j'aimerais toutefois mieux m'y exposer que de dire que je puisse apporter la moindre incommodité du monde, occupant ici, sans aucune permission,

l'entrée de votre logis ; que si c'est une chose que je puisse faire sans votre mécontentement, je vous en serai autant obligée toute ma vie, que pas une de celles qui aient jamais eu l'honneur d'être vos plus affectionnées servantes.» Le gentilhomme, considérant ce que la demoiselle pouvait être, jugeant de l'extérieur, et jugeant de l'honnêteté de laquelle elle avait usé, crut qu'il était de son devoir de lui rendre la pareille, tant de paroles que d'effets, et pour cela il lui dit : « Mademoiselle, je suis grandement fâché de ce que ma venue a été trop tardive pour vous pouvoir témoigner le service que j'ai voué de tout temps aux dames, et principalement à celles de votre qualité ; et, pour vous le faire connaître, je ne vous offre pas seulement le logis, mais ce qui dépend de moi, et ce que vous croyez être en ma puissance, où je vous pourrai rendre mes très humbles services, et cependant je vous supplierai de prendre la peine d'entrer, en attendant que la pluie soit passée.» La demoiselle lui dit : « Monsieur, je n'ai jamais mérité l'offre que vous me faites, et je m'en revengerai, en quelque part que ce soit, où l'occasion s'en présentera ; mais je vous prierai seulement de me permettre que j'attende ici mon carrosse, que j'ai envoyé quérir par mon laquais. — Non, dit le gentilhomme, vous m'obligerez de venir prendre une chétive collation, en attendant votre carrosse ; et, quoique vous ne soyez pas reçue selon votre qualité et votre mérite, je m'efforcerai de vous rendre ce qui sera de mon devoir.»

Enfin, après plusieurs contestations de part et d'autre, la demoiselle entra, et se colérait extrêmement de ce que son laquais ne venait pas. La journée se passe sans que le laquais eût de jambes, ni le carrosse de roues pour venir. L'heure du souper étant venue, le gentilhomme s'efforce de la traiter le mieux qu'il put. Lorsque s'approche le temps de se coucher, la demoiselle le supplie que, puisqu'il lui a fait tant d'honneur que de la retirer, qu'il lui fasse encore ce bien, que de lui donner un lit à elle seule, vu qu'il ne serait pas séant à une jeune demoiselle d'admettre quelqu'un à sa couche : ce qu'il octroya facilement. En se déshabillant, le gentilhomme lui tint quelques discours amoureux, auxquels il trouvait qu'elle répondait comme savante, ce qui l'émeut ; et, croyant qu'il obtiendrait d'elle facilement ce qu'il désirait, la laissa coucher ; puis, poussé par l'audace qui appartient à l'amour seul de donner, il sonde le gué, et va la trouver à son lit, feignant de s'enquérir si elle était bien ou non ; et peu à peu, en discourant, il lui coula la main sur le sein, ce qu'elle endura. Enfin, après plusieurs poursuites, il obtint quelques baisers, avec promesse d'autre chose ; baisers qui allumèrent le feu en son âme, la flamme duquel consume nos esprits, et qui de sa fumée obscurcit les yeux de notre entendement. Voilà donc ce pauvre abusé qui a bien de la peine à obtenir ce qu'on lui voudrait avoir accordé. Enfin, après une

infinité de prières, ce qu'il désire lui est permis; soudain il se couche. Pendant que la nuit se passe, il fait un songe qui le tourmente fort, touchant celle qui était couchée auprès de lui. Le matin étant donc venu, il se lève; et craignant que quelqu'un ne le vint voir, et que voyant cette demoiselle, on en pensât quelque chose, il l'envoie éveiller par son laquais, auquel elle répondit qu'elle n'avait point dormi de la nuit, et qu'il lui permit de se récompenser sur la matinée; à quoi le laquais ne répondit rien, rapporta cela à son maître, lequel, après avoir fait quelques petits tours de ville, retourna avec quelques uns de ses amis, et ne les voulait faire monter en sa chambre, que premièrement il n'eût envoyé son homme avertir la demoiselle qu'elle sortît. Toutefois il résolut d'y aller lui-même, afin de s'excuser envers elle, si elle n'avait été mieux traitée; où étant parvenu, il tire le rideau; et l'ayant appelée par quelques noms amoureux, il la voulut prendre par le bras; mais il la sentit aussi froide qu'un glaçon, et sans pouls ni haleine quelconque: de quoi effrayé, il appelle son hôte, mais en vain; car icelui étant arrivé, accompagné de plusieurs autres, on la trouva toute raide morte. Alors on fit venir la justice et des médecins, lesquels tout d'un accord, dirent que c'était le corps d'une femme, laquelle, depuis quelque temps, avait été pendue, et que c'était un diable qui s'était revêtu de son corps, pour décevoir ce pauvre gentilhomme.

Ils n'eurent pas proféré ces paroles, qu'à la vue de tous, il s'élève une grosse et obscure fumée dans le lit, qui dura environ l'espace d'un *pater*, et avec une puanteur extrême; elle leur offusqua les sens de telle sorte, qu'ils perdirent de vue, sans savoir comment s'était échappée celle qui était dans le lit. Enfin cette fumée petit à petit se diminuant, disparut; ils ne trouvèrent que la place où était cette charogne. Lors tous généralement déploraient l'accident survenu à ce pauvre gentilhomme, lequel, je vous le laisse à penser, s'il était étonné d'avoir habité toute la nuit avec un démon, être arrivé en son endroit l'effet d'une chose si prodigieuse et si difficile à croire. Si ce n'était que le témoignage de ceux qui l'ont vu nous l'apprend, et la suffisance de ceux qui étaient présents nous le doit confirmer.

Le tonnelier.

Rien de si difficile à détruire que les premières impressions dont on a presque toujours gâté notre enfance, dit un auteur, malgré les connaissances acquises, la maturité de la raison et tout le ridicule qu'elle attache aux contes effrayants dont on nous a bercés, il est rare que rien puisse en effacer entièrement les traces. L'histoire

en fournit plus d'un exemple chez les plus grands hommes soit anciens soit modernes, et Piron me fit part un jour de l'anecdote suivante :

« J'avais dix ans au plus, dit-il, lorsqu'un soir d'hiver que nous soupions en famille chez mon père, des cris affreux qui partaient de chez un tonnelier voisin, étant de nature à nous faire craindre ou quelque incendie ou quelque autre événement funeste, chacun quitta la table avec effroi, pour aller voir quelle en était la cause. Arrivés à la porte du tonnelier, un petit garçon, transi de peur, nous conduisit dans la chambre d'où partaient ces cris, qui redoublèrent quand le tonnelier nous vit. « Ah ! de grâce, messieurs, nous dit en tremblant cet homme presque nu, et couché en travers sur son lit, daignez au plus tôt faire appeler un prêtre et un chirurgien, car je sens que je n'ai pas longtemps à vivre. » Sur quoi, mon père, après avoir envoyé un de nos domestiques pour remplir les intentions du prétendu moribond, dont les cris et les sanglots redoublaient encore, s'étant rapproché de lui, et l'ayant interrogé sur la cause d'une maladie aussi subite que cruelle. « Vous voyez, mon cher voisin, répondit le tonnelier, l'homme le plus malheureux ! Ah ! maudite femme ! s'écria-t-il en s'interrompant lui-même, on me l'avait bien dit que tes liaisons avec la vieille N..., la plus détestable sorcière qu'ait jamais produite la Bourgogne, ne tarderaient guère à m'être fatales... et je ne l'éprouve que trop ! » Mon père, à ce propos, ainsi que les autres témoins de cette scène, ne doutant pas que la tête de cet homme ne fût dérangée, crurent devoir attendre que le prêtre et le chirurgien fussent arrivés, pour savoir à quoi s'en tenir sur cet événement extraordinaire. Au moment qu'il les vit entrer : Messieurs, s'écria-t-il, j'implore votre secours, je suis un homme mort ! Si l'on ne peut sauver le corps, sauvez au moins mon âme. Sachons d'abord, lui dirent les deux nouveaux venus, de quoi il s'agit. — Voyez, dit le prêtre au chirurgien, quelle est la maladie, et si elle est assez pressante pour exiger les secours de mon ministère avant que vous puissiez lui administrer les vôtres ? Tâchez donc, mon ami, dit-il au malade, de dire à monsieur quel est le mal dont vous souffrez, et quelle peut en être la cause ? — Ah ! faut-il que je sois forcé, en vous disant d'où partent mes douleurs, de déshonorer ma femme même ! mais elle le mérite, et dans l'état où je me vois, je n'ai plus rien à ménager. Apprenez donc, messieurs, qu'en rentrant chez moi ce soir, après avoir passé deux heures au plus avec quelques amis chez le marchand de vins du coin, ma femme dont le tic est toujours de me croire ivre, m'ayant en conséquence un peu trop poussé à bout, je me suis vu forcé pour pouvoir me coucher en paix, d'être un peu rude à son égard : sur quoi la coquine après m'avoir menacé qu'elle s'en vengerait, s'étant sauvée du logis, je me suis désha-

billé pour gagner mon lit. Mais au moment où je me disposais à y monter... Dieu ! quelle vengeance la méchante créature m'avait préparée : une main, pour ne pas dire une barre de fer et plus brûlante qu'un tison m'est tombée (sauf respect) sur la fesse droite ; et la douleur que j'en ai ressentie, jointe à la peur qui m'a saisi, m'a fait manquer le cœur au point que je ne crois pas y survivre !... Mais vous en riez tous, je crois ? dit-il en s'interrompant de nouveau. Eh bien, messieurs, voyez, poursuivit-il en nous montrant son derrière, voyez si je vous en impose ; et si toute autre main que celle de Lucifer même pût jamais appliquer une pareille claque. » Au premier aspect de la plaie, de sa noirceur, et des griffes qui semblaient y être imprimées, je vis la plupart des assistants saisis d'une espèce d'horreur et je pensai me sauver. Un instant après, l'ecclésiastique et le chirurgien se mirent en devoir, l'un de rassurer le malade sur les idées qu'il avait conçues tant contre sa femme que sur la prétendue sorcière, l'autre de lui appliquer les remèdes convenables à sa blessure ; et quelques parents de cet homme étant arrivés au bruit qu'avait déjà fait dans le quartier cette étrange aventure, nous le quittâmes et rentrâmes chez nous : d'où mon père, après avoir fait appeler le petit garçon qui nous avait ouvert la porte du tonnelier, apprit de lui que cet homme qui, tous les soirs rentrait ivre, était aussi vivement chapitré par sa femme, et tous les soirs employait les moyens les moins polis pour mettre fin à ses remontrances. « Mais, ce que vous aurez peine à croire, monsieur, poursuivit Piron, c'est que quoique j'eusse appris, quelque temps après, que tout ceci n'avait été qu'un remède employé par sa femme (au moyen d'un parent qu'elle avait fait cacher dans la maison) pour corriger et guérir son mari de son intempérance, l'impression qu'avait faite sur moi cette singulière blessure, s'était si profondément gravée dans mon esprit, que, pendant un nombre d'années, chaque fois que j'avais à me mettre au lit, ce souvenir se représentait au point que je n'osais y entrer autrement, qu'en commençant par m'y asseoir ; tant la claque du tonnelier m'avait donné d'effroi. »

Le maréchal de Saxe.

En 17⁸⁸, le fameux maréchal de Saxe, passant dans un village de B..., entendit parler d'une auberge où il y avait, disait-on, des revenants qui étouffaient tous ceux qui avaient le malheur d'y coucher. L'aubergiste avait été plusieurs fois traduit en justice pour cette raison, mais comme on n'avait pu le convaincre, les juges ne s'étaient pas même permis de lui faire fermer sa maison. Cependant, le bruit qu'avaient fait plusieurs histoires tragiques arrivées

dans cette auberge, l'avait mise dans un tel discrédit que l'hôte était menacé de se voir infailliblement ruiné. Le vainqueur de Fontenoy n'était pas susceptible de terreurs superstitieuses, et il eût affronté sans crainte une légion de revenants. Il eut la curiosité de vouloir passer une nuit dans cette auberge, et dans la chambre même où s'étaient passées tant de tragiques aventures. Il se munit de ses pistolets, et se faisant suivre de son domestique, il lui ordonna de rester auprès de la cheminée (on était dans l'hiver) et de veiller pendant son sommeil jusqu'à ce qu'il éprouvât lui-même le besoin de prendre du repos. Il devait alors céder son lit à son domestique, et faire sentinelle à sa place. Après ces précautions, le maréchal se coucha et ne tarda guère à tomber dans un profond sommeil. Le valet veillait pour son maître. Onze heures, minuit sonnèrent et rien ne paraît. Enfin, à une heure du matin, le domestique sentant ses yeux s'appesantir, s'approche de son maître pour le réveiller. Il l'appelle et n'obtient point de réponse; il le croit profondément assoupi; le secoue doucement, puis le frappe plus fortement sur l'épaule, sans que le maréchal se réveille; effrayé de son insensibilité, il prend son flambeau et soulève sa couverture. Quel est son effroi, le maréchal est baigné dans son sang! Il ne tarde pas à découvrir l'auteur de tout le mal. Une araignée, d'une grosseur monstrueuse, appliquée sur le sein gauche du maréchal, lui suçait le sang. Il court promptement à la cheminée, et s'armant des pincettes pour combattre cette ennemie d'un nouveau genre, il la saisit sans qu'elle bougeât et la jeta dans le feu. Ce ne fut qu'après un long assoupissement que le maréchal reprit ses sens, et ce grand homme, qu'avaient respecté dans tant de combats, la flamme et le fer de nos ennemis, faillit périr de la morsure d'une araignée.

Les mendiants.

En 16..., Ch...., docteur en médecine de la faculté de Paris, avait coutume d'aller tous les jours à Arcueil, village près de la capitale, où demeurait sa famille pendant la belle saison. Il s'y rendait d'ordinaire monté sur un petit cheval, qui par sa maigreur et sa faiblesse ne donnait pas une grande idée de la fortune de son maître. Mais si Ch.... n'était pas riche il aimait à secourir les pauvres, et depuis nombre d'années qu'il se rendait à Arcueil, il avait sur son chemin certains mendiants à jambes de bois auxquels il ne refusait jamais la petite rétribution.

Un après-midi qu'il s'en retournait, comme de coutume, à sa maison d'Arcueil et qu'un brouillard épais et froid rendait la route longue et difficile, il se livrait à des idées mélancoliques, et éprouvait des mouvements de frayeur dont il n'était pas le maître. Tout à coup

deux hommes vêtus de blanc arrêtaient son cheval, et lui mettent un bandeau sur les yeux, en lui disant de ne rien craindre, qu'il ne lui serait fait aucun mal. Ces promesses n'étaient pas très rassurantes ; mais il fallait céder à la force. Les fantômes l'avaient laissé sur son cheval et le conduisaient au petit pas. Après avoir marché environ une heure, il lui sembla qu'il descendait dans les entrailles de la terre ; sa frayeur redoubla, il crut qu'il allait, comme Gilblas dans le souterrain des voleurs, être enterré tout vivant ; enfin, on le fit descendre tout tremblant, son bandeau fut arraché, et il se vit avec surprise, dans une salle bien éclairée au milieu de laquelle était dressée une table de vingt-cinq couverts, couverte de mets délicieux. Ce spectacle lui rendit un peu de courage. Il se trouva au milieu d'une foule de gens qui n'avaient rien de commun avec ceux de l'autre monde, quoique pour mieux lui en imposer ils en eussent pris l'apparence, et dont les visages riants dissipèrent tout à fait ses terreurs. Ce qui lui semblait le plus extraordinaire c'était la tapisserie de ce salon. Une multitude de bras, de jambes de bois, de béquilles, et d'autres simulacres de corps humains étaient suspendus aux murailles ! Les convives le firent asseoir, et l'invitèrent poliment à prendre part au festin, et pour le rassurer, tout à fait, ils lui dirent : « Quoi, monsieur, ne nous reconnaissez-vous point ? nous sommes les *âmes* des pauvres boiteux auxquels depuis tant d'années vous faites l'aumône de si bonne grâce ; toutes ces béquilles, ces bras, que vous voyez pendus au mur, nous ont servi à attendrir par la vue de maux imaginaires, les cœurs des passants. Nous avons voulu vous témoigner notre gratitude ; mangez donc sans crainte avec nous, puis nous vous reconduirons jusqu'à votre porte. »

Ch.... rassuré par le discours des prétendus esprits, mangea de fort bon appétit. Il admirait la richesse et l'habileté de ces gueux qui, sous l'apparence de la misère, jouissaient d'un sort digne d'envie. Le repas terminé, on lui banda de nouveau les yeux, et il fut reconduit jusqu'à sa porte. Ses guides le prièrent, pour toute grâce, de leur garder un profond secret, et disparurent avec la rapidité de l'éclair. Il frappa alors à sa porte, et sa servante étant venue lui ouvrir, un flambeau à la main, le bon Ch.... vit avec autant d'étonnement que de plaisir qu'au lieu de sa pauvre rosse, il était revenu sur un très beau cheval superbement harnaché dont messieurs les prétendus revenants lui avaient fait présent.

Le mort complaisant.

Une jeune femme de Montpellier, veuve d'un militaire, qui lui avait laissé en mourant quelque fortune, était recherchée en secondes noces par un clerc de procureur. L'amoureux était assez bien fait ;

on le trouvait aimable; on écoutait sans dédain ses soupirs et ses fleurettes; mais il était pauvre; et la dame, riche du testament de son premier époux, craignait de gâter sa réputation, en lui donnant un successeur, après un an au plus de veuvage. On dirait qu'elle se console avec les écus du défunt, dans les bras d'un autre; qu'elle devait au moins se donner le temps de le pleurer, ou le remplacer par un mariage avantageux.

Mais elle avait vingt-sept ans. Le printemps allait bientôt faire place à l'été. L'aimable clerc ferait un autre choix; cependant elle refusait toujours sa main, ou par préjugé, ou par crainte des médians. Elle fut tirée d'incertitude par un de ces heureux événements, qu'on n'attend guère des gens de l'autre monde.

Un soir qu'elle venait de rentrer dans sa couche alors solitaire, pendant qu'elle songeait à accorder le devoir avec l'amour, elle entendit marcher dans sa chambre. Sa chandelle n'était pas encore éteinte. Elle tourne les yeux, et aperçoit une grande figure blanche, qui s'avance lentement vers son lit. Elle se lève en sursaut, se met sur son séant, et cherche à reconnaître l'ombre... Un grand voile de lin la couvrait, depuis l'extrémité de la tête jusqu'aux pieds. Le fantôme approchait, sans se découvrir, et gardait le silence... « Qui êtes-vous? demanda enfin d'une voix tremblante l'impatient veuve. — L'ombre de votre époux, lui répondit-on avec lenteur. — L'ombre de mon époux!... Qu'exigez-vous de moi?... Parlez! si votre âme a besoin de prières, toute ma fortune vous appartient. Je ne la dois qu'à vous; je serai trop heureuse de soulager vos peines. — Je ne suis point dans les peines: au bonheur que j'ai goûté près de vous, tandis que je vivais encore, le Dieu de clémence a fait succéder l'éternel bonheur. Le même sort vous attend, après une longue suite de jours fortunés et paisibles... »

La jeune veuve, en entendant ces mots, voulut se jeter à bas de son lit, pour sauter au cou de son mari défunt: « Ne m'approchez point, lui dit vivement le fantôme; vous ne toucheriez qu'une vaine ombre; et vous me forcerez à disparaître pour toujours. Je veux, avant de vous quitter, dissiper les soucis qui vous agitent. Dans le céleste séjour, les tendresses amoureuses sont plus nobles qu'ici-bas, et votre bonheur augmente le mien; épousez donc celui que vous aimez. Soyez fidèle aux nœuds qui vous lieront à lui; il me remplacera dignement près de vous. Mais n'oubliez point le premier objet de votre flamme; et que notre tendresse vive à jamais dans vos souvenirs... Adieu. »

En achevant ces mots, l'ombre disparut, ou par la porte, ou par la fenêtre; mais si rapidement, que l'aimable veuve n'eut pas le temps de la suivre des yeux. De ce moment, il n'y avait plus à hésiter; quand toutes les bouches humaines blâmeraient l'union projetée, le ciel l'approuverait: on pouvait s'en contenter. Le clerc fut

donc heureux et riche ; il mérita sa fortune, et ne donna point de regrets à sa tendre moitié.

On avait publié par la ville l'apparition du défunt. Bien des gens croyaient à ce prodige ; la bonne dame en était persuadée ; et rien ne semblait le démentir. Mais le nouvel époux, ayant obtenu un poste lucratif, et se trouvant plus riche que sa femme, ne put la tromper plus longtemps. Il lui avoua donc qu'il avait joué lui-même le rôle du défunt, et que toute la scène de l'apparition n'était qu'une petite comédie... La jeune femme resta d'abord toute surprise. Puis réfléchissant que le tour du clerc n'avait eu que de bonnes suites, elle l'en félicita en riant, et répondit que, quelle que fût l'ombre qui l'avait si bien séduite, elle n'avait que des remerciements à lui faire, puisqu'elle était heureuse.

Malices d'un fantôme.

Alexandre d'Alexandrie dit qu'il y a à Rome des maisons, où il a demeuré, qui sont tellement infestées de spectres et de fantômes, que personne n'ose les habiter. Il voulut un jour éprouver si tout ce qu'on disait de ces maisons était véritable, et se décida à passer la nuit, avec quelques compagnons, dans un logement des plus décriés.

Comme ils y étaient ensemble, avec plusieurs lumières, ils virent paraître un spectre hideux, qui les effraya tellement, par sa voix terrible et le bruit de ses chaînes, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils disaient ; et à mesure qu'ils approchaient avec la lumière, le fantôme s'éloignait. Enfin, après avoir jeté le trouble dans toute la maison, il disparut.

Un moment après, Alexandre étant couché sur son lit, bien éveillé, et la porte de sa chambre bien fermée, son domestique et ses amis virent tout à coup rentrer le spectre par les fentes de la porte, et commencèrent à crier de toutes leurs forces. Alexandre, qui ne le voyait pas, le cherchait vainement des yeux, lorsque le fantôme, qui s'était glissé sous son lit, étendit le bras et éteignit les lumières qui étaient sur la table. Après quoi il renversa et brouilla tous les papiers qui s'y trouvaient.

Au bruit qui se faisait dans la chambre, on accourut avec de la clarté ; aussitôt le fantôme ouvrit la porte et prit la fuite. Quelques uns ne le virent point, mais d'autres l'aperçurent distinctement, sous la forme d'un homme très noir et horriblement bâti.

Le trésor du diable.

En 1530, le démon découvrit à un prêtre de Nuremberg des trésors cachés dans une caverne près de la ville, et enfermés dans

des vases de cristal. Le prêtre prit avec lui un de ses amis pour lui servir de compagnon. Ils se mirent à fouiller dans le lieu désigné, et découvrirent, dans un souterrain, une espèce de coffre, auprès duquel était couché un énorme chien noir.... Le prêtre s'avança avec empressement pour se saisir du trésor; mais à peine fut-il entré dans la caverne, qu'elle s'enfonça sous ses pieds, l'engloutit et se trouva remplie de terre comme auparavant.

Aventure d'un écolier.

Un écolier, à qui ses maîtres avaient inspiré la plus grande frayeur du diable et des esprits malins, en avait l'imagination tellement frappée, qu'à l'âge de quinze ans, il ne pouvait coucher seul dans une chambre, sans mourir d'effroi pendant deux heures, avant de s'endormir. Il était de Montereau, et étudiait à Paris.

Lorsqu'il allait en vacances chez ses parents, soit qu'il ne fût pas riche ou qu'il ne voulût pas attendre la voiture publique, il allait ordinairement à pied. Un jour qu'il faisait assez gaîment ce voyage, il rencontra sur sa route une vigne chargée de beaux raisins, dont quelques uns étaient déjà mûrs. Comme tout ce qui tombe sous la main des écoliers leur appartient par droit de rapine, il entra sans scrupule dans la vigne, fourragea les plus beaux raisins, et ne reprit son chemin que quand il eut abondamment rempli son estomac, ses mains et ses poches. Personne ne l'avait vu : il continua donc sa route avec tranquillité ; et, quand il fut las, il s'arrêta dans une petite auberge, pour y passer la nuit.

On le logea dans une chambre basse, qui donnait sur la cour. Le silence de la campagne, bien plus effrayant que l'agitation des villes, commença à porter un certain effroi dans l'esprit du jeune homme. Il visita tous les coins de sa chambre, et se rassura un peu en reconnaissant qu'elle n'avait ni cheminée ni ouverture quelconque. Mais, dès qu'il fut au lit, le souvenir du vol qu'il avait fait se représenta à son imagination, et la peur d'être emporté par le diable le tint longtemps éveillé. Il ne s'assoupit que pour être tourmenté par des songes pénibles. Vers deux heures du matin, il lui sembla qu'il voyait au dessus de lui une légion de démons, armés de crocs, de fourches et de paniers, qui lui disaient : « Rends le raisin que tu as volé, ou nous t'allons mettre dans ces » paniers, avec nos crocs et nos fourches, pour t'emmener aux » enfers. »

L'écolier, épouvanté, se lève en sursaut. Son imagination était si fortement troublée que, quoiqu'il ne dormît plus, il croyait voir encore la bande infernale. Il courut à la porte, pour s'échapper et appeler du secours. Malheureusement il se trompa de clé, et entra

dans un poulailler voisin, dont il n'avait pas remarqué la porte. Le bruit qu'il fit éveilla les poules, les dindes, les oies et les canards qui y étaient enfermés ; et tous ces animaux, voltigeant en désordre, en poussant des cris d'effroi, frappaient, sans le voir, le malheureux écolier, des ailes et du bec. En sentant ces atteintes, en entendant les cris des oies et des canes, le jeune homme se persuada qu'il était déjà en enfer : il voulut faire un pas, et se heurta contre l'extrémité d'une perche, qu'il prit pour une fourche. Alors il tomba à la renverse, à demi mort.

Pour surcroît de malheur, le vacher faisait en ce moment sa ronde, et le son du cornet à bouquin avertissait les paysans de lâcher leurs bêtes. L'écolier prit ce son pour celui de la trompette qui l'appelait au jugement : il poussa des cris lamentables, et demanda miséricorde de tous ses poumons. La fille de l'auberge, qui s'était levée pour faire sortir ses vaches, entendant les cris d'un homme, mêlés aux piailllements des poules et des canards, courut au poulailler, en tira le pauvre étudiant dans un état pitoyable, et ce ne fut qu'après bien des peines qu'on lui persuada qu'il n'était pas encore mort.

Tels sont les effets d'une imagination dérégulée. On pourrait faire un gros volume sur les maux que produisent tous les jours les faiblesses de l'esprit et les vices de l'éducation.

Vision du marquis de Précy.

Le marquis de Précy et le marquis de Rambouillet, tous deux âgés de vingt-cinq à trente ans, étaient intimes, et allaient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité. Un jour qu'ils s'entretenaient des affaires de l'autre monde, après plusieurs discours qui témoignaient assez qu'ils n'étaient pas trop persuadés de tout ce qu'on en dit, ils se promirent l'un à l'autre, que le premier qui mourrait en viendrait apporter des nouvelles à son compagnon.

Au bout de trois mois, le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où la guerre était alors, et le marquis de Précy, arrêté par une grosse fièvre, demeura à Paris. Six semaines après, Précy entendit, sur les six heures du matin, tirer les rideaux de son lit ; et se tournant pour voir qui c'était, il aperçut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes. Il sortit de son lit, et voulut se jeter à son cou, pour lui témoigner la joie qu'il avait de son retour. Mais Rambouillet, reculant quelques pas en arrière, lui dit que ses caresses n'étaient plus de saison, qu'il ne venait que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avait donnée, qu'il avait été tué la veille, et que tout ce qu'on disait de l'autre monde était très certain. « Pour

vous, ajouta-t-il, pendant que vous vivez encore, songez à réformer votre conduite : vous n'avez point de temps à perdre puisque vous serez tué dans la première affaire où vous vous trouverez. »

On ne peut exprimer la surprise où fut le marquis de Précý à ce discours. Ne pouvant croire ce qu'il entendait, il fit de nouveaux efforts pour embrasser son ami, qu'il soupçonnait de chercher à l'abuser, mais il n'embrassa que du vent ; et Rambouillet, voyant qu'il était incrédule, lui montra l'endroit où il avait reçu le coup, qui était dans les reins, d'où le sang paraissait encore couler.

Après cela, le fantôme disparut et laissa Précý dans une frayeur plus aisée à comprendre qu'à décrire. Il appela son valet de chambre, et réveilla toute la maison par ses cris. Plusieurs personnes accoururent ; il leur conta ce qu'il venait de voir. Tout le monde attribua cette vision à l'ardeur de la fièvre, qui pouvait altérer son imagination, et le pria de se recoucher, lui remontrant qu'il fallait qu'il eût rêvé ce qu'il disait.

Le marquis, au désespoir de voir qu'on le prit pour un visionnaire, raconta toutes les circonstances qu'on vient de lire ; mais il eût beau protester qu'il avait vu et entendu son ami en veillant, on demeura toujours dans la même pensée, jusqu'à ce que la poste de Flandre, par laquelle on apprit la mort du marquis de Rambouillet, fût arrivée. Cette première circonstance s'étant trouvée véritable, et de la manière que l'avait dit Précý, ceux à qui il avait conté l'aventure commencèrent à croire qu'il en pouvait bien être quelque chose, parce que Rambouillet ayant été tué précisément la veille de son apparition, il était impossible que Précý l'eût appris naturellement.

Dans la suite, Précý ayant voulu aller, pendant les guerres civiles, au combat de Saint-Antoine, y perdit la vie.

Conclusions sur les apparitions et le retour des âmes.

On doit remarquer que, de même que nous l'avons annoncé, nous avons eu soin de prouver, plutôt par des exemples que par des discussions, qui paraissent souvent arides au lecteur, l'existence du sentiment universel à l'égard des apparitions surnaturelles et du retour des âmes.

Il résulte, de tout ce qui précède, la réalité que la nature renferme des choses mystérieuses que jamais la philosophie n'expliquera : elle nie. Elle a bien nié Dieu, malgré l'assentiment de toutes les nations, malgré l'éclatant témoignage de la création, malgré le cri de l'âme, malgré l'harmonie et l'ensemble de l'univers, malgré la puissante voix de toutes les créatures qui crient : « Nous n'avons

pas pour père le hasard aveugle; il y a un Etre suprême qui a présidé à notre naissance et qui veille à notre conservation. Il y a un concert dans le ciel, il y a une harmonie sur la terre dont Dieu seul est l'auteur : il n'y a que lui qui ait pu faire de si grandes merveilles! »

Pour démentir l'opinion répandue chez tous les peuples de l'intervention d'une puissance supérieure sur les destinées des royaumes et des individus, il faudrait étouffer le cri général qui s'élève à chaque événement, et qui est le signe de la vérité.

Qu'un écrivain s'évertue, dans son cabinet, à prouver que tout est erreurs et préjugés dans les manifestations extraordinaires qui se sont succédé de siècle en siècle, pour révéler les mystères des empires, des familles et des particuliers; cet homme passe avec son livre, et les générations ne tiennent pas moins à leurs institutions.

Il faut être bien hardi, pour dire à tous les peuples : « Vous êtes des insensés; toi, Juif, l'histoire de ta nation n'est qu'une fable; tous tes chefs, tous tes prophètes étaient des imposteurs : c'est moi qui le vois, mes regards sont plus pénétrants que tous les regards de vos auteurs sacrés. Tous les historiens de pareils prodiges dans les autres nations en ont imposé également! »

Insensé toi-même, philosophe! Accorde du moins que si, dans la multitude des faits, il s'en trouve de faux, il t'est prouvé par les archives du passé, par une foule de témoignages, que l'on n'aurait pas inventé des prodiges si l'on n'eût pas senti l'instinct inné des nations pour quelque chose de surnaturel. Si toutes les générations éprouvent le besoin d'y croire, ce sentiment ne dépend pas d'elles : il est une loi de l'organisation des sociétés.

Le prodige apparaît sous différentes formes, suivant leur état de civilisation. Le Romain n'est pas frappé de visions semblables à celles du Juif. Le chrétien en reçoit qui ne sont pas les mêmes que celles du Juif, comme le musulman en subit selon l'esprit qui le domine. Mais il est clair que tous les peuples croient à l'ordre surnaturel, manifesté de temps à autre par des apparitions sensibles ou insensibles, par des oracles, des prédictions, des signes du ciel, qui ne manquent jamais à la veille de grands événements.

Nous ne désavouons pas qu'il y a des apparitions fausses. N'y a-t-il pas des cultes faux aussi? Et concluez-vous de là, que parce qu'il y a des cultes faux, les hommes n'ont pas le sentiment de la Divinité.

On a dû s'apercevoir que dans tout ce que nous avons rapporté nous avons puisé de grands faits dans des auteurs recommandables par leur savoir et leur prudence.

Ainsi nous avons pris nos renseignements dans la Bible, dans les Pères de l'Eglise, dans Tite-Live, dans Plutarque, qui nous semblent des autorités.

Il nous a paru aussi utile de mêler dans la nomenclature plusieurs aventures dont le lecteur fera l'appréciation selon son jugement.

Ce que nous avons dit sur les apparitions, sur leurs causes, sur les visions, sur les spectres, les fantômes, sur le retour des âmes ou les revenants, a été tellement accrédité dans les traditions des peuples, que la question a été agitée par des savants, des théologiens, des philosophes.

Loin de vouloir imposer l'opinion sur les apparitions, sur le retour des âmes, les visions, les spectres, opinion qui, à certains égards, est altérée par des erreurs et des préjugés, cet alliage qui se rencontre toujours dans les croyances, comme l'hérésie et le schisme dans les cultes, nous voulons que le lecteur s'éclaire d'après des dissertations. C'est dans le but de diriger son discernement sur le merveilleux de la vie que nous ajouterons à ce qui précède, comme un appendice de nos recherches, quelques morceaux de l'ouvrage curieux de Lenglet Dufresnoy, qui a traité le sujet de manière à piquer la curiosité.

Sur les visions ou apparitions purement naturelles.

Indépendamment des apparitions qui se font par l'ordre de Dieu, et dont l'histoire sainte nous fournit quantité d'exemples, il y en a d'autres qui sont naturelles, et qui ont une cause physique, et d'autres qui n'ayant aucune réalité, n'existent que dans l'imagination de ceux qui croient les voir.

Quant aux apparitions naturelles, il est constant qu'il peut y en avoir, c'est-à-dire que dans le sens que nous allons exposer, les morts peuvent se faire voir; et voici comment. Les corps récemment enterrés, et surtout s'ils ne sont pas avant dans la terre, exhalent continuellement, en se corrompant, une certaine quantité de vapeurs à proportion de leur grandeur et de leur grosseur, et ces vapeurs imitent, autant qu'il se peut, les figures des cadavres qui les envoient; ces vapeurs peuvent même être transportées ailleurs par un vent léger, sans qu'elles soient décomposées, attendu que l'on suppose que les parties de ces vapeurs étant grasses ou oléagineuses, elles peuvent se soutenir et conserver par cette raison leur figure cadavérique, en cela il ne paraît rien qui soit miraculeux; mais quand ce phénomène ne se montre pas à un bon physicien, et que c'est au contraire quelque ignorant, qui aperçoit ces sortes de spectres qui se présentent à ses yeux, il ne peut se persuader qu'en cela il n'y ait quelque chose d'extraordinaire, qui ne part pas d'une

cause naturelle. Cependant la chose peut se faire naturellement , et il est sûr que si l'on brûlait maintenant les corps morts, comme on les brûlait autrefois, ces spectres ne se formeraient point de leurs cendres, parce que leur sécheresse les empêcherait d'envoyer aucunes vapeurs, et parce que la figure cadavérique aurait été décomposée, et qu'elle ne se trouverait plus dans ses cendres. Les feux qui paraissent quelquefois dans les cimetières, ou dans les endroits où l'on a donné des batailles, doivent encore moins surprendre : ce ne sont que des exhalaisons grossières, qui sortent naturellement des cadavres, et qui prennent facilement feu ; ainsi il peut fort bien arriver que le démon n'ait aucune part ni dans l'un ni dans l'autre cas.

L'on peut appliquer ici ce que dit Aristote, dans son Livre des météores. Ce philosophe rapporte qu'il y eut un homme qui voyait toujours devant soi son image, comme s'il eût été devant un miroir. Voici comment cela se peut expliquer. Outre la faiblesse de la vue qu'on peut supposer dans cet homme, il fallait qu'à cette faiblesse il se fût joint une grande chaleur dans la partie antérieure de son cerveau, une extrême subtilité dans les esprits qui servent à former la vision, et que ce même homme exhalât des vapeurs grossières, plus qu'on en exhale ordinairement, afin que son image pût en être réfléchie comme par un miroir.

Les images que l'on a vues si souvent imprimées dans les nuées, et qui ont quelque conformité à ce que nous venons de dire, ont été la plupart du temps naturelles, et c'est un phénomène très connu maintenant sous le nom de *mirage*. Une nuée peut être disposée de telle sorte, et regardée de telle manière par le soleil, qu'elle puisse recevoir les espèces des hommes, des animaux et des arbres qui sont sur la terre, et réfléchir ensuite ces espèces jusqu'à nos yeux ; ainsi l'on y peut voir des hommes, des animaux, des arbres et même des armées entières, ainsi que cela est souvent arrivé en Egypte à l'armée commandée par Napoléon.

Quelquefois, ces apparitions ne sont que dans la seule imagination des personnes faibles, comme des femmes, des enfants, des mélancoliques et des moribonds. On aura parlé aux premières d'une manière un peu vive du retour des morts, ou des apparitions du démon. Ces personnes auront écouté ces choses avec attention, et en même temps avec crainte ; elles les auront crues sur le témoignage non suspect de celui qui les raconte ; leur cerveau en aura reçu des traces plus profondes à mesure qu'on leur en aura parlé plus souvent, et d'une manière à les émouvoir et même à les persuader. Sur cela, ces personnes iront se coucher, ou se trouveront seules dans les ténèbres ; alors le cerveau ne recevant point de traces d'aucun autre objet présent, se rappelle celles que le récit a formées dans leur imagination. Elle se rouvre et souvent avec assez

de-force pour leur représenter les spectres ou les fantômes qu'on leur a dépeints.

Pour ce qui est des visions, qu'ont certains malades au lit de mort, elles peuvent à la vérité venir aussi bien de Dieu que de l'ennemi de notre salut ; mais elles ont ordinairement une toute autre cause. De ces malades, il y en a qui s'imaginent voir autour d'eux, des dragons, des démons, des monstres. Et il s'en trouve qui ont eu de ces visions affreuses ; nous en citerons un entre autres, qui voyait, disait-il, un spectre au coin de la chambre où était une porte, et ce spectre de figure humaine, était, disait-il, habillé en ermite avec une longue barbe et deux cornes sur la tête, ayant d'ailleurs une figure horrible et une contenance effroyable. Cet objet frappait si vivement le malade, qu'il était comme impossible d'apporter quelque remède à sa frayeur. On lui voyait les yeux égarés à la vue de ce spectre ; et pour ne le pas voir, tantôt il se couvrait la tête, tantôt il la tournait vers les endroits où il croyait ne le pas apercevoir ; enfin rien n'était plus digne de compassion que la situation de ce moribond, qui d'ailleurs était homme de bien et bon chrétien.

Quiconque ne sait pas les raisons physiques de ces sortes d'apparitions, ne manque pas de dire, ou que c'est Dieu qui les permet, et qui par là fait éclater sa justice contre un pécheur au lit de la mort ; ou l'on dit que c'est le démon qui agit et qui veut jeter cet infortuné dans le désespoir. Pour moi, quand je trouve les raisons physiques d'un événement, je m'en sers et je m'en contente, sans d'abord le rapporter à la justice du Souverain-Etre, ou à l'ennemi du salut, quoique souvent on puisse bien les lui rapporter. Mais si nous exceptons seulement quelques cas extraordinaires, qui n'arrivent que très rarement, tous les autres de cette espèce viennent de la source que nous allons expliquer.

Quand la maladie est extrême, les organes du malade s'affaiblissent et se corrompent presque entièrement, la température du cerveau se déränge, et sa force diminue étrangement : le feu des esprits animaux, principe de vie, s'éteint ; des vapeurs mortelles s'élèvent et montent jusqu'au cerveau. Alors elles entrent et s'insinuent dans toute sa substance, où elles errent à leur gré, mais avec une agitation rapide et continuelle ; l'imagination participe à ce dérangement ; les fonctions des sens cessent, ou en totalité ou en partie. De là ces rêveries et ces raisonnements peu suivis que l'on remarque dans ces malades ; de là ces spectres, ces démons, ces monstres qu'ils croient voir, toucher et sentir ; c'est de cette cause que naissent ces cris qu'ils font entendre, ces frayeurs où ils tombent et qu'ils manifestent. Telle est enfin la source de ces symptômes qu'ils font paraître, et qui font souvent frémir ceux qui se trouvent auprès d'eux.

Où l'on forme et où l'on prouve que les morts peuvent revenir.

Le retour des morts est une de ces choses que quantité de gens croient trop facilement, et qu'une infinité d'autres ne croient point du tout. Les uns, trop crédules et trop prévenus pour des fables, reçoivent tout ce qu'on leur débite sur un pareil sujet : qu'il soit vrai ou faux par rapport à eux, c'est la même chose. Pour être entièrement persuadés qu'un mort est revenu, il ne leur en faut pas davantage que d'avoir entendu quelque bruit, dont ils ignorent la cause ; il leur suffit même d'avoir fait quelque songe sur ce sujet. Quelquefois la seule imagination, surtout quand elle est frappée, suffit pour leur faire croire la chose, jusque là que souvent rien n'est capable de les détromper. C'est là une marque d'un esprit léger ; c'est une faiblesse que nous avons raison de condamner, parce qu'elle ne s'accorde pas avec le bon sens, selon cette expression du sage : qu'il y a de la légèreté d'esprit à croire trop facilement.

Les autres, au contraire, donnent dans un excès opposé à celui que l'on vient de dire, mais bien plus blâmable. Pires que les pyrrhoniens, non seulement ils ne se contentent pas de douter de tout, mais ils nient tout ce qui ne se trouve pas conforme à leurs idées. Affectant de passer pour des esprits forts, ils se font une gloire, mais vaine et sotté, de rejeter les autorités qui établissent le plus fortement ce retour des morts. Les expériences du contraire qu'on leur en apporte passent chez eux pour des imaginations, pour des fables et pour des contes, quelque authentiques, quelque avérées qu'elles soient d'ailleurs. Ils ne font pas difficulté de traiter de stupides ou de crédules, ceux qui pensent autrement qu'eux. Demandez-leur cependant des raisons qui soient capables d'appuyer leurs sentiments, mais raisons assez fortes pour détruire l'opinion contraire, alors vous avez le plaisir de les voir dans l'embarras et la confusion ; ou ils n'en disent point du tout, ou ils en produisent de si pitoyables, qu'elles ne méritent pas la moindre intention.

Quant à nous, prenons un juste milieu ; nous ne rejetons pas absolument les apparitions des morts, les Ecritures sont trop formelles sur ce sujet, les pères se sont expliqués trop clairement pour oser les nier et les rejeter ; mais aussi nous ne les admettons pas indifféremment : si elles sont possibles, elles sont très rares, et presque toujours suspectes. De mille que l'on publie comme véritables, il y en a neuf cent quatre-vingt-dix-neuf qu'on peut regarder comme fausses : l'erreur des sens, l'imagination, la peur, sont autant de causes par lesquelles on est trompé. Tout cela

montre qu'on se trompe souvent, en prenant pour un mort ce qui ne l'est pas toujours en effet, mais quelque autre chose qui le représente par un ordre exprès, ou une permission de la Providence.

Outre ces raisons, nous en ajoutons ici une autre, qu'une âme ne saurait d'elle-même paraître en personne ; car, pour paraître, il faudrait qu'elle parût ou sous son propre corps, ou sous un corps emprunté : or l'âme, dans son état de séparation, n'a aucun domaine sur son propre corps, ni sur aucun autre, dit saint Thomas. Ainsi, selon ce docteur, l'apparition d'une âme est un vrai miracle, rare et difficile par conséquent, ce qui n'empêche pas qu'elle ne puisse arriver quelquefois, comme on voit arriver des résurrections véritables, qui sont miraculeuses, sans pourtant qu'elles soient impossibles.

Dans le second livre des Machabées, on lit qu'Onias avec Jérémie, l'un prêtre et l'autre prophète de l'ancienne loi, apparurent à Judas, les mains élevées et priant pour le peuple juif, et que celui-ci, s'adressant à ce capitaine, lui remit un glaive, lui disant ces mots : *Accipe gladium sanctum in quo dejicias adversarios populi mei* ; recevez de mes mains ce glaive, il est saint ; c'est un présent de Dieu, qui vous servira pour terrasser les ennemis de son peuple. Onias et Jérémie étaient morts depuis longtemps, ils reviennent cependant tous les deux des limbes ; ils apparaissent au vaillant Judas Machabée, ils lui parlent, l'un d'eux le munit d'un glaive. Cette histoire, si bien circonstanciée, est une preuve que les morts peuvent revenir, et l'on ne saurait la révoquer en doute.

Voici un autre exemple, dont il ne semble pas qu'on puisse douter, et qu'on ne saurait attribuer à l'imagination, ni à l'opération d'un esprit. C'est l'apparition de Moïse, quand il se montra sur le Thabor, où s'accomplit le grand mystère de la transfiguration. Cette apparition de Moïse qui est certaine, se fit en personne ; ce fut Moïse lui-même qui apparut, et non quelque esprit en sa place, et les preuves en sont sans réplique. Dans cette occasion le Sauveur voulait opérer un mystère, et faire connaître que les hommes de tous les temps étaient tous également appelés à la gloire, dont celle qui rejaillit alors sur son corps fut une véritable figure. Pour en convaincre tous les hommes, et leur montrer que c'était par les mérites de sa mort et de sa passion qu'ils devaient en goûter le fruit, il voulut y appeler des témoins, afin que sur leur rapport nul ne pût à l'avenir douter du mystère, et de la fin pour laquelle il l'opérait. Moïse fut appelé pour ce sujet aussi bien qu'Elie. Pierre, Jacques et Jean, tous trois apôtres, reçurent la même grâce ; les deux premiers pour représenter l'Ancien-Testament et la synagogue ; les autres, pour représenter la loi nouvelle et l'Eglise de Jésus-Christ.

Or pour rendre témoignage d'un fait qui doit passer pour incontestable, il faut l'avoir vu ou entendu ; il faut y avoir été présent en personne, autrement ce ne peut être qu'un témoignage ou faux, ou douteux, et nullement capable d'imposer aux hommes. Si donc Moïse et Elie furent appelés sur la montagne, conjointement avec les trois disciples, c'était pour rendre un témoignage certain de ce mystère ; il fallait donc que Moïse n'y fût pas moins en personne, que les trois disciples, et qu'Elie, qui n'étant pas encore mort, y parut en corps et en âme. L'Évangile est clair sur ce point. Ils apparurent, on les vit, on les entendit parler distinctement avec le Sauveur, et discourir de ce qui devait se passer sur sa passion à Jérusalem.

Ce fut donc une apparition personnelle que celle de Moïse ; ce ne fut ni une imagination, ni un songe, ni une fiction ; ce ne fut pas même un esprit qui vint le représenter ; croire autrement, ce serait faire violence aux paroles de saint Luc et de saint Matthieu, ce serait aller contre la vérité de l'histoire évangélique.

L'Écriture nous fournit encore un autre exemple du retour des morts, que nul ne peut nier sans témérité. Il est dit dans saint Matthieu, qu'après la résurrection du Sauveur, plusieurs morts étant sortis de leurs tombeaux, vinrent à Jérusalem où ils se firent voir à un grand nombre de personnes. L'on dira peut-être que quand ils apparurent, ils n'étaient plus morts, puisqu'ils étaient ressuscités. Il est vrai ; mais aussi comme leur résurrection ne fut que pour un temps, et même un temps fort court, selon l'opinion la plus reçue, Dieu n'ouvrit les tombeaux que pour confirmer et mieux établir la résurrection de son Fils : l'on peut donc assurer que ce furent des morts qui revinrent. Ainsi tous ces exemples prouvent la possibilité du retour des morts ; et quand nous n'aurions que celui de Samuel, qui apparut en personne à la pythonisse, et qui parla lui-même à Saül, nous en aurions assez pour croire que les morts reviennent, lorsque Dieu l'ordonne.

Esprits folets.

Les anciens ont cru que les esprits, qu'ils appellent démons ou génies, étaient des demi-dieux, qui participaient de la nature des dieux et des hommes. Ils sont, dit Appulée, immortels comme les dieux, et sujets à la pitié et à la colère comme nous ; ils se laissent toucher par les prières, par les présents et par les honneurs ; ils sont sensibles aux injures et au mépris, etc. Toutes leur occupation n'est que d'entretenir le commerce entre les dieux et les hommes, et de prendre soin des choses d'ici-bas. Chaque nation, chaque famille a son esprit ou son génie, qui la gouverne, et même

chaque homme en son particulier à le sien, qui le guide et qui veille sur sa conduite.

Tous les peuples avaient beaucoup de respect pour ces esprits. Ils les adoraient comme le reste des dieux; ils leur élevaient des autels; ils leur offraient des sacrifices domestiques; ils conservaient leurs images avec tout le soin et la vénération possible; ils négligeaient même toute autre chose pour les sauver, quand le malheur de la guerre les chassait de leur maison ou de leur pays. Enée aima mieux abandonner ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, que de laisser ses dieux domestiques à ses ennemis.

Les Romains ne les révéraient pas moins que les autres peuples. Ils n'assiégeaient point de villes, que leurs prêtres n'eussent évoqué le génie, ou le dieu tutélaire du pays, et lui promettaient, pour l'avoir favorable, de lui rendre à Rome le même culte et les mêmes honneurs qu'il recevait chez lui. Ils firent aussi publier un édit par lequel ils imposèrent de très rigoureuses peines à ceux qui blasphémaient contre leurs génies, et l'empereur Caligula en fit punir publiquement quelques uns de ceux qui les avaient maudits.

Toutes les nations avaient tant de confiance en leurs génies, qu'elles n'entreprenaient jamais la moindre chose, sans les consulter auparavant; si elles réussissaient dans quelque entreprise, elles leur en attribuaient aussitôt la cause. Les Athéniens se crurent obligés du gain de la fameuse bataille de Marathon à Pan, qui avait promis à Parthenius de les secourir contre les Perses. Les Romains rendirent grâces à Castor et Pollux de la victoire qu'Aulus Posthumius remporta, près du lac de Rege, sur Manlius Octavius. Les Eléens se vantaient d'avoir défait les peuples d'Arcadie à la faveur du génie Sozipolis, qui avait paru en forme de serpent à la tête de leurs troupes. Les Bulgares attribuaient aussi la défaite des Romains aux génies de leur pays, qui les avaient favorisés dans le combat.

Ceux de Sarmatie, c'est-à-dire de Sibérie et de Tartarie, ont encore à présent la même vénération pour les esprits que les anciens avaient pour leurs pénates. Comme ils croient qu'ils demeurent dans les lieux les plus retirés de leurs maisons, ils y portent ce qu'ils ont de plus exquis, et se persuadent qu'ils les comblent de bonheur et de prospérité, quand ils les respectent et les honorent.

Il y a eu des philosophes qui se sont imaginé que les esprits n'étaient que les âmes des morts, qui, étant une fois séparées de leurs corps, erraient incessamment sur la terre, et nous paraissaient tantôt d'une manière et tantôt d'une autre; que les âmes des héros se rendaient officieuses auprès de leurs parents, de leurs amis et des gens de bien; mais que les méchants persécutaient les hommes après leur mort, comme ils avaient fait pendant leur vie.

Ce sentiment leur paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'ils

s'imaginèrent voir des spectres auprès des tombeaux, dans les cimetières, dans les lieux où il y a des cadavres et dans ceux où l'on a tué quelques personnes. Il y a peu de gens qui ne sachent ce qui arriva, dans Athènes, au philosophe Athénodore. Ce philosophe, y étant un jour, entendit parler d'une maison que l'on avait abandonnée, parce qu'il y revenait des esprits. Ce récit lui fit naître l'envie d'y coucher ; mais il n'y fut pas longtemps sans ouïr un grand bruit de fers et de chaînes, que traînait un homme pâle et tout décharné, qui lui fit signe plusieurs fois d'approcher de lui. Athénodore ne s'épouvanta point de ce spectre : il le suivit hardiment jusque dans la cour, où il disparut. Il marqua aussitôt le lieu avec quelques feuilles qu'il ramassa, et avertit le lendemain les magistrats de la ville de ce qui s'était passé, leur donnant avis de faire fouiller à l'endroit où le spectre s'était évanoui. On y trouva des os d'un cadavre : on les fit enterrer aux dépens du public, et depuis il ne fut question d'aucun bruit dans cette maison.

Il arrive souvent la même chose dans les lieux où l'on a tué quelques personnes. Suétone dit qu'après la mort de l'empereur Caligula, on ouït tant de bruit dans le lieu où il avait été tué, que l'on n'osa plus y demeurer. On a longtemps entendu un grand bruit d'armes et de combattants dans les champs de Pharsales, depuis la défaite de Pompée. On n'en ouït pas moins dans la campagne de Marathon, après la déroute des Perses.

Je ne puis passer sous silence une histoire qui nous est rapportée par Guillaume de Neubrige. Un paysan d'un village voisin des Eaux de Vips, allant le soir, dans un temps calme et serein, chez un de ses amis, entendit, en passant auprès d'un tombeau, un concert de différentes voix. Le paysan, surpris de cette harmonie, s'approcha du tombeau, et, en ayant trouvé la porte ouverte, il eut la curiosité de regarder dedans. Il vit une grande salle éclairée de quantité de flambeaux, au milieu de laquelle était une table bien couverte, entourée d'hommes et de femmes qui se réjouissaient. Un de ceux qui servaient à table, l'ayant aperçu, lui présenta une coupe remplie d'une liqueur très claire. Le paysan la prit, et, ayant renversé la liqueur, s'enfuit avec la coupe au premier village. Cette coupe était d'une matière qu'on n'a jamais su connaître. La figure en était extraordinaire, et la couleur n'avait rien de commun avec celles que nous voyons. Elle fut présentée à Henri le Vieux, roi d'Angleterre, qui l'envoya au roi d'Ecosse, dans le trésor duquel elle a été gardée avec beaucoup de soin, jusqu'à ce que Guillaume, roi d'Ecosse, en fit présent à Henri II.

Il y a une montagne en Islande, au pied de laquelle on rencontre souvent, au rapport de Paul de Zélande, des hommes morts, qui paraissent vivants à ceux qui les approchent. Ils leur parlent même, et leur révèlent beaucoup de choses des pays éloignés ; et, si on

leur dit de retourner chez eux, ils répondent en gémissant qu'ils ne le peuvent, qu'il faut qu'ils aillent au mont Hécla, et disparaissent aussitôt.

Nous lisons dans quelques auteurs qu'un nommé Etienne Hubner, de Trawteneaur en Bohême, parut, en plusieurs endroits de la ville, peu de jours après sa mort, et qu'il embrassa quelques uns de ses amis qui le rencontrèrent. On dit de Néron qu'il fut tourmenté toute sa vie par l'âme d'Agrippine, sa mère, qu'il avait fait mourir. Saint Augustin rapporte que Félix le martyr se fit voir aux habitants de Nôle, lorsque cette ville était assiégée par les barbares. En un mot, les histoires sont toutes remplies d'exemples de morts qui ont apparu à leurs parents ou à leurs amis.

On pourrait encore confirmer cette opinion par l'autorité de quelques pères de l'Eglise qui ont cru que les âmes des morts pouvaient sortir pour un temps du lieu où elles étaient; que celles des damnés étaient souvent punies où ils avaient commis leurs crimes, que c'était là leur enfer et le lieu de leurs peines. Nous lisons même dans Manilius que, durant le concile de Bâle, quelques docteurs qui devaient y assister, entendirent dans une forêt un rossignol qui chantait si mélodieusement, qu'un de ces docteurs, surpris de la douceur de son chant, le conjura, au nom de Dieu, de lui dire qui il était, et cet oiseau lui répondit qu'il était une âme damnée, qui devait rester dans ce lieu-là jusqu'au jour du jugement.

Les auteurs cabalistes ont prétendu que les esprits étaient des créatures matérielles, composées de la substance la plus pure des éléments; que, plus cette matière était subtile, plus ils avaient de pouvoir et d'action. Ces auteurs en distinguent de deux sortes, de supérieurs et d'inférieurs. Les supérieurs sont ou célestes ou aériens; les inférieurs sont ou aquatiques ou terrestres. Les esprits célestes, que l'on appelle ignéens ou salamandres, résident entre le ciel des étoiles et le concave de la lune; comme ils sont composés du plus pur des éléments, ils ont plus de connaissance que les autres; ils savent tout ce qui se passe dans l'univers; ils observent jusqu'aux moindres changements qui y arrivent. Les esprits aériens occupent ce grand espace qui est depuis le concave de la lune jusqu'à la superficie du globe inférieur. Ils possèdent les arts et les sciences dans un état parfait.

Les esprits aquatiques, que l'on nomme fées, nymphes, sybilles blanches, demeurent dans les eaux; ils prédisent la bonne ou méchante fortune; ils se disent les maîtres de la Parque et du destin. Ce fut un de ces esprits qui, au rapport de Pline le Jeune, prédit en Afrique à Curtius Rufus qu'il retournerait bientôt à Rome, où il recevrait de grands honneurs; qu'on le choisirait pour être gouverneur d'Afrique, et qu'il mourrait dans cet emploi. Ce furent

aussi des nymphes qui firent présent, dit-on, à un roi de Suède, d'une ceinture fatale de laquelle il n'avait qu'à se ceindre pour vaincre ses ennemis.

Les esprits terrestres habitent les forêts, les plaines, les vallons, les montagnes, les cavernes et les lieux souterrains. Ils ont différents noms, selon les lieux où ils se trouvent. On appelle farfadets, ou esprits familiers, ceux qui habitent avec les hommes; satyres ou sylvains, ceux qui errent dans les vallons, dans les forêts et les montagnes; alastores, ceux qui sont dans la campagne et dans les chemins; gnomes, sylphes, nains, ceux qui demeurent dans les mines et les autres lieux souterrains. Ces esprits sont gardiens des trésors et des richesses.

Les esprits célestes et les aériens se communiquent rarement aux hommes; mais les aquatiques et les terrestres ont beaucoup de commerce avec eux. Il y a même quelques familles considérables en France, qui se vantent d'en être sorties, et qui portent des fées sur le cimier de leurs armes. Les princes de la famille des Jagellons, en Pologne, se disent aussi descendus de ces esprits. Quelques auteurs prétendent que les Huns sont issus des satyres, qui séduisirent les femmes débauchées de l'armée de Filimer, roi des Goths, qui les avait fait conduire, quelque temps auparavant, dans un désert, où elles étaient éloignées du commerce des hommes. On dit la même chose des Pégusians et des Scianites, dont les mères avaient eu affaire avec quelques folets.

Il en est de ces esprits, disent-ils, à peu près comme des hommes; il y en a de bons, d'honnêtes, de bienfaisants, d'enjoués, de divertissants; il y en a aussi de chagrins, de méchants, de cruels, etc.

Les bons aiment les hommes; ils se plaisent à leur faire du bien, ils les secourent dans leurs besoins, ils les consolent dans leurs afflictions, ils les aident de leurs conseils, ils détournent les malheurs qui les menacent, etc. Tel était le génie de Socrate, l'aigle de Pithagore, la nymphe Egérie de Numa Pompilius. Tel était aussi le génie de Constantin-le-Grand, que cet empereur nommait l'auteur de son salut, et qu'il disait avoir toujours consulté dans les affaires les plus importantes de l'empire. Govare, prétendu roi de Norwège, fut averti par son génie que l'on conspirait contre lui. Apollonius fut enlevé des mains d'une troupe de soldats, qui l'avaient arrêté par ordre de l'empereur Domitien. Aristide fut transporté de Smyrne au mont Atys, lorsque cette ville fut renversée par un tremblement de terre. L'empereur Trajan eût été accablé sous les ruines d'Antioche, sans son génie qui l'en fit sortir. Nous avons rapporté que le poète Simonides n'eût jamais évité celles de la maison de Scopas, chez lequel il était à souper, s'il n'eût été averti par deux jeunes hommes, qui le demandaient avec instance, et qui disparurent aussitôt qu'il en fut dehors.

Olaüs, archevêque d'Upsal, rapporte, dans son histoire des pays septentrionaux, que l'on y rencontre souvent des esprits en forme d'hommes, qu'ils conversent familièrement avec les habitants, qu'ils s'engagent à leur service, et travaillent avec eux dans les mines : il ajoute qu'il y a beaucoup de folets en Islande qui prennent la figure des gens du pays, et trompent leurs parents et leurs amis sous cette fausse apparence. Nous lisons une semblable histoire dans Hérodote, d'un de ces esprits qui apparut à Proconèse, sous la forme du poète Aristée, et qui, étant entré dans la boutique d'un foulon, feignit de se trouver mal et de rendre l'esprit. Le foulon courut promptement avertir les parents d'Aristée de sa mort subite; et le bruit s'en étant répandu dans la ville, les Proconésiens y accoururent de toutes parts; mais ils ne trouvèrent ni le folet, ni le corps d'Aristée. Un homme qui arrivait par hasard de Cysique, les assura qu'il avait laissé le poète auprès de cette place, et qu'il était encore dans la Propontide. Ce folet apparut en différents lieux sous la même figure. Sébastien Munster rapporte, dans sa Cosmographie, qu'en un désert auprès de Tangut, ces esprits font souvent retentir l'air d'une douce harmonie de divers instruments; qu'ils appellent les passants par leur nom, les détournent quelquefois de leur chemin, et se moquent d'eux ensuite.

Les méchants esprits ne sont pas moins ennemis des hommes que les bons leur sont favorables. Aux terres nouvellement découvertes, on en trouve en plein midi dans la campagne et dans les villages, qui arrêtent les passants, les maltraitent, et leur ordonnent ou défendent de faire certaines choses. Ceux qui ont voyagé sur mer en disent autant du pays des cannibales. On en voit aussi pendant la moisson, dans la Russie orientale, qui se promènent dans la campagne en habit de veuves, qui obligent les paysans de se prosterner devant elles, et leur rompent les bras et les jambes quand ils ne sont pas assez tôt à leurs pieds. On peut lire beaucoup d'autres exemples dans Diodore, dans Munster et dans Agricola.

Ceux qui ont cru que les esprits étaient des créatures matérielles, les ont assujettis à la mort comme les hommes.

L'opinion la plus commune veut que les esprits soient des démons ou des diables, qui après leur chute sont restés dans l'air, dans les eaux et sur la terre. Comme elle est appuyée sur l'explication de quelques endroits de l'Écriture sainte et des pères de l'Église, on pourrait peut-être y ajouter quelque sorte de créance. Elle est d'ailleurs la moins embarrassante et la plus aisée à comprendre.

De la puissance des diables.

Que ceux qui, voulant paraître des esprits forts, refusent de reconnaître la grande puissance des diables, lisent attentivement et plus d'une fois ce que nous allons écrire, et sans doute ils quitteront leur opinion, pour adopter celle de plusieurs grands auteurs qui ont si bien traité des diables, qu'il serait difficile d'en parler avec plus d'assurance, de connaissance et d'habileté.

Il faut premièrement que l'on sache qu'il y a des diables et des diablesses, et que les diablesses ont paru dans le monde quelque temps avant les diables, qu'elles concurent ceux-ci du premier de tous les hommes, pendant plusieurs années qu'il ne voulait pas, soit par chagrin, soit par continence, soit par dégoût, habiter avec sa femme. Les rabbins l'assurent ainsi. Ces rabbins parlent aussi certainement de toutes les choses dont ils nous instruisent que s'ils avaient vécu dans le temps où elles sont arrivées et s'ils les avaient vues de leurs propres yeux.

Cette puissance qu'on nous assure que les diables ont dans le monde ne doit point surprendre, puisque ces philosophes soutiennent qu'ils sont composés des quatre éléments et que ce monde en est lui-même composé. Ils pénètrent toutes choses, et peuvent en un moment passer d'un lieu à un autre, quelque éloigné qu'il soit, puisqu'ils sont si déliés et si subtils que les êtres les plus matériels et les plus durs ne peuvent s'opposer à leur passage, ni les retenir dans leurs courses. Cela étant, il ne leur est pas bien difficile d'entrer dans une chambre, quelque bien fermée qu'elle soit : quand elle serait tout entourée d'un acier extrêmement épais, cet acier aurait des pores, et c'est par ces pores qu'ils ne manqueraient pas de s'insinuer.

Les diables ont commencé d'exister presque aussitôt que le monde. Bien plus, c'est que, quand même il n'y en aurait point eu jusqu'à ce moment, nous n'en manquerions pas pour cela dans la suite. Voici pourquoi. Des savants, des peuples entiers sont persuadés qu'un nombre prodigieux d'âmes deviennent diables après la mort des corps qu'elles ont animés. La raison pour laquelle ce nombre est prodigieux, c'est que les âmes qui se *diabolisent* sont celles des méchants, des enfants morts-nés, des femmes mortes en couches, des hommes morts en duel. Si l'on pouvait compter combien il y a d'âmes de cette sorte, que la mort fait sortir de leurs corps en huit jours, on trouverait qu'il n'y aurait déjà que trop de diables pour nous tourmenter, quoique quelques gens veuillent pourtant nous faire croire qu'il y en a de bons et de blancs qui sont simplement des anges, et non pas des diables.

Pour montrer encore que rien n'est plus commun que les diables, c'est qu'il est constant (car de grands hommes l'ont écrit, et puisque

ce sont de grands hommes, on doit avoir une grande confiance en ce qu'ils disent) que ces mauvais esprits se multiplient entre eux comme les hommes, qu'il y en a tant dans l'air qu'on peut dire qu'il en est plein, et qu'ainsi il arrive sans doute que, par la respiration, et pour mieux dire, par l'aspiration, nous en attirons plusieurs dans notre corps : méchants hôtes que nous avons chez nous, et que nous n'avons pas intérêt de garder ! Comme ils sont extrêmement portés à mal faire, ils ne tiennent pas alors leur malignité oisive. Ils travaillent de leur mieux : mais à quoi ? A nous causer des maladies qui nous impatientent et qui nous font beaucoup souffrir : à nous donner des songes qui nous troublent et qui nous inquiètent ; à nous inspirer leurs malices et à nous les faire pratiquer, afin de nous rendre aussi criminels qu'ils le sont eux-mêmes.

Quoiqu'il y ait un si grand nombre de diables qu'il paraisse impossible de le fixer, un homme qui s'était particulièrement appliqué à le connaître est enfin parvenu à cette connaissance ; il sait combien il y en a, aussi sûrement que s'il les avait tous comptés un à un, les faisant passer en revue devant lui. Il assure donc qu'il en a trouvé sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six, sauf l'erreur de calcul, ajoute-t-il ; ils sont composés des quatre éléments, et c'est pour cela qu'ils en disposent souvent comme ils veulent. Mais il est vrai aussi que quelquefois ils sont terriblement ballottés par ces mêmes éléments, et que tel diable s'attend de demeurer tranquillement sur la terre, qu'à l'heure qu'il y pense le moins, elle le renvoie si loin qu'il se trouve tout d'un coup porté dans la région du feu, de là dans l'air, et ensuite sur les eaux : enfin voyant qu'on le jette de tous côtés, il prend le parti de se mêler dans les tourbillons, et de s'insinuer dans les vents : et là, il fait des fracas épouvantables pour se venger de ces éléments ; des eaux, par exemple, en y excitant des tempêtes, et leur donnant des agitations effroyables ; de la terre, en déracinant ses arbres, et détruisant, autant qu'il peut, les fruits qu'elle produit : en quoi, certes, on n'a pas sujet alors de le reconnaître pour-directeur de cet élément, qualité que quelques uns ont attribuée aux démons ; s'il est vrai, comme d'autres l'ont pensé, que les étoiles n'ont été placées au lieu où elles sont que pour empêcher les diables de monter jusque dans les cieux, qui nous empêchera de croire que ces mauvais anges, poussés encore par un esprit de vengeance, se mêlent dans les influences des astres, afin de les corrompre, et de nous apporter ensuite avec elles tant de maux dont on ne ressent que trop les effets, mais dont on ne peut pas comprendre la cause.

De bonne foi, est-il croyable que si les diables n'apparaissent point, tant d'habiles gens auraient si affirmativement assuré qu'ils apparaissent, dans quel temps ils apparaissent, et donné des dé-

tails si circonstanciés de toutes les différentes manières de leurs apparitions ? On apprend d'eux que les diables se montrent ordinairement les nuits d'entre le vendredi et samedi, ou à midi ; que, pour se former la figure sous laquelle ils veulent se faire voir, ils choisissent un vent favorable, et la lune dans son plein ; que quand c'est la figure d'un homme, elle est toujours effroyable et mal proportionnée ; par exemple, très noire, extrêmement grande, ou très petite ; si c'est celle d'une femme, qu'elle aura, au lieu de pieds, des têtes de dragons, ou qu'elle sera, comme une veuve, vêtue de noir, mais cruelle, rompant bras et jambes à ceux qu'elle rencontre, qu'ils se métamorphosent en ormes, en fleuves, en chiens, en chênes, en oiseaux qui prédisent l'avenir, étant enfermés dans des cages, en avocats, en brins de paille, en truies, en masses d'or, en laitues, en arbres gelés, en moines, en ânes, en roues, en chevaux, en dragons, en gueux ; et que même ils ont osé se revêtir de l'apparence du grand législateur des Juifs. Ces auteurs ont encore remarqué qu'on n'a jamais vu les diables paraître en colombes, en brebis ou en agneaux.

Après un si grand nombre d'histoires rapportées par tant de différents auteurs, qui peut être encore incrédule ! Osera-t-on dire tout : cela est faux, quand ces grands hommes qui, après s'être appliqués avec toute l'attention possible à bien connaître les diables, ont poussé leurs soins et leurs bontés jusqu'à vouloir bien prendre les moyens de nous faire part de ce qu'ils ont connu.

Qui n'a entendu parler des diables incubes et succubes, c'est-à-dire de ceux qui couchent avec les femmes et qui en abusent (ce sont les incubes), et de ceux qui, après avoir pris la figure d'une femme (ce sont les succubes), excitent les hommes à commettre des crimes, que l'on conçoit, sans qu'il soit nécessaire de les déclarer.

Il est constant que les diables n'aiment rien tant que de faire commettre les plus grands crimes ; cette proposition étant incontestable, nous ne devons donc point douter qu'ils n'aiment beaucoup mieux abuser d'une femme mariée que d'une fille ; et c'est aussi ce que les démonographes nous apprennent, étant persuadés qu'on ajoutera foi à leurs histoires, puisqu'elles sont fondées sur la malignité des démons, que tout le monde reconnaît et dont personne ne doute.

Si l'on ne craignait de salir l'imagination du lecteur, on rapporterait ici ce qu'ils disent des douleurs que souffrent les femmes quand elles ont habitude avec les diables, et pourquoi elles souffrent ces douleurs ; mais, par pudeur, on veut taire ces circonstances, et ne point rapporter ici les pages 134, 224, 225 du livre de *l'Inconstance des diables*, par de Lancre. A Dieu ne plaise que l'on ne salisse cette histoire par de telles ordures ! nous nous bornons à dire qu'il est si vrai que les diables font des enfants, qu'on les reconnaît et qu'on les distingue dans le monde parfaite-

ment bien des autres ; on leur donne même un nom particulier pour marquer cette distinction, afin que l'on ne s'y trompe point. On sait, parce que l'on a remarqué bien des fois, que ces enfants sont fort criards, si affamés qu'ils épuisent plusieurs nourrices ; si pesants qu'à peine les peut-on porter ; cependant si maigres que les os leur percent la peau, et qu'heureusement pour les pays où ils naissent, leur vie est très courte. On dit heureusement ; car, étant la production de si mauvais esprits, quels maux ne feraient-ils pas dans le monde, s'ils vivaient aussi longtemps que les autres hommes ? Il y a eu pourtant quelques uns de ces enfants d'iniquité qui ont passé au delà du terme qu'on donne au cours de leur vie ; un certain Merlin, par exemple, et quelques autres qu'on n'a pas vus mourir, parce qu'ils ont disparu, et sont apparemment allés vivre ailleurs.

Que de filles qui, pensant jouir des personnes qu'elles aimaient, ont trouvé que c'étaient des diables qui les avaient abusées ! Que d'hommes qui ont eu des diabesses pour maîtresses. Celles qui ont affaire à des diables, croyant que ce sont des hommes, ne restent pas longtemps dans cette erreur ; car ces mauvais esprits se font un plaisir de faire connaître la fourberie. Quelques uns même impriment sur les femmes en les quittant, des marques qui leur font connaître qu'elles ont été trompées.

Laissons cette matière, elle donne de trop vilaines idées : passons à d'autres diableries qui ne sont pas si sales.

Les savants qui ont traité des diableries n'ont pas oublié de parler des démoniaques ; car c'est sur ces malheureux possédés que les mauvais esprits triomphent ; c'est là où ils dominent avec une puissance qui est telle qu'ils disposent également de leur âme et de leur corps ; de leur âme, en renversant leur jugement, et les faisant raisonner comme ils veulent ; de leur corps, en donnant à leurs membres toutes les contorsions les plus effroyables, parce qu'ils aiment à s'en servir pour effrayer les spectateurs, et pour intimider ceux qui entreprennent de les chasser. Ces démons, pour faire faire par les possédés ce qu'ils souhaitent, choisissent si bien leur temps, qu'ils ne manquent pas de réussir, et c'est justement sur le cours de la lune qu'ils se règlent : car elle est d'un grand secours pour les sorciers, pour les magiciens, et par conséquent pour leurs maîtres, nous voulons dire les diables. Les contorsions, les convulsions et les grimaces des possédés augmentent ou diminuent selon le cours et le décroissement de cet astre. Si ceux qui entreprennent de chasser les diables du corps des démoniaques savaient cette singularité, ils n'auraient pas tant de peine qu'ils en ont pour réussir dans leur projet ; ils y travailleraient dans le temps que la lune est tout-à-fait dans son déclin ; et alors la puissance du diable étant aussi faible que la lumière de cet astre, ils le feraient très facilement sortir ; car il est très rare de trouver, dans les possessions démoniaques, des diables d'aussi bonne volonté que celui dont il est parlé dans

l'histoire, qui convint avec les Juifs d'entrer dans le corps de la fille d'un empereur et d'en sortir par leur commandement, afin de leur procurer du crédit. Il faut convenir aussi que ces malins esprits ne tourmentent pas toujours ceux dont ils se sont emparés ; ils leur font souvent plus de peur que de mal ; souvent ils les chatouillent et les font rire de si bon cœur qu'on dirait qu'ils sentent un extrême plaisir. Ils les rendent même admirables, en leur faisant parler différentes langues, sans qu'ils aient jamais pris la peine de les apprendre. S'ils ne faisaient rien de pis, on s'en divertirait volontiers, et on les laisserait en repos ; mais ils font souvent des pactes ; ils exigent des consentements par lesquels on se donne à eux ; pactes qu'on ne peut retirer que par une puissance surnaturelle qu'on n'est pas toujours assuré d'obtenir : et il est d'autant plus difficile de les chasser des corps de ceux qu'ils croient leur appartenir que souvent ils s'unissent plusieurs ensemble, afin de tenir plus ferme, et de résister avec plus de vigueur.

On a prétendu ranger parmi tous les diables quelques uns qui ne sont pas si méchants que les autres, qui font quelquefois plaisir ; mais on n'en pousse pas si loin le nombre que de ceux qui sont méchants en toutes manières : on n'admet que trente mille de ceux-là. Certes, il faut avoir fait de grandes recherches pour en fixer si précisément le nombre. Nous devons savoir bon gré à ceux qui ont pris cette peine ; car il nous serait très difficile d'y réussir aussi bien qu'eux. Ce serait le comble de l'ingratitude que de ne leur donner point d'autre récompense de leur travail que de l'incrédulité ; c'est assurément ce qui n'arrivera jamais.

Parmi ces trente mille, sont les esprits folets, les esprits familiers, les lutins, ainsi appelés parce qu'ils se divertissent à lutter avec les hommes, apparemment pour les rendre plus forts par cet exercice. Il y en a qui instruisent par les songes de ce qu'on doit chercher ou fuir. D'autres accompagnent, sous le nom de maître Martinet, les voyageurs, et leur font prendre les chemins les plus courts et les moins dangereux. Il y en a qui passent par une succession de plusieurs années, aux enfants, afin de défendre les familles auxquelles ils se sont attachés, contre les insultes de leurs ennemis. Quelques uns donnent des conseils ; mais de telle sorte que, quoi qu'ils soient fort près, leur voix paraît venir de fort loin. On en a vu qui étaient si appliqués aux intérêts de leurs maîtres, et si empressés pour ne laisser faire aucune mauvaise démarche qu'ils leur tiraient sans façon les oreilles, ou les frappaient quelque part, pour les détourner de commettre quelque faute qui leur fût pernicieuse. Et à propos de ces bruits qu'ils font, et de ces coups qu'ils donnent, on a remarqué qu'il n'y avait ni chaleur, ni dureté, ni violence dans ces mouvements ; car leurs mains sont froides comme glace, et molles comme du coton. On peut appeler ces diables de fort bons garçons, aussi bien que ceux qu'on nomme Drôles, qui pansent

soigneusement les chevaux de leurs maîtres, et qui ont soin de leurs horloges. On a dit qu'un fameux philosophe en avait un dans le pommeau de son épée.

Que de gens qui voudraient avoir de ces diables qui font revenir l'argent dans la bourse, après qu'il en est sorti, ou qui apprennent à faire la pierre philosophale !

Le plaisant diable que celui qui prenait plaisir à faire voler en l'air, à coups de pierres, le bonnet d'un président ! L'obligeant et le reconnaissant diable, que cet autre, qui, pendant le jour, se cachait dans des fagots, où l'on avait soin de le bien nourrir, et pendant la nuit allait dérober çà et là du blé pour récompenser ceux qui lui faisaient du bien ! Enfin quelle commodité d'en porter dans les bagues, ou d'en conserver dans des fioles, pour s'en servir quand on en a besoin ! Avouez qu'il y a bien plus d'avantage à avoir de tels démons, que ceux qui, par malice, enlèvent le visage des hommes à qui ils en veulent, et les défigurent de telle sorte qu'on ne les reconnaît plus ; ceux qui se servent des morts pour tourmenter les vivants, ou qui vont dans les cimetières y déterrer les charognes, et les manger jusqu'aux os, ou qui font perdre tout d'un coup à un homme quelque membre de son corps.

De tous les diables on tient que les plus menteurs sont ceux qu'on appelle terrestres ; la raison en est claire : c'est qu'habitants dans les entrailles de la terre, il est constant qu'ils sont les plus éloignés du ciel, qui est le domicile de la vérité.

Viennent ensuite ; 1° les sylphes, ces habitants de l'air, qui, par une prononciation cabalistique d'un nom mystérieux, mettent en fuite les autres démons.

2° Les nymphes ou ondins, habitants des eaux, et que nous ferons venir à nous quand il nous plaira.

3° Les salamandres, habitants du feu.

4° Les ogres, monstres qui n'aiment rien tant que la chair fraîche, comme celle des petites filles et des petits garçons.

5° Les fées, dont les grand-mères et les mies font tant d'histoires aux enfants ; ces fées, disons-nous, qu'on assure être aveugles chez elles et très clairvoyantes dehors, qui dansent au clair de la lune, quand elles n'ont point d'autres choses à faire, qui enlèvent les bergers et les enfants pour les porter dans leurs cavernes, et en disposer ensuite à leur volonté, qui préservent de grêles et de tempêtes les lieux qu'elles habitent.

Voilà, sans doute, assez parler des diables et de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils peuvent faire. Qu'on songe donc à s'en défier puisque le monde en est plein, qu'ils ont tant de pouvoir, et que l'artifice ne leur manque pas pour le faire sentir, et pour arriver à leurs fins. Cette défiance, si on ne l'a pas, et qu'on ne se tienne pas sur ses gardes, on tombe dans les pièges qu'ils se feront toujours un plaisir de nous tendre.

DEUXIÈME PARTIE.

De l'astrologie.

Les hommes, préoccupés de leur sort, non contents d'évoquer les morts, de consulter les augures, les oracles, élevèrent leurs yeux jusqu'aux astres pour y lire leurs destinées parmi les signes qu'ils croyaient y apercevoir.

Des hommes se chargèrent de l'interprétation du firmament, de donner diverses significations aux étoiles.

Avant de passer à la sorcellerie et à la magie, qui tiennent tant de place dans les opinions populaires, il est à propos d'employer un chapitre sur l'astrologie. On verra que les hommes, tout en se trompant, témoignent en s'adressant aux astres le sentiment que nous discutons : il existe, suivant l'opinion générale des peuples, une puissance supérieure qui veille sur les destinées humaines.

On définit l'astrologie l'art de dire la bonne aventure et de prédire les événements par l'aspect, les positions et les influences des corps célestes. Presque partout on croit que la science mystérieuse de l'astrologie en général et de l'astrologie judiciaire en particulier a pris naissance dans la Chaldée, d'où elle pénétra en Egypte, en Grèce et en Italie. Des auteurs en attribuent l'invention à Cham, fils de Noé. Diogène Laërce donne à entendre que les Egyptiens connaissaient la rondeur de la terre et la cause des éclipses. Assurément le savant d'Egypte était incontestablement très habile en astronomie, mais au lieu de se borner à l'étude du cours des astres et à la contemplation de l'harmonie sublime de ces corps incommensurables, il voulut, sur un rêve de son imagination, tirer de sa science les principes de l'art de deviner et de tirer les horoscopes. Ce sont les Egyptiens, dit Hérodote, qui enseignèrent à quel dieu chaque mois et chaque jour est consacré. Ils observèrent les premiers, suivant le même historien, sous quel descendant un homme est né, pour prédire sa fortune, les aventures de sa vie et le genre de sa mort.

Les Chaldéens étaient réputés aussi pour être très habiles en astrologie, et, par conséquent, ils se livraient à l'astronomie. Le beau ciel d'Orient n'a pas peu contribué à l'exercice de cette dernière science et à l'enfantement de l'astrologie.

« J'ai lu dans les registres du ciel tout ce qui doit vous arriver

» à vous et à vos fils, » disait Bélus, roi de Babylone, à ses crédules enfants.

Pompée, Crassus, César, ces Romains si fameux, ajoutaient foi à l'astrologie.

Pline, ce savant de Rome, parle de cette science mystérieuse comme-d'un art respectable.

Le voyageur qui parcourt la Perse et une grande partie de l'Asie, voit, à chaque pas, des astrologues. Ces contrées lointaines sont encore sous l'influence de l'astrologie. Écoutons Tavernier dans sa relation d'Ispahan. Il dit que dans cette cité rien ne se fait que de l'avis des astrologues. Ils sont plus puissants et plus redoutés que le roi, qui en a toujours quatre attachés à ses pas. Le monarque les consulte sans cesse, et sur leurs avis, sur leurs indications, il se promène à telle heure, à telle heure il se renferme dans son palais, il se purge, il se revêt de ses habits royaux, il prend ou quitte son sceptre, il boit, il mange, il se couche, il délibère; enfin il ne fait rien sans leur ordre.

Les astrologues sont si respectés à la cour de Perse, l'une des plus brillante de la terre, que, le roi Schah-Sepi, sous le poids d'infirmités invétérées que l'art était impuissant à guérir, fut jugé, par les médecins au bout de leurs ressources, n'avoir tombé dans l'état de dépérissement où il était que par la faute des astrologues, qui, par trop de précipitation, avaient mal appris l'heure où il eut dû être élevé sur le trône. Les astrologues revinrent sur leur décision, reconnurent leur erreur. Ils s'assemblèrent avec les médecins. Ils cherchèrent la véritable heure propice. Ils la trouvèrent. La cérémonie du couronnement fut renouvelée à la grande satisfaction du monarque.

L'empereur de Chine, quoique très despote, n'ose néanmoins rien entreprendre sans avoir consulté l'astrologie. Il est tellement attentif à cet art, qu'il envoie, toutes les nuits, sur une montagne élevée près des murs de Pékin, quatre astrologues qui lui rapportent leur consultation-astrologique exactement chaque matin. Les événements doivent être conformes à leurs prédictions.

Les Japonais sont fanatiques en astrologie. Ils poussent si loin leur vénération de ce côté, que, chez eux, personne n'oserait poser la première pierre d'un édifice sans avoir interrogé quelque habile astrologue sur la durée du bâtiment. Il y en a même qui, sur la réponse des astres, se dévotent et se tuent pour le bonheur de ceux qui doivent habiter la nouvelle maison.

Presque tous les anciens donnaient dans l'astrologie. On cite dans le nombre les plus beaux esprits : comme Hippocrate, Virgile, Horace : ce qui fait juger que la croyance populaire devait s'étendre sur tous.

Si les époques de civilisation subirent l'influence de l'astrologie, les siècles d'ignorance en furent infectés, comme, par exemple, le moyen-âge.

On tira l'horoscope de Louis XIII et de Louis XV.

Richelieu et Mazarin consultaient les astrologues.

Boileau dit qu'un téméraire auteur n'atteint pas le Parnasse, si son astre, en naissant, ne l'a formé poète.

Napoléon lui-même, le grand Napoléon, se croyait soumis à l'empire d'une étoile; il la montrait au cardinal Fesch qui ne la voyait pas.

« Je le crois bien, dit l'empereur; eh bien, moi, je la vois. »

Que quelqu'un parle de son étoile aujourd'hui chez nous, on lui répondra comme Rousseau répondit à un homme qui se plaignait d'être né sous une mauvaise étoile: « Comment, monsieur, est-ce que vous avez une étoile? » Cependant l'incrédulité que nous professons contre l'astrologie n'empêche pas le peuple, à l'apparition des trois ou quatre Mathieu Laënsberg publiés chaque année, et qui tous sont également véridiques, quoi qu'ils ne soient jamais d'accord, de chercher d'abord le chapitre des constellations pour savoir le secret de sa destinée, selon que l'un ou l'autre est né sous tel ou tel signe du zodiaque.

L'astrologie a eu son héros, c'était l'astrologue Cardan. Comme il avait prédit le jour et l'heure de sa mort, voyant que la mort lui faisait défaut, il se tua pour l'honneur de la science. Ses confrères lui auraient dû l'érection d'un beau mausolée. Si, à l'exemple de Cardan, les astrologues s'étaient bornés à instrumenter sur eux-mêmes, on pourrait leur pardonner comme nous pardonnons aux bons bourgeois, aux monarques, la prétention d'avoir une étoile à leur dévotion particulière; mais souvent les astrologues, à l'aide de leurs prédictions, ont répandu la terreur parmi les populations entières.

Ainsi, pour citer un exemple frappant d'épouvante, nous mentionnerons l'incroyable audace d'un mathématicien allemand, nommé Stoffler, et la crédulité non moins incroyable de la majeure partie des habitants de l'Europe.

Vers la fin du quinzième siècle, Stoffler prédit à coup sûr un déluge universel pour le mois de février de l'an 1524. Pouvait-on échapper au déluge, puisque, à l'époque prédite, Saturne, Jupiter, Mars et les Poissons devaient être en conjonction? Aux approches du terme fatal ce fut une terreur générale, et partout, dans les villes et dans les campagnes, on vit ceux qui avaient éprouvé le plus de terreur se moquer de Stoffler et le traiter de charlatan.

En astrologie on compte dans le ciel sept planètes et douz constellations dans le zodiaque.

Le nombre des constellations n'a pas changé, mais celui des planètes est porté à douze aujourd'hui.

Les noms des sept illustres planètes sont : le Soleil, la Lune, Vénus, Jupiter, Mars, Mercure et Saturne.

Le Soleil préside à la tête, la Lune au bras droit, Vénus au bras gauche, Jupiter à l'estomac, Mars aux parties sexuelles, Mercure au pied droit et Saturne au pied gauche.

Les noms des constellations sont : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Écrevisse, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Le Bélier gouverne la tête, le Taureau le cou, les Gémeaux les bras et les épaules, l'Écrevisse la poitrine et le cœur, le Lion l'estomac, la Vierge le ventre, la Balance les reins et les fesses, le Scorpion les parties sexuelles, le Sagittaire les cuisses, le Capricorne les genoux, le Verseau les jambes, les Poissons les pieds.

Il n'a pas suffi que chaque individu ait sa constellation sous laquelle il est né, on a placé les villes et les royaumes, ainsi que les plus petits États, sous l'influence des constellations.

Ainsi, dans le cours du seizième siècle, des astrologues d'Allemagne déclarèrent Francfort sous l'influence du Bélier, Viertzbourg sous celle du Taureau, Nuremberg sous les Gémeaux, Magdebourg sous l'Écrevisse, Ulm sous le Lion, Heidelberg sous la Vierge, Vienne sous la Balance, Munich sous le Scorpion, Stuttgart sous le Sagittaire, Augsbourg sous le Capricorne, Inglostad sous le Verseau et Ratisbonne sous les Poissons.

Voici encore d'autres influences attribuées aux planètes :

Saturne domine sur la vie, les changements, les sciences et les édifices ;

Jupiter sur l'honneur, les souhaits, les richesses et la propriété des habits ;

Mars sur la guerre, les prisons, les mariages et les haines ;

Le Soleil sur l'espérance, le bonheur, le gain et les héritages ;

Vénus sur les amitiés et les amours ;

Mercure sur les maladies, les dettes, le commerce et la crainte.

La Lune sur les plaies, les songes et les larcins.

C'est Albert-le-Grand qui a assigné ainsi aux planètes les influences diverses que nous venons d'énumérer.

Il ne faut pas omettre non plus que chaque planète gouverne un jour de la semaine.

Le Soleil le dimanche ; la Lune, le lundi ; Mars, le mardi ; Mercure, le mercredi ; Jupiter, le jeudi ; Vénus, le vendredi ; Saturne, le samedi.

Ces planètes figurent également sept couleurs.

Le Soleil, le jaune ; la Lune, le blanc ; Vénus, le vert ; Mars, le

rouge; Jupiter, le bleu; Saturne, le noir; Mercure, les couleurs nuancées.

Enfin le Soleil préside à l'or; la Lune, à l'argent; Vénus à l'étain; Mars, au fer; Jupiter, à l'airain; Saturne, au plomb; Mercure, au vif argent.

Le Soleil, en outre, est bienfaisant et favorable; Saturne, triste, morose et froid; Jupiter, tempéré et bénin; Mars, ardent; Vénus, bienveillante et féconde; Mercure, inconstant; la Lune, mélancolique.

Dans les constellations, le Bélier, le Lion et le Sagittaire sont chauds, secs et ardents; le Taureau, la Vierge et le Capricorne sont lourds, froids et secs; les Gémeaux, la Balance et le Verseau sont légers, chauds et humides; l'Écrevisse, le Scorpion et les Poissons sont humides, mous et froids.

Avec les combinaisons de ces influences on tire l'horoscope. Il n'est pas dans notre plan d'entrer dans les détails curieux de cette science. Il faudrait des volumes pour reproduire les divers pronostics tirés des différents aspects des signes du Zodiaque et de leurs rencontres multipliées.

Notons que chaque signe du Zodiaque occupe une place qu'on appelle *maison céleste*, que chacune de ces places est une maison, que chaque maison occupe trente degrés, et que ces degrés placés sur un cercle s'élèvent au nombre de trois cent soixante.

Il faut examiner avec soin les rencontres des planètes avec les constellations au moment où l'on tire l'horoscope.

Par exemple, si Mars se rencontre avec le Bélier au moment de la naissance, on a un pronostic qui annonce du courage, de la fierté et une longue vie.

Mars augmente l'influence des constellations avec lesquelles il se trouve et y ajoute la valeur et la force.

Saturne, symbole des mauvaises influences, gâte les bonnes.

Vénus accroît les bonnes et affaiblit les mauvaises. Elle donne, comme on l'a dit, l'amour et les plaisirs.

Mercure augmente ou affaiblit les influences suivant qu'il se rencontre avec un signe du Zodiaque présageant heur ou malheur.

Pour que l'horoscope ne trompe point, il est nécessaire d'en commencer les opérations précisément à la minute où l'enfant est né, ou au moment précis d'une affaire dont on désire connaître les suites.

Telles sont, en peu de mots, les principales notions de l'art astrologique, autrefois si vanté, si universellement répandu et qu'on cherche encore à ressusciter malgré les lumières de notre civilisation; sans doute parce que les astrologues rencontreront toujours assez de fous pour partisans de leurs chimères.

Voici maintenant quelques anecdotes relatives à l'astrologie.

On conte que sous le règne d'Agamond, roi des Huns, une Allemande mit au monde trois enfants d'une seule couche, et les jeta tous dans un lac pour les faire mourir. Agamond, qui chassait dans les environs, en trouva un qui respirait encore, le fit tirer de l'eau, et l'éleva avec soin, tellement qu'il fut depuis roi de Lombardie, sous le nom de Lamissius. Il régna sous le pontificat de Benoît 1^{er}. Or, si les astres ont un pouvoir si absolu, il fallait que les trois enfants fussent sauvés ou qu'ils mourussent tous dans le lac, puisqu'ils étaient nés ensemble et qu'ils avaient été jetés à l'eau en même temps. Les astrologues diront sans doute que les conjonctions changeaient, de la naissance de l'un à celle de l'autre; mais alors tous les trois ne devaient pas déplaire à la mère, et les deux qui périrent auraient subi un sort différent.

Un valet ayant volé son maître s'enfuit avec l'objet dérobé. On mit des gens à la poursuite, et, comme on ne le trouvait pas, on consulta un astrologue. Le charlatan, habile à deviner les choses passées, répondit que ce valet était échappé, parce que la Lune s'était trouvée, à sa naissance, en conjonction avec Mercure, qui protège les voleurs, et que de plus longues recherches seraient inutiles. Comme il disait ces mots, on amena le domestique qu'on venait de prendre enfin, malgré la protection de Mercure.

Un homme épris de l'astrologie judiciaire n'entrait jamais dans la chambre de sa femme, dit encore Barclai, sans avoir consulté les astres. S'il apercevait au ciel quelques constellations funestes, il couchait seul; il eut plusieurs enfants, qui furent tous des insensés ou des idiots.

Les astrologues tirent vanité de deux ou trois de leurs prédictions accomplies, quoique souvent d'une manière indirecte, entre mille qui n'ont point eu de succès. L'horoscope du poète Eschyle portait qu'il serait écrasé par la chute d'une maison; il s'alla, dit-on, mettre en plein champ, pour éviter sa destinée; et le conte ajoute qu'un aigle qui avait enlevé une tortue la lui laissa tomber sur la tête, et qu'il en fut tué.

Un aveugle, en jetant au hasard une multitude de flèches, peut atteindre le but une fois par hasard; de même, quand il y avait en Europe des milliers d'astrologues qui faisaient tous les jours de nouvelles prédictions, il pouvait s'en trouver quelques-unes que l'événement, par cas fortuit, justifiât, et celles-ci, quoique rares, entretenaient la crédulité que des millions de mensonges auraient dû détruire. L'empereur Frédéric étant sur le point de quitter Vicence, qu'il venait de prendre d'assaut, défia le fameux astrologue de deviner par quelle porte il sortirait le lendemain. Le charlatan répondit au défi par un tour de son métier; il remit à Frédéric un billet cacheté, lui recommandant de ne l'ouvrir

qu'après sa sortie. L'empereur fit abattre, pendant la nuit, quelques toises du mur, et sortit par la brèche; il ouvrit ensuite le billet, et ne fut pas peu surpris d'y lire ces mots : « L'empereur » sortira par la porte neuve. » C'en fut assez pour que l'astrologue et l'astrologie lui parussent infiniment respectables.

Un homme que les astres avaient condamné en naissant à être tué par un cheval avait grand soin de s'éloigner dès qu'il apercevait un de ces animaux. Or, un jour qu'il passait dans une rue, une enseigne lui tomba sur la tête, et il mourut du coup : c'était l'enseigne d'une auberge où était représenté un cheval noir.

Mais il y a d'autres anecdotes. Un bourgeois de Lyon, riche et crédule, ayant fait dresser son horoscope, mangea tout son bien pendant le temps qu'il croyait avoir encore à vivre. N'étant pas mort à l'heure que l'astrologue lui avait assignée, il se vit obligé de demander l'aumône, ce qu'il faisait en disant : « Ayez pitié d'un homme qui a vécu plus longtemps qu'il ne croyait. »

Une dame pria un astrologue de deviner un chagrin qu'elle avait dans l'esprit. L'astrologue, après lui avoir demandé l'année, le mois, le jour et l'heure de sa naissance, dressa la figure de son horoscope, et dit beaucoup de paroles qui signifiaient peu de chose. La dame lui donna une pièce de quinze sous.

« Madame, dit alors l'astrologue, je découvre encore dans votre horoscope que vous n'êtes pas riche. — Cela est vrai, répondit-elle. — Madame, poursuivit-il en considérant de nouveau les figures des astres, n'avez-vous rien perdu? — J'ai perdu, lui dit-elle, l'argent que je viens de vous donner? »

Darah, l'un des quatre fils du grand-mogol, Schah-Géhan, ajoutait beaucoup de foi aux prédictions des astrologues. Un de ces charlatans lui avait prédit, au péril de sa tête, qu'il porterait la couronne. Darah comptait là-dessus. Comme on s'étonnait que cet astrologue osât garantir sur sa vie un événement aussi incertain : « Il arrivera de deux choses l'une, répondit-il, où Darah » parviendra au trône, et ma fortune est faite; où il sera vaincu, » et dès lors sa mort est certaine, et je ne redoute pas sa vengeance. »

Heggiage, général arabe, sous le calife Valid, consulta, dans sa dernière maladie, un astrologue qui lui prédit une mort prochaine. « Je compte tellement sur votre habileté, lui répondit » Heggiage, que je veux vous avoir avec moi dans l'autre monde, » et je vais vous y envoyer le premier, afin que je puisse me » servir de vous dès mon arrivée. » Et il lui fit couper la tête, quoique le temps fixé par les astres ne fut pas encore arrivé.

L'empereur Manuel, qui avait aussi des prétentions à la science de l'astrologie, mit en mer, sur la foi des astres, une flotte

qui devait faire des merveilles et qui fut vaincue, brûlée et coulée bas.

Henri VII, roi d'Angleterre, demandait à un astrologue s'il savait où il passerait les fêtes de Noël. L'astrologue répondit qu'il n'en savait rien. « Je suis donc plus habile que toi, répondit le roi; car je sais que tu les passeras dans la Tour de Londres. » Il l'y fit conduire en même temps.

Boulainvilliers et Colonne, qui jouissaient d'une grande réputation à Paris, en fait d'astrologie, avaient prédit à Voltaire qu'il mourrait à trente-deux ans. « J'ai eu la malice, écrivait-il » en 1757, de les tromper déjà de près de trente ans, de quoi je leur demande humblement pardon. » Il les trompa encore de plus de vingt.

Albert-le-Grand et le cardinal d'Ailly ont fait tous deux l'horoscope de Jésus-Christ; ils ont lu évidemment, dans l'aspect de Mars et de Jupiter, combien de diables il chasserait du corps des possédés, et par quel genre de mort il devait finir. A la vérité, ces deux savants astrologues n'ont rien dit qu'après coup; mais ils voulaient prouver par un si grand exemple la certitude de la science astrologique.

Un astrologue regardant au visage Jean Galeas, duc de Milan, lui dit : « Seigneur, arrangez vos affaires, car vous ne pouvez » vivre longtemps. — Comment le sais-tu? lui demanda le duc. » — Par la connaissance des astres. — Et toi, combien dois-tu » vivre? — Ma planète me promet une longue vie. — Oh bien! » tu vas voir qu'il ne faut pas se fier aux planètes. » Et il le fit pendre sur-le-champ.

Ajoutons encore que Zica, roi des Arabes, à qui les plus célèbres astrologues de son siècle avaient prédit une longue vie, mourut l'année même de cette prédiction.

On conte que Guillaume, duc de Mantoue, avait dans ses écuries une cavale pleine qui mit bas un mulet; il envoya aussitôt aux plus savants astrologues d'Italie l'heure de la naissance de cette bête, les priant de lui dire qu'elle serait la fortune d'un bâtard né dans son palais. Il prit soin surtout qu'ils ne sussent pas que c'était d'un mulet qu'il voulait parler. Les devins firent de leur mieux pour flatter le prince, ne doutant pas que ce bâtard ne fût de ses œuvres : les uns dirent qu'il serait général d'armée; d'autres en firent un évêque; quelques-uns l'élevèrent au cardinalat. Il y en eut même un qui le fit pape.

Pour compléter le chapitre de l'astrologie, nous dirons que les anciens augures et les astrologues attribuaient une grande influence à l'apparition des comètes.

Avec sa haute raison cachée sous les exquis délicatesses de son esprit, madame de Sévigné a porté sur l'influence pré-

tendue des comètes un jugement aussi sain qu'élégamment exprimé :

« Nous avons ici une comète, écrivait-elle à sa fille, qui est bien étendue. C'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les grands personnages sont alarmés et croient que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète.

« On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur. Il eut la force de se moquer d'eux et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur. En vérité, on devrait en dire autant que lui, et l'orgueil humain se fait aussi trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir. »

Ce jugement n'empêche pas la terreur qu'on éprouve à chaque apparition de comète.

Ainsi nous ne devons pas négliger de dire que la fameuse comète qui parut à Rome peu après la mort de César jeta l'effroi dans la capitale du monde. Il est vrai que les poètes s'en servirent comme d'un moyen pour élever le plus grand des Romains à une glorification céleste.

Si la comète de 1811 épouvanta le vulgaire français quand elle se fut dessinée dans l'espace, elle fut l'occasion pour les courtisans de Napoléon de s'efforcer d'en faire hommage à l'empereur, comme d'une ressemblance de plus avec César.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le vin récolté dans l'année de la comète fut d'une qualité si supérieure, qu'il a puissamment contribué à son illustration.

Les comètes ont du moins cet avantage qu'elles n'inspirent pas de terreurs permanentes. Dans les intervalles de leurs apparitions elles laissent des temps de répit.

Enfin, comme les astres, comme la comète, l'aurore boréale a été à son tour un objet de consultation sur les destinées humaines, un objet de terreur et d'alarmes. L'aurore boréale est une nuée rare, transparente, lumineuse, qui paraît la nuit du côté du nord. On ne saurait croire, dit Saint-Foix, sous combien de formes l'ignorance et la superstition des siècles passés nous ont présenté l'aurore boréale. Elle produisait des visions différentes dans l'esprit des peuples, selon que ces apparitions étaient plus ou moins fréquentes, c'est-à-dire selon qu'on habitait des pays plus ou moins éloignés du pôle. Elle fut d'abord un sujet d'alarmes pour les peuples du nord; ils crurent leurs campagnes en feu et l'ennemi à leur porte. Mais ce phénomène devenant presque journalier, ils s'y sont accoutumés; ils disent que ce sont

des esprits qui se querellent et qui combattent dans les airs : cette opinion est très accréditée en Sibérie.

Les habitants des pays qui tiennent le milieu entre les terres arctiques et l'extrémité méridionale de l'Europe n'y virent que des sujets tristes ou menaçants, affreux ou terribles ; c'étaient des armées en feu qui se livraient de sanglantes batailles, des têtes hideuses séparées de leur tronc, des chars enflammés, des cavaliers qui se perçaient de leurs lances ; on croyait voir des pluies de sang, on entendait le bruit de la mousqueterie, le son des trompettes, présages funestes de guerre et de calamités publiques : voilà ce que nos pères ont presque toujours vu et entendu dans les aurores boréales. Faut-il s'étonner, après cela, des frayeurs affreuses que leur causaient ces sortes de nuées quand elles paraissaient ?

La *Chronique de Louis XI* rapporte qu'en 1465 on aperçut à Paris une aurore boréale qui fit paraître toute la ville en feu ; les soldats qui faisaient le guet en furent épouvantés, et un homme en devint fou. On en porta la nouvelle au roi, qui monta à cheval et courut sur les remparts. Le bruit se répandit que les ennemis qui étaient devant Paris se retiraient et mettaient le feu à la ville ; tout le monde se rassembla en désordre et on trouva que ce grand sujet de terreur n'était qu'un phénomène.

L'*Indicateur bordelais* a donné cette description d'un phénomène de lumière qui étonna tout Bordeaux le 15 mars 1820 : « A sept heures du soir on remarqua dans l'ouest, hors de l'enceinte de cette ville, une clarté extraordinaire que plusieurs personnes prirent d'abord pour l'effet des rayons du soleil réfléchis sur les nuages qui dans ce moment bordaient l'horizon ; cette lumière prenait de l'extension et augmentait d'éclat en raison de l'obscurité toujours croissante des autres parties du ciel. A sept heures et demie le centre de lumière avait gagné le sud-ouest, et l'étendue embrassait environ quarante degrés en largeur ; les nuages qui dominaient l'horizon cachaient la hauteur des rayons lumineux. A huit heures un quart la lumière était si vive, que les personnes qui survenaient assuraient que c'était un grand incendie. A huit heures et demie la lumière se porta, en s'affaiblissant, vers le sud-sud-ouest, et à neuf heures elle disparut au sud. Ceux qui ont longtemps voyagé sur mer ont souvent aperçu des météores, des feux Saint-Elme, des aurores boréales, des trombes marines ; mais ces mêmes personnes attestent n'avoir jamais rien vu de semblable au phénomène dont nous venons de parler. Le temps était fort obscur dans la partie de l'est, les vents du nord presque calmes, le baromètre à vingt-un pouces cinq lignes, le thermomètre à dix degrés au-dessus de zéro. »

Lorsqu'un phénomène de cette sorte avait lieu il y a deux cents

ans, c'était un signe miraculeux de la fin toute prochaine du monde, qui ne périt pourtant point, quoique depuis tant de siècles on le condamne tous les jours à être brûlé dans quelques années.

Nous voici tout-à fait dans le royaume du Diable.

Il ne s'agira plus de ces grandes apparitions majestueuse où les hommes, inspirés par la lumière céleste, faisaient entendre comme Moïse, comme David, comme Isaïe, comme Jérémie, comme Ezéchiel, comme Daniel, une voix sublime que le Christ seul a surpassée dans les hauteurs de sa mission céleste.

Nous n'allons plus entendre la révélation des mystères de la société humaine. Quelque chose de vil va paraître à nos yeux : c'est ce qu'on appelle la sorcellerie.

A ce nom, on se représente tout ce que l'homme a pu inventer pour tromper son semblable. Dominés par une affreuse spéculation sur la grossière ignorance, voici venir des trompeurs qui se joueront de toutes les destinées en se targant de posséder les secrets de la vie humaine. Ces sorciers, ces magiciens changeaient les hommes en bêtes de somme et leur faisaient porter leur bagage. Lepère rapporte qu'un pauvre prêtre nommé Proestantius ayant eu le malheur de rencontrer une de ces femmes, celle-ci le changea en mulet et lui fit porter sa cassette ; après quoi elle lui permit de reprendre sa soutane et son rabat.

Le roi Jacques 1^{er} composa de sa main royale un traité pour prouver l'existence des sorciers.

Le cardinal de Richelieu admit le pouvoir des sorciers. Il fit condamner comme sorcier le curé Urbain-Grandier, atteint et convaincu d'avoir mis les religieuses de Loudun en communication charnelle avec des démons qui, du reste, leur parurent bons diables.

Quoi qu'il en soit du sentiment des auteurs et des nations, sur la sorcellerie, l'homme, outre qu'il chercha dans tous les siècles à lire son sort avec toutes ses variations dans les apparitions, les songes, dans les astres ; voulut encore le lire dans le vol des oiseaux, dans les entrailles des bêtes, dans le mouvement de l'eau, dans les feuilles agitées du vent, dans le chant du coq, dans la main, dans les miroirs et plus récemment dans les cartes, dans les rides du front, dans les traits du visage, dans les tubérosités du crâne. Il y a des phrénologues, célèbres de nos jours, qui prétendent deviner toutes les nuances du caractère de l'homme, ses pensées les plus cachées, les plus impénétrables secrets de son cœur, à l'inspection de la conformation de sa tête.

Nous allons citer certains objets sur lesquels ou avec lesquels s'exerçait et s'exerce encore la magie. Ce que nous en rapporterons suffira pour faire comprendre le reste.

De la baguette divinatoire.

Parlons d'abord de la baguette divinatoire, de ce rameau fourchu de coudrier, de hêtre, de pommier ou d'aulne. De ce talisman qui fait que l'on découvre les métaux, les sources cachées, les trésors, les maléfices et les voleurs.

Il y a longtemps qu'avec une simple baguette les habiles qui connaissent le faible de l'homme font des prodiges et les multiplient. Depuis le bâton de Moïse tous les enchanteurs ont une baguette. Nos fées en avaient comme nos sorcières puissantes en ont une.

Les dieux des payens en avait une, c'est Mercure et c'est Bacchus qui la maniaient.

Circé fit jouer la sienne sur les compagnons d'Ulysse.

Zoroastre, Pythagore, les sorciers de Pharaon, avaient cette baguette fameuse.

Romulus annonçait l'avenir avec un bâton augural.

Des peuples barbares, par exemple les Alains, consultaient leurs dieux en fichant une baguette en terre.

Consultez un devin de village, il vous affirmera avoir deviné beaucoup de choses à l'aide de sa baguette.

A la fin du dix-septième siècle cette baguette fit grand bruit en France.

Nommer Jacques Aymar qui, en 1692, la mit en vogue, c'est citer le plus habile des possesseurs de baguette divinatoire.

Aymar opérait des prodiges si frappants avec sa baguette de coudrier que des savants, comme Mallebranche, attribuèrent ces prodiges au diable, tandis que d'autres qualifiaient son adresse de physique occulte et d'électricité souterraine. C'est un privilège de bien tourner cette baguette. Aymar le possédait. Il arrivait facilement à la réussite. Il coupait seulement sur un coudrier une branche fourchue et prenait dans chaque main les deux bouts supérieurs. Il s'en allait ainsi et en mettant le pied sur l'objet cherché ou sur les traces de cet objet, la baguette tournait d'elle-même dans la main, et c'était un indice infallible.

Aymar s'en servait ainsi et avec succès en marchant à la découverte de quelques maléfices.

On dit que l'évêque de Morienne, doué du même talent qu'Aymar, se servait de la baguette pour reconnaître les véritables reliques des saints d'avec les reliques fausses.

La réputation d'Aymar se répandant partout en France, il arriva qu'une demoiselle de Grenoble se persuadant qu'elle avait aussi le don de tourner la baguette, et craignant en même temps

que ce don ne lui vint du démon, recourut aux lumières d'un prêtre fort distingué, le père Lebrun, qui lui conseilla de prier Dieu avec une baguette. Cela devait infailliblement mettre en fuite l'esprit malin et l'empêcher de la faire tourner. La baguette ne tourna point et ne bougea plus. Le prêtre conclut de là que le diable agitait l'instrument magique pour découvrir les voleurs.

Les expériences rivales de l'art d'Aymar furent faites pendant que la renommée de l'enchanteur privilégié occupait tous les esprits.

Cependant Aymar ne réussit pas toujours. On lui joua un tour qui fit tomber sa vogue de plusieurs degrés et discrédita sa baguette sans pareille. On ne l'appela plus divin, mais charlatan. Voici comment :

Le procureur du roi de Paris ordonna qu'on conduisit Aymar dans une rue où l'on avait assassiné un archer du guet. Les meurtriers étaient arrêtés; on connaissait leur itinéraire dans les rues, leur retraite. Pendant tout le trajet la baguette ne bougea point. Aymar fut mené dans la rue de la Harpe où l'on avait saisi en flagrant délit un voleur. La baguette trahit encore le devin contre toute son attente. La machine fut perfide.

Aymar attribua son insuccès à ce qu'il n'était plus en son pays, Son aventure à Paris n'a pas dessillé les yeux des habitants du Dauphiné qui croient encore à la fameuse baguette.

Il y eut même en 1700 un curé, à Toulouse, qui devinait avec la baguette ce que faisaient des personnes absentes. Il consultait la baguette sur le passé, le présent et l'avenir; elle s'abaissait pour répondre oui et s'élevait pour la négative. On pouvait faire sa demande de vive voix ou mentalement. « Ce qui serait bien prodigieux, dit le père Lebrun, si plusieurs réponses ne s'étaient trouvées fausses. »

Un fait qui n'est pas moins admirable, c'est que la baguette ne tourne que sur des objets où l'on a intérieurement l'intention de la faire tourner. Ainsi, quand on cherche une source, elle ne tournera pas sur autre chose, quoiqu'on passe sur des trésors enfouis ou sur des traces de meurtre. Pour découvrir une fontaine, il faut mettre sur la baguette un linge mouillé : si elle tourne alors, c'est une preuve qu'il y a de l'eau à l'endroit qu'elle indique. Pour trouver les métaux souterrains, on enchasse successivement à la tête de la baguette diverses pièces de métal, et c'est un principe constant que la baguette indique la qualité du métal caché sous terre, en touchant précisément ce même métal.

De l'anneau.

Autrefois on voyait beaucoup d'anneaux enchantés ou chargés d'amulettes.

Des hommes à prodiges prétendaient guérir en touchant de leur anneau. Les magiciens surtout se faisaient des anneaux constellés avec lesquels ils opéraient des merveilles. Les païens croyaient tellement que de pareils anneaux occasionnaient des merveilles magnifiques qu'ils interdisaient à leurs prêtres d'en porter de semblables. Ces prêtres étaient obligés de se résoudre à la plus grande simplicité dans leurs anneaux. Il fallait qu'ils fussent façonnés de manière à ce qu'il était évident qu'ils ne contenaient pas d'amulettes.

Les chrétiens ne furent pas si scrupuleux du côté de l'anneau, et l'anneau magique devint chez eux d'un grand usage. C'est de cet usage qu'est venu l'anneau d'alliance; la manière de le placer fut même l'objet de controverse: on prétendit qu'il fallait le mettre dans le quatrième doigt, pour cela appelé annulaire. On recommanda ensuite de mettre cet anneau d'alliance à ce seul doigt.

Un livre de secret dit que le moment où le mari donne l'anneau à sa jeune épouse devant le prêtre est de la plus haute importance. Si le mari, opine-t-il, arrête l'anneau à l'entrée du doigt et ne passe pas la seconde jointure, la femme sera maîtresse, mais s'il enfonce l'anneau jusqu'à l'origine du doigt, il sera chef et souverain.

Cette idée n'a pas disparu. Les jeunes demoiselles rusées ont bien soin de courber le doigt annulaire au moment où elles reçoivent l'anneau, en sorte qu'elles l'arrêtent avant la seconde jointure.

Les jeunes Anglaises qui ajoutent la plus grande foi aux propriétés merveilleuses de l'anneau d'alliance, et font le plus grand cas de ce signe de fidélité, ont le plus grand soin aussi de déployer la supercherie quand leurs époux l'introduisent dans leurs doigts.

Les Orientaux si frappés du merveilleux, croient fortement aux anneaux magiques et révèrent comme des talismans les bagues et les anneaux. Leurs contes ne cessent de rapporter des prodiges attribués aux anneaux constellés. Ils disent que l'anneau de Salomon commandait à toute la nature. Ils ont pour cet anneau une admiration illimitée.

Jehova, le grand nom de Dieu, est gravé, dit-on, sur cette bague miraculeuse gardée, on ne sait où, par les dragons du tombeau de Salomon.

Les Musulmans sont persuadés que celui qui pourrait avoir cet anneau serait maître du monde, et aurait tous les génies à son commandement.

Les sectateurs de Mahomet, à défaut du talisman merveilleux, se pourvoient souvent près des magiciens de bagues qui produisent également des merveilles.

Le bizarre Henri VIII, roi d'Angleterre, s'occupait à bénir des anneaux d'or qui avaient, selon lui, la propriété de guérir de la crampe.

L'anneau des voyageurs, n'est pas non plus sans réputation. Cet anneau, dont le secret est douteux, donnait à celui qui en était porteur la faculté d'aller sans fatigue de Paris à Orléans, et de retourner d'Orléans à Paris, le même jour.

Pourquoi ne parlerions-nous pas de *l'anneau d'indivisibilité*, de cet anneau qui plaça Gygès sur le trône de Lydie.

C'est un mercredi de printemps, sous les auspices de Mercure, lorsque cette planète est en jonction avec une autre planète favorable, soit la Lune, soit Jupiter, soit Vénus, soit le Soleil, qu'il faut entreprendre l'opération importante de cet anneau. Prenez du mercure bon, fixé et purifié, formez-en une grosse bague qui entre aisément dans le troisième doigt de la main : enchassez dans le chaton une petite pierre extraite du nid de la huppe et gravez autour de l'anneau ces paroles : *Jésus passant + par le milieu d'eux + s'en allait*. Puis posez sur une plaque de mercure fixé cette bague qui devra avoir la forme d'une petite palette et faite du parfum de Mercure. Après avoir enveloppé ladite bague dans un taffetas de la couleur analogue à la planète, portez la même bague dans le nid de la huppe d'où vous avez tiré la pierre. Laissez là cette bague pendant l'intervalle de neuf jours. Après vous la retirez et vous ferez encore du parfum de Mercure, comme la première fois ; ensuite vous la garderez soigneusement dans une petite boîte faite avec du mercure fixé, pour vous en servir dans l'occasion. Dans cette circonstance, vous la mettez à votre doigt du milieu de la main. En tournant la pierre au dehors de la main, elle a la vertu de rendre invisible aux yeux des spectateurs celui qui la porte. Et lorsqu'on veut être vu il suffit de tourner la pierre en dedans de la main et de la fermer en forme de poing.

Voici enfin une aventure où un anneau joue un rôle assez singulier. Un mari partant pour un long voyage dit à sa femme : « Je ne sais pas combien de temps je vais vivre éloigné de vous ; mais, s'il faut que vous veniez me rejoindre, je vous enverrai chercher par un homme de confiance qui vous présentera mon anneau. Au reste, je vous ai recommandé à saint Côme et à saint Damien. » Après ces mots, il embrassa sa femme en pleurs, et s'éloigna au plus vite.

Par un de ces hasards qui sont assez communs, le diable se trouva présent à cet adieu ; et, comme on ne l'avait ni vu ni soupçonné, il résolut de faire son profit de ce qu'il venait d'entendre. Au bout de quelques jours, il se présenta à la dame sous une figure humaine, en lui montrant un anneau parfaitement semblable à celui de son mari : « Madame, dit-il, je suis un ami de votre époux qui m'a chargé de venir ici en toute diligence pour vous prévenir qu'il a un besoin pressant de vous voir, et qu'il vous prie de me suivre avec confiance. » La dame, ayant reconnu l'anneau, monta un cheval que le diable lui avait amené ; et ils se mirent en route. Lorsqu'ils furent dans la campagne, à une heure où ils se trouvaient dans une solitude absolue, le diable poussa la dame avec qui il voyageait, pour la faire tomber de cheval ; on ne dit pas ce qu'il voulait lui faire ; mais la femme effrayée appela saint Côme et saint Damien à son secours, lesquels accoururent bien vite, chassèrent le démon et reconduisirent la dame à son logis.

Des amulettes.

L'anneau prestigieux nous amène au chapitre des amulettes. Ce qu'on entend par amulettes, ce sont des images ou figures que les personnes qui ont foi aux emblèmes portent sur elles, en leur attribuant de grandes vertus.

L'usage des amulettes remonte à la plus haute antiquité.

Les amulettes des Égyptiens étaient d'ordinaire un scarabée.

Les jeunes Romaines portaient au cou un phallus.

Les bagues de saint Hubert sont en vénération chez nos paysans. Ils les regardent comme de sûrs préservatifs contre la morsure des chiens enragés.

Louis XI se montrait toujours avec de petites Notre-Dames et des amulettes de plomb.

On rapporte que, dans le cours du dernier siècle, un marchand d'amulettes fut dévoré par les loups à son passage par les Pyrénées. On conclut de cette aventure que cet homme était un grand pécheur. On cria au miracle parce que les loups avaient respecté les bagues et les croix de cuivre renfermées dans une malle fermée aux quatre coins.

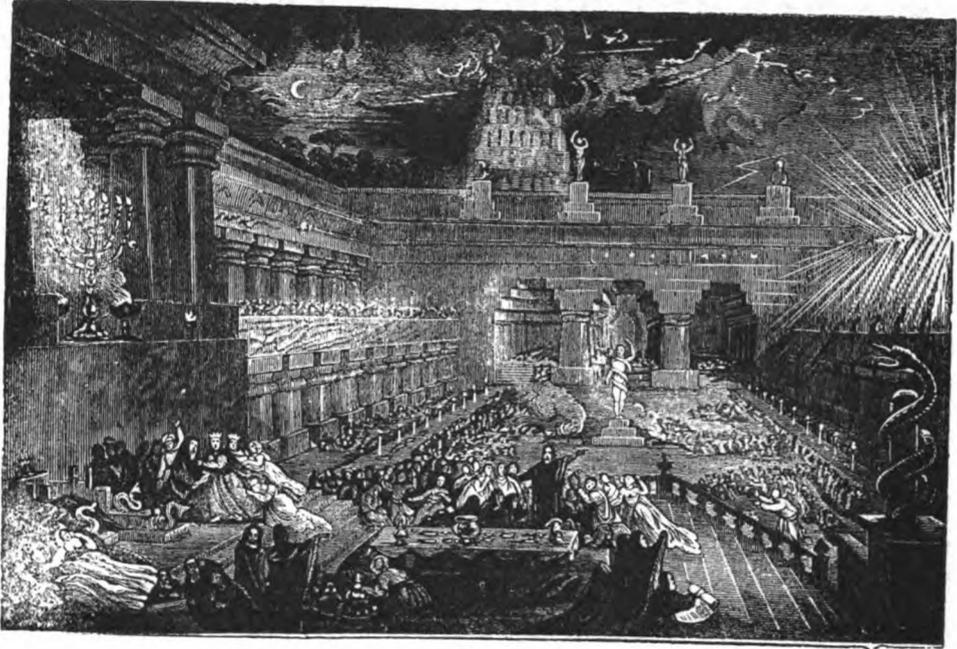
La croix a été considérée longtemps comme une amulette, et la plupart de nos villageoises la considère encore de même.

Jadis on fabriquait un nombre considérable d'amulettes avec certaines prières sur lesquelles on prononçait des paroles mystérieuses.

Cet usage appela l'attention de l'Église qui le regarda comme



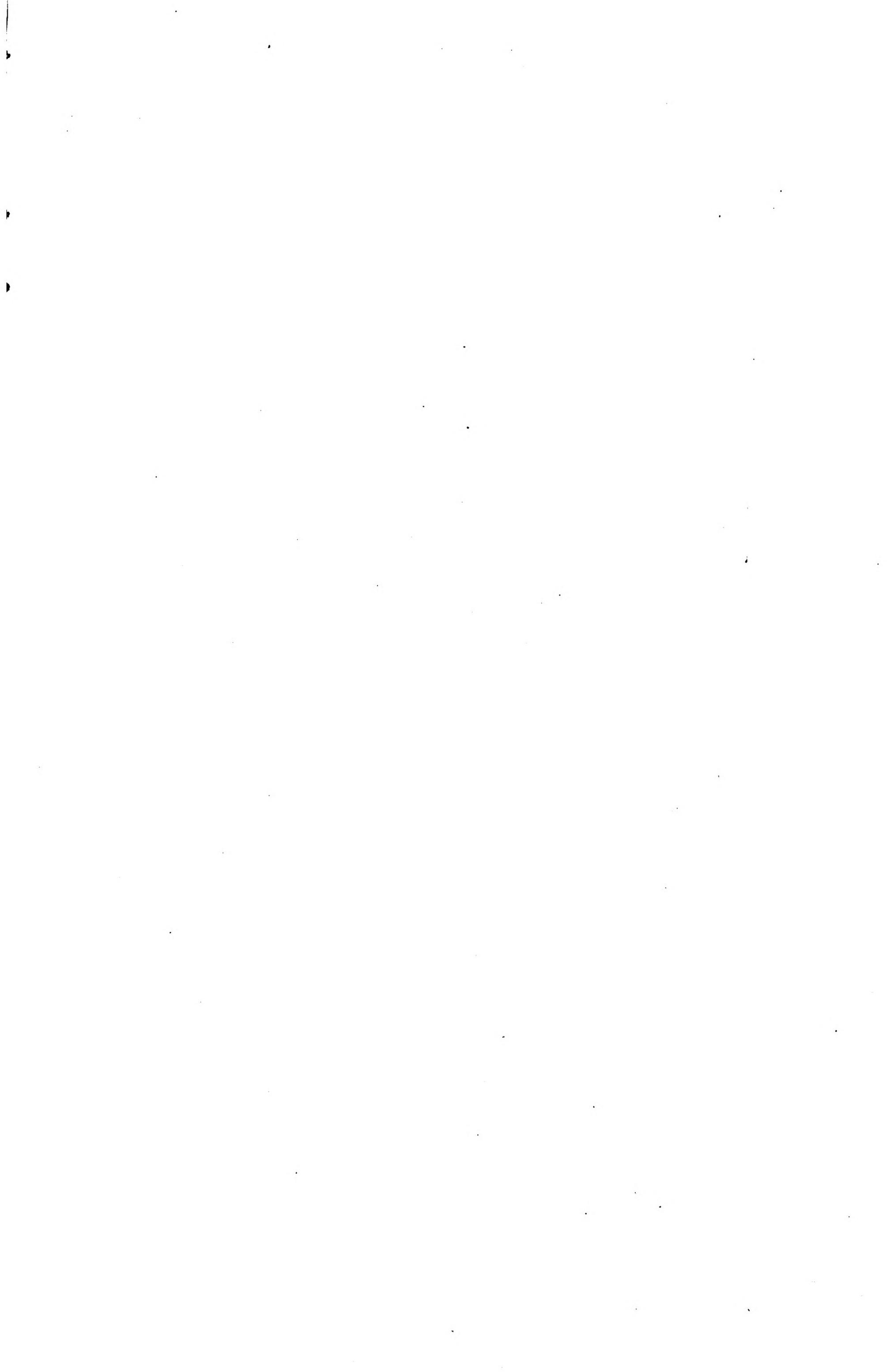
Adorateur du feu.



Le prophète Daniel.



Tentation d'Adam : chute de l'homme.





Mystères druidiques.



L'antechrist se révélant aux nations.

un usage diabolique, et les conciles condamnèrent ces sortes de talismans.

L'empereur Constance défendit même sous peine de mort d'employer les charmes et les amulettes à la guérison des maladies. Cette loi fut exécutée avec une telle rigueur que Valentinien fit punir de mort une vieille femme qui prétendait ôter la fièvre avec des paroles pleines de charmes. Ce même empereur fit encore couper la tête à un jeune homme qui prétendait par la prononciation de sept lettres de l'alphabet, faite sur un certain morceau de marbre, guérir le mal d'estomac.

Les lois rigoureuses des princes chrétiens purent intimider un moment et rendre les enchanteurs plus circonspects, mais il se trouve toujours dans le culte même le plus pur un alliage de superstition. Il fallait des préservatifs aux chrétiens et ils inventèrent un moyen d'éluder les lois. On fabriqua des amulettes avec des linges et des images qu'on sanctifia par l'attouchement des reliques et avec des morceaux de papiers chargés de versets de la Bible.

Il devint nécessaire de laisser fléchir la rigueur des lois contre les pratiques superstitieuses, mais on chargea les prêtres du soin de modérer les abus.

Nous avons vu de nos jours à Sion, près Vaudémont, une affluence de femmes porter du linge dans l'église et le faire toucher aux images des saints, prétendant par là avoir d'heureuses couches.

Les Grecs modernes, lorsqu'ils sont atteints de maladie, écrivent le nom de leur infirmité sur un morceau de papier triangulaire qu'ils attachent à la porte de leur chambre. Ils ont pleine confiance dans ces amulettes qui deviennent licites, parce que leurs prêtres en sont les marchands.

Comme préservatif du tonnerre, bien des catholiques portent sur eux le commencement de l'Évangile de saint Jean. On tolère ce philactère, et, bizarrerie étrange, les Turcs, au rapport de Leloyer, manifestent la plus grande foi pour cette même amulette.

Les nègres croient beaucoup au pouvoir des amulettes.

Chez les musulmans, les amulettes ont une vogue immense.

Il en est de même chez les juifs. Les Espagnols se distinguent aussi par leur crédulité à cet égard.

En 1568, le prince d'Orange condamna un prisonnier espagnol à mourir dans le diocèse de Juliers. Ses soldats attachèrent le patient à un arbre et tentèrent de le tuer à coups d'arquebuse. Les balles ne l'atteignirent point. On déshabilla le condamné pour s'assurer s'il n'avait pas sur la peau une armure qui amortit le coup, on lui trouva une amulette portant la figure d'un

agneau. Dès qu'on la lui eut ravie, le premier coup de fusil l'étendit raide mort.

La plupart des amulettes ont été faites par les magiciens. Le roman de *Don Ursino* rapporte que, lorsque la mère de ce dernier l'envoya, tout petit enfant, au tombeau de saint Jacques de Compostelle, à qui elle l'avait consacré avant sa naissance, elle lui mit au cou une amulette que son époux avait arrachée à un chevalier maure. La vertu de cette amulette était d'adoucir la férocité des bêtes fauves. Pendant qu'il traversait une forêt, une ourse enleva le petit prince des mains de sa nourrice et l'emporta dans sa caverne; mais loin de lui faire aucun mal, la bête sauvage l'éleva avec la plus grande tendresse. L'enfant devint par la suite très célèbre sous le nom de Don Ursino, et fut reconnu par son père, à qui le roman dit qu'il succéda sur le trône de Navarre.

Dans le département du Finistère, quand on baptise un enfant, on lui met au cou un petit morceau de pain noir, pour éloigner les sorts et les maléfices que de vieilles sorcières pourraient jeter sur lui.

« Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du » saint Alcoran, dit Rica dans les *Lettres persanes*; j'attache à mes » bras un petit paquet où sont écrits les noms de plus de deux » cents dervis : ceux d'Hali, de Fatmé et de tous les purs sont » cachés en plus de vingt endroits de mes habits. Cependant je ne » désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attri- » bue à certaines paroles. Il nous est bien plus difficile de répon- » dre à leurs raisonnements, qu'à eux de répondre à nos ex- » périences.

» Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines » lettres? Quel effet veux-tu que leur dérangement puisse trou- » bler? Quelle relation ont-elles avec les vents pour apaiser les » tempêtes avec la poudre à canon pour en vaincre l'effort, avec » ce que les médecins appellent l'humeur peccante et la cause » morbifique des maladies pour les guérir? »

De l'amour.

Quoique l'amour ne connaisse pas de lois, comme le dit la cantate de Circée de J.-B. Rousseau, les magiciens ont voulu étendre sur lui leur puissance.

Qui n'a entendu parler de *philtres*, de ces breuvages cantharidés, de ces toniques qui enflamment les intestins, causent la démence ou la mort et inspirent une ardeur qu'on a prise pour de l'amour.

Un Lyonnais voulant se faire aimer de sa femme qui le repoussait, lui fit avaler quatre mouches cantharides pulvérisées dans un verre de vin du Rhône. Il s'attendait à être heureux : il fut veuf le lendemain.

Parmi les bizarreries prodigieuses, multipliées à l'infini qui se rattachent à l'amour dont l'histoire ne finira jamais, nous ne savons où choisir, car la matière est trop vaste. Nous ne citerons que quelques faits ridicules sur le chapitre où l'homme abandonne sa prudence au vent.

A Roscoff, en Bretagne, les femmes, après la messe, balaient la poussière de la chapelle de Sainte-Union, la soufflent du côté par lequel leurs époux et leurs amants doivent revenir et se flattent, au moyen de ce doux sortilège, de fixer le cœur de ce qu'elles aiment.

Un homme, dit-on, est généralement aimé, quand ses cheveux frisent naturellement.

On se fait aimer, en certains pays, en attachant à son cou ces mots séparés par des croix : *Autos* × *A Aorto.* × *Noxio.* × *Bay.* × *Gloy.* × *Aperet.*

Il n'est pas difficile de pratiquer ce moyen.

Le diable a dû être mêlé dans les aventures d'amour, car il y a des amants passionnés qui se donnent au démon pour être heureux amants.

On lit dans la *Vie de saint Basile*, qu'un valet amoureux vendit son ame au diable pour devenir l'époux de la fille de son maître.

Le diable tint sa part du marché, et tous les vœux du pauvre amant furent bientôt comblés. Toute chose a son mauvais côté. Dès que le diabolique et pauvre amant n'eut plus rien à désirer, il s'effraya des suites de son mariage, Saint-Basile vint à son aide, et à force de prières, il contraignit le diable à abandonner ses droits. Il ne faut pas se livrer au diable, car, si l'on ne veut mal finir, on n'est pas toujours à même de rencontrer des saints.

Le désir de plaire fit et fera toujours faire des folies, et il ne contribue pas peu à la renommée et à la fortune des enchanteurs et des fées. Les femmes invoquaient la puissance de leur baguette et des charmes magiques qui venaient suppléer à la puissance de leurs attraits.

On va encore chercher des philtres et des recettes pour se faire aimer, chez les devineresses qu'on croit habiles à procurer les moyens de parvenir au but si désiré.

Les anciens employaient pour la composition des philtres la verveine, la roquette sauvage et quelques autres plantes qu'on devait cueillir au clair de la lune.

Selon le petit Albert, la recette souveraine se compose de racine d'*emila campana*, cueillie la veille de la Saint-Jean, avant le lever

du soleil, de pomme d'or, d'ambre gris et de quelques autres substances dont la mixtion serait toutefois sans vertu si l'on avait le soin, impérieusement commandé, d'écrire dessus le mot mystérieux *Sheva*.

Apulée de Madande, auteur de l'*Ane d'or*, eut un procès pour avoir composé un philtre dans lequel il faisait entrer divers poissons, des pattes d'écrevisses, des crabes et des huitres à écailles, et pour avoir fait usage de ce philtre dans le but de se faire aimer de sa femme Ladentiller et de se faire porter sur son testament.

L'accusé plaida avec tant d'esprit sa cause que les juges le renvoyèrent absous. D'ailleurs on était à une époque où les princes, les reines, les impératrices couraient chez les charlatans pour y acheter des philtres.

S'il faut en croire Suétone, Césonie fit prendre à son époux Caligula un breuvage qui augmenta sa folie et peut être avec elle ses cruautés furieuses.

Le poète Laërce mourut à la suite d'une potion semblable que lui avait donnée sa maîtresse Lucilia.

Eusèbe cite un gouverneur d'Egypte qui mourut pour la même cause.

Le moindre inconvénient qui résulte de ces philtres est l'aliénation d'esprit et l'affaiblissement de la santé. Ferdinand le Catholique en mourut après avoir languï pendant trois ans.

Ovide a révélé d'un seul mot comment on se fait aimer sans employer la verveine, la mandragore, les pattes d'écrevisse et autres ingrédients *Ut ameris, amabilis esto*. Sois aimable pour être aimé.

On attribue au diable certaines amours prodigieuses et hors nature, parmi lesquelles nous nous contenterons de rappeler la tendresse de Pygmalion pour sa statue.

On lit dans l'histoire grecque qu'un jeune homme devint éperdument amoureux de la Vénus de Praxitèle.

Un Athénien se suicida dans un accès de désespoir aux pieds de la statue de la Fortune qu'il trouvait insensible à ses embrassements.

De la fascination.

Si l'amour aveugle, il est un charme qui fait aussi qu'on ne voit pas les choses comme elles sont. Ce charme s'appelle fascination.

Les habitants de Sodôme avaient les yeux fascinés, au moment où, cherchant la maison de Loth qu'ils connaissaient bien, ils ne purent en trouver la porte, quoique cette porte fut devant eux.

Les magiciens ont toujours aimé à exceller dans l'art de fasciner.

Un Bohémien sorcier, changeait, suivant Boquet, les bottes de foin en pourceaux, et les vendait comme tels, en avertissant toutefois de ne laver ce bétail dans aucune eau. Mais un acquéreur de la denrée du Bohémien, enfreignant ce conseil, vit, au lieu de pourceaux, des bottes de foin nager sur l'eau où il voulait décrocher ses bêtes.

Delrio mentionne qu'un magicien, au moyen d'un certain arc et d'une corde tendue à cette arc, tirait une flèche faite d'un certain bois, et faisait tout d'un coup paraître devant lui un fleuve aussi large que le jet de cette flèche.

Trithème affirme qu'un fameux ouvrier juif dévorait des hommes et des charretées de foin, coupait des têtes et démembrait des personnes vivantes, puis remettait tout en fort bon état.

Enéas-Sylvius assure qu'à la guerre du duc Uladislas contre Grémiozilas, duc de Bohême, une vieille sorcière dit à son beau-fils, qui suivait le parti d'Uladislas, que son maître succomberait dans la bataille avec la plus grande partie de son armée, et que pour lui il se sauverait du péril s'il tuait le premier qu'il rencontrerait dans la mêlée, s'il lui coupait les deux oreilles et les mettait dans sa poche, et s'il faisait avec la pointe de son épée une croix sur la terre entre les pieds de devant de son cheval, et s'il se hâtait enfin de fuir après avoir baisé cette croix. Il fit toutes ces choses et revint sain et sauf du combat où périrent Uladislas et le plus grand nombre de ses troupes. Les femmes maures s'imaginent qu'il y a des sorciers qui fascinent par un seul regard et tuent les enfants.

Les Romains adoraient le dieu Fascinius comme garantissant les enfants des fascinations et des maléfices.

Nous avons deux grands fascinateurs, MM. Philippe et Robert-Houdin, qui étonnent Paris de leurs prodiges de fascination. Ces sycophantes, habiles à jouer de la baguette divinatoire, ne sont plus rien chez nous, il est vrai, que des êtres relégués parmi les escrocs et que les tribunaux se chargent d'envoyer où ils ne peuvent plus exploiter, à leur profit, la crédulité publique; mais il y a encore tant de contrées où ils exercent leur trafic qu'on ne sait, malgré les flots de lumière de notre civilisation, si jamais cette race s'éteindra. Il y aura sans fin des trompeurs et des dupes.

A Paris et sur les barrières de l'immense capitale il est impossible de faire un pas sans rencontrer quelqu'individu de l'espèce.

On citerai au besoin cent exemples qui dénotent le degré de ténèbres où sont plongés tant de malheureux sous le soleil du dix-neuvième siècle.

Dissertation sur les magiciens et les sorciers.

Les sorciers fourmillent ordinairement dans les juridictions qui connaissent des sortilèges et qui déploient la sévérité des lois contre les criminels. Au contraire, dans les lieux où l'on ne reçoit point cette accusation, à moins qu'elle ne soit impliquée de maléfice ou d'impiété, vous n'y entendez presque point parler de sorciers : puissant préjugé qu'il n'y en a point ou qu'ils sont fort rares.

Mais vous désirez savoir ce qu'on en a écrit, et vous le désirez avec ardeur, je tâcherai de contenter votre curiosité.

La haine et l'envie que l'esprit malin porte à la nature humaine, qui lui a été prêtérée, le rongent de telle manière qu'il ne se contente pas de tout le mal qu'il peut faire par lui-même ; mais y emploie encore ses ministres, à l'exemple de Dieu, dont il affecte d'être le singe.

Ces ministres sont les magiciens et les sorciers. Les premiers sont ceux qui enseignés, ou immédiatement du diable, ou par les livres de magie, usent de caractères, figures et conjurations, qu'ils accompagnent pour l'ordinaire de paroles barbares et qui ne forment point de sens, ou prises contre celui de l'Écriture sainte, d'où elles sont souvent tirées, par le moyen desquelles ils font paraître le démon ou lui font rendre réponse par un son, parole, figure, peinture ou autre signe.

Ces magiciens font profession particulière de deviner. Les sorciers sont leurs valets, destinés seulement à mal faire.

La sorcellerie est donc une espèce de magie par laquelle quelqu'un nuit à un autre par le secours du diable, car sans cette dernière condition ce n'est pas sorcellerie, mais meurtre, empoisonnement ou autre crime pour l'exécution desquels on se sert de moyens ordinaires, et comme l'opération du démon y est nécessaire, le consentement du sorcier ne l'est pas moins, avec la permission de Dieu, sans laquelle il ne tombe point un cheveu de notre tête.

Ce consentement est fondé sur un pacte exprès ou tacite. Le pacte exprès se fait en rendant hommage à l'esprit malin directement, ou au magicien en son nom, ou bien en lui adressant une requête. Les sorciers prêtent, dit-on, ordinairement ce serment dans un cercle décrit sur la terre ; le démon imitant en cela, comme en toute autre chose, la divinité représentée par un cercle.

Le pacte tacite se contracte quand on se sert de tels et tels moyens appris d'un magicien, ou des livres de magie reconnus

pour tels, ou quelquefois sans le savoir; mais le moyen dont ils se servent le plus ordinairement dans leurs maléfices, ce sont des poudres qu'ils mêlent dans les aliments, ou dont ils infectent le corps, les habits, l'eau, l'air. Entre ces poudres, les noires sont destinées pour donner la mort, les grises ou roussâtres à rendre malade, les blanches à guérir lorsque ces malheureux s'y voient contraints, ou pour un plus grand mal, quoique cette vertu ne dépende en aucune façon de leur couleur ni même souvent de leurs qualités, car c'est le démon qui fait le mal.

Ils font aussi quelquefois leurs maléfices avec des paroles, non qu'elles aient aucune vertu en elles-mêmes, non plus que les brins de paille, herbes et autres choses sur lesquelles ceux qui passent sont maléficiés, mais parce que le malin esprit à la présence de ces choses, la plupart sans énergie, s'est obligé de produire certains effets, se montrant fidèle en quelque point, pour tromper après dans le reste.

Les maléfices des sorciers diffèrent aussi selon la fin à laquelle ils sont destinés; car les uns font dormir, et cela par potions, charmes ou autres enchantements, dont les plus usités sont certaines parties d'un cadavre et des flambeaux enchantés composés d'une manière singulière qu'ils allument, et tant que cette lumière funeste dure, ceux qui sont dans le logis demeurent dans un profond assoupissement.

Les autres maléfices sont pour faire aimer. Ils agissent au dedans ou hors du corps. Vous me dispenserez de vous en rapporter la composition qui vous ferait frémir d'horreur contre une race si détestable.

Il y en a qui font haïr, qui empêchent la génération, font avorter les femmes, croître les douleurs des couches, tarir le lait, naître, à ce qu'on assure, des épines dans le corps, des morceaux de verre et de fer, des couteaux et autres choses semblables, contre le cours de la nature.

Entre ces effets, il y en a quelques-uns de véritables; mais la plupart sont des prestiges. Les véritables sont lorsque le démon se sert des causes naturelles pour produire tel effet, appliquant les actifs aux passifs, selon la connaissance qu'il a des propriétés de chaque chose.

Mais lorsque l'effet est pardessus ses forces ou que Dieu ne le permet pas, il use de prestiges, imposant aux yeux et empêchant qu'on ne voie ce qui est véritablement, de peur de montrer son impuissance. Tels furent l'anneau de Gygès, qui rendait son maître invisible quand il voulait; les festins de Pasète, d'où les conviés sortaient avec une faim enragée, et l'argent dont il payait ses marchands, qui ne trouvaient rien au soir dans leur comptoir. Et Clément d'Alexandrie rapporte que Simon-le-Ma-

gicien fabriquait d'air un homme, se rendait invisible, paraissait sous divers visages, volait en l'air, pénétrait les rochers, se changeait en brebis et en chèvre, commandait à une faucille d'aller moissonner, et qu'elle abattit plus de blé que n'auraient pu faire dix ouvriers. Il éblouissait les yeux de tout le monde, excepté ceux de saint Pierre.

Tels ont été aussi du temps de nos pères Triscalin, qui voulant diffamer un curé le fit paraître remuant un jeu de cartes au lieu qu'il feuilletait son Breviaire. Et maître Gonin, qui ayant été mis au gibet, on y vit la mule du premier président pendue en sa place.

Les transports au sabat sont quelquefois de la première sorte et réels, quelquefois imaginaires, tandis que le démon assoupit profondément les sorciers et les sorcières; car le sexe est le plus sujet à la magie et à la sorcellerie à cause de sa fragilité. surtout lorsque l'âge diminue ses grâces.

Le pouvoir des esprits malins qui opèrent par l'organe des sorciers est limité de façon qu'ils ne peuvent créer ni anéantir un brin de paille, moins encore produire des formes substantielles, bien loin de faire descendre la lune de sa sphère ni d'arrêter le mouvement des astres, comme a cru sottement l'antiquité payenne; ils peuvent bien mouvoir les corps sublunaires, exciter des tremblements de terre en amassant des exhalaisons dans les cavernes ou en agitant violemment l'air qui y est renfermé, former des orages par l'union de ces mêmes exhalaisons, calmer les vents en dissipant leur matière.

Nous lisons qu'on fit mourir Sopater pour avoir enchaîné les vents en telle sorte qu'il était impossible de transporter aucune denrée à Bysance, et Philostrate dit d'Appollonius de Thyane, qu'il vit chez les Brachmanes deux tonneaux qui étant ouverts, les vents et la pluie étaient des plus véhéments, au lieu qu'étant fermés, l'air devenait tranquille et serein.

Olaus écrit que les Lapons et les Finlandais vendent les vents aux matelots. Aussi les démons sont-ils appelés par l'apôtre les princes de l'air. Ils font tomber où bon leur semble la grêle, la foudre, la pluie et le feu, dans lesquels ils se mêlent quelquefois, mais toujours sous le bon plaisir du maître de la nature qui leur lâche la bride comme il fit lorsqu'ils brûlèrent les serviteurs et les troupeaux de Job, qu'ils renversèrent par un tourbillon de vent la maison où ses enfants étaient assemblés.

Ainsi, en 1533, un sorcier réduisit en cendres une ville considérable de Suède; et comme ils peuvent obscurcir l'air, aussi le peuvent-ils infecter, de même que les eaux, arrêter leur cours et les faire remonter contre leur source. de quoi Plin dit avoir été témoin oculaire.

Quant aux animaux, ils les font mourir en les infectant ou leur pâture, ou les suffoquent en entrant dans leurs corps comme ils firent dans les pourceaux des Gerazéniens. Il leur est aussi facile d'enlever et transporter ailleurs la graisse des champs, et les rendre stériles par ce moyen et non par la vertu des paroles des sorciers.

C'est encore moins elles qui font venir des mouches, des sauterelles, chenilles ou autres insectes ; mais le démon les assemble dans un lieu, ou les fait engendrer d'une matière disposée. Il faut bien distinguer les effets de la nature et de l'art d'avec les sortilèges, à faute de quoi quelques-uns de ceux qui font des tours de subtilité passent pour sorciers parmi le vulgaire qui ne connaît pas le pouvoir de la nature ni de l'art. C. Furius Cresiaus se purgea de cette calomnie, accusé d'avoir enchanté tous les champs voisins et d'en avoir transporté le suc dans le sien. Il produisit en plein sénat ses domestiques, ses bœufs, sa charrue et tout son attirail de campagne, et déclara que c'étaient là tous ses malélices.

Les stérilités dont on se prend aux sorciers viennent encore quelquefois de la colère de Dieu, qui se venge des crimes des hommes, leur donnant un ciel de fer et une terre d'airain. Quand quelqu'un s'élève de la poussière au faite des honneurs, ou de l'obscurité au comble de la fortune, le public jaloux de sa prospérité ne manque guère d'attribuer au démon ces grands progrès. Cependant rien n'est plus rare (si cela est jamais arrivé) que de voir un homme enrichi par le diable, soit qu'il destine et qu'il réserve les trésors qu'il possède à l'antechrist pour en séduire les peuples, soit que Dieu ne le permette pas, de peur que les hommes ne quittent son service pour celui des démons et que les bons ne soient accablés par les méchants.

Venons maintenant aux différentes espèces de magie que l'on divise en blanche et noire. La première, selon les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, est un art qui fait des effets par l'évocation des bons anges, ou simplement par adresse et sans aucune évocation.

La seconde est un art détestable qui apprend à invoquer les démons en conséquence d'un pacte avec eux, et à se servir de leur ministère pour faire des choses au-dessus de la nature.

La nécromancie est aussi une magie noire qui consiste à faire quelque divination par les corps morts. Alonso d'Arragon disait de soi-même qu'il était un grand nécromancien parce qu'il avait coutume de prendre conseil des morts. Or ces morts étaient ses livres.

A l'égard de l'auteur de cette doctrine diabolique, voici ce qu'on en rapporte : on dit que Dieu envoya le déluge pour nettoyer la

terre qui était souillée par une infinité de magiciens et de sorciers ; qu'il ne réserva que Noé avec trois de ses enfants et leurs femmes ; qu'un de ses enfants nommé Cham enseigna cette magie et sorcellerie à Misraïm, un de ses enfants, qui, par les grandes merveilles qu'il faisait, fut appelé Zoroaste, lequel composa sur ce malheureux sujet cent mille vers, après quoi il fut emporté par le diable en présence de ses disciples, et que depuis il ne fut jamais vu.

Il y a beaucoup d'auteurs qui sont de ce sentiment ; mais il y en a qui ajoutent cette circonstance que Cham, par le moyen des charmes magiques dont il savait l'usage et le pouvoir, rendit Noé impuissant à cause du chagrin qu'il conçut contre son père de ce qu'il aimait plus ses enfants nés après le déluge que ceux qu'il avait eus auparavant. Ce raisonnement paraît venir de quelque visionnaire.

Joseph fait remonter l'ancienneté de la magie à Salomon : elle consistait, cette magie blanche, selon lui, dans l'usage d'une certaine racine qu'on enfermait dans un cachet et qu'on mettait sous le nez du possédé. On proférait en même temps le nom de Salomon, avec les paroles des conjurations qu'il avait introduites, et alors le démon était forcé de se retirer. Il prétend même que c'est Dieu qui avait appris à ce roi cet art si efficace contre les démons, et qu'il en a composé un ouvrage.

Si l'on en veut croire l'auteur de *l'Incrédulité savante*, Numa Pompilius composa en son temps sept volumes latins et grecs des maximes de l'art magique, ces ouvrages furent trouvés, dit-on, dans une pierre auprès de son tombeau, et publiquement brûlés.

Le Loyer et Delrio prétendent, d'un autre côté, que les principaux auteurs qui maintiennent toutes les fables qu'on débite de Numa, sont Plutarque et Denis d'Halicarnasse ; que, cependant, si on vient à les lire et feuilleter, on trouvera tout au contraire que ce sont eux qui les réfutent, qui les frappent et qui nous avertissent de n'y ajouter aucune foi.

Outre les deux espèces de magie dont nous avons parlé, il y en a encore une autre que les hommes pratiquent sur eux-mêmes. Elle consiste à se frotter d'onguent magique, ainsi nommé parce qu'il est composé de choses qui ont naturellement la vertu de troubler le cerveau des hommes et des bêtes. Alors l'imagination travaille, on croit être loup, ours, chat ou autre bête.

Souhaitez-vous à présent quelques remarques ? En voici, mais je ne vous les garantis pas.

Delrio donne comme une vérité qu'Agrippa étant à Louvain, et un démon ayant étranglé un de ses pensionnaires qui lisait un livre de conjurations, il commanda à ce démon d'entrer dans

le corps de ce pensionnaire, de le faire promener sept ou huit jours dans les rues et sur la place publique, avant que de le quitter, afin qu'il ne fût soupçonné d'être l'auteur de sa mort, quand tout le peuple l'aurait jugée subite et naturelle.

Barthélemi Giorgenits, qui a été longtemps esclave chez les Turcs, assure dans son ouvrage, que quand un esclave a pris la fuite son maître écrit sur du parchemin ou du papier le nom de cet esclave; ensuite il l'attache contre la muraille dans sa chambre, et, avec des conjurations propres pour cela, le menace de la perte de sa vie, s'il ne revient. Le fugitif alors s'imagine voir des lions, des dragons et autres animaux féroces dans son chemin, ou que la mer est si agitée qu'elle va l'engloutir, de manière qu'il est obligé de retourner.

Ollerus, au rapport de Delrio, avec un seul os enchanté passait de vastes mers, comme s'il avait été dans un vaisseau.

Les Lapons font des petits dards magiques avec du plomb, dit l'auteur du *Monde enchanté*, puis les lancent vers les lieux les plus éloignés contre leurs ennemis, et leur envoient par ce moyen des maladies et des douleurs violentes.

Antoine Diogène, cité par Photius, dit qu'un nommé Paapis, habitant de l'île de Tule, ou Tilemark faisait mourir durant le jour les personnes à qui il crachait au visage; mais que s'il faisait la même chose la nuit, il leur donnait la vie.

Delric dit d'un magicien que, par le moyen d'une lampe allumée, il faisait danser, *in puris naturalibus*, toutes les femmes et les filles qui étaient dans la chambre.

Les démons fuient la voix du coq, selon Psellus, et cependant les réîtres, quand anciennement ils se mettaient en campagne, portaient avec eux des coqs qui devinaient et leur faisaient connaître où leurs hôtes tenaient leur argent caché. C'est de Lancre qui le dit.

Vous l'allez voir dire le contraire. Il s'est vu des démons, dit-il, qui avaient pris la forme de lion, lesquels disparaissaient aussitôt qu'on leur montrait un coq.

Le même assure que quelquefois le diable apparaît en forme de grosse mouche ou de papillon.

Rodin dit que l'on appelle le soleil Bahal, c'est-à-dire en hébreu Seigneur, et que c'est de là qu'est venu Bahalsébut qui veut dire Maître-Mouche, parce qu'il n'y avait pas une mouche dans le temple qui lui était dédié.

Pausanias et Pline ne s'éloignent pas de ce sentiment, car ils assurent que les Cyrénaïques après avoir sacrifié au dieu Acaron, dieu des mouches, et les Grecs à Jupiter, surnommé Myïodes, c'est-à-dire mouchard, toutes les mouches s'envolaient en une nuée.

Clément d'Alexandrie rapporte du tyran Excestus, qu'il avait des anneaux qui l'avertissaient de ce qu'il avait à faire par le bruit qu'ils faisaient.

Un boulanger de Limoges voulant faire du pain blanc selon sa coutume, sa pâte fut tellement charmée et droguée, au rapport de de Lancre, par l'effusion qu'y fit une sorcière, que cette pâte fit du pain si noir, si insipide et si infect, qu'il faisait horreur.

Pour ce qui regarde les écoles publiques de magie, on ne voit pas trop où on l'enseignait en France avant le christianisme; mais on nous apprend qu'il y en avait de célèbres académies en Espagne, à Tolède, à Séville et à Salamanque, où on en donnait des leçons dans une caverne profonde, dont la reine Isabelle, épouse de Ferdinand, fit murer l'entrée.

Êtes-vous content, monsieur, et voulez-vous encore quelque chose? Cardan et Bodin soutiennent que les esprits malins sont puants aussi bien que le lieu où ils fréquentent, et croient que c'est la raison pour laquelle les anciens appelaient les sorciers *foetentes*, les puants.

Voici à présent des antidotes certains contre les mauvais esprits. Selon Albert-le-Grand, une poignée d'armoïse les met en fuite; le mille-pertuis et la verveine en font autant, selon le même. Mais voici encore un bien plus rare secret, c'est que le cœur d'un vautour, lié avec un poil de lion ou de loup, chasse tous les mauvais esprits. *Ad populum phaleras.*

Encore un petit conte et puis plus. Les Juifs prétendent que le nom de diable est d'une grande efficace à son dommage et à son grand déplaisir; que cette efficace procède de ce que les cinq lettres hébraïques qui composent ce nom font justement le nombre de trois cent soixante-quatre, qui est celui des jours d'un an entier moins un jour, et que c'est pour cela qu'il ne peut les accuser pendant les trois cent soixante-quatre jours, et que, ne lui en restant plus qu'un pour cette accusation, ils font ce qu'ils peuvent ce jour-là pour le tromper.

Je finis par cet article. Les anciens disaient que la mélancolie est le bain du diable. Quelques-uns ont cru, dit de Lancre, que les choses qui servaient à chasser l'humeur mélancolique, soulageaient aussi les démoniaques, comme la musique faisait à l'égard de Saül. Les feuilles de rue, la fumée de frêne et de cornes de chèvres brûlées chassent la mélancolie, qui est le siège du démon.

Vous aurez encore ce trait qui peut-être vous divertira. Lamy, ancien docteur en médecine, dans sa quatrième lettre au devant de ses discours anatomiques, dit de M. Blondel, médecin de Paris, qu'un écolier en médecine l'a assuré que ledit Blondel

avait dit une fois dans les écoles, que ceux qui emploient le quinquina pêchent mortellement et qu'ils font un pacte implicite avec le diable ; et pour montrer que la guérison qu'on obtient par ce remède est magique, c'est, disait-il, qu'il agit sur toutes sortes de tempéraments, et qu'après un certain temps la maladie revient ; ce qui a été reconnu de tous ceux qui ont écrit contre les magiciens pour le véritable caractère d'une guérison diabolique. *Risum teneatis amici.*

Ainsi, soit que nous remontions vers l'antiquité la plus reculée, soit que nous interroguions l'histoire des différents âges du monde dans toutes les contrées du globe connu, partout nous trouverons des magiciens et des sorciers. Depuis les magiciens qui jouèrent un si grand rôle à la cour de Pharaon en contrefaisant par la puissance de leurs prestiges et de leurs charmes les miracles de Moïse et d'Aaron, jusqu'au magicien Simou qui, pour confondre saint Pierre, fit parler son chien en présence du premier des apôtres.

Les plus illustres parmi les Pères de l'Église ont rapporté des faits qui leur étaient contemporains, d'où la conséquence que la magie existait alors.

Saint Augustin dit, dans sa *Cité de Dieu*, que, de son temps, il existait en Italie des femmes douées de la puissance qu'on prête à Circé.

Du sabat.

Nous aurions encore beaucoup à rapporter sur les objets de la magie et de la sorcellerie, mais il faut se borner en toutes choses. D'ailleurs ce que nous avons inséré dans cette nomenclature suffit pour donner une idée de l'art mystérieux. Nous passons donc sans plus de transitions à l'article du sabat, dont l'omission eut été ici une grande lacune, car l'opinion qu'il existe entre les hommes des communications avec le diable ne s'est pas tellement effacée qu'il n'en reste de grandes traces dans les classes populaires.

Il n'est pas possible de nier que l'on ait cru, que l'on croie encore, que des hommes sont possédés ou obsédés par le démon. Torquemada a traité la question à fond. Il cite beaucoup d'exemples à l'appui de sa thèse. Nous relaterons celui-ci.

Une jeune personne était recherchée en mariage par un jeune seigneur de bonne maison, le diable prit la forme de ce jeune homme et entretint la demoiselle pendant quelques mois, lui donna des promesses de mariages et en abusa. Elle ne fut détrompée que lorsque le jeune seigneur qui la recherchait en mariage lui eut fait connaître qu'il était absent de la ville de plus de cinquante lieues, le jour que la promesse en question avait été

passée et qu'il n'en avait jamais eu connaissance. La demoiselle désolée se retira dans un couvent et fit pénitence de son double crime d'incontinence et de commerce avec le démon.

Joseph, l'historien Juif, a cru que les esprits qui obsèdent et possèdent quelquefois les hommes ne sont autres que les âmes des méchants qui s'emparent des corps des possédés, les agitent et les tourmentent.

L'écriture cite pour exemples d'obsessions la mélancolie de Saül, le dérèglement d'une autre passion dans les *Sept Maris* de Sara, fille de Raguël.

On a vu, dit don Calmet, des personnes obsédées du démon qui en étaient fatiguées et importunées de nuit et de jour, le démon les éveillait, leur tirait le nez et les oreilles et ne leur laissait aucun repos. Il leur demandait si elles ne voulaient pas lui demander quelque chose. Spanger, inquisiteur espagnol, dit sérieusement qu'il a condamné plusieurs sorciers qui étaient bien aise de mourir affirmant que le démon ne leur laissait aucun repos et leur rendait la vie ennuyeuse.

Mais revenons au sabbat, à ces assemblées nocturnes présidées par le démon et fréquentées par les sorciers et sorcières.

Le lieu des réunions de ces monstruosités était un lieu retiré dans les bois et les vallées. Là il se passait, suivant les chroniques, des débauches abominables. On a fait à ce sujet des relations cyniques qui soulèvent le cœur de dégoût. Tout ce qui se passe dans les lupanars peut à peine servir de comparaison.

Le sabbat démoniaque n'est autre chose que le rendez-vous de gens dévergondés qui ont renouvelé dans le christianisme les mystères impurs d'Isis.

Toutefois, ce qu'on dit des sorcières qui paraissent au sabbat est digne de remarque. L'on a plusieurs exemples qui prouvent que ces femmes prostituées usaient de certains moyens pour se soustraire aux investigations des curieux, qu'elles se servaient d'ingrédients qui empêchaient qu'on les reconnut. Ces réunions respirent le gnosticisme et les priapées antiques. Nous respectons trop le lecteur pour l'initier à ces lupercales.

Mais peut-on croire que les sorcières prétendent faire acte de présence au sabbat sans quelles bougent de leurs lits, ni de leurs chambres; qu'au moyen d'une graisse et d'un onguent elle se rendent insensibles et que pendant leur évanouissement elles se rendent aux rendez-vous infernal et s'imaginent y voir et y entendre ce que tout le monde dit qu'on y voit et entend? Non.

Une femme néanmoins assurait les inquisiteurs devant qui elle apparaissait, qu'elle se rendait réellement et corporellement où elle voulait, encore qu'elle fut enfermée et gardée, quoi que le lieu où elle allait fut fort éloigné.

Les inquisiteurs lui ordonnèrent d'aller en un certain endroit, de parler à certaines personnes et de leur en rapporter des nouvelles.

Elle promet d'obéir. On l'enferma dans une chambre sous la clé; aussitôt elle se coucha étendue comme morte. On entra, on la remua, elle demeura immobile et sans aucun sentiment, en sorte que lui ayant approché du pied une chandelle allumée, on le lui brûla sans qu'elle sentit rien. Peu après elle revint à elle et rendit compte de la commission qu'on lui avait donnée, disant qu'elle avait eu grande peine à faire le chemin. On lui demanda ce qu'elle avait au pied. Elle dit qu'elle y avait grand mal depuis son retour et ne savait d'où cela lui venait.

Alors les inquisiteurs lui déclarèrent ce qui était arrivé, qu'elle n'était point sortie de sa place et que la douleur au pied qu'elle sentait lui venait d'une chandelle qu'on lui avait appliquée pendant son absence prétendue. Ce qui fut vérifié.

Autre exemple. Un mari ayant soupçonné sa femme d'être sorcière, voulut savoir si elle allait au sabat et comment elle faisait pour s'y transporter. Il l'observa de si près qu'un jour il reconnut que, s'étant frottée d'une certaine graisse, elle prit la forme d'un oiseau et s'envola sans qu'il la vit, jusqu'au matin qu'elle se trouva au lit auprès de lui. Il la questionna beaucoup sans qu'elle voulut lui rien avouer.

A la fin il lui dit ce qu'il avait vu, et à force de coups de bâton il la contreignit de lui dire son secret et de le mener avec elle au sabat. Arrivé en ce lieu, il se mit à table avec les autres, mais comme tout ce qui y était servi était fort insipide, il demanda du sel; on fut assez longtemps sans en apporter. Enfin voyant une salière il dit : Dieu soit béni; voilà enfin du sel. Au même moment il ouït un très grand bruit. Toute l'assemblée disparut et il se trouva seul dans un champ entre des montagnes. Il avança et trouva des bergers, il apprit qu'il était à plus de trente-trois lieues du lieu de sa demeure. Il revint comme il put, et ayant raconté la chose aux inquisiteurs, ceux-ci firent arrêter sa femme et plusieurs autres complices qui furent châtiés comme ils le méritaient.

Torquemada raconte aussi qu'une femme revenant du sabat, portée dans les airs par le malin esprit, ouït le matin la cloche qui sonnait l'*angelus*. Aussitôt le diable la quitte, elle tombe dans une haie d'épines sur le bord de la rivière. Elle était nue et avait ses cheveux épars sur le sein et sur les épaules. Elle aperçut un jeune garçon qui à force de prières vint la prendre et la conduisit au village prochain où était la maison de cette femme. Elle se fit beaucoup presser pour déclarer à ce jeune garçon la vérité de ce qui lui était arrivé; elle lui fit des présents et le

pria de n'en rien dire. Mais la chose ne laissa pas de se répandre.

Les histoires du moyen âge sont remplies de pareils récits. Néanmoins l'imagination est souvent la cause des faits de magie et de maléfices.

L'impiété présidait aux assemblées du sabbat.

Voici une formule de litanie qui donnera une idée de l'impiété brutale de ces rendez-vous.

C'était les vendredis et mercredis qu'on chantait cette litanie.

Litanies du sabbat. — Les vendredis et mercredis, on chante au sabbat les litanies suivantes :

Lucifer ; *miserere nobis.*

Belzébuth : *miserere nobis.*

Léviathan : *miserere nobis.*

Belzébuth, prince des séraphins : *ora pro nobis.*

Balbérith, prince des chérubins : *ora pro nobis.*

Astaroth, prince des trônes : *ora pro nobis.*

Rosier, prince des dominations : *ora pro nobis.*

Carreau, prince des puissances : *ora pro nobis.*

Bélias, prince des vertus : *ora pro nobis.*

Perrier, prince des principautés : *ora pro nobis.*

Olivier, prince des archanges : *ora pro nobis.*

Junier, prince des anges : *ora pro nobis.*

Sarcueil : *ora pro nobis.*

Fume-Bouche : *ora pro nobis.*

Pierre-de-Feu : *ora pro nobis.*

Carniveau : *ora pro nobis.*

Terrier : *ora pro nobis.*

Coutellier : *ora pro nobis.*

Candelier : *ora pro nobis.*

Béhémto : *ora pro nobis.*

Oilette : *ora pro nobis.*

Belphégor : *ora pro nobis.*

Sabathan : *ora pro nobis.*

Garandier : *ora pro nobis.*

Dolers : *ora pro nobis.*

Pierre-Fort : *ora pro nobis.*

Axaphat : *ora pro nobis.*

Prisier : *ora pro nobis.*

Kakos : *ora pro nobis.*

Lucesme : *ora pro nobis.*



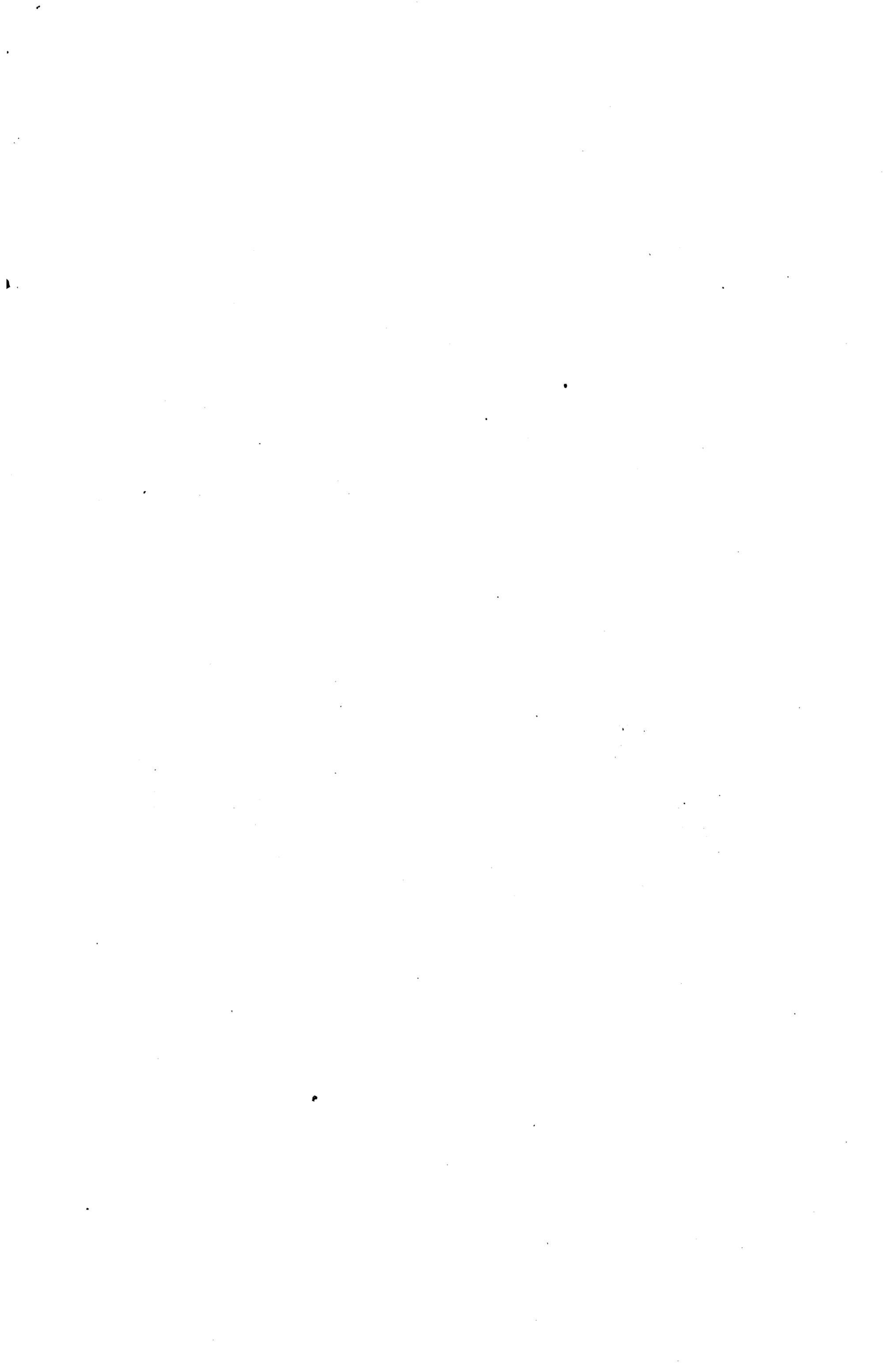
Un diable ailé.



Combat de Lucifer contre un monstre infernal.



Descente des mousquetaires Ribauds aux Enfers.





La Sybille française.

Du grimoire.

La sorcellerie a inspiré à plusieurs auteurs ténébreux nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue principalement le Grimoire.

Personne n'ignore qu'on fait venir le Diable en lisant le Grimoire. Après la lecture, et à l'apparition du démon, il faut avoir soin, dit tout grimoire quelconque, de jeter à la tête de l'être diabolique, une savate, un chiffon, autrement on a le cou tordu.

Le terrible petit volume si connu, était autrefois tenu secret et brûlé dès qu'il était saisi. On vendait ce bréviaire satanique à très haut prix. Il était orné de figures et de cercles cabalistiques.

On cite entre autres grimoires, celui du pape Honorius, avec un recueil des plus rares secrets. Ce grimoire ne renferme dans ses premières cinquantes pages que des conjurations et des évocations. Dans ce recueil, on trouve le secret qui force trois demoiselles à venir danser nues dans une chambre. Il faut que tout soit lavé dans cette chambre ; qu'on n'y remarque rien d'accroché ni de pendu, qu'on mette sur la table une nappe blanche, trois pains de froment, trois sièges, trois verres d'eau. Puis on se couche et l'on dit :

« Bestioirum, consolation viens à moi, vertu Créon, Créon,
 » Créon, je chante la louange du Tout-Puissant et je ne meurs
 » pas, je suis maître du parchemin : par ta louange, prince de la
 » montagne, fais taire mes ennemis, et ordonne-moi de jouir de
 » ce que tu sais bien. »

Après cette conjuration, les trois personnes qu'on veut voir viennent, se mettent à table, dansent nues et font tout ce qu'on exige. Il vient trois messieurs, si c'est une dame qui convoque, et trois demoiselles si c'est un monsieur qui opère ; on choisit dans ces trois la personne qui plait le plus. On l'appelle, elle partage le lit, et même elle révèle des trésors cachés, mais au coup de minuit tout disparaît.

Il y a beaucoup de traits de ce genre dans le même grimoire.

On cite encore le grand Grimoire avec la grande clavicule de Salomon, du grand Agrippa. Ce volume contient la magie noire et les forces infernales, invention de cet auteur pour découvrir les secrets cachés et soumettre tous les esprits, suivis de tous les arts magiques.

L'impression de ces ouvrages se faisait jadis sans nom de date ni de lieu.

Voici une anecdote sur le grimoire.

Un petit seigneur de village venait d'emprunter à son berger

le livre du grimoire, avec lequel celui-ci se vantait de forcer le diable à paraître. Le seigneur, curieux de voir le diable, se retira bien vite dans sa chambre, et se mit à lire l'oraison qui oblige l'esprit de ténèbres à se montrer. Au moment qu'il prononçait, avec agitation, les paroles toutes-puissantes, la porte, qui était mal fermée, s'ouvre brusquement : le diable paraît, armé de ses longues cornes, et tout couvert de poils noirs... Le curieux seigneur, qui n'avait pas l'esprit fort, n'a pas plutôt reconnu le prince des enfers, qu'il perd connaissance, et tombe mourant de peur sur le carreau en faisant le signe de la croix.

Il resta assez longtemps dans cette léthargie, sans que personne vint l'en tirer. Enfin il revint à lui-même, ouvrit les yeux, et se retrouva avec surprise dans sa chambre. Il ne douta pas que si le diable ne lui avait fait aucun mal, il en était redevable au signe de croix qu'il avait eu l'heureuse précaution de faire en tombant. Cependant il visita les meubles, pour voir s'il n'y avait rien de dégradé : un grand miroir qui était sur une chaise se trouvait brisé, c'était l'œuvre du diable. Malheureusement pour la beauté du conte, on vint dire un instant après à ce pauvre seigneur que son bouc s'était échappé, et qu'on l'avait repris devant la porte de cette chambre où il avait si bien représenté le diable. Il avait vu dans le miroir un bouc semblable à lui et avait brisé la glace en voulant combattre son ombre.

Profs diaboliques.

Le diable change souvent de formes, selon le témoignage de quantité de sorcières. Marie d'Aguère confessa que le diable sortait, en forme de bouc, d'une cruche placée au milieu du sabbat; qu'étant sorti, il devenait si grand qu'il en était épouvantable, et que, le sabbat fini, il rentrait dans sa cruche. Françoise Secrétain déclara qu'elle s'était donnée au diable, lequel avait la forme d'un grand cadavre, et qu'elle l'avait connu charnellement, tantôt sous la forme d'un chat, tantôt sous celle d'un chien ou d'une poule, etc. D'autres sorcières ont dit que le diable se faisait voir sous les traits d'un grand tronc d'arbre, sans bras et sans pieds, assis dans une chaire, ayant cependant quelque forme de visage humain. Mais on dit plus généralement que c'est un grand bouc ayant deux cornes par devant et deux par derrière, et que celles de devant se rebroussent en haut; que le plus souvent il n'a que trois cornes, et qu'il a une espèce de lumière dans celle du milieu, laquelle sert à allumer les bougies du sabbat et celles de la messe qu'on y contrefait. On lui voit aussi une espèce de bonnet ou chapeau au-dessus des cornes. Il a devant lui ses parties sexuelles qu'il montre toujours, longues d'une

coudée, écailleuses et sinueuses, en forme de serpent de grosseur médiocre, d'un rouge obscur, etc. Cependant Boguet prétend que les sorcières de son pays ont déclaré que le membre du diable n'est guère plus long que le doigt et gros à proportion, si bien, observe Delancre, que les sorcières de Labour sont mieux servies de Satan que celles de Franche-Comté. Le diable a encore une grande queue au derrière, avec un visage au-dessous, qu'il donne à baiser dans les sabbats. Une sorcière déclara avoir baisé ce visage, qui avait la forme d'un museau de bouc.

On a aussi prétendu que le diable se présente souvent sous l'accoutrement d'un grand homme qui ne veut pas se laisser voir clairement; qu'il est comme flamboyant, et qu'il a le visage rouge comme du feu. D'autres disent qu'il a deux visages à la tête, comme Janus.

Delancre rapporte que dans les procédures de la Tournelle, on l'a représenté comme un grand levrier noir, et parfois comme un grand bœuf d'airain couché à terre.

Il n'est point de forme que le diable n'emprunte pour tourmenter l'espèce humaine; il se changea en masse d'or pour séduire saint Antoine. Sous le règne de Philippe-le-Bel, il se présenta à un moine sous la forme d'un arbre blanc de gelée, puis sous celle d'un grand homme noir monté sur un cheval, puis en moine, en âne, en roue de carrosse, etc. Souvent il prend la forme d'un dragon. Quelquefois c'est un gueux qui porte les livrées de la misère, dit Leloyer. D'autres fois il abuse de la figure des prophètes; et du temps de Théodose, il prit celle de Moïse pour noyer les juifs de Candie, qui comptaient sur ses promesses pour traverser la mer à pied sec. Le diable se change aussi en homme pour les femmes et en femme pour les hommes: les incubes sont pour les femmes, et les succubes pour les hommes.

Le commentateur de Thomas Valsingham rapporte que le diable sortit du corps d'un diacre schismatique sous la figure d'un âne, et qu'un ivrogne du comté de Warwick fut longtemps poursuivi par un esprit malin déguisé en grenouille. Leloyer cite quelque part un démon qui se montra à Laon sous la figure d'une mouche ordinaire.

De tous les diables qui tentèrent saint Antoine, les plus apparents s'approchaient de lui avec toutes les grâces des plus belles femmes, ou sous les formes les plus riches et les plus séduisantes; il en vit un se transformer plusieurs fois en lingot.

Un démon se présenta un jour devant saint François, sous la figure d'une bourse pleine, laquelle bourse se métamorphosa en couleuvre quand on voulut la ramasser.

Un religieux assez simple, étant à l'article de la mort, ne cessait de regarder le ciel de son lit; on lui demanda ce qui l'occu-

pait. Il répondit qu'il voyait au-dessus de sa tête le Saint-Esprit sous la figure d'un pigeon blanc, et le diable sous l'habit d'un chat noir, qui guettait la sainte colombe. Heureusement le pigeon blanc s'alla poser sur un crucifix, et mit le chat noir en défaut.

Pierre le Vénérable raconte que le diable entra un jour dans un monastère de l'ordre de Cluni, sous la forme d'un vautour. Un moine, qui dormait pour digérer son diner, frappa les yeux du démon. Il s'en approcha doucement, saisit une grande hache qui se trouvait là, et se disposa à couper le pied droit du religieux, qui dépassait le bois de son lit. Le moine eut le bonheur de s'éveiller sur l'entrefaite, et vit en l'air, au-dessus de son pied, un vautour armé d'une hache... Quoiqu'un pareil phénomène soit assez curieux, le dormeur éveillé n'y trouva rien de plaisant, et se hâta de faire le signe de la croix. Là-dessus, le vautour mit bas les armes, et s'en alla comme il était venu.

Une dame mondaine, et qui prenait plus de soin de parer son corps que d'orner son âme, fut vue par un saint prêtre, escortée de démons déguisés en blaireaux et en marmottes, lesquels démons étaient en outre montés par d'autres esprits malins transformés en singes qui riaient de la bouche.

Saint Dominique voulant convertir des dames hérétiques, leur fit voir le diable pour les détourner du service d'un si vilain maître. C'était dans une église; aussitôt qu'il eut commandé à l'ange apostat de paraître, on vit tomber de la voûte un horrible chat noir qui ressemblait à un chien. Il avait de grands yeux enflammés, une langue longue, large, rouge et pendante, un postérieur extrêmement laid qu'il montrait continuellement en faisant des cabriolés. Après avoir sauté quelque temps devant les dames, il saisit la corde de la cloche et remonta dans le grenier de l'église avec la légèreté d'un singe. Comme il laissait après lui une mauvaise odeur de grillade, les dames se convertirent en se serrant le nez.

Quand le diable se montre aux Indiens, il le fait toujours avec quelque noblesse, et il est facile de le voir pour tous les gens du pays. Il ne faut pour cela que l'en prier pendant deux ou trois jours et lui faire un petit sacrifice. Alors il paraît sous la figure qu'on l'invite de prendre, resplendissant d'or et de pierres précieuses, accompagné d'une belle cour, entouré d'un grand nombre de jeunes filles séduisantes, escorté de plusieurs régiments de cavalerie et d'une troupe innombrable d'éléphants richement ornés. Il offre aux malheureux tout ce qu'ils désirent, recommande l'aumône, et ordonne aux Indiens opulents de donner des festins aux misérables.

Ces figures diverses que prennent les démons pour se faire voir

aux hommes sont multipliées à l'infini. On remarquera que quand ils apparaissent avec un corps d'homme, ce qui est assez ordinaire, on les reconnaît aisément à leurs pieds de bouc ou de canard, à leurs griffes et à leurs cornes, qu'ils peuvent bien cacher en partie, mais qu'ils ne déposent jamais entièrement. Cæsarius d'Heisterbach ajoute à ce signalement qu'en prenant la forme humaine, le diable n'a ni dos, ni derrière, ni fesse, de sorte qu'il se garde bien de montrer ses talons. (*Miracul.*, lib. 3.)

Les Européens représentent ordinairement le diable avec un teint noir et brûlé; les nègres soutiennent au contraire que le diable a la peau blanche. Un officier français se trouvant, au dix-septième siècle, dans le royaume d'Ardra, en Afrique, alla faire une visite au chef des prêtres du pays. Il aperçut, dans la chambre du pontife, une grande poupée blanche, et demanda ce qu'elle représentait. On lui répondit que c'était le diable. « Vous vous trompez, dit-il bonnement, le diable est noir. — C'est vous qui êtes dans l'erreur, répliqua le vieux prêtre; vous ne pouvez pas savoir aussi bien que moi quelle est la couleur du diable : *je le vois tous les jours*, et je vous assure qu'il est blanc comme vous. »

C'est sans doute ici le lieu de rapporter *le Portrait du diable*, attribué à Piron, quoique ce morceau soit généralement connu. Le diable n'y est pas flatté :

Il a la peau d'un rôti qui brûle,
Le front cornu,
Le nez fait comme une virgule,
Le pied crochu,
Le fuseau dont filet Hercule,
Noir et tordu,
Et pour comble de ridicule,
La queue au cu.

Dans le douzième siècle, on portait en France des vêtements assez bizarres, mais qui prouvaient en quelque sorte un esprit plus riant; une haine moins brutale contre les démons que dans les siècles précédents et postérieurs. On se plaisait à se vêtir d'étoffes plissées sur lesquelles on voyait des figures grotesques et de petits diables de toutes formes, de toutes couleurs, avec des visages enjoués. Les femmes avaient des robes fort longues qui se terminaient *en queue de serpent*. Le concile qui se tint à Montpellier, en 1195, trouvant que ces modes *insolentes* tournaient en ridicule des objets redoutables, défendit sévèrement ces sortes de parures. On pensera sans doute que ces défenses étaient maladroites, puisque la légèreté française suffisait pour changer la mode, et que le décret du concile ne fit qu'en prolonger la durée.

Un fermier de la Champagne qui se nommait Jean Mullin,

vivait heureux et paisible du produit de sa ferme, qu'il cultivait avec sa femme et ses enfants. Mais celui-là est bien fou qui se fie à la fortune ! Le tonnerre tomba sur la ferme et la brûla ; tout le blé qui se trouvait dans les greniers fut réduit en cendres ; et Jean Mullin était ruiné sans ressource, s'il n'avait eu, par bonheur, une petite somme d'argent amassée avec soin dans les années heureuses.

Il se désola, sans se désespérer, et il s'occupa bientôt de faire rebâtir sa ferme. Quand la maison fut achevée, il s'aperçut que ses fonds étaient extrêmement baissés, et craignit de ne pouvoir terminer son entreprise. Il fit pourtant encore ses étables et commença sa grange ; mais l'argent lui manqua tout-à-coup. Il alla trouver ses amis et ses parents qui ne purent l'aider en rien, de façon qu'il se trouva fort embarrassé : la moisson approchait, et il fallait absolument trouver moyen de mettre à l'abri des récoltes qui avaient coûté un an de peines et de travaux. Sa ferme était isolée ; il ne pouvait recourir aux granges des voisins.

Un soir qu'il se promenait sur un chemin croisé, à deux cents pas de sa maison, rêvant à la situation gênante où il se trouvait, il vit venir à lui un homme de moyenne taille, vêtu de noir, coiffé d'un chapeau galonné, les pieds difformes et emboîtés dans des espèces de bottines, et les mains couvertes de gants rouges.

Cet homme, s'approchant de Jean Mullin, lui demanda le sujet des soucis qui paraissaient l'inquiéter ; le fermier lui conta sa peine, et l'inconnu lui dit qu'il pouvait en sortir s'il voulait se fier à lui. « J'ai une puissance surnaturelle, continua-t-il, et ta grange sera finie, avant le chant du coq, si tu consens à me livrer l'enfant que ta femme porte dans son sein. » Jean Mullin fit le signe de la croix ; aussitôt l'homme noir disparut en grommelant, et le fermier fut convaincu qu'il venait d'avoir la visite du diable. Il se réjouit de le voir partir, regagna sa maison, tout tremblant, ne dit rien à sa femme de ce qui venait de lui arriver, mais jura bien dans son âme de ne jamais faire de marché avec un parail maître.

Cependant la moisson était proche et point de grange. Le fermier ne savait à quoi se résoudre. Il se rappelait souvent l'offre du diable, dont il rejetait la pensée avec horreur. « Après tout, se dit-il un jour, si je pouvais le revoir et qu'il voulut mettre d'autres conditions... » Ses réflexions devinrent plus sérieuses et plus amères, quand ce fut au mois de juillet et qu'il fallut songer à placer les récoltes. En se promenant, il retourna machinalement au lieu où le diable lui avait apparu la première fois. Il était presque nuit. Il entendit un léger bruit, se retourna et vit l'homme noir. « Eh bien ! lui dit celui-ci, est-tu décidé ? Tu as cinq enfants, que fera-tu du sixième si les autres et leur mère

meurent de faim ? Que crains-tu d'ailleurs en me le confiant ?
 « j'en prendrai soin, et tu seras riche... »

Jean Mullin voulut faire des représentations ; mais le diable lui tint de si beaux discours sur l'état de ses affaires, qu'il finit par le séduire, et le malheureux père signa de son sang un pacte par lequel il promettait de livrer son enfant, aussitôt qu'il serait né, au porteur du billet, qui s'obligeait de son côté à lui achever sa grange dans la nuit même, et à la lui laisser bien construite avant le chant du coq.

Après cela, Jean Mullin retourna pensif à la ferme. Il ne soupa point ; et quand tout le monde fut couché, il sortit dans sa cour pour examiner ce qui s'y passait. Il la trouva pleine de démons qui apportaient des poutres, de la paille, des planches, du mortier, et qui travaillaient en silence avec une ardeur incroyable. Leurs visages couleur de feu, leurs doigts crochus, leurs pieds de canard, les cornes qu'ils portaient au front et la queue qui leur frétillait au derrière, lui firent aisément reconnaître les habitants de l'empire infernal. Leur chef, d'une taille monstrueuse, les pressait à la besogne. Il le reconnut à sa voix pour le porteur de son engagement : mais qu'il était alors différent de la forme sous laquelle il l'avait vu d'abord ! Tout son corps, de couleur noire, mêlée de taches de feu, ses pieds semblables à des têtes de serpent, ses jambes torsées et velues, sa longue queue sans cesse en mouvement et servant de fouet pour exciter les diables paresseux, ses griffes pointues, son estomac bossu, sa barbe de bouc, sa gustule énorme armée de dents tranchantes, ses yeux brillants comme deux cierges, ses oreilles d'âne et ses trois cornes, le rendaient l'objet le plus épouvantable qui se pût voir. Mullin glacé d'effroi réfléchit douloureusement au sort qui attendait sa progéniture. Ses entrailles paternelles s'émurent, et il sortit, résolu d'aller tout conter au curé du village, qui se moquait, dit-on, du diable et de ses cornes.

Comme l'ouvrage avançait prodigieusement, Jean Mullin se hâta et arriva au presbytère. Il heurta vivement à la porte du bon curé qui, le voyant tout en nage, crut qu'il venait demander l'extrême onction pour sa femme. Mais quand il sut de quoi il s'agissait, il s'habilla à la hâte et courut à la ferme.

Jean Mullin tressaillit en voyant la grange élevée et tous les diables occupés à la couvrir avec une rapidité effrayante. Le curé, sans perdre un instant, alla droit à la porte du poulailler, là se trouva fortement. Le coq éveillé chanta, et toute la bande infernale disparut en hurlant. Hélas ! une minute plus tard, il n'y avait plus de ressource, car il ne restait, pour que la grange fût parfaite, qu'un trou de deux pieds à couvrir.

Le fermier ne sut comment témoigner sa joie et sa reconnais-

sance au bon curé, qui retourna à son lit; et le jour ne tarda pas à paraître. Tout le monde s'étonna quand on vit la grange. Jean Mullin raconta son aventure; on l'admira; plusieurs voulurent faire un pareil marché avec le diable, mais il ne parut point. On fit la moisson; on rentra les grains, et la grange servit à merveille. Quant au trou que les diables n'avaient pu boucher, on s'efforça vainement de le faire; tout ce qu'on y mettait le jour était ôté la nuit; et cette grange se voyait encore il y a trente ans, à quelques lieues de Sézanne, en Brie, avec son imperfection irréparable,

Cependant le terme de la grossesse de Catherine arriva. Elle souffrit des douleurs effroyables, et mourut en donnant le jour à une petite fille qu'on se hâta de baptiser. Mullin, inconsolable de la perte de sa femme, la pleura longtemps et mit sa fille en nourrice. L'enfant, quoique très faible, paraissait jouir d'une assez bonne santé, mais elle tarissait au bout de sept jours toutes les femmes qui lui donnaient le sein, de sorte qu'on fut obligé de la sevrer. Son père la confia alors à sa sœur, qui demeurait dans un foubourg de Sézanne et qui promit d'en avoir le plus grand soin.

L'année qui suivit cette naissance se passa sans qu'il arrivât rien de remarquable, si ce n'est que le jour anniversaire de l'élévation de la grange, à l'heure où les diables avaient été mis en déroute, on entendit autour de la ferme, et principalement sur la grange, un bruit effroyable, mêlé de hurlements et d'éclats de tonnerre, et les voisins assurèrent y avoir vu voltiger des monstres d'une forme hideuse et inconnue, ayant des ailes de chauve-souris et des queues fourchues, avec des cornes rouges sur la tête. Ce vacarme et ces visions se renouvelèrent tous les ans, le même jour, jusqu'à la mort de la jeune fille, qu'on avait nommée Antoinette.

Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle était bien développée et devenait jolie; son père se décida à la marier de bonne heure, pour se délivrer de toutes les craintes que lui donnait encore le diable, et il n'était pas embarrassé de lui trouver un époux; plusieurs jeunes gens avaient déjà demandé sa main; mais le cœur d'Antoinette n'avait pas encore parlé.

Une nuit qu'elle s'était couchée en songeant à faire un choix, elle eut un songe où il lui sembla voir un jeune homme galamment habillé, et plus aimable que tous ceux qu'elle avait jamais connus. Son regard amoureux et languissant lui causa une douce impression; il lui prit la main, la baisa; elle lui demanda qui il était. « Votre esclave, » répondit-il, « et je mourrai si vous me repoussez. » Antoinette, un peu remise de sa surprise, et ne voulant pas causer la mort de celui qu'elle aimait déjà, ne lui

répondit pourtant point, mais lui demanda comment il était entré.

« Que vous importe ! » dit l'amant ; » qu'il vous suffise de savoir que je vous adorerai toujours. » Il lui dit ensuite des choses tendres auxquelles elle n'était pas accoutumée, lui fit mille protestations d'amour, et arracha d'elle la promesse de l'aimer uniquement. Elle lui ordonna alors de se retirer, et il sortit par la fenêtre.

Antoinette se leva, voulut le suivre des yeux, mais elle ne vit plus rien. Elle resta pensive, livrée à ses réflexions, en proie à un feu qu'elle sentait pour la première fois, et qui croissait de minute en minute ; elle se recoucha ensuite ; mais le sommeil n'approcha plus de ses yeux.

Elle passa la journée suivante silencieuse, triste, et ne se reconnaissant plus. Elle ne dit rien du jeune homme ; apparemment qu'il lui avait recommandé d'être discrète, ou, s'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il jugeait cette précaution inutile, d'après la conduite qu'il avait tenue avec elle. Il revint la nuit suivante, se montra plus tendre encore, et ce manège dura huit jours, sans qu'Antoinette sût le nom de son amant. Son amour n'en était pas moins devenu terrible ; elle perdait le repos, ne mangeait presque point et tressaillait à tout instant. Tout le monde s'en aperçut, et, selon la coutume, chacun de ses prétendants se flatta en secret d'avoir inspiré cette passion.

La neuvième nuit, l'amant inconnu ne manqua pas de paraître aussitôt que minuit sonna. Il s'approcha du lit d'Antoinette, qui ne dormait point. Elle le vit avec transport, et il lui fit répéter le serment de l'aimer toujours. Ensuite il lui en demanda le plus précieux gage. Antoinette ne le comprit point, et le jeune homme, après l'avoir enivrée de baisers, profita d'un moment de faiblesse, et lui ravit cette fleur qu'on ne peut cueillir qu'une fois.

Antoinette, revenue de son égarement, eut honte d'elle-même et voulut repousser son séducteur ; mais il la consola si tendrement qu'elle s'oublia une seconde fois, et ils passèrent la nuit dans les plaisirs les plus doux. L'amant se retira avant l'aurore, et la jeune fille ne put encore voir ce qu'il était devenu.

Elle se leva bientôt, agitée, interdite, et s'enferma tout le jour dans sa chambre, pour méditer à son aise, soupirant après le retour de la nuit. Elle vint enfin, cette nuit, qui devait se passer bien différemment de la précédente. Antoinette se coucha de bonne heure, et quand minuit sonna, elle écouta si elle n'entendait point venir son amant. Rien ne parut. Mais, vers deux heures du matin, elle ouït un bruit lointain et effrayant, sa fenêtre s'ébranla bientôt, et elle vit entrer un spectre horrible, sanglant, portant une torche à la main, une barbe épaisse, des cheveux

roux, et velu par tout le corps. Un frissonnement subit la saisit, et elle allait pousser un cri d'effroi, quand le monstre accourant lui mit une griffe glacée sur la bouche et lui fit signe de se taire.

Il se pencha ensuite sur son estomac, s'assit au bord du lit et la contempla avec des yeux dévorants. La pauvre fille était mourante. Le spectre se leva enfin après une demi-heure d'un silence épouvantable, et lui dit en lui prenant la main : « Tu es à moi pour toujours ! tu m'en as fait le serment.... » Et aussitôt il s'évanouit, laissant dans la chambre une odeur empoisonnée, et dans le cœur de la malheureuse Antoinette toutes les frayeurs de l'enfer.

Lorsqu'elle eut recouvré quelques forces, elle cria au secours. Sa tante accourut et, la voyant dans un état si affreux, elle lui demanda pourquoi elle l'appelait. Antoinette lui conta ce qu'elle venait de voir et d'entendre, sans lui confier ce qui avait précédé ; de façon que sa tante, qui faisait l'esprit fort, la traita de visionnaire et s'alla recoucher. On se figure aisément comment la jeune fille passa les heures qui suivirent. Quand il fut jour, on alla voir si ses frayeurs étaient dissipées, et on la trouva malade à la mort. On fit venir un prêtre qui la rassura et parvint à rendre quelque calme à son esprit. La tante promit de passer la nuit avec elle, et la passa en effet. Elle se moquait des terreurs qu'éprouvait sa tremblante nièce, quand l'horloge de la paroisse sonna deux heures. La fenêtre s'ouvrit avec fracas et le spectre parut, comme la veille, Antoinette poussa un cri, et sa tante tomba évanouie sur le plancher.

Le fantôme s'accroupit sur le lit, prit la main de la jeune fille, la regarda avec des yeux enflammés, et lui dit, de même que la nuit précédente : « Tu es à moi pour toujours ! tu m'en as fait le serment.... » Après quoi il disparut.

Quand la tante revint à elle, elle appela son mari à grands cris, lui dit que sa nièce ne s'était point trompée, que le diable venait réellement la visiter, qu'elle l'avait vu de ses propres yeux, et qu'il fallait avertir le curé de la paroisse, pour qu'il l'exorcisât la nuit prochaine. Le curé vint en effet, accompagné d'un vicaire, et il fut décidé qu'ils passeraient la nuit dans la chambre d'Antoinette, avec son oncle et deux de ses cousins. Ils y entrèrent tous les cinq avant dix heures, se postèrent sur des chaises, et le curé, qui tenait son bréviaire à la main et son bénitier entre ses jambes, déclara fermement qu'il ne désespérerait de la qu'après en avoir expulsé l'ennemi de Dieu et des hommes.

Malgré ces bonnes dispositions, il était à peine onze heures, qu'ils étaient tous endormis, aussi bien que la pauvre Antoinette, à qui cela n'était pas arrivé depuis longtemps, sans qu'on ait su depuis si ce sommeil était naturel ou un ouvrage de Satan. Mais

la jeune fille fut éveillée à minuit par son tendre amant, qu'elle croyait n'avoir point vu pendant les deux nuits affreuses, et dont l'absence commençait à l'inquiéter. Elle aurait pu soupçonner le vrai de la chose, si elle eût été plus instruite des rusés du diable.

Elle le revit avec plaisir, et son retour sembla dissiper toutes ses craintes, soit qu'il lui eût donné des forces surnaturelles, ou que l'amour soit assez puissant pour effacer le sentiment des autres passions. Il se montra plus amoureux que jamais, s'excusa de n'être point venu durant deux nuits, pour certains devoirs indispensables qu'il avait été obligé de remplir. Antoinette le crut, et elle allait peut-être s'abandonner encore, sans songer à ceux qui l'entouraient, quand le curé s'éveilla en sursaut. Il s'étonna de sa distraction, se frotta les yeux, et vit auprès de la jeune fille, non un amant beau, aimable, bien fait, mais un ange de ténèbres qu'il avait déjà exorcisé deux ou trois fois. Il recula saisi d'horreur et réveilla ses compagnons. Tous frissonnèrent à la vue du diable et poussèrent des cris d'alarme. Antoinette interdite ne possédait plus le pouvoir de parler, quand le prêtre jeta au nez de son amant une aspersion d'eau bénite. L'illusion s'évanouit aussitôt : elle reconnut dans l'être séduisant à qui elle s'était livrée le spectre qui l'avait tant épouvantée pendant deux nuits. En même temps, le curé le conjura, au nom du Dieu vivant, de dire ce qu'il demandait. Il répondit d'une voix terrible, qu'il était maître de cette fille, que son père la lui avait promise, qu'elle s'était donnée à lui, et qu'il était son époux. « Elle est à moi pour toujours ! » continua-t-il, j'en ai reçu le serment. » Il proféra ensuite des blasphèmes exécrables et voulut emporter sa victime ; mais le prêtre l'en empêcha à force d'oraisons et d'eau bénite : il l'obligea à se retirer seul. Il ne l'eut pas plus tôt fait qu'Antoinette tomba dans des convulsions affreuses, se renversa les yeux et les membres, et le curé dit qu'elle était possédée, ce qui fit dresser les cheveux à l'oncle et aux deux cousins qui s'enfuirent.

Le curé, resté seul avec son vicaire, fit tant de conjurations, qu'il força le diable à se remonter. Il lui ordonna de lâcher prise ; mais le démon intrépide répondit qu'il avait le droit de prendre possession de son bien, et déclara fortement que rien n'était capable de l'en empêcher. Le curé sentit bien que toute résistance devenait inutile, c'est pourquoi il eut recours à un autre moyen. Adressant donc la parole à son ennemi, d'un ton moins impérieux, il lui représenta qu'il avait agi avec fraude, qu'il n'était époux d'Antoinette que par surprise, que la surprise était condamnée par les lois divines et humaines, et que néanmoins on ne le tourmenterait pas plus longtemps, s'il consentait seulement à différer un peu son enlèvement ; qu'on ne

lui demandait que de laisser Antoinette en paix, pour faire au moins ses adieux, jusqu'à ce que la bougie qui était allumée dans la chambre fût consumée.

Le diable, après un moment de silence, consentit à ce dont on le priait, et le curé triomphant éteignit la bougie, l'enveloppa dans trois serviettes, et la plongea dans l'eau bénite. Le démon stupéfait fut obligé de se retirer en hurlant plein de rage. L'agitation horrible d'Antoinette se dissipa, et elle tomba bientôt abattue dans un sommeil profond.

Le curé retourna à son logis, enferma la précieuse chandelle dans une armoire dont il portait la clef, qu'il eut soin de bénir pour que le diable ne pût y mettre la griffe, et Antoinette ne vit plus rien; mais elle était devenue enceinte des œuvres de Satan, et, au bout de six mois de grossesse, elle ressentit les douleurs qui accompagnent l'enfantement. Elle accoucha bientôt, non sans des maux inexprimables, d'un petit monstre hideux, qui avait de la laine rousse par tout le corps, un bec de canard et deux oreilles de hibou. On l'étouffa en naissant.

Trois ans après, il arriva à Sézanne un jeune homme qui vit Antoinette, et en devint épris. Sa pâleur, la mélancolie qui la dévorait, son aventure qu'on lui conta, les frayeurs que ses amis s'efforcèrent de lui inspirer, rien ne put le dégoûter d'elle. Il parvint à s'en faire aimer, demanda sa main et l'obtint. Ils vécurent assez longtemps ensemble, sinon heureux, du moins tranquilles; mais Antoinette n'eut point d'enfants, et sa race est éteinte sur la terre. On assure aussi que lorsqu'elle mourut le diable fit de nouveaux et vains efforts pour s'emparer d'elle; il fut encore obligé de s'en retourner avec un pied de nez, parce qu'on avait eu soin de donner à la défunte un bon passeport pour l'autre monde.

Le diable devenu recteur (1).

Un jour que Jésus-Christ revenait du *bois du Loup*, dans la paroisse d'Augan, ou il était allé pour faire les semailles d'une pauvre veuve, il vit venir un cavalier assis sur un gros sac. C'était le *vieux Guillaume* (le diable).

— Toi ici, mauvais esprit? dit-il avec étonnement.

— Le grand chemin appartient à tout le monde! répliqua effrontément le père du péché.

— Et d'où viens-tu ainsi? demanda Jésus.

— Je viens de faire la tournée de mon diocèse, répondit le diable en se moquant. Mon compère l'*Ankou* et moi nous avons choisi ce moment pour faire notre récolte parmi les hommes; il a coupé les épis, puis je les ai battus, et j'emporte l'ivraie, après avoir laissé le bon grain.

— Ainsi, le sac que tu as là, sur ton cheval, est plein d'âmes damnées? reprit le Sauveur.

— Oui, dit Satan.

(1) E. Souvestre.

— Hélas ! dit Jésus avec compassion, j'aurai donc bu en vain le fiel et le vinaigre, sur la croix, pour le salut des fils d'Adam ! toujours je les verrai retomber dans tes pièges. Quel droit as-tu sur mon peuple ?

— Le droit que le renard a sur le poulailler du manoir, répondit l'ange corzu en riant.

— Hé bien, écoute, reprit le Christ ; je vais te proposer un marché. Si tu veux renoncer à ces âmes, je te permettrai de vivre tout un jour, sans souffrance, sur la terre.

— Et je garderai mon pouvoir ? demanda le diable.

— Oui, répondit le Dieu de Bethléem ; mais à condition que tu ne pourras t'en servir que pour doter les hommes et non pour les tourmenter.

— Voilà la pochée d'âmes, cria le *vieux Guillaume* ; j'accepte le marché.

Le fils de Marie prit les âmes ainsi sauvées, grâce à sa miséricorde, et demanda à Satan sous quelle forme il voulait paraître au milieu des hommes.

— On vient de faire un saint du recteur de Konkored, répliqua le diable ; je veux le remplacer pour un jour.

— J'y consens d'autant mieux, dit Jésus, que tous ceux de cette paroisse t'appartiennent déjà comme sorciers et qu'il ne s'y trouve que trois familles d'élus : les Biann, les Floc'hik et les Rannou, auxquelles tu ne peux faire aucun dommage, selon notre marché. J'ôte donc de dessus toi, pour un jour entier, la réprobation que tu subis, et, pendant tout ce temps, les choses saintes cesseront de t'être ennemies. Va, pauvre brûlé, et prends tes heures de repos, pour recommencer ensuite l'éternelle punition.

Quand le *vieux Guillaume* se trouva seul, il n'eut rien de plus pressé que de changer de forme. Il prit une soutane toute neuve, une ceinture de soie, un chapeau de fin castor, le visage rose et doux d'un jeune garçon que le prêtre a baptisé avec la fiole destinée aux filles ; et il s'achemina vers Konkored sur une grosse jument bouclée qui marchait la tête plus basse que la croupière. A le voir, on eût dit un jeune saint à qui il ne manquait que d'être mort pour se faire canoniser.

Aussi, quand il entra dans le village, ceux de Konkored secouèrent la tête en disant :

— Voilà un nouveau recteur qui est bien innocent pour nous autres.

Les trois familles d'élus furent seules à se réjouir : Elles vinrent saluer M. *Guillaume*, qui les remercia avec un sourire de nonne, et promit d'aller leur rendre visite le jour même.

Il conduisit d'abord son cheval à l'écurie du presbytère ; puis il entra à l'église, où il resta longtemps à genoux sur la pierre, comme s'il eût prié. Mais la prière du diable est une malédiction pour les honnêtes gens, et, pendant qu'il avait l'air de parler à Dieu, il méditait tout bas la perte des hommes. Quand il se releva, au bout d'une heure, il se rendit donc, sans retard, chez les Biann, qui demeuraient plus près de l'église que les deux autres familles.

C'étaient deux pauvres mariés, sans enfants, qui avaient vieilli dans la privation, observant avec scrupule les lois des hommes et les lois de l'Église. Au moment où le recteur entra, ils allaient se mettre à table, et, vu le jour maigre et la pauvreté, ils n'avaient pour dîner qu'une soupe de pain de bois et de lait baratté. Le recteur eut l'air de les prendre en pitié.

— Braves gens, dit-il, avez-vous toujours aussi maigre chère ?

— Faites excuse, Monsieur le curé, répondirent le vieil homme et la vieille femme, nous mangeons de la soupe de viande une fois par mois et du pain blanc tous les ans, le jour du Pardon.

— Et vous n'avez jamais désiré de mets plus délicats ?

— Hélas ! le désir est la maladie des pauvres gens, répondit Biann ; en voyant passer les provisions du château, nous avons bien souvent souhaité, ma *moitié de ménage* et moi, dîner une seule fois, avant de mourir, comme les gentilshommes dînent tous les jours.

— Hé bien, votre souhait sera accompli, braves gens, dit M. *Guillaume* d'un air doux. Voici un plat de hêtre que la mère de Dieu avait donné à un grand saint d'autrefois. Ceux qui le possèdent n'ont qu'à nommer le mets qu'ils désirent pour qu'il y paraisse aussitôt. Comme il est juste que tous les pauvres de la paroisse en profitent à leur tour, je ne puis vous le prêter que jusqu'à ce soir ; mais c'est assez pour que vous connaissiez, au moins une fois, ces festins des riches auxquels vous n'avez goûté que des deux yeux.

Le vieux Biann et sa femme remercièrent de tout leur cœur M. *Guillaume*, qui sortit après leur avoir recommandé de bien mettre le temps à profit.

Dès qu'il fut parti, les deux affamés de naissance posèrent le plat sur leur plus belle nappe à frange, et se demandèrent l'un à l'autre ce qu'ils devaient souhaiter.

— Je veux une omelette au miel et une tourte au raisin, dit vivement la ménagère, en regardant le plat avec des regards qui mangeaient déjà.

La tourte et l'omelette y parurent aussitôt. Les deux époux jetèrent un cri d'émerveille-

ment et avancèrent en même temps la main pour y goûter; mais après les premières bouchées, Biann s'écria :

— Nous avons tort de commencer par les friandises; il faut avoir d'abord quelque chose de plus solide. — Demande une tête de veau sur le gril, observa sa femme. — Ou un quartier d'agneau à la broche, ajouta le mari. — Ayez un pâté de lièvre, répéta la première. — Et des andouilles fumées, continua le second. — Sans oublier le pain blanc. — Ni le vin de Bordeaux.

Tout ce qu'ils venaient de nommer avait couvert successivement la table et ils allaient se mettre à manger quand la femme s'écria tout-à-coup :

— Jésus! nous oublions que c'est le vendredi-saint, mon homme.

Biann resta le couteau levé. — Le vendredi-saint! répéta-t-il. — Puisque c'était hier jeudi. — Tu as raison, dit le paysan, c'est vendredi-saint, jour de maigre et d'abstinence. — Nous ne pouvons manger de chair sans nous damner, reprit la première. — Et cependant, observa le second, nous n'aurons plus, ce soir, le plat de hêtre. — C'est la vérité, l'occasion sera perdue. — Et elle ne reviendra jamais. — Seigneur Dieu! laisser le pâté de lièvre! — Et l'andouille fumée! — Ne pas toucher au quartier de mouton! — Ni à la tête de veau!

Le vieil homme et la vieille femme regardaient le plat d'où sortaient de petits tourbillons de fumée qui chatouillaient leurs narines et leur creusaient l'estomac. — Ce serait pourtant péché de perdre tant de bonnes choses, observa Biann avec convoitise. — Sans compter, ajouta sa moitié de ménage, que le recteur nous a permis d'en manger. — Vrai?... — Puisqu'il nous a dit de nous régaler. — C'est juste; il nous a averti d'ailleurs que le plat de hêtre avait servi à un saint. — Dans ce cas, il ne peut nous induire en faute; c'est une chose sacrée. — Comme tout ce qui en vient. — Et l'on peut dîner de ce qu'il offre, sans impiété. — Ce doit être, au contraire, une action pieuse. — Mangeons alors. — Mangeons.

Tous deux mirent avidement la main au plat et commencèrent à dévorer les viandes, sans s'inquiéter davantage de la mort du Christ. La gourmandise les avait perdus.

Le diable, qui était resté à la porte, pour tout regarder par le trou du loquet, frota, l'une contre l'autre, ses griffes déguisées en mains de recteur, et se dirigea vers la demeure habitée par les Flochik.

Il y avait là une veuve et une jeune fille avec un cousin qui, après avoir conduit la ferme comme serviteur, allait devenir le maître, en épousant la pénétrée. Les granges étaient pleines de tailleurs qui cousaient les habits, et de menuisiers qui rabotaient des meubles de chêne pour les deux fiancés. Le jeune seigneur de Gwebriand était dans l'aire, parlant au cousin d'un cheval qu'il voulait acheter.

Ce fut la veuve et sa fille qui reçurent le nouveau recteur. Après avoir parlé des semailles, de la maladie qu'il y avait sur les moutons et des dérèglements de ceux de Konkored, la mère fut obligée de sortir, pour traire les vaches, et le recteur causa avec la jeune fille de son prochain mariage.

— Vous allez prendre un état rude et qui exige de grandes grâces, dit-il d'un ton de prédicateur. Les dames des gentilshommes une fois mariées n'ont qu'à se vêtir de beaux vêtements, qu'à aller à l'église en carrosse et qu'à faire la collation avec leurs pareilles; mais la femme d'un laboureur doit dire adieu à tout plaisir et à tout repos. Il faut qu'elle se couche tard, qu'elle se réveille d'heure en heure, pour soigner les malades ou pour allaiter les enfants, qu'elle se lève la première et qu'elle travaille seule autant que toutes les servantes de la maison.

— C'est pourtant vrai ce que dit Monsieur le recteur! observa Genofa d'un air pensif.

— Et puis, reprit le faux prêtre, le bien des fermiers n'est pas comme celui de la noblesse, à l'abri de tout malheur. Qu'un mauvais air souffle sur les bestiaux ou sur les récoltes, voilà une famille ruinée! Alors, c'est la femme qui a surtout à souffrir; car, pendant que le mari est dehors, c'est elle qui entend les cris des enfants et les mauvaises paroles des créanciers.

— Hélas! Monsieur le recteur dit encore la vérité! répéta la pénétrée effrayée.

— Sans compter que ceux qui travaillent de leurs corps ont souvent l'humeur chagrine, continua le diable; loin d'être galants avec leurs femmes, comme les seigneurs, ils les traitent quelquefois de la même manière que leurs attelages.

— Jésus! et Nedel qui frappe tant ses bêtes! s'écria la promise, tout effrayée.

— Vous voyez donc que Dieu vous favorise d'une grande épreuve, continua le diable avec un air cafard; bénissez la croix qu'il vous envoie, ma fille, et réjouissez-vous de ne pas être une femme de noble, qui ne connaîtrait de la vie que les vanités et les plaisirs.

— Oui, oui, monsieur le recteur, dit Genofa en sanglotant, je me réjouis aussi... Mais, Seigneur! je n'avais point pensé à tout cela.

Et elle prit le coin de son tablier pour essuyer les larmes qui tombaient sur ses joues roses et blanches.

Le jeune curé parut attendri.

— Écoutez, pauvre innocente, dit-il; je veux venir à votre secours et vous assurer l'affection de celui qui va devenir votre mari. Prenez cette bague de fer, noire comme vos beaux chevaux. Elle a appartenu à un grand évêque, et il y a en elle une vertu si merveilleuse, que l'homme qui la mettra à son doigt prendra aussitôt votre volonté, et, quand il serait prince ou duc, vous le verrez devenir votre serviteur fidèle.

La pennéréz reçut la bague avec de grandes exclamations de joie; elle remercia le recteur jusqu'à douze fois de suite et le reconduisit par le petit courtil.

Elle revint ensuite du côté de l'aire afin de chercher Nedel; mais, comme il était parti avec l'attelage, elle ne trouva que M. de Gwebriant essayant le cheval qu'il venait d'acheter.

C'était un jeune homme de grande taille et corpulent, dont le visage avait la couleur du soleil quand il se couche. Toutes les jeunes filles le citaient comme le plus beau gentilhomme du pays.

Genofa se mit à penser aux paroles du *vieux Guillaume* et à la bague de fer qu'il lui avait donnée. Elle comparait, dans son esprit, la vie d'une femme de noble à celle d'une femme de labourneur; puis elle regardait son talisman qui, au dire du recteur, pouvait la faire aimer d'un duc ou d'un prince.

— Celui-ci n'est que marquis, pensait-elle; si j'essayais sur lui, rien que pour savoir.

Et, tout en se répétant ces choses, elle traversait le pourpris jusqu'à ce que M. de Gwebriant l'aperçut et lui criât:

— Hé bien, la belle fille, c'est donc ces jours-ci qu'on prend un maître?

— J'en ai déjà un, répondit Genofa en baissant modestement les yeux.

Elle voulait parler du jeune homme, à qui la ferme appartenait, et il la comprit bien, car il s'écria en lui prenant les bras:

— Sur mon salut, Genofa, si je suis ton premier maître, c'est à moi qu'appartient ton premier baiser.

Et il l'embrassa. Mais la pennéréz voulut retirer sa main pour lui échapper; alors il remarqua la bague de fer qu'elle portait au doigt et lui demanda de qui elle l'avait reçue. Genofa répondit qu'elle venait de la trouver, en coupant l'herbe dans le pré.

— Dans ce cas, dit M. de Gwebriant, elle m'appartient, car je suis seigneur de la terre.

Et il l'ôta, en riant, du doigt de la jeune fille; mais à peine l'eut-il passée au sien, qu'un violent amour alluma son sang et son cœur. Il regarda la pennéréz avec des yeux qui pétillaient, et il lui dit tout bas:

— Il faut que cette bague soit un anneau d'alliance entre nous, Genofa. Monte avec moi sur ce cheval et je t'emmènerai à Vannes, où j'ai une maison qui ne manque de rien. Tu auras des serviteurs, des robes de soie et un chapelain qui dira la messe pour toi seule.

Genofa fut si étonnée, qu'elle demeura d'abord sans réponse. Alors M. de Gwebriant la prit dans ses bras, il l'assit, devant lui, sur la selle, comme un enfant qu'on mène au Pardon, et le cheval partit en faisant étinceler, de ses quatre pieds, les cailloux du chemin. Le diable, caché derrière le pigeonnier, fit une cabriole de joie et descendit vers le domaine des frères Rannou.

Ceux-ci étaient trois frères qui vivaient honnêtement sur le bien reçu de leur père. Chacun y avait sa part qu'il cultivait selon sa fantaisie; mais rien ne séparait les trois héritages; la bonne foi et le bon accord tenaient lieu de fossé. Au moment des semailles, les frères laissaient seulement, entre leurs champs, un sillon vide, et ce sillon servait de limite.

Le recteur les trouva réunis devant la porte de la maison où ils étaient occupés à tailler des chevilles avec leurs couteaux.

A la vue du prêtre, ils se lavèrent et voulurent le faire entrer dans la maison; mais le *vieux Guillaume* les remercia.

— Non, braves gens, dit-il; je ne suis venu que pour vous souhaiter une heureuse journée; restez à ce que vous faites.

— Que monsieur le recteur nous excuse, dit le plus âgé, nous préparons des chevilles pour la latte et pour le soc de nos charrues qui sont hors de service.

— Et cependant, continua le second, toutes trois ont été fabriquées en bois de petit orme par le meilleur charron d'Augan; mais notre terre ressemble à la pâte de seigle quand on va la mettre au four, et ce n'est qu'à grande sueur qu'on peut y faire un sillon.

— Aussi, ajouta le troisième, faut-il, deux fois chaque jour, changer les attelages, ce qui est un retard et une ruine.

— Je comprends vos plaintes, chers fils, dit le diable, et je veux venir à votre aide. Cette cheville que vous voyez a été fabriquée par saint Joseph. Lorsqu'on la place au soc d'une charrue, celle-ci laboure seule tout le jour et trace autant de sillons que trois de ses pareilles conduites par de doubles attelages. Malheureusement elle ne peut avoir qu'un maître, et il faut qu'elle appartienne à un seul de vous.

— Tirons à la plus courte paille pour voir qui la possédera ! s'écrièrent, en même temps, les trois frères.

Le recteur y consentit, et, quand les Rannou eurent tiré, il se trouva que c'était Kado, le plus jeune, qui avait gagné. Le *vieux Guillaume* lui remit la cheville et se retira après avoir bien recommandé aux deux autres frères de ne pas être jaloux de leur cadet.

Celui-ci courut chercher la plus vieille charrue, il la conduisit à un champ qui se reposait depuis trois ans et plaça la cheville à son soc. A l'instant même l'instrument de labourage se mit en mouvement, volant sur la terre aussi vite qu'un oiseau qui regagne son nid, et creusant un sillon deux fois aussi haut que le fer d'une bêche. Les deux frères, qui étaient accourus pour regarder, demeurèrent immobiles de surprise ; mais, au même instant, l'amitié qu'il avaient pour leur jeune frère se changea en envie, tandis que celle de Kado se perdait dans l'orgueil.

— Ce garçon-là est bien heureux d'avoir gagné la cheville, murmurèrent-ils à demi-voix, car nous y avons autant de droits, et il n'a eu pour lui que le hasard.

Kado, qui les entendit, se retourna d'un air fier.

— Ne faites pas comme les impies, dit-il, en appelant hasard la volonté de Dieu. Si j'ai été désigné pour ce don précieux, c'est qu'apparemment j'en étais le plus digne.

Les deux frères se récrièrent en l'appelant démon glorieux, ce qui fit entrer Kado en grande colère.

— Allez, allez ! s'écria-t-il, ne me poussez pas à bout ; car avec ma charrue je puis avoir bientôt la fortune d'un seigneur, et quand je serai riche, je serai de vous des mendiants si c'est mon plaisir.

Cette menace brûla le sang des deux frères, qui avaient déjà la bile dans le cœur.

— Prends garde, fils de vipère ! s'écrièrent-ils ; car, si tu nous menaces, nous te prendrons ce qui fait ta fierté.

— Essayez donc, si vous êtes des hommes ! s'écria Kado en levant la fourche à nettoyer la charrue, qu'il tenait à la main.

Ses frères, fous de fureur, se jetèrent sur lui pour le frapper, et, comme ils avaient encore le couteau à la main, du premier coup ils le tuèrent. Un éclat de rire semblable au tonnerre retentit aussitôt derrière la haie : c'était le *vieux Guillaume* qui avait tout vu et qui s'en retournait au presbytère, aussi heureux qu'un bourgeois de Pontivy, quand il a trompé un pauvre paysan sur le prix du bled. En arrivant, il demanda à la servante de lui préparer, pour son souper, une poitrine de porc cuite dans son jus, et de prendre pour lui, chez l'aubergiste, autant de cidre qu'il en faut pour enivrer douze ivrognes de Guéméné.

A ce moment, on vint lui annoncer que les Biann avaient été trouvés morts dans leur cabane pour avoir trop bu et trop mangé.

Il claqua des doigts et dit d'ajouter à son souper du vin bouché.

Comme il allait se mettre à table, on l'avertit que M. de Gwebriant, qui enlevait Genofa Floc'hilk, avait été emporté par son cheval dans une pierrière où tous deux étaient morts fracassés.

Il dansa un pas de Jabadao, et dit qu'il voulait une salade aux fines herbes.

Enfin, lorsqu'il achevait de souper, on accourut lui dire que les deux Rannou avaient tué leur frère Kado, puis s'étaient perdus de désespoir.

Il poussa un cri de joie en demandant de la liqueur des quatre fruits.

Il vidait son dernier petit verre, quand Jésus-Christ parut sur le seuil.

— *Vieux Guillaume*, ton heure est venue, dit-il, et il faut que tu retournes aux flammes de l'enfer.

— J'y vais, répondit le *serpent-huant* ; mais j'aurai bonne compagnie, car j'emène avec moi tout ce que tu avais de juste dans la paroisse. Tu m'avais défendu de les tourmenter, mais non de les enrichir, et je l'ai fait. Ceci te servira de leçon Nazaréen ; tu sauras une autre fois que pour rendre les hommes méchants, il y a un plus sûr moyen que de leur faire du mal, c'est de leur faire du bien !

Récit de la conférence du diable avec Luther, écrit par Luther même.

Il m'arriva une fois de m'éveiller tout à coup sur le minuit; et Satan commença à disputer ainsi avec moi. Ecoute, me dit-il, Luther, docteur très-éclairé, tu sais que pendant quinze ans tu as célébré presque tous les jours des messes privées : que serait-ce si de telles messes privées étaient une horrible idolâtrie? Que serait-ce si le corps et le sang de Jésus-Christ n'y avaient été présents, et que tu n'eusses adoré et fait adorer aux autres que du pain et du vin?

Je lui répondis : J'ai été fait prêtre, j'ai reçu l'onction et la consécration des mains de l'évêque; et j'ai fait tout cela par le commandement de mes supérieurs, par l'obéissance que je leur devais. Pourquoi n'aurais-je pas consacré, puisque j'ai prononcé sérieusement les paroles de Jésus-Christ, que j'ai célébré ces messes avec un profond respect? tu le sais.

Tout cela est vrai, me dit-il, mais les Turcs et les païens font aussi toutes choses dans leurs temples par obéissance, et ils y font sérieusement leurs cérémonies. Les prêtres de Jéroboam faisaient aussi toutes choses avec zèle, et de tout leur cœur, contre les vrais prêtres qui étaient à Jérusalem. Que serait-ce si ton ordination et ta consécration étaient aussi fausses que les prêtres des Turcs et des Samaritains sont faux, et leur culte faux et impie?

Premièrement, tu sais, me dit-il, que tu n'avais alors ni connaissance de Jésus-Christ ni vraie foi, et qu'en ce qui regarde la foi, tu ne valais pas mieux qu'un Turc. Car le Turc et tous les diables croient l'histoire de Jésus-Christ, qu'il est né, qu'il a été crucifié et qu'il est mort, etc. Mais les Turcs et nous autres esprits réprouvés nous n'avons pas de confiance en sa miséricorde, et nous ne le tenons pas pour notre médiateur et notre sauveur, au contraire nous avons horreur de lui, comme d'un juge sévère.

Telle était ta foi, tu n'en avais point d'autre, quand tu reçus l'onction de l'évêque; et tous ceux qui donnaient ou qui recevaient cette onction, avaient ces sentiments de Jésus-Christ, ils n'en avaient point d'autres. C'est pour cela qu'en vous éloignant de Jésus-Christ, comme d'un juge cruel, vous aviez recours à la vierge Marie et aux saints, et vous les regardiez comme des médiateurs entre vous et Jésus-Christ. Voilà comme on a ravi la gloire à Jésus-Christ. C'est ce que ni toi, ni aucun autre papiste ne peut nier. Vous avez donc reçu l'onction, vous avez été consacrés et vous avez sacrifié à la messe comme des païens et non comme des chrétiens. Comment donc avez-vous pu consacrer à

la messe, ou célébrer vraiment la messe puisqu'il y manquait une personne qui eût la puissance de consacrer; ce qui est, selon votre propre doctrine, un défaut essentiel.

Secondement, tu as été consacré prêtre, et tu as abusé de la messe contre son institution, et contre la pensée et le dessein de Jésus-Christ qui l'a instituée. Car Jésus-Christ a voulu que le sacrement fût distribué entre les fidèles qui communient et qu'il fût donné à l'Eglise pour être mangé et pour être bu. En effet, le vrai prêtre est établi ministre de l'Eglise pour prêcher la parole de Dieu et pour donner les sacrements, comme le portent les paroles de Jésus-Christ en la cène et celles de saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, en parlant de la cène du Seigneur. De là est venu que les anciens l'ont appelée communion, parce que, selon l'institution de Jésus-Christ, le prêtre ne doit pas user seul du sacrement; mais les autres chrétiens qui sont ses frères en doivent user avec lui. Et toi, pendant quinze ans entiers tu t'es toujours appliqué à toi seul le sacrement, lorsque tu as dit la messe, et tu n'y as pas fait participer les autres. Il t'était même défendu de leur donner tout le sacrement. Quel sacerdoce est-ce là? Quelle onction? Quelle messe et quelle consécration? Quelle sorte de prêtre es-tu, qui n'as point été ordonné pour l'église, mais pour toi-même? Il est certain que Jésus-Christ n'a point connu et ne connaît point ce sacerdoce et cette onction.

Troisièmement, la pensée et le dessein de Jésus-Christ, comme ses paroles le marquent, est qu'en prenant le sacrement nous annonçons et nous confessons sa mort : *Faites ceci, dit-il, en mémoire de moi*, et comme dit saint Paul, diseur de messe privée : tu n'as pas seulement une fois prêché et confessé Jésus-Christ dans toutes tes messes; tu as pris seul le sacrement et tu as marmotté entre tes dents et comme en sifflant les paroles de la cène pour toi seul. Est-ce là l'intention de Jésus-Christ? est-ce par de telles actions que tu montreras que tu es prêtre de Jésus-Christ? Est-ce là faire le prêtre chrétien et pieux? As-tu été ordonné pour cela?

Quatrièmement, il est clair que la pensée, le dessein et l'institution de Jésus-Christ, sont que les autres chrétiens participent aussi au sacrement. Mais toi, tu as reçu l'onction, non pour leur distribuer ce sacrement, mais pour sacrifier; et contre l'institution de Jésus-Christ tu t'es servi de la messe comme d'un sacrifice. Car, c'est ce que signifient clairement les paroles de l'évêque, qui donne l'onction, lorsque, selon la cérémonie ordinaire, il met le calice entre les mains de celui qui vient recevoir l'onction et qu'il lui dit : Recevez la puissance de célébrer et de sacrifier pour les vivants et pour les morts. Quel est, ô malheur, cette onction et cette ordination tout à fait sinistre et perverse, que,

de ce que Jésus-Christ a institué comme une viande, et comme un breuvage pour toute l'église, et pour être présenté par le prêtre à ceux qui communient avec lui, tu en fasses un sacrifice propitiatoire devant Dieu? O abomination qui passe toute abomination!

Cinquièmement, la pensée et le dessein de Jésus-Christ est, comme nous l'avons dit, que le sacrement soit distribué à l'église et aux communicants pour relever et pour affermir leur foi dans les combats des diverses tentations qui viennent du péché et du diable; même, pour renouveler et prêcher les bienfaits du Christ. Mais toi, tu l'as regardé comme une chose qui t'était propre, que tu pouvais faire sans les autres, et que tu pouvais leur donner gratuitement, ou pour de l'argent. Dis-moi, que peux-tu nier de tout cela? As-tu donc été fait prêtre de la sorte, c'est-à-dire sans le Christ et sans foi? Car tu as reçu l'onction et l'ordination contre le dessein et l'institution de Jésus-Christ, non afin de donner le sacrement aux autres, mais afin de sacrifier pour les vivants et pour les morts. Tu n'as pas été ordonné pour être ministre de l'église, etc. De plus, comme tu n'as pas distribué le sacrement aux autres, tu n'as pas prêché Jésus-Christ à la messe, et par conséquent tu n'as rien fait des choses que Jésus-Christ a instituées. As-tu donc reçu tout à fait l'onction et l'ordination contre le Christ et son institution, pour faire tout ce qui est contre lui? Et si tu as été consacré et ordonné par les évêques contre Jésus-Christ; il est hors de doute que ton onction et ton ordination est impie, fautive et antichrétienne. Je soutiens donc que tu n'as pas consacré à ta messe, et que tu n'as offert, adoré et fait adorer aux autres, que du pain et du vin seulement.

Tu vois maintenant qu'il manque dans ta messe, premièrement, une personne qui puisse consacrer, c'est-à-dire un homme chrétien; qu'il y manque en second lieu, une personne pour qui on consacre, et à qui l'on doit donner le sacrement, c'est-à-dire l'église, le reste des fidèles et le peuple. Mais toi, qui es un impie, et qui ne connais pas Jésus-Christ, tu es là debout tout seul et tu t'imagines que le Christ a institué pour toi seul le sacrement, et que tu n'as qu'à parler pour consacrer dans ta messe privée le corps, le sang du Seigneur, quoique tu ne sois pas membre de Jésus-Christ, mais son ennemi. Il y manque en troisième lieu, le dessein, le fruit et l'usage pour lequel le Christ a institué ce sacrement. Car Jésus-Christ l'a institué en faveur de l'Eglise pour être mangé et pour être bu, pour fortifier la foi des fidèles, pour prêcher et pour exalter dans la messe les bienfaits de Jésus-Christ. Or, tout le reste de l'église qui ne sait pas même que tu dis la messe, n'apprend rien par toi et ne reçoit rien de toi, mais toi seul dans ton coin muet et sans rien dire, tu manges

seul, tu bois seul, et ignorant que tu es de la parole du Christ, homme indigne et sans foi, tu ne communies personne avec toi, et suivant la coutume qui est parmi vous autres, tu vends pour de l'argent comme une bonne chose ce que tu fais.

Si donc tu n'es pas une personne capable de conserver et que tu ne le doives pas; s'il n'y a personne à ta messe pour recevoir le sacrement; si tu mets à l'envers, si tu changes et si tu renverses entièrement l'institution du Christ; enfin si tu n'as reçu l'onction que pour faire ainsi toutes choses contre le Christ, qu'est-ce que ton onction, et que fais-tu ensuite en disant la messe et en consacrant, que blasphémer et tenter Dieu, tellement que tu n'es pas véritablement prêtre, ni le pain véritablement le corps de Jésus-Christ?

Je te donnerai une comparaison. Si quelqu'un baptisait, quand il n'y a personne à baptiser, si quelque évêque, selon la coutume ridicule, qui s'est introduite parmi les papistes, baptisait une cloche ou une sonnette, ce qui ne doit, ne peut recevoir le baptême; dis-moi, je te prie, serait-ce là un vrai baptême? Tu seras contraint d'avouer ici que ce n'en serait pas un. Car qui peut baptiser ce qui n'est point ou ce qui ne peut recevoir le baptême? Que serait-ce que ce baptême, si je prononçais en l'air ces paroles: « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » et que je répandisse de l'eau? Qui est-ce qui recevrait la rémission de ses péchés ou le Saint-Esprit? Serait-ce l'air ou la cloche? Il est palpable qu'il n'y a point là de baptême, quoique ces paroles du baptême soient prononcées ou que l'eau soit répandue, parce qu'il y manque une personne qui puisse recevoir le baptême. Que serait-ce si la même chose t'arrivait dans ta messe; que tu prononçasses les paroles, que tu crusses recevoir le sacrement, et que cependant tu ne reçusses que du pain et du vin? Car l'Eglise qui est la personne qui reçoit, n'y assiste pas, et toi qui es un impie et un incrédule, tu n'es pas plus capable de recevoir le sacrement qu'une cloche l'est de recevoir le baptême, c'est pourquoi tu n'es rien du tout quant au sacrement.

Tu me diras peut-être ici: Quoique je ne présente pas le sacrement aux autres qui sont dans l'église, je ne laisse pas de le prendre et de me le donner à moi-même. Et il y en a plusieurs parmi les autres, qui, tout incrédules qu'ils sont, reçoivent le sacrement ou le baptême; et cependant ils reçoivent un vrai baptême et un vrai sacrement. Pourquoi n'y aurait-il pas dans la messe un vrai sacrement? Mais ce n'est pas la même chose, parce que dans le baptême, lors même qu'il se donne dans une nécessité pressante, il y a du moins deux personnes, celle qui baptise et celle qui doit être baptisée, et souvent plusieurs autres per-

sonnes de l'église. De plus, la fonction de celui qui baptise est telle, qu'il communique quelque chose aux autres personnes de l'église comme à ses membres, et qu'il ne leur ôte rien, pour se l'appliquer à lui seul, comme tu fais dans la messe. Et toutes les autres choses qui se passent dans l'action du baptême sont selon le commandement et l'institution du Christ. Mais ta messe est contre l'institution du Christ.

En second lieu, pourquoi n'enseignez-vous pas qu'on se peut baptiser soi-même? Pourquoi désapprouvez-vous un tel baptême? Pourquoi rejetteriez-vous la confirmation, si quelqu'un se confirmait lui-même, comme l'on confirme parmi vous? Pourquoi la consécration ne vaudrait-elle rien, si quelqu'un se consacrait prêtre lui-même? Pourquoi n'y aurait-il point d'absolution, si quelqu'un se la donnait à lui-même? Pourquoi n'y aurait-il point d'onction, si quelqu'un étant à l'extrémité, se la donnait à lui-même, comme on la donne parmi vous? Pourquoi n'y aurait-il pas de mariage, si quelqu'un se mariait à lui-même, ou voulait forcer une fille et dire que cette action devrait être un mariage malgré cette fille? Car ce sont là vos sept sacrements. Si donc personne ne peut faire aucun de vos sacrements ou en user pour soi-même, pourquoi veux-tu faire ce grand sacrement pour toi seul?

Il est bien vrai que le Christ s'est pris lui-même dans le sacrement et que tout ministre en le donnant aux autres le prend aussi pour lui-même. Mais il ne le consacre pas pour lui seul, il le prend conjointement avec les autres et avec l'Eglise; et tout cela se fait selon la parole de Dieu, le commandement et l'ordre du Christ. Quand je parle ici de consécration, je demande si quelqu'un peut consacrer et faire le sacrement pour lui seul, parce que je sais fort bien qu'après la consécration, chaque prêtre en peut user comme les autres : car c'est la communion et la table du Seigneur qui est commune à plusieurs, comme lorsque j'ai demandé si quelqu'un pouvait se donner l'onction, il pouvait se servir ensuite de sa vocation. Et enfin, lorsque j'ai demandé si quelqu'un ayant violé une fille, c'était assez que celui qui l'avait déshonorée, appelât mariage cette conjonction, je savais bien aussi que quand la fille consent d'abord au mariage, la conjonction qui suit ce consentement est un mariage.

Dans cette détresse, dans ce combat contre le diable, je voulais repousser cet ennemi avec les armes auxquelles j'étais accoutumé sous la papauté. Je lui objectais l'intention et la foi de l'Eglise, en lui représentant que c'était dans la foi et dans l'intention de l'Eglise que j'avais célébré les messes privées. « Je veux, lui disais-je, que je n'aie pas cru comme il fallait croire, et que je me sois trompé dans ma pensée; l'Eglise, néanmoins,

a cru en cela, comme il fallait croire, et ne s'est point trompée. » Mais Satan, me pressant avec plus de force et de véhémence qu'auparavant : « Ça, me dit-il, fais-moi voir où il est écrit qu'un homme impie, incrédule, puisse assister à l'autel de Jésus-Christ, consacrer et faire le sacrement en la foi de l'Église. Où Dieu l'a-t-il ordonné ? Où l'a-t-il commandé ? Comment prouveras-tu que l'Église te communique son intention pour dire ta messe privée ? Si tu n'as point la parole de Dieu pour toi, et que ce soient les hommes qui t'aient enseigné sans cette parole, toute cette doctrine est un mensonge. Quelle est votre audace ? Vous faites ces choses dans les ténèbres, vous abusez du nom de l'Église, et après vous voulez défendre toutes vos abominations par le prétexte de l'intention de l'Église. Tu n'as que faire de m'alléguer l'intention de l'Église, l'Église ne croit rien et ne pense rien au delà de la parole et de l'institution du Christ, et beaucoup moins encore contre son dessein et son institution, dont j'ai déjà parlé ; car saint Paul dit, dans sa première Épître aux Corinthiens, en parlant de l'Église et de l'assemblée des personnes de piété : *Nous connaissons les sentiments de Jésus-Christ.* Mais comment apprendras-tu qu'une chose est selon le dessein et l'intention de Jésus-Christ et de l'Église, que par la parole du Christ, par la doctrine et par la profession publique de l'Église ? Comment connais-tu que l'intention et la pensée de l'Église est que l'homicide, l'adultère et l'incrédulité soient mis entre les péchés pour lesquels on peut être damné ? Et comment sais-tu d'autres choses semblables, que par la parole de Dieu. Si donc on doit apprendre de la parole et du commandement de Dieu ce que l'Église pense des œuvres bien ou mal faites, ne doit-on pas, à plus forte raison, apprendre de la parole de Dieu ce qu'elle pense de la doctrine ? Pourquoi donc, blasphémateur ! contreviens-tu, dans la messe privée, aux paroles claires et à l'ordre du Christ ? Et pourquoi te sers-tu ensuite du nom et de l'intention de l'Église pour couvrir ton mensonge et ton impiété ? Tu pares de ces misérables couleurs ton invention, comme si l'intention de l'Église pouvait être contraire aux paroles claires et à l'intention du Christ. Quelle est cette audace prodigieuse, que tu puisses profaner le nom de l'Église par un mensonge si impudent ?

« Puisque l'évêque ne t'a fait diseur de messe par l'onction que pour faire, en disant les messes privées, tout ce qui est contraire aux paroles claires et à l'institution du Christ, à la pensée, à la foi et à la profession publique de l'Église, cette onction est très-profane et n'a rien de saint et de sacré. Elle est même plus vaine, plus inutile et aussi ridicule que le baptême qu'on donnerait à une pierre ou à une cloche ? » Et Satan, poussant plus loin ce raisonnement, me dit : « Tu n'as donc pas

consacré, mais tu n'as offert que du pain et du vin, comme font les païens ; et par un trafic infâme et injurieux à Dieu, tu as vendu ton ouvrage aux chrétiens, servant non à Dieu, non au Christ, mais à ton ventre. Quelle est cette abomination inouïe au ciel et à la terre ? »

Tel est à peu près le sommaire de cette dispute.

PROCES DE MAGIE.

LES RELIGIEUSES DE LOUVIERS.

Vers le milieu du dix-septième siècle florissait à Louviers un monastère de jeunes religieuses dont la piété fervente se répandait dans tout le pays en odeur de sainteté, et servait depuis quelque temps à l'édification des âmes. Toutes étaient embrasées du feu de l'amour séraphique ; le recueillement, l'austérité, le silence, le goût de la retraite, l'anéantissement des passions, étaient leurs vertus familières. Leur cloître fut comparé à cette solitude ravissante que, selon le prophète, un éternel printemps enrichit de fleurs toujours nouvelles, et qui recèle dans son sein les pierres précieuses dont se construit la Jérusalem céleste.

A la vue de tant de pureté, d'innocence et d'attraits, un ecclésiastique, doué de la plus rare éloquence, sentit son zèle enflammé au point de rêver pour ces adorables créatures un degré de perfection encore plus exquis ; il crut concevoir la possibilité d'en faire presque des anges. C'était, dit la chronique, un homme d'une démarche grave et mesurée ; ses yeux baissés, son humble contenance, sa barbe longue et négligée, son visage pâle et de jeûnes exténué, n'ôtaient rien à l'ardeur de sa parole, qu'il savait merveilleusement suspendre ou précipiter à son gré. Ceux qui lui parlaient trouvaient en lui une condescendance pleine de bonté ; il laissait échapper des mots enflammés qui donnaient un avant-goût du bonheur céleste ; ses messes n'étaient qu'une longue extase ; sa voix harmonieuse soupirait de sublimes actions de grâces qu'il entrecoupait de sanglots, ou qu'un silence mystérieux interrompait tout à coup dans leur plus grande véhémence.

Il s'annonça à ces jeunes ouailles comme l'envoyé de l'Esprit saint et le dispensateur de ses grâces ; il les fortifia dans leur abnégation et dans le ferme propos où elles étaient de renoncer à tout et de tout souffrir en vue de Dieu ; il leur prêcha l'extrême simplicité du cœur, et canonisa l'obéissance aveugle ; il leur dit de s'anéantir entièrement dans la contemplation divine sans avoir égard à l'entendement, ni à la matérialité des sens, dont l'oubli complet était le triomphe de l'âme sainte. « Elevez-vous et ne rampez plus comme le vulgaire qui s'arrête à de misérables scrupules ; volez avec l'aigle, et laissez loin de vous les tempêtes et les brouillards des passions et des dérèglements humains, se dissiper et se consumer d'eux-mêmes dans la basse région de l'âme. Mourez dans l'extase et dans l'union de l'Esprit avec Dieu, sans vous occuper de ce qui se passe au-dessous. Des vierges illuminées comme vous, n'ont point affaire avec les fardeaux communs ; en elles l'amour opère tout ; elles sont libres de la liberté du Christ ; la grâce est à vous ; à vous, l'onction de l'Esprit saint. Et des essences épurées comme la vôtre s'abaïsseraient à repousser la convoitise de la chair, à lutter avec ses assauts !

Non, cette ennemie grossière est indigne de vous ; vous auriez beau la combattre, elle reviendrait toujours à la charge pour troubler la paix intérieure et l'ineffable repos sans lequel il n'y a pas d'adhésion possible avec le souffle divin ; il faut donc mortifier la honte et confondre le péché en évitant de le discerner et de le voir, parce qu'il n'y en a plus, dès que l'âme est sans distraction unie à Dieu. Voilà, mes tendres colombes, la vie cachée dont j'avais à vous révéler les mystères, et dans laquelle vous trouverez des joies inconnues et des délices sans fin. »

Pour entretenir les jeunes sœurs dans ses idées, qui, on le voit, n'étaient pas toutes orthodoxes, il leur prêta les livres qui en étaient remplis. Il avait dit à l'évêque d'Evreux : « Je ferai de ce monastère un tabernacle dont les murailles s'élèveront jusqu'aux nues, où les anges viendront converser, et dont la renommée s'étendra par de là les siècles ! »

Quelques affaires, qu'il eut à Rome et à Paris, interrompirent le cours de ses instructions ; et à peine fut-il de retour, que la mort, qui vint le surprendre, arrêta le cours de ses ambitieux projets.

Mais il avait éveillé, dans l'âme des jeunes sœurs, des illusions et des idées d'orgueil dont l'esprit de malice s'empara pour les perdre. Ici, les nuages s'agglomèrent et l'horizon est plus sombre !

Un certain prêtre, nommé Mathurin Picard, desservait avec son vicaire, Thomas Boullé, une petite cure au Ménil-Jourdain, près Louviers. En qualité de confesseur, il avait eu charge d'âmes dans le couvent ; mais depuis quelque temps, ce que l'on rapportait des pratiques suspectes auxquelles il se livrait, la lui avait fait perdre. Il conserva néanmoins assez de crédit pour faire recevoir parmi les religieuses, comme sœur converse, une jeune fille fort belle nommée Madeleine Bavan. Dès lors, une étrange perturbation bouleversa cette maison. A l'arrivée de Madeleine Bavan, on remarqua, disons-nous, parmi les jeunes sœurs, des préoccupations inaccoutumées ; une certaine agitation s'empara d'elles ; plusieurs furent frappées de visions extraordinaires ; elles étaient saisies de pamoisons subites ; quelques unes tombaient dans le délire. L'évêque d'Evreux, informé de ce qui se passe, envoie le révérend père Esprit de Bosroger, provincial des capucins de Normandie, à l'effet de les calmer par des sermons.

Un jour que ce père, en parlant du démon, s'animait plus qu'à l'ordinaire, et disait que ce n'était qu'une mouche en comparaison de la vertu divine, Madeleine ne put s'empêcher de se récrier : « Eh bien, dit-elle, on verra dans quelques jours si ce n'est qu'une mouche. » Et cinq religieuses ne tardèrent pas à ressentir d'effrayantes convulsions. On se rappela une circonstance où Madeleine avait crié au secours, en se plaignant que le diable la frappait et la renversait sur les marches de sa cellule ; on conjectura que Madeleine était vouée au démon, qui ne la tourmentait que parce qu'elle lui avait donné pouvoir sur elle.

L'évêque d'Evreux en personne procéda à l'exorcisme, à la force duquel les démons ne purent résister, et crièrent tout d'une voix que Madeleine était magicienne, et que c'était elle qui leur avait fait prendre possession du couvent ; qu'elle fréquentait le sabbat et qu'il fallait qu'on s'en méfiât, parce qu'elle y avait reçu un nouveau pouvoir de charmer par les yeux. Madeleine fut atterrée ; elle resta sans action et sans voix et comme anéantie sous les terribles syndérèses de sa conscience qui l'écrasait, en présence de la vérité du Dieu vivant qui venait pour la confondre. On l'enferme dans une chambre séparée, où elle fait l'aveu de ses crimes, et, pleine de repentance, requiert le secours de l'Eglise. Elle déclare qu'elle a été pervertie par le prêtre Mathurin Picard, qui l'a induite à mal, en lui arrachant son consentement par ruse ; que c'est lui qui l'a instruite dans l'art de la sorcellerie et qui l'a conduite au sabbat.

Le juge ecclésiastique la condamna d'abord à la prison de l'officialité, malgré ses protestations d'innocence. Léviathan, exorcisé de nouveau, confirma les dé-

clarations de Madeleine à l'encontre dudit Picard ; raconta toutes les énormités de ce prêtre infâme que la mort avait heureusement frappé ; et ajouta que la présence de son corps, enterré près de la grille de la Communion, était la cause de l'un des plus dangereux maléfices qui affligeaient le couvent. De plus, une religieuse déposa, contre Picard, que la veille de sa profession il l'avait instruite à faire ses vœux au dieu Beel. Deux autres déclarèrent que pour avoir été seulement touchées par lui, elles ont ressenti comme des horreurs, et sont restées pendant quelques jours dans un état complet de stupidité.

L'évêque, instruit de tout cela, crut pouvoir, de sa propre autorité, et pour détruire les mauvaises influences du magicien défunt, ordonner qu'on exhumât son corps, et qu'on le jetât dans un puits.

Quelques rumeurs s'étant élevées à ce sujet, le lieutenant criminel descendit sur les lieux, et dressa du tout procès verbal, pour en référer au parlement, qui en prit connaissance, et qui ordonna qu'il en fût plus amplement informé. Des commissaires furent députés ; la reine envoya des docteurs accompagnés de l'archevêque de Toulouse. On redoubla les exorcismes, le vicaire Boullé fut appréhendé, et le procès poursuivi.

Les registres du parlement de Rouen et les interrogatoires devant le lieutenant criminel Routier, contiennent d'abominables révélations faites par Madeleine Bavan. Elle aurait volontairement, et dans le plein usage de sa raison, avoué : qu'entraînée au sabbat par les séductions du magicien Picard, qu'elle avait connu, à Ronen, dans la maison d'une couturière, elle avait, pendant la messe sabbatique, signé un registre ; puis qu'elle s'était mariée avec un jeune homme, qui n'était autre que le diable, nommé Dagon, et que dans ce mariage, elle ne ressentit que des douleurs : que, néanmoins, elle signa de son sang la cédule par laquelle elle se donnait à lui (lors de cet aveu, le diable ayant été forcé, par l'exorcisme, de rapporter la cédule en question, Madeleine la reconnut) ; que, de concert avec le même magicien, elle avait composé une grande quantité de maléfices, en mêlant des hosties consacrées avec de la poudre de crapauds et du poil du bouc qu'on adore au sabbat ; que, pendant l'espace de huit mois, il ne se passa pas de semaine qu'elle ne s'y rendît ; qu'elle trouvait toujours le prêtre Picard et Thomas Boullé qui lui servait de diacre ; qu'elle y dansait à rebours à la lueur de chandelles toutes noires qui y brûlaient constamment ; que, jalouse des honneurs que l'on y rendait à une autre femme, elle essaya, pour en mériter autant, de corrompre, par des maléfices, deux religieuses du monastère de Louviers ; que plusieurs fois, avec Picard et le diable, sous la forme d'un gros chat noir, elle a commis, sur l'autel, d'horribles profanations ; qu'elle a souvent percé des hosties consacrées d'où il sortait du sang qu'elle recueillait pour en faire un charme ; qu'on égorgeait, au sabbat des enfants nouveau-nés ; et que, de leur sang et de leurs os, on composait aussi des charmes ; après quoi on les faisait rôtir pour les manger ; qu'elle signa des cédules et un testament où elle renonçait à Dieu et au baptême ; qu'un jour de communion elle arracha l'hostie de sa bouche, la foula aux pieds, écrivit dessus ses lettres initiales M. B., et en cacheta sa cédule de renonciation, signée de son sang, pris sur le cœur ; qu'elle fut marquée par Picard d'un fer chaud sur les reins, où elle ressentait d'insupportables douleurs toutes les fois qu'on y appliquait des reliques ou le saint-sacrement (ici une religieuse vint déclarer qu'elle lui avait ouï dire qu'elle était vouée au démon, et que son désespoir en était si grand qu'elle consentirait à être brûlée en place publique, si on lui promettait son salut) ; qu'elle a aidé le magicien Picard à remplir le monastère de charmes et de ligatures pour la perdition des religieuses ; qu'un jour, étant sortie du chœur, elle alla s'asseoir sous un mûrier dans le jardin, et que là le gros chat noir dont il a été parlé vint se poser sur ses épaules, ouvrant une gueule effroyable qu'il approcha de sa bouche, sans doute pour attirer l'hostie qu'elle venait de recevoir ; qu'il resta

dans la même position pendant une heure environ, sans qu'elle pût proférer une seule parole ; que, dans une nuit de sabbat, où s'était réunie une assemblée nombreuse, on figura, sur une grande hostie, l'image du Christ, que l'on attacha sur une croix avec de petits clous, et qu'on perça au côté pour en faire sortir du sang ; que, non contents de cet horrible sacrilège, trois magiciens allumèrent un bûcher pour y brûler l'hostie ; mais que Dieu parut armé de la foudre, et qu'il extermina ceux qui allaient y jeter le précieux corps du Sauveur ; qu'une autre nuit, deux étrangers, richement habillés, étant venus au sabbat, soit par force, soit par curiosité, ils furent égorgés après qu'on les eut contraints à renier Dieu et l'Eglise ; que, depuis la mort du curé Picard, elle fut transportée dans la grange où le cadavre de ce magicien, soutenu sous les bras par une épouvantable figure, lui parla comme s'il eût été vivant, et lui demanda si elle pensait à remplir la promesse qu'elle lui avait faite de le rejoindre bientôt ; à quoi elle répondit affirmativement ; qu'enfin, dans les prisons d'Evreux, elle souhaita ardemment la mort, et que des démons lui apportèrent d'abord du verre pilé qu'elle avala sans pouvoir mourir, malgré les flots de sang qu'elle vomit, et, en second lieu, un couteau dont elle se coupa les veines du bras et de la gorge et qu'elle se plongea dans le ventre jusqu'au manche, sans réussir davantage à se donner la mort ; que, depuis, elle avait déclaré que c'était le diable qui lui avait fait ces blessures.

Quant à Picard, l'enquête établit qu'à l'aide de sacrilèges et de paroles magiques, il dénouait l'aiguillette aux personnes auxquelles Boullé, son vicaire, avait jeté des charmes ; qu'un jeune homme étant venu lui demander des fleurs pour la fête du saint-sacrement, il lui permit d'en cueillir dans son jardin, avec défense expresse de toucher à un coudrier qui s'y trouvait ; mais que celui-ci, n'ayant pas tenu compte de la défense, trois gros chiens noirs parurent tout à coup et lui jetèrent d'affreux regards ; que Picard fréquentait criminellement une mère et ses deux filles, et qu'il ne se passait pas de semaine qu'il ne se rendit au sabbat ; qu'on l'entendit blasphémer et se plaindre de n'avoir pas été étouffé dès le berceau ; que son valet le surprit causant, dans le presbytère, avec un grand homme noir qui s'était introduit, quoique tout fût fermé, et que Picard lui confessa que c'était le diable ; qu'il fut surpris aussi, plusieurs fois, par le sacristain, avec Madeleine Bavan dans la chapelle de Lorette, au monastère de Louviers, et qu'il y fit des malédictions sur la croix du clocher qui n'était pas encore posée ; qu'une fois, ayant placé une hostie dans le rond du soleil d'or du saint-sacrement, une bête monstrueuse y darda sa langue et en occupa toute la vitre ; qu'il s'efforça d'entraîner plusieurs personnes au sabbat ; qu'il prédit à la tourière du monastère de Louviers qu'il serait brûlé par ordre de la justice, et qu'elle serait la première à déposer contre lui, et jeterait la première pierre sur son cadavre, ce qui se vérifia ; qu'un homme, étant venu lui apporter une lettre, le trouva vis-à-vis d'un inconnu vêtu de noir, et l'entendit pousser un cri effroyable ; que l'inconnu lui demanda pourquoi il tremblait ; qu'en sortant, la porte se referma sur lui avec une telle violence qu'elle faillit l'écraser, et qu'au même instant, un grand chien noir lui passa entre les jambes et disparut ; qu'il promit à une religieuse de la délivrer de ses obsessions, si elle voulait se confesser à lui et lui obéir en toutes choses, ce que ladite religieuse ayant refusé, il la toucha du bout du doigt au côté, et que depuis, elle a toujours ressenti des inquiétudes et des douleurs toutes les fois qu'on y a appliqué des reliques de la vraie croix ou autres ; que c'était lui qui, au sabbat, égorgeait les jeunes enfants et présidait à l'horrible cène où leurs corps servaient de pâture ; qu'il fit périr, par ses malédictions, deux religieuses de Louviers, etc.

Thomas Boullé, qui vivait encore, fut très-difficile à convaincre. Jamais le moindre aveu ne sortit de sa bouche, même au milieu des plus atroces douleurs de la torture ; mais il fut déposé contre lui qu'un homme harassé de fatigue se trouvant encore à plus d'une lieue du Ménil-Jourdain, où il se rendait avec

Boullé, celui-ci lui dit qu'il n'avait qu'à mettre le bout du pied sur le sien, ce qu'ayant fait il arriva presque aussitôt et sans se donner de peine; que le même homme s'étant plaint à lui des obstacles qu'il éprouvait dans la conclusion d'un mariage, Boullé lui remit un billet où se trouvaient écrits les noms de cinq démons avec des caractères talismaniques, et lui indiqua certaines pratiques au moyen desquelles il devait venir à bout de ce qu'il désirait; qu'un prêtre, scandalisé de ses désordres, lui ayant reproché de s'être voué au démon, et l'ayant défié de déclarer qu'il y renonçait, Boullé s'y refusa constamment; qu'il donnait les maladies et les guérissait avec des sortilèges; qu'un jour, pendant matines, il tomba dans l'église, et qu'il parut alors effroyable; qu'il se tordait en se roulant; qu'il avait le visage noir, les cheveux hérissés et la langue hors de la bouche; qu'il débauchait les filles en abusant de la confession, et qu'il ensorcelait les femmes à tel point que celles qui aimaient le mieux leurs maris ne pouvaient plus les sentir et leur jetaient des bâtons à la tête; que se trouvant à une noce, sous prétexte de bénir le lit nuptial, il y jeta un charme, et que toute la nuit les nouveaux époux furent tourmentés et frappés de vertiges; qu'on lui surprit souvent entre les mains des livres de magie; qu'il avait toujours écrit dans sa poche quelque nom de diable pour s'en faire assister au besoin; qu'il se vantait de se coucher sur des brasiers ardents, sans éprouver le moindre mal, ce qu'en effet plusieurs personnes l'ont vu faire; qu'il s'appropriait une somme d'argent qu'on avait cachée avec le plus grand soin; qu'il se rendait exactement au sabbat où il adorait le bouc et commettait toutes sortes d'abominations et d'impuretés.

On ajoutait qu'une nuit, pour sceller plus fortement leur détestable association, la reine du sabbat, Boullé et Madeleine Bavan, se retirèrent de la bouche des hosties consacrées, les piquèrent, en firent jaillir du sang, puis échangèrent entre eux les quatre hosties, qu'ils se présentèrent en signe d'alliance; que Boullé se fit désigner par Picard pour succéder à ce dernier dans la continuation de ses sortilèges et des maléfices pratiqués dans le monastère de Louviers; que Madeleine Bavan promit de lui obéir comme elle avait obéi à Picard, et qu'elle signa avec lui le papier de blasphème; qu'au retour du grand sabbat, il en firent un petit dans le chœur du couvent; que dans la confrontation de Madeleine avec Boullé, ce dernier lui toucha le bras et lui fit d'horribles menaces, en lui ordonnant de rétracter tout ce qu'elle avait dit contre lui; qu'en effet, elle fut agitée de frissons et qu'elle perdit l'usage de ses sens; tandis que Léviathan, vaincu aussi par la force du charme, fut arrêté tout court lorsqu'il allait déposer contre Boullé et garda le silence le plus obstiné; qu'il portait sur son corps les stigmates du démon (en effet, on trouva sur son corps la marque d'un fer chaud); enfin, qu'il avait trempé dans tous les meurtres et dans toutes les profanations qui ont été ci-dessus rapportés, etc.

L'archevêque de Toulouse, accompagné de deux pénitenciers et docteurs en théologie de l'Eglise de Paris; et M. de Morangis, conseiller du roi et maître des requêtes, furent conduits par l'évêque d'Evreux au monastère de Louviers, en se faisant assister du docteur Yvelin, médecin ordinaire du roi. Ce dernier commença par déclarer que les convulsions des religieuses ne provenaient point de maladies et ne rentraient nullement dans la spécialité de son art. Restait donc au respectable aréopage à constater l'état des choses. Après un examen scrupuleux, voici ce qui fut consigné: hors de leurs convulsions et dans leur état ordinaire, les jeunes sœurs se font remarquer par leur douceur, leur timidité, leur air sage et modeste, et par leur naturel simple et sans malice; mais lorsque leur frénésie les prend, elles se livrent à des mouvements et à des actes qui dépassent les forces de jeunes filles comme elles; leurs corps se courbent en forme d'arc; et sans s'aider des mains, elles ne touchent la terre que du talon et du front; l'une d'elles, en parlant, fut renversée tout à tout et resta pliée en arc, appuyée seulement sur le talon du pied droit pendant l'espace d'un *Ave Maria*.

Bien que pendant l'exorcisme leur agitation fût des plus pénibles ; que leur tête frappât avec violence contre terre ou contre les murs ; néanmoins, l'accès une fois passé, on ne s'apercevait pas de la moindre altération, pas de la plus petite meurtrissure ; encore qu'elles n'entendissent ni le grec ni le latin, cependant elles répondaient pertinemment aux questions faites en ces langues ; enfin ce qui prouve la connaissance qu'elles avaient des choses cachées, c'est que plusieurs ont fait la description exacte, sans les avoir vus, des malélices rapportés à l'évêque d'Evreux par les démons exorcisés ; que même l'une d'elles indiqua, le 29 août, l'existence d'un charme enfoui à la profondeur de neuf pieds sous terre, dans un endroit où le terrain n'avait jamais été remué ; qu'on y creusa et que le charme fut trouvé tel qu'il avait été annoncé.

Souvent le démon passe du corps d'une sœur dans l'autre. Un jour, Putiphar, possédant la sœur Saint-Sacrement, dit à Excitif, qui possédait la sœur Barbe : « Veux-tu que j'aie te rejoindre dans la chienne que tu tiens ? » A quoi Excitif ayant répondu affirmativement, la migration se fit, et la sœur Saint-Sacrement devint libre, s'agenouilla aux pieds de l'autel, et récita son bréviaire jusqu'à Laudes, tandis que Barbe restait les bras raides comme des barres de fer, le pied tendu et la tête si pesante, qu'il fut impossible de la soulever pendant une demi-heure. Mais, au moment où la sœur Saint-Sacrement allait communier, soudain Putiphar la reprit, en criant : « Halte-là ! c'est ce que je ne souffrirai pas ! » Et en effet, cette pauvre fille subit de nouveaux tourments, tandis que sœur Barbe commença à se remuer, et ne parut plus agitée par des mouvements de son démon ordinaire. Ce jeu fut répété deux fois. D'après l'aveu de Putiphar, ce qui rend la tête si lourde, c'est la lutte des démons à qui aura la place la plus élevée dans le cerveau de la patiente.

Quelquefois, au contraire, le démon imprime une légèreté extraordinaire. Ainsi, la sœur Marie du Saint-Esprit, lancée par Dagon sur l'ouverture d'un puits, s'y tint en travers, ou suspendue par un doigt ou par un orteil ; une autre sœur fut enlevée sur un mûrier et posée sur le sommet des plus petites branches sans même les faire fléchir ; elle parcourut ainsi le tour de l'arbre ; on en a vu plusieurs, malgré les os sésamoïdes, plier entièrement les doigts en arrière. Accaron, démon de la sœur Marie de Jésus, lui fit battre le cœur au haut de l'épaule ; une autre fois, il la jeta dans le feu sans la brûler ; quelques-unes se roulaient et se tortillaient comme des serpents. Autre prodige : Marie Chéron, sœur toute jeune, et à peine en âge de prendre le voile, possédée par le démon Grongad, fit un discours si admirable, qu'elle tint en suspens, par la douceur et la grâce de ses paroles, l'esprit de tous les assistants, parmi lesquels se trouvaient les plus fameux cultivateurs, qui avouèrent n'avoir jamais rien entendu de si éloquent.

Putiphar, conjuré de sortir du corps de Marie, ne s'en échappa qu'après l'avoir torturé si longtemps qu'elle tomba évanouie. Lorsqu'on voulut la faire revenir à elle, on trouva ces mots écrits sur son sein en lettres rouges et surmontés d'un cœur percé : Vive Jésus ! que le démon avait été contraint de prononcer en s'éloignant. Oxarat, qui possédait la sœur Saint-Nicolas, la fit beaucoup souffrir ; mais, poussé lui-même à bout par les ferventes invocations des prêtres, il sortit en disant :

— Je confesse Dieu Trin et un ; je confesse celui qui est, et devant qui tout n'est rien.

Leviéthan, le démon de Madeleine Bavan, fut tellement accablé sous le poids de l'exorcisme, qu'il prêcha cette fille et l'exhorta à se convertir. Ce qui surprenait, c'était d'entendre ces religieuses, habituées à tant de retenue, proférer les blasphèmes les plus hardis et les propos les plus indécents. Elles donnaient la description du sabbat, du bouc qu'on y adorait et des horreurs qui s'y commettaient, aussi exactement que si elles y eussent assisté ; elles témoignaient l'aver-

sion la plus profonde pour les sacrements et pour la confession ; et, une fois libres, elles ne désiraient rien plus ardemment ; elles louaient et priaient avec une admirable onction ; puis, tout à coup, elles invoquaient l'enfer, maudissait le seigneur, et tenaient des propos infâmes, raisonnant d'ailleurs fort bien en tout le reste.

Voilà pour les obsessions. Passons aux visions. La sœur Barbe vit en pleine nuit des flambeaux allumés. La sœur Marie aperçut un fantôme s'asseoir au pied de son lit, et une autre fois, une grosse tête noire la regarder avec des yeux perçants. La sœur Anne de la Nativité, voyait toute la nuit une figure immobile devant elle ; le jour, partout où elle voulait aller, la figure la précédait ; même au chœur où, pendant la messe, elle faisait mille contorsions, et lui présentait une gueule béante lorsqu'elle ne voulait pas regarder ses postures sacrilèges. Une forme de crucifix vint aussi comme pour la préserver des illusions de cette figure, et lui adressa des paroles d'intérêt et de tendresse, l'appelant son épouse, sa bien-aimé, son âme d'élite ; lui promettant de la remplir de sa grâce, et détachant même son bras de la croix pour l'embrasser ; mais elle se douta de la ruse, fit un mépris intérieur, et tout disparut. Cependant elle n'en fut pas quitte ; ce fut bientôt un soleil qui lui apparut si beau et si ravissant, qu'elle n'avait rien vu de si merveilleux ; il sortit de cette lumière une voix qui lui dit :

— Ma fille, je veux que vous soyez unie avec la splendeur éternelle, je me donne à vous pour que vous ne souffriez pas seule ; donnez-vous à moi, car je suis votre époux ; ne vous refusez point à mes grâces.

A ces mots, la sœur, qui se méfiait, fit un signe de croix, et la vision s'évanouit ; une autre fois, elle croyait parler à la mère abbesse qui lui reprochait d'avoir fait mépris de la figure du Christ, mais il lui vint dans la pensée d'aller voir au noviciat, où elle trouva la véritable mère abbesse. A ces apparitions succéda un ange dont rien n'égalait la beauté : « Dieu, qui la voulait gouverner immédiatement par lui ou par ses anges, avait chargé celui-ci de venir lui enseigner les sept degrés de perfection ; mais il ne fallait pas qu'elle révélât rien de ce qu'il lui disait, parce que les hommes ont des connaissances trop basses pour comprendre les voies de Dieu, et ce qu'il peut opérer dans les âmes ; et c'est lorsqu'on ne s'en rapporte pas à lui qu'il vous livre au démon, ainsi qu'il lui est arrivé à lui-même ; » mais elle eut la prudence de déclarer qu'elle ne voulait rien faire sans en référer à ses supérieurs. Au même instant elle entendit un grand cliquetis d'épées nues, et ce fut comme un nuage qui fondit devant elle ; enfin, Marie mère de Dieu vint un jour la trouver, et l'avertit qu'elle avait fait une grande faute de repousser la grâce de son fils, qui, pour mieux la toucher, avait bien voulu se remettre sur la croix, et qui avait ensuite revêtu des splendeurs éblouissantes, qu'il était encore temps de revenir à des résipiscence ; qu'elle n'avait besoin pour cela que de s'abandonner à ses conseils, et qu'elle ne tarderait pas à jouir des célestes bienfaits. Tout cela ne réussit pas mieux, et la jeune fille sut par la prière se préserver de cette nouvelle tentation.

La sœur Marie du Saint-Sacrement vit de grosses étincelles de feu tomber la nuit du plancher sur sa couverture ; quand elle se servait de sa discipline, on la lui arrachait pour la lui jeter à la figure.

Une nuit, on frappa de petits coups à la porte de sa cellule : c'était une religieuse qui tenait une bougie ardente ; son voile d'étamine lui couvrait le visage et ses mains se cachaient dans de longues manches. Elle lui dit : « N'ayez pas peur, je suis la sœur de la Passion, autrefois religieuse en ce couvent ; je suis retenue en purgatoire, où je souffre beaucoup, et personne n'a pitié de moi ; je suis venue à vous parce que je connais votre bon cœur ; » et là-dessus elle lui proposa de faire à son intention diverses pratiques, dont Marie sut bien discerner le danger et qu'elle eut l'habileté d'éluder. Un autre jour, c'est une de ses com-

pagnes qui vient lui faire la confidence qu'elle a découvert que le confesseur est amoureux d'elle et qu'il compose des philtres pour la séduire, et que les hosties qu'il lui donne pour communier ne sont que des charmes d'amour ; et, en effet, un matin, celui-ci vint dans sa chambre, et, après beaucoup de discours mielleux, finit par lui déclarer sa passion et lui cita des passages de l'Écriture qui permettaient d'aimer. A ces mots, Marie resta interdite et lui dit, en lui jetant de l'eau bénite : « Sors, infâme, au nom de Jésus-Christ ! » *Quand le véritable père confesseur l'envoya quérir tout de bon*, elle ne voulut plus y aller, et ce ne fut pas sans peine que celui-ci parvint à lui démontrer que tout cela n'était qu'une imposture, et qu'elle avait été *illudée* par des fausses apparences. Enfin, dix-neuf jours de suite, un archange de lumière apparut à Marie comme une belle aurore qui venait éclairer sa cellule. « Je viens te trouver, lui dit-il, mais à condition que tu garderas le secret ; il est écrit : Mon secret est à moi ; l'épouse portera l'époux sur son cœur comme un bouquet de myrte, et sur son bras comme un cachet ; malheur à l'homme qui se confie à l'homme : dès qu'on recherche l'approbation de l'homme, Dieu s'éloigne : c'est un maître qui ne veut pas de second et qui ne fait connaître le ravissement de ses consolations célestes et de ses complaisances d'amour qu'aux âmes qui ne se confient qu'à lui seul. »

En un mot, il semblait lui développer des principes de vertu si sublimes et si purs, qu'elle fut persuadée que cette fois Dieu voulait lui enseigner le chemin de perfection. L'archange en lui parlant posait la main sur son cœur ; et elle se sentait entraînée vers Dieu par un amour si doux et si chaste qu'elle succombait sous le laix. Il lui apparaissait tous les jours plus lumineux, et l'entretenait de la gloire de Dieu et de l'immortalité de l'âme fidèle. Il lui procurait des ravissements d'esprit lors desquels elle pensait voir des choses admirables et entendre des harmonies sans fin. Il lui promettait de la faire sommeiller, entre les bras de l'époux, de ce sommeil mystique qui est le complément de la grâce, et toujours il la pressait de lui donner son cœur ; mais il en vint à des flatteries si ouvertes et à des tendresses si vives, qu'elle devina le fourbe, et qu'elle le força de fuir, en lui criant :

— Misérable trompeur, je te renonce. Sois confondu par la vertu de mon Sauveur !

Ce fut alors que, pour s'en venger, l'esprit des ténèbres la remplit d'épouvante en se changeant tour à tour en lion rugissant, en dragon enflammé, en tonnerres et en éclairs.

Le jour fixé pour exorciser entièrement le monastère étant venu, on conjura les démons, par la vérité éternelle et par la souveraine majesté de Dieu, de cesser de mettre le trouble dans le couvent. Putiphar indiqua le premier où le maléfice qui affligeait la sœur Saint-Sacrement était déposé ; on le trouva derrière le lambris de sa cellule ; il fit aussi découvrir le charme qui inspirait aux religieuses l'horreur des sacrements ; il était enfoui à six pieds de profondeur sous le maître-autel. Léviathan retira de la sacristie la ligature qui excitait chez les sœurs des tentations d'un autre genre.

Le charme de dissension fut décroché entre les quatre portes de l'allée du chœur ; et ainsi de suite jusqu'à douze. Le plus souvent on était obligé de creuser très-avant dans la terre, et c'était une religieuse, qui, au moyen d'une longue perche, montrait le charme ; elle en donnait d'avance la désignation, spécifiant toutes les pièces, nœuds, ligatures, caractères, lettres, etc., dont chacun était composé ; et tout se trouvait juste. Mais dès que ces filles apercevaient les maléfices, elles tombaient à la renverse et jetaient des cris horribles. Le charme paraissait d'abord tout éclatant ; mais il se ternissait à mesure qu'on le regardait.

Dès que tous les charmes furent levés, l'esprit des religieuses devint libre, et leur entendement sortit des ténèbres.

Telles sont les scènes dont les circonstances furent sérieusement constatées par les éminents personnages que nous avons désignés plus haut. L'évêque d'Evreux, dans une lettre écrite à la reine, en janvier 1644, déclare formellement qu'il en a été témoin oculaire. Les commissaires préposés, comme il a été dit ci-dessus, à l'examen de cette affaire, conclurent que les convulsions des religieuses ne pouvaient provenir d'aucun artifice, ni procéder de folie ou de maladie. Il fut décidé, le 10 septembre 1643, que cinq d'entre elles étaient véritablement possédées du démon, et que les autres étaient seulement obsédées et maléficiées.

Le 21 août 1641, le parlement de Rouen rendit un arrêt dont suivent les principales dispositions : La cour, les grand'chambre, Tournelles et Edits assemblés, en ce qui concerne Madeleine Bayan, vu la sentence de l'évêque d'Evreux, du 12 mars 1643, par laquelle Madeleine Bayan a été déclarée dûment atteinte et convaincue d'apostasie, sacrilège et magie, d'avoir été au sabbat et assemblée de magiciens, par plusieurs et diverses fois, d'avoir obéi aux diables, et obtenu d'eux le pouvoir d'employer ses charmes sur telles personnes qu'elle voudrait, d'en avoir fait mettre en plusieurs lieux du monastère, de s'être donnée au diable diverses fois par billets et cédules signés de son sang, voire même d'être retombée e cette abomination après renonciation par elle faite entre les mains dudit évêque ; d'avoir abusé des saints sacrements, et particulièrement pris la sainte hostie, lorsqu'elle communiait, pour être portée au sabbat et employée à faire des charmes et autres choses abominables ; d'avoir livré honteusement son corps aux diables, aux sorciers et autres personnes ; d'avoir voulu séduire plusieurs religieuses du monastère, et les attirer, par ses charmes, à son affection démesurée et à mauvaise fin ; d'avoir conspiré, avec sorciers et magiciens, dans leurs assemblées et dans le sabbat, au désordre et ruine générale du monastère, perte des religieuses et de leurs âmes ; pour la réparation desquels crimes ladite Bayan avait été déclarée indigne de porter, à l'avenir, le nom de religieuse, et il avait été ordonné qu'elle serait dépouillée du saint voile et habit de religieuse, et revêtue d'habits séculiers, qu'elle serait confinée à perpétuité, tant qu'il plairait à Dieu de conserver ses ses jours, dans la basse fosse ou un des cachots des prisons ecclésiastiques de l'officialité, pour y jeûner au pain et à l'eau trois jours la semaine ; diffère à statuer définitivement jusque après l'audition de Simonne Gaugain, dite la petite mère Françoise, ci-devant supérieure du monastère, et plusieurs autres religieuses, la sentence conservant jusque-là son effet.

En ce qui concerne Picard : Vu ce qu'il résulte des exorcismes et examens de ladite Bayan, et de l'information faite contre la mémoire dudit Picard, par lesquels il apparaît suffisamment qu'il a séduit ladite Bayan et commis avec elle plusieurs sacrilèges ; et par ses sortilèges, charmes et magies, causé le désordre arrivé aux religieuses dudit monastère ; en conséquence desquels il avait encouru l'excommunication, et s'était rendu indigne de la sépulture en lieu saint.

En ce qui concerne Boullé : Vu le procès-verbal de sa visitation faite par experts-médecins, attestant que ledit Boullé était marqué de la marque des sorciers, reconnue par l'insensibilité dudit Boullé à l'endroit de ladite marque.

Et vu ce qui résulte des preuves du procès, a déclaré et déclare lesdits Picard et Boullé, dûment atteints et convaincus des crimes de magie, sortilèges et autres impiétés et cas abominables, commis contre la majesté divine, mentionnés au procès, et la mémoire dudit Picard condamnée comme impie et détestable ; pour punition et réparation desquels crimes, ordonne que le corps dudit Picard et ledit Boullé seront cejourd'hui délivrés à l'exécuteur des sentences criminelles, pour être traînés par les rues et lieux publics de cette ville, et étant ledit Boullé devant la principale porte de l'église cathédrale de Notre-Dame, faire amende honorable, rester pieds nus et en chemise, ayant la corde au cou, tenant une torche ardente du poids de deux livres ; et là, demander pardon à Dieu, au roi et justice ; ce fait, être traîné en la place du vieil marché ; et là, y être, le-

dit Boullé, brûlé vif, et le corps dudit Picard mis au feu, jusqu'à ce que lesdits corps soient réduits en cendres, lesquelles seront jetées au vent; déclare leurs biens acquis et confisqués au roi; et, avant l'exécution dudit Boullé, ordonne qu'il sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour déclarer ses complices; ordonne qu'il sera procédé à la translation des religieuses du monastère de Louviers dans un autre monastère, chez leurs parents, ou en telles maisons religieuses ou séculières qui sera avisé, jusqu'à ce qu'autrement il y ait été pourvu.

On est, sans doute, curieux de connaître le résultat du plus ample informé touchant Madeleine Bavan; mais, quelques recherches qu'on ait faites, quelques pièces que l'on ait compulsées, on n'a rien trouvé qui pût fournir le moindre indice à cet égard.

HISTOIRE DES HOMMES QUI ONT PASSÉ POUR SORCIERS.

DE LARUE (Abel). — Une des vengeances les plus singulières et les plus ordinaires à la fois, dont les sorciers et magiciens usaient autrefois envers les jeunes gens dont ils avaient ou prétendaient avoir à se plaindre, consiste à *nouer l'aiguillette*, opération cabalistique au moyen de laquelle ils rendent les jeunes mariés impuissants, et même tout à fait incapables de consommer le mariage.

C'est d'un méfait de ce genre que se rendit coupable, en 1582, Abel De Larue, savetier, domicilié à Coulommiers, au préjudice de Jean Moureau et de Phrasie Fleuriot, jeunes gens de cette ville, violemment épris l'un de l'autre depuis longtemps, et qui ne furent pas médiocrement surpris et affligés, après avoir quitté la salle de bal pour la chambre nuptiale, de rencontrer, à l'accomplissement de leurs désirs les plus vifs, des obstacles inaccoutumés, et de nature tout à fait insurmontable. La mariée se désolait; le marié jurait ses grands dieux qu'il ferait rompre viv, ou qu'il romprait lui-même le coquin de sorcier qui lui avait noué l'aiguillette. Mais qui était ce sorcier? voilà ce qui était difficile à découvrir. Pourtant, après y avoir réfléchi, Jean Moureau se rappela que le savetier Abel De Larue avait quelquefois jeté des regards de convoitise sur sa fiancée, ce dont lui Jean, s'étant plaint avec menaces audit savetier, ce dernier lui avait ri au nez, en lui disant : « Tu pourras aller à la noce, mais tu n'iras jamais au baptême. » Phrasie Fleuriot se ressouvint, de son côté, de quelques mauvais propos que lui avait tenus le savetier; et les jeunes mariés, ne doutant plus que cet homme ne fût la cause de leur déplaisir, s'empressèrent de porter plainte contre lui au lieutenant civil et criminel du bailliage de Coulommiers.

Arrêté sur-le-champ, Abel De Larue nia d'abord le fait de maléfice qui lui était imputé; mais le lieutenant qui l'interrogeait lui ayant montré, en perspective, la question ordinaire et extraordinaire, s'il persistait à nier absolument, sans autre explication, le savetier commença à faire des aveux, et, une fois entré dans cette voie, il ne scella plus rien.

« J'étais encore bien jeune, dit-il, lorsque je fus mis au couvent des Cordeliers, à Meaux, en Brie. Le maître des novices, qui s'appelait Caillet, m'ayant battu un jour, et horriblement maltraité, je me promis de me venger. Dès lors cette pensée ne me quitta plus, et, un jour que j'étais seul dans les greniers du couvent, je songeais aux moyens d'exercer cette vengeance dont j'avais si vive soif, lorsque tout à coup un gros animal noir,

cornu et barbu, m'apparut et me dit : « Donne-toi à moi, et je te fournirai tous les moyens de te venger. »

« A deux mois de là environ, continua Abel De Larue, j'étais dans la sacristie du couvent, lorsqu'un grimoire vint s'offrir à mes yeux ; je l'ouvris, j'en lus quelques lignes, et aussitôt un homme grand, sec, blême et vêtu de noir m'apparut. Ce personnage m'ayant demandé si j'avais lu dans le grimoire, de mon propre mouvement, je répondis affirmativement. Alors il m'enleva, et, pour me montrer sa puissance, il me transporta au sommet du palais de justice de Meaux. « Puisque vous êtes si puissant, lui dis-je, vous pouvez bien me faire sortir pour toujours du couvent dont le séjour m'est insupportable. » Mais, au lieu de me répondre, il me rit au nez, me saisit de nouveau en me disant : « Ne craignez rien ; je suis maître Rigoux, et nul être humain n'a de pouvoir sur moi. » A peine avait-il achevé ces mots, qu'il disparut, et que je me retrouvai dans la sacristie du couvent.

« A mon arrivée, Pierre Berson, docteur en théologie, et Caillet, me-reprirent aigrement d'avoir lu dans le grimoire, et me menacèrent du fouet. Tous les religieux descendirent à la chapelle, et chantèrent un *Salve*. On me fit coucher entre deux novices. Le lendemain, comme je descendais pour aller à l'église, maître Rigoux m'apparut et me donna rendez-vous sous un arbre qui est près de Vaulxcourtois, sur le chemin de Meaux à Coulommiers.

« Je repris les habits que j'avais à mon entrée dans le couvent, et j'en sortis par une petite porte de l'écurie. Rigoux m'attendait ; il me mena chez maître Pierre, berger de Vaulxcourtois. Maître Pierre me reçut fort bien ; j'allais conduire les troupeaux avec lui. Deux mois après, ce berger me promit de me mener à l'assemblée, parce qu'il n'avait plus de poudre. L'assemblée devait se tenir dans trois jours, et nous étions dans l'aveuglement de Noël 1575. Maître Pierre envoya sa femme coucher dehors, et me fit mettre au lit à sept heures du soir ; je ne dormis guère. Il avait mis au coin du feu un balai de genêt, long et sans manche.

« Vers les onze heures du soir, j'entendis un grand bruit ; maître Pierre me dit qu'il fallait partir : il prit de la graisse, s'en frotta les aisselles et me mit sur le balai. Maître Rigoux enleva mon maître par la cheminée, je le tenais au milieu du corps, La nuit était obscure, mais un flambeau nous précédait : je vis dans cette course aérienne l'abbaye de Rebets. Nous descendîmes dans un lieu herbu, où nous trouvâmes une grande assemblée ; j'y reconnus plusieurs personnes, et notamment une sorcière qui avait été pendue à Lagny.

« Le diable ordonna, par la bouche d'un vieillard, de nettoyer la place. Maître Rigoux se transforma en un grand bouc noir, lequel commença à gronder, et à tourner autour de l'assemblée, qui se mit aussitôt à danser à revers, le visage dehors et le cul tourne vers le bouc...

« -- Mais, lui dit le bailli qui assistait le lieutenant criminel, êtes-vous sûr que l'on ne chantait point ?

« — Assurément on n'a point chanté, répondit Abel ; mais la danse dura jusqu'à deux heures ; puis on adora le bouc, et je vis ensuite que ce bouc courba ses deux pieds de devant, et leva son cul en haut, et alors que certaines menues graines, grosses comme têtes d'épingles, qui se convertissaient en poudres fort puantes, sentant le soufre et la poudre à canon, étaient tombées sur plusieurs drapeaux, et que le plus vieux de ladite assemblée avait commencé à marcher à genoux, du lieu où il était, et s'était incliné vers le diable, et avait icelui baisé en la partie honteuse de son corps ; et que, cela fait, ledit vieil homme recueillit son drapeau, qui contenait des poudres et des graines. Chaque personne de l'assemblée ayant fait de même, je m'approchai du bouc à mon tour, et ce dernier m'ayant demandé ce que je voulais de lui, fidèle à ma pensée de vengeance, je lui répondis que je voulais savoir nouer l'aiguillette à mes ennemis. Alors le diable, qui trouvait sûrement cela au-dessous de lui, m'indiqua maître Pierre comme pouvant m'indiquer cette science, et, effectivement, je l'appris de ce dernier. Depuis, le diable, se repentant peut-être de m'avoir fait connaître tant de choses extraordinaires, tenta de me noyer, alors que j'allais en pèlerinage à Saint-Loup ; mais il n'y put parvenir... Lesquelles choses étant vraies, et moi Abel De Larue les disant en toute connaissance de cause, j'en demande merci à Dieu, au roi, à monseigneur et à justice. »

Malgré ces aveux, ou plutôt à cause de ces aveux, et sur les conclusions du procureur fiscal, le malheureux De Larue fut condamné, le 6 juillet 1582, en réparation des crimes de magie et sortilège, et notamment pour avoir noué l'aiguillette à plusieurs personnes, lors de la réception du sacrement de mariage, à être brûlé vif.

Le malheureux savetier s'empressa de faire appel au parlement de Paris qui, sur les mêmes motifs, mais usant d'indulgence, le condamna seulement à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuivît, sur la place du marché de Coulommiers ; arrêt qui fut rendu le 20 juillet 1582, et exécuté le 23 du même mois... Et pourtant il y a encore des sorciers !

AGRIPPA (Henri-Corneille), né à Cologne en 1486, fut un des

plus savants médecins et philosophes de son temps, et aussi un très-puissant magicien, au dire de la plupart des écrivains biographes, qui se sont occupés de lui. Accusé souvent, par ses contemporains, de magie, sorcellerie et maléfices, il fut plusieurs fois dans la nécessité de s'expatrier pour échapper aux conséquences terribles de cette accusation, si formidable alors. A ces accusations s'en joignaient d'autres qui avaient peut-être plus de fondement : Agrippa s'occupait beaucoup d'alchimie ; il croyait à la transmutation possible des métaux, et il travaillait avec ardeur à ce que l'on appelait alors le *grand œuvre*. Qu'il ait ou qu'il n'ait pas trouvé la pierre philosophale, nous ne savons ; mais il serait possible qu'en cherchant à faire de l'or avec du cuivre, il eût trouvé le moyen de donner au cuivre l'apparence de l'or, ce qui expliquerait ce que disent de lui plusieurs de ses historiens, à savoir que, dans ses voyages, il payait sa dépense dans les hôtelleries, avec de la monnaie de très-bon aloi en apparence ; mais qui changeait promptement d'aspect entre les mains des hôteliers, et se métamorphosait en rondelles de métal sans valeur.

Du temps qu'il professait la philosophie à Turin, dit un de ses historiens, un de ses écoliers lui déroba un manuscrit contenant d'horribles conjurations ; et, ne sachant ce que contenait ce manuscrit, il entreprit de le lire ; mais à peine eut-il prononcé quelques-unes des formules qu'il contenait, que le diable lui apparut, lui reprocha les tortures qu'il venait de lui infliger par les conjurations qu'il avait prononcées, et finit par le saisir à la gorge et l'étrangler. Agrippa étant rentré peu d'instant après, reconnut aisément la griffe du diable empreinte sur le cou de l'écolier ; craignant qu'on ne l'accusât d'avoir tué ce jeune homme, il prit le livre à son tour, força le diable à reparaitre, et lui ordonna d'entrer dans le corps de l'écolier et de lui faire faire à plusieurs reprises le tour d'une place publique et de l'y abandonner ensuite, ce à quoi le diable se conforma, forcé qu'il était d'obéir à la puissance de ce grand magicien.

On raconte encore qu'Agrippa avait constamment près de lui son démon familier sous la forme d'un chien noir, portant un collier sur lequel étaient gravés des caractères cabalistiques ; que, lorsqu'il arriva à l'article de la mort, il éclata en reproches et en malédictions contre ce chien qu'il accusait de l'avoir perdu, et que cet animal alla sur-le-champ se jeter à la rivière et ne reparut jamais.

Agrippa composa et publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque particulièrement le livre intitulé : *De la vanité des sciences* et le *Traité de la philosophie occulte*, qui lui attira un redoublement de persécution, et motiva son emprisonnement à Bruxel-

les où il se trouvait alors : voici en quels termes le démonologue *Delancre* parle d'Agrippa dans son *Tableau de l'inconstance des démons* :

« Agrippa composa trois livres assez grands de la magie démoniaque, mais il confessa qu'il n'avait jamais eu aucun commerce avec le démon, et que la magie et la sorcellerie (hors les maléfices) consistaient seulement en quelques prestiges que fait l'esprit malin pour tromper les ignorants.

« Ce misérable fut si aveuglé du diable, auquel il s'était soumis, qu'encore qu'il connût très-bien sa perfidie et ses artifices, il ne les put éviter, étant si bien enveloppé dans les rets d'icelui diable, qu'il lui avait persuadé que, s'il voulait se laisser tuer, la mort n'aurait nul pouvoir sur lui, et qu'il le ressusciterait et le rendrait immortel; ce qui advint autrement, car Agrippa s'étant fait couper la tête, prévenu de cette fausse espérance, le diable se moqua de lui, et ne voulut lui redonner la vie pour lui laisser le moyen de déplorer ses crimes. »

Voici, sur le même sujet, un récit que nous empruntons à un écrivain moderne :

« Il m'est arrivé une aventure si étrange, que je veux vous la raconter. Vous saurez qu'hier, fatigué de l'attention que j'avais mise à lire un livre de prodiges, je sortis à la promenade pour dissiper les ridicules imaginations dont j'avais l'esprit rempli. Je m'enfonçai dans un petit bois obscur, où je marchai environ un quart d'heure. J'aperçus alors un manche à balai qui vint se mettre entre mes jambes, et sur lequel je me trouvai à califourchon; aussitôt je me sentis volant par le vague des airs. Je ne sais quelle route je fis sur cette monture; mais je me trouvai arrêté sur mes pieds, au milieu d'un désert où je ne rencontrai aucun sentier. Cependant je résolus de pénétrer et de reconnaître les lieux. Mais j'avais beau pousser contre l'air, mes efforts ne me faisaient trouver partout que l'impossibilité de passer outre.

« A la fin, fort harassé, je tombai sur mes genoux, et ce qui m'étonna fut d'avoir passé, en un moment, de midi à minuit. Je voyais les étoiles luire au ciel avec un feu bluetant; la lune était en son plein, mais beaucoup plus pâle qu'à l'ordinaire; elle s'éclipsa trois fois et trois fois dépassa son cercle; les vents étaient paralysés, les fontaines étaient muettes; tous les animaux n'avaient de mouvement que ce qu'il leur en faut pour trembler; l'horreur d'un silence effroyable régnait partout, et partout la nature semblait attendre quelque grande aventure.

« Je mêlais ma frayeur à celle dont la face de l'horizon paraissait agitée, lorsqu'au clair de la lune, je vis sortir d'une caverne un grand et vénérable vieillard, vêtu de blanc, le visage basané,

les sourcils touffus et relevés, l'œil effrayant, la barbe renversée par-dessus les épaules. Il avait sur la tête un chapeau de verveine, et sur le dos une ceinture de fougère de mai tressée. A l'endroit du cœur était attachée sur sa robe une chauve-souris à demi morte, et autour du cou un carcan chargé de sept différentes pierres précieuses, dont chacune portait le caractère de la planète qui la dominait.

« Ainsi mystérieusement habillé, portant à la main gauche un vase triangulaire plein de rosée, et à la droite une baguette de sureau en séve, dont l'un des bouts était ferré d'un mélange de tous les métaux, il baisa le pied de sa grotte, se déchaussa, prononça en grommelant quelques paroles obscures, et s'approcha à reculons d'un gros chêne, à quatre pas duquel il creusa trois cercles l'un dans l'autre. La nature, obéissant aux ordres du nécromancien, prenait elle-même, en frémissant, les figures qu'il voulait y tracer. Il y grava les noms des esprits qui présidaient au siècle, l'année, à la saison, au mois, au jour et à l'heure. Ceci fait, il posa son vase au milieu des cercles, le découvrit, mit un bout de sa baguette entre ses dents, se coucha la face tournée vers l'orient, et s'endormit.

« Vers le milieu de son sommeil, j'aperçus tomber dans le vase cinq grains de fougère. Il les prit tous quand il fut éveillé, en mit deux dans ses oreilles, un dans sa bouche; il replongea l'autre dans l'eau, et jeta le cinquième hors des cercles. A peine fut-il parti de sa main, que je le vis environné de plus d'un million d'animaux de mauvais augure. Il toucha de sa baguette un chat-huant, un renard et une taupe qui entrèrent dans les cercles en jetant un cri formidable. Il leur fendit l'estomac avec un couteau d'airain, leur ôta le cœur qu'il enveloppa dans trois feuilles de laurier et qu'il avala; il fit ensuite de longues fumigations. Il trempa un gant de parchemin vierge dans un bassin plein de rosée et de sang, mit ce gant à sa main droite, et après quatre ou cinq hurlements horribles, il ferma les yeux et commença les évocations.

« Il ne remuait presque pas les lèvres; j'entendis néanmoins dans sa gorge un bruit semblable à celui de plusieurs voix entremêlées. Il fut enlevé de terre à la hauteur d'un demi-pied, et de fois à autre il attachait attentivement la vue sur l'ongle de l'index de sa main gauche; il avait le visage enflammé et se tourmentait fort.

« Après plusieurs contorsions effroyables, il tomba en gémissant sur ses genoux; mais aussitôt qu'il eut articulé trois paroles d'une certaine oraison, devenu plus fort qu'un homme; il soutint sans vaciller les violentes secousses d'un vent épouvantable qui soufflait contre lui. Ce vent semblait tâcher de le faire sortir

des trois cercles ; les trois ronds tournèrent ensuite autour de lui. Ce prodige fut suivi d'une grêle rouge comme du sang, et cette grêle fit place à un torrent de feu, accompagné de coups de tonnerre.

« Une lumière éclatante dissipa enfin ces tristes météores. Tout au milieu parut un jeune homme, la jambe droite sur un aigle, la gauche sur un lynx, qui donna au magicien trois fioles de je ne sais quelle liqueur. Le magicien lui présenta trois cheveux, l'un pris au devant de sa tête, les deux autres aux tempes ; il fut frappé sur l'épaule d'un petit bâton que tenait le fantôme, et puis tout disparut.

« Alors le jour revint ; j'allais me remettre en chemin pour regagner mon village ; mais le sorcier, m'ayant envisagé, s'approche du lieu où j'étais.

« Quoiqu'il cheminât à pas lents, il fut plus tôt à moi que je ne l'aperçus bouger. Il étendit sur ma main une main si froide, que la mienne en demeura longtemps engourdie ; il n'ouvrit ni les yeux ni la bouche, et, dans ce profond silence, il me conduisit à travers des masures, sous les ruines d'un vieux château inhabité, où les siècles travaillaient depuis mille ans à mettre les chambres dans les caves.

« Aussitôt que nous fûmes entrés : « Vante-toi, me dit-il, en se tournant vers moi, d'avoir contemplé face à face le sorcier « Agrippa, dont l'âme est (par métempsychose) celle qui animait « autrefois le savant Zoroastre, prince des Bactriens.

« Depuis près d'un siècle que je disparus d'entre les hommes, « je me conserve ici par le moyen de l'or potable, dans une santé « qu'aucune maladie n'a interrompue. De vingt ans en vingt ans, « je prends une prise de cette médecine universelle, qui me ra- « jeunit et qui restitue à mon corps ce qu'il a perdu de ses for- « ces. Si tu as considéré trois fioles que m'a présentées le roi des « Salamandres ; la première en est pleine ; la seconde contient « de la poudre de projection, et la troisième de l'huile de talc. « Au reste, tu m'es obligé, puisque entre tous les mortels je « t'ai choisi pour assister à des mystères que je ne célèbre « qu'une fois en vingt ans.

« C'est par mes charmes que sont envoyées, quand il me plaît, « les stérilités et les abondances. Je suscite les guerres en les « allumant entre les génies qui gouvernent les rois. J'enseigne « aux bergers la patenôte du loup. J'apprends aux devins la « façon de tourner le sas. Je fais courir les feux follets. J'excite « les fées à danser au clair de la lune. Je pousse les joueurs à « chercher le trèfle à quatre feuilles sous les gibets. J'envoie à « minuit les esprits hors du cimetière, demander à leurs héri- « tiers l'accomplissement des vœux qu'ils ont faits à la mort. Je

« fais brûler aux voleurs des chandelles de graisse de pendu,
 « pour endormir les hôtes pendant qu'ils exécutent leur vol. Je
 « donne la pistole volante, qui vient ressauter dans la pochette
 « quand on l'a employée. Je fais présent aux laquais de ces ba-
 « gues qui font aller et revenir d'Orléans à Paris en un jour. Je
 « fais tout renverser dans une maison par les esprits follets, qui
 « culbutent les bouteilles, les verres, les plats, quoique rien ne
 « se casse et qu'on ne voie personne. Je montre aux vieilles à
 « guérir la fièvre avec des paroles. Je réveille les villageois la
 « veille de la Saint-Jean, pour cueillir son herbe à jeun et sans
 « parler. J'enseigne aux sorciers à devenir loups-garous. Je tords
 « le cou à ceux qui, lisant dans un grimoire, sans le savoir, me
 « font venir et ne me donnent rien. Je m'en retourne paisible-
 « ment d'avec ceux qui me donnent une savate, un cheveu ou
 « une paille. J'enseigne aux nécromanciens à se défaire de
 « leurs ennemis, en faisant une image de cire, et la piquant ou
 « la jetant au feu, pour faire sentir à l'original ce qu'ils font
 « souffrir à la copie. Je montre aux bergers à nouer l'aiguillette,
 « le jour des noces. Je fais sentir les coups aux sorciers, pourvu
 « qu'on les batte avec un bâton de sureau. Enfin, je suis le dia-
 « ble Vauvert, le Juif errant, et le grand veneur de la forêt de
 « Fontainebleau..... »

« Après ces paroles, le magicien disparut, les couleurs des
 objets s'éloignèrent... ; je me trouvai sur mon lit, encore trem-
 blant de peur. »

Qu'Agrippa ait été ou non un grand magicien, nous laissons à nos lecteurs le soin de décider la question ; mais quant à son immortalité ou même à sa longévité, nous pensons qu'il ne faut pas avoir une grande créance aux récits des démonologues, attendu que des documents que nous croyons authentiques, il résulte qu'Agrippa est mort à Grenoble, à l'âge de quarante-neuf ans.

ALBERT dit LE GRAND, né à Lawiger (Souabe) en 1205, se livra à l'étude avec opiniâtreté dès sa jeunesse ; mais son intelligence semblait obtuse ; il avait une peine inouïe à comprendre les choses les plus simples. Cependant, comptant sur la force de volonté dont il était doué, il persévéra. Peu à peu son esprit s'éclaircit, sa conception devint plus facile, et étant entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il redoubla d'ardeur. Mais quoique ses efforts fussent moins stériles, il finit par désespérer d'avoir jamais la facilité nécessaire pour acquérir les connaissances qu'il brûlait du désir de posséder, et son chagrin fut si vif, qu'il résolut d'abandonner l'étude et de s'enfuir du couvent.

Déjà le jeune dominicain avait donné un commencement d'exécution à ses projets de fuite : armé d'une échelle, il traversa, pendant la nuit, le jardin du couvent ; il dressait cette échelle sur le mur qu'il se proposait d'escalader, lorsqu'au pied de ce mur il aperçut une dame admirablement vêtue de riches étoffes, et dont le visage, qui était d'une admirable beauté, semblait tout resplendissant d'une lumière si vive, que les yeux du jeune fugitif en furent éblouis.

« Albert, lui dit cette dame d'une voix dont la douceur et la pureté n'avaient rien de comparable, pourquoi quittez-vous cette maison ? »

— C'est afin de ne pas déshonorer l'habit que je porte et dont je suis indigne, dit le jeune homme sans oser lever les yeux. J'ai acquis la certitude que, malgré tous mes efforts et ma bonne volonté, je ne serais jamais qu'un ignorant.

— Avez-vous si peu de foi, reprit la dame, que vous ne croyiez pouvoir obtenir par vos prières ce que vous n'avez pu obtenir par votre seule volonté?... Je suis la mère de Dieu, et rarement votre prière est montée jusqu'à moi. »

Albert, frappé à la fois de terreur et d'admiration, se prosterna le visage contre terre aux pieds de la sainte Vierge qui, au bout d'un instant, lui ordonna de se relever.

« Puisque vous avez un si grand désir d'apprendre, lui dit-elle ensuite, dites-moi quelle est la science que vous êtes le plus impatient de posséder ? »

— C'est, répondit-il vivement, la philosophie, ou science naturelle qui comprend la connaissance de toutes choses.

— Eh bien, cela vous est accordé, reprit la Vierge Marie ; mais, parce que vous avez préféré la philosophie, qui est la connaissance des choses humaines, à la théologie, qui est la connaissance de Dieu, vous perdrez avant de mourir les immenses facultés dont vous aurez joui pendant la plus grande partie de votre vie. »

La sainte Vierge disparut ; Albert resta au couvent, et bientôt l'immense génie qu'il montra fit l'admiration de tous. Un si grand homme ne pouvait passer sa vie entière dans un cloître. Albert en sortit, fut comblé d'honneurs, et devint évêque de Ratisbonne ; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Cologne, où il fit des choses merveilleuses. Ainsi, plusieurs auteurs affirment qu'il construisit un automate qui marchait et parlait, et qui non-seulement répondait aux questions qu'on lui adressait, mais résolvait à l'instant tous les problèmes qui lui étaient soumis. Saint Thomas d'Aquin, qui était disciple d'Albert, fut telle-

ment effrayé en voyant et entendant cet automate, que ne doutant pas qu'il ne fût l'œuvre du démon, il le brisa et le livra aux flammes.

D'autres auteurs prétendent qu'Albert pouvait faire tomber la foudre à son gré, ou l'obliger à s'éteindre dans l'espace; qu'on le vit souvent, et comme en se jouant, faire tomber de la pluie alors qu'il n'y avait aucun nuage au ciel. Un fait qui paraît incontestable, c'est que Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, se trouvant à Cologne, Albert lui offrit, à lui et à toute sa suite, un banquet splendide, en leur annonçant que la table serait servie au milieu de son jardin. Comme on était alors au plus fort de l'hiver, Guillaume parut fort surpris et fut même sur le point de laisser éclater son mécontentement de ce qu'on osait agir si légèrement envers lui; mais il se contint et accepta l'invitation, se proposant de traiter le mystificateur comme il le méritait et en présence de toute sa cour.

Le jour indiqué étant venu, Guillaume fut d'abord singulièrement surpris de la température, qui se trouva être tout à coup de plusieurs degrés plus élevée que celle des jours précédents. Mais sa surprise et celle de tous les invités fut bien plus grande lorsque, tous arrivés chez Albert, ils virent le couvert dressé sous un immense berceau formé d'arbrisseaux couverts de feuilles et de fleurs. Le jardin était en outre rempli de fleurs de toute espèce dont les suaves odeurs embaumaient l'air. Le prince admira ces merveilles et ne songea plus à se plaindre.

Ces prodiges donnèrent à Albert la réputation de magicien, ce qui n'empêcha pas les dominicains de le faire canoniser. Ce grand homme mourut à Cologne à l'âge de quatre-vingt-sept ans, laissant de nombreux ouvrages qui ont été imprimés depuis, et ne forment pas moins de vingt et un volumes in-folio. C'est de cet immense recueil qu'a été extrait, en partie du moins, le livre si connu sous le nom de *Secrets du Grand Albert*, qui jouit d'une immense réputation dans les pays où il se trouve encore des sorciers.

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE. — Né vers le milieu du deuxième siècle dans une misérable bourgade de Paphlagonie, Alexandre, quoiqu'il fût issu d'une famille excessivement pauvre, se livra de bonne heure à l'étude de la médecine; puis il s'attacha à une espèce de charlatan avec qui il courut le monde, et duquel il apprit l'art d'en imposer à la multitude, et de lui faire regarder comme merveilleux les événements les plus simples. Toutes les ruses du métier lui étaient connues lorsque le charlatan mourut. Alexandre se lia alors avec un autre imposteur appelé Coconas. Tous deux se rendirent en Macédoine, vendant, sur leur chemin,

des recettes pour guérir toutes sortes de maux, et des talismans pour rajeunir les vieillards et rendre les jeunes gens invulnérables. Afin de faire croire à leur science et au pouvoir occulte qu'ils prétendaient exercer sur les hommes et sur les animaux, même les plus terribles, ils élevèrent et apprivoisèrent un énorme serpent qui devint bientôt si familier, que, sur l'ordre qui lui en était donné, il s'enroulait sur leur corps, leur enveloppait le cou de ses replis, et feignait d'entrer en fureur sans jamais leur faire le moindre mal.

Après avoir ainsi exploité plusieurs pays, Coconas et Alexandre revinrent en Paphlagonie, leur patrie à tous deux ; là ils apprirent qu'on venait de trouver, dans la petite ville d'Abonotique, en démolissant un vieux temple d'Apollon, des lames de cuivre portant des inscriptions qui annonçaient qu'Esculape et Apollon, son père, apparaîtraient bientôt dans cette ville. Ils s'y rendirent aussitôt, et à peine y furent-ils arrivés, que Coconas mourut. Alexandre n'en persista pas moins à tirer parti de la disposition des esprits : il commença à parcourir la ville, vêtu d'une robe de pourpre sur laquelle tombait une longue chevelure blanche ; de temps en temps il s'arrêtait au milieu de la foule d'oisifs qui le suivait, et il disait : « Je suis le fils du Dieu que vous attendez : hâtez-vous de rebâtir son temple, et il viendra lui-même afin de vous combler de biens. »

On travailla dès lors avec ardeur à la reconstruction du temple ; mais il pouvait encore se passer un assez long temps avant qu'il fût entièrement reconstruit ; Alexandre annonça qu'en attendant l'arrivée de Dieu, il rendrait des oracles, ce qui était un métier très-lucratif, les moindres oracles se faisant toujours payer fort cher. Enfin le prétendu fils d'Apollon annonça que son père était arrivé, et que les habitants d'Abonotique seraient admis le lendemain à se prosterner devant lui.

À l'heure indiquée, la foule se pressait aux abords de la maison où s'était installé le prétendu Esculape. Bientôt les portes s'ouvrirent, et Alexandre apparut les cheveux hérissés, l'écume sur les lèvres, et tenant autour de son bras droit un énorme serpent dont la tête s'élevait en sifflant à une hauteur prodigieuse.

« Prosternez-vous ! cria Alexandre, ou craignez la colère d'Apollon qui m'enveloppe et m'inspire. »

Le peuple se prosterna, et Alexandre ajouta que désormais les oracles seraient rendus par le dieu lui-même ; mais qu'il ne les rendrait qu'écrits, et que le prix en serait doublé. En peu de temps, le bruit de ces merveilles se répandit au loin, et l'an 174, l'empereur Marc-Aurèle fit venir à Rome l'audacieux Alexandre qu'il appelait le dispensateur de l'immortalité, et il voulut le

consulter sur le résultat de la campagne qu'il était près d'entreprendre.

« Fais noyer deux lions dans le Danube, répondit le prophète, et peu de temps après une victoire éclatante amènera une paix glorieuse. »

Les deux lions furent jetés à l'eau en grande pompe ; mais au lieu de se noyer, ils parvinrent à atteindre la rive opposée et ils se sauvèrent. Le lendemain Marc-Aurèle livra bataille, fut battu, mis en déroute et perdit vingt mille hommes. Alexandre chercha à se justifier en disant qu'on avait baigné les lions au lieu de les noyer ; que, d'ailleurs, en annonçant une grande victoire, il n'avait pas dit par qui elle serait remportée ; mais dès ce moment son crédit fut perdu. Quelques auteurs persistent pourtant à croire que cet homme était le plus savant magicien de son temps, et qu'il possédait l'art de rajeunir et même de ressusciter les morts dans certaines circonstances, ce qui explique, disent-ils, pourquoi personne ne sait où ni quand est mort cet homme extraordinaire.

APOLLONIUS DE TYANES. — Quelques historiens racontent très-sérieusement que, lorsque ce personnage vint au monde, ce qui arriva en Cappadoce, deux ans après la naissance de Jésus-Christ, tous les cygnes du pays chantèrent, et la foudre tomba en plusieurs endroits, bien que le ciel fût pur et l'atmosphère parfaitement calme. Ces signes extraordinaires avaient été précédés de faits plus extraordinaires encore. Ainsi, au dire des mêmes historiens, la mère d'Apollonius n'avait pas eu de commerce avec les hommes, mais bien avec les démons, et elle avait été fécondée par un Salamandre des plus puissants.

La vie de ce personnage ne fut pas moins merveilleuse que sa naissance ; il n'était encore qu'enfant, que déjà, d'un mot, il délivrait les possédés, et qu'il lui suffisait de toucher les morts pour les ressusciter. Il prédisait l'avenir, se transportait en un instant d'une extrémité de la terre à l'autre. Rien ne lui était plus facile que de se transformer en oiseau, en arbre, en pierre ; il évoquait les ombres des personnages morts depuis longues années, et avait, avec ces ombres, des conversations suivies.

L'empereur Néron étant un jour à table au milieu de ses courtisans, un violent orage s'éleva. Dans le même temps, Apollonius, qui était alors à Rome, ressuscitait une jeune fille, mariée quelques heures auparavant, et qui avait expiré au moment même où la cérémonie se terminait. Ce miracle ayant fait l'admiration d'une foule de personnes qui en avaient été témoins, ce grand magicien leur dit que cela n'était qu'un faible échantillon de sa puissance, et comme on le pressait sur ce point, il dit :

« Vous entendez la foudre qui gronde ; eh bien, j'ordonne qu'elle tombe sur l'empereur qui est à table en ce moment. »

La foule, qui entendit ces paroles, se précipita aussitôt vers le palais de Néron : la foudre, en effet, venait de tomber sur la table de l'empereur, et avait brisé la coupe que ce dernier portait à ses lèvres, sans lui causer aucun mal.

Quelques années après, la peste désolant la ville d'Éphèse, Apollonius s'y rendit, et rassembla les principaux habitants de cette cité sur une des places publiques :

« Ne voyez-vous pas, leur dit-il, que les dieux vous punissent de l'hospitalité que vous accordez à l'esprit du mal, que les nouveaux juifs appellent le diable. »

On lui demanda où était ce diable ?

Aussitôt il montra du doigt une espèce de mendiant qui se chauffait au soleil.

« Voici la peste, leur dit-il, il ne tient qu'à vous de l'anéantir. »

En un instant le malheureux qu'il désignait fut assommé à coups de pierres ; mais quand on voulut s'emparer de son cadavre pour le traîner hors de la ville, on ne trouva plus que la carcasse d'un chien, que l'on s'empressa d'enterrer, et, dès lors, la peste cessa.

Revenu à Rome, Apollonius s'y livra à certains actes répréhensibles, qui motivèrent son arrestation ; il fut donc jeté en prison, et un acte d'accusation ayant été dressé contre lui, on l'amena devant les juges ; mais lorsqu'on voulut lire l'acte d'accusation, l'écriture disparut. Effrayés de ce prodige, les juges interpellèrent l'accusé ; ce dernier sourit sans leur répondre ; puis il se forma autour de lui une espèce de fumée qui l'enveloppa, et quand cette fumée fut dissipée, Apollonius avait disparu. Arrêté de nouveau, sous le règne de Domitien, cet empereur, pour rendre son évasion impossible, le fit dépouiller de ses vêtements, et lui fit raser la barbe et les cheveux ; en cet état, on l'enferma dans un cachot à l'entrée duquel furent placés des gardes qui devaient répondre du prisonnier sur leur tête ; mais la première fois qu'un de ses gardes entra dans le cachot pour porter à manger au captif, il ne trouva, à la place d'Apollonius, que les fers dont ce dernier avait été chargé.

Lorsque ce magicien reparut à Rome, son retour fut signalé par un nouveau prodige ; il se mit à parcourir les rues, en criant : « Tue ! tue !... Mort au tyran ! » La foule s'amassa autour de lui ; quelques citoyens voulurent s'emparer de sa personne ; mais ceux qui étendirent les bras pour le saisir demeurèrent aussitôt immobiles et comme pétrifiés.

« Est-ce donc ainsi, ô Romains ! s'écria alors Apollonius, est-ce donc ainsi que vous traitez les gens qui vous apportent de

bonnes nouvelles ? Au moment où je vous parle, le tyran Domitien tombe sous les coups d'Étienne... Il se débat... son sang coule... Il est mort ! »

Le peuple courut en foule vers le palais de l'empereur, et acquit la certitude que Domitien venait, en effet, d'être assassiné.

Apollonius vécut cent ans ; les historiens ne sont pas d'accord sur les causes de sa mort. Philostrate, qui, le premier, écrivit l'histoire de ce magicien, affirme qu'il fut enlevé au ciel par une troupe d'esprits célestes ; d'autres prétendent que le pacte qu'il avait fait avec le diable étant rompu, ce dernier se saisit du magicien comme d'une proie légitime ; d'autres encore nient tous les prodiges qui furent attribués à ce personnage, et qui ne furent inventés par Philostrate, disent-ils, que pour les opposer aux vrais miracles de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Apollonius fut adoré après sa mort ; mais, après un certain temps, l'opinion de ceux qui le regardaient comme un suppôt de l'esprit malin prévalut, et les autels de ce nouveau dieu furent renversés.

JULIEN L'APOSTAT. — L'empereur Julien, dit l'Apostat, ne peut être, raisonnablement, mis au nombre des sorciers et magiciens ; mais sa vie et sa mort, si on en croit les légendes, ont été accompagnées de faits tellement extraordinaires, que cela nous paraît suffisant pour lui donner place ici. Nous ne parlerons donc que de ces faits, l'histoire de cet empereur étant connue de tous.

Un jour que Julien, qui s'était fait païen après avoir été chrétien, consultait l'oracle d'Apollon, et comme les prêtres hésitaient à répondre à ses questions, un bruit des plus extraordinaires sortit de la statue du dieu ; ce bruit prit peu à peu la forme et le volume d'une voix humaine, et cette voix prononça très-distinctement ces paroles :

« Je ne pourrai inspirer les prêtres tant que les reliques du martyr chrétien Babylas seront près de moi. La puissance de ce saint paralyse la mienne. »

L'empereur, qui, à ce qu'il paraît, se montrait très-bon prince en certaines circonstances, fit appeler un certain nombre de chrétiens, et les pria, fort poliment, de porter ailleurs leur saint Babylas, dont le voisinage était si préjudiciable au dieu païen. Les chrétiens obéirent ; le corps de saint Babylas fut transporté dans un autre quartier ; et, dès lors, la parole revint aux prêtres d'Apollon.

Toutefois Julien ne se montra pas toujours aussi tolérant, et Jacques de Voragine affirme qu'il pilla les églises d'Antioche et une grande quantité d'autres, et qu'il se plaisait à faire servir les vases sacrés, dont il s'était emparé, aux usages les plus révoltants.

Julien l'Apostat avait trente-deux ans, et il faisait la guerre aux Perses, lorsque, trahi par un de ses généraux, il tomba dans une embuscade et fut tué. C'est ainsi, sauf quelques circonstances, que la chose est rapportée dans l'*Histoire des Empereurs*; mais cela ne s'accorde pas avec les légendaires, qui, eux-mêmes, il faut bien le reconnaître, ne s'accordent guère entre eux. Plusieurs affirment que Julien n'est pas mort sous les coups de ses ennemis, mais bien sous la griffe du diable; un autre prétend que cet empereur fut tué par saint Mercure que la sainte Vierge avait ressuscité tout exprès pour le charger de cette mission.

« Saint Basile, dit cet auteur, étant allé visiter le tombeau de saint Mercure, se trouva tout à coup environné de lumières, au milieu desquelles il aperçut la mère de Jésus-Christ, portée par des anges et des vierges. Alors la sainte Vierge éleva la voix et ordonna à saint Mercure de prendre ses armes et d'aller tuer l'empereur pour le punir de ses iniquités. Aussitôt saint Mercure, qui était mort depuis longtemps, sortit de son tombeau tout armé, se prosterna devant la mère de Dieu, et partit pour exécuter l'ordre qu'il en avait reçu. Aussitôt les lumières, la sainte Vierge et les anges disparurent. Saint Basile, voulant s'assurer qu'il n'avait pas été abusé par un songe, ouvrit le tombeau de saint Mercure, et le trouva vide. Le lendemain, il l'ouvrit de nouveau, et il trouva le corps du saint intact, ainsi que ses armes qui avaient été placées près de lui lors de son inhumation. Saint Basile ne douta pas que l'empereur ne fût mort; et, en effet, la nouvelle de cet événement arriva à Rome quelques jours après.

Saint Grégoire attribue la mort de Julien à une cause toute différente; il prétend qu'au moment où cet empereur se servait d'un des vases sacrés pris à Antioche comme d'un vase de nuit, Dieu, pour le punir de cet horrible sacrilège, ordonna que cet impie fût dévoré par les vers; qu'aussitôt des vers hideux sortirent de toutes les parties du corps de l'empereur, et se mirent à lui déchirer la peau et à manger sa chair, sans qu'il fût possible de les détruire ou de mettre un frein à leur voracité. Ces insectes n'abandonnèrent le corps de Julien que lorsque celui-ci eut rendu le dernier soupir.

Au reste, peut-être avons-nous eu tort, au commencement de cet article, de dire que Julien l'Apostat ne devait pas être rangé parmi les magiciens; car saint Cyrille affirme qu'avant même d'être nommé César et préfet des Gaules, ce qui arriva en 355, Julien évoquait fréquemment le diable, avec lequel il avait de longues conférences, et auquel il offrait des sacrifices humains, et qu'on trouva dans son palais, après sa mort, les cadavres putréfiés d'une foule de malheureux auxquels on avait arraché les entrailles.

Ce qui est hors de doute, c'est que Julien l'Apostat est mort dans l'impénitence finale, et que, s'il n'a pas vu le diable pendant sa vie, il a dû infailliblement faire sa connaissance après sa mort.

HOCQUE. — Vers la fin du dix-septième siècle, une bande de sorciers, composée particulièrement de bergers, valets de ferme et braconniers, se forma dans les environs de Brie-Comte-Robert, dans le but de rançonner les gros fermiers, les riches propriétaires de bestiaux, voire même les seigneurs et le haut clergé. Le chef de cette bande se nommait Hocque. C'était un homme audacieux, entreprenant, qui, disent les chroniques du temps, s'était voué au diable dès son jeune âge, et n'avait cessé d'être en relation avec le malin esprit dont il obtenait tout ce qu'il voulait. Les membres de cette bande procédaient ainsi : ils se rendaient chez le personnage qu'ils avaient résolu de mettre à contribution et lui intimaient l'ordre de déposer, dans un lieu qu'ils désignaient, une somme plus ou moins considérable.

« Si cela n'est pas fait comme il convient et comme nous le voulons, disaient-ils, vous ne tarderez pas à avoir des nouvelles de notre savoir-faire ; vos bestiaux mourront tous successivement en quelques mois, sans que rien puisse les sauver, vos champs seront ravagés par des mains puissantes et irrésistibles, puis après les bêtes viendra le tour des gens, et maîtres et valets y passeront. »

La terreur que ces hommes inspiraient était si grande, que, communément, on s'empressait de leur obéir ; pourtant il se trouva des gens de résolution qui bravèrent leurs menaces et refusèrent courageusement la rançon qui leur était demandée. De ce nombre fut un riche fermier de Pacy, qui porta plainte contre eux. Sur cette plainte, l'autorité se mit à la recherche des coupables, sans qu'il eût été possible de les découvrir ; le courageux fermier eut la douleur de voir périr tous ses bestiaux. En vain lui et ses gens faisaient bonne garde, étaient sur pied jour et nuit ; nul étranger suspect ne se montrait dans les environs, et néanmoins la mortalité continuait sans que les hommes de l'art pussent dire quelle était la maladie à laquelle ils succombaient.

Enfin Hocque et quelques-uns de ses compagnons furent arrêtés et traduits devant le juge de Pacy. Ils nièrent d'abord qu'ils fussent sorciers ; mais le juge les ayant longuement interrogés et longuement pressés de dire la vérité, ils avouèrent qu'ils appartenaient au diable, et qu'ils avaient pouvoir de jeter des sorts sur les hommes et sur les bêtes ; que pour obtenir la mort des

uns et des autres, ils mettaient dans un pot diverses substances, et choses tellement abominables, qu'elles ne peuvent être nommées ; que ce pot était par eux déposé en un lieu secret, confié à la garde du diable, et que tant que ce dépôt subsistait et que celui qui l'avait fait était en vie, le sort conservait toute sa force destructive.

Le juge ne négligea aucun moyen pour obtenir de ces fils du démon qu'ils levassent le sort jeté sur la ferme de Pacy ; mais il ne put rien obtenir sur ce point.

« Si nous étions libres, répondit Hocque, le plus habile d'entre eux, cela se pourrait faire ; mais étant sous la garde des archers, il faudrait absolument que ces derniers connussent le lieu où est déposé le pot diabolique, et le démon auquel il est confié ne manquerait pas de nous tordre aussitôt le cou, sans que ni juges, procureurs ou soldats pussent l'en empêcher. »

Plusieurs de ces misérables furent condamnés à être brûlés vifs, et la sentence fut exécutée ; mais on garda Hocque en prison, dans l'espérance que l'on obtiendrait enfin de lui la révélation du lieu où le pot était déposé.

Hocque résista longtemps ; mais enfin des prisonniers qu'on avait placés près de lui pour le circonvenir, parvinrent à l'enivrer et à surprendre son secret : on sut qu'il n'y avait que lui ou un berger nommé Bras-de-Fer, et demeurant près de Sens, qui pussent lever le sort jeté sur la ferme de Pacy, et on obtint même qu'il écrivit sur-le-champ à ce berger et lui mandât d'avoir à lever ce sort sur-le-champ, le fermier dont il avait presque causé la ruine s'étant enfin exécuté. La lettre fut faite, et Hocque s'endormit ; mais à son réveil, les fumées du vin s'étant dissipées, il se souvint de ce qu'il avait fait et donna les signes du plus violent désespoir, disant qu'il était un homme perdu dans ce monde et dans l'autre ; qu'il sentait le diable s'approcher de lui et qu'il se sentait incapable de résister à ses coups.

Cependant Bras-de-Fer, obéissant à l'ordre écrit de Hocque, s'était rendu à Pacy, où, après d'épouvantables conjurations, il trouva le sort jeté sur les chevaux, lequel était enterré dans la principale écurie. Il ordonna qu'on fit un grand feu, et ayant saisi le pot, il le jeta dans ce feu où il fut à l'instant même consumé sans qu'il en restât vestige. Mais à peine cette opération fut-elle terminée, que Bras-de-Fer fut agité d'un tremblement convulsif, son visage se couvrit de sueur, et il s'écria qu'on l'avait trompé.

« Je vois Hocque dans sa prison, s'écria-t-il ; il se roule en proie à la plus horrible agonie... Il va mourir... il est mort ! »

En effet, Hocque expirait en ce moment au château de la Tournelle, où il était emprisonné.

On demanda à Bras-de-Fer s'il y avait d'autres sorts dans la ferme de Pacy. Il répondit qu'il y en avait encore un; mais qu'il ne le lèverait pas, attendu qu'il avait été posé par les fils de Hocque, lesquels mourraient à l'instant même, comme leur père, si lui, Bras-de-Fer, touchait à leur dépôt. Alors on l'arrêta ainsi que les deux fils et la fille Hocque, et on instruisit leur procès. Les trois enfants de Hocque furent bannis; Bras-de-Fer fut condamné au feu et exécuté, et il paraît que cela intimida quelque peu le diable; car dès lors on n'entendit plus parler de maléfices à Pacy ni dans ses environs.

GAUFRIDI (Louis-Jean-Baptiste) était curé à Marseille en 1605. C'était un assez bel homme, plus libertin que dévot, fort recherché des femmes, parmi lesquelles il trouvait peu de cruelles. Il avait déjà d'assez nombreuses aventures qui avaient causé quelque scandale, lorsqu'il s'éprit violemment de Madeleine de la Palud, fille d'un gentilhomme provençal. Il ne tarda pas à obtenir d'elle tout ce qu'il en désirait, et, pendant plusieurs mois, la plus complète intelligence régna entre eux; mais ensuite des terreurs religieuses s'emparèrent de l'âme de la jeune fille, qui se retira dans un couvent d'ursulines. Aussitôt le bruit se répandit que la demoiselle de la Palud et les religieuses qui l'avaient admise dans leur maison étaient toutes possédées du diable. C'était le curé Gaufridi, disait-on, qui avait envoyé, dans le couvent, une légion de démons, ce qui lui avait été d'autant plus facile, que depuis longtemps il avait fait un pacte avec le diable, d'après lequel pacte, lui, Gaufridi, n'avait qu'à souffler sur une femme pour qu'elle fût contrainte de se donner à lui. Cette version fut avidement adoptée par un grand nombre de jolies Marseillaises, filles et femmes, qui prétendirent se rappeler qu'à une certaine époque, à un certain moment, le curé magicien avait soufflé sur elles.

Cette affaire fit tant de bruit, que le parlement de Provence s'en émut. Le curé Gaufridi fut arrêté, on l'interrogea, et, chose incroyable, bien que très-vraie, il confessa qu'il était magicien, et que, par magie et sortilège, il avait abusé de toutes les femmes et filles qu'il avait trouvées à son gré. Voici donc les principaux passages de cette confession d'un curé du dix-septième siècle, laquelle est, bien certainement, un des plus curieux monuments judiciaires qui existent :

« Il y a environ cinq ou six ans que je commençai à lire un livre de magie que j'avais eu d'un mien oncle, il y a treize ou quatorze ans : ce fut environ le mois de mai; et, sur ces entre-faites, le diable se montrait à moi en forme d'homme, habillé en prud'homme. D'abord je fus effrayé, mais cela se passa in-

continent; je fus alors possédé de deux affections fort mauvaises, que je convoitais il y a longtemps : l'une d'ambition d'être en réputation parmi le monde, et singulièrement des gens de bien, et l'autre d'une affection désordonnée de jouir de quelques filles. Le même susdit diable, nommé Lucifer, me dit dans ma chambre, de lui à moi : *Qu'est-ce que tu me donnerais si je te faisais jouir de tout ce que tu désirerais?* Moi, bien aise de telle rencontre, je lui répondis ce qu'il voulait de moi, qu'il le demandât, que je le lui donnerais volontiers. Il me répliqua : *Donne-toi à moi avec tous les biens que tu possèdes.* Je lui répondis que je me donnerais volontairement à lui, avec tous les biens qui concernent et touchent mon particulier : mais pour la valeur des sacrements que j'administrais, je ne voulus pas les lui donner, à quoi il s'accorda, se contentant de ce que je lui promettais; aussi nous stipulâmes ensemble, et demeurâmes d'accord; il me demanda une promesse, que je lui fis, écrite comme s'ensuit :

« Je, Louis Gaufridi, renonce à tous les biens, tant spirituels que temporels, qui me pourraient être conférés de la part Dieu, de la Vierge Marie, de tous les saints et saintes du Paradis, particulièrement de mon patron saint Jean-Baptiste, saints Pierre, Paul et François, et me donne corps et âme à vous, Lucifer, ici présent, avec tous les biens que je posséderai jamais (excepté la valeur des sacrements, pour le regard de ceux qui les recevront). Ainsi l'ai signé et attesté. Voilà la teneur de la promesse.

« Cela fait, je lui demandai en quoi il désirait me satisfaire. J'avoue que je tenais le susdit livre de magie dessous le manteau de la cheminée de ma chambre, à main gauche, sur un petit ais de bois, attaché d'un clou. J'avoue que je prenais un extrême plaisir à lire ledit livre, et aussitôt que je lisais ledit livre, le diable s'apparaissait à moi en la forme que dessus.

« J'avoue que deux ou trois jours après ladite promesse, le diable retourna, comme il m'avait promis, et me dit alors que, par la vertu de mon souffle, j'enflammerais à mon amour toutes les filles et femmes que j'aurais envie d'avoir, pourvu que ce souffle leur arrivât aux narines; et, dès lors, je commençai à souffler à toutes celles qui me venaient à gré. J'avoue que le diable m'apporta une cédule, signée de lui, contenant la vertu du souffle, que j'ai encore derrière moi. J'avoue que j'ai soufflé mille filles ou femmes, prenant un extrême plaisir de les voir enflammées de mon amour. J'avoue que je fréquentais familièrement la maison de monsieur de la Palud, gentilhomme de Marseille; à cause de ma réputation, j'étais fort bien venu là dedans. Il avait trois filles, belles par excellence, bien apprises et fort dévotieuses. J'eus envie d'avoir la jouissance d'une d'elles, nommée Magdelaine; mais sa mère la tenait de si près, qu'il n'y

avait moyen de la voir, ce qui fut cause que je soufflai sa mère, afin qu'elle me l'amenât à ma chambre, qu'elle se fît de moi quand je serais en sa maison, ce que j'e gagnai facilement, de sorte que me trouvant souvent avec ladite Magdelaine, je la baisai et plus.

« J'avoue que la première fois que je voulus jouir de Magdelaine, je lui mis la main au front et là où les Charites avaient logé la virginité.

« J'avoue que je soufflai cette demoiselle plusieurs fois, car tant plus je la soufflais, tant plus elle était désespérée de ma jouissance. Je voulais que l'effet de ma concupiscence vint de sa partie; je l'infectai si bien par mon souffle, qu'elle mourait d'impatience quand je n'étais avec elle; elle me venait chercher aux champs, à l'église, et voulait que je fusse toujours chez son père, aussi l'ai-je connue comme je l'ai voulu.

« J'avoue que trois jours après je lui donnai un diable nommé *Emodes*, pour l'assister, la servir et conserver, et de plus fort l'échauffer en mon amour; moi la voyant toute transportée d'aise et de contentement et fléchir les genoux à mes volontés, je la raisonnai ainsi : *Magdelaine, le comble de mes désirs, et celle pour laquelle j'ai si souvent invoqué les puissances infernales, je te veux marier au diable Belzébuth, prince des démons*; elle s'y accorda fort librement. Je le fis lors venir en forme d'un gentilhomme; ce fait, je dis à Magdelaine qu'il fallait qu'elle fît une promesse au diable Belzébuth, laquelle je lui ai dictée comme s'ensuit :

« Je proteste ici en la présence de Dieu et de toute la cour céleste, et à vous messire Louis Gaufridi, et au diable Belzébuth, ici présent, que je renonce entièrement de tout mon cœur et de toute ma force et de toute ma puissance, à Dieu le Père, au Fils, et au Saint-Esprit, et à la très-sainte mère de Dieu, à tous les anges et spécialement à mon bon ange, à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à son sang, à tous les mérites d'icelle, à ma part du Paradis, à toutes les inspirations que Dieu me pourrait donner à l'avenir, à toutes les prières qu'on a faites et qu'on pourra faire pour moi; je proteste encore comme je me donne entièrement corps, âme, force et puissance et tout ce qui est à moi, au diable et à vous, m'ôtant tout à fait d'entre les mains de Dieu, pour me remettre entièrement entre les mains du diable, en foi de quoi me suis signée de mon sang.

« J'avoue que je lui ai fait faire sept ou huit promesses; tendantes à diverses fins, toutes dressantes au diable et à moi, voire lui en ai-je rompu trois ou quatre, une fois qu'il m'en apportait certain nombre. J'avoue que le diable s'était retenu la juridiction de toutes lesdites promesses, tant de Magdelaine que de moi, pour les transporter là où il voudrait, et quand bon lui sem-

blerait. J'avoue que le diable me dit que si je brûlais lesdites promesses, il ferait un si grand tintamarre, que je tomberais en terre comme mort. J'avoue que je gardais toutes lesdites promesses en ma chambre avec le susdit livre de magie. Un jour que je venais d'Aix, c'était la seconde fois que j'étais allé parler aux pères Michaëlis, jacobin, et Antonin, capucin, quand je fus arrivé dans ma chambre, je brûlai le susdit livre de magie non pas pour intention que j'eusse de m'amender, mais bien pour crainte de n'en être trouvé saisi; les cendres duquel livre sont encore dans ma chambre. Pour les promesses je fus fort étonné quand je ne les trouvai point : parce que le diable les avait emportées, ainsi que je l'ai dit aux pères. J'avoue que la première fois que l'on va au sabbat, tous sorciers, sorcières et magiciens, sont marqués avec le petit doigt du diable, qui a cette charge. J'avoue que lorsque le diable marque, on sent un peu de chaleur qui pénètre, et là où il touche, la chair demeure un peu enfoncée. J'avoue que j'ai été marqué au sabbat de mon consentement, et y ai fait marquer Magdelaine. Elle est marquée à la tête, au cœur, au ventre, aux cuisses, aux jambes, aux pieds, et en plusieurs autres parties de son corps; elle a encore une aiguille dans sa cuisse, qu'elle ne sent point, laquelle lui ai vu mettre, et lorsque l'aiguille entre, vous diriez qu'on perce un parchemin. J'avoue qu'il s'est trouvé plusieurs marqués, sorciers et magiciens, que leurs marques se couvrent; mais après d'elles-mêmes croissent, et tournent en leur première force. Car cette marque leur demeure toujours, bien qu'ils se convertissent, à cause de leur persistance qu'ils ont faite en particulier, lorsqu'ils se sont donnés au diable. J'avoue que lesdites marques sont faites pour protestation qu'on sera toujours bon et fidèle serviteur du diable toute sa vie. J'avoue que je me suis trouvé au sabbat, en divers lieux dehors, savoir à la baume de Rolland, à la baume de Loubières, et ai deux ou trois fois désiré d'aller à la Sainte-Baume, y allant une fois exprès pour faire rapporter Magdelaine par le diable, et la traîner par tous les bois de la Sainte-Baume. J'avoue que lors que je voulais aller au sabbat, je me mettais la nuit à la fenêtre tout ouverte; autrefois je sortais de ma chambre, la fermant à clef, et ayant mis mes clefs à ma pochette, Lucifer me prenait, en un instant je me trouvais transporté au lieu où le sabbat se tenait, y demeurant quelquefois, une, deux, trois, quatre heures, pour le plus souvent, suivant les affections.

« Je déclare qu'à l'entrée du sabbat, tous les marqués, sorciers et magiciens adorent le diable, lui rendent hommage, chacun selon son degré, savoir : les marqués l'adorent tout couchés à terre, les sorciers étant à genoux et fléchissant le corps, et les magiciens, comme princes du sabbat, se mettent seulement

à genoux. J'avoue qu'aussitôt qu'on est entré au sabbat, il y a un diable qui a commandement, en particulier, de faire renier Dieu à chacun, tous les saints et saintes, et particulièrement saint François. J'avoue que je me suis trouvé souvent au sabbat avec Magdelaine, et lui ai fait avaler des caractères dans une écuelle par les diables, et les autres par moi, pour la faire enrager davantage à mon amour. J'avoue aussi qu'au sabbat, j'ai eu connaissance d'elle et d'une princesse de Frise. J'avoue que j'ai abusé plusieurs filles, que j'ai soufflées outre le sabbat. J'avoue encore que le diable est un vrai singe de l'église, faisant au sabbat tout ce qu'on fait en l'église. J'avoue qu'on baptise au sabbat, et que chaque sorcier fait vœu particulièrement, se donnant au diable, de faire baptiser tous ses enfants au sabbat (si faire se peut); comme aussi l'on impose des noms à chacun de ceux qui sont au sabbat différents de leur propre nom. J'avoue qu'au baptême on se sert de l'eau, du soufre et du sel; le soufre rend esclave du diable, et le sel pour confirmer le baptême au service du diable. J'avoue que la forme et l'intention est de baptiser au nom de Lucifer-Belzébuth, et autres diables, faisant le signe de la croix, en le commençant par le travers et puis le poursuivant par les pieds et finissant à la tête..... »

Tout le reste de cet aveu est de la même force, et, chose non moins extraordinaire, c'est que Magdelaine de la Palud, interrogée sur les déclarations du curé, les reconnut pour être vraies en ce qui la regardait; ainsi elle avoua que Gaufridi l'avait bien réellement mariée au prince des démons, et elle ajouta, qu'afin qu'elle pût signer l'acte de son sang, Belzébuth la piqua au doigt avec un stylet; elle dit qu'il était bien vrai qu'elle avait assisté au sabbat, qu'elle s'y était livrée à tous les désordres charnels les plus abominables, etc.

Après une longue instruction, le parlement de Provence condamna le malheureux curé, comme sorcier et magicien, à être brûlé vif, arrêt qui fut exécuté à Aix, le 3 avril 1611, ce qui eut pour principal résultat de ramener le calme dans le couvent des ursulines de Marseille, probablement en vertu de cet axiome : *Morte la bête, mort le venin*. Cependant on jugea convenable de les exorciser, ainsi que Madelaine de la Palud, qui resta fille, bien que les restes du diable, à ce qu'on assure, fussent encore très-passables.

FLAMEL (Nicolas) était, vers le milieu du quatorzième siècle, écrivain, et il demeurait au charnier des Innocents. S'il était pauvre de biens, il paraît qu'il était riche de science et d'intelligence; car, de simple écrivain il devint libraire juré, et plus tard, lorsqu'il eut d'immenses trésors en sa possession, il excella dans

les sciences et les arts sans avoir eu recours à d'autres maîtres que son génie.

Une nuit que Nicolas Flamel dormait paisiblement près de sa femme Pernelle, il rêva qu'un ange descendait vers lui et lui montrait un livre mystérieux écrit en caractères qui lui étaient tout à fait inconnus. La dédicace seule était en caractères ordinaires, et annonçait que cet ouvrage était dédié au peuple juif par un homme de la religion d'Israël, nommé Abraham, lequel se qualifiait de prince des prêtres.

« Ecoute, dit l'ange au pauvre écrivain, Dieu a eu pitié de toi, et il a résolu de te rendre riche ; mais cela n'arrivera que lorsque tu pourras lire et comprendre ce livre qui doit demeurer inintelligible pour tout autre.

Flamel, enchanté de ce présent et des suites qu'il devait avoir, voulut prendre le livre que l'ange tenait toujours ; mais en ce moment il fut réveillé par un cri perçant de Pernelle qu'il avait saisie à la gorge croyant prendre le précieux livre.

A partir de ce jour, Flamel devint sombre, rêveur ; il pensait sans cesse à ce songe qui lui avait annoncé une grande fortune, lorsqu'un jour, appelé par un des principaux libraires de Paris pour mettre en ordre et faire le catalogue des livres de sa boutique, il trouva parmi les plus vieux un volume en tout semblable à celui qu'il avait vu en rêve : c'était le même format, la même couverture, la même dédicace, et tout le reste était écrit en caractères qui lui étaient inconnus, mais qu'il reconnaissait parfaitement pour être les mêmes que ceux qu'il avait vus en songe. Il acheta ce livre, l'emporta chez lui, et il commença à travailler avec ardeur pour découvrir la signification des mystérieux caractères ; mais tous ses efforts furent vains.

« Mon Dieu ! s'écria-t-il un jour en reconnaissant son impuissance, donnez à mon esprit ce qu'il lui faut pour que je puisse comprendre ce livre, et je fais vœu à vous et à monseigneur saint Jacques d'aller en pèlerinage en Galice. »

Il avait à peine formulé ce vœu, qu'un rabbin entra chez lui, prit le livre et traduisit sur-le-champ en langage vulgaire les vingt et une pages dont il se composait ; puis il se retira et ne reparut jamais. Mais dès lors, Flamel sut que ce livre traitait de la transmutation des métaux et de la découverte de la pierre philosophale. En bon chrétien, et dans l'espoir que ses yeux achèveraient plus promptement de s'ouvrir à la lumière, le brave Nicolas commença par accomplir son vœu, il se rendit donc à Saint-Jacques en Galice, où il fit la prière que voici, laquelle a été miraculeusement conservée jusqu'à nos jours, bien que Nicolas n'en ait écrit qu'un seul exemplaire :

« Dieu tout-puissant, éternel, père de la lumière, de qui vien-

nent tous les biens et tous les dons parfaits, j'implore votre miséricorde infinie; laissez-moi connaître votre éternelle sagesse, elle qui environne votre trône, qui a créé et fait, qui conduit et conserve tout. Daignez me l'envoyer du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre gloire, afin qu'elle soit et qu'elle travaille en moi: car c'est elle qui est la maîtresse de tous les arts célestes et occultes, qui possède la science et l'intelligence de toutes choses; faites qu'elle m'accompagne dans toutes mes œuvres; que par son esprit j'aie la véritable intelligence; que je procède infailliblement dans l'art noble auquel je me suis consacré, dans la recherche de la miraculeuse pierre des sages que vous avez cachée au monde, mais que vous avez coutume au moins de découvrir à vos élus; que ce grand œuvre, que j'ai à faire ici-bas, je le commence, je le poursuive et je l'achève heureusement; que, content, j'en jouisse à toujours. Je vous le demande par Jésus-Christ, la pierre céleste, angulaire, miraculeuse, et fondée de toute éternité, qui commande et règne avec vous, etc. »

Revenu à Paris, Flamel sentit son cerveau s'agrandir; et tous ses organes acquirent en peu de temps une telle puissance, qu'il voyait, assure-t-on, à travers les murailles les plus épaisses. Dès lors, il lut couramment le livre mystérieux, il en comprit le contenu avec la plus grande facilité, et il commença à convertir en or tout le cuivre et le plomb qu'il put se procurer. Il acquit ainsi des richesses immenses, ce qui le fit mettre au nombre des sorciers et magiciens. Mais Flamel n'accepta jamais cette qualité, et bien loin de vouloir avoir commerce avec le diable, il passa le reste de sa vie à fonder des églises et autres monuments pieux. Il encouragea les artistes, au profit de la religion, faisant décorer et orner les chapelles de tableaux, sculptures, vitraux et autres objets précieux. Enfin il n'oublia jamais qu'il avait été pauvre, et partout où il fit sculpter son image; il voulut être représenté tenant une écriture à la main pour rappeler son premier métier.

Nicolas Flamel étant mort en 1561, on lui fit des obsèques splendides, et il fut enterré dans l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. On s'attendait à trouver chez lui de grandes richesses; aussi ses héritiers s'empressèrent-ils de fouiller sa maison; mais ils eurent beau chercher, abattre des murailles, creuser le sol, ils n'y trouvèrent ni or ni argent; le livre mystérieux avait aussi disparu, ce qui explique la difficulté que l'on éprouve depuis ce temps-là à faire de l'or avec du plomb.

BOUBËNHOREN (Michel-Louis), gentilhomme allemand, jeune et impatient de voir le monde, et de jouir des plaisirs qu'on y trouve, ayant obtenu de sa famille la permission de se rendre à la cour de Lorraine, pour s'y perfectionner dans la prononcia-

tion de la langue française, se rendit à Nanci, où il fit d'abord grande figure, son père lui ayant donné l'argent nécessaire pour qu'il vécût d'une manière convenable à son rang. Mais bientôt le jeu, auquel le jeune gentilhomme se livrait avec fureur, lui enleva tout l'argent qu'il avait apporté. Boubenhoren eut recours à des usuriers, selon l'usage, et ceux-ci, selon l'usage encore, se lassèrent promptement de ne voir rentrer ni intérêts, ni capital. Alors il vendit ses bijoux ; et à peine en eut-il réalisé le prix, qu'il courut le jouer et le perdit. Furieux, désespéré, le jeune homme rentra chez lui.

« Qu'ai-je donc fait, disait-il, pour être si malheureux ?..... Puisque le ciel est sans pitié pour moi, j'aurai recours au diable ! »

A peine avait-il prononcé ces mots, que la porte de sa chambre s'ouvrit, et il vit paraître un homme habillé de noir, qui lui dit :

« Je sais que vous avez été malheureux au jeu, et j'ai résolu de vous venir en aide. Prenez cette bourse, et n'en ménagez pas le contenu ; car si nous devenons amis, comme je l'espère, je m'engage à la remplir toujours, dussiez-vous la vider dix fois en une heure. Adieu, nous nous reverrons demain. »

Boubenhoren ayant ouvert la bourse, la trouva pleine d'or, et il s'empressa de retourner au jeu, et cette fois le hasard lui fut si favorable, qu'il regagna tout ce qu'il avait perdu. Dès lors, il attendit avec impatience le lendemain, se réjouissant de la bonne nouvelle qu'il aurait à apprendre à l'obligeant personnage qui l'avait tiré d'une position si difficile. Ce personnage fut exact au rendez-vous qu'il avait donné ; il arriva à la même heure que la veille. Le gentilhomme voulut lui rendre la somme qu'il en avait reçue ; mais l'inconnu lui dit qu'il se contenterait d'un billet, pourvu qu'il l'écrivît de son sang dans une langue qui lui était sûrement inconnue, mais que lui, prêteur, lui dicterait les mots lettre par lettre.

Boubenhoren ayant écrit, l'inconnu le pria de faire encore un autre billet semblable ; puis il prit les deux billets, en mit un dans sa poche, et plaça l'autre sur la piqûre que le gentilhomme s'était faite au bras pour obtenir du sang. Au même instant, ce billet, poussé par une force surnaturelle, entra dans les chairs du bras, puis la piqûre se ferma. Le jeune Allemand commençait à être effrayé ; mais il le fut bien davantage lorsque son obligeant prêteur lui dit :

« Ce ne sont pas des billets que vous avez écrits, c'est un pacte en vertu duquel vous m'appartiendrez dans sept ans. Je suis Lucifer ; vous m'avez invoqué, et je suis venu. Pendant les sept ans qui vont s'écouler à partir d'aujourd'hui, je vous servi-

ra et vous ferai goûter tous les plaisirs que vous désirerez. »

Ces dernières paroles consolèrent un peu le jeune homme. Le diable, d'ailleurs, lui tint parole, et dès lors il n'y eut plus pour le jeune Allemand de choses impossibles. Mais lorsqu'il ne s'en fallut plus que de quelques mois pour que les sept années fussent expirées, il se sentit saisi d'épouvante, et s'empressa de retourner chez son père. Le diable l'y suivit, et promit de lui accorder un délai, pourvu qu'il consentît à empoisonner son père et sa mère. Le misérable accepta cette condition, et tenta de commettre l'exécrable crime qui lui était imposé; mais le poison ne produisit aucun effet. Boubenhoren, se faisant horreur à lui-même, tenta alors de se tuer; mais les pistolets avec lesquels il essaya de se faire sauter la cervelle ne lui firent que de légères blessures. Alors il confessa ses crimes à ses parents, ce qui mit le diable dans une telle fureur, qu'il tenta de lui briser les os; mais il n'y put parvenir, l'échéance n'étant pas encore arrivée; seulement il parvint à lui tourner la tête sur les épaules, de telle sorte, que le malheureux gentilhomme avait la face par derrière, ce qui l'obligeait à marcher à reculons afin de pouvoir se conduire. Heureusement ses parents lui pardonnèrent ses crimes, prenant en considération la part que le démon y avait eue, et ils s'empressèrent de faire venir des prêtres et des moines, qui, après une longue et terrible lutte, forcèrent le diable à rendre le pacte qu'il avait fait signer, ainsi que le double enfermé dans le bras du jeune homme, et qui en fut extrait sans effusion de sang.

Le démon fit encore de nombreux et terribles efforts pour ressaisir la proie qui lui échappait; mais Boubenhoren s'étant confessé, et ayant reçu le sacrement de l'Eucharistie, le diable fut obligé de s'avouer vaincu, et il se retira.

On assure que le pape Paul V, ayant entendu raconter cette histoire, envoya des commissaires en Allemagne pour faire, à ce sujet, une enquête de laquelle il résulta que tous les détails en étaient vrais, et qu'il y avait lieu de croire que l'heureuse issue de cette affaire était due à l'intercession de saint Ignace, auquel le jeune homme s'était montré fort dévot dans son enfance, son éducation première ayant été confiée aux jésuites.

BERTHOLD. — En 877, un Champenois, nommé Berthold, étant dangereusement malade à Reims, fit appeler un prêtre, se confessa, et reçut l'extrême-onction; puis, presque aussitôt, il perdit connaissance; et, après quelques instants, on le crut mort; mais, comme, le lendemain, son corps conservait un peu de chaleur, on résolut de retarder l'inhumation. Plusieurs jours se passèrent sans que cette situation changeât. Enfin, on crut s'a-

percevoir que la chaleur du corps augmentait ; la respiration ne tarda pas à se rétablir ; le prétendu mort ouvrit les yeux, et, regardant les personnes qui l'entouraient, il dit :

« Je viens de faire un terrible voyage, et j'avais grand'peur, à mon retour, de ne plus retrouver mon corps ici où je l'avais laissé. »

On crut qu'il avait le délire ; mais il devina ce qu'on pensait de lui, et il reprit :

« Ne croyez pas que j'aie le cerveau troublé ; tout ce que je vous ai dit est de la plus exacte vérité. Mon père, qui était un grand sorcier, ayant fait pénitence avant de mourir, j'espérais qu'il aurait évité l'enfer et trouvé place dans le purgatoire, et j'ai bien souvent demandé à Dieu de me transporter, pendant ma vie, dans ce séjour, afin de pouvoir faire entendre à mon père des paroles de consolation. Lorsque je reçus le saint viatique, il y a quatre jours, je vis, après la cérémonie, un esprit céleste à mes côtés, lequel me dit, d'une voix que moi seul pouvais entendre :

« — Maintenant que vous voici en état de grâce, Dieu veut bien vous accorder la faveur que vous lui avez demandée tant de fois, et nous allons ensemble parcourir le purgatoire. »

« A ces mots, l'esprit déploya ses ailes, et s'élança dans l'espace ; et mon âme, s'étant dégagée de mon corps, suivit le même chemin. Nous arrivâmes en purgatoire, où je vis d'abord quarante évêques, que les diables retiraient d'une grande cuve remplie de glace, pour les jeter dans une immense chaudière pleine de poix bouillante. J'en reconnus plusieurs, et entre autres, le dernier archevêque de Reims, Enée, et Géopordelle, évêque de Laon. Ils jetaient des cris affreux, ce qui ne les empêchait pas de se disputer entre eux ; et comme, en tombant dans la cuve ou dans la chaudière, ils cherchaient à se retenir les uns aux autres, leurs habits étaient tout déchirés, et laissaient voir leur peau, roussie dans quelques endroits, et tellement brûlée dans d'autres, que l'on voyait les nerfs et les os. Ebbon, évêque de cette ville de Reims, me reconnut aussi, et, voyant que je me promenais là en visiteur, il devina ce qui en était, et me pria de demander pour lui des prières au clergé de Reims, ce que je promis, et ce que je ferai bien certainement. D'autres me demandèrent des messes, que je promis également, et que je ne manquerai pas de faire dire. Ne trouvant pas mon père dans le purgatoire, je priai l'esprit de me conduire en enfer, ce qu'il fit de fort bonne grâce. Là, je vis notre dernier roi, Charles le Chauve, mort il y a six mois. Il était plongé, jusqu'au menton, dans la fange, où des myriades de vers le dévoraient. Ce monarque, dont il ne restait plus que la carcasse pourrie et infecte, me

pria de demander pour lui des messes et des prières aux évêques vivants, ce que je promis encore de faire, bien que cela ne doive pas avoir de résultat ; car on sort du purgatoire ; mais on ne sort pas de l'enfer. Un peu plus loin, je vis le dernier évêque d'Orléans, puis le comte Othaire. qui me tendit la main. Je pris cette main, et je me sentis aussitôt horriblement brûlé. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je ressens encore cette douleur, bien que mon corps n'ait point bougé d'ici, comme vous savez: »

A ces mots, Berthold étendit la main droite vers les personnes auxquelles il parlait ; et l'on vit qu'en effet, elle était fortement brûlée vers la paume. Mais, dès ce jour-là, il s'était senti assez de forces pour quitter le lit. Il alla s'acquitter de toutes les commissions dont il s'était chargé : et, à son retour, la main ne portait plus aucune trace de brûlure.

Berthold raconta encore comment, en sortant de l'enfer, où il avait vu son père, il avait de nouveau traversé le purgatoire, où il avait été retenu trois jours entiers, à cause du débordement d'un grand lac de feu, causé par la grande quantité de personnes qui y avaient été précipitées la veille.

Cet homme vécut encore longtemps sans jamais donner le moindre signe de folie. Il avait horreur du mensonge : de sorte que son trop d'honnêteté le fit accuser de magie ; et il faillit être brûlé comme sorcier. Ce n'était guère la peine d'être revenu de l'enfer.

BAZINE, femme de Childéric, roi de France, fut, au dire de plusieurs historiens, une des plus fameuses magiciennes de son temps. Voici ce qu'en dit un de ces historiens justement estimé.

« Childéric, chassé de ses Etats, s'était réfugié près de Bazin, roi de Thuringe. Bientôt il séduisit la femme de ce prince, et lorsqu'il fut rétabli sur son trône, il fit venir près de lui cette femme adultère et il l'épousa. Le soir de ses noces, lorsqu'il fut seul avec elle dans le lit nuptial, elle le pria de passer la première nuit dans une entière continence, de se lever, d'aller à la porte de son palais et de lui dire ce qu'il y aurait vu.

Childéric, qui sans doute connaissait et révérait le pouvoir magique de Bazine, s'empressa d'obéir. Il ne fut pas plutôt dehors, qu'il vit d'énormes animaux se promener dans la cour ; c'étaient des léopards, des licornes, des lions. Etonné de ce spectacle, il vint en rendre compte à son épouse ; elle lui dit, du ton d'oracle qu'elle avait pris d'abord, de ne point s'effrayer, et de retourner une seconde et même une troisième fois. Il vit à la seconde fois des ours et des loups ; et à la troisième des chiens et d'autres petits animaux qui s'entre-déchiraient...

Il était bien naturel que Childéric demandât enfin à la reine l'explication de ces visions prodigieuses, car quelle apparence qu'une princesse aussi raisonnable que Bazine ne l'eût fait sortir que pour l'épouvanter?... « Vous serez instruit, lui dit-elle; « mais pour cela il faut passer le reste de la nuit sagement, et, « au point du jour, vous saurez ce que vous voulez apprendre. »

Childéric promit ce que sa femme exigeait, et tint parole : la reine la lui tint aussi. Ce fut en ces termes qu'elle lui développa l'énigme : « N'ayez point d'inquiétude, lui dit-elle, et écoutez ce « que je vais vous dire. Les prodiges que vous avez vus sont une « image de l'avenir ; ils représentent le caractère de toute notre « postérité. Les lions et les licornes désignent le fils qui naîtra « de nous ; les loups et les ours sont ses enfants, princes vigou- « reux et avides de proie ; et les chiens, c'est le peuple indocile « au joug de ses maîtres, soulevé contre ses rois, livré aux pas- « sions des grands, et malheureuse victime des uns et des au- « tres. »

L'historien que nous citons ne dit point en quoi tout cela fut utile au roi ; mais il est aisé de comprendre que cela donna sur lui une grande influence à la reine, qui dès lors gouverna son mari. Il y a pourtant des gens qui affirment qu'il n'est pas besoin d'être sorcier pour cela.

LUTHER. — Nous ne savons s'il est convenable de placer ce grand réformateur au nombre des sorciers et des magiciens ; mais les grandes disputes avec le diable sont choses trop importantes et trop avérées pour que nous puissions nous dispenser d'en faire mention.

Luther, rapporte un savant chroniqueur, était un jour enfermé chez lui lorsqu'on frappa rudement à sa porte. Le réformateur alla ouvrir, et vit paraître un religieux qui, sans autre préambule, lui déclare qu'il vient pour combattre plusieurs de ses opinions entachées d'erreurs. « Parlez, » répond Luther. L'inconnu prétexte d'abord quelques difficultés que Luther résout aisément ; mais chaque question nouvelle était plus difficile que la précédente, et le moine exposa bientôt des syllogismes très-embarrassants. Luther offensé lui dit brusquement : « Vos questions sont trop embrouillées, j'ai pour le moment autre chose à faire que de vous répondre. » Cependant il se levait pour argumenter encore, lorsqu'il remarqua que le prétendu religieux avait le pied fendu et les mains armées de griffes : « N'es-tu pas, lui dit-il, celui dont la naissance du Christ a dû briser la tête ? Ton règne passe, ta puissance est maintenant peu dangereuse, tu peux retourner en enfer. » Le diable se retira tout confondu, en gémissant sur l'injustice des hommes à son égard.

Un autre jour, Luther étant sous une église où il écrivait un sermon, le diable se présenta à lui pour tenter de le distraire. Luther, indigné de l'audace de Satan qui osait le relancer dans ce saint lieu, saisit son encrier et le lui jeta au visage ; mais le diable, qui est très-adroit, comme on sait, évita le coup, et l'encrier alla se briser contre une colonne, et l'on montre encore aujourd'hui dans cette église, à Wittenberg, la colonne tachée d'encre.

Bos (Françoise). — Vers la fin de l'année, une femme nommée Françoise Bos, et demeurant à Gueille, fut traduite devant le juge de cette localité comme prévenue de magie, pour avoir eu accointance avec un démon incube. Voici le procès-verbal de l'interrogation qu'elle subit devant ce magistrat, pièce vraiment curieuse et qui méritait bien d'être conservée.

« Ladite dépose que, quelques jours avant la fête de la Toussaint de l'an 1605, elle étant couchée avec son mari dormant, quelque chose se jeta sur son lit, ce qui l'éveilla de frayeur ; et une autre fois, cette même chose se jeta sur son lit comme une boule, elle veillant, et son mari dormant. L'esprit avait la voix d'un homme. Après qu'elle eut demandé : « Qui est là ? » on lui dit fort bas qu'elle n'eût point peur ; que celui qui la visitait était capitaine du Saint-Esprit ; qu'il était envoyé pour jouir d'elle comme son mari, et qu'elle n'eût crainte de le recevoir dans son lit. Comme elle ne le voulut permettre, l'esprit sauta sur une huche, puis à terre, et vint à elle, lui disant d'une voix piteuse, en sautant sur elle : « Tu es bien cruelle, que tu ne veuille permettre que je fasse ce que je veux ; » et découvrant le lit, lui prit une de ses mamelles, la soulevant en disant : « Tu peux bien connaître maintenant que je t'aime et te promets que, si tu veux que je jouisse de toi, tu seras bien heureuse ; car je suis le temple de Dieu, qui suis envoyé pour consoler les pauvres femmes comme toi. » Elle lui dit qu'elle n'avait affaire de cela, et qu'elle se contentait de son mari. Et l'esprit lui dit : « Tu es bien abusée ; je suis le capitaine du Saint-Esprit ; mais, parce que tu es vieille, je suis venu à toi pour te consoler et jouir de toi, t'assurant que je jouis de toutes les femmes du monde, hormis de celles des prêtres. »

Puis, se mettant dans le lit : « Je te veux montrer, dit-il, comme les garçons folient les filles ; » et, cela fait, il commença à la tatouiller..... et, ce fait, s'en alla sans qu'elle sût comme il était fait, ni s'il avait opéré..... Toutefois elle croit que c'était un esprit bon et saint, qui est accoutumé de jouir des femmes. Elle ajoute que le premier jour de cette année, étant couchée près de son mari, vers minuit, veillant, et son mari dormant, ce

même esprit vint sur son lit et la pria de permettre qu'il se mit dedans, afin de jouir d'elle et la rendre bien heureuse; ce qu'elle refusa. Et il lui dit si elle ne voulait pas gagner le jubilé; elle dit que oui : « C'est bien fait, » dit-il; mais il lui recommanda qu'en se confessant, elle ne parlât point à son confesseur de cette affaire.

« Et interrogée si elle ne s'était pas confessée d'avoir couché avec cet esprit, elle dit qu'elle ne savait pas que ce fût offense d'avoir accointance avec ledit esprit, qu'elle croyait bon et saint; qu'il la venait voir toutes les nuits; mais qu'elle ne lui avait permis d'habiter avec elle que cette fois; que quand elle lui avait été rude, il sautait du lit à terre, et ne savait ce qu'il devenait; que huit ou neuf jours avant d'être mise en prison, cet esprit ne venait plus, parce qu'elle jetait de l'eau bénite sur son lit et faisait le signe de la croix. Elle dit encore qu'elle avait invité plusieurs de ses voisines à venir la nuit chez elle afin d'être, comme elle, caressées par l'esprit, qui leur donnerait de l'argent pour les aider à marier leurs filles; que ces femmes étaient, en effet, venues dans sa chambre pendant que l'esprit y était; mais qu'ayant trouvé ledit esprit fort puant, elles étaient parties sans vouloir lui rien accorder. »

Sur ce, le juge continua l'instruction du procès, et six mois après il rendit une sentence qui, en réparation des faits relatés dans l'interrogation que nous venons de rapporter, condamnait Françoise Bos à être brûlée vive après avoir fait amende honorable. Cette sentence fut confirmée par arrêt du parlement, et elle fut exécutée le 14 juillet 1606.

LESCORIÈRE (Marie). — Vers l'année 1550, on arrêta à Paris, comme prévenue de sortilège, une femme nommée Marie Lescorière, qui était alors dans sa quatre-vingt-dixième année. D'abord, cette femme soutint qu'elle ne s'était jamais occupée de magie; elle dit qu'elle croyait en Dieu, et pria qu'on eût pitié d'elle, ne fût-ce qu'à cause de son grand âge. Mais en ce temps, une sorcière était une proie trop précieuse pour qu'on s'en desaisît si aisément. La vieille fut gardée en prison, interrogée, exorcisée, soumise au jeûne, etc. Alors, elle changea de langage :

« Il est vrai, dit-elle, que j'ai été au sabbat, et que j'y ai vu le diable en forme d'homme et de bouc; j'ai même échangé le galon de ma coiffure contre une bourse, et dès lors il y eut alliance entre nous. Le diable me dit, dans cette entrevue, qu'il fallait que je me gardasse bien de prier Dieu si je voulais réussir dans mes entreprises, et il me donna une botte remplie d'une

certaine poudre ayant plusieurs propriétés magiques propres à faire la fortune de ceux qui savent s'en servir.

« Plus tard, ayant résolu de ne plus aller au sabbat, et de renoncer aux œuvres du démon, je tentai de me rapprocher de la religion ; mais le diable vint me trouver un soir, au moment où je venais de me mettre au lit ; il me fit des reproches, me maltraita cruellement, et ne se retira qu'après m'avoir arraché la promesse de lui être fidèle. De son côté, il promit de ne jamais m'abandonner, quel que fût le péril dans lequel je pusse me trouver, et il tint parole pendant quelque temps. Un jour qu'une de mes voisines m'accablait d'injures et menaçait de me battre, me souvenant de la promesse de mon protecteur, je fis un signe qu'il m'avait indiqué ; il parut aussitôt sous la forme d'un énorme loup, et, s'étant jeté sur mon ennemie, il la saisit à la gorge et l'étrangla, puis il disparut. Un autre jour, il tua de la même manière plusieurs chiens qui s'étaient acharnés après moi dans un village où je passais. Mais je vois bien qu'il m'abandonne, puisqu'il ne m'a point tirée d'ici où je suis obligée de faire cette confession. »

La pauvre vieille avait raison, et il fallait bien qu'elle fût à la fois abandonnée de Dieu et du diable pour avoir fait ce récit, car il suffit pour motiver sa condamnation, et elle fut brûlée vive.

HOLZHAUSER (Barthélemy). — Plusieurs historiens prétendent que lorsque ce personnage vint au monde, à Cologne, en 1613, le diable apparut, sous la forme d'un énorme chien noir, dans la chambre où l'accouchement venait d'avoir lieu, ce qui effraya beaucoup les personnes présentes ; mais cet effroi fut bien plus grand encore quand on entendit le nouveau-né s'écrier :

« Retire-toi, Satan ; ce n'est pas que je te craigne, et je te ferai voir plus d'une fois qu'il n'est pas prudent de s'attaquer à moi ; mais je ne veux pas que tu troubles le repos de ma mère. »

Le diable, qui, très-probablement, ne s'attendait pas à une si vigoureuse apostrophe, ne trouva rien à répondre, et il se retira honteusement.

Quelques années après, Holzhauser étant au collège, où il étudiait le latin, fut atteint de la peste qui désolait une partie de l'Allemagne. Assis sur son lit, et souffrant horriblement, il s'attendait à chaque instant à mourir, lorsque tout à coup il se sentit appliquer un vigoureux soufflet sur le visage. L'écolier, furieux de cette insulte, s'élança dans la chambre pour saisir son agresseur, mais il n'y avait personne. Comme il retournait à

son lit, il s'aperçut qu'il n'avait plus aucun mal; le soufflet avait eu pour résultat de le guérir complètement.

Après avoir étudié la philosophie à Ingolstadt, Holzhauser fut fait prêtre, et, dès ce moment, il fit un grand nombre de miracles dont les historiens ont négligé de transmettre les détails à la postérité. Le diable, à cette époque, lui fit une guerre assez rude; mais le saint homme la soutint vaillamment, et, en dépit des légions de démons que Satan ne cessait de mettre à ses trousses, il continua à guérir les malades, délivrer les possédés, etc.

Ce personnage a publié, sous le titre de *Voyage aux enfers*, un livre fort curieux qui lui fit presque autant de réputation que ses miracles. Il mourut à Cologne, à l'âge de quarante-cinq ans.

AUBRY (Nicole). — En 1566, la fille d'un boucher de Laon, mariée depuis peu de temps à un tailleur de la même ville, étant allée un jour, comme elle avait coutume de faire, au cimetière de sa paroisse pour y prier sur la tombe de son grand-père, mort sans confession, elle vit une ombre sortir de ce tombeau et se placer devant elle. Peu à peu cette ombre prit des formes bizarres, puis elle affecta les formes d'un homme, et Nicole entendit distinctement ces paroles qui lui étaient adressées : « Je suis en purgatoire, et ce n'est pas ainsi que tu m'en tireras. »

La jeune femme crut que cette ombre était celle de son grand-père lui-même, et sa frayeur fut si grande, qu'elle s'évanouit. C'était là où le diable l'attendait, car l'ombre en question n'était autre que Belzébuth; si bien que lorsque la jeune femme reprit l'usage de ses sens, elle se trouva possédée d'une légion de démons. Elle ignora d'abord d'où lui venaient les maux étranges qu'elle ressentait; mais en ayant fait part au curé de sa paroisse, nommé Claude Lautrichet, ce dernier n'eut pas de peine à voir de quoi il s'agissait, et, aidé de son sacristain, commença à exorciser; mais l'esprit malin lui résista, et il n'en put obtenir obéissance.

On eut alors recours à un religieux jacobin nommé Pierre de Lamotte, qui avait fait depuis longtemps ses preuves comme exorciste. Le diable parut d'abord intimidé par ce nouvel adversaire; mais il n'en refusa pas moins obstinément d'abandonner la place.

Cela fit grand bruit dans la ville; on ordonna des prières publiques, et un moine poussa la charité jusqu'à se fouetter publiquement, opération qui parut faire beaucoup de sensation sur le diable; car Nicole devint aussitôt très-calme, ce dont on profita pour la faire communier. Le moine, qui était présent, fier du ré-

sultat que sa fustigation avait obtenu, s'écria alors avec joie : « O prince de l'enfer, te voilà vaincu ! » Mais c'était trop tôt chanter victoire, car quelques heures après Satan revint et paralysa les membres de la pauvre femme.

Alors la guerre recommença avec plus d'ardeur. Vingt-neuf autres démons noirs, et sous la forme de chats, gros comme moutons, vinrent renforcer Belzébuth. Vingt-six furent chassés à Notre-Dame de Liesse ; un autre prit la fuite à Pierrepont ; mais il déclara que le reste de la meute ne délogerait que devant messire Jean Dubourg, évêque et duc de Laon.

Les moines qui étaient à Vervins avec la possédée la conduisirent à Laon. Un médecin protestant vint la visiter. L'évêque, redoutant ces visites, ordonna à Spifame, chevalier de Saint-Jean, de donner asile à Nicole Aubry. Peu de jours après, il exorcisa en personne, et chassa Astaroth, qui sortit sous la forme d'un porc, Cerberus sous la forme d'un chien, et enfin Belzébuth sous la forme d'un taureau, lequel confessa la présence réelle dans l'eucharistie ; puis après il s'éleva une fumée ; on entendit deux coups de tonnerre ; un brouillard épais entourait les clochers ; et le diable disparut dans ce brouillard.

Nicole Aubry étant presque morte, elle fut rendue à la santé par une oraison que saint Bernard avait composée, et que l'évêque récita sur sa tête.

Charles IX étant à Laon, le mardi 27 août 1566, se fit rendre compte de ces miracles. Il ordonna qu'on fit venir Nicole Aubry au parc de Marchais. Cette femme parut devant le roi et Catherine de Médicis, qui lui firent donner quelque argent et lui promirent leur protection pour le cas où elle serait de nouveau tourmentée par l'esprit malin. Le diable, à ce qu'il paraît, ne jugea pas prudent de se froter à si forte partie, car dès lors Nicole ne se plaignit plus de ses escapades.

LACAILLE (Denyse de). — Vers le commencement du dix-septième siècle, la ville de Beauvais était, s'il faut en croire ses habitants eux-mêmes, une cité assez peuplante, puisqu'ils la qualifiaient de *ville puante, sonnante et médisante*. Quoi qu'il en soit, en 1612, vivait en cette ville si peu favorisée, une mendiante nommée Lacaille, laquelle ayant beaucoup de peine à obtenir de ses concitoyens le pain de chaque jour, prit le parti de se donner au diable qui, à ce qu'il paraît, était en ce temps-là, plus charitable que les Picards. La vieille mendiante et Satan vécurent d'abord en assez bonne intelligence ; mais cela dura peu, et un jour, après une assez vive querelle, le diable entra sans plus de façon dans le corps de cette femme, qui se trouva ainsi possédée au premier chef.

Le bruit de cet événement s'étant répandu, bon nombre de moines vinrent au secours de Denyse de Lacaille et commencèrent à l'exorciser. Le diable, qu'ils interrogèrent, leur répondit d'abord qu'il ne les craignait, étant là dans la propriété où il avait réuni bon nombre de ses compagnons fort disposés à défendre son bien.

Les moines ne s'intimidèrent point de ces bravades, continuèrent l'exorcisme et chantèrent des psaumes, ce qui fit connaître à Satan, qu'il avait un peu trop compté sur ses forces ; car il se trouva bientôt forcé de chanter lui-même une hymne en l'honneur de la sainte Vierge, ce qu'il fit d'ailleurs d'assez mauvaise grâce. La possédée fut ensuite conduite à l'église ; mais à peine commençait-elle à entendre la messe d'une manière calme et décente, qu'elle fut enlevée en l'air à une hauteur de vingt à trente pieds, fit plusieurs tours sur elle-même et vint retomber sur les dalles. La messe continua néanmoins, et avant l'*Ite missa est* plusieurs démons quittèrent le corps de la mendicante. Le lendemain, 18 septembre 1612, les exorcismes continuèrent, et les démons, forcés d'abandonner leur retraite, en sortirent au nombre de soixante. Il n'en restait plus qu'un, qui était le plus enragé de la bande. Il sortit pourtant à son tour ; mais, au passage, il fit de grands efforts pour étrangler la mendicante, et n'y pouvant réussir à cause de la présence des moines qui ne cessaient de chanter des psaumes, il dit, en blasphémant, que ce n'était que partie remise, qu'il saurait bien retrouver cette femme, qui lui appartenait, et qu'il lui tordrait infailliblement le cou dans quelque moment où elle ne serait point en état grâce.

Ces propos de Satan ayant été rapportés aux grands vicaires de l'évêché, ils s'empressèrent d'accourir au secours de la possédée ; mais quelque diligence qu'ils pussent faire, les démons allèrent plus vite encore, et cinq de ces derniers avaient repris possession du corps de la mendicante, avant que ce secours lui arrivât. Force fut donc aux grands vicaires de recommencer l'attaque, ce qu'ils firent avec succès, ainsi que le prouve la pièce suivante que nous trouvons dans le savant ouvrage de M. Garinet ; cette pièce intitulée : *Extrait de la sentence donnée contre les démons qui sont sortis du corps de Denyse de Lacaille*, est ainsi conçue :

« Nous, grands vicaires de monseigneur l'évêque, comte de Beauvais, étant dûment informés que plusieurs démons et mauvais esprits vexaient et tourmentaient une certaine femme, nommée Denyse de Lacaille, de la Landelle ; nous étant résolus de pourvoir homme capable à ce faire ; sur ce, nous avons donné à entendre à notredit seigneur évêque, qu'avions un certain religieux jacobin, nommé frère Laurent Lepot, auquel notredit seigneur et évêque a donné toute puissance, et nous la lui donnons

aussi pareillement, de conjurer lesdits malins esprits, comme si c'était notre personne ; ledit frère Lepot ayant pris la charge de notre seigneur, iceluy a fait plusieurs exorcismes et conjurations, desquels plusieurs démons sont sortis, comme le procès-verbal le démontre appertement ; et voyant que, de jour en jour, plusieurs diables se présentaient, tant au corps de ladite Denyse, qu'en autres lieux et parties de son corps, comme l'expérience en est fort simple, et comme à présent il est certain qu'un certain démon nommé Lissi, lequel est derechef revenu, a dit posséder le corps de ladite Denyse ; nous commandons, voulons, mandons, ordonnons audit Lissi de descendre aux enfers, sortir hors du corps de ladite Denyse de Lacaille, sans jamais y rentrer ; et, pour obvier à la revenue des quatre autres démons, nous commandons, voulons, mandons et ordonnons que Belzébuth, Satan, Motelu et Briffault, les quatre chefs, et aussi que toutes les quatre légions, qui sont sous leurs charges et puissances, et aussi que tous les autres, tant ceux qui sont de l'air, de l'eau, du feu, et de terre, et autres lieux, qui ont encore quelque puissance sur le corps et dans le corps de ladite Denyse de Lacaille, comparent maintenant et sans délai, sur la même peine d'excommunication ; qu'ils aient à parler les uns après les autres, à dire leurs noms de façon qu'on les puisse entendre, pour les faire mettre et rédiger par écrit, sur peine de ladite excommunication et peines infernales.

« Et à défaut de ne comparoir maintenant dans ce corps, nous les mettons et les jetons en la puissance de l'enfer, pour être crucifiés et tourmentés davantage que de coutume ; et faute de nous obéir présentement, après les avoir appelés par trois fois, commandons, voulons, mandons que chacun d'eux, à leur égard, reçoive les mêmes peines imposées ci-dessus, trois mille ans après le jugement, défendant au même Lissi et à tous ceux qui auraient possédé le corps de ladite Denyse de Lacaille, d'entrer jamais dans aucun corps, tant de créatures raisonnables que d'autres, sous peine d'être crucifiés au temps de leur possession, d'une peine accidentelle.

« Suivant quoi ledit Lissi, malin esprit, prêt à sortir, a signé ces présentes. Belzébuth paraissant, Lissi s'est retiré au bras droit, lequel Belzébuth a signé ; pareillement, Belzébuth s'étant retiré, Satan apparut, et a signé pour toute sa légion, se retirant au bras gauche ; Motelu, paraissant, a signé pour toute la sienne, s'étant retiré puis après à l'oreille droite ; incontinent, Briffault est comparu, et a signé les présentes pour la sienne.

« *Signé LISSI ; signé BELZÉBUTH ; signé SATAN ;*

« *signé MOTELU ; signé BRIFFAULT. »*

Du magnétisme.

Comme corollaire de la fascination, nous dirons un mot du *magnétisme*, de cette doctrine dont les partisans croient qu'on peut produire sur le corps humain, par des attouchements, ou par certains mouvements, des impressions propres à guérir les maladies.

Mesmer enseignait qu'il en était des corps animés comme du fer et de l'aimant; que chaque personne s'attirait et se repoussait, suivant la différence et la nature de ses pôles; que la santé et la vie dépendaient de la présence et de la quantité du fluide magnétique.

Il prétendait que toutes les facultés intellectuelles dépendaient du magnétisme, qu'on pouvait les atténuer ou les exalter en infusant ou en retirant le fluide.

Il se flattait non-seulement de guérir tous les maux, mais de donner de l'esprit aux sots, de la science aux ignorants, et de nous mettre l'avenir sous les yeux aussi facilement que le présent.

La théorie magnétique du docteur Mesmer fut examinée par l'Académie des sciences et la société de médecine. Elle ne reçut pas là d'approbation.

Le somnambulisme, les convulsions et les innombrables merveilles prônées par les adeptes de Mesmer furent reconnus comme d'adroites mystifications ou le produit d'une prévention arrêtée, de la faiblesse ou du délire d'imaginations malades.

Toujours est-il qu'il y a quelque chose de bien singulier dans ces commotions instantanées, dont les effets sont immédiats et prodigieux, commotions attribuées au magnétisme.

On compte au nombre des magnétiseurs contemporains, comme étant très-illustre, M. de Puységur, apologiste du somnambulisme.

Dans le temps où M. de Puységur exerçait son apostolat avec le plus de ferveur, il avait pris à son service une jeune fille nommée Marie. Elle arriva à Paris pleine de santé. Marie parut à son maître un sujet qui lui ferait honneur, et, peu de jours après son arrivée, M. de Puységur se mit en devoir de la magnétiser. Malheureusement Marie n'était pas une prédestinée de la science : le fluide magnétique n'agit pas plus sur elle que sur une perruque, et M. de Puységur attendit qu'il lui vînt de meilleures dispositions. Elles vinrent ces dispositions, et voici comment. Marie n'avait d'abord que de très-faibles gages, et elle aurait bien voulu les voir augmenter. Elle s'en ouvrit aux élèves en magnétisme, qui causaient quelquefois avec elle.

Un de ceux-ci lui conseilla de se prêter de bonne grâce aux exercices magnétiques de son maître, lui enseigna comment il fallait s'y prendre pour acquérir, au moins en apparence, toute la lucidité voulue, quelle chose elle devait voir quand elle serait en état de somnambulisme, et quelles choses elle devrait répondre aux questions de son maître. Marie, qui était fille très-spirituelle et passablement malicieuse, refit la leçon et la mit à profit aussitôt que l'occasion se présenta. M. de Puységur, sans espérer beaucoup, continuait cependant, pour l'acquit de sa conscience, à la magnétiser de temps en temps. A la plus prochaine épreuve Marie s'assoupit le mieux du monde. Enfin, elle devint lucide, au grand triomphe du magnétisme; et, sur la première demande qu'elle en fit, ses gages furent un peu augmentés. Les progrès de Marie furent si admirables, qu'elle s'endormit au premier commandement. Elle voyait tout, elle répondait à tout avec une justesse parfaite; si bien qu'elle devint, au bout de quelques mois, le sujet le plus distingué qui eut jamais causé l'admiration des magnétiseurs, qui se rendaient au Jardin des Plantes, dans le cabinet de M. de Puységur, qui augmenta ses gages de mois en mois.

Des chiromanciens et des tireurs de cartes.

Les gens qui se sont mêlés du merveilleux sont innombrables. Plus nous avançons dans nos recherches, plus nous rencontrons d'individus dans cette immense famille, qui s'est occupée de deviser, de tirer des pronostics d'avenir sur des combinaisons de mots, de figures, de rencontres de cartes.

Nous arrivons maintenant aux bohémiens, chiromanciens, tireurs de cartes, qui sont tous autant de sorciers. Il y en a tant, de toutes les espèces et de toutes les couleurs, que, quand même nous aurions déjà parlé beaucoup de ces êtres, nous pourrions revenir sur leur compte, sans courir le risque de nous répéter.

Au quinzième siècle, on vit paraître tout à coup, en Bohême, des devins, noirs, hâlés, mal vêtus; mais fort experts dans l'art de dire la bonne aventure.

Ils prirent, comme on voit, leur nom du lieu de leur première apparition.

En 1442 il en arriva, dans Paris, une troupe.

Ils s'annoncèrent comme des pèlerins, voyageant pour l'expiation de leurs péchés. Ils avaient parmi eux un duc, un comte et dix hommes de cheval.

Le reste de la troupe se formait de cent vingt prophètes fantassins.

On les logea à la Sainte-Chapelle, où les Parisiens se rendirent en foule pour les voir.

Ils avaient la peau basanée, les cheveux noirs et crépus, la taille svelte et dégagée; ils parlaient une langue inconnue à l'Europe. Leurs femmes, maigres, jeunes et voleuses, disaient la bonne aventure.

L'évêque de Paris les excommunia et les fit chasser de la capitale.

Cette persécution leur donna une réputation semblable à celles que donnent toutes les persécutions, de sorte que les bohémiens, étant revenus, se multiplièrent tellement, non-seulement à Paris, mais dans toute la France, qu'en 1560 les états d'Orléans jugèrent nécessaire d'en purger le royaume.

On les condamna au bannissement, sous peine des galères à perpétuité, s'ils reparaissaient.

On exerça, sur ceux des récalcitrants qui ne se rendaient pas, des sévices si exécrés, des tortures si fortes et d'une manière si impitoyable, que les bohémiens devinrent extrêmement rares en France.

Ils allèrent se réfugier en Allemagne, en Hongrie, sur les bords du Danube, localités où, depuis, ils ont été plus nombreux que partout ailleurs.

Les bohémiens, qui changent de noms suivant les pays qu'ils habitent, constituent une population nomade vivant dans les États civilisés, et restant étrangère aux lois de la civilisation.

Comme ils étaient des êtres hors ligne, on chercha leur origine et on disputa sur leur race en théologie. Des docteurs leur assignèrent gravement Caïn, pour père.

On les estimait pour si experts en sorcellerie, que, suivant les vieilles chroniques, aussitôt qu'on avait eu le malheur de leur donner une pièce de monnaie, toutes les autres pièces prenaient la volée et s'en allaient rejoindre la première.

C'est surtout dans la chiromancie ou l'art de deviner et prédire l'avenir, par l'inspection de la main, qu'excellent les bohémiens.

Un passage de Juvénal prouve que déjà, de son temps, les femmes couraient chez les tireurs d'horoscopes. « Elle va, dit-il, porter sa main et son front à l'examen du devin. »

On partage la main en plusieurs régions, qui sont chacune sous l'influence d'une planète. Le pouce appartient à Vénus, l'index à Jupiter, le doigt du milieu à Saturne, l'annulaire au Soleil, l'auriculaire à Mercure, le centre de la main à Mars, le reste à la Lune.

Les plus habiles chiromanciens ne sont pas tout à fait d'accord sur la direction de la ligne de vie.

Les uns établissent son origine entre le pouce et l'index, et lui font traverser, presque en ligne droite, le centre de la main ; d'autres la font partir en quart de cercle du milieu du poignet à la racine de l'index.

Cette ligne, pour présager une longue vie, doit être profondément étendue et dessinée fortement ; si elle s'interrompt en route, si elle ne trace qu'un sillon superficiel et peu apparent, vous n'êtes point destiné à vivre longtemps.

Chose remarquable, s'il y avait autre chose que du mensonge et de la jonglerie dans les combinaisons des explorateurs de mains et des tireurs de cartes ; si les gueux qui pratiquent ce métier peuvent sonder l'avenir, pourquoi ne profitent-ils pas de leur art ?

Tirer des cartes pour y lire sa destinée, quelle duperie ! Les corciers et les sorcières qui les font parler ont continué de captiver la confiance de leurs dupes, en leur révélant d'abord quelques circonstances de leur vie passée, chose toujours facile à faire ; car, parmi ces circonstances, il en est beaucoup qui s'appliquent également bien à la vie de tout le monde. Du passé on marche vers l'avenir, et comme la vie a ses lieux communs, c'est dans ces banalités que les diseurs et les diseuses de bonne aventure puisent leurs prédictions.

S'il en est une sur mille qui se vérifie, le tireur de cartes est un devin, un sorcier, un prophète. Quant aux autres, on les oublie, à moins, ce qui arrive souvent, qu'on n'en attende la réalisation pendant un temps déterminé.

L'argent qu'escroquent les tireurs de cartes est, d'ailleurs, le moindre de leurs méfaits : ils corrompent la raison de ceux qui les consultent ; ils les détournent souvent de leurs utiles travaux, en leur montrant des éventualités irréalisables, et tiennent les esprits faibles sous l'empire d'une stupide erreur, si ceux-ci n'ont reçu que de mauvaises prédictions en échange d'une trop menue pièce de monnaie.

On cite des exemples de personnes dont l'imagination fut tellement frappée par les prophéties des jongleurs, qu'elles devinrent vraies par suite même de la frayeur qu'elles avaient inspirée.

Un homme mourut à quarante ans parce qu'une célèbre devineresse avait marqué ce terme à sa vie. Quelques jours auparavant, il avait été atteint d'une indisposition qui ne présentait aucun symptôme alarmant. La fatale prédiction lui revint en mémoire dans un accès de fièvre ; le délire étant survenu, la fièvre prit un caractère cérébral, qui l'emporta au terme prédit.

Le docteur Bruhier cite un fait exactement pareil.

Un homme de quarante ans, d'une humeur vive et enjouée,

rencontre en société une femme que l'on avait fait venir pour tirer des horoscopes. C'était une nécromancienne. Il présente sa main. La vieille regarde en soupirant, et dit : « Quel dommage qu'un homme si aimable n'ait plus qu'un mois à vivre ! » Quelque temps après, il s'échauffe à la chasse ; la fièvre le saisit, son imagination s'allume, et la prédiction de la bohémienne s'accomplit à la lettre.

De l'alectoromancie.

Dans la multitude d'objets qui se distinguent dans la magie, on cite, comme remarquable, l'alectoromancie ou divination par le moyen du coq.

C'est probablement à cause du mérite du coq, qui est pour nous une horloge vivante, qu'on s'est servi très-souvent de lui comme d'un être privilégié pour dire la bonne aventure.

Les anciens agissaient ainsi en cherchant à deviner les choses futures par le moyen du coq.

On traçait sur le sable un grand cercle, que l'on divisait en vingt-quatre espaces égaux, dans lesquels on figurait une des lettres de l'alphabet ; sur chacune de ces lettres on mettait un grain d'orge ou de sable ; ensuite, au milieu du cercle, on plaçait un coq dressé à ce manège ; puis, enfin, on observait avec soin sur quelles lettres il enlevait le grain. Ces lettres, rassemblées, formaient un mot qui servait de réponse à ce que l'on cherchait à savoir.

L'alectoromancie a joué un grand rôle. Des devins s'employèrent pour connaître quel serait le successeur de l'empereur Valens. Le coq tira les signes alphabétiques THEOD... Valens, informé de cette divination, fit mourir plusieurs magiciens, et se défit de tous les hommes considérables dont le nom commençait par ces initiales fatales.

Le sceptre, néanmoins, passa, quelque temps après, des mains de Valens à celles de Théodose le Grand.

Ammien Marcellin rapporte le fait différemment.

Voici sa version :

« Sous l'empire de Valens, on comptait, parmi les magiciens et les sorciers, beaucoup de philosophes et de personnages marquants. Curieux de savoir quel serait le sort de l'empereur régnant, ils s'assemblèrent, pendant la nuit, dans une des maisons affectées à leurs cérémonies ; ils commencèrent par dresser un trépied de racines et de rameaux de laurier, qu'ils consacrèrent par d'horribles imprécations ; sur ce trépied ils placèrent un bassin formé de différents métaux, et ils rangèrent autour, à

distances égales, toutes les lettres de l'alphabet. Alors le sorcier le plus savant de la compagnie s'avança, enveloppé d'un long voile, tenant à la main des feuilles de verveine, et faisant à grands cris d'effroyables invocations qu'il accompagnait de convulsions hideuses. Ensuite, s'arrêtant tout à coup devant le bassin magique, il y resta immobile tenant un anneau suspendu par un fil. A peine il achevait de prononcer les paroles du sortilège, qu'on vit le trépied s'ébranler, l'anneau se remuer, et frapper tantôt sur une lettre, tantôt sur une autre. A mesure que ces lettres étaient ainsi frappées, elles allaient s'arranger d'elles-mêmes, à côté l'une de l'autre, sur une table où elles composèrent de très-beaux vers héroïques, qui furent admirés de toute l'assemblée.

« Valens, qu'on eut soin d'informer de cette opération, et qui n'aimait pas qu'on interrogeât les enfers sur sa destinée, punit sévèrement les grands et les philosophes qui avaient assisté à cet acte de sorcellerie : il étendit même, avec une atrocité sans exemple, la proscription sur tous les philosophes et les sorciers de Rome. Il en périt une multitude, et les grands, dégoûtés d'un art qui les exposait à de si cruels supplices, abandonnèrent la magie à la populace et aux vieilles, qui ne la firent plus servir qu'à de petites intrigues et à des maléfices subalternes. »

De l'hydromancie.

L'hydromancie est l'art de prédire l'avenir par le moyen de l'eau.

Les Perses, dit-on, en sont les inventeurs.

On distingue plusieurs sortes d'hydromancie.

La première consiste en ce qu'à la suite des invocations et d'autres cérémonies magiques, on voit écrit sur l'eau les noms des personnes ou des choses qu'on veut connaître. Ces noms se trouvent écrits à rebours.

Dans la seconde manière, on se sert d'un vase plein d'eau et d'un anneau suspendu à un fil. On frappe un certain nombre de fois les côtés du vase avec cet anneau.

La troisième manière a lieu en jetant successivement et à de courts intervalles trois petites pierres dans une eau dormante et tranquille. On forme des cercles sur la surface, on les coupe et l'on tire des présages sur l'intersection.

La quatrième espèce consiste à examiner attentivement les divers mouvements et l'agitation de la mer : ce qu'ont fait longtemps les Siciliens et les Eubéens. Des chrétiens orientaux ont même baptisé la mer, comme un être animé et raisonnable.

Par la cinquième espèce, on tira des présages de la couleur de

l'eau et des figures qu'on s'imagine y apercevoir. A Rome, on apprit ainsi l'issue de la guerre de Mithridate. Les anciens croyaient certaines fontaines et certaines rivières plus propres que d'autres à ces opérations.

Par la sixième manière de l'hydromancie, les Germains éclaircissaient leurs soupçons sur la fidélité de leurs femmes. Ils jetaient dans le Rhin les enfants dont celles-ci venaient d'accoucher. Si les enfants surnageaient, ils étaient réputés légitimes, s'ils descendaient au fond, ils étaient considérés comme bâtards.

Dans la septième manière, on remplit d'eau une tasse, et, après avoir prononcé, sur cette tasse ainsi remplie, certaines paroles mystérieuses, on examine si l'eau bouillonnait et se répandait par-dessus les bords.

La huitième manière de consulter l'eau se faisait en en mettant dans un bassin de verre ou de cristal ; puis on y jetait une goutte d'huile, et l'on pensait voir dans cette eau, comme dans un miroir, ce dont on désirait être averti.

Par la neuvième manière, les femmes des Germains avaient recours à l'hydromancie en examinant les tours et les détours ainsi que le bruit que faisait l'onde des fleuves dans les gouffres ou tourbillons qu'ils formaient pour deviner les choses futures.

Enfin, par la dixième manière de consulter l'eau, on cherchait la découverte des voleurs. On écrivait leurs noms sur de petits cailloux qu'on lançait dans les flots.

Cette divination perd de son intensité et n'est plus guère pratiquée chez aucun peuple civilisé de l'Europe.

De l'argent.

L'argent ne pouvait manquer d'exercer les secrets de la sorcellerie.

Un inconnu, passant par un village, rencontra un jeune homme de quinze ans, d'une figure intéressante et d'un extérieur fort simple. Il lui fit cette demande : « Veux-tu être riche ? » Le jeune homme répondit que c'était là son désir. L'inconnu lui donna un papier plié et lui dit qu'il en pourrait faire sortir autant d'écus qu'il le souhaiterait, tant qu'il ne le déplierait pas, et que s'il domptait sa curiosité, il connaîtrait son bienfaiteur dans peu de temps. Le jeune homme rentra chez lui, secoua son trésor mystérieux dont il s'échappa quelques pièces d'or... Cependant, n'ayant pu résister à la tentation de l'ouvrir, il y vit des griffes de chats, des ongles d'ours, des pattes de crapauds et d'autres figures si terribles, qu'il jeta le papier au feu, où il fut une demi-heure sans pouvoir se consumer. Les pièces d'or qu'il en avait

tirées disparurent, et il reconnut qu'il avait eu affaire au diable.

Un avare, qui était extrêmement riche à force d'usures, se sentant à l'article de la mort, pria sa femme de lui apporter sa bourse, afin qu'il pût la voir encore avant de mourir. Quand il la tint, il la serra tendrement sur son sein, et ordonna qu'on l'enterrât avec lui, parce qu'il trouvait l'idée de s'en séparer tout à fait déchirante. On ne lui promit rien précisément, et il mourut en contemplant son or. Alors on lui arracha la bourse des mains ; ce qui ne se fit pas sans peine. Mais quelle fut la surprise de la famille assemblée, lorsqu'en ouvrant le sac on y trouva, non plus des pièces d'or, mais deux énormes crapauds !... Le diable était venu, et en emportant l'âme de l'usurier, il avait emporté son or, comme deux choses inséparables et qui n'en faisaient qu'une.

Il y aura sans doute des gens qui n'approuveront pas la conduite du diable, parce qu'il frustrait la famille d'une bonne bourse ; mais l'or qu'elle contenait était le fruit de l'usure et de la rapine ; et d'ailleurs, le diable exécutait la volonté du défunt, ce que les héritiers n'eussent pas fait. Quant aux deux crapauds, qu'il eut la malice de laisser tomber dans la bourse, ce fait est plus grave. Mais, si l'on ne peut l'excuser, on peut du moins le rendre respectable, en quelque sorte, puisque les saints mêmes ont fait des choses de ce genre.

Un dévot envoya à saint Benoît deux flacons de plusieurs pintes, remplis de bon vin vieux. Le commissionnaire qui les portait s'avisa, chemin faisant, de garder le plus petit pour lui, et de ne porter que le plus gros à saint Benoît. C'était modeste. Il cacha donc son flacon dans un fossé, et continua sa route. Saint Benoît reçoit le flacon de vin vieux ; mais il dit au commissionnaire : « Ayez soin de ne pas boire le flacon que vous avez gardé ; renversez-le avec précaution : vous verrez ce qu'il y a dedans. » Le commissionnaire s'en retourna tout honteux ; lorsqu'il arriva à sa cachette, il prit le flacon, le renversa doucement, et en vit sortir une grande couleuvre... Ces deux traits se valent, je pense : si on les regarde comme des espiègleries, le diable n'a pas si grand tort ; si on les traite de méchancetés, on manque de respect à saint Benoît, qui était un saint.

Voici autre chose. Un homme, qui n'avait que vingt sous pour toute fortune, se mit à vendre du vin aux passants ; et, pour y gagner davantage, il mêlait autant d'eau que de vin dans ce qu'il vendait. Au bout d'un certain temps, il amassa, par cette voie injuste, la somme de cent livres. Ayant mis cet argent dans un sac de cuir, il alla, avec un de ses amis, faire provision de vin, pour continuer son trafic ; mais, comme il était près d'une rivière, il tira du sac de cuir une pièce de vingt sous, pour une

petite emplette ; il tenait le sac dans la main gauche et la pièce dans la droite ; incontinent, un oiseau de proie fondit sur lui, et lui enleva son sac, qu'il laissa tomber dans la rivière. Le pauvre homme, dont toute la fortune se trouvait ainsi perdue, dit à son compagnon : « Dieu est juste : je n'avais qu'une pièce de « vingt sous quand j'ai commencé à voler ; il m'a laissé mon « bien, et m'a ôté ce que j'avais acquis injustement. »

De l'alchimie.

On ne compte pas au nombre des sorciers les alchimistes, bien qu'ils ne le cèdent pas à ces derniers en fait de sorcellerie.

Les vieux grimoires des sorciers abondent en recettes merveilleuses pour ressusciter les morts, guérir toutes les maladies, rajeunir les vieillards, changer en une éternelle beauté la laideur, et même, sans autre secours qu'un peu de cendre et des plantes, créer des hommes et des animaux.

Toutefois, ces admirables facultés ne les occupaient que secondairement ; le point capital était pour eux de parvenir à faire de l'or. Cet art, s'il faut en croire les plus doctes, était connu de Job. La pierre philosophale n'était point pour lui un mystère, et c'est à elle qu'il dut de voir sa fortune sextuplée. Dans tous les cas, Job avait donc perdu cette incomparable pierre, sans cela rien ne lui eût été plus facile que de refaire une fortune plus grande encore après tous ses trésors perdus, et malgré son héroïque patience, il ne se serait probablement pas contenté aussi longtemps d'un lit de fumier. Néanmoins ce raisonnement, on croit toujours que Job, le premier, trouva la pierre philosophale.

Nous ne discuterons pas davantage l'époque de cette invention.

C'est surtout au quatorzième siècle que l'alchimie fut mise en renom et courtisée par un grand nombre de docteurs, parmi lesquels on cite Raymond Lulle, Nicolas Flamel, Arnaud de Ville-neuve, Paracelse et plusieurs qui, tous, obtinrent ses faveurs, et furent initiés à ses plus secrets mystères.

Nicolas Flamel était un grand alchimiste ; il avait amassé cent cinquante mille écus, somme énorme pour son temps.

Cette fortune de Nicolas Flamel excita l'envie des adeptes de l'alchimie ; ils pullulèrent bientôt aussi nombreux que les élèves suivant les cours des écoles publiques. Tous se mirent à travailler au grand œuvre qui devait les conduire sans peine à la richesse. La plupart de ces fous étaient de bonne foi ; car si la possibilité de découvrir la pierre philosophale n'était pas démontrée, l'impossibilité ne l'était pas non plus, et il est dans la

nature de l'esprit humain de donner au doute le sens qui flatte le plus nos passions. Aux fanatiques devaient naturellement se joindre des esprits absorbés dans une stupide crédulité qui encourageait les travailleurs, d'autres qui s'amusaient à stimuler leur ardeur en donnant à leurs espérances un corps réel. Tel devait être van Helmont, s'il n'était pas un sot ; car il allait assurant partout que la pierre philosophale existait ; qu'il l'avait vue, qu'il en avait goûté ; qu'elle était de couleur jaune safranée, qu'enfin on lui en avait donné un seul grain qui lui avait suffi pour faire plusieurs marcs d'or parfait.

La promptitude des savants à adopter les sciences conjecturales est un des plus forts arguments contre la réalité des sciences. Il s'en présenta qui déclarèrent que la transmutation des métaux n'avait rien d'impossible. Le fameux Pic de la Mirandole fut de ce nombre. Pourtant les alchimistes ne s'accordaient pas sur les principes de leur art. Quelques-uns en plaçaient l'origine dans le ciel, et regardaient les rayons du soleil comme la source primitive, la quintessence de ce que, dans leur jargon, ils appelaient poudre de projection. D'autres soutenaient que les éléments en étaient répandus dans toute la nature, et qu'ils constituaient le principe actif de l'univers. Le plus grand nombre en cherchait la source dans le sein même des métaux. Le mercure leur paraissait évidemment propre à produire de l'argent, ce qui ne serait pas sans quelque rapport avec ce que l'on dit des pluies d'argent. Suivant les alchimistes, il ne s'agissait que de fixer l'inconstance du mercure, d'enchaîner sa mobilité et de coaguler ses parties.

Les alchimistes, dans l'ardeur de leur zèle, cherchèrent partout la pierre philosophale, même dans le résidu de leurs plus sales sécrétions. Plusieurs de ces fous périrent de misère, et l'un d'eux disait en mourant que s'il avait un ennemi, il ne connaîtrait pas de plus grande vengeance à exercer contre lui, que de lui léguer l'amour de l'alchimie.

Après les martyrs de l'alchimie vinrent ses prédicateurs.

Dés charlatans se mirent à courir le monde et trouvèrent des dupes même parmi les princes, les rois et les empereurs, qui payèrent fort cher le prétendu secret dont ils se disaient possesseurs.

Ces charlatans avaient, en effet, trouvé le moyen de faire de l'or à l'aide de la pierre philosophale.

En 1648, au moment où se concluait, après tant de négociations, le traité de Westphalie, l'empereur Ferdinand III fut lui-même si bien persuadé qu'il avait changé en or une demi-livre de mercure par le moyen d'une teinture philosophique, que, pour perpétuer le souvenir de cette merveilleuse métamorphose,

il fit frapper une médaille sur laquelle on voyait un jeune homme nu portant, au lieu de tête, la face d'un soleil, environnée de rayons. Au travers on lisait : Gloire éternelle à Dieu qui daigne communiquer à ses plus abjectes créatures une portion de sa puissance infinie !... Le charlatan auquel cette transmutation fut attribuée s'appelait Richthausen. Il fut créé baron, et répéta ses expériences devant l'électeur de Mayence, un grand vicaire et plusieurs souverains d'Allemagne.

On ignore ce que devint l'illustre Richthausen ; mais, pendant le dix-septième siècle, son nom fut en grande vénération en Allemagne.

L'histoire rapporte que le fameux cardinal de Richelieu, voulant connaître le grand secret de la pierre philosophale, fit faire devant lui des expériences dont il fut si satisfait, qu'il en remercia généreusement l'auteur. Nous croyons à ce manège de Richelieu, non pas à cause de sa confiance dans l'alchimie, mais à cause qu'il voulait se ménager par les jongleurs la découverte des mystères de la vie du grand monde.

Voltaire relate quelque part qu'il vit à Paris un nommé Dalmuri, marquis de Conventiglio, qui tira plusieurs centaines de louis de quelques grands seigneurs, charmés de lui avoir vu faire en leur présence deux ou trois écus en or.

Voici ce que dit Fontenelle des alchimistes : « Il n'y a que l'extrême avidité que nous avons pour les richesses qui puisse nous persuader qu'un homme, prétendant avoir le secret de faire de l'or, soit réduit à tirer de l'argent d'un autre pour lui faire part d'un si beau secret. Quel besoin d'argent peut avoir cet heureux mortel ?

« Cependant, c'est un panneau dans lequel on donne tous les jours par la séduction de ces sortes de charlatans, qu'un langage mystérieux, une conduite fanatique, des promesses exorbitantes devraient rendre fort suspects, et ne font que rendre plus importants. Sans vouloir décider que l'art de faire de l'or est impossible, on peut soutenir au moins qu'une extrême difficulté, prouvée par l'expérience, doit être traitée comme une impossibilité, sinon dans les théories, au moins dans la pratique. Mais supposer que, par le moyen d'un soufre d'or, bien séparé des autres principes, on vint à bout, en l'appliquant à de l'argent, de convertir celui-ci en une masse d'or du même poids et du même volume ; qu'y gagnerait-on, si ce n'est une expérience fort curieuse pour laquelle, certainement, on aurait fait des frais ? »

Un rosé-croix, passant à Sedan, donna à Henri I^{er}, prince de Bouillon, le secret de faire de l'or, qui consistait à faire fondre dans un creuset un grain d'une poudre rouge qu'il lui remit,

avec quelques onces de litharge. Le prince fit l'opération devant le charlatan, et tira trois onces d'or pour trois grains de cette poudre ; il fut encore plus ravi qu'étonné ; et l'adepte, pour achever de le séduire, lui fit présent de toute sa poudre transmutante.

Il y en avait trois cent mille grains. Le prince crut posséder trois cent mille onces d'or. Le philosophe était pressé de partir ; il allait à Venise tenir la grande assemblée des philosophes hermétiques ; il ne lui restait plus rien, mais il ne demandait que vingt mille écus : le duc de Bouillon lui en donna quarante mille et le renvoya avec honneur.

Comme, en arrivant à Sedan, le charlatan avait fait acheter toute la litharge qui se trouvait chez les apothicaires de cette ville et l'avait fait revendre ensuite, chargée de quelques onces d'or, quand cette litharge fut épuisée, le prince ne fit plus d'or, ne vit plus le rose-croix et en fut pour ses quarante mille écus.

Tous les souverains s'occupaient autrefois de la pierre philosophale ; la fameuse Élisabeth la chercha longtemps. Jean Gauthier, baron de Plumerolles, se vantait de savoir faire de l'or. Charles IX, trompé par ses promesses, lui fit donner cent vingt mille livres, et l'adepte se mit à l'ouvrage ; mais, après avoir travaillé huit jours, il se sauva avec l'argent du monarque. On courut à sa poursuite, on l'attrapa, et il fut pendu.

En 1616, le gouvernement donna de même, à Guy de Crusembourg, vingt mille écus pour travailler dans la Bastille à faire de l'or. Il s'évada, au bout de trois semaines, avec les vingt mille écus et ne reparut plus en France.

Henri VI, roi d'Angleterre, fut réduit à un tel degré de besoin, qu'au rapport d'Évelyn, dans ses *numismata*, il chercha à remplir ses coffres avec le secours de l'alchimie. L'enregistrement de ce singulier projet contient les protestations les plus solennelles et les plus sérieuses de l'existence et des vertus de la pierre philosophale, avec des encouragements à ceux qui s'en occuperont ; il annule et condamne toutes les prohibitions antérieures. On croit que le libellé de cet enregistrement fut communiqué par Selden, chef des archives, à son ami intime Ben Johnson, lorsqu'il composait sa comédie de l'*Alchimiste*.

Aussitôt que cette patente royale fut publiée, une foule de gens firent de si belles promesses de répondre à l'attente du roi, que, l'année suivante, Sa Majesté publia un autre édit dans lequel elle déclara à ses sujets que l'heure tant désirée approchait, et que, par le moyen de la pierre philosophale dont il allait être possesseur, il payerait bientôt les dettes de l'Etat en or et en argent monnayés...

Une princesse anglaise, éprise de l'alchimie, fit la rencontre



Les mystères de l'hydromancie. — Pag. 218.





L'évocation.



La monture du diable.

d'un homme qui prétendait avoir la puissance de changer le plomb en or. Ce philosophe hermétique ne demandait que les matériaux et le temps nécessaires pour exécuter la conversion qu'il avait promise. Il fut emmené à la campagne de sa protectrice où l'on construisit pour lui un vaste laboratoire, et, afin qu'il ne fût pas troublé, on défendit que personne n'y entrât. Il avait imaginé de faire tourner sa porte sur un pivot, de sorte qu'il recevait à manger sans voir, sans être vu, et sans que rien pût le distraire de ses sublimes contemplations.

Pendant le séjour de deux ans qu'il fit au château, il ne descendit à parler à qui que ce fût, pas même à la princesse. Lorsqu'elle fut introduite pour la première fois dans son laboratoire, elle vit avec un agréable étonnement des alambics, des chaudières immenses, de longs tuyaux, des forges, des fourneaux, et trois ou quatre feux d'enfer allumés aux différents coins de cette espèce de volcan ; elle ne contempla pas avec moins de vénération la figure enfumée de l'alchimiste, pâle, décharné et affaibli par ses opérations et ses veilles, qui lui révéla, dans un jargon inintelligible, les succès qu'il avait obtenus ; elle vit ou crut voir des monceaux de mines d'or répandus dans son laboratoire.

Cependant l'alchimiste demandait souvent un nouvel alambic, ou des quantités énormes de charbon. La princesse, malgré son zèle, voyant qu'elle avait dépensé une grande partie de sa fortune à fournir aux demandes du philosophe, commença à régler l'essor de son imagination sur les conseils de la sagesse. Deux ans déjà s'étaient écoulés, de vastes quantités de plomb avaient été fournies, et elle ne voyait toujours que du plomb. Elle découvrit sa façon de penser au physicien : celui-ci lui avoua sincèrement qu'il était surpris de la lenteur de ses progrès, mais qu'il allait redoubler d'efforts et hasarder une laborieuse opération de laquelle, jusqu'alors, il avait cru pouvoir se passer. Sa protectrice se retira, et les visions dorées de l'espérance reprirent tout leur premier empire.

Un jour qu'elle était à dîner, un cri affreux, suivi d'une explosion semblable à celle d'un coup de canon du plus fort calibre, se fit entendre ; elle se rendit avec ses gens auprès du chimiste. Ils trouvèrent deux larges retortes brisées, une grande partie du laboratoire en flammes, et le physicien grillé depuis les pieds jusqu'à la tête.

Nous finirons par une anecdote qui mérite ici sa place. Il y avait à Pise un usurier fort riche nommé Grimaldi, qui avait amassé de grandes richesses à force de lésine ; il vivait seul et très-mesquinement ; il n'avait point de domestique, parce qu'il aurait fallu le payer, point de chien, parce qu'il aurait fallu le

nourrir. Un soir qu'il avait soupé en compagnie, et qu'il se retirait seul et fort tard, malgré la pluie qui tombait en abondance, quelqu'un qui l'attendait fondit sur lui pour l'assassiner. Grimaldi, se sentant frappé d'un coup de poignard, se jeta dans la boutique d'un orfèvre par hasard encore ouverte. Cet orfèvre, ainsi que Grimaldi, courait après la fortune, mais il avait pris une autre chemin que l'usure, il cherchait la pierre philosophale. Comme il faisait ce soir-là une grande fonte, il avait laissé sa boutique ouverte pour tempérer la chaleur de ses fourneaux.

Fazio (c'est le nom de l'orfèvre) ayant reconnu Grimaldi, lui demanda ce qu'il faisait à cette heure dans la rue : « Hélas ! répondit Grimaldi, je viens d'être assassiné. » En disant ces mots, il s'assit et expira. On se figure la surprise de Fazio, qui se trouva, par cet accident, dans le plus étrange embarras. Mais, songeant bientôt que tout le voisinage était endormi, ou renfermé à cause de la pluie, et qu'il était seul dans sa boutique, il conçut un projet hardi, qui pourtant lui parut facile. Personne n'avait vu Grimaldi entrer chez lui ; et, en déclarant sa mort, il courait risque d'être soupçonné ; c'est pourquoi il ferma sa porte, et il imagina de changer en bien ce malheur, comme il cherchait à changer le plomb en or.

Fazio connaissait ou soupçonnait la fortune de Grimaldi. Il commença par le fouiller, et ayant trouvé dans ses poches, avec quelque monnaie, un gros paquet de clefs, il résolut d'aller les essayer aux serrures du défunt. Grimaldi n'avait point de parents, et l'alchimiste ne voyait pas grand mal à s'instituer son héritier. Il s'arma donc d'une lanterne, et se mit en route.

Il faisait un temps affreux, mais il ne s'en apercevait point. Il arrive enfin, il essaye les clefs, il entre dans l'appartement, il cherche le coffre-fort ; et, après bien des peines, il parvient à ouvrir toutes les serrures. Il trouve des anneaux d'or, des bracelets, des diamants, et quatre sacs, sur chacun desquels il lit avec volupté : *Trois mille écus d'or*. Il s'en empare, en tressaillant de joie, referme tout, et revient chez lui, sans être vu de personne.

De retour dans sa maison, il serre d'abord ses richesses ; après cela il songe aux funérailles du défunt. Il le prend entre ses bras, le porte dans sa cave ; et, ayant creusé à quatre pieds de profondeur, il l'enterre avec ses clefs et ses habits. Enfin, il recouvre la fosse bien proprement et avec tant de précaution, qu'on ne s'apercevait point que la terre eût été remuée en cet endroit.

Cela fait, il court à sa chambre, ouvre ses sacs, compte son or, et trouve les sommes parfaitement conformes aux étiquettes. Ensuite, forcé de se sevrer un moment de la jouissance qu'il goûtait à les considérer, il place le tout dans une armoire secrète,

et va se coucher, car le travail et la joie l'avaient cruellement fatigué.

Quelques jours après, Grimaldi ne paraissait plus, on ouvrit ses portes par ordre des magistrats ; et on ne fut pas peu surpris de ne trouver chez lui aucun argent comptant. On fit longtemps de vaines recherches ; et ce ne fut que quand Fazio vit que l'on commençait à n'en plus parler, qu'il hasarda quelques propos sur ses découvertes en alchimie. Bientôt même il parla de quelques lingots. On lui riait au nez, mais il soutenait de plus en plus ce qu'il avait avancé, et graduait adroitement ses discours et sa joie. Enfin, il parla d'un voyage en France pour aller vendre ses lingots ; et, afin de mieux jouer son jeu, il feignit d'avoir besoin d'argent pour s'embarquer. Il emprunta cent florins sur une métairie qui n'avait pas encore passé par ses fourneaux. On le crut tout à fait fou ; il n'en partit pas moins en se moquant tout bas de ses concitoyens, qui se moquaient tout haut.

Cependant il arriva à Marseille, changea son or contre des lettres de change sur de bons banquiers de Pise, et écrivit à sa femme qu'il avait vendu ses lingots. Sa lettre jeta dans tous les esprits un étonnement qui durait encore quand il reparut dans la ville. Il prit un air triomphant en arrivant chez lui, et, pour ajouter des preuves sonnantes aux preuves verbales qu'il donnait de sa fortune, il alla chercher douze mille écus d'or chez ses banquiers. Il était presque impossible de se refuser à une pareille démonstration. On racontait partout son histoire, et l'on exaltait partout sa science.

Du baume universel.

Les alchimistes ne se bornèrent pas à la transmutation des métaux. Ce sont eux qui ont composé cet élixir qu'on nomme *baume universel*, remède souverain et infailible de toutes les maladies ; il peut même, au besoin, ressusciter les morts.

Voici, à ce propos, un conte bien bizarre.

Il y avait, à Besançon, un alchimiste qui avait trouvé, à force de veilles et de recherches, la pierre philosophale, l'élixir de longue vie et le baume universel. Avec l'art de faire de l'or, il pouvait devenir le plus riche de la terre ; avec l'élixir il s'assurait une vie de Mathusalem, et, avec son baume, il devenait invulnérable pour lui, et le médecin introuvable de ses semblables.

Cette fois, la foule demeura incrédule, bien qu'il se fit des contusions horribles qu'il guérissait instantanément. On l'appela diable, magicien, charlatan.

Pour relever sa réputation, l'alchimiste promit beaucoup d'ar-

gent à quiconque voudrait se laisser mutiler, promettant de guérir au péril de sa vie.

La chose fixa l'attention ; mais il fallait trouver des gens d'assez bonne composition pour se laisser démembrer.

L'appât du gain attira trois Savoyards. A l'un il coupa la main gauche ; il arracha les yeux à son camarade, et tira les intestins du ventre du troisième. Après quoi il posa du baume sur les membres fracturés : aussitôt les patients se trouvèrent guéris radicalement.

Pour rendre le prodige plus éclatant, quelqu'un demanda qu'on laissât un intervalle entre le mal et le remède. L'alchimiste, sûr de son art, voulut bien attendre au lendemain pour remettre les choses, ce qui fut fait à la satisfaction de tous.

Le don de ressusciter les morts.

Deux charlatans débutaient dans une petite ville de province. Mais comme Cagliostro, Mesmer et d'autres personnages importants venaient de se présenter à Paris, à titre de docteurs, qui, par le geste et le tact, guérissaient toutes les maladies, ils pensèrent qu'il fallait encore quelque chose de plus extraordinaire, pour accréditer leur savoir-faire ; qu'il fallait, enfin, un tour de force.

Ils s'annoncent donc comme ayant le pouvoir de ressusciter les morts à volonté ; et, pour qu'on n'en puisse douter, ils déclarèrent qu'au bout de trois semaines, jour pour jour, ils rappelleront à la vie, dans le cimetière qu'on voudra leur indiquer, le mort dont on leur montrera la sépulture, fût-il enterré depuis dix ans.

Ils demandent, en attendant, au juge du lieu, qu'on les garde à vue pour s'assurer qu'ils ne s'échapperont pas ; mais qu'on leur permette, en attendant, de vendre des drogues et d'exercer leurs talents. La proposition paraît si belle, qu'on n'hésite pas à les consulter. Tout le monde assiège leur maison ; tout le monde trouve de l'argent pour payer des médecins d'un genre si nouveau.

Le fameux jour approchait. Le plus jeune des deux charlatans, qui avait moins d'audace, témoigna ses craintes à l'autre, et lui dit :

« Malgré toute votre habileté, je crois que vous nous exposez à être lapidés ; car, enfin, vous n'avez point le talent de ressusciter les morts, et vous prétendez faire plus que le Messie même, qui ressuscita Lazare au bout de quatre jours seulement.

— Vous ne connaissez pas les hommes, lui répliqua le docteur, et je suis plus tranquille que vous ne croyez... »

L'événement justifia sa présomption ; car, à peine avait-il parlé, qu'il reçut une lettre d'un gentilhomme du lieu ; elle était conçue en ces termes :

« Monsieur, j'ai appris que vous deviez faire une grande opération, qui me fait trembler. J'avais une méchante femme ; Dieu vient de m'en délivrer ; et je serais le plus malheureux des hommes si vous la ressuscitez. Je vous conjure donc de ne point faire usage de votre secret dans notre ville, et d'accepter un petit dédommagement de cinquante louis, que je vous envoie, etc. »

Une heure après, les charlatans virent arriver chez eux deux jeunes gens éplorés, qui leur présentèrent soixante louis, sous la condition de ne point employer leur sublime talent, parce qu'ils craignaient la résurrection d'un vieux parent dont ils venaient d'hériter. Ceux-ci furent suivis par d'autres, qui apportèrent aussi leur argent, pour de pareilles craintes, en faisant la même supplication.

Enfin, le juge du lieu vint lui-même dire aux deux charlatans qu'il ne doutait nullement de leur pouvoir miraculeux, qu'ils en avaient donné des preuves par une foule de guérisons tout à fait extraordinaires ; mais que la belle expérience qu'ils devaient faire le lendemain, dans le cimetière, avait mis d'avance toute la ville en combustion ; que l'on craignait, avec raison de voir ressusciter un mort, dont le retour pourrait causer de grandes révolutions dans les fortunes ; qu'il les pria de partir, et qu'il allait leur donner une attestation en bonne forme, comme quoi ils ressuscitaient réellement les morts.

Le certificat fut signé, paraphé, légalisé ; et les deux compagnons, chargés d'or, parcoururent les provinces, montrant partout la preuve légale de leur talent surnaturel.

Des talismans

Peut-être devrions-nous donner à ce fait pour titre : *recettes infaillibles* ; mais nous préférons le mot *talisman*, comme plus noble et plus distingué.

Le fameux Palladium de Troie était un talisman, auquel on attachait le salut de la ville de Priam.

Guérir de la fièvre en assistant à trois eaux bénites, le même dimanche, dans trois églises différentes, était un talisman pratiqué dans le moyen âge.

Les joueurs les plus expérimentés et les plus instruits regar-

dent comme moyen très-efficace de retourner la chance en leur faveur, quand ils perdent, celui de faire adroitement un nœud à leur chemise, sans que personne s'en aperçoive.

On prétendait jadis se préserver de la peur en portant sur soi une épingle qui avait servi à attacher le linceul d'un mort.

Pour éviter la piqure des puces, il suffisait de savoir répéter deux fois le mot *och*.

On attachait une ceinture à une cloche, dont on sonnait trois coups, pour procurer à une femme un heureux accouchement.

On se délivrait des verrues en enveloppant dans un linge autant de pois qu'on avait de ces verrues, et l'on jetait le tout sur le chemin. L'imprudent qui ramassait le paquet sentait les verrues du malade débarrassé lui pousser comme des champignons.

On quêlait trois aumônes en l'honneur de saint Laurent pour obtenir la guérison radicale du mal de dents.

A Rome, les boucliers célestes et la pierre de Cybèle étaient des talismans à l'usage des Romains.

Virgile inventa, comme talisman, la mouche d'airain contre les importunités des mouches.

Grégoire de Tours prétend que Paris fut longtemps à l'abri des incendies, des rats et des couleuvres, parce que cette ville possédait un rat, un serpent et un loir d'airain.

Pline croit que Milon de Crotonne devait à un talisman sa force prodigieuse.

Le talisman de Samson était placé dans ses cheveux.

Les soldats égyptiens portaient sur eux des figures de scarabées, pour fortifier leur courage.

Le plus beau des talismans est celui que, selon Suidas, on attachait au cou des rois d'Égypte, pour leur inspirer l'amour de la justice.

Périclès ne dédaignait pas de porter, en forme de collier, un talisman que les dames grecques lui avaient donné.

César, étant tombé de son char, n'y remontait plus sans réciter quelques mots auxquels il attribuait la vertu de préserver des chutes.

Que de médailles ont été moulées pour servir de talismans ! Nous ne citerons qu'une médaille de croix, sur les côtés de laquelle étaient ces mots : *Divine croix, guide mes pas ; Satan de me conduira pas*. Voilà pour un côté ; pour l'autre :

Satan, retire-toi, cesse de me tenter.

Je connais tes poisons ; je n'y veux point tâter.

Selon une croyance populaire, on guérissait de la brûlure en disant :

Feu, perds ta chaleur,
Comme Judas fit sa couleur,
Lorsqu'il trahit Notre-Seigneur.

On arrêtait le feu, dans une cheminée, en faisant trois croix sur le chambranle de cette cheminée.

On se garantissait de l'atteinte des armes à feu en répétant quatre fois : *Malatus, dives fulgiter regissa*, ou bien encore en portant sur soi une certaine kyrielle de mots cabalistiques, tous séparés les uns des autres par une croix.

Au commencement du siècle dernier, des individus se prétendirent possesseurs d'une poudre à laquelle ils attribuaient la propriété merveilleuse d'arrêter subitement les incendies. Cette poudre, qu'ils ne laissaient pas voir, était renfermée dans un petit baril qu'ils jetaient au milieu des flammes. Le secret fut bientôt découvert : le baril était double ; le baril intérieur était rempli d'eau, et le baril extérieur contenait de la poudre à canon en quantité suffisante pour produire une explosion. L'eau, lancée de toutes parts, tombait sur le foyer de l'incendie, et l'éteignait quand il était considérable.

Dans ces derniers temps aussi, on a essayé de garantir les toits de chaume de l'incendie en les revêtant d'un certain enduit dont nous ignorons la composition.

De quelques animaux.

Les animaux eux-mêmes sont associés à tout ce qui sert à prédire l'avenir.

La rencontre de deux pies n'annonce rien de funeste ; mais il n'en est pas de même de la rencontre d'une seule pie. C'est le présage des plus grands malheurs, et le moins qui vous puisse arriver en rentrant chez vous, est d'apprendre la mort d'un parent ou d'un ami.

De braves gens prétendent que quand ils vont rendre visite à des voisins de la campagne, s'ils aperçoivent un troupeau de moutons et que si les moutons leur tournent le dos, ce qu'ils ont de mieux à faire est de rebrousser chemin, car ils seront reçus comme chien dans un jeu de quilles. Si, au contraire, les moutons viennent au-devant d'eux, ils peuvent compter sur une réception cordiale.

Les araignées jouent un grand rôle dans la nomenclature des présages ; qui n'a entendu répéter ce proverbe agréablement rimé :

Araignée du matin,
Grand chagrin ;
Araignée du soir,
Bon espoir.

Ainsi, pour ne pas s'exposer à des calamités de toutes sortes, on doit éviter de tuer une araignée avant midi, tandis qu'après midi, vous pouvez compter sur quelque chose d'heureux en voyant des araignées.

L'araignée n'est point un insecte aimé; il inspire de la répugnance aux femmes, aux enfants et même à quelques hommes. Parmi les araignées, il en est dont la morsure est dangereuse.

Quant au crapaud, il excite une horreur universelle; c'est le reptile qui soulève le plus de répugnance. Pour certaines personnes, sa vue occasionne des spasmes, des convulsions et même la mort. On l'accuse de laisser du venin sur les plantes qu'il a touchées. Leur rencontre est de mauvais augure.

Le lézard, au contraire, ami de l'homme, est considéré par les gens crédules comme devant être une rencontre de bon augure, à tel point que, si vous avez besoin d'argent, vous n'avez qu'à mettre dans un de vos souliers la queue d'un lézard et il y viendra de beaux écus tout neufs. On ne voit pourtant pas d'exemple de l'efficacité de cette queue.

A combien de contes n'ont pas donné naissance les hiboux et les vautours! Les Romains, ce peuple roi, tremblaient à l'apparition d'un hibou. On se pressait dans les temples, on chargeait les autels de sacrifices, on purifiait la ville. Pline voyait, dans l'apparition d'un hibou, le présage assuré de la stérilité.

Dans nos campagnes vous n'ôteriez pas de l'idée de certains paysans que le cri d'un hibou est l'appel d'une victime au cimetière.

Les Grecs accordaient aux vautours le don de divination.

Selon de graves auteurs, les vautours ont l'odorat si subtil, qu'ils sentent la mort d'un homme trois jours avant son trépas.

C'est aux vieilles espèces d'animaux que l'on attribue des influences merveilleuses, tandis que les animaux découverts par les explorateurs du globe depuis Christophe Colomb demeurent étrangers à la sorcellerie. Pourquoi cela?

Les animaux féroces, de tous les temps et de tous les climats, font leur proie de l'homme qu'ils peuvent atteindre, mais aucun d'eux ne les tue d'un regard comme le fait le basilic. On dit que c'est le basilic qui contraignit Alexandre le Grand à lever le siège d'une ville d'Asie. Ayant pris fait et cause pour les assiégés, le basilic, s'étant blotti entre deux pierres de rempart, foudroya, sans bouger, deux cents Macédoniens assez imprudents pour mettre leurs regards en contact avec ceux du reptile.

Voltaire a gratifié Idamé de la puissance du basilic, quand il fait dire à Gengis :

Un poison tout nouveau me surprit en ces lieux,
La tranquille Idamé le portait dans ses yeux.

Une chose incontestable, c'est que la vue d'un reptile, surtout lorsqu'elle est inopinée, produit en nous une sensation désagréable, pénible, un malaise moral qui n'a rien de commun avec la peur.

On attribue à une dent conservée de saint Amable la faculté de guérir de la morsure des vipères, mais nous conseillons l'adjonction d'un autre remède comme étant incapable de nuire à la vertu de la dent du saint. Le venin de la vipère est un des plus dangereux. Dès que vous apercevez ce reptile, crachez-lui au nez et son affaire est faite. Consultez Aristote, Galien, Varron, Plin et le chirurgien Figuiet, tous vous diront qu'ils ont vu des vipères et des serpents mourir au moindre contact de la salive d'un homme. Figuiet affirme avoir tué des serpents sans autre arme meurtrière que sa propre salive. Nous n'oserions être affirmatif comme lui, car nos expériences n'ont pas réussi. Ecrasez donc cette bête, ou sauvez-vous de son atteinte.

Quiconque est atteint de la tarentule, habitante des pays chauds, de cette bête à la tête armée de deux crochets qui recèlent une liqueur vénéneuse fort active, portée à son dernier degré d'exaltation au mois de juin, celui-là meurt dans l'excès de la mélancolie et d'une manière lamentable, ou dans un délire furieux. On croit que sa morsure donne lieu à des visions merveilleuses.

Les anciens faisaient vivre la tarentule ainsi que la salamandre au milieu des flammes, qu'elles dominent par leur puissance à un tel point, dit Elien, qu'une seule salamandre pourrait, par sa présence, éteindre les forges de Lemnos.

Un grave auteur, Pavé, assure que la salamandre est incombustible.

De la lycanthropie.

Nous ne parlerons pas au long de cette absurdité qui a joué un si beau rôle dans l'antiquité, et un rôle bien plus magnifique encore au moyen âge, et qui consiste en la transformation de l'homme en loup. Dans les registres de nos parlements, on trouve une énorme quantité d'arrêts qui condamnent des sorciers atteints et convaincus du crime de s'être changés en loups-garous pour commettre toutes sortes de méfaits. Si du moins on les avait brûlés quand ils avaient la forme de loup.

Voici quelques exemples de cet enchantement diabolique:

On attrapa un jour un loup-garou qui courait dans les rues de Padoue; on lui coupa ses pattes de loup, et il reprit au même instant la forme d'homme, mais avec les bras et les pieds coupés, à ce que dit Fincel.

L'an 1588, en un village distant de deux lieues d'Apchon, dans les montagnes d'Auvergne, un gentilhomme, étant sur le soir à sa fenêtre, aperçut un chasseur de sa connaissance, et le pria de lui rapporter de sa chasse. Le chasseur en fit promesse, et, s'étant avancé dans la plaine, il vit devant lui un gros loup qui venait à sa rencontre. Il lui lâcha un coup d'arquebuse et le manqua. Le loup se jeta aussitôt sur lui et l'attaqua fort vivement. Mais l'autre, en se défendant, lui ayant coupé la patte droite, avec son couteau de chasse, le loup estropié s'enfuit et ne revint plus; et, comme la nuit approchait, le chasseur gagna la maison de son ami, qui lui demanda s'il avait fait bonne chasse. Il tira aussitôt de sa gibecière la patte, qu'il avait coupée au prétendu loup; mais il fut bien étonné de voir cette patte convertie en main de femme, et à l'un des doigts, un anneau d'or que le gentilhomme reconnut être celui de son épouse. Il alla aussitôt la trouver. Elle était auprès du feu, et cachait son bras droit sous son tablier. Comme elle refusait de l'en tirer, il lui montra la main que le chasseur avait rapportée; et cette malheureuse, toute éperdue, lui avoua que c'était elle, en effet, qu'il avait poursuivie, sous la figure d'un loup-garou; ce qui se vérifia encore, en confrontant la main avec le bras dont elle faisait partie. Le mari, pieusement courroucé, livra sa femme à la justice, et elle fut brûlée en ce monde, pour griller éternellement dans l'autre.

Boguet, qui rapporte ce conte avec plusieurs autres de la même force, dit, en homme expérimenté, que les loup-garous s'accouplent avec les louves, et ont autant de plaisir qu'avec leurs femmes.

Voici un conte à peu près semblable à celui qu'on vient de lire. Un paysan d'Alsace s'était donné au diable, qui le transformait en loup une fois par semaine. A la faveur de ce déguisement, le sorcier commit tant de désordres, qu'on fut obligé de faire venir un fameux exorciste de Besançon. Le prêtre ayant forcé le diable à paraître, lui demanda le nom du loup-garou; car on le soupçonnait sans le connaître. L'ange de ténèbres se contenta de l'indiquer, et disparut. L'exorciste, qui était un homme sage, épia le sorcier, et l'arrêta pendant la nuit, courant au sabbat, sous sa forme de loup; mais il se débattait si violemment, que le prêtre, tremblant qu'il ne lui échappât, lui coupa la patte, qui se trouva être une main d'homme. On alla le lendemain visiter le paysan soupçonné, qu'on trouva au lit; son bras était enveloppé. On le visita, et on s'aperçut qu'il n'avait plus de main droite. Il n'en fallut pas davantage pour confirmer les soupçons. On condamna donc le sorcier à être brûlé vif; mais pendant qu'on mettait le feu au bûcher, le diable parut auprès de lui,

l'emporta à la vue de tout le monde : et le conte ajoute qu'on ne vit plus de loups-garous dans le village (1).

Les loups-garous étaient fort communs dans le Poitou ; on les y appelait la *bête bigourne, qui court la galipode*. Quand les bonnes gens entendent, dans les rues, les hurlements épouvantables du loup-garou, ce qui n'arrive qu'au milieu de la nuit, ils se gardent bien de mettre la tête à la fenêtre, parce que, s'ils avaient cette témérité, ils ne manqueraient pas d'avoir le cou tordu.

On assure, dans cette province, qu'on peut forcer le loup-garou à quitter sa forme d'emprunt en lui donnant un coup de fourche entre les deux yeux.

On sait que la qualité distinctive des loups-garous est un grand goût pour la chair fraîche. Delancre assure qu'ils étranglent les chiens et les enfants, qu'ils les mangent de bon appétit, qu'ils marchent à quatre pattes, et qu'ils hurlent comme de vrais loups, avec de grandes gueules, des yeux étincelants et des dents crochues.

Bodia raconte, sans rougir, qu'en 1542, on vit, un matin, cent cinquante loups-garous sur une place publique de Constantinople.

On est tout surpris de trouver dans l'admirable roman de *Periès et Sigismonde*, le dernier ouvrage de Cervantes, des fies de loups-garous et des sorcières qui se changent en louves, pour enlever les hommes dont elles sont amoureuses. On brûlait, tous les jours, un grand nombre de malheureux hypocondres, accusés de lycanthropie ; et les théologiens et dévots se plaignaient continuellement de ce qu'on n'en brûlait pas assez. Delancre propose, comme un bel et très-juste exemple, un trait qu'il a pris, je ne sais où, d'un duc de Russie, lequel, averti qu'un sien sujet se changeait en toutes sortes de bêtes, l'envoya chercher, et, après l'avoir enchaîné, lui commanda de faire une expérience de son art, ce qu'il fit ; se changeant aussitôt en loup ; mais ce duc, ayant préparé deux dogues, les fit lancer contre ce misérable, qui aussitôt fut mis en pièces.

On amena au médecin Pomponace un paysan atteint de lycanthropie, qui criait à ses voisins de s'enfuir, s'ils ne voulaient pas qu'il les mangeât. Comme ce pauvre homme n'avait rien de la forme d'un loup, les villageois, persuadés pourtant qu'il l'était, avaient commencé à l'écorcher, pour voir s'il ne portait pas le poil sous la peau. Pomponace le guérit, comme on en eût guéri bien d'autres, si on n'eût mieux aimé les brûler, pour épouvanter les indévots.

(1) Madame Gabrielle de P. . . , *Histoire des Fantômes*, p. 105.

Les loups-garous n'étaient pas les seuls, en ces bons temps, qui mangeassent de la chair fraîche. Sans parler des ogres, que l'on redoute encore dans une foule de villages, il y avait bien d'autres vampires qui, à la vérité, n'étaient pas morts, mais qui n'en étaient pas moins malfaisants. On rapportera ailleurs la hideuse histoire du maréchal de Retz, qui fit mourir des centaines d'enfants pour satisfaire à une démente infâme, à des débauches qu'on ne se hâta pas de punir, parce que le coupable était puissant.

Dans une conférence de doctes théologiens, convoqués par l'empereur Sigismond, tous, sans exception, déclarèrent que la transformation des loups-garous était un fait positif; bien mieux encore, que l'opinion contraire sentait l'hérésie. O crédulité de nos pères!

Les follets, les lutins, les farfadets sont très-proches parents des loups-garous; et leur histoire, également ridicule, ne permettrait pas, d'un autre côté, de leur décerner un certificat de bonnes vie et mœurs.

Exemple de lutin :

Au deuxième siècle, un lutin très-serviable s'était fait une grande réputation d'obligeance, dans une petite ville de la Saxe. On lui avait donné le sobriquet aimable de Bonnet-Pointu. Il fendait le bois, il allumait le feu, il tournait la broche, il mettait le couvert, mais il était vindicatif. Un garçon de cuisine l'ayant maltraité, il l'étrangla pendant la nuit, le coupa par morceaux, et le mit en ragoût. Justice fut faite du lutin : il fut incontinent excommunié.

Les farfadets se livrèrent à des désordres abominables, et commirent d'énormes scandales, vers le milieu du treizième siècle, rue d'Enfer, dans une maison qui devint, peu après, un cloître de chartreux.

N'est-ce pas une chose vraiment admirable, que les auteurs anciens et même quelques auteurs modernes aient écrit sur un être imaginaire, plus que sur ceux qui existent réellement; qu'ils en aient raconté minutieusement les mœurs, qu'ils lui aient assigné une patrie, qu'ils aient décrit les circonstances de sa mort et les circonstances de sa résurrection : que tous ces auteurs prennent au sérieux l'existence du phénix, sans en faire un symbole, une parabole poétique de l'homme. On amena d'Égypte à Rome, pendant le huitième siècle de la fondation de la capitale du monde, le phénix qui fut exposé aux regards du public. Le fait fut constaté par des procès-verbaux, qui furent conservés dans les archives de l'État.

Qui le croirait! le grave Tacite, les Pères de l'Église, ont professé la même croyance sur les mystères attachés à l'oiseau prodigieux.

« Considérez, dit saint Clément, dans une épître adressée aux Corinthiens, considérez qu'il existe en Arabie un oiseau unique en son genre : on l'appelle phénix ; il vit cent ans. Lorsqu'il est près de mourir, il procède lui-même à son embaumement ; il cueille de la myrrhe, de l'encens et d'autres aromates, et il s'en compose un cercueil odorant, dans lequel il s'enferme au temps marqué, et meurt.

« Lorsque ses chairs sont consumées, il naît un ver qui vit aux dépens de la dépouille du phénix, et se couvre de plumes. Quand il est assez fort pour prendre son vol dans les airs, il enlève le tombeau où repose la dépouille mortelle de son père, et le transporte de l'Arabie jusque dans la ville d'Héliopolis, en Égypte. Il traverse les airs en plein jour, à la vue de tous ; va déposer son fardeau sacré sur l'autel du soleil, et s'envole. Les prêtres, en consultant leurs chroniques, ont calculé que ce phénomène se renouvelle tous les cinq cents ans. »

« Cet oiseau, dit Solin, est grand comme un aigle ; sa tête est ornée d'aigrettes, et son cou est brillant comme l'or ; le reste de son corps est de couleur de pourpre, excepté la queue, où l'azur est mêlé à l'éclat de la rose. »

Des hommes incombustibles.

La faculté de résister à l'action du feu, d'en conjurer les effets, fait donner à ceux qui prétendent en être doués le nom d'*hommes incombustibles*.

On croit que les incombustibles de nos jours, tels que ceux qui se montrent encore en France et en Allemagne, ne sont qu'une dégénération des saludores, santiguadores et ensaladores qui existaient jadis en Espagne.

Ceux-ci non-seulement avaient la faculté de guérir toutes les maladies avec leur salive, mais ils pouvaient manier le feu impunément, avaler de l'huile bouillante, marcher sur des charbons ardents et se promener à l'aise au milieu des bûchers enflammés. On doit croire que ces gens, possesseurs d'une composition qui les préservait des atteintes du feu, n'étaient que des sorciers, ce qui veut dire des jongleurs, des charlatans.

Néanmoins des hommes comme Virgile, Varron, Pline, Strabon, affirment avoir vu des individus possesseurs du privilège de sortir des flammes, des fournaises, dans un état de santé parfaite.

Il n'entre pas dans notre plan, comme nous l'avons déjà maintes fois répété, de discuter sur le plus ou le moins de confiance qu'on doit donner à tant de choses merveilleuses qui ont surpris

l'étonnement du monde jusqu'à lui arracher un certain degré de croyance.

Nous citerons, parmi quelques exemples frappants des épreuves par le feu, l'aventure de saint Simplicie, évêque d'Autun.

Simplicie était marié quand il fut élevé au siège épiscopal. Il aimait beaucoup sa femme, et, pour ne pas se séparer entièrement d'elle, il la faisait coucher dans sa chambre. Des médisans prétendirent que les distances n'étaient pas toujours bien respectées, et que les deux époux oublièrent quelquefois les lois de l'Eglise pour des lois plus douces. L'épouse du prélat, irritée de ce soupçon, choisit un jour solennel, et, en présence du peuple assemblé, se fit apporter du feu, le versa dans ses habits sans qu'ils en fussent endommagés; et le passant ensuite dans ceux de son époux, lui dit : « Recevez ce feu, qui ne vous brûlera point, afin de convaincre nos ennemis que nos cœurs sont aussi inaccessibles aux feux de la concupiscence, que nos habits le sont à l'action de ces charbons ardents. » Ce miracle frappa d'admiration tous ceux qui en furent témoins, et fit taire pour toujours la calomnie.

Saint Brice, évêque de Tours, et successeur de saint Martin, employa le même argument. On l'accusait d'être le père d'un joli enfant qu'une jeune blanchisseuse venait de mettre au monde. D'abord il fit parler l'enfant, qui n'avait qu'un mois, et lui fit nommer son père; ensuite il mit des charbons allumés dans son manteau, et les porta ainsi jusqu'au tombeau de saint Martin.

Les incombustibles, pour devenir tels, emploient, suivant les chroniques, un mélange égal d'esprit de soufre, de sel ammoniac, d'essence de romarin et de suc d'oignons.

Un chimiste anglais, nommé Richardson, a fait en incombustibilité les plus merveilleuses expériences, et il a rempli le monde du bruit de sa renommée pour cela. Il marchait sans se brûler sur des charbons ardents. Il faisait fondre du soufre qu'il plaçait tout allumé sur sa main et le déposait ensuite sous sa langue où il achevait de se consumer. Richardson mettait sur sa langue des charbons allumés, y faisait cuire un morceau de viande ou une huître, et souffrait, sans sourciller, l'action du feu encore excitée par un soufflet. Il tenait un fer rouge dans ses mains sans qu'il y restât la moindre trace de brûlure. Il prenait ce fer entre ses dents et le lançait au loin avec une incroyable vigueur. Il avalait de la poix et du verre fondus, du soufre et de la cire mêlés ensemble et tout ardents, de sorte que la flamme sortait de sa bouche comme d'une fournaise. Jamais, dans aucune de ces expériences, il ne donna aucun signe de douleur.

Des troupeaux

La sorcellerie s'est considérablement occupée des troupeaux. Les exemples suivants donneront une idée des secrets mis en usage par les jongleurs pour la tenue et la conservation des troupeaux.

Le château de Belle-Garde pour les chevaux. Prenez du sel sur une assiette; puis, ayant le dos tourné au lever du soleil, et les animaux devant vous, prononcez, étant à genoux, la tête nue, ce qui suit :

« Sel qui es fait et formé au château de Belle, sainte belle Elisabeth, au nom Disolet, Soffé portant sel, sel dont sel, je te conjure au nom de Gloria, Dorienté et de Galliane, sa sœur; sel je te conjure que tu aies à me tenir mes vifs chevaux de bêtes cavallines que voici présents, devant Dieu et devant moi, sains et nets, bien buvants, bien mangeants, gros et gras, qu'ils soient à ma volonté; sel dont sel, je te conjure par la puissance de gloire, et par la vertu de gloire, et en toute mon intention toujours de gloire. »

Ceci prononcé au coin du soleil levant, vous gagnez l'autre coin, suivant le cours de cet astre, vous y prononcez ce que dessus. Vous en faites de même aux autres coins; et étant de retour où vous avez commencé, vous y prononcez de nouveau les mêmes paroles. Observez, pendant toute la cérémonie, que les animaux soient toujours devant vous, parce que ceux qui traverseront sont autant de bêtes folles.

Faites ensuite trois tours autour de vos chevaux, faisant des jets de votre sel sur les animaux, disant : « Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée; Grapin, je te prends, à toi je m'attends. »

Dans le restant de votre sel, vous saignerez l'animal sur qui on monte, disant : « Bête cavalline, je te saigne de la main que Dieu m'a donnée; Grapin je te prends, à toi je m'attends. »

Autre garde. « Astarin, Astarot qui es Bahol, je te donne mon troupeau à ta charge et à ta garde; et, pour ton salaire, je te donnerai bête blanche ou noire, telle qu'il me plaira. Je te conjure, Astarin, que tu me les gardes partout dans ces jardins, en disant hurlupapin. »

Vous agirez suivant ce que nous avons dit au château de Belle, et ferez le jet, prononçant ce qui suit : Gupin ferant a failli le grand, c'est Cain qui te fait chat. (Vous les frotterez avec les mêmes paroles.)

Autre garde. « Bête à laine, je te prends au nom de Dieu et de la très-sainte sacrée Vierge Marie. Je prie Dieu que la seigneurie que je vais faire prenne et profite à ma volonté. Je te conjure que tu casses et brises tous sorts et enchantements qui pourraient être passés dessus le corps de mon vif troupeau de bêtes à laine, que voici présent devant Dieu et devant moi; qui sont à ma charge et à ma garde. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et de monsieur saint Jean-Baptiste, et monsieur saint Abraham. »

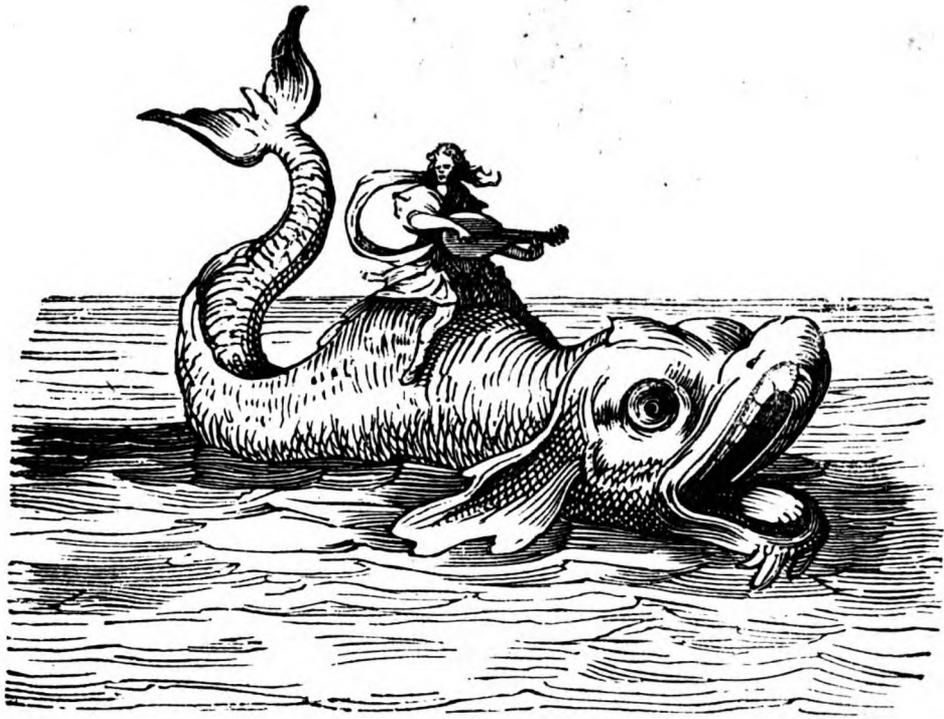
Voyez ci-dessus ce que nous avons dit pour opérer au château de Belle, et vous servez pour le jet et frottement des paroles qui suivent:

« Passe flori, Jésus est ressuscité. »

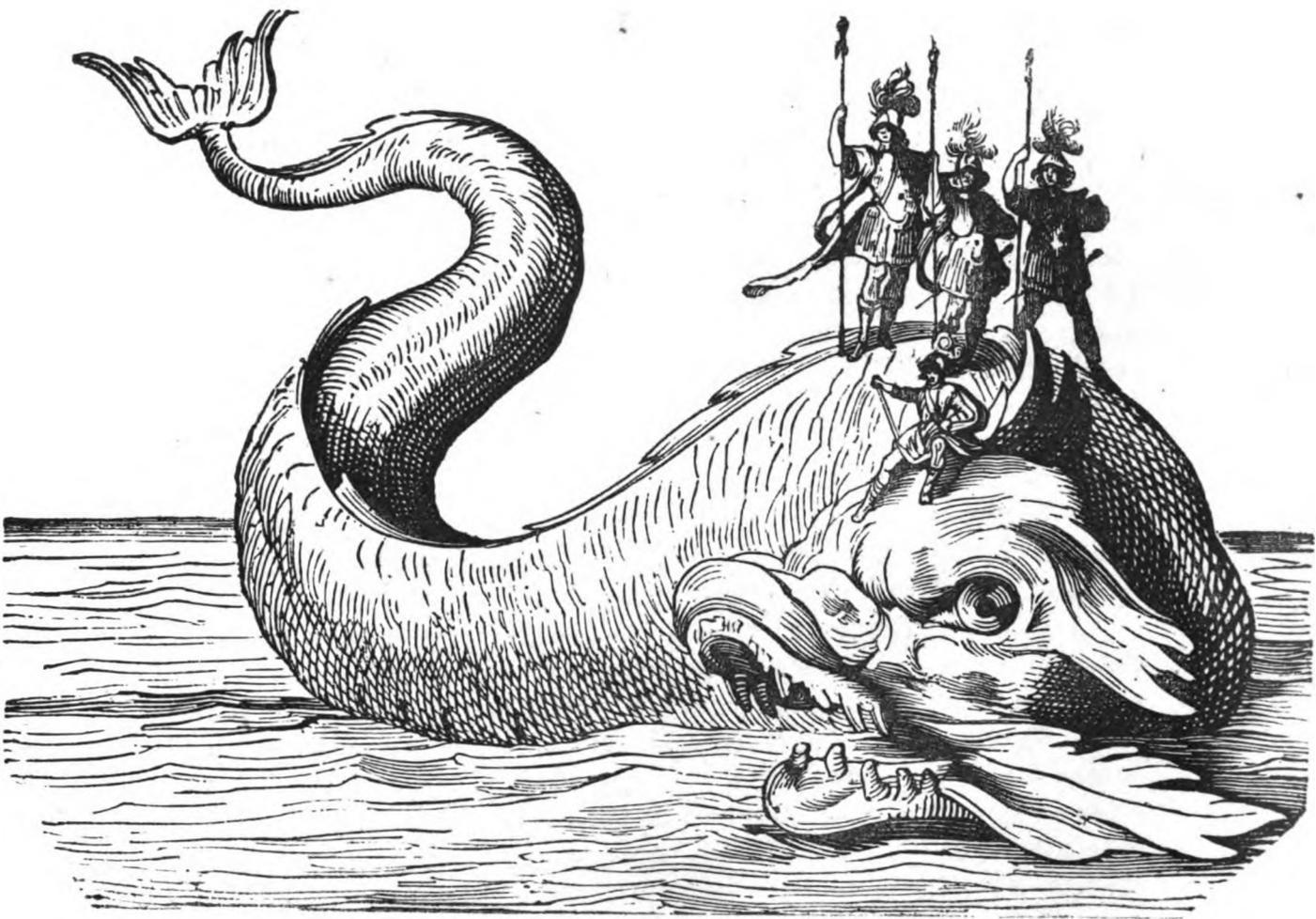
Garde contre la gale, rogne et clavelée. Ce fut par un lundi au matin que le Sauveur du monde passa, la sainte Vierge après lui, monsieur saint Jean son pastoureau, son ami, qui cherche son divin troupeau, qui est entiché de ce malin claviau, de quoi il n'en peut plus, à cause des trois pasteurs qui ont été adorer mon Sauveur Rédempteur Jésus-Christ en Bethléem, et qui ont adoré la voix de l'Enfant. » Dites cinq fois *Pater* et cinq fois *Ave*.

« Mon troupeau sera sain et joli, qui est sujet à moi. Je prie madame sainte Geneviève qu'elle m'y puisse servir d'amie dans ce malin claviau ici. Claviau banni de Dieu, renié de J.-C., je te commande, de la part du grand Dieu, que tu aies à sortir d'ici, et que tu aies à fondre et confondre devant Dieu et devant moi, comme fond la rosée devant le soleil. Très-glorieuse Vierge Marie et le Saint-Esprit, claviau, sors d'ici, car Dieu te le commande, aussi vrai comme Joseph-Nicodème d'Arimathie a descendu le précieux corps de mon Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, le jour du vendredi saint, de l'arbre de la Croix : de par le Père, de par le Fils, de par le Saint-Esprit, digne troupeau de bêtes à laine, approchez-vous d'ici, de Dieu et de moi. Voici la divine offrande de sel que je te présente aujourd'hui : comme sans le sel rien n'a été fait et par le sel tout a été fait, comme je le crois, de par le Père, etc. »

« O sel ! je te conjure, de la part du grand Dieu vivant, que tu me puisses servir à ce que je prétends, que tu me puisses préserver et garder mon troupeau de rogne, gale, pousse, de pousset, de gobes et de mauvaises eaux. Je te commande, comme Jésus-Christ mon Sauveur a commandé dans la nacelle à ses disciples, lorsqu'ils lui dirent : Seigneur, réveillez-vous, car la mer nous effraye. Aussitôt le Seigneur s'éveilla, commanda à la mer de s'arrêter; aussitôt la mer devint calme; commandé de par le Père, etc. »



Promenade de Proserpine.



Promenade aux Enfers.







Le Juif errant.



Le banquet d'Albert-le-Grand.

Avant toutes choses, à cette garde, prononcez sur le sel : *Panem cœlestem accipiat sit nomen Domine invocabis*. Puis ayez recours au château de Belle, et faites le jet et les frottements, prononçant ce qui suit :

Eum ter ergo docentes omnes gentes baptizantes eos. In nomine Patris, etc.

Garde contre la Gale. « Quand Notre-Seigneur monta au ciel, sa sainte vertu en terre laissa. Pasle, Colet et Herve ; tout ce que Dieu a dit a été bien dit. Bête rousse, blanche ou noire, de quelque couleur que tu sois, s'il y a quelque gale ou rogne sur toi, fût-elle mise et faite à neuf pieds dans terre, il est aussi vrai qu'elle s'en ira et mortira, comme saint Jean est dans sa peau et a été né dans son chameau; comme Joseph-Nicodème d'Arimathie a dévalé le corps de mon doux Sauveur Rédempteur Jésus-Christ, de l'arbre de la croix, le jour du vendredi saint. »

Vous vous servirez, pour le jet et pour les frottements, des mots suivants, et aurez recours à ce que nous avons dit au château de Belle :

« Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée. *Volo et volo Baptista Sancta Aca latum est.* »

Garde pour empêcher les loups d'entrer sur le terrain où sont les moutons. Placez-vous au coin du soleil levant, et prononcez cinq fois ce qui va suivre. Si vous ne le souhaitez prononcer qu'une fois, vous en ferez autant cinq jours de suite.

« Viens, bête à laine, c'est l'Agneau d'humilité, je te garde, *Ave, Maria*. C'est l'Agneau du Rédempteur qui a jeûné quarante jours sans rébellion, sans avoir pris aucun repas de l'ennemi, fut tenté en vérité. Va droit, bête grise, à gris agripeuse; va chercher ta proie, loups et louves et louveteaux; tu n'as point à venir à cette viande qui est ici. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et du bienheureux saint Cerf. Aussi *vade retro, ô Satana!* »

Ceci prononcé au coin que nous avons dit, on continue de faire de même aux autres coins; et de retour où l'on a commencé, on le répète de nouveau. Voyez pour le reste le château de Belle, puis faites le jet avec les paroles qui suivent.

« *Vanus vanes Christus vaincus*, attaquez sel *sol*, attaquez saint Silvain au nom de Jésus. »

Garde pour les chevaux. « Sel, qui es fait et formé de l'écume de la mer, je te conjure que tu fasses mon bonheur et le profit

de mon maître ; je te conjure au nom de Crouay ; **Don**, je te conjure au nom de Crouay ; **Satan**, je te conjure au nom de Crouay ; **Leo**, je te conjure au nom de Crouay ; **Lalio**, je te conjure au nom de Crouay, Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet, en jetant le sel. »

« *Fisti Christi Belial*. Gardez-vous de dire, Rouvayez ; **de que** tu feras je le trouverai bien fait. » Cette garde est forte et quelquefois pénible. Voyez ce que nous avons enseigné au château de Belle, touchant les gardes.

De la ventriloquie.

Il est inutile d'expliquer ce qu'on entend par ventriloque ; le nom porte avec lui sa définition. Pourtant, c'est une erreur que de croire que des habiles à morfondre le corps humain, à lui faire subir des métamorphoses, puissent parler du ventre.

L'antiquité l'a cru ; c'est à tort. Toutes les opérations surprenantes des ventriloques se préparent et s'exécutent dans leur bouche. On excuse les Grecs d'avoir pensé que la voix inspirée de la pythie provenait de ce que l'esprit s'était introduit dans son ventre. Peut-être que, voyant remuer les lèvres de la pythie pendant qu'elle prophétisait, comme cela arrive chez beaucoup de ventriloques, quand ils parlent, ils en ont conclu que le son de la voix prenait une autre issue.

L'archevêque Eustache, qui composa un traité sur la fameuse pythonisse d'Endor, ne place point ailleurs l'éloquence de la pythonisse, et quand elle évoqua l'ombre de Samuel qu'elle fit parler devant Saül, c'est qu'elle était possédée du démon qui l'obsédait. Dans le livre des Septante, on lit que la pythonisse d'Endor était une sorcière ventriloque.

Des magistrats, dont l'un, le grand juge Henri Bogues, et des savants, comme Dehio, assurent que l'on reconnaît un possédé à la qualité de sa voix. Si elle est sourde et enrouée, nul doute qu'il ne faille recourir incontinent aux exorcismes. Or, comme les ventriloques affectent quelquefois des tons vagues, peu articulés, fugitifs, il s'ensuivrait nécessairement que les ventriloques étaient possédés du démon.

Depuis longtemps les femmes ont renoncé à la ventriloquie ; au moins n'en avons-nous entendu citer aucune parmi les générations contemporaines ; mais, sans compter la pythie et la pythonisse d'Endor, il n'en était pas de même autrefois.

Rolande du Vernois, atteinte et convaincue d'être tout à la fois sorcière possédée et ventriloque, fut impitoyablement condamnée et exécutée.

Une autre femme, nommée Cécile, parut à Lisbonne vers la milieu du seizième siècle, et étonna tous les habitants par la manière dont elle savait varier sa voix. Elle parlait à volonté du coude, du pied et de partout ailleurs. Elle liait conversation avec un être invisible qu'elle appelait Pierre-Jean, qui répondait toujours à ses questions. Réputée sorcière et possédée du démon, on ne brûla pas Cécile, mais on la relégua dans l'île Saint-Thomas, où elle mourut.

Dans le même siècle, une petite vieille, qui paraissait parler du ventre, se fit voir en Italie ; sa voix avait quelque chose de si extraordinaire, qu'on ne douta pas qu'elle ne fût sorcière et possédée. Elle avait coutume de se mettre nue pour se livrer à ses exercices. On ne sait ce qu'elle devint, ce qui fait supposer qu'elle ne fut pas brûlée. Barbara Jacobi fut une autre femme ventriloque. Elle fit l'admiration de la ville de Harlem, en l'année 1685. Cette femme, pauvre et âgée, vivait à l'hôpital ; c'est là que venaient la voir les curieux qui, chaque jour, remplissaient sa chambre. Elle se tenait debout, le visage tourné vers les rideaux de son lit, et commençait une conversation avec un homme qu'elle y supposait couché, et qu'elle appelait Joachim. Elle lui adressait les questions les plus gaies sur les jeunes filles auxquelles elle disait qu'il faisait la cour. Joachim lui répondait, et l'entretien était si naturel, l'illusion était si parfaite, que tout le monde était tenté d'ouvrir les rideaux pour chercher Joachim ; mais il disparaissait aussitôt, et se faisait entendre dans une autre partie de la chambre. Joachim savait toutes les anecdotes de la ville. Dans une de ses séances, il dit des choses si surprenantes touchant une jeune mariée, que celle-ci s'enfuit tout éplorée. Les séances du ventriloque Thiémet étaient aussi très-remarquables. On voyait Thiémet s'enfermer seul dans un pavillon étroit, dressé au milieu du théâtre où il donnait ses représentations de ventriloque. D'abord on entendait le son du cor dans le lointain, puis le jappement des chiens. Ces bruits se rapprochaient insensiblement, et, dans de fréquentes parenthèses, le meunier et la meunière (car Thiémet était censé être dans un moulin) causaient familièrement des menus détails d'intérieur. Bientôt on frappe à la porte du moulin. Une voix de l'extérieur prie le meunier de se lever pour remettre dans la bonne voie un jeune seigneur égaré à la chasse. Alors grande dispute entre le mari et la femme. Il veut se lever ; mais elle ne veut pas qu'il se lève. Ses doléances sur la frayeur de rester seule n'empêchent point le meunier de s'habiller. Suit un soliloque de la meunière abandonnée. Enfin le meunier revient et se recouche auprès de sa femme. La manière dont celle-ci reprochait à son mari d'avoir les genoux froids était le signal

d'une explosion de rire parmi tous les spectateurs, et c'était la clôture de cette scène qui ne durait pas moins d'une demi-heure. L'illusion était si complète, que, quand Thiémet reparaisait seul, c'était à peine si l'on pouvait en croire à ses yeux.

Un épicier de Saint-Germain en Laye, nommé Saint-Gilles, s'est rendu également célèbre par la ventriloquie. Il possédait cet art au plus haut degré; mais comme c'était chez lui une affaire d'amusement et non un objet de spéculation, il n'avait aucune raison pour dissimuler les secrets de l'art. En 1770, un abbé de la Chapelle alla voir Saint-Gilles, et le pria de répéter devant lui les prodigieux exercices dont il avait entendu parler. Saint-Gilles ne se fit pas prier. Il ne se donnait d'ailleurs ni pour un sorcier, ni pour un inspiré, et encore bien moins pour un possédé du démon. Tantôt sa voix parut descendre du haut des airs, et le moment d'après sortir d'un souterrain, tant il l'éloignait et la rapprochait à sa fantaisie, enfin il lui donnait toutes les nuances imaginables.

On raconte de Saint-Gilles plusieurs traits qui font honneur à l'emploi qu'il faisait de son talent.

Un abbé très-avare, et possédant trois prébendes, vint un jour le voir; l'épicier le conduisit dans la forêt de Saint-Germain. Comme ils s'entretenaient de choses et d'autres, une voix solennelle rétentit au haut des airs et reproche à l'abbé ses trois bénéfices, sa dureté, son avarice, et menace, s'il ne change de vie, de le faire périr sous les ruines de sa maison. L'épicier feint d'éprouver lui-même la terreur que sa voix inspire à l'abbé, et, comme personne n'est près d'eux, l'abbé croit avoir tout au moins entendu la voix d'un ange qui l'avertit à temps. Il se dirige vers l'église du Pecq, où il fait ses prières, dépose un écu de six livres dans le tronc des pauvres, retourne à Paris, et consacre ensuite sa vie à la retraite et à la pénitence.

Une autre fois, Saint-Gilles fit servir son art à ramener la paix dans un ménage. Un jeune homme, marié seulement depuis trois ans, venait d'abandonner sa femme, qui était une personne charmante, pour suivre une indigne maîtresse. L'épicier dit de le lui amener sans affectation, et qu'il se chargeait de le faire rentrer dans ses devoirs. Ayant conduit comme par hasard le jeune homme dans un lieu solitaire, il lui fit entendre ces paroles : « Tu as quitté ta femme pour une prostituée; ta femme sollicite contre toi une lettre de cachet. Si tu ne rentres promptement dans ton devoir, tu mourras en prison, et après la mort, tu seras livré aux flammes éternelles. » La leçon ne fut pas perdue : dans son effroi, le jeune homme courut auprès de sa femme solliciter son pardon, et, depuis lors, ils firent bon ménage.

Le baron de Mengen portait habituellement dans sa poche une

petite poupée avec laquelle il entra en conversation. Il l'interpellait, et elle répondait toujours à propos. La poupée était douée de beaucoup de tact et d'esprit, et l'on aurait juré que c'était elle qui parlait. Un jour, il arriva qu'un gros Anglais, impatient de ne pouvoir deviner le secret de la poupée, se jeta précipitamment sur la poche du baron pour le découvrir. A peine la poupée s'est sentie violentée, qu'elle se met à pousser les hauts cris, et signale à toute la compagnie l'affreuse inconvenance de la conduite de l'Anglais.

Il n'y a pas longtemps que le prestidigitateur Comte, très-habile en ventriloquie, alla faire un voyage en Belgique. La diligence s'arrêta pour rafraîchir dans un village, et M. Comte, avant d'entrer dans l'auberge, aperçut près de là le convoi d'un mort que l'on portait à bras vers le cimetière. Il s'en approche. Tout à coup le mort n'est plus mort, il a parlé du fond de sa bière, et le convoi effrayé retourne en hâte au domicile du défunt.

Philippe, acteur du Vaudeville, a improvisé la scène suivante de ventriloquie. Il y a quelques années, il épousa mademoiselle Volnais, qui possédait une belle propriété en Touraine. Les paysans, quand les deux époux allèrent visiter ensemble cette terre, leur avaient préparé une réception toute châtelaine et quasi féodale ; mais Philippe, au lieu de recevoir sa part des honneurs rendus au nouveau seigneur de village, se confondit parmi les groupes. Il fit sortir des voix menaçantes d'un orchestre de musiciens, et des voix avinées du fond d'un tonneau. Les jeunes filles entendirent des déclarations galantes, sans qu'elles pussent soupçonner d'où elles venaient, et les jeunes garçons attribuèrent tout au moins à un malin esprit les reproches qui leur furent adressés sur leur paresse. Ce fut, comme on le peut présumer, une scène fort plaisante tout à l'honneur de la ventriloquie.

De l'imagination et de la frayeur.

L'imagination est pour beaucoup dans les rêves, les songes, les chimères, les terreurs paniques, les superstitions, les préjugés, les prodiges, les châteaux en Espagne, le bonheur, la gloire et tous ces récits d'esprits et de revenants, de sorciers et de diables.

Le domaine de l'imagination est immense, son empire est despotique. Une grande force d'esprit peut seule en réprimer les écarts.

On a vu le sculpteur adorer l'idole de bois qu'il avait taillée, le peintre s'agenouiller devant son ouvrage, et le théologien

effrayé de la profondeur de ses méditations. Un Athénien rêva qu'il était fou, et le devint peur s'être frappé de l'idée de son rêve.

Athénée raconte que quelques gens d'Agrigente étant ivres, dans une chambre de cabaret, se crurent sur une galère au milieu de la mer en furie, et jetèrent par les fenêtres tous les meubles de la maison pour soulager le bâtiment.

On peut encore dominer l'imagination, venons-nous de dire, mais la frayeur n'est pas une fièvre qu'on puisse maîtriser. On ne guérit pas de la peur, dit-on vulgairement.

Nous allons rapporter successivement des exemples d'imagination et de frayeur, exemples qui prouveront mieux leur puissance que le plus fort argument.

Il y avait, à Athènes, un fou qui se croyait maître de tous les vaisseaux qui entraient dans le Pirée, et donnait ses ordres en conséquence. Horace parle d'un autre fou, qui croyait toujours assister à un spectacle, et qui, suivi d'une troupe de comédiens imaginaires, portait un théâtre dans sa tête, où il était tout à la fois et l'acteur et le spectateur. Il observait d'ailleurs tous les devoirs de la vie civile. On voit, dans les maniaques, des choses aussi singulières ; tel s'imagine être un moineau, un vase de terre, un serpent ; tel autre se croit un dieu, un orateur, un comédien, un Hercule. Et parmi les gens qu'on dit sensés, en est-il beaucoup qui maîtrisent leur imagination, et se montrent exempts de faiblesses et d'erreurs ?

Un homme pauvre et malheureux s'était tellement frappé l'imagination de l'idée des richesses, qu'il avait fini par se croire dans la plus grande opulence. Un médecin le guérit, et il regretta sa folie. L'imagination, qui apporte les chagrins et les maux, fait aussi quelquefois le bonheur : elle nourrit d'espérances et berce de chimères. Sans l'imagination, l'homme aurait quelques peines de moins, mais il n'aurait plus de jouissances.

On a vu, en Angleterre, un homme qui voulait absolument que rien ne l'affligeât dans ce monde. En vain on lui annonçait un événement fâcheux ; il s'obstinait à le nier. Sa femme étant morte, il n'en voulut rien croire. Il faisait mettre à table le couvert de la défunte, et s'entretenait avec elle, comme si elle eût été présente ; il en agissait de même lorsque son fils était absent. Près de sa dernière heure, il soutint qu'il n'était pas malade, et mourut avant d'en avoir eu le démenti.

On attribue ordinairement à l'imagination des femmes la production des fœtus monstrueux. M. Salgues a voulu prouver que l'imagination n'y avait aucune part, en citant quelques animaux qui ont prouvé des monstres, et par d'autres preuves insuffisantes. Plessman, dans sa *Médecine puerpérale*, Harting, dans une

thèse, Demangeon, dans ses *Considérations physiologiques sur le pouvoir de l'imagination maternelle dans la grossesse*, soutiennent l'opinion générale, parce qu'elle est naturelle et prouvée. Tout le monde connaît les effets de la terreur et des émotions fortes.

Lemnius rapporte qu'un certain empereur ayant condamné à mort, pour cause de viol, un beau jeune homme, celui-ci fut tellement affecté de cette nouvelle, que sa barbe et ses cheveux en devinrent blancs, et son visage fut si fort altéré en peu d'heures; qu'ayant paru devant le tribunal, pour entendre son arrêt, il ne fut plus reconnu de personne, pas même de l'empereur, qui crut qu'on lui présentait un personnage supposé, ou que le coupable avait employé l'art pour blanchir sa barbe et ses cheveux, et pour se défigurer; mais ayant vu ensuite que c'était là un effet naturel de la crainte du supplice, cet empereur fut touché de compassion et pardonna au jeune homme, le jugeant assez puni par la révolution qu'avait opérée en lui la crainte de la peine due à son délit. Héquet parle d'un homme qui, s'étant couché avec les cheveux noirs, se leva le matin avec les cheveux blancs, parce qu'il avait rêvé qu'il était condamné à un supplice cruel et infamant. Dans le *Dictionnaire de police* de des Essarts, on trouve l'histoire d'une jeune fille à qui une sorcière prédit qu'elle serait pendue; ce qui produisit un tel effet sur son esprit, qu'elle mourut suffoquée la nuit suivante.

Les femmes enceintes défigurent leur enfant, quoique déjà formés dans la matrice, parce que leur imagination, qui n'est pas assez forte pour leur donner la figure des monstres qui les frappent, l'est assez pour arranger la matière du fœtus, beaucoup plus chaude et plus mobile que la leur, dans l'ordre essentiel à la production de ces monstres. Mallebranche parle d'une femme qui, ayant assisté à l'exécution d'un malheureux, condamné à la roue, en fut si frappée, qu'elle mit au monde un enfant dont les bras, les cuisses et les jambes étaient rompus à l'endroit où la barre de l'exécuteur avait frappé le condamné.

Une femme enceinte jouait aux cartes. En relevant son jeu, elle voit que, pour faire un grand coup, il lui manque l'as de pique. La dernière carte qui lui rentre était effectivement celle qu'elle attendait. Une joie immodérée s'empare de son esprit, se communique, comme un choc électrique, à toute son existence; et l'enfant qu'elle mit au monde porta, dans la prunelle de l'œil, la forme d'un as de pique, sans que l'organe de la vue fût d'ailleurs offensé par cette conformation extraordinaire.

Le trait suivant est encore plus étonnant, dit Lavater. Un de mes amis m'en a garanti l'authenticité: Une dame de condition du Rhinthal voulut assister, dans sa grossesse, au supplice d'un criminel qui avait été condamné à avoir la tête tranchée et

la main droite coupée. Le coup qui abattit la main effraya tellement la femme enceinte, qu'elle détourna la tête avec un mouvement d'horreur, et se retira sans attendre la fin de l'exécution. Elle accoucha d'une fille qui n'eut qu'une main, et qui vivait encore lorsque mon ami me fit part de cette anecdote ; l'autre main sortit séparément d'abord après l'enfantement.

Torquemada conte qu'un mari allant, déguisé en diable, à un bal masqué, s'avisa, sous cet accoutrement, de caresser sa femme. Elle enfanta un monstre qui avait le visage d'un démon, tel qu'on les représente. — Le pape Martin IV aimait beaucoup les ours, et en avait toujours quelques-uns dans son palais. Une illustre Romaine, qui probablement ne partageait pas ses goûts à l'égard de ces sortes d'animaux, ayant eu d'intimes liaisons avec lui, accoucha d'un fils velu comme un ours. Il est certain qu'on exagère ordinairement ces phénomènes. On a vu des fœtus monstrueux, à qui on donnait gratuitement la forme d'un mouton, et qui étaient aussi bien un chien, un cochon, un lièvre, etc., puisqu'ils n'avaient aucune figure distincte. On prend souvent pour une cerise, ou pour une fraise, ou pour un bouton de rose, ce qui n'est qu'un seing plus large et plus coloré qu'ils ne le sont ordinairement. — Un homme, laid comme Ésope, eut de beaux enfants, parce qu'il mettait continuellement de belles peintures sous les yeux de sa femme.

Piron racontait souvent qu'il avait l'âge de dix ans environ, lorsqu'un soir d'hiver, soupant en famille chez son père, on entendit des cris affreux qui partaient de chez un tonnelier voisin ; on alla voir ce que c'était. Arrivés à la porte du tonnelier, un petit garçon, transi de peur, conduisit les curieux dans la chambre d'où venaient les cris, qui redoublèrent bientôt. « Ah ! de grâce, messieurs, dit le tonnelier tremblant, presque nu et couché en travers sur son lit, daignez, au plutôt, faire appeler un prêtre et un chirurgien, car je sens que je n'ai pas longtemps à vivre. » Le père de Piron, après avoir chargé un domestique de remplir les intentions du prétendu moribond, s'étant approché de lui, et l'ayant interrogé sur la cause de sa maladie : « Vous voyez, mon cher voisin, répondit le tonnelier, l'homme le plus malheureux ! Ah ! maudite femme ! on m'avait bien dit que tes liaisons avec la vieille N...., la plus détestable sorcière de la Bourgogne, ne tarderaient guère à m'être fatales... » Ces propos faisant soupçonner que la tête de cet homme était dérangée, on attendit que le prêtre et le chirurgien fussent arrivés. Lorsqu'il les vit entrer : « Messieurs, s'écria le tonnelier, j'implore votre secours, je suis un homme mort ! Si l'on ne peut sauver le corps, sauvez au moins mon âme.

— Sachons d'abord, lui dirent les deux nouveaux venus, de

quoi il s'agit. — Voyez, dit le prêtre au chirurgien, si la maladie exige auparavant les secours de mon ministère. — Tâchez donc, mon ami, dit-il au malade, de dire à monsieur quel est votre mal et quelle en est la cause. — Ah ! faut-il que je sois forcé, en vous disant d'où partent mes douleurs, de déshonorer ma femme même ! mais elle le mérite, et, dans mon état, je n'ai plus rien à ménager. Apprenez donc, messieurs, qu'en rentrant chez moi ce soir, après avoir passé deux heures au plus chez le marchand de vin du coin, ma femme, qui me croit toujours ivre, m'ayant trop poussé à bout, je me suis vu forcé, pour pouvoir me coucher en paix, d'être un peu rude à son égard ; sur quoi la coquine, après m'avoir menacé de sa vengeance, s'étant sauvée du logis, je me suis déshabillé pour gagner mon lit ; mais au moment d'y monter... Dieu ! quelle vengeance la méchante créature m'avait préparée ; une main, pour ne pas dire une barre de fer, et plus brûlante qu'un tison, m'est tombée (sauf respect) sur la fesse droite ; et la douleur que j'en ai ressentie, jointe à la peur qui m'a saisi, m'a fait manquer le cœur, au point que je ne crois pas y survivre !...

« Mais vous en riez tous, je crois ? dit-il, en s'interrompant de nouveau ; eh bien, messieurs, voyez, poursuivit-il en montrant son derrière ; voyez si je vous en impose, et si toute autre main que celle de Lucifer même put jamais appliquer une pareille claque ! »

Au premier aspect de la plaie, de sa noirceur et des griffes qui semblaient y être imprimées, la plupart des assistants furent saisis d'horreur, et le petit Piron voulut se sauver. Mais l'ecclésiastique rassura le malade sur les idées qu'il avait conçues, tant contre sa femme que sur la prétendue sorcière ; et le chirurgien lui appliqua les remèdes convenables à sa blessure ; on le laissa un peu dans son effroi, ce qui le corrigea légèrement de son ivrognerie. Ce qui est singulier, c'est que, quoique ce fût un remède employé par sa femme (au moyen d'un parent qu'elle avait fait cacher dans la maison), pour corriger l'intempérance du tonnelier, l'impression qu'avait faite sur le jeune Piron cette singulière blessure s'était si profondément gravé dans son esprit, que pendant longtemps, chaque fois qu'il avait à se mettre au lit, il commençait par s'y asseoir, tant la claque du tonnelier lui avait donné de terreur.

Procédé pour magnétiser.

Aujourd'hui que le magnétisme animal, qui a repris faveur depuis quelque temps, et que des expériences nouvelles tendent à confirmer de plus en plus, malgré le mauvais vouloir des mé-

docteurs et des pharmaciens, nous allons essayer de faire connaître la doctrine de Mesmer telle qu'elle est développée et consignée dans son ouvrage, imprimé à Genève, en 1779, ayant pour titre :

Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, dont le résultat est que la nature offre un moyen universel de guérir et de préserver les hommes.

D'abord l'opinion, si célèbre autrefois, de l'influence des corps célestes sur la planète que nous habitons, est regardée par lui comme les débris d'une vérité primitivement reconnue, mais avilie depuis par l'ignorance, et ensevelie sous les voiles épais des préjugés et des opinions vulgaires. La philosophie, dit-il, a quelquefois fait des efforts pour se dégager des erreurs et des préjugés; mais en renversant ces édifices avec trop de chaleur, elle en a recouvert les ruines avec mépris, sans fixer son attention sur ce qu'elles renfermaient de précieux.

Cherchant donc à découvrir s'il existait entre les corps qui composent notre globe une action également réciproque et semblable à celle des corps célestes sur la terre, dont il résulte singulièrement cet effet si connu du flux et du reflux de la mer, il crut reconnaître que les planètes exercent une action directe sur toutes les parties constitutives des corps animés, singulièrement sur le système nerveux, moyennant un fluide qui pénètre, et que nous éprouvons des effets alternatifs analogues à ceux qu'éprouve la mer. En conséquence, à cette propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'action des corps célestes et de la terre, il donna le nom de *magnétisme animal*, au moyen duquel il expliquait les révolutions périodiques dans les femmes, et celles que les médecins observent dans les maladies. L'harmonie des corps organisés, dit-il, une fois troublée, doit éprouver des incertitudes si elle n'est rappelée et déterminée par l'agent général. Le magnétisme animal, malgré l'analogie de ses propriétés avec celles de l'aimant et de l'électricité, est essentiellement, suivant lui, distinct de l'aimant. L'usage de l'aimant, quoique utile, est toujours imparfait sans le secours de la théorie du magnétisme animal. Mais comme on attribuait à l'aimant et à l'électricité les effets de la méthode curative de Mesmer, il déclara que, depuis 1776, il s'était déterminé à ne plus faire aucun usage de l'électricité ni de l'aimant.

Pour donner une idée des effets singuliers qui résultent de son système, nous rapporterons littéralement ce qu'il dit de la manière dont il s'y prit pour convaincre un incrédule, M. Ingénhousze, membre de l'Académie royale de Londres et inoculateur à Vienne. Mesmer avait entrepris chez lui le traitement d'une

demoiselle âgée de 29 ans, nommée Esterline, attaquée depuis plusieurs années d'une maladie convulsive, dont les symptômes les plus fâcheux étaient que le sang, se portant avec impétuosité vers la tête, excitait dans cette partie les plus cruelles douleurs de dents et d'oreilles, lesquelles étaient suivies de délire, fureur, vomissement et syncope. Vers l'année 1776, cette demoiselle éprouva une frayeur et un refroidissement qui lui occasionnèrent une suppression subite; elle retomba dans ses premières convulsions. « J'invitai, dit Mesmer, M. Ingenhousze à se rendre chez moi; il y vint accompagné d'un jeune médecin; la malade était alors en syncope, avec des convulsions; je le prévins que c'était l'occasion la plus favorable pour se convaincre par lui-même de l'existence du principe que j'annonçais, et de la propriété qu'il avait de se communiquer. Je le fis approcher de la malade, dont je m'éloignai, en lui disant de la toucher. Elle ne fit aucun mouvement; je le rappelai près de moi et lui communiquai le magnétisme animal en le prenant par les mains; je le fis ensuite rapprocher de la malade, en me tenant toujours éloigné, et lui dis de la toucher une seconde fois; il en résulta des mouvements convulsifs. Je lui fis répéter plusieurs fois cet attouchement, qu'il faisait du bout du doigt, dont il variait chaque fois la direction; et toujours, à son grand étonnement, il opérait un effet convulsif dans la partie qu'il touchait. Je lui proposai une seconde épreuve. Nous nous éloignâmes de la malade de manière à n'en être pas aperçus, quand même elle aurait eu sa connaissance; j'offris à M. Ingenhousze six tasses de porcelaine, et le priai de m'indiquer celle à laquelle il voulait que je communiquasse la vertu magnétique; je la touchai d'après son choix; je fis ensuite appliquer successivement les six tasses sur la main de la malade; lorsqu'on parvint à celle que j'avais touchée, la main fit un mouvement et donna des marques de douleur. M. Ingenhousze ayant fait repasser les six tasses, obtint le même effet. Je fis alors rapporter ces tasses dans le lieu où elles avaient été prises, et après un certain intervalle, lui tenant une main, je lui dis de toucher avec l'autre celle de ces tasses qu'il voudrait, ce qu'il fit: ces tasses rapprochées de la malade comme précédemment, il en résulta le même effet. La communicabilité du principe étant bien établie, je lui proposai une troisième expérience pour lui faire connaître son action dans l'éloignement et sa vertu pénétrante. Je dirigeai mon doigt vers la malade, à la distance de huit pas; un instant après, son corps fut en convulsion au point de la soulever sur son lit, avec les apparences de la douleur. Je continuai, dans la même position, à diriger mon doigt vers la malade, en plaçant M. Ingenhousze entre elle et moi; elle éprouva les mêmes sensations.

Tel est le récit des faits rapportés par Mesmer. C'est avec ces principes qu'il assure avoir guéri des mélancolies vaporeuses avec vomissement spasmodique, des obstructions invétérées à la rate, au foie, au mésentère, des gouttes-sereines, des paralysies générales avec le tremblement, des paralysies absolues des jambes avec atrophie. des vomissements habituels, des cachexies scrofuleuses, etc.

La vertu magnétique, telle que la possédait Mesmer, est l'art d'accumuler et concentrer le fluide (ressort universel du mécanisme du monde), de manière à le transmettre dans la direction convenable aux corps animés. Chacun, précisément parce qu'il a la vie, possède en soi les premières dispositions de cette vertu. Elles sont plus faciles à développer dans les unes que dans les autres. Il n'est personne qui ne puisse, avec de la constance, se l'approprier dans un degré éminent; on doit l'entretenir après l'avoir acquise; sans quoi elle s'affaiblirait par le laps de temps ou quelques accidents particuliers. Lorsque l'on veut aimanter une barre d'acier, le plus simple est de la frotter dans une direction connue avec des pièces qui possèdent déjà la vertu magnétique. Il en est de même du magnétisme animal; lorsque l'on veut se procurer sa vertu, il faut se frotter contre des corps qui la possèdent. Chaque individu l'ayant plus ou moins, il est évident que la seule pratique du magnétisme animal doit donner la vertu magnétique. Voici la manière de se la procurer, d'après des observations de M. Regniard, professeur de physique au collège d'Amiens :

1° Qu'on fasse faire en peau, très-mince et très-propre, un sachet allongé et piqué, ou un petit matelas de 12 à 15 pouces de longueur, sur 3 de largeur dans un de ses bouts, et 5 ou 6 dans l'autre, ayant un peu moins d'un demi-pouce d'épaisseur, bien rempli d'un mélange de soufre et de limaille de fer; il convient de mettre deux parties de soufre sur une de limaille de fer la plus fine; il est essentiel de broyer très-exactement, à sec, le mélange des deux matières dans un mortier de fer bien propre;

2° Lorsqu'on l'aura tenu sur soi pendant plusieurs heures, pour peu qu'on se donne d'exercice et qu'on ait chaud, on se trouvera insensiblement pénétré de la vertu sulfuro-électrique, et assez pour agir efficacement sur de jeunes personnes, et sur toutes celles qui ont la fibre délicate et le genre nerveux sensible;

3° Veut-on être plus armé encore? qu'on prenne le matin à jeun deux ou trois pastilles de soufre. Si elles sont bien sèches et bien faites, elles ne seront point désagréables au goût;

4° Ainsi armé depuis quelques heures du sachet, et les pastilles bien digérées, vous presserez vos pieds contre ceux de la personne que vous voudrez magnétiser; vous promènerez sur la

veste ou sur le corsage de cette personne votre main gauche ouverte le long du dos ; en même temps vous présenterez la main droite au creux de l'estomac, tantôt en frottant à plat sur le corsage ou sur la veste, tantôt en réunissant vos doigts en pyramide, et faisant autour de l'estomac de petits cercles et revenant toujours au creux de l'estomac ;

5° Quelques personnes n'emploient pas tant de précautions ; cinq bâtons de soufre, longs et gros d'un pouce environ, leur suffisent. Ils s'en mettent au creux de l'estomac, deux aux cuisses, deux sous les aisselles, et les voilà en état, en moins d'une heure, de magnétiser, de donner des cours de ventre, des nausées, des palpitations et divers sentiments fâcheux d'abord et incommodes, mais dont les suites ne les alarment point, parce qu'en effet les sulfurisés s'en sont toujours mieux trouvés après, et que ces affections n'ont lieu que chez les personnes remplies d'obstructions récentes, manquant d'appétit, rongées de rhumatismes sourds, de migraines, etc. Il est de fait que les personnes grasses, bien portantes et qui n'ont aucun vice dans les humeurs ni dans les viscères n'éprouvent rien, sinon des envies un peu plus fréquentes d'uriner et un meilleur appétit ;

6° Plus il y aura de personnes qui feront chaîne en rond, qui se tiendront par la main en se pressant les pieds (debout ou assises, peu importe), plus la personne que vous magnétiserez sentira vivement et puissamment l'action du soufre. Tâchez d'obtenir quelque silence, et que la personne qui se prête au traitement daigne suivre sérieusement ce qui se passera en elle. Quelquefois dans l'instant même, mais au plus tard en sept ou huit minutes, elle vous dira : *Je sens des grouillements dans les intestins.* Vous-même les entendrez : *Je sens une grande chaleur aux reins, entre les deux épaules, voici les fumées qui me montent à la tête.* L'artère battra plus vite : suivront, dans certains cas, des crises telles que les convulsions, les défaillances, les syncopes, etc.

Manière de magnétiser.

Imposez légèrement l'extrémité de vos doigts sur les hypochondres, la main droite sur le côté gauche, la main gauche sur le côté droit. Imposez en même temps l'extrémité de vos pouces sur le creux de l'estomac ; excitez des frottements légers. Après un temps moral, ramenez les autres doigts vers le milieu du corps ; quittez la personne que vous touchez : étendez l'index vers elle ; coulez-le dans cette attitude le long de son corps, à 3 ou 4 pouces de distance. comme pour soutirer la traînée du fluide que vous venez d'établir entre elle et vous et la rendre à la terre. Pendant l'opération, ayez soin de ne pas perdre la

communication avec la terre, et, pour la recommencer, ramenez l'une de vos mains, la pointe de l'index tournée vers le ciel, afin de renouveler le fluide dont vous avez besoin. Tout cela s'opère à travers les vêtements quelconques, quoique les habits trop épais soient embarrassants.

Toutes les parties du corps sont susceptibles d'opérations semblables. Ses extrémités et les endroits où gisent les réseaux de nerfs, que les anatomistes nomment *plexus*, sont les plus sensibles et communiquent le mieux avec la généralité de l'organisation.

Le fluide s'introduit par la substance des nerfs, et les nerfs courent principalement de haut en bas, mais ils ont leurs sinuosités, leurs circuits, leurs retours, relatifs à la conformation et aux usages de chaque partie du corps, à quoi il faut avoir égard pour les frottements, tandis que le soutirement du fluide, opération générale, doit se faire de haut en bas, sans autre exception marquée que celle du front. Il peut s'y faire de bas en haut jusqu'au sommet de la tête, où il reprend le cours opposé.

On recommande expressément aux personnes qui veulent magnétiser de quitter le tabac et les perruques, de se baigner, de se peigner, de soigner leurs pieds, leurs ongles, leur bouche, leur langue, leurs dents, afin de laisser un libre cours au fluide.

Baquets à magnétiser.

Voici comment se dispose cet appareil.

Supposons une cuve ou baquet rond ou elliptique de 5 pieds de diamètre, élevé sur des pieds droits à quelques pouces de terre, et recouvert par-dessus d'un couvercle qui puisse en être aisément séparé. Faites au couvercle des trous tout autour, à 5 ou 6 pouces du bord, et à des distances convenables les uns des autres; plongez dans ces trous des verges de fer rondes et terminées en pointe à leurs extrémités extérieures; recourbez ces verges à quelque distance de leur sortie du baquet; autour de ce baquet, placez des personnes assises, au nombre qu'il vous conviendra; le plus sera le mieux. Qu'elles s'appliquent chacune l'extrémité d'une verge de fer à l'estomac, soit aux hypocondres, soit à tout autre endroit malade. Dans l'intérieur du baquet et au milieu, placez quelques hottées de sable et remplissez le reste d'eau, de manière qu'elle ne déborde pas. Les influences des personnes assises à l'entour magnétiseront le tout, et ce sera à vous à propager, augmenter et diriger le fluide par vos procédés, tant sur les individus en particulier que sur la généralité.

Il est possible que, pour faciliter ces appareils, il soit bon d'y ajouter du verre, de la limaille de fer, du soufre, de l'ambre ou quelques autres substances aussi simples; mais ce ne sont que

superfluités ou commodités du moment. Il en est de même des préparations corporelles.

La circulation du fluide s'augmente considérablement par ce qu'on appelle la chaîne. Chacun se trouvant placé autour du baquet pour donner la droite à la gauche de son voisin, tout le monde se prend et se tient par le pouce. On peut faire la même chose avec les pieds, ou en même temps avec les pieds et les mains.

Par le même principe, on fait régner autour du baquet une corde de simple chanvre, avec laquelle chacun prend soin de communiquer.

On magnétise un arbre comme un homme, et, lorsqu'il est magnétisé, non-seulement il propage et augmente votre vertu, mais, même en votre absence, il agit sur les personnes qui viennent s'appuyer contre lui.

On magnétise sa canne en la tenant la pointe en l'air, ou plongée dans le bain de quelqu'un, frottant la pomme circulairement, et toujours en même sens, dans le creux de sa main.

Une verge de fer de 8 à 9 pouces de long étant plus maniable qu'une canne, on peut en tenir une et même deux dans la main : l'une, la pointe en l'air, pour saisir et renouveler le fluide ; l'autre, dirigée vers les personnes que l'on traite, pour le transmettre et le conduire.

Lorsque vous possédez la vertu magnétique, il n'y a plus de difficulté à diriger le fluide par la réflexion des glaces ou par le son, et à produire les autres effets énoncés dans le mémoire sur la découverte du magnétisme animal par Mesmer.

Faits merveilleux.

Voici des faits curieux annoncés par une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, 1784, n° 44.

M. Mesmer, se trouvant un jour, avec MM. Camp*** et d'Eslon, auprès du grand bassin de Meudon, leur proposa de passer alternativement de l'autre côté du bassin, tandis qu'il restait à sa place. Il leur fit plonger une canne dans l'eau et y plongea la sienne. A cette distance, M. Camp*** ressentit une attaque d'asthme, et M. d'Eslon la douleur au foie à laquelle il était sujet. On a vu des personnes ne pouvoir subir cette expérience sans tomber en défaillance.

Un autre jour, M. Mesmer se promenait dans les bois d'une terre au delà d'Orléans ; deux demoiselles, profitant de la liberté de la campagne, devancèrent la compagnie pour courir après lui. Il se mit à fuir ; mais bientôt, revenant sur ses pas, il leur présenta sa canne, en leur défendant d'aller plus loin. Aussitôt leurs genoux plièrent sous elles ; il leur fut impossible d'avancer.

Un soir, M. Mesmer descendit, avec six personnes, dans le jar-

din de M. le prince de Soubise. Il prépara un arbre, et, peu de temps après, madame la marquise de*** et MM. de Pr*** et Poulot tombèrent sans connaissance. Madame la duchesse de Chaulnes se tenait à l'arbre sans pouvoir le quitter. M. le comte de Mons*** fut obligé de s'asseoir sur un banc, faute de pouvoir se tenir sur ses jambes. M. Ang***, homme très-vigoureux, éprouva un effet terrible. Alors M. Mesmer appela son domestique pour enlever les corps. Il fallut attendre assez longtemps pour que chacun pût retourner chez soi.

On a cherché à expliquer les effets du mesmérisme, et les moyens étrangers dont se servait Mesmer pour les produire. Les uns ont dit qu'il mêlait de certaines résines avec de la poudre de pierre aimantée, qu'il électrisait ce mélange, qu'il s'en frottait les mains, et qu'étant naturellement propre à recevoir la matière électrique et magnétique, aussitôt qu'il touchait de certaines personnes, il leur faisait éprouver des sensations différentes, suivant leur tempérament. Les unes, dit-on, étaient purgées vivement, d'autres éprouvaient une sensation de chaleur.

D'autres personnes ont cru qu'il avait dans sa poche une bouteille pleine de résine (aucune d'elles n'a désigné l'espèce de résine); qu'à cette bouteille était un crochet, dont il tirait la matière électrique, et qu'en étant pénétré, il produisait les effets dont nous venons de parler.

D'autres ont pensé que ces prétendus prodiges ont quelque rapport indirect, et même quelque conformité avec les phénomènes électriques ou électro-magnétiques; qu'il est possible que Mesmer ait emprunté ces moyens d'un électrophore quelconque ou d'un composé électro-magnétique, et qu'il se soit imprégné de leur vertu au point de la transmettre aux constitutions faibles et délicates, tandis qu'elle n'avait aucune action sur les tempéraments robustes. On assurait même qu'un médecin chimiste faisait des expériences sur des compositions chimiques qu'il appelait *électres* ou *électro-magnétiques*, dont quelques-unes, quand il en était assez imprégné, produisaient entre ses mains des impressions analogues à celles que faisait éprouver Mesmer, et que son projet était de faire sur les plantes les mêmes expériences que Mesmer faisait sur les hommes.

Les nouveaux magnétiseurs ont obtenu des résultats plus incroyables que ceux dont on s'étonnait du temps de Mesmer. Jésus-Christ, Apollonius de Tyane, et tous les faiseurs de miracles qui ont opéré des guérisons regardées comme impossibles, et même des résurrections, possédèrent probablement le secret du magnétisme. Les hommes forts et beaux réussiront toujours à se procurer la puissance magnétique; qu'ils essayent de se livrer à sa pratique, et bientôt ils seront convaincus par les phénomènes qu'ils produiront.

TROISIÈME PARTIE.

DU VAMPIRISME.

Chaque siècle, chaque nation, chaque pays a ses préventions, ses maladies, ses modes, ses penchants qui les caractérisent en passant et en se succédant les uns aux autres. Souvent ce qui a paru admirable dans un temps, devient pitoyable et ridicule dans un autre.

On a vu des siècles où tout était tourné vers certaines dévotions, certaines études, certains exercices.

Ainsi, pendant plus d'un siècle, le goût dominant de l'Europe était le voyage de Jérusalem : rois, princes, seigneurs, évêques, religieux, tous y couraient en foule.

Les pèlerinages de Rome ont été jadis également très-fréquents et très-nombreux.

On a vu des provinces inondées de flagellants.

En France, il y a un siècle, des sauteurs et des danseurs parcouraient les villes et les villages, sautant et dansant dans les rues, sur les places et jusque dans les églises. Les convulsionnaires leur ont succédé.

Sur la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, on ne parlait en Lorraine que de sorciers et de sorcières.

Le système de Law, les billets de banque, les fureurs de la rue Quincampoix, quels mouvements n'ont-ils pas causés dans ce royaume ! C'était une espèce de convulsion qui s'était emparée des Français.

Dans le cours du dernier siècle, une nouvelle scène s'est offerte dans la Hongrie, la Moravie, la Silésie, la Pologne. On disait avoir vu des hommes morts depuis plusieurs années, ou du moins depuis plusieurs mois, revenir, parler, marcher, infester les villages, maltraiter les hommes et les animaux, sucer le sang de leurs proches, les rendre malades, et enfin leur causer la mort. On pensait que le seul moyen de se délivrer de leurs dangereuses visites et de leurs infestations, était de procéder à leur exhumation. On les empalait, on leur coupait la tête, on leur arrachait le cœur, on les brûlait.

Ces revenants portaient le nom d'oupires ou de vampirès. On en rapporte des particularités si singulières, si détaillées, et revêtues de circonstances si frappantes, si probables même, dit un histo-

rien, et d'informations si juridiques, qu'on ne peut presque pas se refuser à la croyance qu'on a, dans les pays hongrois et autres, que ces revenants paraissent réellement sortir de leurs tombeaux et produire les effets qu'on en publie.

L'antiquité juive, égyptienne, grecque, latine n'a certainement, dans ses annales merveilleuses, rien qui approche du vampirisme.

Il est vrai que l'on remarque dans l'histoire que certaines personnes, après avoir été quelque temps dans leurs tombeaux et tenues pour mortes, sont revenues en vie. On prétendait que les anciens ont cru que la magie pouvait donner la mort et évoquer les âmes des trépassés. On cite des passages historiques qui prouvent qu'en certains temps, on s'est imaginé que les sorciers suçaient le sang des hommes et des enfants, et les faisaient mourir. On vit aussi, au douzième siècle, en Angleterre, des apparitions vampiriques pareilles à celles de Hongrie; mais nulle histoire ne renferme rien d'aussi extraordinaire que ce qu'on raconte des vampires d'Allemagne.

Nous venons de nommer les vampires. A ce nom, on nous demandera peut-être de discuter la question. Que le lecteur nous permette de constater une croyance, sans l'entraîner dans une dissertation sur la question de savoir s'il est possible que des hommes sortent de leurs tombeaux pour se jeter sur les vivants et les dévorer à la manière de l'hyène ou du chacal. Nous ne voulons être ici qu'historiens.

Vampires de Moravie.

La chronique met sur le compte d'un conseiller de la cour des comptes de Bar l'anecdote qui suit :

Ayant été envoyé en Moravie par Léopold, duc de Lorraine, pour des démêlés religieux, il fut informé, par le bruit public, qu'il était assez ordinaire de voir, en ce pays, des hommes décédés quelque temps auparavant, se présenter dans les sociétés et se mettre à table avec les personnes de leur connaissance. Ces vampires faisaient un signe de tête à quelqu'un des assistants, celui sur qui ce signe avait été dirigé mourait infailliblement quelques jours après.

Le conseiller crut la chose d'autant plus, que le fait lui fut confirmé par plusieurs personnes de témoignage grave.

Les évêques et les prêtres de Moravie consultèrent Rome sur un fait si extraordinaire; mais on ne leur fit point de réponse, parce qu'on considéra tout cela comme visions populaires.

Femme sortie d'un tombeau sous diverses formes.

L'auteur du livre *Magia-Posthuma* raconte qu'en un village de son pays, une femme étant venue à mourir, fut enterrée dans le cimetière, à la manière ordinaire. Quatre jours après son décès, les habitants du village eurent un grand bruit et un tumulte extraordinaire, et virent un spectre qui paraissait tantôt sous la forme d'un chien, tantôt sous celle d'un homme, non à une personne, mais à plusieurs tour-à-tour, et leur causait de grandes douleurs, leur serrant la gorge et leur comprimant l'estomac jusqu'à suffocation. Il leur brisait presque tout le corps et les réduisait à une faiblesse extrême, en sorte qu'on les voyait pâles, maigres et exténués. Le spectre vampirique attaquait même les animaux, et l'on a trouvé des vaches abattues et demi-mortes. Quelquefois il les attachait l'une à l'autre par la queue. Ces animaux, par leurs mugissements, marquaient la douleur qu'ils ressentaient. On voyait les chevaux comme accablés de fatigue, tout en sueur, surtout sur le dos, échauffés, hors d'haleine et écumants comme après une longue et pénible course. Ces calamités durèrent plusieurs mois.

Les vampires de Blow en Bohême.

Un père du village de Blow, près la ville de Kadam, en Bohême apparut quelque temps. Il appelait certaines personnes, qui ne manquaient pas de venir dans la nuit. Les paysans de Blow détestèrent ce père et le réinhumèrent avec un pieu qu'ils lui passèrent à travers le corps. Cet homme, en cet état, se moquait de ceux qui lui faisaient subir ce traitement, et leur disait qu'ils avaient bonne grâce de lui donner ainsi un bâton pour se défendre contre les chiens. La même nuit il se releva, et effraya par sa présence plusieurs personnes, et en suffoqua plus qu'il n'avait fait jusqu'alors. On le livra ensuite au bourreau, qui le mit sur une charrette pour le transporter hors du village et l'y brûler. Ce cadavre buait comme un furieux, et remuait les pieds et les mains comme un vivant, et lorsqu'on le perça de nouveau avec des pieux, il jeta de très-grands cris, et rendit du sang vermeil et en grande quantité. Enfin on le brûla, et cette exécution mit fin aux apparitions et aux infestations de ce spectre.

L'auteur du livre que nous citons cite lui-même certains écrivains qui attestent ce qu'il dit de ces spectres, qui paraissent encore, dit-il, assez souvent dans les montagnes de Silésie et de Moravie.

Procédure contre les corps des vampires.

On a gravement procédé, prétend un juriste, et en justice devant de graves magistrats, contre les corps des vampires. On a entendu des témoins, examiné l'accusation, fait l'autopsie des corps exhumes, pour voir si l'on y trouverait les marques ordinaires qui font conjecturer que ce sont eux qui molestent les vivants. Ces signes sont la mobilité, la souplesse dans les membres, la fluidité dans le sang, l'incorruption des chairs. Si ces marques se rencontrent, on les livre au bourreau qui les brûle.

On a été jusqu'à penser que les spectres paraissent encore trois ou quatre jours après l'exécution.

Quelquefois il résultait de la croyance au vampirisme que l'on différait, pendant cinq ou six semaines, d'enterrer les corps de certaines personnes suspectes. Lorsqu'elles ne pourrissaient point, et que leurs membres demeuraient souples et maniables comme s'ils étaient vivants, alors on les brûlait.

On assure comme certain que les habits de ces personnes se meuvent sans qu'aucune personne vivante les touche, et l'on a vu à Olmutz, dit l'auteur cité de la *Magie Posthume*, un spectre qui jetait des pierres et causait de grands troubles aux habitants.

Morts de Hongrie suçant le sang des vivants.

Un soldat étant chez un paysan haidamaque, frontière de Hongrie, vit entrer dans la maison, comme il était à table auprès de son hôte, un inconnu qui se mit aussi à table avec eux. Le maître du logis en fut tout effrayé, comme la compagnie. Le soldat ne savait qu'en juger, ignorant de quoi il était question. Mais le maître de la maison étant mort dès le lendemain, le soldat s'informa de la cause de l'évènement. On lui dit que c'était le père de son hôte, mort et enterré depuis plus de dix ans, qui s'était ainsi venu asseoir auprès de lui, et lui avait annoncé et causé sa mort.

Le soldat avisa son régiment de ce qui s'était passé, et une information fut ordonnée. Le comte de Cabrevas, capitaine, entendit les dépositions de tous les gens de la maison, qui attestèrent d'une manière uniforme que le revenant était le père de l'hôte du logis, et que tout ce que le soldat avait dit et rapporté était dans l'exacte vérité, ce qui fut aussi attesté par tous les habitants du village.

En conséquence, on fit tirer de terre le corps de ce spectre, et on le trouva comme un homme qui vient d'expirer, et son sang comme d'un homme vivant.

Le comte de Cabrevas lui fit couper la tête, puis remettre dans son tombeau.

Il fit encore information à l'égard d'autres pareils vampires, entre autres, une envers un homme mort depuis plus de trente ans, qui était revenu par trois fois dans sa maison à l'heure du repas, avait sucé, la première fois, le sang au cou de son frère, la seconde le sang du cou de ses fils, et la troisième avait attaqué son valet. Tous trois en moururent sur-le-champ.

Sur les dépositions, on déterra le vampire et on le trouva ayant le sang fluide, et on lui passa un grand clou dans la tempe, et on le remit dans le tombeau.

Le même comte fit brûler un troisième vampire, enterré depuis plus de seize ans. Il avait sucé le sang de deux de ses fils, et leur avait causé la mort.

Des savants furent en outre délégués pour examiner les causes de ces évènements extraordinaires.

Récit d'un vampire des environs de Belgrade.

Deux officiers du tribunal de Belgrade, en Hongrie, assistés d'un officier de l'empereur, furent délégués pour procéder à une descente de lieux et à une enquête sur la scène de vampire que nous relatons.

Dans le village de Kisilova, mourut un vieillard âgé de soixante-deux ans. Trois jours après son inhumation, il apparut la nuit à son fils et lui demanda à manger ; celui-ci l'ayant servi, il mangea et disparut. Le lendemain, le fils raconta à ses voisins ce qui était arrivé. Cette nuit le père ne parut pas, mais la suivante il se fit voir et demanda encore à manger. On ne sait si ses désirs furent satisfaits, mais on trouva le lendemain le fils mort dans son lit. Le même jour cinq ou six personnes tombèrent subitement malades dans le village et moururent l'une après l'autre peu de jours après. Ce qui occasiona la procédure et la descente des gens de justice. On ouvrit tous les tombeaux de ceux qui étaient morts depuis six semaines. Quand on vint à celui du vieillard, on le trouva les yeux ouverts, d'une couleur vermeille, ayant une respiration naturelle, et cependant il était immobile. On conclut que c'était un insigne vampire. Comme le bourreau était venu avec les officiers de justice, il lui enfonça un pieu dans le cœur. On fit un bûcher et l'on réduisit en cendres le cadavre.

On ne trouva aucune marque de vampirisme dans le cadavre du fils, ni dans celui des autres.

Cet acte de justice a été inséré dans *le Glaneur* de 1732, n° 18.

Autres exemples de vampirismes.

Au commencement du siècle dernier, un nommé Arnold Paul, habitant de Médreiga, fut écrasé par la chute d'un charriot de foin. Trente jours après sa mort, quatre personnes moururent subitement et de la manière que meurent, suivant la tradition hongroise, ceux qui sont tourmentés par les vampires. On se ressouvint alors, que cet Arnold Paul avait souvent raconté qu'aux environs de Cassova et sur les frontières de la Servie turque, il avait été tourmenté par un vampire turc. On crut qu'il avait été atteint, par cela même, du vampirisme, quoique pour s'en préserver il eût mangé de la terre du sépulcre du vampire et se fût frotté de son sang. On l'exhuma quarante jours après son enterrement, et l'on trouva sur son cadavre toutes les marques d'un archivampire. Son corps était vermeil, ses cheveux, ses ongles, sa barbe s'étaient renouvelés, et toutes ses veines étaient remplies d'un sang fluide et coulant de toutes les parties de son corps sur le linceul dont il était environné. Les gens de justice lui firent enfoncer, comme de coutume, un pieu dans le cœur, on le perça de tous côtés, ce qui lui fit jeter, dit-on, des cris effroyables, comme s'il était en vie. Enfin, on lui coupa la tête et on brûla le tout. On procéda de la même manière sur les personnes mortes de vampirisme, pour préserver le pays de leurs infestations. Néanmoins, l'année suivante, la contagion du vampirisme recommença. Dans l'espace de trois mois, dix-sept personnes, de différent sexe et de différent âge moururent de vampirisme, les unes sans maladies, les autres de langueur.

On rapporte spécialement qu'une fille nommée Stanoska, qui s'était couchée en parfaite santé, se réveilla au milieu de la nuit, toute tremblante, en jetant des cris affreux et disant qu'un homme, mort depuis neuf semaines, avait manqué de l'étrangler pendant son sommeil. Dès le moment, elle ne fit plus que languir, et au bout de trois jours elle mourut. Ce que cette fille avait dit de cet homme, nommé Millo, le fit d'abord reconnaître pour un vampire, on l'exhuma et on le trouva tel.

Toutes les investigations judiciaires, qui furent la suite de ces morts extraordinaires, amenèrent à penser que le vampire Arnold Paul avait inoculé le vampirisme dans tous ceux qui en avaient été atteints après son apparition. On déterra grand nombre de défunts, et parmi une quarantaine, on en trouva dix-sept avec tous les signes les plus évidents de vampirisme; aussi, leur transperça-t-on la tête et les brûla-t-on pour jeter leurs cendres dans la rivière.

Toutes les informations et exécutions dont nous venons de parler ont été faites juridiquement, en bonnes formes et attestées par plusieurs officiers, des chirurgiens et principaux habitants du pays. Procès-verbal en a été envoyé au conseil de guerre impérial, à Vienne, qui avait établi une Commission militaire, pour examiner la vérité de tous ces faits.

Il est incontestable que, si le vampirisme n'est qu'une erreur, l'idée qu'il a répandue dans les États autrichiens et autres, a jeté, avec des impressions sombres, l'épouvante dans les populations.

Cette fille hongroise, qui, s'étant couchée en parfaite santé, se réveilla au milieu de la nuit, toute tremblante, et faisant des cris affreux, et disant que le fils de Millo, mort depuis neuf semaines, avait manqué de l'étrangler pendant son sommeil, qui, dès ce moment, ne fit plus que languir, et qui au bout de trois jours mourut, n'était pas une victime de vampirisme, mais bien une malheureuse que la frayeur bouleversait au récit de ce qu'on lui racontait et frappait à la source de la vie!

Des vampires de Pologne et de Russie.

Les vampires de Pologne et de Russie paraissent depuis midi jusqu'à minuit, et venaient sucer le sang des hommes ou des animaux vivants, en si grande abondance, que, quelquefois, il leur sortait par la bouche, par le nez et principalement par les oreilles; et quelquefois le cadavre nage dans son sang répandu dans son cercueil. On dit que ce cadavre a une espèce de faim qui lui fait manger le linge qu'il trouve autour de lui. Ce vampire rédivive va la nuit embrasser et serrer violemment ses proches ou ses amis, et leur suce le sang jusqu'à les affaiblir, les exténuer et leur causer enfin la mort. Cette persécution ne s'étend pas à une seule personne de la famille, à moins qu'on en interrompe le cours en coupant la tête ou en ouvrant le cœur du vampire, dont on trouve le cadavre dans son cercueil, mou, flexible, enflé et rubicond, quoiqu'il soit mort depuis longtemps. Il sort de leur corps une grande quantité de sang, que quelques uns mêlent avec la farine pour faire du pain. Ce pain mangé à l'ordinaire les garantit de la vexation de l'esprit qui ne revient plus.

Vestiges de l'opinion des vampires dans l'antiquité.

On remarque des vestiges de vampires dans la plus haute antiquité.

Isaïe décrivant l'état où devait être réduite Babylone, dit qu'elle

deviendra la demeure d'êtres pareils à ce que nous appelons vampires.

Les lannès des anciens grecs doivent être placées dans la même catégorie.

Eurépide fait mention d'un monstre funeste et ennemi des mortels.

Ovide parlant des striges, les décrit comme des oiseaux dangereux, qui volent la nuit et cherchent les enfants pour les dévorer et se nourrir de leur sang.

L'idée de monstres vampiriques avait jeté de si profondes racines dans l'esprit des barbares, qu'ils mettaient à mort les personnes soupçonnées d'être striges et de manger les hommes vivants.

Les striges n'étaient rien autre chose que des sorciers.

Charlemagne a porté des lois contre les sorciers striges.

Les lois des Lombards portaient les mêmes dispositions.

Vampires du Pérou.

Voici encore un autre exemple de vampirisme, arrivé dans le pays des Iténants, au Pérou. Une fille nommée Catherine, mourut âgée de seize ans, d'une mort malheureuse, et coupable de plusieurs sacrilèges. Son corps, immédiatement après sa mort, se trouva tellement infecté, qu'il fallut le mettre hors du logis en plein air, pour se délivrer de la mauvaise odeur qui en exhalait. On entendit en même temps des hurlements comme des chiens : et un cheval, auparavant fort doux, commença à ruer, à s'agiter, à frapper des pieds, à rompre ses liens.

Un jeune homme, qui était couché, fut tiré du lit par le bras avec violence. Une servante reçut un coup de pied sur l'épaule, dont elle porta les marques pendant plusieurs jours. Tout ceci arriva avant que le corps de Catherine fût inhumé.

Quelque temps après, plusieurs habitants du lieu virent une grande quantité de tuiles et de briques renversées avec grand fracas dans la maison où elle était décédée. La servante du logis fut traînée par le pied, sans qu'il parut personne qui la touchât, et cela en présence de sa maîtresse et de dix ou douze autres femmes.

La même servante, entrant dans une chambre pour prendre quelques habits, aperçut Catherine qui s'élevait pour saisir un vase de terre. La fille se sauva aussitôt : mais le spectre prit le vase, le jeta contre le mur et le mit en mille pièces. La maîtresse étant accourue au bruit, vit qu'on jetait avec violence contre la muraille un quartier de brique. Le lendemain une image du

crucifix, collée contre le mur, fut tout d'un coup arrachée en présence de tout le monde et brisée en trois pièces.

Vampires dans la Laponie.

On trouve encore des vestiges de vampirisme dans la Laponie où l'on dit qu'on voit grand nombre de spectres qui apparaissent parmi les peuples septentrionaux, leur parlent, mangent avec eux sans qu'on puisse s'en défaire, et, comme ils se persuadent que ce sont les mânes de leurs parents qui les inquiètent, ils n'ont pas de moyens plus efficaces pour se garantir de leurs vexations, que d'enterrer le corps de leurs proches sous l'âtre du feu, afin, apparemment, qu'ils y soient plutôt consumés.

Gholes, vampires orientaux.

De temps immémorial les Arabes et les Perses ont ajouté foi aux vampires, qu'ils appellent *Gholes*. Cela résulte évidemment des *Mille et une nuits* et de plusieurs autres contes arabes.

Voici une aventure de gholes qui fera connaître parfaitement jusqu'à quel point les orientaux croient aux vampires.

Dans le commencement du quinzième siècle, à Bagdad, il y avait un vieux marchand devenu riche dans le commerce, et qui n'avait pour héritier qu'un fils qu'il aimait tendrement. Il avait résolu de le marier avec la fille d'un autre commerçant, fille riche également, mais fort laide. Aboul-Hassan, fils du vieux marchand, à la vue du portrait de sa future, demanda un délai pour se décider au mariage. Pendant l'intervalle, il s'enflamma d'amour pour la fille d'un sage élevée dans toutes les sciences les plus sublimes, et dit à son père : « Mon père, vous savez que jusqu'ici je n'ai su que « vous obéir, j'ose, aujourd'hui, vous supplier de m'accorder une « épouse de mon choix. » Après ces paroles, il se prononça contre la personne qu'on lui proposait et pour la charmante inconnue.

Le vieillard résista quelques jours; mais, voyant la volonté de son fils inébranlable, il alla trouver le sage, et lui demanda sa fille. Il l'obtint. Le bonheur de cet hymen fut grand : pour le peindre il faudrait le sentir. Au bout de trois mois passés dans l'ivresse des plaisirs, Aboul-Hassan s'aperçut que son épouse Nadilla quittait la couche nuptiale pendant la nuit, et ne revenait qu'une heure avant le jour. Cette absence nocturne l'inquiéta, et il voulut en pénétrer la cause. Il la suivit une fois et la vit entrer dans un cimetière. Il y entra aussi. Nadilla s'enfonça sous un grand tombeau

éclairé de trois lampes funèbres, et se réunit à des Gholes pour partager leurs festins effroyables. Nadilla qui ne mangeait pas le soir réservait son appétit pour des cadavres. Comme Aboul-Hassan parmi ces sorcières eût succombé, il se retira en dévorant son indignation, et regagna son lit. Sa femme Fy rejoignit après son horrible repas attisé par des chansons infernales. Son époux ne lui dit rien le jour, mais, à la nuit tombée, il voulut que Nadilla prît part à une légère collation. Elle s'excusa comme d'habitude; il insista longtemps et s'écria avec colère : Vous aimez mieux aller souper avec les Gholes. Nadilla resta muette, pâlit, frémit de rage et alla en silence au lit de son époux. Au milieu de la nuit, lorsqu'elle le crut plongé dans le sommeil le plus profond, elle lui dit d'une voix sombre : « Tiens, expie ta curiosité sacrilège. » En même temps elle se jeta sur lui, le saisit à la gorge, lui ouvrit une veine, et se disposa à boire son sang.

L'époux, qui ne dormait pas, s'échappa avec violence des bras de sa furie, la frappa et lui donna la mort. La jeune Ghole fut enterrée le lendemain.

Trois jours après, au milieu de la nuit, elle apparut à son époux, le saisit à la gorge et voulut encore l'étouffer. La fuite le préserva.

Le veuf fit ouvrir le tombeau de Nadilla qu'on trouva comme vivante et qui semblait encore respirer dans son cercueil. On alla à la maison du sage. Il avoua que sa fille, mariée précédemment à un officier du calife, et s'étant livrée aux plus infâmes débauches, avait été tuée par son mari. Il ajouta qu'elle était sortie de son tombeau et avait repris la vie, que c'était une femme vampire. On exhuma son corps, on le brûla sur un bûcher. On jeta ses cendres dans le Tibre, et l'Arabie fut délivrée d'un monstre...

Des Broucolaques.

Les Grecs appellent de ce nom leurs vampires ou excommuniés. Ils soutiennent qu'ils ne peuvent pourrir dans leur tombeau, qu'ils apparaissent la nuit comme le jour, et qu'il est très-dangereux de les rencontrer. Selon Allatius, il y aurait de ces vampires dans l'île de Chio; les habitants croient que les Broucolaques ne les appellent qu'une fois et ne peuvent les appeler qu'une fois, et ils ne répondraient qu'à la seconde. Ils sont persuadés que si une personne vivante répond à la voix d'un broucolaque il disparaît, mais celui qui a répondu meurt quelques jours après. La peur des broucolaques est générale chez les Turcs comme chez les Grecs. Le broucolaque présente les mêmes signes de distinction que les vampires de Hongrie.

Nous finirons l'article sur le vampirisme par l'anecdote suivante :

Exclamation d'un Broucolaque.

L'anecdote que nous allons rapporter se trouve dans le voyage de Tournesfort au Levant, et peut éclaircir les prétendues histoires de vampires.

Nous fûmes témoins (dit l'auteur), dans l'île de Mycone, d'une scène bien singulière, à l'occasion d'un de ces morts, que l'on croit voir revenir, après leur enterrement. Des peuples du Nord les appellent *Vampires*; les Grecs les désignent sous le nom de *Broucolaques*. Celui dont on va donner l'histoire était un paysan de Mycone, naturellement chagrin et querelleur; c'est une circonstance à remarquer par rapport à de pareils sujets : il fut tué à la campagne, on ne sait par qui ni comment.

Deux jours après qu'on l'eut inhumé dans une chapelle de la ville, le bruit courut qu'on le voyait la nuit se promener à grands pas; qu'il venait dans les maisons renverser les meubles, éteindre les lampes, embrasser les gens par derrière, et faire mille petits tours d'espiègle. On ne fit qu'en rire d'abord; mais l'affaire devint sérieuse, lorsque les plus honnêtes gens commencèrent à se plaindre. Les *papas* (prêtres grecs) eux-mêmes convenaient du fait, et sans doute qu'ils avaient leurs raisons. On ne manqua pas de faire dire des messes : cependant le paysan continuait la même vie sans se corriger. Après plusieurs assemblées des principaux de la ville, des prêtres et des religieux, on conclut qu'il fallait, je ne sais par quel ancien cérémonial, attendre les neuf jours après l'enterrement.

Le dixième jour, on dit une messe dans la chapelle où était le corps, afin de chasser le démon, que l'on croyait s'y être renfermé. Après la messe, on déterra le corps, et on en ôta le cœur; le cadavre sentait si mauvais qu'on fut obligé de brûler de l'encens; mais la fumée, confondue avec la mauvaise odeur, ne fit que l'augmenter, et commença d'échauffer ces pauvres gens. On s'avisa de dire qu'il sortait une fumée épaisse de ce corps. Nous, qui étions témoins, nous n'osions dire que c'était celle de l'encens.

Plusieurs des assistants assuraient que le sang de ce malheureux était bien vermeil; d'autres juraient que le corps était encore tout chaud; d'où l'on concluait que le mort avait grand tort de n'être pas bien mort, ou, pour mieux dire, de s'être laissé ranimer par le diable; c'est là précisément l'idée qu'ils ont d'un broucolaque; on faisait alors retentir ce nom d'une manière étonnante. Une foule de gens, qui survinrent, protestèrent tout haut qu'ils s'étaient bien aperçus que ce corps n'était pas devenu roide, lorsqu'on le porta de la campagne à l'église pour l'enterrer; et que, par conséquent, c'était un vrai broucolaque; c'était là le refrain.

Quand on nous demanda ce que nous croyions de ce mort, nous répondîmes que nous le croyions très-bien mort; et que, pour ce prétendu sang vermeil, on pouvait voir aisément que ce n'était qu'une bourbe fort puante; enfin, nous fîmes de notre mieux pour guérir, ou du moins pour ne pas aigrir leur imagination frappée, en leur expliquant les prétendues vapeurs et la chaleur d'un cadavre.

Malgré tous nos raisonnements, on fut d'avis de brûler le cœur du mort, qui, après cette exécution, ne fut pas plus docile qu'auparavant, et fit encore plus de bruit. On l'accusa de battre les gens la nuit, d'enfoncer les portes, de briser les fenêtres, de déchirer les habits et de vider les cruches et les bouteilles. C'était un mort bien altéré. Je crois qu'il n'épargna que la maison du consul, chez qui nous logions. Tout le monde avait l'imagination renversée. Les gens du meilleur esprit paraissaient frappés comme les autres. C'était une véritable maladie de cerveau, aussi dangereuse que la manie et que la rage. On voyait des familles entières abandonner leurs maisons, et venir des extrémités de la ville porter leurs grabats à la place, pour y passer la nuit. Chacun se plaignait de quelque nouvelle insulte, et les plus sensés se retiraient à la campagne.

Les citoyens, les plus zélés pour le bien public, croyaient qu'on avait manqué au point le plus essentiel de la cérémonie; il ne fallait, selon eux, célébrer la messe qu'après avoir ôté le cœur à ce malheureux. Ils prétendaient qu'avec cette précaution, on n'aurait pas manqué de surprendre le diable; et sans doute, il n'aurait eu garde d'y revenir; au lieu qu'ayant commencé par la messe, il avait eu tout le temps de s'enfuir, et de revenir à son aise.

Après tous ces raisonnements, on se trouva dans le même embarras que le premier jour. On s'assembla soir et matin; on fit des processions pendant trois jours et trois nuits; on obligea les *papas* de jeûner; on les voyait courir dans les maisons, le goupillon à la main, jeter de l'eau bénite et en laver les portes; ils en remplissaient même la bouche de ce pauvre broucolaque.

Dans une prévention si générale, nous prîmes le parti de ne rien dire. Non-seulement on nous aurait traités de ridicules, mais d'infidèles. Comment faire revenir tout un peuple? Tous les matins, on nous donnait la comédie, par le récit des nouvelles folies de cet oiseau de nuit; on l'accusait même d'avoir commis les péchés les plus abominables.

Cependant nous répétâmes si souvent aux administrateurs de la ville, que, dans un pareil cas, on ne manquerait pas, dans notre pays, de faire le guet la nuit, pour observer ce qui se passerait, qu'enfin on arrêta quelques vagabonds, qui, assurément, avaient

part à tous ces désordres : mais on les relâcha trop tôt ; car , deux jours après , pour se dédommager du jeûne qu'ils avaient fait en prison , ils recommencèrent à vider les cruches de vin , chez ceux qui étaient assez sots pour abandonner leurs maisons la nuit. On fut donc obligé d'en revenir aux prières.

Un jour , comme on récitait certaines oraisons , après avoir planté je ne sais combien d'épées nues sur la fosse du cadavre , que l'on déterrât trois ou quatre fois par jour , suivant le caprice du premier venu , un Albanais , qui se trouvait là , s'avisa de dire , d'un ton de docteur , qu'il était fort ridicule , en pareils cas , de se servir des épées des chrétiens. « Ne voyez-vous pas , pauvres gens , « disait-il , que la garde de ces épées faisant une croix avec la « poignée , empêche le diable de sortir de ce corps ? Que ne vous « servez-vous plutôt des sabres des Turcs ? »

L'avis de cet habile homme ne servit de rien ; le broucolaque ne parut pas plus traitable , et on ne savait plus à quel saint se vouer , lorsque tout d'une voix , comme si l'on s'était donné le mot , on se mit à crier , par toute la ville , qu'il fallait brûler le broucolaque tout entier ; qu'après cela ils défiaient le diable de revenir s'y nicher ; qu'il valait mieux recourir à cette extrémité , que de laisser désertier l'île. En effet , il y avait déjà des familles qui pliaient bagage pour aller s'établir ailleurs.

On porta donc le broucolaque , par ordre des administrateurs , à la pointe de l'île de Saint-Georges , où l'on avait préparé un grand bûcher , avec du goudron , de peur que le bois , quelque sec qu'il fût , ne brûlât pas assez vite. Les restes de ce malheureux cadavre y furent jetés et consumés en peu de temps. C'était le premier jour de janvier 1701. Dès lors , on n'entendit plus de plaintes contre le broucolaque ; on se contenta de dire que le diable avait été bien attrapé cette fois-là , et l'on fit quelques chansons pour le tourner en ridicule.

Mademoiselle Lenormant, sibylle de France.

Il est temps de nous occuper de notre époque et de parler de ses croyances dans le merveilleux.

Pourrait-on s'imaginer que , dans un siècle où tout est indifférence en matière de religion , scepticisme dans les principes , égoïsme dans les mœurs , on va consulter comme par le passé les personnes qui prétendent lire dans l'avenir ?

Si jamais une personne fut entourée de curieux avides de connaître ce qui doit leur advenir , c'est mademoiselle Lenormant , la fameuse tireuse de cartes , l'amie de l'impératrice Joséphine , qui a eu une existence presque royale.

On peut bien dire d'elle qu'elle égale, si elle ne surpasse, les sibylles antiques de Cumès, de Delphes, d'Erythrée, d'Ancyre, et autres lieux. Celles dont parlent Suidas Varron, Elie, Martinus Capella, Pausanias, Virgile, Aristote ne furent pas visitées par de plus grands personnages.

Pour apprécier les sibylles antiques, il faudrait se supposer habitant de la Grèce ou de Rome, quand la croyance des peuples admettait comme un bienfait l'existence d'êtres surnaturels placés par les dieux entre le ciel et la terre, et dominant les rois aussi bien que les hommes. De cette manière on pourrait juger de l'impression et de la terreur souvent salutaire que la voix de ces sibylles répandait sur tous. Les sibylles étaient en grande vénération dans l'antiquité ; chacune de leurs paroles était un oracle, même pour l'autorité. Le roi Tarquin, qui résistait à l'acquisition des livres sibyllins d'une de ces antiques prophétesses, y fut contraint par le conseil des augures. Dès ce moment on révéra ces livres et un collège de prêtres fut institué pour en garder le dépôt ; on ne consultait ces recueils que dans les grandes occasions et sur un décret du sénat. Ces livres, en un mot, étaient la charte des Romains, et ce fut dans Rome une immense calamité, quand ils périrent, lors de l'incendie du Capitole, quatre-vingt-trois ans avant Jésus-Christ.

Ce que nous venons de dire des sibylles de Rome, on peut le rapporter à celles de la Grèce.

Mademoiselle Lenormant ne procédait point comme les anciennes prophétesses dans les convulsions de la fureur, dans le délire sur un trépied. C'est à l'aide de la science, de l'étude des langues, du dessin, de la peinture, de la musique qu'elle se fit célèbre. Elle était réellement très-instruite et pratiquait de bonne foi la science de Corneille Agrippa, de Cagliostro et d'Etteila. Elle avait beaucoup de pénétration, ce qui lui fit jeter un regard juste sur les conséquences des événements.

Quelle que soit l'opinion que l'on se soit faite ou que l'on se fasse de mademoiselle Lenormant, il est impossible de ne pas être frappé d'étonnement en considérant cette longue carrière pendant laquelle cette femme extraordinaire est toujours demeurée elle-même, livrant son passé et son présent à l'examen du censeur le plus rigide, qui ne saurait, en ce long espace de temps, la prendre en flagrant délit de contradiction ; sollicitée sans relâche par les personnages les plus éminents de ces cinquante dernières années, et voyant successivement toutes ces prédictions réalisées ; s'il n'y a rien que du hasard, il faut reconnaître que le hasard est un grand sorcier ; si, au contraire, mademoiselle Lenormant n'a prédit l'avenir qu'en déduisant les conséquences des prémices qu'elle

avait sous les yeux, il faut se prosterner devant cette capacité prodigieuse.

C'est sans parti pris que nous abordons ce sujet délicat : nous ne sommes pas crédules, nous ne sommes pas esprits forts ; nous pensons que le possible a des bornes ; mais nous croyons que ces bornes sont à une distance incommensurable de ce que le vulgaire regarde comme les colonnes d'Hercule de la puissance humaine. Nous sommes donc dans les meilleures conditions possibles pour nous occuper de mademoiselle Lenormant ; et d'ailleurs, dans cette notice, nous laisserons parler les faits.

Née à Alençon, en 1772, mademoiselle Lenormant entra de bonne heure à l'abbaye royale des dames Bénédictines de cette ville. Avant l'âge de sept ans, elle se faisait remarquer par beaucoup d'esprit naturel et une imagination ardente, et dès cette époque, elle commença à prophétiser.

« L'abbesse du couvent d'Alençon ayant été destituée et conduite dans une maison de correction, mademoiselle Lenormant, qui n'avait alors que sept ans, prédit qu'une dame de Livardie serait nommée à sa place ; dix mois après, le choix du roi vint confirmer cette prédiction. »

Sortie du couvent, la jeune prophétesse se livra à l'étude des sciences occultes avec ardeur, et peut-être comme ces alchimistes qui, en cherchant la pierre philosophale, firent d'admirables découvertes auxquelles ils n'avaient pas pensé, peut-être, disons-nous, mademoiselle Lenormant tira-t-elle de ses études un fruit différent, mais non moins précieux que celui qu'elle attendait. Cette sibylle fameuse n'avait pas dix-huit ans lorsqu'elle vint s'établir à Paris, rue de Tournon, n. 5, dans un appartement qu'elle n'a pas quitté pendant cinquante-deux ans. Cet appartement est situé au rez-de-chaussée, son entrée donne dans la cour de la maison ; on y arrive par un petit perron de trois marches. Après une modeste antichambre se trouve le salon, décoré de quatre colonnes et quatre bustes aux quatre angles ; il est garni d'un assez grand nombre de tableaux et gravures, parmi lesquels on remarque les adieux de Louis XVI à sa famille et le portrait en pied de la sibylle. C'est dans ce salon que les consultants attendaient leur tour. Chacun d'eux était successivement introduit dans la chambre à coucher ; c'était là l'ancre de la sibylle. Cette chambre, qui est fort belle, est située sur la rue de Tournon, à environ quatre pieds au-dessus du sol ; les meubles qui la garnissent sont en érable, d'un fort bon goût, et il y règne une sorte de désordre artistique assez remarquable ; des vases de porcelaine du plus grand prix sont déposés çà et là, sans symétrie ; des coupes en vermeil de formes différentes couvrent la cheminée, au centre de laquelle se trouve une pendule assez mesquine. Assise dans un vaste fauteuil, devant

un guéridon chargé de cartes et de tarots, et la tête couverte d'une toque bizarre, la pythonisse rendait à ses oracles depuis plus d'un demi siècle.

Lorsque mademoiselle Lenormant arriva à Paris, le règne de l'incrédulité était à son apogée ; on était alors athée par ton, par amour-propre et par conviction ; mademoiselle Lenormant se mit à prédire l'avenir, et, chose incroyable autant que vraie, ce fut parmi les athées les plus intrépides qu'elle trouva tout d'abord ses adeptes les plus fervents. Des nobles, des prêtres, des magistrats, des militaires, des grands seigneurs, des potentats, se pressèrent souvent dans son antichambre.

Au commencement de 1789, elle annonça la chute du trône, des changements dans la constitution du clergé et la suppression des couvents. On remarquera qu'une telle prédiction est fort extraordinaire pour une jeune fille qui s'élève brusquement au niveau des esprits éminents, et comprend l'imminence et l'intensité des tempêtes politiques, et qui réclame tout haut ce que le plus audacieux disaient tout bas.

Sibylle, tel était le nom qu'elle s'arrogeait à l'époque de la tourmente révolutionnaire.

Marat, Saint-Just, Robespierre vinrent eux-mêmes la visiter. Un soir, dit l'un de ses biographes, trois hommes se présentèrent chez elle et lui demandèrent en souriant la révélation de leurs destinées. Elle prit leurs mains dans les siennes et recula avec horreur.

— Parlez sans crainte, lui dit le plus jeune des trois ; nous avons l'ame forte. Quel que soit ton arrêt, nous l'entendrons sans sourciller.

Ne pouvant maîtriser son émotion, la sibylle agita longtemps ses cartes ; la voix lui manquait pour prononcer l'oracle. Cependant elle finit par céder à d'impérieux encouragements, et les trois visiteurs accueillirent par de bruyants éclats de rire ses sinistres paroles ; leur gaieté ne se démentit pas même lorsqu'ils s'entendirent menacer d'une fin tragique.

— Il est clair que l'oracle se trompe, disaient-ils en sortant ; si la révolution nous dévore, nous périrons tous trois le même jour, à la même heure et au même endroit.

— C'est juste, reprit l'un d'eux, et cette femme ne savait ce qu'elle disait en m'annonçant que je succomberais avant vous deux, et que de grands honneurs environneraient mes funérailles, tandis qu'au contraire le peuple insulterait à vos derniers moments.

— Elle a calomnié le peuple !..... Si nous la traduisions au tribunal ?

— Bah ! il faut accorder quelques licences à la prophétie. La sibylle de Cumès n'a jamais été inquiétée.

Cela dit, Robespierre, Marat et Saint-Just se rendirent au comité de salut public, où ils parlèrent de toute autre chose que de la citoyenne Lenormant.

La mort de Marat, qui arriva quelque temps après, réalisa une partie de l'oracle. Saint-Just et Robespierre retournèrent chez la sibylle ; mais elle se tenait sur ses gardes, et elle fit de son mieux pour atténuer l'effet de sa première prédiction. Malheureusement d'autres consultations la trouvèrent moins prudente, et son ardeur prophétique l'entraîna jusque dans les prisons, d'où l'on ne sortait alors que pour monter à l'échafaud. Les plus grands prophètes sont sujets à ces mésaventures. Uniquement occupés des destinées d'autrui, ils ne songent pas à tirer leur propre horoscope, et ils se laissent surprendre par des dangers qu'ils auraient facilement évités, s'ils s'étaient donné la peine de regarder dans le creux de leur main et de se faire les cartes.

La réaction thermidorienne sauva mademoiselle Lenormant. Avait-elle prévu ce dénouement ? Voilà ce qui n'a jamais été prouvé. Cependant, la persécution dont elle avait failli être victime, et qui l'accusait au moins d'inadvertance, ne fit qu'augmenter sa vogue.

« J'ai combattu les Tartufes du siècle, dit mademoiselle Lenormant dans un de ses ouvrages ; j'ai conversé avec presque tous les hommes qui ont figuré sur notre grand théâtre politique, et j'ai fait sur chacun d'eux des remarques bien étonnantes. Le zélé républicain, le fougueux démagogue peuvent se rappeler ce que je leur disais dans leur temps prospère... Il en est plus d'un dont j'ai eu le bonheur de diriger et de fixer les opinions. »

« Il est constant, dit un biographe, que l'impératrice Joséphine vivait avec mademoiselle Lenormant dans la plus grande intimité. »

Enfin, pour que rien ne manquât à la célébrité de cette femme extraordinaire, Napoléon la consulta souvent, et à cette faiblesse, si c'en est une, il ajouta celle plus grande de vouloir punir la sibylle à propos de quelques prédictions qu'elle lui avait faites, qu'il trouvait mal sonnantes, et qui n'ont été que trop complètement justifiées par les événements. Ce fut en 1807 que Napoléon, poussé peut-être par Joséphine, à qui il ne savait rien refuser, consulta pour la première fois mademoiselle Lenormant. Pour que rien ne pût faire soupçonner à la pythonisse la qualité et la haute position de celui qui avait recours à son art, on choisit une fille de campagne, sourde, presque muette, et ne sachant ni lire ni écrire ; on donna à cette femme un billet cacheté, contenant l'indication de l'année, du mois, du jour et de l'heure de la naissance de Napoléon ; on y joignit le nom de la fleur qu'il aimait le mieux, celui de l'o-

deur qu'il préférerait. Ce billet était anonyme ; il avait été écrit par un individu que l'on tint en charte privée jusqu'à ce que la sibylle eût répondu à l'invitation qu'il contenait de tirer l'horoscope à laquelle se rapportaient ces indications ; on joignit à ce billet une bourse bien garnie, et l'on envoya cette fille chez mademoiselle Lenormant, avec ordre de lui remettre le tout et d'attendre la réponse. Voici les principaux passages de l'horoscope que la sibylle donna, écrit de sa main, à l'envoyée de Napoléon ; cette pièce, qui nous paraît authentique¹, est sans contredit l'un des monuments les plus singuliers de l'histoire moderne.

« Le consultant est né dans une île ; son père n'existe plus ; il a quatre frères et trois sœurs. Son caractère est ferme, prononcé, méditatif, plus sérieux que gai ; il tient beaucoup à son sentiment et ne se laisse pas influencer par les femmes ; il donne très-difficilement sa confiance ; il craint d'être deviné, ce qui lui fait cacher ses moindres actions ; il est sensible à l'offense, la pardonne difficilement ; il hait les ingrats.

« Dès son jeune âge, le consultant a dû être destiné à l'état militaire ; il a parcouru l'Italie et est entré dans la capitale du monde chrétien ; il a dû y être considéré. Ce consultant a vu un pays qui, dans les temps reculés, fut le berceau d'une religion ; ceux qui avaient coopéré à son voyage ne croyaient plus le revoir. A son retour, il a couru de grands dangers, et il a fini par dicter des lois à ses ennemis. Son épouse est étrangère ; elle est douée d'un cœur sensible et bon ; son ame est grande et généreuse. Je la vois violemment contrariée et inquiète ; elle craint avec raison que son mari ne change pour elle, et que ces propos qui sont tenus au hasard ne se tournent par la suite en certitude. Le consultant a dû faire la connaissance de cette dame d'une manière toute singulière ; une circonstance fortuite a décidé ce mariage, mais il était dans leur destinée d'être unis. Elle était veuve d'un homme blond, estimé dans le militaire, et qui lui avait laissé deux enfants. Cette dame avait perdu son époux par le fer et d'une manière terrible.

« Le consultant est fortement préoccupé en cet instant ; je le vois même incertain, ce qui ne lui arrive guère, car il sait prendre un parti sur-le-champ. Une démarche que doit faire son épouse étonnera tout le monde ; néanmoins, cette dame rencontrera quelques obstacles. Enfin cette démarche unique aura lieu dans le cours de vingt-huit lunes, à partir de ce jour ; il s'ensuivra une séparation qui aura de déplorables suites pour le consultant.

« Le nom du consultant se répandra jusqu'aux extrémités de la terre ; il coopérera à de grands événements ; il sera le médiateur de grands intérêts.

¹ Le double de cet horoscope fut saisi dans les papiers de mademoiselle Lenormant, le 11 décembre 1806, et déposé aux archives de la police, où il est encore.

« Il est quatre choses extraordinaires que le consultant doit éviter... L'une tient à sa vie... Cela arrivera de trois à sept années au plus tard.

« Le consultant est un homme d'État ; il travaille souvent dans le secret du cabinet ; il parlera aux plus grands... Il a trois sortes d'amis : de bien vrais, qui lui sont attachés par la reconnaissance ; d'autres, qui tiennent à sa fortune présente ; d'autres qui épient ses moindres actions. Quant à lui, bien fin qui le devine. Il montera aux plus grands honneurs auxquels un homme puisse prétendre ; mais si d'ici à sept années il me consulte et se souvient de mes prédictions, tant mieux pour lui... Je vois tant d'événements pour ce consultant, qu'il me faudrait un in-folio pour les relater tous... Qu'il ne touche pas à l'encensoir, et qu'il se garde du vent du Nord.... »

Napoléon parut frappé d'abord de la singularité de cet horoscope ; puis il dit qu'il y avait là quelque supercherie, et il n'en parla plus ; mais il est incontestable que, depuis cette époque jusqu'en 1809, il consulta plusieurs fois mademoiselle Lenormant. Toutefois, il n'était pas homme à se laisser imposer par une tireuse de cartes. Quelque temps avant son divorce avec Joséphine, il apprit que mademoiselle Lenormant s'occupait de certaines intrigues ayant pour but de retarder ou d'empêcher ce grand événement, et aussitôt il donna l'ordre d'arrêter la sybille.

Déjà, en 1794, mademoiselle Lenormant avait été emprisonnée par ordre de Robespierre, qui, lui aussi, avait consulté plus d'une fois la pythonisse.

« J'ai vu de bien près ce farouche Maximilien, dit-elle dans ses écrits, et j'ai pu le juger livré à lui-même ; c'était un homme sans caractère. Supertitieux à l'excès, il se croyait envoyé par le ciel pour coopérer à une entière régénération. Je l'ai vu, en me consultant, fermer les yeux pour toucher les cartes, frissonner même à l'aspect d'un neuf de pique.... J'ai fait trembler ce monstre, mais peu s'en est fallu que je ne devinsse sa victime. »

Le 16 décembre 1803, nouvelle arrestation de mademoiselle Lenormant, que l'on accusait d'avoir prédit la conspiration qui venait d'éclater. Le 1^{er} janvier 1804, elle écrivit de la prison des Madelonnettes au préfet de police :

Si le préfet voulait dans ce moment,
Par un bienfait commencer cette année
Donner congé de mon appartement,
Je lui prédis d'heureuses destinées.

Deux heures après, mademoiselle Lenormant était libre.

En 1805, nouvelle arrestation, qui ne dura que quarante-huit heures. Enfin, le 11 décembre 1809, mademoiselle Lenormant fut arrêtée par ordre de l'Empereur. Le samedi 19 décembre 1809,

mademoiselle Lenormant s'était rendue, rue de Céruti, à l'hôtel de la reine Hortense, où l'impératrice Joséphine l'attendait. Que se passa-t-il dans cette entrevue qui dura plusieurs heures ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais il paraît certain que cette visite et ce qui fut fait pendant sa durée, motivèrent l'arrestation de la sibylle.

Le 11 décembre, le commissaire et plusieurs agents de police pénétrèrent dans les appartements de mademoiselle Lenormant, alors entourée d'un grand nombre de personnages qui venaient la consulter. Tout est examiné et saisi par ces profanes : cartes, cabale, baguette divinatoire, cartons, papiers, etc. ; tout cela est porté dans une voiture, où l'on fait monter la sibylle elle-même, que l'on conduit à la préfecture de police. Le préfet interroge la prisonnière :

« Puisque vous prétendez prédire l'avenir, vous auriez dû prévoir ce qui vous arrive aujourd'hui.

— Je le savais, Monsieur ; mon horoscope est dans l'un des cartons que l'on a saisis chez moi ; vous pouvez vous en assurer. »

Le préfet envoie chercher le carton désigné ; il en brise les scellés et il lit l'horoscope, où cette arrestation se trouvait en effet annoncée en termes fort clairs. Cette détention dura douze jours ; il paraît que, pendant ce temps, la police fit de nombreux et inutiles efforts pour s'attacher mademoiselle Lenormant, qui, en effet, était en situation de lui rendre de grands services. Ce fut la dernière persécution que la sibylle de la rue de Tournon eut à subir du gouvernement impérial, et à partir de cette époque elle put se livrer paisiblement à ce qu'elle appelle *ses grands travaux*.

Les moyens que mademoiselle Lenormant employait pour connaître l'avenir étaient nombreux ; elle le cherchait dans le marc du café, dans des blancs d'œufs ; elle le découvrait à l'aide des tarots, de l'*alectromancie*, etc. Les tarots sont de grandes cartes couvertes de figures bizarres ; ce sont le chaos, les quatre éléments, etc., Dieu, l'homme, toutes choses mystérieuses dont il ne nous appartient pas, profanes que nous sommes, de donner l'explication. Pour lire l'avenir dans un blanc d'œuf, il fallait que le consultant eût porté sur lui un œuf frais pendant plusieurs jours ; alors la pytho-nisse le cassait ; elle en extrayait le blanc ; qu'elle jetait dans un verre d'eau, où il se formait des figures qu'elle expliquait. Le marc du café s'emploie à peu près de la même manière. Quant à l'*alectromancie*, voici ce que c'est :

On trace un grand cercle ; on inscrit sur sa circonférence les lettres de l'alphabet, on place sur chaque lettre des grains de froment ; puis on pose un coq au milieu du cercle, et à mesure qu'il mange on écrit les lettres sur lesquelles il s'arrête et on les interprète ensuite. Il y a encore la divination par la *captromancie*,

qui se pratique en jetant une goutte d'eau sur une glace de Venise.

Tout cela peut paraître fort ridicule, et, nous le répétons, mademoiselle Lenormant ne dut, très-probablement, ses succès en ce genre, qu'à la grande perspicacité dont elle était douée. « Qu'importe les moyens que j'emploie, dit quelque part mademoiselle Lenormant, pourvu que les plus incrédules soient obligés de s'incliner devant le résultat? » Que peut-on répliquer à cela? En traitant les hommes comme de grands enfants, la sibylle n'est-elle pas dans le vrai?

Mademoiselle Lenormant fut arrêtée une dernière fois en Belgique, en 1821 (la date est remarquable à cause de ce qui suit), on l'accusait, dans ce pays, d'avoir énoncé quelques maximes mal sonnantes dans son ouvrage intitulé : *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle*, d'avoir des entretiens avec le génie Ariel, de posséder une loupe magique, un talisman précieux et une flèche d'Abacts... En 1821!... cela n'est-il pas plus prodigieux que tous les prodiges attribués à mademoiselle Lenormant? Mais au moins, dira-t-on, les tribunaux firent justice de cette inqualifiable accusation? Ils firent justice en effet, et voici comment : traduite pour ces faits devant le tribunal de Louvain, mademoiselle Lenormant s'y entendit condamner à l'amende, et A UNE ANNÉE D'EMPRISONNEMENT! Ne semble-t-il pas que ce soit là une sentence prononcée par un tribunal du moyen âge?

La sibylle, qui s'était défendue elle-même, et qui avait fait preuve de fermeté et d'un rare talent d'élocution, appela de ce jugement qui, pour l'honneur de l'humanité, fut cassé par la cour suprême de Bruxelles. A cette occasion, mademoiselle Lenormant fut portée en triomphe au milieu de toute la population de cette ville.

Mademoiselle Lenormant a promis depuis une vingtaine d'années, avant sa mort, des *Mémoires sur la Révolution Française*, et il faut convenir que l'auteur réunissait toutes les conditions pour que ces mémoires fussent les plus curieux du monde. En effet, elle dit dans une sorte de prospectus (nous citons textuellement) : « J'ai vu, j'ai conversé avec la majorité des hommes qui
« ont figuré sur notre grand théâtre politique; j'ai fait sur chacun
« d'eux des remarques étonnantes, et je les ai consignées chaque
« jour sur une tablette. Tout y est présenté avec l'exactitude la
« plus minutieuse; les choses les plus incroyables, les plus secrètes
« y figurent, etc. »

Tout cela peut être et doit être vrai; mais, hélas! ces mémoires sont pour nous la terre promise; nos petits-neveux seulement y pourront toucher, et encore, pour cela, chacun d'eux devra-t-il posséder au moins neuf cents francs, prix établi par la sibylle pour chacun des exemplaires de ce merveilleux ouvrage.

Mademoiselle Lenormant venait d'atteindre sa 72^e année, sa santé semblait excellente, et elle-même paraissait convaincue que de nombreuses années lui étaient encore réservées, lorsque, dans les premiers jours du mois de juin, elle fut atteinte d'une grave maladie qui l'enleva après vingt jours de cruelles souffrances. Le 25, cette célèbre pythonisse expira dans son appartement, situé au rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 5 dans la rue de Tournon.

Elle laisse, dit-on, une fortune de plus de 500,000 francs, et n'a pour héritier qu'un neveu, officier, qui sert en ce moment en Afrique.

Le 27, l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, rue d'Enfer, était tendue de blanc; dans le chœur était un superbe catafalque chargé d'une multitude de cierges. A onze heures et demie, un superbe corbillard, traîné par quatre chevaux blancs richement caparaçonnés, s'est arrêté devant l'église, suivi d'une centaine de pleureuses, un gros cierge à la main, puis d'une foule de dames. Ce convoi, de première classe, s'il en fût, était celui de la célèbre pythonisse mademoiselle Lenormant. Après les prières de l'église qui ont été longues et magnifiques, le cortège est parti pour le cimetière du Père-Lachaise, où sont inhumées toutes les illustrations de la capitale. Les dames qui suivaient les pleureuses étaient les nombreuses élèves que mademoiselle Lenormant a laissées, et auxquelles elle a enseigné l'art précieux de prédire l'avenir.

La sibylle, comme on vient de le voir, ne voulut pas que sa science restât dans l'oubli après sa mort. Comme elle savait écrire, elle a composé nombre d'ouvrages, où sont consignés les détails de sa vie et de son art merveilleux.

Parmi ces ouvrages on compte :

1^o *Les Souvenirs prophétiques d'une Sibylle sur les causes secrètes de son arrestation.* Du 11 décembre 1809.

2^o *Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine.* 1815.

3^o *La Sibylle au tombeau de Louis XVI.* 1816.

4^o *Les Oracles sibyllins.* 1817.

5^o *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle.* 1819.

6^o *Mémoires historiques et Secrets de l'impératrice Joséphine.* 1820.

7^o *Souvenirs de la Belgique, Cent Jours d'infortune ou le Procès mémorable.* 1822.

8^o *L'Ange Protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII.* 1824.

9^o *Album de Mademoiselle Lenormant.*

10^o *L'Ombre immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre I^{er}.*

- 11° *L'Ombre de Henri IV au tombeau d'Orléans.* 1831.
 12° *Manifeste des Dieux sur les affaires de France.* 1832.
 13° *Arrêt suprême des Dieux de l'Olympe, en faveur de la duchesse de Berri et de son fils.* 1833.

Cette devineresse a fait plus de cent volumes.

La plupart de ces ouvrages sont écrits en style emphatique et diffus, comme cela devait être sous la plume d'une pythonisse. Les chiromanciens y puisent des connaissances pratiques.

Comme tout était singulier dans cette femme, elle avait adopté un cérémonial uniforme pour tous ceux qui la consultaient. Un vieux domestique en habit noir introduisait le *consultant* dans l'antichambre, en disant : « Mademoiselle est occupée, veuillez attendre. » Ce procédé dilatoire, en usage chez les médecins et les avocats, a pour but de persuader au client qu'il n'est qu'une unité d'une queue interminable. Au bout de dix minutes, le vieux domestique vous menait dans un cabinet oblong à l'extrémité duquel était assise la prêtresse, le front ombragé d'un turban. Le long du mur, à gauche de la porte, était une bibliothèque remplie des ouvrages de Jean de La Taille, Jean Belot, Nostradamus, Albert de Souabe, Le Loyer, Gaspard Peucer, Apomazar, Léonard Vair, etc. La sibylle vous adressait huit questions : « Quel est le mois et le quantième de votre naissance ? — Quel est votre âge ? — Quelles sont les premières lettres de vos prénoms et du lieu de votre naissance ? — Quelle couleur préférez-vous ? — Quel animal aimez-vous le mieux ? — Pour quel animal éprouvez-vous le plus d'antipathie ? — Quelle est la fleur de votre choix ? — Voulez-vous le *grand jeu* ou le *petit jeu* ? » Elle commençait ensuite ses opérations chiromanciennes, cartomanciennes, cap-tromanciennes, oocopiennes ou caféomanciennes.

Ce qui a rendu mademoiselle Lenormand si fameuse, c'est d'avoir compté parmi ses adeptes, Fouché, Barras, David, Denon, Moreau, madame de Staël, Talma, le chanteur Garat, le prince de Talleyrand et la plupart des hommes illustres de l'Empire. Nous reconnaissons volontiers qu'elle ne manquait ni d'esprit ni d'érudition ; mais puisse-t-elle, pour l'honneur du dix-neuvième siècle, avoir emporté l'art divinatoire dans son tombeau !

Les Phrénologues.

Le monde, après avoir vu passer, comme un sable mouvant, les règnes divers des apparitions, de l'astrologie, de la magie, des fantômes infernaux, des divinations, des sciences secrètes, des grimoires, des prodiges, de toutes ces croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles, en est aujourd'hui à

se passionner pour la Phrénologie ou la science des caractères.

Nous devons sans doute cet engoûment actuel à l'étude des sciences physiques.

Nous avons aujourd'hui beaucoup de docteurs qui prétendent deviner l'avenir d'un homme à l'inspection de sa tête et de son crâne notamment.

Il est incontestable que le système du docteur Gall et de ses sectateurs est des plus ingénieux. On peut même dire qu'il est le plus rationnel de tous les systèmes qui roulent sur la prédiction des évènements futurs. Satisfait-il complètement la raison dans la généralité des conclusions que l'on en veut déduire? Nous n'oserions pas l'affirmer. Mais, considéré comme système, il n'en est point, dans l'espèce, qui puisse subir un parallèle avec lui!

En voici le motif : Les expériences, les études, les observations sur lesquelles se fonde le système du docteur Gall, s'exercent sur tous les êtres humains, quelle que soit leur condition de pays, d'âge, de mœurs, de sexe, d'abrutissement sauvage ou de civilisation avancée; tandis que tous les autres systèmes, inventés pour arriver à la connaissance du caractère des hommes, gravitent dans une sphère plus ou moins exceptionnelle, si bien que l'application n'en saurait être générale et qu'il lui faut subir des conclusions.

On connaît le joli mot d'un magistrat qui disait qu'avec quelques lignes de l'écriture d'un homme, il y trouverait de quoi le faire pendre. Nous avons des gens qui prétendent qu'avec quelques lignes de l'écriture d'un homme ou d'une femme, leur caractère n'aura plus de secrets pour eux. Ils vous diront s'ils sont gais ou tristes, si l'homme est honnête, si la femme est coquette. Le sens des mots ne sera rien pour eux, c'est la contexture des lettres dont ces mots sont formés qui leur dit la vérité sans les tromper en aucun cas.

Supposons qu'un des habiles dans cette science adresse un jour à une belle dame la plus tendre déclaration d'amour, et que notre homme reçoive une réponse.

On lui dit dans cette réponse que ses hommages ne sont pas agréés. On le lui dit d'une manière on ne saurait plus vive. Eh bien! le menaçât-on de le faire jeter à la porte et même d'avoir recours à l'intervention bourgeoise du manche à balai, si telles ou telles lettres sont formées de telles ou telles manières, il s'écriera dans sa joie triomphale : « Cette femme est éperdument amoureuse de moi ! »

Le système qui nous occupe a été l'objet des préoccupations de l'antiquité. On conçoit, en effet, que le jeu si varié de la physiologie humaine ait offert un puissant attrait à l'étude des philosophes. Il n'est pas un seul de nous qui ne se livre chaque jour à la même étude, pour ainsi dire sans s'en apercevoir.

Un visage nous plaît ou nous déplaît à la première vue, sans que ce soit précisément la beauté qui nous attire ou la laideur qui nous repousse. Il arrive souvent que le même visage qui nous a plu, plaise à beaucoup d'autres personnes, et qu'il en soit de même de la déplaisance de celui qui nous a déplu. On dit alors des hommes auxquels ces visages appartiennent, que l'un a une physionomie heureuse et l'autre une physionomie malheureuse. Il faut féliciter le premier et plaindre le second, mais il ne faut pas sur un pronostic si souvent trompeur croire aux belles qualités, à la vertu, à la probité de l'un, non plus qu'aux vices, aux défauts et à la fourberie de l'autre.

Telle est cependant l'étude élémentaire que l'on fait des physionomies.

Les proportions et la dimension du globe de la tête occupèrent d'abord les savants et les philosophes.

Aristote compare à un hibou l'homme dont la tête est d'un volume démesuré.

Le grand Albert le traite de stupide et d'insensé, et, pour appuyer cette prétention sur un exemple, le médecin Porta fait observer que Vitellius avait une tête énorme.

Que si, au contraire, un homme se présente avec un cerveau d'une circonférence raisonnable, mais surpassant un peu en étendue les têtes ordinaires, les mêmes auteurs saluent en lui l'homme d'intelligence supérieure. Doué d'une âme élevée, d'une imagination riche et féconde, il aura pour terme de comparaison, à l'appui de tous ces avantages, la tête de Platon qui excédait en proportion les autres parties de son corps.

Alexandre le Grand avait la tête moyenne comparativement à sa taille qui était fort petite.

Après la forme de la tête, les anciens s'attachèrent à la chevelure, et sur la couleur et la qualité des cheveux. Ils basèrent toutes sortes de jugements. Les cheveux plats furent l'indice de la pusillanimité et de la poltronnerie. O contradiction du signe ! jamais un feu ne frisa sur la tête de l'empereur Napoléon.

Les cheveux crépus marquèrent la rudesse et la grossièreté. Les cheveux du meilleur augure furent ceux dont l'extrémité se termine en boucles. L'historien Darès rapporte qu'Achille et Ajax de Télamon avaient les cheveux frisés. Ainsi étaient les cheveux de l'Athénien Cimon. Quant à l'empereur Auguste, la nature lui avait départi une chevelure si parfaitement bien frisée que tout l'art des coiffeurs de Rome n'en aurait pu reproduire l'imitation. Pour la couleur des cheveux, on reconnaissait les châains et les blonds foncés pour les meilleurs.

Suivant que l'on était plus ou moins pourvu de l'une ou de l'autre de ces deux couleurs de cheveux, on était intelligent, industriel,

tempérant, pacifique, enclin aux douces passions. Castor et Pollux étaient châains aussi bien que Ménélas.

Les cheveux noirs occupent peu les anciens, mais les cheveux roux attirent toute leur animadversion. Bien des siècles avant qu'il fût question de Judas, des cheveux roux avaient couvert la tête des réprouvés. Le tyran Typhon, qui arracha à son frère le sceptre d'Égypte, était roux. Après sa métamorphose, le roi Nabuchodonosor devint horriblement roux en châtiment de ses abominations. Enfin, il n'est pas jusqu'aux ânes, dont la réputation n'ait été compromise par la couleur rousse de leur poil. De tout temps on a dit : méchant comme un âne rouge. Les Cophtes même ont tellement en horreur les ânes de cette couleur, que, s'il faut s'en rapporter au récit de quelques pèlerins, chaque année ils en précipitent un du haut d'une muraille.

Aux cheveux touchent les oreilles. Aussi l'examen des oreilles venait-il immédiatement après l'examen des cheveux, et le cartilage placé à nos temporaux fournissait grandement son contingent de révélations selon sa forme et son ampleur. Les grandes oreilles, selon Aristote, et après lui le grand Albert, dénotent la sottise et la fatuité. Les petites, bordées et tendues, tiennent un peu à la folie. Les plates appartiennent à l'homme rustre et grossier. Les bonnes, les meilleures oreilles du commun sont fermes et d'un diamètre médiocre. Mais honneur soit rendu avant tout aux oreilles carrées ! Ceux qui en possèdent de cette dimension joignent la grandeur d'âme à la pureté des mœurs. Telles furent, au rapport de Suétone, les oreilles de l'empereur Auguste.

Passons maintenant à l'examen du teint et de sa couleur, et nous saurons que le plus mauvais est le teint jaune, blafard, livide et plombé, comme était le teint de Caligula, d'Attila et de la plupart des tyrans un peu présentables.

Quant aux yeux, il faut qu'ils ne soient ni trop grands ni trop petits. Trop grands, ils désignent la paresse et donnent une fâcheuse ressemblance avec le bœuf. Ce défaut était celui de Domitien, le plus vain, le plus lâche et le plus paresseux des hommes. Sur ce diagnostic, Aristote est intraitable et ne craint point de se mettre en contradiction avec Homère, qui faisait si grand cas des gros yeux, que, pour vanter la beauté de ceux de Junon, il l'appelle Boopis, ou œil de bœuf. D'ailleurs, si les grands yeux ne donnent pas d'esprit, les petits yeux n'en donnent pas davantage. Pourvu qu'il n'y ait exagération ni en plus ni en moins, et que l'on ne soit pas atteint de strabisme, on aura des yeux fort convenables, mais dont la proportion ne sera pas plus un indice de telle ou telle dose d'intelligence que les grands et les petits yeux.

Chez nous, les plus grands yeux passent pour les plus beaux, pourvu qu'on ne les ait pas sortants ou à fleur de tête. Une

femme laide rachète ses traits mal assortis par de grands et beaux yeux, tandis qu'une femme jolie ne plaît pas à cause de ses petits yeux. Pour nous, ce n'est que le regard même qui nous attache. Qu'importent de grands ou petits yeux, s'ils sont froids, sans vie, comme s'ils étaient fermés par le sommeil, s'ils marquent la stupidité!

La couleur des yeux est une chose dont la sagesse ne permet de discuter, non plus que des goûts. Chacun peut avoir ses préférences, malgré ce qu'on en dise. Avez-vous des yeux bleus et bien fondus? Aristote vous gratifie d'intelligence et de franchise. Les avez-vous bruns? vous êtes spirituel et bon. Sont-ils verts? vous êtes courageux et entreprenant. S'ils sont noirs, au contraire, Aristote vous pronostique la timidité et la pusillanimité. Les yeux rouges dénotent l'emportement et la colère. Voici, d'un autre côté, la théorie des bonnes femmes sur les yeux : elle est formulée en rimes qui sont réprochées par la prosodie ; c'est égal.

Les yeux bleus
Vont dans les cieux ;
Les yeux verts
En Enfer ;
Les yeux gris
En paradis ;
Les yeux noirs
En purgatoire.

Des sourcils épais, longs et en désordre, annoncent un être brutal, obstiné, impie. Des sourcils longs, un arrogant, un effronté. Les sourcils clairs, un efféminé, un pétron. Mais s'ils étaient épais sans être hérissés, si les filets chevelus qui le composent sont couchés parallèlement, on est sûr alors d'un jugement droit, d'une grande sagesse et d'un sens profond et étendu. Tels étaient les sourcils de Jupiter.

Maintenant, parlons du nez, qui occupe une place si honorable dans la physionomie de l'homme. Le nez cambré porte au plaisir et à la luxure ; le nez pointu à la colère et à la légèreté ; un nez incliné vers son extrémité annonce une disposition à la raillerie et à la malignité ; un petit nez rend celui qui en est porteur fin, cauteux et dissimulé ; un gros, impudent, discourtois, incivil.

De tous les peuples de l'Europe, le peuple italien est celui qui possède les plus beaux nez ; les plus vilains appartiennent aux Hollandais. Les Anglais ont le nez épais et cartilagineux ; les Juifs, un peu crochu. En France, presque tous les hommes de génie ont eu de beaux nez. Des physionomistes ne souffrent ni les nez droits, ni les nez ronds, ni les larges narines, ni les voûtes écrasées, ni les profils amincis.

Socrate avait un nez horriblement écrasé, Boerhaave aussi, ainsi

que le marquis de Chauvron, qu'on surnomma *Néanmoins*. Excuse du calembourg.

La bouche n'a pas moins inspiré d'observations que le nez. Une bouche moyenne était, pour les anciens, le signe visible du courage et de l'esprit, d'un cœur noble et généreux. Ce signe était infailible pour ceux qui joignaient à une bouche moyenne des lèvres minces et bien proportionnées, un menton carré garni d'une barbe touffue, un front étendu, dégagé et serein ; enfin, des joues élevées, fermes et vermeilles. Les Grecs ne bornaient pas au visage et à la tête de l'homme la recherche d'indices extérieures, d'où l'on pouvait déduire quelles étaient ses facultés morales et intellectuelles ; ils s'en prenaient à toutes les parties dont se compose le corps humain. Mais comme nous allons plus vêtus que les Grecs, nous ne les suivrons pas dans leurs recherches.

On a cherché des pronostics jusque dans les cils, les ongles, les taches de la peau, les dents. Si l'art du physionomiste était infailible, quoi de plus agréable que de pouvoir connaître les bonnes et les mauvaises qualités d'un homme ou d'une femme à la simple inspection de son visage ! C'est dommage, vraiment, que la rencontre des signes de caractère n'a guère lieu dans la même personne, et que les combinaisons si variées de formes individuelles soulèvent un conflit devant le juge physionomiste.

Toutefois, nous devons rendre pleine et entière justice à la prodigieuse sagacité de Lavater, à ce que son système a d'ingénieux et de séduisant, à la consciencieuse conviction de son fanatisme pour un art dont il a réuni tous les éléments épars, en l'enrichissant de ses observations immensément nombreuses, et qu'il a érigées en corps de doctrines.

Nous louons d'autant plus Lavater, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui de l'inspiration, de la bonne foi, de la conviction, de la passion pour son art, et qu'on ne trouve pas dans son système, comme dans les autres, de ces traces de charlatanisme et de calcul qui déshonorent leur auteur.

Absorbé dans l'étude des caractères, concentrant toutes ses idées dans une idée dominante, poète de cette idée et doué d'une imagination exaltée jusqu'à l'illuminisme et extrêmement impressionnable, Lavater s'était souvent senti ému à la vue de certaines personnes, et leurs traits étaient profondément gravés dans sa mémoire. Sans intention préméditée, il lui arrivait quelquefois de porter des jugements sur certaines physionomies, et de rencontrer si juste, qu'on l'engagea à fortifier cette disposition par des études suivies.

Bref, Lavater est un des plus grands physionomistes connus. Sa doctrine a infiniment de sectateurs. Vous n'allez pas dans le monde que vous ne rencontriez un physionomiste qui vous toise du pied à

la tête pour vous deviner. Il vous sonde par le front, les sourcils, le regard, le nez, les oreilles, la bouche, le maintien, la parole, pour se dire après : Cet homme est un fourbe ou un brave, un honnête homme ou un industriel, un voleur, un tartufe.

Mais on se trompe dans les appréciations, parce que, pour juger toujours d'après la physionomie, il faudrait que l'âme suivit tous les mouvements de la nature. Or, tel individu né vicieux, comme Socrate, ne peut être considéré comme pervers sur l'inspection de ses traits, parce que la volonté de l'homme a pu défricher du cœur les germes du mal, les racines de la perversité, de la corruption, enfin, corriger une nature vicieuse, des inclinations désordonnées. Il faudrait brûler un livre qui enseignerait à dire : Un tel est voleur, menteur, parce que ses traits portent à le croire vicieux. Professer la phrénologie exclusive, c'est professer la fatalité, c'est décourager la raison dans sa lutte contre de mauvais penchants, et excuser ces mêmes penchants en les présentant comme vainqueurs quand même, et jamais comme vaincus. Ne déshéritez pas l'homme de son plus beau et de son plus rare triomphe, celui de pouvoir dire à une passion qui l'excite : Tu ne me domineras pas.

La physionomie est un miroir certain, dites-vous ? Mais voyez donc cet esprit fin, léger, délicat dans une grossière enveloppe ; tandis que de cette beauté, de ce beau lion il ne sort que la sottise. Ce sont des fleurs sans odeur.

Esopé était difforme de corps et superbe d'esprit.

Lafontaine, idiot en apparence, était l'esprit le plus profond de son siècle.

Qui aurait deviné une lave brûlante sous l'air hébété de J.-J. Rousseau ?

Le grand Fénelon portait une tête dénuée d'expression.

N'avons-nous pas vu tous des physionomies très-heureuses sur le banc de l'infamie, tandis que d'autres figures affreuses recélaient des trésors de vertus ?

Ne jugez pas surtout, d'après sa physionomie, l'homme des siècles de civilisation, dont les positions changent avec son caractère, et son caractère avec sa position. Cet homme est forcé de sortir de son caractère, de le fausser, s'il veut vivre parmi ses semblables et n'en pas être dupe.

Ainsi, prenez comme charlatans tous les phrénologistes qui disent : Celui-ci a la bosse de l'esprit, celui-là du vice ; un tel est débauché de par une bosse, un autre se contient de par telle autre. Il est facile, avec cette science, de calomnier à son aise.

DE QUELQUES PRÉJUGÉS ET DE QUELQUES SINGULARITÉS.

Bien que nous ayons terminé notre ouvrage, il ne faut pas croire que nous avons épuisé le catalogue du monde mystérieux. On ferait des volumes énormes avec ce qui nous a paru devoir être éliminé de cette nomenclature,

Pour toute personne qui voit les choses sainement, il est impossible de ne pas admettre, nous le répèterons encore une fois, l'existence d'une puissance supérieure, soit céleste, soit infernale, dans les événements de notre globe. On a vu que cette puissance agit tour-à-tour sur les nations et sur les individus, sur les destinées générales et particulières.

On a crié contre cette opinion. Ceux qui considèrent toutes choses en sceptiques, en incroyants, ne voudront voir dans tout ce qui précède qu'erreurs, préjugés et superstitions. Pour eux l'univers est vide, et ils nient même toute intervention visible ou invisible de la Providence. A quoi servirait de discuter avec eux ?

Après avoir exposé les grandes divisions du merveilleux, il ne nous reste plus qu'à faire une légère excursion dans le domaine des préjugés sociaux. Nous mêlerons dans notre exposé certaines particularités qui ne sont pas sans intérêt.

Du Vendredi.

Parmi ces préjugés, il en est un qui prend sa source dans de fausses idées religieuses, ce qui en rendrait l'absurdité excusable jusqu'à un certain point, si tous ceux qui craignent le vendredi le redoutaient uniquement parce que le vendredi est le jour où Jésus-Christ mourut sur la croix. En entrant dans les idées de ces personnes, très-peu nombreuses parmi celles qui ont le préjugé du vendredi, on pourrait leur répondre que l'Église ayant rangé ce jour-là au nombre des jours d'œuvre, il n'est point de travail auquel on ne puisse se livrer, point d'opérations qu'on ne puisse commencer un vendredi. L'oisiveté seule porte malheur. En lisant l'histoire, en compulsant les tableaux chronologiques les plus exacts, en interrogeant le livre des éphémérides pour les douze mois de l'année, on ne trouve aucun indice qui fasse du vendredi un jour plus néfaste que les autres jours de la semaine. Cependant ce préjugé existe encore et existera probablement longtemps, car c'est, si l'on peut ainsi dire, un préjugé de bonne compagnie, sauf, toutefois, les brigands de la Calabre auxquels il répugne

beaucoup d'assassiner un homme un vendredi. Ils aimeraient bien mieux en assassiner deux la veille ou le lendemain.

Nous avons remarqué à Paris une chose assez bizarre relativement au vendredi, et cela depuis plus de vingt-cinq ans. Bon an mal an, on représente chaque année, sur les différents théâtres de la capitale, de cent cinquante à deux cents pièces nouvelles; eh bien, dans un quart de siècle, on ne trouverait pas à citer six premières représentations qui aient eu lieu un vendredi. Cependant, si la force d'esprit était bannie de la terre, ne devrait-on pas la retrouver dans l'âme d'un vaudevilliste?

Du nombre Treize.

Dans sa satire de l'homme, Boileau cite au nombre des sottises humaines cette faiblesse d'esprit qui nous fait

Plus de douze attroupés craindre le nombre impair.

L'origine du maléfice attribué au nombre treize remonte au temps des apôtres qui s'étaient trouvés treize à célébrer la Pâque. L'un d'eux trahit son maître et se pendit, d'où l'on a conclu que de treize personnes réunies ensemble il doit nécessairement en mourir une dans l'année; mais c'est seulement à table que le nombre treize exerce sa mauvaise influence; ailleurs il est incapable de faire aucune méchanceté.

Renverser une salière sur la nappe, voir un couteau et une fourchette en croix, sont deux pronostics de malheur.

Ce sont d'extravagantes faiblesses, et pourtant le devoir des enfants de la maison consiste à prendre garde de choquer les susceptibilités maternelles, quelque ridicules qu'elles soient, et il arrive souvent que le temps, par la puissance de l'habitude, inculque dans les enfants ces mêmes préjugés dont ils se moquaient, tout en les respectant à cause de leurs parents. Ainsi s'établit la tradition. N'oublions pas, d'ailleurs, que le grand Frédéric redoutait si fort un couteau et une fourchette en croix, qu'il les changeait de disposition.

On attachait grand malheur à trois bougies allumées. Les anciens voyaient là le symbole des trois Parques, prêtes à trancher le fil de la vie, les trois gueules de Cerbères disposées à saluer de leurs aboiements l'ombre défunte à son passage; enfin, les trois Furies qui vont s'em emparer. Certes cela valait bien la peine de faire une économie de bouts de chandelles; mais pour nous, même

dans nos superstitions, le nombre trois ne se présente nulle part comme un nombre de mauvais augure.

Coque d'œuf.

Parmi les préjugés de table, il en est un que nous voudrions prendre sous notre protection. C'est ce tout petit préjugé qui menace de malheurs, selon nous bien mérités, quiconque, après avoir mangé un œuf à la coque, néglige de briser la coquille avant de la remettre sur son assiette. Ne voyez-vous que la coquille non brisée offre une surface sans proportion avec sa légèreté? Alors qu'un domestique de bonne maison, comme le font d'ordinaire ces messieurs, vous enlève brusquement votre assiette, la coquille encore imprégnée de jaune voltige et tombe sur votre habit ou sur les élégants colifichets dont s'est parée votre voisine. Nous parlons de cela en connaissance, car nous avons vu un jour une belle dame fort contrariée de la chute d'une coquille d'œuf sur un beau châle de cachemire blanc où elle déposa une énorme tache. Brisez donc vos coquilles, quoique ce soit, ce dont peu de personnes se doutent, un usage originaire de la Grèce et que nous ont transmis les Romains.

OŒufs de coq.

Encore une petite recommandation : ne croyez point à l'existence d'œufs de coq, attendu que jamais coq n'a pondu ; ce qui nous dispense de combattre cette autre erreur longtemps accréditée, qui veut qu'un œuf de coq produise un serpent. Ces jolis petits œufs que l'on récolte quelquefois dans un poulailler, proviennent de très-jeunes poulettes plus hâtives que leurs compagnes.

Le tonnerre et les cloches.

Pourquoi marier ainsi le tonnerre avec les cloches? Parce qu'ils sont déjà unis par les liens d'un préjugé commun. Depuis longtemps, les savants se sont mis en désaccord avec les ignorants sur la question de savoir s'il est opportun de sonner les cloches pendant l'orage, si la commotion produite dans l'air par le mouvement d'une cloche mise en branle peut dissiper la foudre ou si elle peut au contraire l'attirer. A cela nous avons gagné deux préjugés au lieu d'un. La manie de tout expliquer conduit souvent au même résultat que le malheur de ne rien savoir. Cependant le préjugé

des savants est demeuré vainqueur du préjugé des ignorants, et l'autorité leur est venue en aide. Depuis plus d'un demi-siècle de nombreuses ordonnances de police ont prescrit aux sonneurs un repos obligé pendant l'orage. Lorsque autrefois nos bons curés de paroisse faisaient sonner les cloches de leur église pour conjurer l'orage, c'était un acte de piété, une invocation à la protection divine qu'ils croyaient faire, et non point une expérience de physique. Les savants, au contraire, ont cru à une action quelconque de la cloche sur un nuage chargé d'électricité. Ils avaient pour eux l'exemple de sonneurs tués par le tonnerre dans l'exercice de leurs fonctions : donc c'était le mouvement de la cloche qui avait attiré la foudre. Maintenant on ne sonne plus les cloches aux approches d'un orage, et la foudre n'en persiste pas moins à tomber de préférence sur les clochers, comme cela est arrivé plus fréquemment que de coutume en l'année 1842. Cependant on fait bien d'interdire de sonner les cloches quand il tonne, mais c'est par la seule raison que, pour sonner une cloche, il faut être dans le clocher où l'on est plus exposé que partout ailleurs. Les clochers, ordinairement terminés par une flèche aiguë s'élevant plus haut que tout ce qui les environne et surmontée d'une croix en fer, appellent la foudre, mais le son ou le silence d'une cloche n'y fait absolument rien.

Ce n'est pas depuis bien longtemps que les sciences physiques ont conquis des données exactes sur l'électricité. Nul n'ignore que Francklin arracha tout d'un temps aux tyrans leur sceptre et au ciel la foudre, ce qui veut dire que Francklin fut l'inventeur du paratonnerre, invention admirable, qui peut-être a déjà préservé beaucoup de monuments des atteintes de la foudre. Nous ne voudrions point troubler la mémoire de Francklin dans sa juste gloire ; cependant, sous Louis XIV, quelques marins avaient adopté un usage nécessairement inspiré par la même idée qui présida à l'invention du paratonnerre. Un savant curé, l'abbé Thiers, mort en 1703, en énumérant diverses pratiques superstitieuses de son temps, place au nombre de ces pratiques l'usage d'élever une épée sur le mât d'un vaisseau pendant la tempête. N'était-ce pas le paratonnerre, moins l'aimant de l'aiguille, moins le fil conducteur de la foudre ? Le bon curé voyait là un acte de superstition, et la découverte de Francklin est l'objet de l'admiration du monde. Y aurait-il donc des superstitions qui n'en sont pas, et que l'expérience fera passer un jour à l'état de vérité ? C'est un doute que nous proposons.

Dans un des derniers numéros de l'almanach publié chaque année par le bureau des longitudes, M. Arago a donné une théorie infiniment curieuse et à peu près complète de la foudre, sans négliger d'accumuler beaucoup de faits, seul moyen de rendre populaires les connaissances trop souvent renfermées dans les

officines de la science. Nous n'avons point sous les yeux le numéro dont le souvenir nous revient, mais nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que le savant astronome, en suivant les jeux de l'électricité dans les formes qu'elle affecte, dans la bizarrerie de ses moindres caprices, relève comme vraies des croyances populaires que les demi-savants, les plus terribles fléaux de toutes sciences, avaient reléguées au nombre de ces erreurs et de ces préjugés que l'on appelle vulgairement des contes de bonne femme. Nous indiquons la bonne source, mais nous n'y puisons pas, car ce n'est pas là que nous trouverions des erreurs et des préjugés à signaler. Bornons-nous donc à quelques uns des effets de l'électricité qui nous appartiennent plus particulièrement.

L'action de l'orage sur certains corps animés et sur certaines substances mortes n'est point une chose contestée, attendu que presque tout le monde en a éprouvé les effets, ou en a été témoin. Au moment qui précède l'orage, la pesanteur de l'air s'infiltré dans nos membres et jusque dans nos esprits, et si nous considérons l'attitude fatiguée, inquiète, triste, des animaux qui nous sont les plus familiers, nous pouvons croire que le malaise presque chagrin que nous ressentons serait plus sensible encore si notre raison n'en tempérât la manifestation. Cet effet ressemble à ce que nous éprouvâmes à Nice aux approches du tremblement de terre qui signala le commencement de l'année 1808. Quand commencent à tomber les premières grosses gouttes de pluie détachées du nuage, et qu'enfin la pluie tombe à flots au milieu des éclairs et du roulement de la foudre, un bien-être soudain succède au malaise qui nous accablait. Pendant l'orage, on sait avec quelle rapidité la viande se décompose. Dans les imprimeries on a souvent remarqué que les tampons qui servent à étendre l'encre tombaient en dissolution et répandaient une mauvaise odeur; or, ces tampons sont en peau de mouton et rembourrés de laine. On a vu des piles de papier mouillé couvertes, après un orage, de taches de diverses couleurs. Dernièrement encore, un boucher ayant acheté à vil prix des bœufs tués par la foudre, il a dû les jeter à la voirie, tant les chairs en étaient noires et infectes. Dans les campagnes, les fermières, depuis un temps immémorial, sont dans l'usage de placer un clou sous les jarres contenant leur lait et dans une couvée, pour empêcher le tonnerre de faire tourner le lait et avorter les œufs sous la poule qui les couve. Qui a pu, dans des temps de complète ignorance, enseigner ces préservatifs qui se sont trouvés d'accord avec les lois de l'électricité?

De tous les phénomènes qui signalent un orage, le plus surprenant sans doute est ce que nous pourrions appeler l'antipathie et même l'inimitié de la foudre pour la soie. On en a vu de nouveaux

vision avec laquelle la foudre fait la guerre à l'insecte même qui produit le seul obstacle devant lequel elle s'arrête. C'était aussi une croyance populaire longtemps réléguée au nombre des visions lunatiques de la crédulité; mais les expériences réitérées ont parlé, et maintenant il est avéré que, malgré toutes les précautions prises par les cultivateurs de vers à soie, un grand nombre de ces insectes meurent après les temps d'orage. Quant au laurier qui, dit-on, préserve de la foudre, c'est une figure de rhétorique, et rien de plus.

Saint Médard et saint Gervais.

Les deux axiomes que voici sont certainement les premiers enseignements sur la pluie et le beau temps, que les enfants du peuple, dans nos campagnes et même dans nos villes, reçoivent de leurs parents :

Quand il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.

Quand il pleut à la Saint-Gervais,
Il pleut quarante jours après.

Ce n'est pas seulement dans le peuple que saint Médard et saint Gervais jouissent d'une si grande réputation comme prophètes; beaucoup de belles dames et de gens du monde, avant de partir pour la campagne, épient le jour indiqué par l'almanach où tombe la fête de l'un et l'autre saint, afin de savoir s'ils doivent emporter quelques toilettes d'hiver, ou seulement des costumes d'été.

Ainsi que cela arrive souvent, la renommée de saint Médard est beaucoup plus étendue, tandis que celle de saint Gervais, qu'il ne faut point séparer de saint Protas, paraît beaucoup mieux fondée. La raison de cette différence est que la fête de saint Médard tombe le 7 juin, tandis que la fête de saint Gervais n'arrive que le 19 du même mois, c'est-à-dire l'ant-veille du solstice d'été.

Malgré l'ignorance où de nombreuses observations de probabilités, d'où il résulte que les changements dans l'appareil atmosphérique ont lieu à quatre époques de l'année qu'à

d'autres époques indéterminées. Ces quatre époques sont : les deux solstices d'été et d'hiver, les deux équinoxes du printemps et de l'automne. Les astronomes et les navigateurs ont, par leurs expériences et leurs observations, donné à ces probabilités un crédit qu'il faut bien admettre, mais sur lequel il est et sera toujours impossible de fonder des calculs certains. Ainsi, s'il pleut le jour de saint Gervais, on peut parier avec les meilleures chances que la saison sera pluvieuse, mais on ne parie pas à coup sûr. Saint Médard a, pour se consoler, la gloire d'avoir été le premier fondateur de la fête de la rosière de Salency, fête qui, depuis, s'est acclimatée dans un grand nombre de localités, et d'où est venu sans doute l'usage de doter de jeunes mariées à l'occasion de quelques grandes fêtes nationales.

Saint Médard et saint Gervais, malgré le pouvoir néfaste qu'on les accuse d'exercer sur le commencement de la belle saison, ont trouvé des incrédules. « Comment, ont dit ces esprits forts, est-il possible que l'on soit assez superstitieux pour ajouter foi à de pareils contes, tandis que la pluie et le beau temps résultent évidemment de la distribution des Quatre-temps ? Si les Quatre-temps d'hiver, qui tombent vers le milieu de décembre, sont pluvieux, c'est le signe incontestable d'un hiver humide. Par la même raison, si les Quatre-temps du printemps, qui adviennent au mois de mars, sont froids et secs, ce vous est un avis de garder vos manteaux et de ne point faire enlever vos poêles, car c'est le pronostic certain d'un printemps sec et froid. » En général, rien n'est implacable à l'endroit des superstitions qu'ils n'ont pas comme les gens imbus d'autres superstitions. Combien n'y en a-t-il pas qui haussent les épaules quand un jardinier leur dit : « Nous aurons un hiver bien rigoureux ; voyez combien sont nombreuses et épaisses les pellicules qui recouvrent ces oignons. » Eh bien ! ceux-là mêmes, en revenant de la chasse, exhiberont une magnifique fourrure de lièvre, et diront à leur femme : « Ma bonne amie, nous n'avons qu'à faire une bonne provision de bois : regarde comme le poil de ce trois-quarts est touffu. Il fera diablement froid cet hiver. »

Du Bourreau.

Parlons des fonctions que flétrit un préjugé : tant que les hommes, à la plus grande gloire de la civilisation, se croiront et s'attribueront le droit de faire mourir judiciairement leurs semblables, sans élever les fonctions de bourreau aussi haut que l'a fait M. de Maistre, on en doit reconnaître l'utilité. Il faudrait plaindre aussi ceux qui les exercent, sans l'espèce de juste horreur que l'on éprouve à voir la longue liste des postulants qui se présentent quand une place

Des Maris trompés.

La qualité de mari trompé ne constitue pas un état à part, c'est au contraire une position qui peut exister dans tous les états et dans tous les corps de métier. A coup sûr, le ridicule que le monde attache aux mésaventures des maris trompés est un préjugé s'il en fut jamais. Molière, juge et partie dans la question, a dit sur cela les meilleures choses du monde sans redresser le travers de l'esprit humain qui inflige la punition morale à celui qui est déjà victime d'une faute qui n'est pas la sienne. Au surplus, la nombreuse congrégation dont nous parlons a toujours compté dans son sein des hommes de la plus haute distinction, et même des rois et des empereurs. Quelques observateurs, qui aiment à se rendre compte de tout, ont étudié la question de savoir si, parmi tant d'états dont se compose notre société, il n'y en avait pas de privilégié, c'est-à-dire qui fournit à la masse une plus forte somme de maris trompés. Leur conclusion a été que l'on devait reconnaître la suprématie du corps respectable des notaires et des avoués. Pour nous, nous sommes convaincus que cette décision a été rendue sous l'empire d'un préjugé. Il y en a d'ailleurs qui placent les maris des femmes littéraires avant les avoués et les notaires; répétons que ce doit être encore l'effet d'un préjugé.

Des auteurs.

La profession du théâtre, ou, si on le préfère, l'état de comédien, est, sans contredit, de tous les états celui qui a été et est encore l'objet de plus de préjugés, et longtemps, il en faut convenir. Les préjugés ont raison qu'en temps de guerre la vie d'un soldat est plus exposée, la vertu d'une actrice de théâtre paraît plus basés sur des probabilités. Par la plus de dangers que toujours sur la brèche de son théâtre, court le d'une femme qui cache sa vie dans l'in-

térieur de son ménage, et concentre ses affections dans les paisibles douceurs de la famille. Nous avons dit ailleurs que nous ne pouvions voir autre chose que des individus suivant la même carrière, et non pas des états constitués sur un pied d'égalité chez les gens de lettres, les artistes de toute nature et les comédiens. L'inégalité qui règne dans leurs rangs n'est pas même leur fait, c'est l'effet nécessaire de l'opinion publique qui classe tous les hommes que leurs travaux mettent en contact incessant avec le public. Nul ne sera tenté de mettre M. de Chateaubriand en parallèle avec des gens de lettres qu'il ne faut pas nommer, dans la crainte de fournir une liste trop prolongée. Qui aurait osé comparer Talma à ces mauvais tapeurs de planches qui perpétuaient au boulevard l'école de Tautin. Et qui, aujourd'hui, voudrait établir une identité de position entre Duprez et un chanteur des rues, entre mademoiselle Rachel et ce que l'on appelle les utilités dans nos troupes de province ! Ira-t-on confondre Bériot avec un ménétrier forain, sous le prétexte que tous les deux jouent du violon ! Alors, par une conséquence forcée, les derniers barbouilleurs d'enseignes jouiront d'une pleine et entière confraternité avec David, Gros, Gérard et Girodet. Non, les distinctions qui résultent de la supériorité du mérite ne sont pas des préjugés, Hommes, ils sont égaux devant la loi ; artistes, l'égalité n'est pas possible.

Nous éprouvons quelque satisfaction à faire observer que les préjugés anciennement attachés presque généralement aux acteurs et aux actrices, vont s'effaçant tous les jours, notamment dans les grandes villes. L'esprit humain tend à individualiser les classes, à ne plus prononcer de proscriptions en masse, enfin, à ne plus faire retomber sur tous la défaveur méritée par quelques uns. L'Angleterre a donné l'exemple la première de l'abolition du préjugé qui excluait indistinctement les acteurs et les actrices de la société ; cet exemple salutaire fut accueilli en France, et fut même consacré avec une sorte d'apparat pendant le consulat. Un dîner eut lieu à Versailles, où, pour se rendre à table, les trois consuls donnèrent la main à mademoiselle Contat, à mademoiselle Devienne et à Mademoiselle Mézerai. L'élévation de madame Bonaparte au trône impérial ne changea rien à ses anciennes relations d'amitié avec mademoiselle Contat, et personne n'ignore dans quels termes l'empereur demeura constamment avec Talma.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour juger les hommes et les femmes en général, les acteurs et les actrices en particulier, c'est, sauf la distinction due au talent, de mettre de côté toute idée de profession. Ouvrez donc votre salon à l'acteur, à l'actrice qui se conduisent bien ; fermez-le à l'homme du monde, à la femme du monde dont la conduite est l'objet d'un scandale. Comme cela, vous arriverez, sinon à l'extirpation radicale, du moins à l'atte-

localités, et surtout dans nos provinces. Sur cela, un de nos amis nous a raconté un fait qui lui fut personnel, et qui nous paraît vraiment caractéristique.

L'homme dont nous parlons est un de nos auteurs le plus justement estimé pour son talent et pour la noblesse de son caractère. Dans sa jeunesse, il fut comédien pendant quelques années. Or, voici quelle circonstance lui fit quitter le théâtre.

La troupe dont il faisait partie donnait des représentations dans une grande ville du midi de la France. Consacrant à des travaux littéraires tout le temps que lui laissaient ses devoirs au théâtre, il ne voyait absolument personne. Cependant un cordonnier d'assez bas étage avait plusieurs fois cherché à lier conversation avec lui, se disant passionné pour l'art dramatique. L'acteur donnait fréquemment des billets au cordonnier, et le faisait placer au spectacle. Un beau matin, notre ami voit entrer dans sa chambre le cordonnier ayant un air de fête : « Monsieur, dit celui-ci, je marie aujourd'hui ma fille, et je viens tout rondement vous prier d'assister à sa noce. » Notre ami hésita, fit de vagues objections, lorsque le cordonnier, prenant le change, lui serra cordialement la main en lui disant : « Ah ça, pourquoi ne voulez-vous pas venir?... est-ce parce que vous êtes comédien ? Ça ne me fait rien du tout, je ne suis pas fier. »

Qu'on juge par ce seul fait combien est encore vivace dans nos provinces le préjugé contre les comédiens. Les préjugés ! Ils ressemblent au chiendent : quand une fois il s'est emparé de nos jardins, on a beau l'arracher d'un côté, il repousse d'un autre. Et puis, il faut dire aussi que la volonté seule ne suffit pas toujours pour se débarrasser d'un préjugé. On le trouve sot, ridicule, absurde, on s'en moque tout haut, et en même temps on le conserve en dépit qu'on en ait. Bon nombre de gens nous donneront raison, conviendront avec nous de l'injustice du préjugé qui se cramponne à l'encontre des gens de théâtre, et qui seraient au désespoir si on venait leur annoncer que leur fils est sur le point d'épouser une actrice, fût-elle la plus vertueuse du monde. Les bourgeois prétendent que ces sortes de mariages ne conviennent qu'aux grands seigneurs. Parmi nos pairs de France, nous en comptons un qui a épousé une actrice, et qui est parfaitement heureux.

Préjugés attachés à certaines locutions.

Nous sommes ainsi faits,
quent beaucoup moins que

1900
beaucoup bien souvent les choses nous cho-
mots dont on se sert pour les expri-

mer. L'étude des langues anciennes et modernes en fournirait, au besoin, de nombreuses preuves, car le vocabulaire d'un peuple contient souvent d'autres enseignements que l'enseignement élémentaire de son idiome. Voyez, par exemple, ces fiers Romains qui jouaient, pour ainsi dire, avec la mort, que la loi autorisait à disposer de la vie de leurs enfants; ils ne voulaient point que l'on prononçât crûment le mot de mort devant eux. Leur délicatesse se fût effarouchée si l'on eût dit d'un citoyen : Il est mort; il fallait dire : Il a vécu. Nous voyons, dans la défense de Milon, Cicéron reculer devant la nécessité d'articuler le meurtre commis par les esclaves de son client; l'orateur dit seulement : « Les esclaves de Milon firent, en cette occasion, ce que tout bon maître a le droit d'attendre de serviteurs fidèles. »

Les Romains avaient voué au titre de roi une haine profonde et un profond mépris. La haine provenait du souvenir traditionnel des Tarquins, et le mépris de la quantité de rois qu'ils avaient vaincus et enchaînés à leurs chars de triomphe. César se fait empereur, et ouvre la porte de la plus souveraine puissance qui ait jamais existé, aux empereurs qui lui succédèrent. Le peuple de Rome battit des mains, parce que les empereurs n'étaient pas des rois. Nous avons vu la même chose au commencement du siècle. Après une transition consulaire qui dura quatre années, Napoléon se fit empereur : il n'aurait pas osé se faire roi.

Tous les anciens auteurs, et Molière plus qu'aucun autre, se servirent sans scrupule du terme tout cru qui sert à désigner un mari trompé; aujourd'hui, ce terme est proscrit comme malsonnant à nos oreilles délicates. En est-il de même de la chose?

Dans l'histoire des comédies de Molière, nous trouvons un exemple qui prouve jusqu'où peut aller l'empire des mots. Un jour, il lisait à sa servante Laforest *le Malade imaginaire*. Dans sa première ébauche, il faisait dire à M. Fleurant, l'apothicaire de son malade : « On voit bien que monsieur a l'habitude de parler à des... — Ah! fi! » s'écria Laforest, effarouchée de la technicité du mot. Molière prit la plume, et substitua à sa première version la version connue : « On voit bien que monsieur n'a point accoutumé de parler à des visages. » A coup sûr la pensée est absolument la même, elle présente au spectateur la même idée; les mots seuls diffèrent par le moyen d'une adroite contre-partie.

Jetons les yeux sur ce qui se passa en France à l'époque de la Restauration, et nous verrons triompher, dans son plus beau jour, le stupide préjugé qui s'acharne plus aux mots qu'aux choses. D'un bout à l'autre du royaume, deux cris surgissaient dans toutes les localités; ces deux cris étaient : Plus de droits réunis! plus de conscription! — Rien de plus juste, dit-on au peuple le plus spirituel et le plus gobe-mouche de l'univers; il n'y aura plus ni conscrip-

tre. A la vérité, on n'en leva pas moins d'hommes selon les besoins de l'État; on n'en perçut pas un centime de moins sur les objets de consommation, et les vexations attachées aux formes de l'exercice n'en furent pas moins grandes; mais qui pouvait se plaindre? Les mots terribles étaient rayés de la loi. Au lieu de conscription, vous eûtes la loi du recrutement; au lieu de droits réunis, des contributions indirectes. Quand Voltaire exhalait les vapeurs de sa bile, il lui arrivait quelquefois de nous appeler peuple de Bétique. Avait-il si grand tort?

De deux personnages imaginaires.

L'histoire du monde est remplie de personnages qui n'ont jamais vécu que d'après des croyances erronées. Sortis d'imaginaires malades ou nés d'un calcul frauduleux, la crédulité les adopte, les préconise, et leur existence, toute fabuleuse qu'elle soit, s'ancre si bien dans les opinions transmises par le temps, qu'une sorte de prescription finit par s'établir en leur faveur. Dédaignant les simples usurpations de qualités, nous ne pourchasserons ni les faux Héraclius, ni les faux Démétrius, ni même les faux dauphins, dont nous avons vu toute une cohorte se relayer en France depuis quarante ans. Notre intention seulement est de rayer, de la grande liste de l'état civil du globe, un homme et une femme: le juif errant et la papesse Jeanne. Pourquoi de graves auteurs n'ont-ils pensé à leur donner la vie que longtemps après l'époque à laquelle il leur a plu de les faire naître? Pendant combien de siècles n'a-t-on pas cependant cru dans le peuple au juif errant, à sa marche perpétuelle, à sa bourse où cinq sous se renouvellent autant de fois qu'il lui prend envie de les dépenser. Quoique passablement déraciné, le préjugé qui s'attache à la réalité de son existence et à celle de la papesse Jeanne tient encore un peu dans quelques bonnes têtes, et nous ne savons si on l'en extirpera jamais sans qu'il en reste aucune ramification, aucun tégument.

Matthieu Paris, docteur anglais qui écrivait au treizième siècle, fut un des premiers qui mit le juif errant en grande renommée, sans savoir peut-être, tout docteur qu'il était, que sa fable était renouvelée des Grecs. Suidas parle en effet d'un Grec nommé Pasès, lequel possédait une pièce de monnaie unique, mais qui revenait toujours dans sa poche quand il l'avait dépensée.

Nous aimons beaucoup la modestie de quelques inventeurs, qui placent volontiers leurs belles découvertes sous la responsabilité d'autrui. Ainsi en agit Matthieu Paris. Il tenait l'histoire du juif errant d'un évêque arménien, qui, de son temps, vint faire un

voyage en Angleterre. Matthieu Paris n'avait pas vu le juif errant, mais l'évêque arménien avait eu l'honneur de le rencontrer, de converser avec lui, et de lui demander son nom. Sans cela, nous ignorerions que le juif errant s'appelait Cartophilax, qu'il était concierge du prétoire où Jésus-Christ fut amené, qu'il avait connu les apôtres, la sainte Vierge; enfin toutes les inventions devenues populaires qui constituent le roman de sa vie.

Actuellement, n'y aurait-il pas un sens caché derrière la création du juif errant? A une époque où on brûlait les juifs, ne se peut-il pas que Matthieu Paris lui-même, à l'aide de circonlocutions qui le mettaient à couvert, ait voulu présenter la personnification du peuple d'Israël dans le personnage de Cartophilax?

Depuis treize siècles alors, comme depuis dix-huit siècles aujourd'hui, la nation juive, partout traquée, partout poursuivie, marchait, pour ainsi dire, toujours disséminée sur toute la terre; elle était, comme elle l'est encore, le vrai juif errant. Et ces cinq sous qui se renouvellent sans cesse! Cela signifie qu'en quelque lieu que ce soit, un juif est sûr d'y trouver de l'argent. Montesquieu a dit: « Partout où il y a de l'argent, il y a des juifs. »

Nous ne présentons pas comme un article de foi l'explication que nous avons essayé de présenter de la fable la plus populaire qui ait existé, mais nous aimons mieux croire à une cause déterminante chez un homme vraiment savant, comme l'était Matthieu Paris, que de supposer qu'il a lancé un mensonge dans le monde, uniquement dans le but de propager une grossière erreur.

La fable de la papesse Jeanne reposa sur d'autres motifs que celle du juif errant. Elle fut inventée en haine du Saint-Siège et pour contribuer à sa déconsidération; aucun auteur contemporain n'en parle, et ce fut seulement soixante ans après l'époque attribuée depuis à sa mort, que le moine Radulphe révéla pour la première fois la scandaleuse histoire de son pontificat supposé. Un fait de cette nature, une fois mis en avant, est bientôt relevé par d'autres écrivains; à de premières circonstances données, on ajoute des détails nouveaux, on prend des reproductions pour des preuves à l'appui de la supposition mère; l'erreur se répand, s'accrédite, se multiplie, et le préjugé se dresse triomphant et inexpugnable.

Cependant, jamais fable n'a été aussi bien accueillie par des esprits droits, promulguée par des voix plus sévères; c'est que tous plaidaient leur cause sans se soucier de la vérité. Lors de la grande scission des protestants, qui scinda en deux camps ennemis l'antique unité de l'église, les prédicateurs de la nouvelle doctrine ressuscitèrent en quelque sorte la papesse Jeanne, et il fallait bien qu'ils la présentassent comme un personnage réel, pour puiser dans le fait même de sa papauté des arguments contre

vous vantez de l'assistance du Saint-Esprit, vous prétendez qu'il vous éclaire de ses lumières, qu'il dirige vos choix; mais s'il vous rendait réellement ce service, auriez-vous élu une femme pour pape? Le Saint-Esprit n'aurait-il pas reconnu son sexe? Et puisqu'il vous a laissé faire, il faut bien, bon gré mal gré, reconnaître qu'il vous abandonne souvent à votre propre sens. »

Comme d'ailleurs la prétendue histoire de la papesse Jeanne est racontée en beaucoup d'endroits, qu'on la trouve dans tous les recueils d'anecdotes, présentée soit comme une chose vraie, soit comme une invention, nous ne croyons pas nécessaire d'en grossir nos pages. Voltaire dément qu'elle ait jamais existé, et son opinion, en pareille matière, est certainement d'un grand poids.

De la patte du chat.

« Monsieur, je vous le répète, prenez votre parapluie; pour sûr il pleuvra aujourd'hui. — Mais, Françoise, vous vous trompez. Le vent vient de l'est, mes cors me laissent tranquille, le baromètre est au beau; par conséquent, il est de toute impossibilité... — Eh bien, moi, monsieur, je soutiens que si vous ne prenez pas votre parapluie vous serez trempé de la belle manière. — Comment savez-vous?... — Comment? monsieur, depuis ce matin mon chat n'a pas cessé de passer sa patte par-dessus son oreille. »

Il n'est personne, ayant l'honneur d'être bien placé dans la confiance d'une portière, d'une cuisinière, et surtout d'une gouvernante de vieux garçon, qui n'ait entendu ce raisonnement; il repose sur un préjugé, d'ailleurs fort innocent, et qui vivra probablement aussi longtemps qu'il y aura des chats, des portières, des cuisinières et des gouvernantes de vieux garçons.

Rencontre du colimaçon.

On a vu de certains hommes, pleins de confiance en la vertu de leur femme, rentrer subitement à leur logis, s'ils avaient rencontré un colimaçon leur montrant ses cornes, s'ils avaient entendu le chant monotone d'un coucou, ou s'ils s'étaient heurtés contre le bois d'un cerf. Il faut ici répéter le mot connu de Beaumarchais: la peur du mal engendre le mal de tous, résultent de préjugés

la peur. C'est un des plus grands maux que nous nous nourrissons à plaisir. Souvent

cela vient d'une certaine paresse d'esprit, du trop peu de surveillance de nous-mêmes. Il en est de cela comme de la distraction. M. Alexandre Delaborde a toujours passé pour un des hommes les plus distraits de notre temps, et pourtant on a remarqué qu'il n'avait jamais de distractions dans son service de chambellan auprès de l'empereur.

Sympathies et antipathies.

Cela nous amène naturellement à dire un mot des sympathies et des antipathies. Bien certainement il en a existé des exemples, mais bien certainement aussi ils seraient moins nombreux, si l'on exerçait un peu plus cette surveillance de soi dont nous parlions tout-à-l'heure. Nous avons connu un homme qui possédait au suprême degré le préjugé contraire au lapin domestique. Sur ce point il était impossible de le tromper, tant il était habile à distinguer le fumet d'un lapin de garenne de la plate saveur du lapin domestique. Nous le trompâmes cependant à l'aide d'un civet dans lequel nous avons eu la précaution de jeter une pincée de plomb. Un grain malencontreux faillit lui casser une dent, aussi s'écria-t-il triomphalement : « Je n'avais pas besoin de cela pour savoir que celui-là avait été tué à la chasse. Certes, je n'ai pas de préjugés. »

Un auteur a défini la sympathie, une parenté de cœur et d'esprit. Corneille, dans *Rodogune*, a placé ces quatre vers charmants, que l'on serait tenté de lui dérober pour les attribuer à Racine :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par un doux rapport les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre et semblent se piquer.
Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

Peut-être croirait-on un peu moins aux sympathies, si on ne les confondait pas avec des préférences mutuelles et spontanées. Entre un beau garçon et une jolie fille les sympathies sont fort communes, et n'ont rien de miraculeux ; mais la sympathie, comme l'entendent les docteurs un préjugé, quand ils l'appuient sur ce qu'ils appellent la voix du sang. Le sang ne parle pas. Présentez à la plus tendre des mères deux enfants d'un an, dont l'un lui appartienne et dont l'autre lui soit étranger, et dites-lui de choisir le sien. Si aucun signe n'établit de différence entre eux, il y aura juste un contre un à parier qu'elle choisira son enfant.

La sympathie entre jumeaux est un fait accidentel, et ici l'identité des affections morales s'explique par la prodigieuse ressem-

blance physique qui souvent existe entre eux. Etienne Pasquier parle de deux jumeaux qui avaient entre eux une telle analogie, que les sentiments, les plaisirs, les chagrins, leur étaient communs. Cela ne nous surprend point. Nous avons connu, dans notre jeunesse, deux sœurs jumelles, mesdemoiselles Lardan, qui demeureraient au passage des Petits-Pères, et dont le frère était secrétaire du général Dessolles, alors chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin. Que si, d'ailleurs, nous nous plaisons quelquefois à entourer de circonstances même parasites les faits dont la connaissance nous appartient en propre, c'est que nous voudrions que leur exactitude pût être soumise à un contrôle.

La ressemblance entre les demoiselles Lardan, ressemblance à laquelle ajoutait encore une parité inouïe dans le son de voix, était si complète, si prodigieuse, que, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, où l'une des deux devint un peu plus grasse que sa sœur, il était absolument impossible de distinguer l'une de l'autre. Dans les bals qu'elles fréquentaient, et où elles étaient fort recherchées à cause de leur beauté et de leur amabilité, il arriva de singulières méprises, d'autant plus qu'elles étaient toujours vêtues de même. Pour mettre un terme à ces méprises, elles furent obligées de porter des bouquets de différentes couleurs. Leur mère même les confondait souvent l'une avec l'autre, et la même similitude se remarquait dans leurs goûts, leurs fantaisies de jeunes filles, et sans que la fièvre les saisît simultanément, ce qui serait beaucoup exagérer, il est certain que, quand l'une était malade, l'autre ressentait un peu de malaise. D'ailleurs, elles étaient unies par un lien d'affection si tendre, qu'elles ne voulurent point se marier pour ne pas se quitter.

Envie de femmes enceintes.

Goulard rapporte que, dans le voisinage d'Andernach, petite ville assise sur le Rhin, une paysanne enceinte et dégoutée eut la fantaisie de manger de la chair de son mari. Son appétit s'enflamma tellement, qu'elle le mit à mort, mangea la moitié du corps, sala le reste; puis, lorsque la rage de cet appétit fut assouvie, elle s'en alla naïvement raconter ce qu'elle avait fait, aux amis de son mari qui le cherchaient.

Dans les chroniques helvétiques, on lit que, sous le pontificat de Martin IV, une illustre dame romaine, qui passait pour avoir des liaisons intimes avec le chef de l'Eglise, donna le jour à un fils velu comme un ours, et armé d'ongles et de griffes comme une bête féroce. On attribua cette énormité à la passion prodigieuse de Martin IV pour les tableaux d'animaux qui décoraient son

palais : leur vue continuelle avait frappé la dame romaine. Si ce fait était admis, il ne faudrait pas trop se récrier contre ce qui arriva, dit-on, durant le siècle passé, à une grande dame française. L'heure de sa délivrance venue, elle mit au monde un petit moricaud, ce dont son mari parut un peu offusqué. « C'est votre faute, mon ami, lui dit tranquillement sa femme ; vous avez à votre service un grand et beau nègre qui vous sert à table, de sorte qu'il est toujours devant moi pendant le dîner ; sa vue m'aura frappée apparemment. »

De tous les philosophes, le père Malebranche est celui qui a fait la part la plus grande au pouvoir de l'imagination chez les femmes. Il en cite une qui, ayant assisté au supplice d'un malheureux condamné à la roue, en fut si frappée, qu'elle donna le jour à un enfant dont les bras, les jambes et les cuisses étaient rompus, précisément à l'endroit où la barre de l'exécuteur avait frappé le criminel. Il ajoute que cet enfant resta stupide. Voltaire, malgré son scepticisme, croit aussi aux désordres que l'imagination des femmes peut apporter dans la conformation des enfants ; il n'en cite pas d'exemples, mais il assure qu'il en a vu de si frappants, que le doute ne peut pas lui être permis.

Les anciens n'ont point ménagé aux dames de leur temps des accouchements monstrueux. Sans rappeler ici le fameux Minotaure de Crète, selon Pline, une dame romaine, nommé Alcippe, accoucha d'un éléphant en même temps qu'une femme esclave mit au monde un serpent. Julius Obsequens, ou son continuateur Lycostrathènes, cite deux Italiennes qui, vers le milieu du quinzième siècle, donnèrent le jour, l'une à un chat, l'autre à un chien. On peut remarquer que, dans ces sortes d'événements, les chats et les chiens obtiennent presque toujours la préférence sur les autres animaux ; cependant nous pourrions vous présenter une femme suisse s'accouchant elle-même d'un lièvre, une Thuringienne d'un crapaud, d'autres de cochons de lait, d'autres de petits poulets ; mais toutes ces merveilles pâlissent devant la femme qui accoucha d'une omelette. Probablement elle avait avalé du beurre, des œufs, une poêle, et par-dessus le marché, sa cuisinière. Bayle rapporte qu'une jument fit un veau, et une femme un chat noir. Le chat noir fut brûlé par ordre du saint-office, par la raison qu'il ne pouvait avoir d'autre père que le diable ; quant au veau, on le laissa paître en liberté. Lorsqu'on pense que toutes ces belles choses, recueillies par des historiens, ont été attestées par des docteurs et surtout par des moines, on se demande combien il faudrait de rames de papier pour écrire une histoire complète de l'escamotage depuis la création.

Voici maintenant une historiette plus comique, dans laquelle le médecin Saint-André joua un rôle à peu près pareil à celui que

nous nous sommes permis d'attribuer à son honorable confrère le docteur Vimond. Le plaisant de l'aventure est que Saint-André la raconte lui-même comme étant de bon aloi, et cela dans un livre qu'il composa contre les superstitions. C'était en l'année 1726. On vient chercher Saint-André pour donner ses soins à une femme en mal d'enfant. Il procède à sa délivrance. Que voit-il après l'opération ? un petit lapin. L'accouchée souffrant encore, il recommence l'opération et amène un second lapin vivant. Dieu sait combien il en fut jasé parmi les commères du voisinage ! De toutes parts des cadeaux et de l'argent furent envoyés à la mère, si bien que, trouvant le métier bon, elle sentit encore quelque petit lapin remuer dans ses entrailles, et, Saint-André aidant, elle en mit un au monde tous les huit jours. Alors la police s'en mêla ; on enferma la femme, et plus de lapins. Le terrier était épuisé.

Pendant le seizième siècle, à d'assez longs intervalles et dans des localités différentes, à Wittenberg, en Misnie et à Villefranche, trois enfants à terme vinrent au monde sans tête. Il est inutile de dire qu'ils moururent au moment de la délivrance ; mais ce n'en est pas moins un phénomène digne de l'attention des physiologistes que, dans le sein même de la mère ils aient vécu. Or, ils y vécurent bien évidemment puisqu'ils y prirent de la croissance. L'anatomiste Carpi cite l'exemple d'un enfant né en 1720, qui, lui, avait une tête, mais dans laquelle on ne trouva que de l'eau limpide et pas la moindre trace de cerveau. Par compensation, on a vu des enfants venir au monde avec une double cervelle ; ce cas se présenta en 1684, où une femme, grosse de deux jumeaux, donna d'abord le jour à un enfant bien conformé qui, cependant, ne vécut que quelques heures ; le second avait la tête tellement monstrueuse, qu'elle paraissait formée de la réunion de deux têtes, ce qui était en effet, puisqu'on y distinguait quatre yeux, deux nez, deux bouches, deux langues, mais seulement deux oreilles.

Les recueils, les journaux, les mémoires de l'Académie des sciences, les livres de médecine fourmillent de faits analogues à ceux que nous avons rapportés, et rien ne serait plus aisé que d'en grossir le nombre indéfiniment ; mais nous n'avons pas un goût bien prononcé pour les monstruosité, et d'ailleurs nous ne nous sommes pas donné pour mission de rédiger bénévolement le livret du Musée d'anatomie comparée. Disons seulement que, quelque nombreuses qu'aient été les difformités de naissance, si on les compare à la masse d'hommes qui ont passé sur la terre depuis la création, on arrivera tout au plus à la proportion du verre d'eau jeté dans la mer.

Malgré des dernières observations, il est, parmi les conformations irrégulières, une variété que nous ne devons point passer tout-à-

fait sous silence, parce que son origine remonte au temps des plus anciens poètes, et que, depuis ce temps, elle n'a pas pu traverser les siècles sans engendrer des préjugés et semer sa route d'erreurs : c'est de l'androgine, de l'hermaphrodite, enfin de l'être complexe réunissant en lui les deux sexes, que nous voulons parler. En a-t-il réellement existé? Malgré la cohorte des docteurs qui ont soutenu l'affirmative, malgré des exemples d'apparences sexuelles qui ont permis de douter à quel sexe un individu appartenait, et s'il n'appartenait pas aux deux sexes, nous n'hésitons point à renvoyer tous ces exemples aux métamorphoses d'Ovide pour y tenir compagnie à Salmacis. Mais que c'est une délicieuse fable dans Platon que la fable de l'androgine en la prenant pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour le symbole le plus ingénieux peut-être que nous ait légué l'antiquité.

Dans le Sympose ou Banquet, Platon suppose que, dans l'origine du monde, l'homme et la femme ne faisaient qu'un; mais c'était un être si parfait, que bientôt les Dieux devinrent jaloux de leur ouvrage. Ils donnèrent l'ordre à Apollon de séparer les deux parties de l'androgine, et à Mercure de raccommoder séparément les deux parties disjointes. Depuis ce temps, ajoute Platon, elles se cherchent, tendent à se rapprocher, mais elles y parviennent bien rarement; quand cela par hasard leur arrive, l'homme et la femme jouissent de la plus grande félicité qu'il leur soit permis d'espérer sur la terre. Certes, il est impossible de se figurer une fiction plus aimable que celle où Platon fait à la fois allusion à la rareté des bons ménages et à la félicité conjugale, quand toutes les convenances se trouvent réunies entre les deux époux. A la manière dont on a interprété certaines fables, nous sommes surpris qu'aucun commentateur, Ésope, Phèdre et Lafontaine à la main, n'ait soutenu qu'il fut un temps où les animaux parlèrent à Athènes, à Rome et à Paris. Qui sait si, après une longue suite de siècles, on ne présentera pas aux gens crédules d'alors les contes philosophiques de Voltaire comme des fragments de l'histoire de son temps, et si l'on ne fera pas des recherches sur la famille de M. Candide.

On lit ce qui suit dans la chronique scandaleuse de Louis XI : « En la dite année 1478, advint en pays d'Auvergne que en une religion de moines noirs, appartenant à monseigneur le cardinal de Bourbon, il y eut un des religieux du dit lieu qu'il avoit les deux sexes de l'homme et de la femme, et de chacun d'iceux se aida tellement qu'il devint gros d'enfant; pourquoi fut prins et saisi et mis en justice, et gardé jusqu'à ce qu'il fut délivré de son posthume, pour après icelui venu, être fait du dit religieux ce que justice verroit estre à faire. »

Les anciens croyaient à l'hermaphrodisme; les chefs-d'œuvre que la statuaire antique nous a légués, et notamment l'hermaphro-

cependant on peut remarquer que l'excellence de l'art et le génie de l'artiste réunis n'ont pu parvenir à produire un être vraiment bissexuel, mais seulement à composer des figures participant, ici du sexe féminin, et là du sexe masculin.

Dans le recueil des *Causes célèbres* on trouve plusieurs procès auxquels donnèrent lieu les suites attribuées à l'existence des deux sexes dans un seul et même individu. Le procès de la sœur Angélique de la Mothe d'Aspremont, entrée en 1623 au couvent des Filles-Dieu de Chartres, fit grand bruit; et sans que nous entrions dans des détails qu'il faudrait rendre trop techniques pour qu'ils fussent exacts, nous nous contenterons d'ajouter qu'elle fut atteinte et convaincue d'avoir été homme avec les filles du saint lieu et femme dans les excursions nocturnes qu'elle faisait hors du couvent. Par arrêt du grand conseil, les vœux de la dame d'Aspremont furent déclarés nuls; on la condamna en outre à la prison perpétuelle, à quitter les habits de religieuse, et à l'interdiction des sacrements jusqu'à ce qu'elle fût en danger de mourir.

Les enfants précoces et les enfants d'esprit.

Comme vous le voyez, c'est encore des enfants dont nous allons nous occuper dans ce chapitre; ce thème nous plaît; nous les retrouverons assez tôt quand ils seront devenus des hommes.

Il n'est personne qui n'ait entendu dire d'un enfant: « Il ne vivra pas, il a trop d'esprit. » Cela se dit aussi, mais ironiquement, de quelques hommes faits et parfaitement bien portants. Cette croyance serait un préjugé si on voulait en faire la base d'une règle générale, mais on ne saurait nier que le développement trop hâtif d'une disposition quelconque, si ce développement est poussé jusqu'à l'extraordinaire, ne soit capable de fatiguer, d'user l'individu chez lequel il s'opère. Les jardiniers n'aiment point à voir un arbre trop chargé de fruits; ils en élaguent même une partie pour que les autres puissent arriver à leur maturité, après avoir obtenu leur grosseur normale. Sans doute on ne saurait en agir de la sorte avec les enfants, nous ne dirons pas qui promettent, mais qui menacent d'être doués de facultés trop précoces et surnaturelles; mais quand ces rares circonstances se présentent, la vanité des parents contribue souvent au mal qui en résulte. On retient les chevaux fougueux, comme on stimule ceux dont les mouvements sont mous et paresseux. Les parents auxquels appartient un enfant phénoménal agissent presque toujours au rebours; ils stimulent la fougue qu'ils devraient contenir, ajoutant ainsi une fatigue factice à une fatigue naturelle. Ils sont si

diges! Bienheureux encore quand ils n'en font pas l'objet d'une abominable spéculation. Jamais nous n'avons pu voir sans une douloureuse indignation ces pauvres petits savants dont on dégrade l'âme en exaltant leur intelligence, colportés d'académies en academies, afin d'obtenir des certificats à l'aide desquels on renchérit le prix des places, quand on en fera l'objet d'un spectacle public et rétribué. Cela serre le cœur. Comme si, cependant, ce n'était pas assez d'une pareille dégradation quand des parents exploitent eux-mêmes la précocité de leurs enfants, il reste encore un degré à monter sur l'échelle de l'infamie : c'est lorsqu'il s'établit une sorte de sous-location avec un traitant qui dispose de l'enfant pour un temps donné, moyennant une rétribution convenue! Le locataire, qui veut réaliser le plus de bénéfices possibles pendant la durée de son bail, ne craint point de détériorer une valeur, un meuble vivant, dont il a l'usufruit; et quand il a pressuré la production, que lui importe que la propriété périsse! La loi est sévère envers les pauvres diables qui vendent dans les rues, sans être munis d'une patente, des bagatelles à un ou deux sous; la loi fait emprisonner les vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient ignoré que l'on ne pourrait un jour, sans délit, croire à la charité publique et l'implorer; la loi est muette au regard des homicides par spéculation. Bien plus! les exhibiteurs des enfants-prodiges les produisent dans le monde avec l'autorisation de la police! En présence de ces turpitudes, c'est un bien beau mot que celui de l'Écriture : Heureux les pauvres d'esprit!

Adrien Baillet a composé un traité fort curieux sur les enfants célèbres par leurs études. Il en cite cent soixante-trois qui se sont distingués par des talents extraordinaires, et parmi ceux-ci il en est bien peu qui soient parvenus à un âge avancé. Ainsi les deux fils de Quintilien, dont leur père parle avec tant d'admiration, n'accomplirent, ni l'un ni l'autre, leur dixième année; ainsi Hermogène, qui dès l'âge de quinze ans enseignait la rhétorique à Marc-Aurèle, qui par ses talens précoces éclipsa de son temps les plus fameux rhéteurs de la Grèce, ne mourut pas à vingt-quatre ans, mais à cet âge il perdit le jugement et la mémoire, et oublia tout ce qu'il avait appris. Pic de la Mirandole mourut à trente-deux ans; Jean Second avant vingt-cinq ans. Pierre de Lamoignon mourut à vingt-trois ans; dès l'âge de quinze ans il composait des vers grecs et latins que l'on trouvait fort remarquables, et il n'était pas moins avancé dans l'étude du droit que dans la culture des lettres. Enfin Pascal, dont le génie toujours nouveau, toujours appliqué, traversera encore bien des siècles, ne vécut pas le tiers d'un siècle.

Après ces phénomènes portés sur une liste que nous devons nécessairement tronquer, voici un miracle et un miracle quasi contemporain. En l'année 1791, naquit à Lubeck un enfant du

lui toutes ses précoces antérieures. A dix mois, Henri Heineken commença à parler distinctement, et deux mois après il apprit le Pentateuque ; l'Ancien et le Nouveau Testament à quatorze mois. A deux ans, il savait l'histoire ancienne comme l'ont su les plus érudits investigateurs de l'antiquité. Sanson et Danville seuls lui pouvaient être comparés dans la connaissance de la géographie du globe à tous les âges. Au dire de ses admirateurs, Cicéron l'aurait pris pour un *alter ego* quand il parlait latin, et il en aurait rencontré à Dumarsais et à Urbain Domergue sur les délicatesses de la langue française. A quoi servit à Henri Heineken tant de science ? Le vase était trop frêle pour la contenir. Faible, languissant, la fin de sa quatrième année vit emporter sa science et mettre un terme aux douleurs de son corps.

Il semblerait donc résulter de tous ces exemples que le mot particulier aux nourrices : Il a trop d'esprit, il ne vivra pas, n'aurait point une signification fautive dans son application, et ce serait le cas de rappeler cet autre propos vulgaire : La lame use le fourreau. Pour quelques uns de ceux qui précèdent, pour Henri Heineken surtout, le fait est hors de contestation. Si nous ne craignons de mettre en avant une idée paradoxale et de combattre un préjugé par un contraire qui serait peut-être un préjugé lui-même, nous dirions qu'une forte dose d'intelligence bien cultivée est une chance probable de longévité. Si nous osions soutenir cette thèse, voici à peu près comment nous raisonnerions : d'abord, nous ferions observer que tout être créé doit accomplir sa destinée, qui consiste à donner le plus grand développement aux prédispositions que lui a données le Créateur ; que le travail est une des nécessités humaines ; que quiconque a usé sa vie dans l'oisiveté, meurt sans avoir été un être complet. Le but de la femme est la procréation de la race humaine, ajouterions-nous ; et à l'appui de cette assertion, nous montrerions, les tables de Blair à la main, que presque toutes les femmes dont il a noté la longévité avaient mis au monde un grand nombre d'enfants, malgré le préjugé qui veut que de fréquents enfantements fatiguent la femme au point d'abréger sa vie. A côté de cela nous montrerions dans Blair d'autres observations constatant que les vierges réellement vierges, que les femmes ignorantes des travaux de la maternité, terminent leur carrière incomplète plus tôt que celles qui ont satisfait au vœu de la création. Passant de là aux hommes, après avoir rappelé que le cerveau est aujourd'hui reconnu comme étant le siège de l'intelligence, nous aurions à citer une foule d'exemples de longévité pris parmi les plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes. Hippocrate, le plus grand des médecins que le monde ait produit, meurt à cent neuf ans dans sa patrie. Galien, le plus

illustre des successeurs d'Hippocrate, atteint l'âge de cent quatre ans. Les trois sages de la Grèce, Solon, Thalès et Pittacus virent s'écouler un siècle entier. Démocrite vécut en riant deux années de plus que ces trois sages. A Zénon, il ne manqua que deux ans pour l'accomplissement d'un siècle. Diogène ne vécut que dix années de moins que Zénon, et Platon avait quatre-vingt-un ans, lorsque l'aigle de Jupiter vint s'emparer de son ame pour la remonter au ciel. Guerrier et historien illustre, Xénophon vécut quatre-vingt-dix ans; Polémon et Épicharme chacun quatre-vingt-dix-sept ans; Lycurgue, quatre-vingt-cinq, et Sophocle plus de cent ans. Gorgias vit commencer sa cent huitième année, et le médecin Asclépiade prolongea sa carrière jusqu'à un siècle et demi. Juvénal vécut cent ans; Pacuve parvint au même âge, et Varron ne vécut qu'une année de moins. Carnéades mourut à quatre-vingt-dix ans; Galilée, à soixante-dix-huit ans; Cassini, à quatre-vingt-dix-huit, et Newton à quatre-vingt-cinq ans. Dans le siècle dernier, nous avons vu Fontenelle s'éteindre à quatre-vingt-dix-neuf ans; Buffon, à quatre-vingt-un ans; Voltaire, à quatre-vingt-quatre ans; dans le siècle présent, Vien terminer une carrière égale par sa durée à celle de Voltaire, et le prince de Talleyrand vivre comme ces deux derniers jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Nous terminerons cette nomenclature, qui nous semble fort concluante, en citant encore le nom d'un prélat auquel nous avons l'honneur d'appartenir par une alliance, il est vrai, assez éloignée. C'est du feu cardinal de Belloi que nous voulons parler. Trois mois seulement lui manquèrent pour qu'il eût vécu un siècle. Dernièrement le maréchal Moncey termina à quatre-vingt-cinq ans une carrière toute d'honneur. Encore un mot : rien n'est plus recommandable que de se moquer de la vieillesse; rien n'est plus délicat, plus fin, plus spirituel et surtout plus courageux que des épigrammes lancées contre la Chambre des Pairs, lorsque surtout ces épigrammes sont puisées dans nous ne savons quelle supputation collective de l'âge des pairs de France, de laquelle il résulterait qu'il reviendrait à chacun d'eux environ soixante-trois ans pour sa part. Nous n'avons pas plus l'intention de faire l'apologie de la Chambre des Pairs que de nous associer aux épigrammes dont elle est l'objet, mais on ne saurait nier qu'elle soit en grande partie composée des plus hautes intelligences contemporaines; dès lors la longévité de ses membres devient un argument en faveur de nos observations sur la longévité, considérée comme un attribut des hommes dont le cerveau fortement organisé ne s'est pas usé comme ces primeurs qui étonnent, mais qui viennent rarement à maturité.

Nous devons faire une remarque particulière à l'occasion de Voltaire. Sans avoir précisément fait partie des enfants-prodiges, était encore bien jeune quand il se fit une belle réputation. A

dix-sept ans, il avait composé son poëme de *la Ligue* qui devint *la Henriade* ; à dix-neuf ans, il faisait représenter *OEdipe*. Il vécut malingre, souffreteux ; ses correspondances sont remplies de doléances sur sa santé ; chez nul homme le siège de la vie en même temps que le siège de l'intelligence n'a été aussi évidemment dans la tête. On peut dire, sans trop d'exagération, que la tête de Voltaire survécut de plusieurs années à son corps et à ses membres. Le froid s'était depuis longtemps emparé des extrémités ; le corps était réduit à l'état de squelette ; l'estomac n'accueillait qu'avec une pénible répugnance des parcelles de nourriture, et jusqu'au dernier moment, de la tête de Voltaire jaillirent des étincelles d'esprit et de génie comme d'un foyer toujours ardent tant que la mort n'en eut pas éteint les flammes.

La force morale influe sur la force physique et la supplée souvent. Qu'il nous soit permis d'en citer un exemple puisé dans un douloureux souvenir. Au retour de Moscou, quand ces colosses de la vielle garde, cédant eux-mêmes au froid et au désespoir, se couchaient sur la neige pour ne plus se relever, de jeunes officiers, récemment sortis des écoles, trouvaient en eux assez d'énergie pour ne point succomber, et, proportion gardée, il mourut dans ce désastre beaucoup moins d'officiers que de soldats.

La plupart des historiens tombent dans un travers né de la flatterie et de l'amour du merveilleux, qui tendrait à grossir le nombre des enfants exceptionnels, quand ceux-ci sont devenus des hommes illustres. On cherche, dans leur enfance, les pronostics et les indices de leur grandeur future, et comme la plupart du temps les historiens ne trouvent rien, ils inventent. D'un autre côté, il n'est pas toujours vrai que des facultés extraordinaires trop et trop tôt développées chez un enfant lui interdisent tout espoir d'une longue vie. Parmi les quelques exemples que nous pourrions rapporter, pour rassurer ceux auxquels leur trop d'esprit ferait craindre de ne pas vivre, nous en choisirons un seul. Nous lui donnons la préférence, parce qu'il nous semble le plus caractéristique de ceux que mentionne l'histoire.

Le fils d'un médecin de Gênes vint au monde ayant à peine quelques pouces de longueur, et ne paraissant pas destiné à vivre. Cependant, Liceti, son père, lui donna le nom de Fortunio, assez singulièrement choisi pour la circonstance. Liceti, ne désespérant pas de l'élever, le fit placer dans un petit four, où on entretint une chaleur toujours égale, il choisit une nourrice qui suivit ponctuellement ses instructions, et, au bout de quelques mois, Fortunio Liceti ressembla à un enfant qui viendrait de naître à terme. Ce même enfant suivit la chance commune aux autres enfants, si ce n'est que, dès ses premières années, il donna des preuves d'une intelligence et d'un esprit fort supérieurs à ce que l'on a droit d'atten-

dre des enfants les mieux disposés. A dix-neuf ans, il publia un *Traité de l'ame*, et, dans le cours d'une vie qui dura soixante-dix-neuf ans, il enrichit la littérature et les sciences de quatre-vingts ouvrages, tous marqués au coin d'une profonde érudition.

Le maréchal de Richelieu n'était pas non plus né à terme, c'est-à-dire qu'il vint au monde au terme de sept mois. Il était aussi d'une délicatesse qui permettait peu l'espoir de le sauver; il fut matériellement élevé dans du coton, et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sans faire du maréchal de Richelieu un grand homme, malgré ses débauches, que l'on a peut-être exagérées, on ne saurait, sans injustice, lui refuser une place éminente parmi les hommes les plus distingués du siècle dernier, dont il représenta les mœurs comme Voltaire en représenta l'esprit.

CONCLUSION.

Quoiqu'on rencontre dans toutes les nations des singularités, aussi frappantes que celles que nous avons extraites de leurs annales religieuses ou profanes, on peut moins les imputer à l'idée universelle d'une providence, qu'à la propension de l'homme à accueillir tout ce qui frappe ses sens, à se jeter dans les ténèbres de l'erreur pour ne pas marcher sous le soleil de la vérité.

Ainsi, quel alliage monstrueux se rencontre dans le plus beau culte, dans le christianisme. A côté de ses oracles, de ses prodiges ravissants, on voit des scènes diaboliques, comme si l'enfer voulait dominer le ciel.

Heureusement que de beaux esprits, trouvant dans l'ame, dans les splendeurs de la nature, dans les grandes traditions, l'éloquent témoignage de l'existence d'un Dieu, grand, infini, revêtu de tous les plus beaux attributs, sont parvenus à faire sortir sa magnifique image du chaos des superstitions où elle se trouvait enfouie, et ne s'en sont plus formés un portrait dessiné sur le dévergondage des passions.

Dieu n'est plus un monstre, un potentat, un barbare, un tyran qui ne respire que la vengeance, sa providence nous révèle un père.

Ceux qui raisonnent bien nous le peignent, comme on le peignait à l'origine du christianisme, comme le père de la lumière et de la fécondité. La clémence et l'amour forment son essence; les vertus sont ses plus chers holocaustes, et l'univers est son temple.

Cette figure divine n'empêche pas l'admission du principe du mal, puisque nous le sentons en nous, mais on ne le déifie plus; ce principe, comme un Armiane, un Molock, un Baal. Il n'est

plus le ministre des vengeances célestes. Seulement comme un tentateur, il nous propose le mal sous des fleurs, tandis que le principe du bien nous réclame la victoire en triomphant des passions.

Toutefois qui vous dit que les idées de terreur, de vengeance, de punition, sous lesquelles on représentait Dieu, comme le ont encore quelques prédicateurs, n'ont pas été très-salutaires chez les nations barbares, privées du flambeau de la civilisation?

Comment voulez-vous qu'un législateur ait dominé un peuple grossier, s'il ne s'était présenté qu'avec un système idéal, qu'avec de l'esprit! Il lui fallait matérialiser tout culte, lois, usage, pour arriver à gouverner.

Moïse emprunta la foudre du Sinai pour publier la Charte israélite.

Nemrod chez les Chaldéens, Menès en Égypte, Bélus en Assyrie, Lycurgue à Lacédémone, Joachus à Athènes, Numa chez les Romains, Mahomet chez les Musulmans, sont environnés de prodiges. Presque tous les fondateurs de sociétés ont appelé l'intervention divine, et quand ils n'ont pas de prodiges ils en inventent, convaincus que, sans une puissance supérieure à la puissance humaine, il est impossible d'asseoir un gouvernement sur des bases solides.

Ce sont sans doute ces manifestations publiées chez les nations qui ont donné carrière à une foule de superstitions ridicules, barbares, sanglantes. Une fois descendues dans les mœurs et dans les esprits, ces superstitions maintinrent leur sceptre de plomb: elles avaient surtout pour ministres l'ignorance, le fanatisme et la peur. Les maladies inconnues, les accidents extraordinaires, les événements subversifs, tout ce qui passait le cours ordinaire des choses, fut attribué à une puissance infernale ou à des hommes initiés à ces secrets.

Frappés de catastrophes, au milieu des calamités, les peuples invoquèrent l'assistance suprême sous les images les plus étranges et les plus terribles.

Profitant de la crédulité publique, les savants, les artistes, les sages, symbolisèrent leurs idées.

A l'égal de la divinité ils eurent des statues. Comment voulez-vous que les peuples devant les idoles humaines ne se prosternassent pas comme devant les images divines? N'y a-t-il pas eu des hommes comme les empereurs romains, qui ont voulu être glorifiés comme des dieux et ont forcé les hommes à leur brûler de l'encens?

Si des hommes se sont proclamés dieux, d'autres ont bien pu à leur tour se donner pour sorciers et pour magiciens.

Le désir de dominer et de s'élever au-dessus des autres hommes inventa les devins et les astrologues.

La remarque de l'influence des astres sur les saisons, et de la température, fit croire que ces mêmes astres exerçaient un pareil pouvoir sur les êtres libres et indépendants. Ainsi l'on trouva écrit dans les étoiles le sort de l'homme avec ses variations.

Quand on attribue tout à la présence d'une puissance surhumaine, il ne faut pas s'étonner qu'en certains siècles on entendait tant parler et raconter que tout finissait par être prodige. Quand ils furent chantés et poétisés, ces prodiges, on les respecta, on les trouva dignes du ciel. L'admiration les augmenta et l'ancienneté les autorisa.

Si tout était prodige, comme en Egypte tout était Dieu, il survenait de toutes parts des révélations sur les destinées, il en surgissait des songes, du vol des oiseaux, des entrailles et des cris des bêtes, du mouvement de l'eau, des feuilles agitées par les vents, du front, de la main, du miroir, des cartes, etc.

Ainsi s'est dégradé le principe dont nous avons suivi le développement à travers les siècles.

La Bible, les oracles, les prophètes, nous ont annoncé de grandes choses, mais les spectres, les fantômes, les vampires, troublèrent les peuples avec leurs apparitions funèbres.

Concluons donc de cet ouvrage que tous les peuples, à quelque époque qu'ils aient paru, ont admis, dans les destinées de ce monde, l'intervention d'une puissance supérieure, qui avertit les hommes d'intervalle en intervalle par des signes extraordinaires, par des voies prophétiques, par des apparitions surnaturelles, etc., etc., mais que cette opinion a été souvent obscurcie par la superstition, par le charlatanisme des astrologues, des devins, des magiciens et autres qui se sont mis à la place, ou se sont arrogé le pouvoir de ceux que l'Être Suprême a chargés de manifester ses volontés aux générations.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Opinion universelle d'une puissance supérieure sur les destinées humaines.	1
Apparitions vocales des livres saints.	2
Apparitions intellectuelles des livres saints.	4
Sentiments des orientaux sur les apparitions.	5
Apparitions visibles des livres saints.	7
Diverses apparitions rapportées dans les annales chrétiennes.	8
Guérison du pape Etienne II.	9
Charles-le-Chauve, roi de France, parcourt l'enfer et le purgatoire, Il aperçoit quelque chose de la gloire céleste.	10
Apparitions tirées de l'<i>Exameron</i> de Torquemada, concernant un grand d'Espagne, et de l'historien Le Loyer, touchant un marchand de Lyon.	12
Apparition à l'ermite de l'île de Lipari.	13
Apparition de saint Jérôme.	13
Apparition rapportée par le roi Gontram, contre Chilpéric, roi de France.	14
Sentiments des peuples occidentaux sur les apparitions, Idées sur l'évocation des morts.	14
Discours épouvantable d'une étrange apparition de démons en la maison d'un gentilhomme en Silésie, en 1609.	16
Le grand feu, tonnerre et foudre du ciel, advenu sur l'église cathédrale de Quimper-Corentin, avec la vision publique d'un très-épouvantable démon dans le feu sur la dite église.	17
Aveu fait en justice d'apparitions démoniaques.	19
Apparition pour un dépôt caché, pour l'image du Christ. Opinion de Jamblique sur l'essence des apparitions.	19
Apparition au château d'Ardivilliers, en Picardie.	21
Grandes et merveilleuses choses advenues dans la ville de Besançon par un tremblement de terre.	25
Opinion des peuples sur le retour des âmes.	26
Si les esprits des morts reviennent.	33
Génies.	36
Des fantômes.	42
Anecdotes sur le retour des âmes.	44
Vision de Mallebranche.	47
Vision d'une procession prodigieuse.	48
Vision près du château de Lusignan en Poitou.	49
Réflexions.	49
Esprit du château d'Egmont.	50
Esprit du Mont-Cenis.	51
Esprit à Lagny-sur-Marne.	51

Esprit qui s'est fait entendre à Vérone.	52
Vision d'un esprit à Paris, rue des Ecouffles, en 1663.	52
Esprit qui s'est fait entendre à Epinal.	54
Apparitions remarquables tirées de l'histoire profane.	55
Ajourneimens devant Dieu.	57
Apparitions d'hommes vivants & d'autres hommes vivants et éloignés.	58
Le grand-veneur.	58
Le revenant de circonstance.	58
Les fourches patibulaires.	60
Le barbier.	61
Epouvantable et prodigieuse apparition advenue en la présence de Jean Hélias, laquais du sieur d'Audiguier, le premier jour de l'an 1623, au faubourg Saint-Germain, dont le récit est de M. d'Audiguier.	63
Histoire d'Urbain Grandier.	63
Les parricides.	72
Le tonnelier.	85
Le maréchal de Saxe.	87
Les mendiants.	89
Le mort complaisant.	89
Malices d'un fantôme.	91
Le trésor du diable.	91
Aventure d'un écolier.	92
Vision du marquis de Brécq.	94
Conclusions sur les apparitions et le retour des Ames.	99
Sur les visions ou apparitions purement naturelles.	99
Où l'on forme et où l'on prouve que les morts peuvent revenir.	99
Esprits folets.	101
De la puissance des diables.	107

DEUXIÈME PARTIE.

De l'astrologie.	112
De la baguette divinatoire.	124
De l'anneau.	126
Des amulettes.	128
De l'amour.	130
De la fascination.	132
Dissertation sur les magiciens et les sorciers.	134
Du sabbat.	141
Du grimoire.	149
Profils diaboliques.	146
Le diable devenu recteur.	150
Récit de la conférence du diable avec Luther, écrit par Luther même.	160
PROCES DE L'ANGE. — Les religieuses de Louviers.	167
Histoire des hommes qui ont passé pour sorciers.	177
De magnétisme.	210
Des chiromanciens et des tireurs de cartes.	214
De l'alectromancie.	217
De l'ydromancie.	218
De l'argent.	219
De l'alchimie.	221
Du baume universel.	227
Le don de ressusciter les morts.	228
Des talismans.	230

De quelques animaux.....	231
De la lycanthropie.....	233
Des hommes incombustibles.....	237
Des troupeaux.....	239
De la ventriloquie.....	242
De l'imagination et de la frayeur.....	245
Procédé pour magnétiser.....	249
Manière de magnétiser.....	253
Baquets à magnétiser.....	254
Faits merveilleux.....	255

TROISIÈME PARTIE.

DU VAMPIRISME.....	1
Vampires de Moravie.....	2
Femme sortie d'un tombeau sous diverses formes.....	3
Les vampires de Blow en Bohême.....	3
Procédure contre les corps des vampires.....	4
Morts de Hongrie suçant le sang des vivants.....	4
Récit d'un vampire des environs de Belgrade.....	5
Autres exemples de vampirisme.....	6
Des vampires de Pologne et de Russie.....	7
Vestiges de l'opinion des vampires dans l'antiquité.....	7
Vampires du Pérou.....	8
Gholes, vampires orientaux.....	9
Des broucolaques.....	10
Exhumation d'un broucolaque.....	11
Mademoiselle Lenormant, sibylle de France.....	13
Les phrénologues.....	23
DE QUELQUES PRÉJUGÉS ET DE QUELQUES SINGULARITÉS.....	30
Du vendredi.....	30
Du nombre treize.....	31
Coquë d'œuf.....	32
OEufs de coq.....	32
Le tonnerre et les cloches.....	32
Saint Médard et saint Gervais.....	35
Du bourreau.....	36
Des maris trompés.....	37
Des acteurs.....	37
Préjugés attachés à certaines locutions.....	39
De deux personnages imaginaires.....	41
De la patte du chat.....	43
Rencontre du colimaçon.....	43
Sympathies et antipathies.....	44
Envies de femmes enceintes.....	45
Les enfants précoces et les enfants d'esprit.....	49
Courte réflexion.....	54